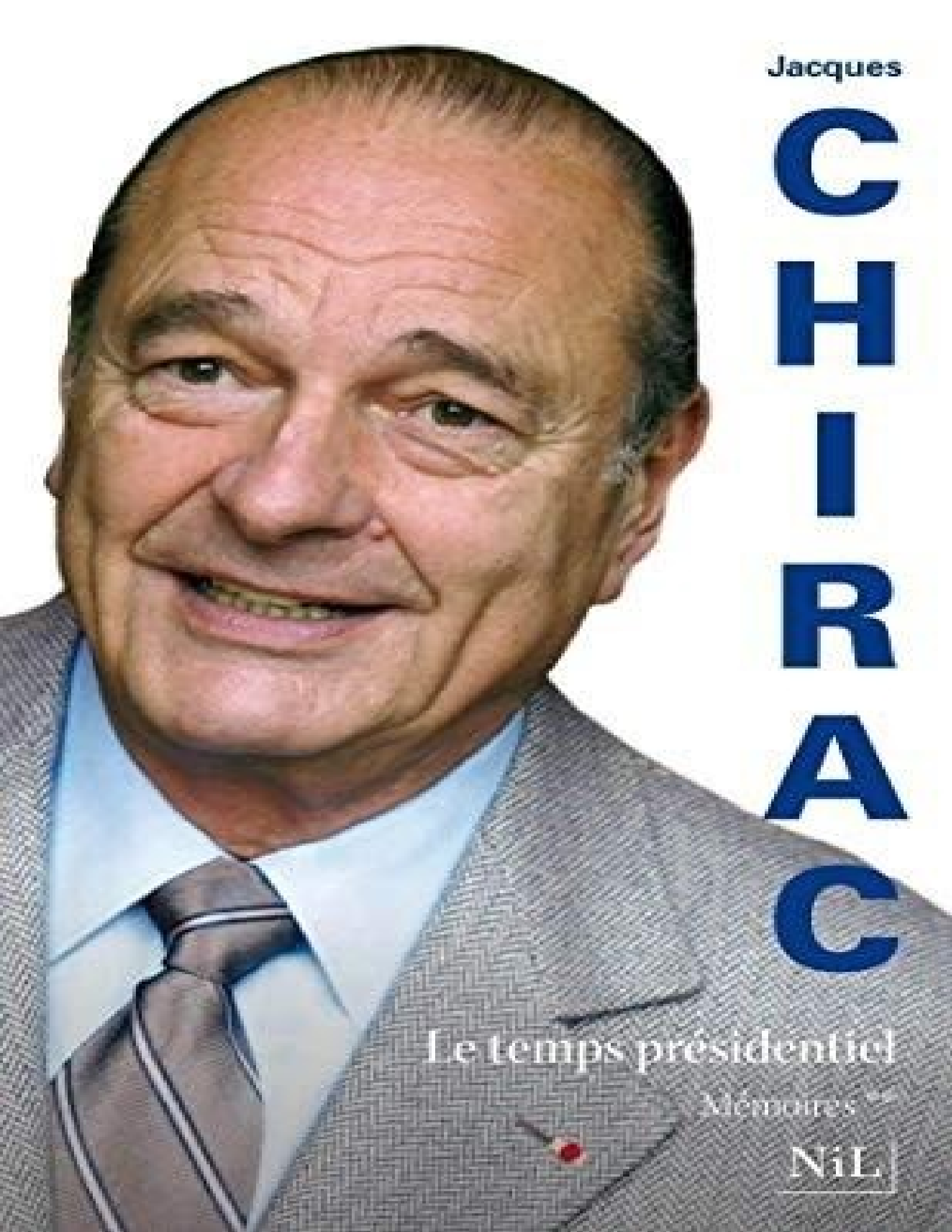
Jacques
CHIRAC
Le temps présidentiel
Mémoires
NiL

DU MÊME AUTEUR

Discours pour la France à l'heure du choix, 1978

La Lueur de l'espérance : réflexion du soir pour le matin, 1978

Une nouvelle France. Réflexions 1, NiL éditions.

La France pour tous, 1995, NiL éditions

Mon combat pour la France, tome 1, 2007, Odile Jacob

Mon combat pour la paix, tome 2, 2007, Odile Jacob

Mémoires 1. Chaque pas doit être un but, 2009, NiL éditions

JACQUES CHIRAC

en collaboration avec

Jean-Luc Barré

LE TEMPS PRÉSIDENTIEL

MÉMOIRES 2

NiL

« Cette œuvre est protégée par le droit d'auteur et strictement réservée à l'usage privé du client. Toute reproduction ou diffusion au profit de tiers, à titre gratuit ou onéreux, de tout ou partie de cette œuvre, est strictement interdite et constitue une contrefaçon prévue par les articles L 335-2 et suivants du Code de la Propriété Intellectuelle. L'éditeur se réserve le droit de poursuivre toute atteinte à ses droits de propriété intellectuelle devant les juridictions civiles ou pénales. »

© NiL éditions, Paris, 2011

EAN 978-2-84111-561-7

Ce document numérique a été réalisé par Nord Compo

Aux Français.

1
CHEF DE L’ÉTAT

Le lendemain de mon élection, j’assiste en compagnie de François Mitterrand, sur les Champs-Élysées, aux cérémonies du cinquantième anniversaire de la victoire du 8 mai 1945. Nous sommes assis côte à côte dans la tribune présidentielle, bavardant de manière amicale et détendue. Sans déroger à sa réserve habituelle, le chef de l’État manifeste à mon égard une cordialité qui n’a rien de feint ni d’ostentatoire. En dépit du soutien officiel qu’il a apporté au candidat socialiste, il ne paraît pas mécontent, en réalité, que les Français aient fait un choix différent de celui qu’il préconisait. Tout me laisse même à penser qu’il préférait secrètement avoir pour successeur un homme extérieur à sa famille politique, dont il n’aurait à subir ni querelle d’héritage ni « devoir d’inventaire ». Sans doute y voyait-il le gage d’une passation de pouvoir plus apaisée…

J’ai été l’adversaire de François Mitterrand avant de devenir son Premier ministre. Aujourd’hui me voici en charge de sa succession. Quels qu’aient été nos désaccords antérieurs, j’ai conscience du lien particulier qui nous unit désormais et qui dépasse nos seuls rapports personnels, si bons soient-ils. Ce lien se fonde avant tout sur la mission primordiale, qui nous a été confiée par le peuple français, d’assumer l’un après l’autre le destin de la nation, de préserver sa cohésion, sa place dans l’Histoire et son rayonnement dans le monde. Toute présidence nouvelle est porteuse d’un espoir et d’une légitime volonté de changement. Mais son devoir est aussi de veiller à la sauvegarde d’une nécessaire continuité, d’assurer la permanence des valeurs, des principes et des traditions qui ont forgé l’identité de notre peuple et restent les meilleurs garants de son unité. C’est ce qui confère à la fonction présidentielle, telle que l’a conçue et incarnée le général de Gaulle, son caractère sacré et inaliénable.

On n’accède pas à la magistrature suprême sans une volonté tenace, constante d’y parvenir, ni l’intime conviction, chevillée au corps, du destin qui nous y conduit. L’une et l’autre m’ont été très utiles au cours des dernières années pour ne jamais renoncer à une ambition que beaucoup jugeaient irréalisable. Pour tout dire, je n’ai douté à aucun moment que, après deux échecs successifs, cette troisième tentative serait couronnée de succès. D’abord parce que j’avais tiré les leçons de mes échecs précédents, en m’affranchissant peu à peu d’une appartenance trop partisane qui limitait ma relation avec les Français et m’empêchait de mieux percevoir la réalité concrète des problèmes qu’ils devaient affronter. Ensuite parce que l’expérience d’une traversée du désert dont j’avais moi-même pris le risque en laissant à un concurrent inattendu la responsabilité du gouvernement s’est révélée une épreuve bénéfique et même

salutaire. Je lui dois en grande partie d'avoir acquis la distance et le recul nécessaires à l'exercice du pouvoir présidentiel, tel que d'autres l'ont pratiqué avant moi.
J'ai beaucoup appris à ce sujet de la plupart de mes prédécesseurs. En premier lieu, bien sûr, du général de Gaulle, au cours des trop brèves années où j'ai eu l'honneur d'être dans son gouvernement. Habité par sa fonction au point de se confondre avec elle, le Général personnifiait l'État dans ce qu'il a de plus fort, de plus élevé et de plus exigeant. « Il n'y a de France que grâce à l'État », rappelait-il peu après son retour au pouvoir, lui qui savait tout ce que la dégradation de ses institutions avait coûté à la France de défaites, de souffrances et d'humiliations. L'État était une véritable mystique pour de Gaulle et il le servait comme tel. Si son modèle reste écrasant et naturellement inimitable, j'ai toujours jugé essentiel de m'y référer et de m'en inspirer.
J'ai reçu du président Pompidou, comme tous ceux qui ont travaillé à ses côtés, un exemple de détermination, de dignité, de rigueur et de maîtrise de soi qui a beaucoup compté dans la haute idée que je me fais du rôle dévolu au chef de l'État et de la responsabilité qui lui incombe. En l'observant dans l'accomplissement de sa tâche, je n'ai cessé de mesurer tout ce que celle-ci requiert de ténacité, de courage et d'abnégation. Georges Pompidou ne portait pas sur lui le poids de l'Histoire, mais son enracinement dans la terre de France, l'humanisme dont il était pétri, la culture vaste et éclectique qu'il avait acquise, alliée à une intelligence exceptionnelle, lui ont permis d'assurer la difficile succession du Général en imprimant sa propre marque sur le fonctionnement des institutions. Homme de tolérance et de mesure, il sut démontrer que ces institutions n'étaient pas seulement faites pour les temps héroïques, mais qu'elles offraient au pays une chance durable d'équilibre et de stabilité.
François Mitterrand eut la sagesse et l'habileté de s'adapter, à son tour, à un système institutionnel qu'il avait pourtant combattu dès sa mise en place et critiqué sans relâche jusqu'à sa propre accession au pouvoir. Il comprit que sa légitimité, à moins de se tromper de fonction, dépendrait de sa capacité à dépasser les clivages idéologiques, à incarner la France dans toute sa diversité et à rassembler le peuple français dans son entier. Il ne suffit pas de remporter une élection présidentielle pour s'imposer comme le « président de tous les Français », selon la formule consacrée. Y parvenir exige à tout le moins une certaine évolution personnelle, la prise de conscience d'une métamorphose nécessaire et même indispensable, sous peine de ne jamais franchir le simple statut de chef de parti.
Porté par un sens de l'État et une intelligence politique indiscutables, François Mitterrand s'est vite identifié à l'autorité souveraine que la Constitution lui

octroyait et dont il était toujours prompt et attentif, je puis en témoigner, à affirmer la prééminence qui s'y rattache. Chez lui, la capacité de décision allait de pair, dans sa manière d'être comme de gouverner, avec une maîtrise du temps et un art du détachement qui sont aussi la marque d'un authentique chef d'État. J'en retirai quelque enseignement quant à la meilleure façon de conduire les affaires du pays, même si mon propre caractère m'incite davantage au mouvement et à l'action immédiate.

Lorsque nous nous retrouvons, en ce 8 mai 1995, François Mitterrand m'exprime en confidence son souhait de demeurer quelques jours supplémentaires à l'Élysée avant de déménager. « Rassurez-vous, me dit-il en riant, je ne vous ferai pas attendre aussi longtemps que Giscard m'a fait attendre après mon élection. Mais vous savez ce que c'est : en quatorze ans on finit par accumuler beaucoup de choses. Cela prend du temps de faire les cartons et je ne suis pas si alerte. » J'accède spontanément à sa demande, le sachant en effet très fatigué, mais ce n'est qu'au moment de notre passation de pouvoir que j'en découvrirai la véritable raison…

En attendant mon entrée en fonction, fixée au 17 mai, je mets à profit cette période de transition pour me préparer à cette mutation personnelle dont je parlais et qui passe par l'acceptation d'une nouvelle solitude. Le temps présidentiel impose du recul, de la distance et de la hauteur. Autour de moi règnent l'impatience et la fébrilité des lendemains de victoire. La pression médiatique est incessante. Les rumeurs abondent déjà quant au choix du futur Premier ministre et à la composition du gouvernement. Je n'entends pas me laisser déborder par les attentes et les sollicitations des uns et des autres. Ayant enfin atteint le but que je m'étais fixé, j'éprouve le besoin de prendre un peu de champ par rapport aux tensions et à l'agitation politique des derniers mois. Ce temps d'apaisement et de décantation me sera très utile pour affronter, avec le plus de sérénité possible, la tâche qu'il me revient d'assumer. Il doit être pour moi comme un rite de passage entre ma situation de candidat et celle de président élu, nouveau maillon de la chaîne républicaine.

Retranché le plus souvent dans mon bureau de l'Hôtel de Ville, je reçois, consulte à intervalles réguliers ceux qui ont œuvré à mes côtés durant la campagne électorale et feront partie du futur gouvernement ou de mon équipe rapprochée à l'Élysée. Je suis résolu à agir vite, une fois installé aux commandes, à engager sans délai les réformes attendues par les Français. Il me faut donc doter le pays d'une équipe dirigeante forte, cohérente et déterminée. Et, dans l'immédiat, désigner le Premier ministre qui en aura la responsabilité à mes côtés. Celui-ci ne saurait être à mes yeux qu'un homme avec lequel je me sente pleinement en confiance et en harmonie et dont j'ai éprouvé de longue date

la fidélité, sans parler de son expérience de l'État. C'est pourquoi mon choix s'est porté très tôt sur Alain Juppé.
Beaucoup espèrent, je ne l'ignore pas, que je nomme un chef de gouvernement apparemment plus en accord avec l'un des thèmes fondateurs de la campagne présidentielle, la « fracture sociale ». Ils pensent, bien sûr, à Philippe Séguin. Son engagement a beaucoup compté dans le combat commun que nous venons de mener pour faire triompher une certaine idée de la France et du gaullisme à laquelle nous sommes l'un et l'autre attachés. Je lui dois sans aucun doute une grande partie de ma victoire. J'admire sa stature intellectuelle, sa rigueur morale et la force de ses convictions qu'il sait exprimer avec un talent oratoire exceptionnel. De surcroît, Philippe Séguin a été un excellent ministre des Affaires sociales et de l'Emploi dans le gouvernement de cohabitation que je dirigeai, entre 1986 et 1988. Mais le moins qu'on puisse dire est que notre collaboration ne fut pas de tout repos. La moindre contrariété, le moindre désaccord pouvaient blesser Philippe Séguin et soulever chez lui des tempêtes fracassantes qui mettaient du temps à retomber et s'apaiser. Il n'était pas rare, dans ces cas-là, qu'il m'adresse des lettres orageuses ou qu'il refuse de me prendre au téléphone après avoir brutalement interrompu notre conversation quelques instants auparavant. Philippe Séguin était ainsi, fougueux, exigeant, passionné, mais imprévisible et incontrôlable. Je ne suis pas sûr, pour tout dire, que sa personnalité fût adaptée à la fonction de Premier ministre, même s'il avait, naturellement, toute la compétence pour l'occuper.
Mon entente avec Alain Juppé n'a nul besoin, quant à elle, d'être démontrée. Voici plus de vingt ans que j'ai trouvé auprès de lui d'abord le collaborateur et le conseiller, puis l'adjoint et le ministre d'une compétence sans faille, auquel j'ai pu me fier en toutes circonstances. Son soutien ne m'a pas fait défaut dans les périodes difficiles où mon destin présidentiel paraissait dans l'impasse. Cette fidélité est toujours allée de pair chez Alain Juppé avec une grande franchise à mon égard, dénuée de tout souci de complaisance. Ses points de vue sont toujours nets, directs, étayés, argumentés, quitte à se voir reprocher par d'autres, qui le connaissent mal, une certaine raideur. En réalité, sous son aspect parfois rigide, Alain Juppé est un homme d'une profonde sensibilité et d'une extrême pudeur, qui répugne tout autant aux effusions faciles qu'à la moindre démagogie. Il se livre peu. C'est d'ailleurs un de nos traits communs et sans doute une des raisons de cette compréhension mutuelle qui ne s'est jamais démentie.
Fait assez rare en politique, notre relation a toujours ignoré le rapport de force. Nous n'avons jamais été rivaux et sommes restés soudés par l'ambition d'une réussite au service des mêmes idéaux et d'une semblable vision de la France. Le partage des rôles entre l'Élysée et Matignon peut se révéler une épreuve

redoutable, je le sais d'expérience. Mais j'ai confiance dans notre tandem, lequel n'a pas attendu l'exercice du pouvoir pour vérifier sa solidité.
Notre préoccupation immédiate est de préparer la composition du prochain gouvernement. Celle-ci doit tenir compte de la nécessité de ressouder une majorité ébranlée par les conflits et les divisions survenus lors de la campagne présidentielle. Mais elle doit plus encore illustrer notre volonté de changement et de rénovation. C'est pourquoi j'ai considéré d'emblée, peut-être à tort, que les principaux ministres balladuriens ne sauraient y être associés. Je pensais que leur présence ne pourrait être que mal ressentie par une opinion impatiente de voir mise en place une politique différente de celle suivie au cours des deux dernières années. De surcroît, certains d'entre eux passaient pour m'avoir « trahi » et leur faire de nouveau confiance risquait de paraître… inopportun.
Nous nous trouvons à cet égard devant une situation d'autant plus complexe que je me suis engagé, entre les deux tours, auprès de l'ensemble des parlementaires qui m'ont apporté leur soutien, à ne pas dissoudre l'Assemblée nationale, une fois élu. Cette promesse, que les circonstances politiques du moment m'ont imposée, nous privera sans doute, comme nous ne tarderons pas à le vérifier, d'une majorité qui nous soit pleinement acquise et se montre à tout le moins disposée à soutenir notre action sans trop de réserve. À l'évidence, une Assemblée nouvelle, constituée dans la foulée de l'élection présidentielle, eût permis au Premier ministre et à son équipe de bénéficier d'une légitimité plus assurée. Mais la question d'une éventuelle dissolution ne s'est pas même posée à ce moment-là, tant il allait de soi, pour Alain Juppé comme pour moi-même, que l'engagement pris à ce sujet devait être respecté. Tout au plus espérions-nous que l'élan de la victoire contribuerait à apaiser les tensions et fédérer les énergies.
Établir davantage de proximité entre l'État et les citoyens, rétablir ce lien fondamental qui donne tout son sens à notre vie démocratique, telle est la première exigence qui m'anime à la veille de ma prise de fonctions. C'est pour moi l'une des conditions essentielles de ce pacte républicain que j'aurai la mission de défendre et de sauvegarder. Il ne suffit pas d'invoquer de grands principes pour garantir leur pérennité. Encore faut-il se donner les moyens de les faire respecter, tant dans l'exercice du pouvoir politique que dans le fonctionnement de l'État. Cela suppose avant toute chose de combler le fossé de défiance et d'incompréhension qui n'a cessé de se creuser entre le peuple et ceux qui, censés servir ses intérêts, ont trop souvent fait preuve d'inertie, d'impuissance et de résignation.
Au cours de ma dernière campagne électorale, qui fut en réalité un long tête-à-tête avec les Français, j'ai mesuré à quel point l'un de nos devoirs les plus urgents est non seulement de restituer à l'État républicain ses véritables missions

au service d’une politique économique et sociale à la fois plus juste et plus ambitieuse, mais aussi de rénover la façon de gouverner, de lui insuffler plus de dynamisme et d’efficacité, de la rendre plus simple, ouverte et transparente. Devoir de vérité, de volonté, d’humilité, qui vaut en premier lieu pour le chef de l’État. Investi d’un pouvoir souverain, il n’en demeure pas moins un fils de la République, un citoyen parmi les autres. Si élevée soit l’idée que je me fais de sa fonction, je ne crois pas à cette dimension proprement monarchique qu’il est convenu de lui attribuer. La vocation du président est, certes, de se tenir au-dessus de la mêlée pour mieux rassembler et se porter garant de tout ce qui fait l’histoire, le destin, l’âme de la nation. Mais ses prérogatives lui font aussi obligation de s’engager pleinement dans la conduite des affaires du pays, en vertu de cette relation directe qu’il est le seul à détenir avec le peuple tout entier. C’est l’esprit même des institutions telles que les a voulues et forgées le général de Gaulle, en réaction à la démission de l’État et de ses dirigeants. Pour y remédier, la Ve République est parvenue, sous l’autorité de son créateur, à réconcilier efficacité de l’action et légitimité démocratique sur la base d’un principe fondamental : tout commence avec le peuple, tout émane du peuple. Élu au suffrage universel, le chef de l’État incarne ce principe, qui lui impose notamment de donner la parole aux Français sur les sujets qu’ils jugent essentiels pour l’avenir du pays. C’est pourquoi j’ai résolu d’étendre le champ d’application du référendum aux grandes questions de société et de soumettre au Parlement un projet de loi en ce sens. Consulter le peuple, c’est bien sûr prendre le risque d’être désavoué, et il arrivera que le résultat des urnes ne soit pas exactement conforme à celui que j’espérais. Mais je vois dans cette procédure le gage d’une plus grande vitalité démocratique, qui s’inscrit parfaitement dans la tradition gaulliste.

Premier président issu de cette famille politique à accéder à l’Élysée depuis vingt et un ans, je tiens à aller me recueillir, le 17 mai, jour de mon investiture, sur la tombe du général de Gaulle à Colombey-les-Deux-Églises. Ce déplacement, accompli dans la plus grande discrétion, ne sera rendu public qu’à mon retour à Paris afin de préserver son caractère personnel. À sept heures du matin, mon plus proche conseiller, Maurice Ulrich, téléphone au maire de Colombey, Jean Raullet, pour lui annoncer que l’hélicoptère du futur président de la République se posera dans la prairie du village moins d’une demi-heure plus tard. Le maire, aussitôt accouru, me conduit, à bord de sa Twingo rouge, jusqu’au cimetière du village. Après y avoir déposé une gerbe en forme de croix de Lorraine, je reste seul, sous la pluie, pendant de longues minutes, face à cette modeste pierre tombale qui porte les noms de Charles, d’Yvonne et d’Anne de Gaulle. L’émotion de me retrouver ici en pareille circonstance se mêle en moi à un

profond sentiment de gratitude et d'admiration vis-à-vis de l'homme d'État à qui notre pays doit d'avoir à plusieurs reprises reconquis sa grandeur, sa dignité et son indépendance. Héritage exigeant qu'il me revient aujourd'hui d'assumer dans un contexte national et international qui a certes beaucoup évolué depuis vingt-cinq ans, mais où le rôle et le message spécifiques de la France demeurent plus que jamais nécessaires à l'équilibre du monde.

En rentrant de Colombey, je gagne le palais de l'Élysée. Le président Mitterrand m'accueille sur le perron d'honneur, puis me convie à l'accompagner dans son bureau pour la traditionnelle passation des pouvoirs. En entrant dans la pièce, je marque un temps d'arrêt, étonné de ne pas retrouver le décor habituel. François Mitterrand observe ma réaction de son air malicieux. À mon insu, il a fait réaménager le bureau tel qu'il était quand le général de Gaulle a quitté le pouvoir et remettre aux mêmes emplacements le mobilier de l'époque. C'est la raison pour laquelle il m'avait demandé de différer de quelques jours son propre départ de l'Élysée. François Mitterrand a voulu faire un geste à mon égard et il a trouvé le bon geste. Je lis dans ses yeux cette lueur de satisfaction que je lui connais bien : celle de l'homme qui vient de réussir son « coup ». Mais il paraît surtout heureux de m'avoir fait plaisir…

Nous nous entretenons pendant près d'une heure, dans un climat toujours empreint de la même cordialité. Contrairement à ce qu'on peut imaginer, une passation de pouvoirs reste un exercice des plus formels. Tout est parfaitement réglé, mis au point à l'avance. Ce n'est ni le lieu ni le moment où l'on échange les grands secrets d'État, hormis celui du code nucléaire dont la transmission constitue elle-même un acte avant tout symbolique. Le président sortant communique à son successeur ce qu'on appelle son « testament » et qui n'est rien d'autre, en fait, que la liste de ses « protégés » qu'il souhaite voir reclasser. François Mitterrand me remet la sienne qui ne me paraît pas exorbitante. Je lui promets de faire en sorte que tous ses collaborateurs mentionnés bénéficient dans les meilleurs délais d'une nouvelle affectation. Ce sera le cas pour la plupart d'entre eux, à l'exception de son directeur de cabinet, le préfet Chassigneux, mais pour des raisons réellement indépendantes de ma volonté. Le président Mitterrand me demande de lui confier la direction d'Aéroports de Paris, dès que le poste se libérera. Rien ne s'y oppose de mon côté. Mais le titulaire ne se montrant guère enclin à se retirer, il me faudra attendre plusieurs années avant de tenir cette ultime promesse.

En ce qui le concerne, lui, directement, je demande à François Mitterrand de bien vouloir me signaler toute difficulté qu'il rencontrerait dans sa nouvelle vie et pour laquelle je serais susceptible de lui venir en aide. Je pense, bien sûr, sans le lui dire, à ses problèmes de santé dont la gravité n'est plus un mystère pour

personne. Le 8 mai, lors du déjeuner officiel donné en l'honneur des chefs d'État venus assister aux cérémonies du cinquantième anniversaire, il a confié à mon épouse qu'il était pressé de nous voir arriver, tant il souffrait « atrocement », contraint désormais à porter une minerve pour calmer la douleur qui s'est emparée de ses cervicales. Mais, avec sa pudeur habituelle, François Mitterrand préfère me demander de prendre soin, avant toute chose, des petits colverts qu'il a fait introduire dans le parc de la présidence. « Je sais que vous avez un labrador, me dit-il, inquiet de leur devenir. Essayez de faire en sorte qu'ils ne soient pas dévorés en deux jours. » Je lui assure que je veillerai à les protéger.
Le plus important, et le moins connu, est le soutien financier que l'Élysée, sous ma présidence, apportera à l'Institut François-Mitterrand, dont Hubert Védrine et André Rousselet ont été, avec Roland Dumas, les principaux initiateurs. Chargé de défendre la mémoire de l'ancien président, cet institut verra le jour grâce à l'aide très substantielle qu'il me paraîtra légitime de lui accorder. Au-delà de la personnalité et du destin de François Mitterrand, il a pour mission d'éclairer et expliquer l'action menée durant ses deux septennats qui font désormais partie intégrante de notre histoire nationale. Le soutenir est à mes yeux un acte d'utilité publique, ainsi qu'une marque de respect vis-à-vis de mon prédécesseur, dont j'estime à la fois plus digne et plus fécond de contribuer à mieux faire connaître l'œuvre accomplie que de se contenter de la juger ex abrupto.
Notre entretien terminé, François Mitterrand me souhaite simplement « bonne chance ». Son émotion, bien que toujours soigneusement maîtrisée, est perceptible lorsqu'il sort du bureau qui fut le sien pendant quatorze ans. Bousculant quelque peu le protocole qui voudrait que nous nous saluions sur le perron de l'Élysée, je le raccompagne jusqu'au pied des marches. Nous échangeons une longue poignée de main avant de nous séparer. Pensif, je regarde sa voiture quitter lentement la cour du palais, franchir le porche et disparaître dans la rue du Faubourg-Saint-Honoré, où la foule massée sur le trottoir d'en face se montre plus chaleureuse que lors du départ de son prédécesseur, Valéry Giscard d'Estaing, en mai 1981.
Puis je rejoins la salle des fêtes, où m'attend la foule des invités venus assister à la cérémonie d'investiture. En entrant dans la pièce, mon premier regard est pour Bernadette. Nous échangeons un bref sourire, où se mêlent autant de tendresse que de connivence. La même expression de bonheur et de fierté contenus se lit dans les yeux de ma fille Claude. Accompagnée de sa grand-mère maternelle, Mme Jean de Courcel, Laurence est présente elle aussi, un peu en retrait, passant presque inaperçue tant ses apparitions publiques sont rares. Elle s'effacera sitôt la cérémonie terminée…
Lorsqu'il prend la parole pour proclamer mon élection, j'ai plaisir à entendre le

président du Conseil constitutionnel, Roland Dumas, ami et ancien ministre de François Mitterrand, se déclarer « heureusement impressionné par les conditions dans lesquelles a été transmis l'exercice de la responsabilité présidentielle » et reconnaître que celles-ci « font honneur à notre démocratie ». Jamais, en effet, depuis la fondation de la Ve République, passation de pouvoir ne s'était déroulée de manière aussi naturelle et dépassionnée.
Dans ma première allocution de chef de l'État, c'est d'abord sur cet esprit de tolérance et de continuité que je tiens à mettre l'accent en affirmant que « l'élection présidentielle n'a pas vu la victoire d'une France contre une autre, ni d'une idéologie contre une autre, mais la victoire d'une France qui veut se donner les moyens d'entrer forte et unie dans le troisième millénaire ». À la lumière de ce qui vient de se passer, chacun comprend que cette déclaration préliminaire n'est en rien démagogique ou artificielle. Elle se fonde, en effet, sur la conviction qu'une des missions premières du président de la République est bien de privilégier en toute circonstance la cohésion nationale, et non les facteurs d'affrontement et de division. Un État fort, c'est aussi une nation rassemblée.
À mes yeux, le respect de l'autre et la recherche du consensus sont parfaitement compatibles avec l'affirmation d'une volonté politique et des choix qui en découlent, pour peu que ceux-ci restent fidèles aux valeurs fondamentales de notre République. C'est aussi tout le sens du message que j'adresse aux Français ce jour-là. J'y souligne mon ambition d'une France à la fois plus unie, plus juste et plus entreprenante, soucieuse de sa souveraineté, mais tout aussi déterminée à s'ouvrir davantage sur l'Europe et le monde :

La campagne qui s'achève a permis à notre pays de se découvrir tel qu'il est, avec ses cicatrices, ses fractures, ses inégalités, ses exclus, mais aussi avec son ardeur, sa générosité, son désir de rêver et de faire du rêve une réalité. La France est un vieux pays, mais elle est aussi une nation jeune, enthousiaste, prête à libérer le meilleur d'elle-même pour peu qu'on lui montre l'horizon, et non l'étroitesse du mur clos. Je voudrais que, plus assurés de leur avenir personnel, tous nos compatriotes se sentent partie prenante d'un destin collectif. Je voudrais que ces années, lourdes d'enjeux, mais ouvertes à tous les possibles, les voient devenir plus confiants, plus solidaires, plus patriotes, et en même temps plus européens, car la force intérieure est toujours la source d'un élan envers l'extérieur.

À soixante-deux ans, une certaine expérience du pouvoir m'a immunisé contre toute forme d'idéalisme ou d'utopie dans la vision des grands problèmes qui se posent à notre société et la façon, surtout, dont on doit essayer de les résoudre. Je

sais que c’est à l’épreuve des réalités qu’on mesure la validité d’un projet de gouvernement et à leur contact qu’on se voit parfois contraint de réviser ou différer telle action ou telle réforme qu’on pensait immédiatement réalisable. Mais l’élément primordial pour mener à bien ce qu’on croit nécessaire d’entreprendre reste la volonté politique d’y parvenir et, à travers elle, le refus de céder à ces maux si répandus qui s’appellent le fatalisme et la résignation. L’un et l’autre sont étrangers à mon tempérament et, plus encore, à l’idée que je me fais de notre pays.

Un sentiment délétère tend alors à se propager dans l’opinion comme parmi les élites, selon lequel la France, devenue une puissance mineure, serait vouée à un déclin inéluctable. Minés par le conformisme ou les effets de mode, nombre d’experts, d’intellectuels et, hélas ! de dirigeants ne croient plus possible d’empêcher la dilution du politique dans les jeux de miroirs de la société du spectacle. Beaucoup d’entre eux en sont arrivés à douter que la France ait les moyens de préserver, dans les décennies à venir, son influence et son rayonnement. Les plus pessimistes ont déjà pris leur parti de son retrait définitif de l’Histoire où elle ne serait plus destinée qu’à occuper un rôle d’arrière-plan. À l’heure de la mondialisation, les Français ne pourraient plus prétendre, en somme, qu’à un statut de citoyens de seconde zone du village planétaire.

Tout en moi s’insurge contre cet état d’esprit qui voudrait qu’une nation comme la nôtre doive s’en remettre, pour accomplir son destin, à un « ordre mondial » censé tout régler et contrôler à sa place. J’ai pleine confiance, quant à moi, dans la capacité de la France à relever les défis de tous ordres auxquels elle sera confrontée et dans son aptitude à jouer un rôle de premier plan dans l’évolution du monde.

Au cours de l’après-midi, en remontant les Champs-Élysées jusqu’à la place de l’Étoile, je remarque la présence de nombreux jeunes parmi la foule qui acclame le nouveau président. Certains hissent des banderoles ou des pancartes fêtant l’événement, d’autres courent dans les contre-allées en scandant mon nom. Cette victoire qu’ils célèbrent avec tant d’enthousiasme est d’abord la leur. Je sais ce qu’elle représente pour eux et la part déterminante qu’ils y ont prise. C’est la victoire d’une génération résolue à s’affranchir de tout dogme idéologique et à saisir, sans idée préconçue, les formidables opportunités que lui offre, dans tous les domaines, un monde qui n’a jamais paru aussi ouvert, prometteur, même s’il n’a rien perdu en lui-même de sa complexité.

Dernier président français du XX e siècle, je serai surtout celui qui aura la responsabilité exaltante d’accompagner l’entrée de notre pays dans le troisième millénaire et d’y faire fructifier ses atouts. Ce millénaire s’annonce porteur de bouleversements gigantesques, qui seront probablement la source d’autant de

progrès et d’innovations que de drames, de crises, de conflits et d’instabilité. C’est une civilisation de l’universel qu’il s’agira d’inventer dans le cadre d’une mondialisation qui doit être davantage maîtrisée pour être plus humanisée. La France aura à jouer un rôle à la fois de pionnier et de leader dans la création de ce nouvel ordre mondial. Lequel, à moins de laisser place à un chaos qui pourrait s’avérer fatal à l’humanité tout entière, exigera plus de solidarité, de coopération et de respect entre les peuples, comme plus d’équité dans le partage des ressources et des richesses.

*

Les débuts de la campagne présidentielle m’avaient révélé les avantages et les vertus de travailler avec une équipe resserrée. À cette époque, les rangs de ceux qui me soutenaient étaient devenus plus clairsemés. On ne se bousculait guère pour travailler à mes côtés. La suite prouvera qu’il peut suffire d’un état-major restreint et déterminé pour remporter la plus difficile des batailles. C’est la même concentration d’énergies, gage de cohérence et d’efficacité, que je souhaite retrouver autour de moi dans l’exercice du pouvoir.

Dans cet esprit, le premier objectif est de mettre sur pied un gouvernement moins pléthorique qu’il n’est de tradition sous la Ve République. Alain Juppé s’y emploie activement dès sa nomination officielle au poste de Premier ministre. Mais le fait est que nous nous heurtons très vite, lui comme moi, à d’autres impératifs, inhérents à la formation de tout gouvernement. Il s’agit, comme toujours, de parvenir à un juste équilibre ou au meilleur dosage possible entre les différentes familles de la majorité, entre les territoires, les sexes, les catégories d’âge ou de profession, entre le souci de faire émerger des équipes nouvelles et celui de s’appuyer sur des femmes et des hommes d’expérience. Il s’agit aussi de récompenser la fidélité de ceux qui n’ont jamais failli dans les heures les plus difficiles ou qui ont pris le risque politique, pour me rejoindre, de s’affranchir des mots d’ordre de leur propre parti. Autant de critères et de nécessités qui ne vont pas dans le sens d’une réduction de l’équipe gouvernementale…

Parmi les quarante et un ministres, ministres délégués et secrétaires d’État qui composent finalement le premier gouvernement Juppé, la jeune génération politique, incarnée par François Baroin, Corinne Lepage ou Hervé Gaymard, est largement représentée. En outre, un quart de ses membres est constitué de femmes, proportion d’une ampleur jamais atteinte sous la Ve République. Aux commandes des grands ministères on retrouve, hormis Philippe Séguin qui a préféré conserver la présidence de l’Assemblée nationale, mes principaux coéquipiers de la campagne présidentielle. Certains d’entre eux sont des compagnons de longue date et des amis chers, tels Jean-Louis Debré et Jacques Toubon, qui se voient confier respectivement le ministère de l’Intérieur et celui

de la Justice. Issus des autres courants politiques qui m'ont apporté leur soutien, Hervé de Charette prend en charge les Affaires étrangères, Alain Madelin les Finances et l'Économie, Charles Millon la Défense et Jacques Barrot les Affaires sociales. Un seul ministre garde les fonctions qu'il occupait dans le gouvernement précédent, le président du CDS, François Bayrou, maintenu à l'Éducation nationale, où il s'est bien acquitté d'une tâche qui n'est pas réputée des plus commodes.

Fidèle à la règle de nos institutions, qui veut que la responsabilité de la politique gouvernementale incombe au seul Premier ministre, j'ai de surcroît acquis la conviction, l'expérience aidant, que le président doit pouvoir compter, à Matignon, sur un homme assez fort pour mettre en œuvre ses directives et assurer la conduite de la majorité parlementaire. À cet égard, Valéry Giscard d'Estaing m'a surtout appris, au cours de nos deux années de collaboration, que restreindre l'autorité du Premier ministre conduit inévitablement à affaiblir celle du chef de l'État. Voilà ce qu'il ne faut jamais faire. Les deux sont en réalité indissociables.

Au-delà de la confiance qui doit lier les deux têtes de l'Exécutif, la répartition des rôles doit être claire. Au chef de l'État de veiller à la cohésion nationale, d'être le moteur et l'acteur de la politique internationale et de fixer un cadre précis à l'action du gouvernement. De Valéry Giscard d'Estaing, je ne partageais pas la conception d'un Élysée s'occupant de tout, tranchant et décidant de tout. Ce n'est pas la vocation de la présidence de la République et elle n'a pas, contrairement à la Maison-Blanche, les moyens financiers et matériels de le faire. En France, une telle conception ne peut conduire qu'à la confusion des pouvoirs, à la perte de responsabilité gouvernementale et administrative et, pour finir, à une forme d'inefficacité et d'immobilisme.

C'est pourquoi l'une des premières consignes que je donnerai à l'équipe de mes propres conseillers sera de veiller au respect des prérogatives de chaque ministre avec lequel ils auront à collaborer et de ne jamais empiéter sur ses attributions. Aucun d'eux ne saurait s'ériger en censeur des membres du gouvernement et moins encore, il va sans dire, chercher à s'imposer aux yeux de l'opinion comme le véritable détenteur d'un pouvoir qui ne lui appartient pas. En dehors des « domaines réservés » du chef de l'État, la défense nationale et la diplomatie, l'Élysée n'a pas vocation à devenir un poste de contrôle du travail ministériel. Ce ne doit pas être le lieu où « tout se passe », mais celui où s'élaborent les grandes orientations qui déterminent l'avenir de la nation. Et non, là encore, à l'écart ou en dehors du Premier ministre et de son gouvernement, mais en coordination étroite et permanente avec l'un et l'autre.

En confiant à Dominique de Villepin les fonctions de secrétaire général de

l'Élysée, j'ai l'assurance que tout sera fait pour garantir, dans l'action quotidienne, cette parfaite entente entre les deux pôles de l'Exécutif. Ancien directeur du cabinet d'Alain Juppé au ministère des Affaires étrangères, il me paraît le mieux qualifié pour entretenir et préserver à tout moment avec l'équipe de Matignon et son interlocuteur direct, Maurice Gourdault-Montagne, une coopération que je sais indispensable au bon fonctionnement de l'État.
Je n'ai pas choisi Dominique de Villepin pour cette seule raison. Le plus difficile, dans l'exercice du pouvoir, est de se doter de collaborateurs qui osent affirmer ce qu'ils pensent à celui qui les dirige, sans craindre de lui déplaire, ni se contenter d'abonder dans le sens de ce que lui, selon eux, souhaite entendre. Le phénomène de cour est inhérent au fonctionnement des entourages. C'est un mal inévitable qui peut devenir fatal si l'on ne dispose pas de solides contre-feux pour en limiter les effets. Homme de caractère comme on en dénombre peu au sein de l'appareil d'État, inventif, fougueux, stimulant, riche d'une expérience internationale acquise dès sa jeunesse, peu enclin à masquer ses convictions ou à atténuer ses jugements, Dominique de Villepin est un excellent antidote à cet esprit courtisan où la servilité le dispute toujours au conformisme.
Je sais pouvoir compter sur sa franchise et sa loyauté depuis ce jour, au tout début des années quatre-vingt, où, alors jeune diplomate et déjà intégré à l'équipe de mes conseillers à la Mairie de Paris, il me recommanda sans ménagement de renoncer à un discours de politique étrangère sur lequel j'avais sollicité son opinion. Il me le renvoya flanqué d'un commentaire où il m'expliquait, en bref, que je risquais, en le prononçant, de passer pour un « zozo » sur la scène internationale. Je le convoquai aussitôt à l'Hôtel de Ville pour lui dire, en tête à tête, que c'était de collaborateurs de son genre dont j'avais le plus besoin et lui promettre que nous serions appelés tôt ou tard à travailler ensemble à un autre niveau.
Sans qu'on le sache, Dominique de Villepin a été dans l'ombre un de mes relais les plus efficaces durant la campagne présidentielle. Ses responsabilités au Quai d'Orsay et sa position stratégique auprès d'Alain Juppé lui permettaient d'être mieux renseigné, sur la plupart des sujets, que je ne l'étais moi-même à ce moment-là. Je lui dois d'avoir ainsi pu bénéficier d'informations de première main sur les affaires gouvernementales, l'imminence de certaines défections me concernant et les intrigues qui se tramaient contre nous dans l'entourage de mon concurrent. Il s'employa efficacement à désamorcer l'une d'entre elles, qui cherchait, de toute évidence, à m'atteindre à travers mon épouse et dont l'origine ne faisait guère de doute à mes yeux.
Nos destins politiques se sont liés durant cette période fertile en trahisons en tous genres. Avant même d'être élu à la présidence de la République, il était acquis

qu’en cas de victoire je ferais appel à Dominique de Villepin pour prendre en main le secrétariat général de l’Élysée. Une telle responsabilité requiert des hommes ayant sa conception exigeante et passionnée du service de l’État. Dominique de Villepin se fait, à juste titre, une haute idée de sa fonction. Pour lui, l’ambition d’agir et d’entreprendre ne saurait se passer de culture, de style et d’idéal. Il possède les trois avec un égal brio. Est-il trop enclin à s’enflammer, à se laisser emporter par ses élans, comme lui en font grief ceux qui ont de la France une vision plus étriquée ? Au moins ne pèche-t-il pas, comme tant d’autres, par manque d’audace, de souffle et de hauteur de vue. De telles qualités importent à mes yeux, même s’il m’appartient, en dernier ressort, de toujours faire la part des choses entre ce que l’on me dit et ce que je pense.
Je souhaite que la hiérarchie élyséenne, telle qu’elle se met en place sous l’autorité du secrétaire général, garde un caractère collégial et diversifié. J’ai toujours eu besoin de sentir s’exprimer librement autour de moi cette intelligence collective qui constitue le meilleur garde-fou à l’exercice solitaire du pouvoir. Il serait au demeurant inconcevable, dans nos démocraties modernes, que la prise de décision, responsabilité exclusive du chef de l’État, ne s’appuie pas au préalable sur une consultation quasi permanente de tous ceux qui ont précisément pour mission de la préparer. La confrontation des idées, des points de vue, des analyses est devenue plus que jamais nécessaire aux dirigeants face à la complexité croissante des problèmes qu’ils ont à affronter dans tous les domaines de la vie nationale et internationale. J’ai expérimenté cette méthode de travail bien avant mon arrivée à l’Élysée et entends lui rester fidèle dans mes nouvelles fonctions. C’est pourquoi, à peine installé, j’ai pris soin de faire aménager une salle de réunion à l’emplacement du bureau qui jouxtait celui du Président et qu’occupait l’un des principaux conseillers de mon prédécesseur. Curieusement, le palais ne disposait d’aucun lieu conçu pour des séances de travail entre le chef de l’État et ses collaborateurs. Cette réorganisation n’a rien en soi de spectaculaire, mais elle me paraît assez symbolique de cette autre façon de gouverner qui sera la mienne.
D’entrée de jeu, je bénéficie du concours d’une équipe extrêmement motivée, efficace et compétente, mobilisée sans relâche pour la réussite de nos objectifs. Et cela avec d’autant plus de mérite qu’elle n’excède guère une trentaine de personnes, dont le travail se trouvera du même coup décuplé. La composition de ce groupe volontairement restreint fait apparaître une majorité de têtes nouvelles, associées à quelques « anciens » de l’Hôtel de Ville auxquels m’unissent de longues années d’engagement commun.
Promu secrétaire général adjoint de la présidence, Jean-Pierre Denis s’occupait jusqu’ici des dossiers économiques de la capitale. Il couvrira le même secteur à

l’Élysée, élargi aux affaires sociales, éducatives et culturelles. Esprit bien structuré, rapide, pragmatique, Jean-Pierre Denis possède une solide expérience des questions industrielles et financières, alliée à une connaissance parfaite du monde de l’entreprise. Pour le seconder dans chacun des domaines placés sous sa responsabilité, il pourra disposer de conseillers techniques de grande valeur, qu’il s’agisse d’Olivier Dutheillet de Lamothe, de Jean-François Cirelli, de Christine Albanel, d’Anne Chopinet-Duthilleul ou de Jean-François Lamour. Tous immédiatement opérationnels et fourmillant de projets comme d’initiatives.
Longtemps ambassadeur en Côte d’Ivoire, et très apprécié de Félix Houphouët-Boigny, Michel Dupuch m’est apparu le plus qualifié pour prendre en charge la cellule Afrique, distincte des questions diplomatiques proprement dites dont Jean-David Lévitte, assisté entre autres de Pierre Ménat, Bernard Émié et François Delattre, assurera le suivi sous mon autorité directe et celle du secrétaire général. C’est un fait acquis, et en quelque sorte sacralisé par le général de Gaulle, que la maîtrise de la politique étrangère, comme celle de la politique de défense, relève en priorité du chef de l’État, seul légitime pour définir les grandes lignes de la diplomatie française, conformément à sa vision globale des rapports internationaux. Ce qui ne doit pas l’empêcher de s’entourer des meilleurs experts en la matière…
Bertrand Landrieu prend la direction de mon cabinet. Plusieurs missions de confiance, notamment au ministère de l’Agriculture, m’ont déjà permis d’apprécier sa solidité, sa droiture et sa compétence. C’est un serviteur de l’État au sens le plus noble et rigoureux du terme. En tant que sous-préfet d’Ussel en 1974, puis préfet de la Haute-Vienne et du Limousin vingt ans plus tard, il a su, tout particulièrement en Corrèze, gagner l’estime des élus et s’attirer la sympathie de la population. Outre le contrôle du fonctionnement administratif et financier de l’Élysée, il reviendra à Bertrand Landrieu d’assurer la liaison avec le ministère de l’Intérieur pour tout ce qui concerne la sécurité du chef de l’État.
Fidèle entre les fidèles, Annie Lhéritier devient, pour sa part, mon chef de cabinet. Corrézienne de souche, avec tout ce que cela implique de fermeté de caractère et de sens du dévouement, c’est une de mes plus anciennes collaboratrices. Sûre, discrète, efficace, elle aura pour fonction de « tenir l’agenda » présidentiel et d’organiser mes déplacements.
La communication de l’Élysée sera officiellement placée sous la responsabilité de ma fille Claude, en tandem avec Jacques Pilhan, qui fut l’artisan souvent ingénieux de la stratégie médiatique de mon prédécesseur. On a beaucoup glosé sur le rôle de Claude à mes côtés et sur l’influence qu’elle aurait exercée. Le fait est qu’il existe entre nous une complicité indéfectible. Mais cette entente repose, dans le cas précis, sur une raison objective : le savoir-faire acquis par Claude

dans sa sphère d'activité et dont elle a fait la démonstration avec éclat durant la campagne présidentielle. Elle est aujourd'hui devenue une très bonne professionnelle de la communication, sans doute la mieux placée qui soit pour obtenir que je me prête sans trop de réticences à un exercice dont je ne suis guère friand, ne m'y étant jamais senti à mon aise.

Sans être physiquement présent à l'Élysée, où il n'a pas souhaité occuper un bureau, Jacques Pilhan travaille de concert avec Claude. Tous deux ont la tâche difficile de me conseiller dans un domaine qui n'entre pas spontanément dans le champ de mes préoccupations. En réalité, les avis que je demanderai à Jacques Pilhan dépasseront très vite les limites traditionnelles de ce qu'on appelle la « communication ». J'aime à consulter régulièrement, sur tous les sujets, cet homme brillant, cultivé, passionné d'Afrique. Ses capacités d'analyse se fondent sur une connaissance personnelle et approfondie de la société française et une perception aiguë de l'évolution des mentalités et des modes de vie, qu'il sait aussi prévoir et anticiper. Ses diagnostics m'intéressent parce qu'ils s'inscrivent sur une tout autre durée que celle des sondages ou des constats purement journalistiques, auxquels, je l'avoue, je ne prête jamais beaucoup d'intérêt.

Si les médias remplissent une mission essentielle auprès de l'opinion, il ne m'a jamais paru indispensable de les écouter pour connaître le sentiment réel des Français. Un homme public en apprend bien plus à ce sujet dans le contact direct avec ses compatriotes qu'en se fiant au jugement des commentateurs, si talentueux ou perspicaces qu'ils paraissent. C'est sans doute pourquoi, au risque d'être parfois incompris, je me suis moins soucié que je ne l'aurais dû probablement de « communiquer » de façon intensive à propos des réalisations accomplies au cours de mes douze années de présidence, plus soucieux d'agir et de réaliser que de « faire savoir », d'expliquer et moins encore de m'« autocélébrer ». Les conseils de Jacques Pilhan vont au demeurant dans le même sens. Pour lui, qui a déjà théorisé cette idée auprès de François Mitterrand, le chef de l'État doit veiller à ne pas trop s'exposer, à limiter ses apparitions dans la presse ou à la télévision, à se faire suffisamment rare pour que ses interventions, réservées à des circonstances majeures, aient davantage d'impact. Je suis d'autant plus enclin à l'approuver que ce souci de distance correspond on ne peut mieux à ma nature profonde et à l'idée que je me fais de ma fonction.

Dès mon arrivée, l'Élysée disposera d'une excellente porte-parole en la personne de Catherine Colonna qui, venue du Quai d'Orsay, nous a rejoints à l'instigation de Dominique de Villepin. Tourangelle de Corse ou Corse de Touraine, je n'ai jamais très bien su, Catherine est un mélange de sang chaud et de sang-froid. Femme de convictions et personnalité exigeante, elle concilie fermeté et intransigeance, quand il s'agit des principes, tolérance et ouverture quand il

s’agit des personnes. Chez elle, le désir de convaincre l’emporte toujours sur celui de plaire et le franc-parler sur la langue de bois. Elle sait satisfaire la légitime curiosité des journalistes sans jamais trahir aucun secret, ce qui est tout un art. Elle s’imposera avec intelligence et brio dans l’exercice difficile, et plus délicat qu’on ne le croit, de traduire en langage officiel et d’expliciter auprès de l’opinion tout ce que celle-ci doit connaître de l’action du chef de l’État. Ses déclarations, qui allient rigueur de l’argumentation et élégance du style, exactitude et sens de la mesure, restent un modèle du genre.

Aucun conseiller politique en titre ne figure dans ce premier organigramme. Cette absence n’a rien de fortuit. C’est après mûre réflexion que j’ai décidé de ne désigner personne en particulier pour occuper une fonction dont l’utilité m’est apparue toute relative. L’influence d’un conseiller politique tend, par la force des choses, à devenir exclusive avant de se révéler excessive. Je le sais d’expérience, gardant en mémoire quelques exemples d’hommes ou de femmes qui ont fini par s’ériger en véritables mentors de celui qu’ils prétendaient servir. Mieux vaut s’entourer, dans ce domaine, d’avis multiples que de favoriser l’emprise d’un seul au détriment de tous les autres. Comme toujours, j’accorderai la plus grande attention à ceux qui me viendront de Maurice Ulrich. Mais mieux encore qu’un conseiller, ce dernier est pour moi un ami et un confident, le sage inamovible, discret, qui donne clairement son point de vue sans jamais chercher à l’imposer. Sa présence est pour moi essentielle. Il allait de soi que Maurice Ulrich m’accompagnerait à l’Élysée, comme il m’a suivi depuis quinze ans à Matignon ou à l’Hôtel de Ville, où s’est établie entre nous une relation de confiance sûre et apaisante. Sans doute celle-ci me sera-t-elle plus que jamais nécessaire dans la période qui s’ouvre.

Dès le premier Conseil des ministres, j’indique à travers quelques mesures immédiates le style que j’entends donner à ma présidence : allègement du protocole, diminution du système de sécurité, suppression des chasses présidentielles de Marly et de Rambouillet, et des avions du GLAM… « Les dirigeants doivent changer de comportement, dis-je aux membres du gouvernement. Les Français ne supportent plus la prétention. Ils en ont assez des cortèges ministériels interminables, avec motards et gyrophares, qui roulent à toute vitesse sans jamais s’arrêter aux feux rouges. Tout cela est devenu, à juste titre, exaspérant pour l’opinion. La République et ceux qui la servent doivent adopter un comportement humble et donner l’exemple. » Simplicité, proximité, économie seront les maîtres mots de ce début de mandat, qui comporte par ailleurs des enjeux considérables pour l’avenir du pays.

J’ai conscience du peu de temps dont je disposerai pour imprimer la marque du changement attendu par les Français, même si la plupart des réformes de fond

que je me suis engagé à mettre en place ne pourront s’accomplir que sur une durée excédant, de toute évidence, celle des « cent premiers jours ». Je sais aussi que le choc des réalités aura tôt fait de dissiper cet « état de grâce » dont tout nouveau président est censé bénéficier. L’exercice du pouvoir impose très vite de regarder la vérité en face, fût-elle brutale et dérangeante, à moins de se dérober devant elle par démagogie ou calcul politique à courte vue. Je n’ai pas fait, quant à moi, le choix de l’occulter.

2

LES LEÇONS DE L’HISTOIRE

La tradition veut que les dirigeants français et allemand, dès que l’un ou l’autre prend ses fonctions, marquent aussitôt, par une démarche symbolique, leur attachement à la relation privilégiée instaurée entre les deux pays. C’est à Strasbourg, le 18 mai, au lendemain de mon investiture, que je rencontre pour la première fois en tant que chef de l’État le chancelier Helmut Kohl. Cet entretien est l’occasion pour moi, par ailleurs nouveau président en exercice de l’Union européenne, de confirmer sans aucune réserve que la France entend bien respecter les engagements pris dans le cadre du traité de Maastricht, s’agissant notamment de la monnaie unique.

Le chancelier avait besoin d’être rassuré à ce sujet. Diverses rumeurs, propagées tant à Bonn qu’à Paris au point d’avoir alerté les marchés financiers, lui ont fait craindre une possible révision des accords auxquels la France a souscrit et que j’ai clairement soutenus lors du référendum de 1991. Helmut Kohl ne me cache pas son inquiétude de voir notre pays reculer devant les contraintes et les bouleversements imposés par le traité, en particulier la réduction massive de ses déficits publics. Il m’avoue ne pouvoir se passer d’un engagement fort des autorités françaises pour convaincre sa propre opinion publique. À terme, ce qui est en jeu c’est l’avenir même de la construction européenne, laquelle n’aurait pu se réaliser et ne pourrait se poursuivre sans la communauté de vision et d’objectifs du couple franco-allemand.

« Les Allemands sont inquiets de la disparition du Deutsche Mark, me confie Helmut Kohl. Notamment les populations les plus âgées et les classes moyennes, qui redoutent de perdre leurs avoirs, hantées par le souvenir de la crise des années vingt où mon grand-père devait transporter des millions de Deutsche Mark pour acheter la moindre chose… On a commis toutes les fautes psychologiques possibles ! s’exclame-t-il. Les Allemands n’accepteront jamais ce nom d’“écu” qu’on veut donner à la nouvelle monnaie. Sa consonance fait penser au mot “Kuh” qui veut dire “vache” dans notre langue. Il y a de quoi rire, non ?… Pourquoi ne pas l’appeler “euro-franc” ? Il faut absolument trouver un autre nom. – Je suis de cet avis, lui dis-je. “Écu” est une invention de ton ami VGE ! – Oui, me répond-il, une invention de technocrate… » Helmut Kohl insiste sur la nécessité que nos deux pays s’en tiennent strictement au respect des accords de Maastricht. Je lui confirme que la volonté du nouveau gouvernement français est bien de conduire une politique conforme aux critères de la future Union économique et monétaire.

Dans le regard d’Helmut Kohl, je vois se refléter l’émotion et la sensibilité angoissée d’une génération pour qui la réconciliation et l’entente scellées entre

nos deux peuples demeurent la garantie indispensable d'une paix durable sur le continent. Celle-ci apparaîtra sans doute aux successeurs de Kohl comme un fait acquis et irréversible, dont on n'a plus besoin de se préoccuper. Mais, pour ce disciple d'Adenauer, il s'agit toujours d'une chance à préserver et d'une entreprise qui doit être sans cesse renforcée et consolidée.

Entre les nations, comme entre les peuples, il y a des moments fondateurs. Pour l'alliance franco-allemande, aucune période n'a davantage compté que la fin des années cinquante et le début des années soixante, entre la première visite d'Adenauer à de Gaulle, en septembre 1958, et la signature du traité franco-allemand, en janvier 1963. À cette époque, le président français et le chancelier allemand ont non seulement établi entre eux une profonde relation personnelle, un respect et une confiance que les deux peuples devaient dorénavant éprouver l'un pour l'autre, mais ils ont aussi défini une ambition commune en assignant comme finalité à leur entente l'édification de l'Europe.

Pendant la période difficile de l'après-guerre, où le général de Gaulle avait pu comparer nos deux pays à deux « lutteurs épuisés », nous partagions avant tout une faiblesse similaire : l'Allemagne était sortie du conflit physiquement et moralement détruite et, si la France figurait dans le camp des vainqueurs, elle n'en restait pas moins marquée par les terribles épreuves de la défaite et de l'Occupation. Depuis lors, nos deux pays ont recouvré l'estime d'eux-mêmes et affirmé leur place parmi les autres grandes nations. La France est redevenue une puissance ouverte sur le monde et d'abord sur l'Europe. De son côté, l'Allemagne n'hésite plus à faire valoir ses idées comme ses intérêts. Évolutions positives pour une relation dont la pérennité réside aussi dans la confiance en soi de chacun des deux partenaires, la reconnaissance de ce qui les distingue et l'affirmation sereine de leur propre identité. Car il ne faut pas croire que cette entente singulière tienne principalement à l'importance de leurs intérêts communs. Elle repose avant tout sur l'étendue des contradictions qu'il est vital, pour l'un comme pour l'autre, de surmonter, tant ils savent, par expérience, que leurs oppositions peuvent se révéler destructrices.

Dans le même temps, la relation franco-allemande est entrée dans une ère nouvelle de son histoire avec la chute du mur de Berlin et l'unification qui a suivi, accueillie avec crainte par la plupart des dirigeants occidentaux et que j'ai, pour ma part, aussitôt soutenue et approuvée. Aujourd'hui, Paris et Bonn, dont la réconciliation est achevée, sont face à un nouveau et immense défi : réussir ensemble l'inévitable et nécessaire élargissement de l'Europe, l'instauration du marché unique et celle de l'Union économique et monétaire, la mise en place de politiques concertées en matière sociale, de justice, de sécurité, de défense, de culture, de recherche et d'environnement. Voilà pourquoi notre coopération

préférentielle avec l'Allemagne constitue plus que jamais une priorité et la condition même d'une Communauté européenne capable de rivaliser avec les États-Unis, la Russie, la Chine et les autres puissances émergentes.
À l'issue de notre premier entretien, j'entraîne Helmut Kohl dans une traversée des vieilles ruelles strasbourgeoises, où notre promenade amicale se transforme très vite en bain de foule. Puis nous allons dîner en tête à tête Chez Yvonne, un des restaurants les plus réputés de la capitale alsacienne, dont nous sommes l'un et l'autre familiers. Au menu : escargots, presskopf, cervelas, tête de veau, tarte aux quetsches… Le tout arrosé de bière, de vin blanc et de pinot noir. Le courant passe bien, comme on dit, entre Helmut Kohl et moi. Mais je n'ignore pas qu'entre chefs d'État, par-delà les démonstrations d'amitié, il faut du temps pour bâtir une véritable relation de confiance. Nous nous connaissions de longue date, à travers les contacts établis entre nos partis respectifs. Mais je comprends qu'Helmut Kohl doive s'habituer à changer d'interlocuteur après une longue période d'entente personnelle forgée avec François Mitterrand.
Au cours du repas, nous évoquons la situation dans l'ex-Yougoslavie. Même si nos analyses peuvent diverger sur les origines du conflit et les responsabilités des différents protagonistes, le chancelier se reconnaît aussi préoccupé que moi par cette guerre apparemment sans issue. Je juge pour ma part indigne et intolérable qu'une telle tragédie puisse se dérouler au cœur même de l'Europe sans avoir suscité une réaction internationale susceptible d'imposer par tous les moyens une solution politique équitable.
Ce sont les valeurs fondatrices de la civilisation européenne – le refus des haines ethniques et religieuses, le respect de l'autre, la primauté du droit sur la force, en un mot une conception exigeante de l'humanisme – qui se trouvent directement menacées à travers l'insupportable déchirure bosniaque. Un drame où l'on assiste, avec une sorte de résignation, au retour de la barbarie sur un continent qui en a pourtant déjà si cruellement payé le prix. Située au carrefour des mondes latin et byzantin, de la chrétienté et de l'islam, la Bosnie-Herzégovine a, en outre, vocation à être un trait d'union entre ces ensembles et non le lieu de leur affrontement. Ce qui se joue dans cette région, c'est non seulement la réconciliation de la famille européenne, mais aussi l'existence sur notre continent d'un islam ouvert et tolérant.
Faute d'avoir pris la pleine mesure de leurs responsabilités, les grandes puissances ont commis, dès le début, l'erreur de renoncer à une menace d'intervention militaire qui eût probablement suffi à dissuader les agresseurs de tous bords lorsqu'il en était encore temps. Au lieu de quoi, elle se sont contentées d'une action exclusivement humanitaire, sans doute indispensable, mais devenue le substitut à une véritable stratégie politique. Il est clair

désormais, sauf à maintenir un statu quo de plus en plus coûteux en vies humaines, que le chemin de la paix passe par une position d'extrême fermeté. La France, qui fournit dans le cadre de la Forpronu le plus gros contingent présent sur le terrain, a été à l'origine, en février 1994, sous l'impulsion de son ministre des Affaires étrangères, Alain Juppé, du premier ultimatum de l'ONU lancé aux forces serbes pour les contraindre, hélas sans succès, à mettre fin à l'encerclement meurtrier de Sarajevo. C'est encore aux efforts personnels d'Alain Juppé que l'on doit la mise en place d'un groupe de contact réunissant, outre la France, les États-Unis, la Russie, l'Allemagne, la Grande-Bretagne et l'ONU, afin de s'entendre sur des propositions de paix coordonnées et équilibrées. Mais ces efforts diplomatiques sont restés vains face aux trois camps serbe, bosniaque musulman et croate qui s'affrontent sans merci en Bosnie-Herzégovine – au point de conduire les Américains à évoquer une possible levée de l'embargo sur les armes à destination de la région et les autorités françaises à envisager, peu avant mon élection, un retrait de leur propre contingent. Deux solutions qui n'auraient conduit, d'une manière ou d'une autre, qu'à précipiter le pays tout entier dans le chaos.

La pire des attitudes, à mon sens, serait que la communauté internationale abdique ses responsabilités en laissant le terrain libre aux différents belligérants, et tout particulièrement aux forces bosno-serbes du général Mladić. Les exactions commises par celles-ci dans l'enclave musulmane de Tuzla, à la mi-mai 1995, ont contraint les gouvernements occidentaux à sortir de leur attentisme. Après un ultimatum resté sans effet, Washington, Londres et Paris s'accordent pour ordonner, le 25 mai, des raids de l'OTAN sur des dépôts de munitions serbes, près de Pale. Le lendemain, j'apprends que les troupes de Mladić viennent de prendre en otages plus d'une centaine de casques bleus, majoritairement français, à Sarajevo. Nos hommes sont exhibés comme des prises de guerre, attachés à des poteaux et dépouillés de leur uniforme. Furieux de voir nos soldats ainsi humiliés, je décide aussitôt de me saisir personnellement de l'affaire. Lors du conseil restreint réuni dans la foulée, j'exprime mon indignation au chef d'état-major des armées, l'amiral Lanxade : « Cette situation est inadmissible ! Je ne comprends pas que vous ayez pu laisser nos forces dans l'incapacité de se défendre, et vous tiens pour personnellement responsable de ce qui s'est passé ! » Le chef d'état-major me répond qu'il n'a pas défini seul cette règle d'engagement, mais sur ordre du Premier ministre de l'époque Edouard Balladur et de son gouvernement : « J'ai même proposé ma démission, m'explique-t-il, n'étant pas d'accord avec ce qu'on me demandait de faire – Fort bien, lui dis-je, mais vous êtes toujours là et vous en avez donc endossé la responsabilité ! » Je préviens fermement l'amiral Lanxade que je ne

tolérerai plus désormais qu'une seule position tenue par nos hommes soit cédée à quiconque en Bosnie et entends désormais que nos troupes réagissent systématiquement à toute attaque qu'elles subiraient.
Je connais bien notre armée pour avoir servi dans ses rangs durant la guerre d'Algérie et j'éprouve à son égard beaucoup d'estime et de respect. Je considère que le devoir du chef de l'État est de n'engager ses soldats sur le terrain qu'après avoir mesuré leurs chances réelles de succès et pesé les risques encourus pour leur sécurité. Mais le choix le plus irresponsable serait de leur fixer une mission où ils se trouveraient exposés sans avoir les moyens de se battre et à tout le moins de se défendre.
Je suis résolu à mettre un terme à une dérive qui veut que ces mêmes missions soient définies non d'après la vocation première de nos armées et selon leurs propres règles de fonctionnement, mais, comme c'est le cas en Yougoslavie, en se conformant à des objectifs conçus par des diplomates ou inspirés par des intellectuels. Il ne peut plus être question, en outre, de dépendre du seul bon vouloir d'une instance « onusienne » dont les atermoiements ont abouti aux résultats dramatiques vérifiés une fois encore à Sarajevo.
Les circonstances vont me permettre d'affirmer très vite ce changement radical de méthode et d'orientation. Dans la nuit du 26 mai 1995, très peu de temps après mon élection, des soldats serbes se faisant passer pour des casques bleus s'emparent du pont de Vrbanja, à Sarajevo, gardé par le contingent français. Dès le lendemain matin, conformément à mes instructions, ce dernier se mobilise pour en reprendre le contrôle. L'assaut, mené avec succès, coûte la vie à deux de nos hommes et fait plusieurs blessés, tandis que des militaires serbes sont abattus. Mais cette initiative française donne un coup d'arrêt décisif à la passivité conciliante adoptée jusqu'alors. Elle suffit à restaurer l'honneur et la dignité de nos soldats. De surcroît, elle met la France en position de force pour engager des négociations immédiates avec le leader serbe de Bosnie, Radovan Karadžić, et obtenir au plus vite la libération de nos otages, qui finiront par être relâchés dans leur totalité deux semaines plus tard.
La fermeté s'est révélée payante. Il ne fait plus aucun doute à mes yeux qu'une Force de réaction rapide doit être constituée sans délai en Bosnie. Son rôle sera de garantir la sécurité des casques bleus et de permettre à la Forpronu d'imposer le respect des zones de sécurité et le libre passage de l'aide humanitaire. Le Premier ministre britannique, John Major, me donne son accord de principe pour la mettre en œuvre. Mais rien ne peut se faire sans l'aval du Conseil de sécurité des Nations unies, et donc l'appui du gouvernement et du Congrès américains. C'est un des principaux sujets que je compte aborder avec le président Clinton lors de notre entretien à la Maison-Blanche, le 14 juin, peu avant de me rendre à

la réunion du G7, le sommet des chefs d'État des pays les plus industrialisés qui se tiendra à Halifax, au Canada, le lendemain.
Après m'être brièvement entretenu avec lui lors de sa venue à Paris en février 1994, j'ai rencontré Bill Clinton pour la première fois à Washington, en septembre de la même année, par l'entremise de son ambassadrice à Paris, Pamela Harriman. Fervente amie de notre pays, Pamela Harriman est une des femmes les plus fascinantes que j'aie connues, éblouissante de culture, d'élégance et de distinction. Intime du président américain, elle avait tenu à m'accompagner à la Maison-Blanche pour nous présenter l'un à l'autre, convaincue, presque avant tout le monde, que j'avais de fortes chances de devenir le prochain président de la République française.
Je trouve alors en Bill Clinton un homme chaleureux, ouvert, sympathique. Un grand professionnel de la politique, ferme dans ses convictions, mais probablement assez habile pour s'adapter à toutes les situations. Ses façons d'être peuvent sembler parfois désinvoltes, mais ses dons de séduction se révèlent éclatants. Il rayonne de pugnacité, d'ardeur et de jeunesse.
Comme tout le monde, je sais le rôle essentiel joué dans son ascension par celle qui partage sa vie et ses combats, son épouse Hillary, dont je fais également la connaissance dès ce moment-là. C'est elle, je dois bien l'avouer, qui produit sur moi la plus forte impression, tant je suis frappé par sa supériorité intellectuelle, son sens de l'écoute et du contact, l'énergie, la volonté et le courage avec lesquels elle se consacre tout entière à la réussite de leur ambition commune. Vêtue d'un tailleur pastel, elle me reçoit pendant près de deux heures dans son propre bureau, et m'expose avec passion son plan de réforme du système de santé américain – plan qu'elle n'arrivera jamais à faire adopter et qui devra attendre l'élection d'un nouveau président démocrate, Barack Obama, pour être enfin accepté, non sans difficultés…
Lorsque je le retrouve à la Maison-Blanche, le 14 juin 1995, Bill Clinton me réserve l'accueil le plus amical. Nous avons un long entretien en tête à tête pour évoquer la situation en Bosnie. Il se déclare favorable au projet de création d'une Force de réaction rapide que je lui propose. Mais il m'avoue, un peu embarrassé, que ce projet a toute chance d'être rejeté s'il s'occupe personnellement de le défendre face à un Congrès dominé par ses adversaires. La meilleure solution serait que j'aille moi-même le présenter aux chefs de file de la majorité républicaine au Sénat et à la Chambre des représentants, Bob Dole et Newt Gingrich. Je n'y vois aucun inconvénient, résolu à tout tenter pour obtenir, sinon un engagement, du moins la neutralité des autorités américaines. Les deux parlementaires s'étant déclarés prêts à me recevoir, je me rends immédiatement au Capitole pour leur exposer mes arguments.

Farouches partisans de la cause bosniaque, ces conservateurs bon teint, durs et intransigeants, me font connaître leur désaccord d'entrée de jeu : « Votre truc est vicié, m'assène Newt Gingrich sans ménagement. Vous ne distinguez pas les agresseurs des agressés. Il s'agit d'un combat du bien contre le mal ! » Je leur explique qu'il n'est pas question, bien sûr, de se tromper d'adversaire, mais plutôt d'empêcher les forces serbes de continuer à attaquer les contingents de l'ONU et les « zones de sécurité » qu'ils ont mission de protéger. Les deux hommes finissent par se laisser convaincre, soucieux, me disent-ils, de ne pas mettre des « bâtons dans les roues, alors que beaucoup de vos soldats se trouvent là-bas ». À la condition toutefois que les États-Unis ne soient impliqués d'aucune façon, ni financière ni militaire, dans la constitution de cette Force, dont la France et la Grande-Bretagne seront donc logiquement les seules à assumer la charge. Une Force enfin dotée de moyens, non de faire la guerre, mais d'imposer la paix !

Le lendemain, le projet de résolution franco-britannique élaboré en ce sens et mis au point en accord avec Bill Clinton et Helmut Kohl, peu avant l'ouverture du sommet d'Halifax, est aussitôt soumis au Conseil de sécurité, qui l'adopte au cours de la nuit suivante. J'ai toutes les raisons de m'en réjouir, d'autant que l'Europe affirme pour la première fois, sur une affaire qui la concerne au premier chef, une attitude volontariste.

Dans ce contexte, ma présence à Halifax ne passe pas inaperçue. Tous les projecteurs sont braqués sur ce président « bulldozer », comme me surnomme la presse américaine, qui n'hésite pas à bousculer les convenances diplomatiques par souci de justice et d'efficacité. S'agissant du G7 lui-même, c'est l'utilité de ce genre de sommet, tel qu'il fonctionne, qui me paraît devoir être remise en cause. Je trouve choquant, pour tout dire, vis-à-vis des pays – notamment du Sud – qui n'y sont pas même représentés, que ce qui était conçu au départ comme une réunion de concertation informelle entre chefs d'État et de gouvernement ait fini par s'ériger en une sorte de directoire mondial.

Ce type de conférence n'a d'intérêt que s'il est d'abord très bien préparé. Il ne s'agit pas de chercher à obtenir des résultats flamboyants, mais d'en revenir à l'esprit d'origine : une conversation franche entre les dirigeants en charge des principales économies du monde sur leur gestion de celles-ci et la façon de mieux les coordonner. Comment améliorer les choses et éviter certains échecs, comment permettre à chacun de mieux réussir chez lui, comment s'aider mutuellement en tirant parti des expériences individuelles, tel était l'objectif initial, qu'un excès de médiatisation a fini par réduire à une rencontre à grand spectacle.

J'émets le souhait que l'ordre du jour ne se limite plus désormais aux questions

monétaires et commerciales, mais soit élargi à celles de l'emploi, devenues, à l'évidence, une de nos préoccupations communes. J'insiste également sur la nécessité d'un débat concernant une autre question cruciale : le maintien par les grandes puissances d'un niveau d'aide au développement suffisant pour les pays les plus pauvres, notamment africains. À l'heure où ce continent, déchiré par des drames aussi tragiques que celui du Rwanda, tend de plus en plus à être marginalisé, je constate avec beaucoup d'inquiétude le désengagement croissant de nos partenaires anglo-saxons en matière d'aide publique.

J'aborde ouvertement cette question à Halifax pour tenter de faire prendre conscience, en particulier au gouvernement américain, qu'on ne peut à la fois se vouloir la puissance dominante et se replier sur soi en négligeant les devoirs de la plus élémentaire solidarité. Mais à cette date Bill Clinton ne paraît pas davantage se soucier de l'Afrique que ses prédécesseurs, lesquels savaient à peine où situer ce continent sur une carte du monde. C'est en somme le rôle de la France, ici comme ailleurs, de rappeler ses amis américains à certaines réalités.

*

La Force de réaction rapide fera ses preuves lors des opérations de représailles engagées contre les troupes serbes à Sarajevo à la fin de l'été 1995. En ripostant de manière foudroyante à un attentat meurtrier perpétré le 28 août sur le marché de la ville, son artillerie lourde, appuyée par l'aviation de l'OTAN, contribuera efficacement au désenclavement de la capitale bosniaque, comme à la relance des négociations avec toutes les parties concernées, jusqu'aux accords conclus aux États-Unis, à Dayton, quatre mois plus tard, et signés à Paris le 14 décembre.

Mais ce succès ne suffit pas à effacer de ma mémoire les images d'une des pires tragédies de cette guerre : celle, en juillet 1995, des massacres de Srebrenica. Les hommes de Mladić s'y sont livrés à une effroyable opération de purification ethnique contre la population musulmane, sans que la communauté internationale se soit mobilisée assez tôt pour l'empêcher, et ceci malgré les appels de la France à une intervention militaire immédiate. Bien qu'elle fasse partie des « zones de sécurité » organisées sous l'égide des Nations unies, l'enclave de Srebrenica a été livrée sans combat. Après avoir assisté sans réagir à l'offensive serbe, les casques bleus hollandais ont été faits prisonniers pour une partie d'entre eux, puis ils ont fini par se rendre en totalité.

Le moment où j'ai appris ce qui venait de se passer à Srebrenica est resté gravé dans ma mémoire. C'était à Strasbourg, le 11 juillet, lors d'un Conseil franco-allemand de défense et de sécurité, en présence du chancelier Kohl. Pendant que nous parlions de coopération entre nos deux pays, le ministre des Affaires étrangères allemand, Klaus Kinkel, a été appelé à deux reprises au téléphone. La première fois, il est revenu dans la salle en nous informant de la situation à

Srebrenica, où le bataillon néerlandais était soumis à une forte pression des troupes serbes, à laquelle selon lui il faisait face. « Selon les Néerlandais, il n'y a pas besoin d'une intervention de l'aviation de l'OTAN », nous a-t-il déclaré. Nous avons donc repris notre séance de travail, quand il a été rappelé une heure plus tard. Cette fois, il nous a rejoints, la mine décomposée, pour nous annoncer la chute imminente de Srebrenica. Il tenait cette nouvelle de son homologue néerlandais, lequel demandait toujours que l'OTAN s'abstienne d'intervenir, comme elle aurait pu le faire, sous peine de « provoquer des dégâts collatéraux » parmi les casques bleus comme au sein de la population.
C'est alors que j'ai explosé de colère. M'adressant aux chefs militaires français et allemands, je leur ai dit qu'on ne pouvait plus continuer à travailler de la sorte et qu'il était impensable d'apprendre par un simple coup de téléphone une nouvelle de cette importance. Après une suspension de séance, j'ai demandé à l'amiral Lanxade et à mon chef d'état-major particulier, le général Quesnot, de s'entendre au plus vite avec leurs homologues allemands sur le plan d'action destiné à contrecarrer l'offensive serbe et à reprendre Srebrenica. Puis le chancelier Kohl et moi-même sommes convenus d'un communiqué commun condamnant cette nouvelle attaque et réclamant une réunion d'urgence du Conseil de sécurité.
Saisi par la France dès le lendemain 12 juillet, le Conseil de sécurité adopte à l'unanimité une résolution exigeant le retrait des troupes serbes et le respect de l'enclave de Srebrenica. Mais rien n'est décidé quant aux modalités concrètes d'une reconquête de cette zone.
La France n'a pas le pouvoir de déclencher seule la réaction appropriée, à moins de décider d'une intervention séparée qui se serait révélée à tous égards irréaliste. Si bien que le seul choix qui me reste est d'exhorter les autres dirigeants occidentaux à refuser le fait accompli. Le 13 juillet, alors que les informations en provenance de Srebrenica ne laissent plus aucun doute sur l'horreur du nettoyage ethnique qui vient de s'opérer, je multiplie les entretiens téléphoniques avec mes homologues américain, allemand et britannique. C'est le même message que je réitère en vain, ce jour-là, tant auprès de Bill Clinton que d'Helmut Kohl et de John Major :

1. La chute de Srebrenica constitue un échec majeur non seulement pour l'Organisation des Nations unies et l'OTAN, mais aussi pour toutes les démocraties et les principes qu'elles défendent et représentent. C'est la première fois qu'une zone de sécurité est rayée de la carte sans réaction. Nous ne pouvons tolérer sur notre continent la poursuite inexorable et dramatique d'une purification ethnique et d'un génocide programmé. C'est la porte ouverte à la

chute des autres enclaves (Zepa, déjà bombardée, Goražde), et peut-être demain de Sarajevo.

2. Il me paraît donc indispensable, par une action militaire limitée mais ferme, de rétablir l'intégralité de la zone de sécurité de Srebrenica. Je confirme que la France est prête à engager ses moyens nationaux, y compris la Force de réaction rapide, à cet effet. Elle ne peut s'engager seule. J'en appelle donc à votre solidarité et vous demande de participer à cette opération militaire qui seule peut mettre un terme à la dégradation actuelle et recréer la dynamique diplomatique qui constitue notre objectif commun.

3. Si une telle opération s'avérait impossible, la France n'accepterait pas de couvrir ce déshonneur et serait contrainte de retirer son contingent.

Bill Clinton me dit apprécier la « très grande fermeté française », avant de m'expliquer qu'il ne peut rien faire en réalité. Ses experts militaires sont sceptiques quant aux possibilités d'une intervention à Srebrenica, qu'ils jugent trop risquée. Je m'évertue sans succès à lui expliquer que nous nous trouvons devant l'alternative suivante : soit nous procédons ensemble, dans les plus brefs délais, à une opération limitée, visant à stopper l'offensive ; soit nous décidons de nous retirer et de lever l'embargo sur les armes, auquel cas les États-Unis devront choisir entre une intervention militaire massive, cette fois, au profit du gouvernement de Sarajevo, ou l'acceptation, difficile à admettre sur le plan moral, d'un écrasement des forces bosniaques.
Le lendemain, en fin de journée, j'appelle John Major pour l'alerter à son tour sur l'extrême gravité de la situation et l'inciter à ne pas baisser les bras. « Nous prétendons être les soutiens de la démocratie et les défenseurs des droits de l'homme, dis-je au Premier ministre britannique. Or, après avoir envoyé des soldats et constitué ensemble la Force de réaction rapide, nous assistons impuissants devant nos écrans de télévision à une épuration où des milliers de femmes vont être violées et des milliers d'hommes égorgés puis jetés dans des fosses communes ! Si j'étais serbe, je rirais comme Hitler a dû rire à Munich face à Chamberlain et Daladier. Nous sommes aujourd'hui dans la même situation. Nous avons perdu notre honneur. Celui-ci exigerait pourtant que la France, la Grande-Bretagne, l'Allemagne et les États-Unis reprennent Srebrenica et la restituent aux musulmans. Il faudrait au minimum que nous nous portions tous au secours de Goražde pour garantir la sécurité de cette zone que vous êtes chargés de défendre, avant qu'il ne soit trop tard. »
Après un temps de silence, John Major, que je sais lui-même furieux, et indigné

de ce qui se passe en Bosnie et auprès de qui je trouve un interlocuteur sûr et déterminé, estime qu'il faut « avant tout procéder à une évaluation de la situation sur le terrain et envisager une discussion entre les chefs d'état-major français, anglais et américain ». Selon ses experts, les Serbes de Bosnie s'apprêtent à attaquer Zepa qui, tout aussi mal défendue que Srebrenica, pourrait très vite subir le même sort. « Leur but à plus long terme, ajoute-t-il, est de prendre Goražde où se trouve précisément notre contingent. Il est probable qu'ils y livreront un fort combat. Mais en imaginant que les forces bosniaques leur opposent une résistance acharnée, il faudrait au moins trois semaines pour que les Serbes parviennent à s'emparer de la poche de Goražde. Dès lors, nous disposons d'un délai de réflexion suffisant pour nous réunir prochainement afin d'arrêter une position très claire et déterminer si nous devons ou non déclarer la guerre à la Serbie. C'est pourquoi les chefs d'état-major français, américain et britannique doivent se rencontrer de toute urgence pour examiner les options militaires possibles et voir ce qui est faisable ou non. »

En parallèle, John Major me propose que les ministres des Affaires étrangères et de la Défense des mêmes pays se réunissent à Londres le vendredi 21 juillet, afin d'examiner de leur côté les options politiques, réfléchir au rôle futur de la Forpronu, à ses objectifs et ses missions en Bosnie-Herzégovine, ainsi qu'aux mesures urgentes à prendre dans le domaine humanitaire. J'approuve l'idée d'une réunion des chefs d'état-major, bien que ceux-ci se téléphonent tous les jours et que nous connaissions déjà leur opinion. « Nous avons aujourd'hui surtout besoin d'avis politiques, dis-je à John Major. Notre faiblesse est politique et non militaire. Soit nous engageons un processus militaire pour les enclaves, ce qui peut conduire à un processus de guerre avec les Serbes de Bosnie, mais nous sauvons l'honneur. Soit nous estimons que c'est trop dangereux et il faut alors retirer la Forpronu. Nous ne pouvons rester, quoi qu'il en soit, dans une situation où un génocide se déroule impunément sous nos yeux. »

La France est résolue, comme je l'ai dit, à procéder au retrait de son contingent dans l'hypothèse où rien ne serait fait pour s'opposer à l'entreprise criminelle des Serbes de Bosnie et éviter que l'enclave de Goražde, puis celle de Sarajevo ne subissent le sort de Srebrenica. Cette détermination, clairement manifestée ce jour-là auprès du Premier ministre de Grande-Bretagne, portera ses fruits le 21 juillet lors de la conférence de Londres, élargie à l'ensemble des pays membres du groupe de contact et principaux fournisseurs de troupes en Bosnie. C'est à notre initiative qu'y est prise une décision importante pour la suite des opérations : celle de simplifier les procédures relatives au déclenchement des frappes aériennes, qui pourront s'effectuer désormais sans attendre l'autorisation de l'ONU. À l'avenir, les forces de l'OTAN en seront seules responsables, gage

à mes yeux d’une meilleure protection des zones de sécurité. Concernant celle de Sarajevo dont elle est directement chargée, la France obtient la mise en place d’un renfort de 800 hommes de la Force de réaction rapide sur le mont Igman. L’acheminement de canons de 155 sur les hauteurs de Sarajevo prendra plus d’un mois. Il est enfin convenu qu’un ultimatum sera adressé dès le surlendemain aux dirigeants bosno-serbes pour les prévenir de la façon la plus nette qu’en cas de nouvelles attaques leurs installations seront aussitôt bombardées.

Je prends acte avec satisfaction de la volonté de l’administration américaine de s’impliquer plus activement dans le règlement à la fois militaire et politique du conflit. Des considérations de politique intérieure motivent probablement pour partie, chez Bill Clinton, ce souci de reprendre la main. Toujours soumis à une forte pression de la majorité du Sénat pour obtenir la levée de l’embargo sur les armes à destination de la Bosnie, auquel il continue courageusement d’opposer son veto, le chef de la Maison-Blanche a besoin de trouver au plus vite une solution négociée. Mais quelles qu’en soient les raisons, son initiative me paraît évidemment salutaire.

Dans la première semaine d’août, je reçois à l’Élysée la délégation diplomatique dépêchée en urgence par Bill Clinton dans les principales capitales européennes, avec à sa tête son conseiller pour la sécurité, Anthony Lake. J’entends ce dernier me parler d’un « calendrier très serré » afin d’aboutir à un début de résultats avant le vote du Congrès américain sur l’embargo, prévu à la mi-septembre. Je suis heureux de constater que Washington est enfin déterminé à privilégier aussi une « approche globale » du problème yougoslave et non centrée sur la seule question de la survie de la Bosnie. Et je ne peux qu’appuyer l’idée d’organiser sans tarder une conférence entre les présidents serbe, croate et bosniaque, Svobodan Milošević, Franjo Tudjman et Alija Izetbegović, en vue d’une reconnaissance mutuelle des trois États concernés.

Mais, en réalité, ce sont les tragiques événements de Sarajevo qui précipiteront quelques semaines plus tard l’ouverture de négociations. Comme je ne cesse de l’affirmer depuis des mois, seul l’usage de la force finira par faire entendre raison aux autorités serbes. En bombardant pendant deux semaines les positions tenues par les troupes de Mladić à Sarajevo, Mostar, Goražde et Tuzla, les avions de l’OTAN produiront l’effet attendu.

La France prend une part très active dans cette opération de représailles baptisée « Deliberate Force ». Mais, le 30 août, un de nos avions est abattu dans la région de Pale et ses deux pilotes, qui ont réussi à s’éjecter de l’appareil, sont faits prisonniers. Le surlendemain, Svobodan Milošević, joint par téléphone, tient à m’assurer qu’il se sent « responsable » de leur sort. Je suis sans illusion, sachant

ce que vaut la parole du dictateur de Belgrade.
*
C’est le devoir des gouvernants de toujours se référer aux leçons de l’Histoire. Les ignorer serait une coupable imprudence, d’autant que cette même Histoire ne cesse de se répéter et semble inlassablement tirer parti de l’inconscience ou de l’amnésie des hommes. À peine croit-on les avoir vaincues ou maîtrisées, les forces destructrices sont de nouveau à l’œuvre, ressurgissant à tel ou tel endroit de la planète avec une virulence intacte et comme décuplée. Et tout se passe, trop souvent, comme si l’on n’avait rien appris du passé, alors que lui seul peut nous aider à prévenir ce qu’on pense inéluctable et à conjurer ce qu’on croit irréversible.
Cela est particulièrement vrai quand il s’agit de Défense nationale, domaine où la vigilance des dirigeants tend souvent à se relâcher dès que les menaces extérieures paraissent s’estomper. La débâcle de 1940 suffit à démontrer le danger mortel pour un pays de laisser son armée péricliter à force de routines, de négligences, de conceptions surannées. Ni les gouvernements ni la hiérarchie militaire ne doutaient à cette époque de disposer d’un système de défense qui permettrait, le moment venu, de tenir tête à l’ennemi le mieux armé. Cet excès d’assurance et de conservatisme les conduisit à sous-estimer tragiquement la nécessité de moderniser nos moyens militaires, comme de Gaulle le préconisait en vain. Le même scepticisme et les mêmes réticences se manifestèrent quand le Général entreprit, vingt ans plus tard, de doter la France de l’armement atomique pour assurer son indépendance non seulement stratégique, mais aussi politique et diplomatique. Dans l’un et l’autre cas, l’Histoire lui a donné raison, la première fois en pure perte, la seconde à l’avantage de notre nation qui recouvrait par là même son statut de grande puissance.
À mon arrivée à l’Élysée, plus personne ne conteste sérieusement que la dissuasion nucléaire soit devenue à la fois un fondement essentiel de notre sécurité et un facteur important de stabilité internationale. Imposant la retenue, incitant à la raison, une menace nucléaire crédible conforte pour l’Europe les chances d’une paix durable. Notre continent lui doit en grande partie d’avoir été préservé depuis un demi-siècle des conflits dévastateurs qu’il a connus trop souvent. Notre propre dissuasion garantit, en premier lieu, que la survie de la France ne sera jamais mise en cause par une puissance militaire majeure, bénéficiant d’un système de défense comparable. Elle lui permet également de faire face aux menaces que pourraient faire peser sur ses intérêts vitaux certains États dotés d’armes de destruction massive. Elle offre dans le même temps à un pays comme le nôtre, plus attaché au respect du droit international et aux principes de la Charte des Nations Unies qu’au seul jeu des rapports de force,

l’un des meilleurs arguments qui soient pour faire progresser les négociations en faveur d’un désarmement général.
Mais ce qui apparaît désormais comme un fait acquis a conduit, comme toujours, à se contenter de l’existant et à laisser les choses en l’état, au risque de restreindre, de nouveau, l’efficacité de notre système de défense. Par réflexe idéologique ou crainte de trop bousculer les idées reçues, les gouvernements successifs ne se sont pas suffisamment préoccupés, depuis plus d’une décennie, de la modernisation de notre arsenal nucléaire. La capacité française en matière de dissuasion est sur le point de devenir obsolète, à défaut d’une volonté politique qui lui ait permis de rester performante. C’est la situation que je trouve lors de mon entrée en fonction et qui ne m’autorise pas d’autre choix, à moins de ne rien faire, qu’une réaction immédiate.
Les experts militaires, soucieux de vérifier la validité de notre dispositif, me pressent d’ordonner la reprise de la série des essais nucléaires interrompus depuis 1992 sans que les champs de tir de Mururoa et de Fangataufa, dans le Pacifique sud, aient d’ailleurs été fermés. Cette nouvelle série devrait compter sept ou huit tests tout au plus. Ses objectifs principaux seraient de qualifier, en premier lieu, une nouvelle tête nucléaire, de s’assurer ensuite de la sécurité et de la fiabilité de nos amorces et de leur capacité de vieillissement, d’expérimenter enfin les instruments qui nous permettront d’accéder à la technologie de la simulation et donc de mettre un terme définitif aux essais nucléaires proprement dits.
Tout cela est-il scientifiquement indispensable ? Pour m’en assurer, je prends soin d’interroger le haut-commissaire à l’Énergie atomique, Robert Dautray. Lors d’un entretien en tête à tête à l’Élysée, il m’explique, de façon extrêmement précise et rigoureuse, la nécessité pour la défense française de renouveler son armement nucléaire. Le but est de lui permettre de disposer sur la durée de marges de sécurité plus importantes. La démonstration du professeur Dautray est on ne peut plus convaincante. J’indique toutefois à ce dernier que la décision de procéder à d’ultimes essais doit aller de pair avec celle de fermer définitivement le site de Mururoa, ce que personne n’a osé faire avant moi.
Lors d’une réunion en comité restreint organisée peu après dans le bunker souterrain de l’Élysée, je demande au Premier ministre, au ministre de la Défense, au chef d’état-major des armées ainsi qu’à plusieurs personnes qualifiées, dont l’ancien ministre socialiste de la Recherche, Hubert Curien, de se prononcer en leur âme et conscience sur l’opportunité d’achever la campagne de tirs. Tous, sans exception, me font part de leur approbation.
Je mesure, en ce qui me concerne, les risques politiques d’une reprise des essais nucléaires, annoncée le 13 juin 1995, un mois à peine après mon élection. Ce

n’est probablement pas la décision la plus attendue par les Français, ni celle qu’ils estimeront la plus justifiée. Je ne doute pas davantage qu’elle soit violemment contestée par certaines associations écologistes et qu’elle suscite les mêmes réactions d’hostilité dans certaines capitales étrangères, où l’on accepte mal que notre pays conserve toute son influence dans le Pacifique sud. Mais seul m’importe ici ce qui doit être fait dans l’intérêt de la France.
Parmi les critiques qui me sont aussitôt adressées et qui donneront lieu, en particulier en Australie et en Nouvelle-Zélande, à des campagnes de protestation d’une bonne foi discutable, je suis surtout sensible à celles dénonçant les risques de contamination radioactive pour les hommes comme pour la nature. Selon certains de nos détracteurs, la reprise des essais causerait des dommages irréversibles sur la santé des habitants de Polynésie comme sur l’état de la flore et de la faune dans la région. Qu’en est-il au juste ? Je souhaite que ce sujet soit traité avec la plus grande transparence, autrement dit que le bilan de l’opération soit confié à un organisme international qui fasse autorité en la matière et dont les conclusions puissent être jugées indiscutables.
La France est le premier des grands pays dotés de la force de frappe à proposer à l’Agence internationale pour l’énergie atomique, l’AIEA, de dépêcher sur la zone d’expérimentation une mission scientifique indépendante. Celle-ci, composée d’experts exclusivement choisis par l’AIEA, comptera parmi ses membres des représentants australiens et néo-zélandais qu’on ne peut guère suspecter de bienveillance à notre égard. Cette initiative française est annoncée dès le déclenchement du premier tir, le 5 septembre 1995. Elle ne suffira pas à calmer l’hystérie de mes détracteurs accourus sur place dans le but évident d’entraver la tâche des militaires français et dont les motivations sont un mélange, savamment combiné, de craintes irrationnelles et de calculs politiques.
À l’issue du septième tir, il apparaîtra que le dernier prévu ne s’impose pas, si bien que je pourrai annoncer, dès le 29 janvier 1996, l’arrêt définitif de nos essais nucléaires. Comme je m’y étais engagé, je confirme, contre l’avis de nos armées qui souhaitaient garder Mururoa pour y effectuer des tirs non détectables, ma décision irrévocable de fermer le site, l’objectif que nous poursuivions ayant été atteint. Dans la foulée, je me déclare prêt à signer le traité d’interdiction totale des essais nucléaires et à multiplier les initiatives en faveur du désarmement. Pour autant, bien sûr, que celles-ci ne mettent pas en cause la sécurité de notre territoire.
Il s’agit dans mon esprit d’en revenir, s’agissant de notre propre arsenal nucléaire, au simple niveau de suffisance – la stricte suffisance comme on disait du temps du général de Gaulle. Autrement dit : ce dont on a besoin et pas plus. C’est ainsi que la France sera la seule puissance concernée à entreprendre le

démantèlement de son centre d'expérimentation et de ses installations de production de matière fissile utilisée pour notre armement nucléaire.
Le 22 février 1996, à l'issue d'un Conseil de défense que je préside à l'Élysée, annonce est faite de la fermeture définitive du site du plateau d'Albion et de la dissolution du régiment de missiles nucléaires stratégiques Hadès dans la Marne.
Le 27 mars, la France signe le traité de Rarotonga, qui établit une zone dénucléarisée dans le Pacifique et celui, un mois plus tard, de Pelinbada concernant l'Afrique et l'océan Indien. Je tiens ici à souligner, peu de commentateurs l'ayant fait à ce moment-là, que les conclusions sanitaires du rapport de l'AIEA se révélèrent tout à fait positives et rassurantes. Aucun pays n'avait jamais été aussi loin dans l'ouverture de son site d'expérimentation à la presse, aux politiques et, surtout, aux scientifiques.
J'ai toujours pensé que la France devait posséder un outil militaire suffisamment puissant pour entraîner les autres pays européens sur la voie d'une défense commune indépendante, dont le nôtre a vocation, aux côtés de la Grande-Bretagne et de l'Allemagne, à devenir le fer de lance. D'autres préféreraient s'en remettre à une protection américaine financièrement moins lourde mais qui implique d'en payer le prix sur un autre plan : celui d'un strict alignement sur la politique étrangère des États-Unis. Telle n'est pas, selon moi, la vocation de la France.
Sur ce sujet comme sur tant d'autres, il faut toujours compter avec la défaillance et le manque de solidarité de tels ou tels dirigeants européens. La question des essais nucléaires n'a pas fait exception à cette règle. C'est ainsi que quelques chefs de gouvernement, dont le pays vit sous le parapluie nucléaire des États-Unis, se sont associés ouvertement aux campagnes de protestation orchestrées contre nous, alors qu'ils se sont toujours abstenus, bien entendu, de lancer les mêmes anathèmes s'agissant de leur protecteur américain. Je pense, en particulier, au comportement exaspérant du Premier ministre du Danemark, prenant part chaque dimanche à une sorte de défilé à vélo sur une place de Copenhague pour marquer, très ostensiblement, sa réprobation à notre égard. Je n'en ai que davantage apprécié l'attitude compréhensive du gouvernement allemand et du chancelier Kohl, pourtant soumis eux aussi aux fortes pressions de leur opinion publique, auxquelles ils n'ont pas cédé.
*
Peu après mon élection, je reçois une délégation du Conseil représentatif des institutions juives de France, conduite par son président, Henri Hajdenberg. Les responsables du CRIF, que je connais bien, sont venus me demander de présider la cérémonie commémorative du cinquante-troisième anniversaire de la rafle du Vél' d'Hiv', le 16 juillet.

Mon prédécesseur y a assisté à plusieurs reprises, marquant par sa présence l'hommage de la nation aux victimes des persécutions racistes et antisémites, mais sans consentir à y prendre la parole. François Mitterrand se refusait à reconnaître officiellement la responsabilité de l'État français dans la déportation de seize mille juifs jamais revenus des camps de la mort. Pour lui, ni la République ni la France n'avaient à présenter d'excuses pour ces crimes-là, imputables à un pouvoir illégitime, celui de Vichy, avec lequel ni l'une ni l'autre ne devaient être confondues, conformément au dogme gaullien dont François Mitterrand se faisait ici l'interprète et le gardien.

Ce dogme avait eu sa raison d'être et sa nécessité au regard de l'œuvre nationale d'unification et de redressement engagée par le général de Gaulle au temps de la France libre et poursuivie après la Libération et jusqu'à son retour au pouvoir en 1958. Mais à force de non-dits, certaines blessures sont restées ouvertes dans notre mémoire collective, dont continuent de souffrir toutes celles et tous ceux qui attendent de la nation une juste reconnaissance des crimes que les leurs ont subis. Il en est ainsi des Juifs français et de leur espoir légitime de voir enfin publiquement admise et établie toute la vérité sur le sort qui leur a été infligé et les hommes et le pouvoir qui s'en sont rendus coupables.

Un peuple a besoin, pour forger son unité, de se réconcilier avec son Histoire. Sa cohésion, comme celle d'une famille, s'accommode mal des tabous, des mensonges et des malentendus. C'est en assumant son passé tel qu'il a été, dans son intégralité, en s'imposant un devoir de lucidité vis-à-vis d'elle-même qu'une nation peut non seulement éviter de retomber dans les mêmes erreurs, mais surtout se rassembler autour des véritables valeurs qui fondent son identité. Plus d'un demi-siècle après la rafle du Vél' d'Hiv', j'ai estimé en conscience devoir rompre le silence observé par mes prédécesseurs. Le moment était venu d'évoquer clairement ce qui s'était passé ce jour-là. Le discours que je décidai de prononcer s'adresserait, par-delà les juifs de France, au pays tout entier. Mais il n'en serait pas moins une marque de gratitude à l'égard de tout ce que le génie de cette communauté a apporté au monde, et à la France en particulier, dans les multiples domaines de l'esprit, de la création, de la culture et de l'intelligence.

J'ai toujours éprouvé beaucoup de respect et d'admiration envers ce peuple de passeurs qui attache plus d'importance à la transmission du savoir qu'à celle de ses rites et de ses croyances. Quand des juifs s'installent quelque part, ils créent d'abord une école, avant d'implanter une synagogue, là où les catholiques, dans une situation similaire, commencent par bâtir une église. J'aime cette phrase du Talmud qui dit que l'humanité tout entière ne tient que par le souffle des enfants qui étudient. Le Talmud dit aussi : « Quel est le sage ? Celui qui apprend de tout homme. » C'est une magnifique leçon de vie. Le judaïsme est inséparable de

l’étude, de la conquête de la connaissance.
Voilà pourquoi, maire de Paris, sans déroger au principe de laïcité qui a toujours guidé mon action politique, j’ai apporté mon soutien au développement des écoles juives, celles notamment des Loubavitch de mon ami Hillel Pevzner. Un personnage extraordinaire, qui a beaucoup compté pour moi. Il parlait un mélange d’hébreu, de yiddish et de russe qui le rendait difficilement compréhensible. Il passait sans cesse d’une langue à l’autre et, comme beaucoup de ses interlocuteurs, j’avais un peu de mal à le suivre. Mais je me débrouillais pour échanger avec lui quelques mots en russe. Et, en fin de compte, nous nous comprenions finalement très bien…
Un des professeurs dont l’enseignement m’a le plus fortement marqué à Sciences-Po est Jacob Kaplan, alors grand rabbin de Paris. Je m’étais inscrit à son cours d’histoire du judaïsme, qui faisait partie des cours facultatifs. Cet homme de cœur, d’une grande ouverture d’esprit, savait écouter ses élèves comme s’il apprenait d’eux autant qu’il les instruisait. Plus tard, nous avons noué une relation extrêmement proche. Je lui ai souvent rendu visite dans son petit appartement parisien de la rue Andrieu. Je l’écoutais pendant des heures me parler de l’histoire du peuple juif. J’entends encore sa voix douce et chaleureuse. Je me souviens de son regard direct, attentif, de son sourire plein de bonté.
Les mêmes liens fraternels m’unissent encore aujourd’hui au grand rabbin Sitruk, homme lui aussi profond, lumineux, porté par une grande générosité intellectuelle. Quand il a été victime, en décembre 2001, d’un accident vasculaire cérébral, je suis allé le voir dès que cela a été possible dans sa chambre d’hôpital, en compagnie d’un de ses disciples, le jeune rabbin Haïm Korsia qui deviendra l’un de mes meilleurs amis. Dans la voiture, ce dernier m’a raconté ce que dit le Talmud au sujet du bienfait des visites aux malades. En m’approchant du grand rabbin qui sortait à peine de réanimation, je lui ai glissé à l’oreille : « Je sais qu’il est écrit dans le Talmud que celui qui vient voir un malade lui enlève un soixantième de sa maladie… Mais comme je représente soixante millions de Français, cela fait beaucoup plus ! » Le grand rabbin Sitruk parut aussi surpris que réconforté de m’entendre lui parler ainsi.
Même s’il ne s’adresse pas à eux de manière exclusive, le discours du Vél’ d’Hiv’ est une façon d’exprimer, au nom du peuple français, notre reconnaissance et notre fidélité à ces femmes et à ces hommes si cruellement et injustement éprouvés par l’Histoire.
Après avoir raccompagné la délégation du CRIF, je demande aussitôt à Christine Albanel, qui a assisté à l’entretien, de préparer le texte de mon intervention en lui indiquant très précisément ce que je souhaite dire. Il ne fait aucun doute pour moi que, si je dois prendre la parole, c’est pour livrer le fond de ma pensée,

mettre au jour tout ce qui a été trop longtemps laissé dans l'ombre. Frapper fort, en somme : le sujet en vaut la peine. Christine Albanel m'y encourage : « Vous devez parler. Il faut absolument le faire », me dit-elle. Je nous revois, elle et moi, debout dans mon bureau, fixant en quelques minutes les grandes lignes du discours que j'ai décidé de prononcer. Comme toujours, nous nous comprenons très vite. Fine, intuitive, Christine a l'esprit vif et un talent de plume exceptionnel.
Selon mon habitude, une fois le contenu du texte établi, je l'ai longuement retravaillé, mot à mot, jusqu'à la mouture finale. « Crois-tu que j'aille assez loin ? » ai-je alors demandé à Christine Albanel. « Oui, c'est déjà beaucoup », m'a-t-elle répondu.
Le 16 juillet 1995, nul ne s'attend, parmi les centaines de personnes rassemblées sur les lieux de l'ancien vélodrome d'Hiver, à entendre le nouveau président de la République affirmer aussi ouvertement que « la folie criminelle de l'occupant a été secondée par des Français, par l'État français ». Je lis autant d'émotion que de reconnaissance sur les visages qui m'entourent lorsque j'évoque sans précaution oratoire, avec le plus de sobriété possible, ce qui s'est passé exactement ici cinquante-trois ans auparavant :

Le 16 juillet 1942, quatre cent cinquante policiers et gendarmes français, sous l'autorité de leurs chefs, répondaient aux exigences des nazis.
Ce jour-là, dans la capitale et en région parisienne, près de dix mille hommes, femmes et enfants juifs furent arrêtés à leur domicile, au petit matin, et rassemblés dans les commissariats de police.
On verra des scènes atroces : les familles déchirées, les mères séparées de leurs enfants, les vieillards – dont certains, anciens combattants de la Grande Guerre, avaient versé leur sang pour la France – jetés sans ménagement dans les bus parisiens et les fourgons de la préfecture de police.
On verra, aussi, des policiers fermer les yeux, permettant ainsi quelques évasions.
Pour toutes ces personnes arrêtées commence alors le long et douloureux voyage vers l'enfer. Combien d'entre elles ne reverront jamais leur foyer ? Et combien, à cet instant, se sont senties trahies ? Quelle a été leur détresse ?
La France, patrie des Lumières et des droits de l'homme, terre d'accueil et d'asile, la France, ce jour-là, accomplissait l'irréparable. Manquant à sa parole, elle livrait ses protégés à leurs bourreaux.
Conduites au vélodrome d'Hiver, les victimes devaient attendre plusieurs jours, dans les conditions terribles que l'on sait, d'être dirigées sur les camps de transit – Pithiviers ou Beaune-la-Rolande – ouverts par les autorités de Vichy.

L’horreur, pourtant, ne faisait que commencer.
Suivront d’autres rafles, d’autres arrestations. À Paris et en province. Soixante-quatorze trains partiront vers Auschwitz. Soixante-seize mille déportés juifs de France n’en reviendront pas.
Nous conservons à leur égard une dette indescriptible.

Mais cette évocation d’un des épisodes les plus tragiques de notre histoire nationale n’a de sens que si elle nous sert de mise en garde et nous éclaire sur les dangers de voir les mêmes causes produire les mêmes effets. C’est sur cet aspect des choses que j’ai tenu à mettre l’accent dans la deuxième partie de mon discours, soucieux de rappeler que, loin d’avoir été éradiqué, le même mal qui a dévasté une partie de l’humanité un demi-siècle auparavant n’a rien perdu de sa virulence, prêt à frapper de nouveau pour peu qu’on néglige de le prendre au sérieux :

Quand souffle l’esprit de haine, avivé ici par les intégrismes, alimenté là par la peur et l’exclusion, quand, à nos portes, ici même, certains groupuscules, certaines publications, certains enseignements, certains partis politiques se révèlent porteurs, de manière plus ou moins ouverte, d’une idéologie raciste et antisémite, alors cet esprit de vigilance qui vous anime, qui nous anime, doit se manifester avec plus de force que jamais.
En la matière, rien n’est insignifiant, rien n’est banal, rien n’est dissociable. Les crimes racistes, la défense des thèses révisionnistes, les provocations en tous genres – les petites phrases, les bons mots – puisent aux mêmes sources.
Transmettre la mémoire du peuple juif, des souffrances et des camps. Témoigner encore et encore. Reconnaître les fautes du passé, et les fautes commises par l’État. Ne rien occulter des heures sombres de notre histoire, c’est tout simplement défendre une idée de l’Homme, de sa liberté et de sa dignité. C’est lutter contre les forces obscures, sans cesse à l’œuvre.
Cet incessant combat est le mien autant que le vôtre.

Ce combat doit être à mes yeux celui de l’espoir avant tout. Rester lucide sur la nature humaine n’interdit pas de croire que l’homme puisse être capable de faire reculer ces forces destructrices qui sont en lui et autour de lui. Je me refuse, pour ma part, à une lecture pessimiste de l’Histoire, confiant, comme je le dis en conclusion, dans l’exemple de courage et de dignité que d’autres Français ont su donner au moment où certains de nos compatriotes s’abîmaient dans l’ignominie :

Je veux me souvenir que cet été 1942, qui révèle le vrai visage de la « collaboration », dont le caractère raciste, après les lois antijuives de 1940, ne fait plus aucun doute, sera, pour beaucoup de nos compatriotes, celui du sursaut, le point de départ d'un vaste mouvement de résistance.
Je veux me souvenir de toutes les familles juives traquées, soustraites aux recherches impitoyables de l'occupant et de la milice, par l'action héroïque et fraternelle de nombreuses familles françaises (…).
Certes, il y a les erreurs commises, il y a les fautes, il y a une faute collective. Mais il y a aussi la France, une certaine idée de la France, droite, généreuse, fidèle à ses traditions, à son génie. Cette France n'a jamais été à Vichy. Elle n'est plus, et depuis longtemps, à Paris. Elle est dans les sables libyens et partout où se battent des Français libres. Elle est à Londres, incarnée par le général de Gaulle. Elle est présente, une et indivisible, dans le cœur de ces Français, ces « Justes parmi les nations » qui, au plus noir de la tourmente, en sauvant au péril de leur vie, comme l'écrit Serge Klarsfeld, les trois quarts de la communauté juive résidant en France, ont donné vie à ce qu'elle a de meilleur. Les valeurs humanistes, les valeurs de justice, de liberté, de tolérance qui fondent l'identité française et nous obligent pour l'avenir (…).
Sachons tirer les leçons de l'Histoire. N'acceptons pas d'être les témoins passifs, ou les complices, de l'inacceptable.

Les paroles d'apaisement et de réconciliation que porte en lui ce discours du Vél' d'Hiv' sont bien accueillies par l'ensemble des Français et saluées avec une quasi-unanimité par les diverses familles politiques. Elles ne heurteront en définitive que les gaullistes les plus orthodoxes. Ceux-ci ne manqueront pas de venir à l'Élysée me signifier leur mécontentement, en me reprochant d'avoir commis une sorte de sacrilège vis-à-vis de la mythologie gaullienne. Ce n'est pas la première fois que je bouscule quelque peu les « barons » dans leur noble et respectable certitude d'être les détenteurs exclusifs de l'héritage du Général. Mais le gaullisme est-il autre chose, en fait, qu'une exigence de vérité au service de la seule cause qui vaille : celle de la France, de sa grandeur, de son unité et de l'exemple d'humanisme qu'elle se doit de donner au reste du monde ? Telle est, en tout cas, l'idée que je m'en fais et m'efforce d'illustrer, dans mes discours comme dans mes actes, à la tête du pays.
*
Mardi 25 juillet 1995. Un attentat vient de se produire au deuxième sous-sol du métro Saint-Michel. J'y accours aussitôt, rejoint par le Premier ministre, le maire de la capitale, Jean Tiberi, et le préfet de police de Paris, Philippe Massoni. Sur place, dans la fumée de l'explosion, le spectacle atroce de corps déchiquetés, un

amas indescriptible de morts et de blessés. Vision insoutenable, qui me saisit d'horreur et de révolte. Bouleversé, désemparé, je ne sais que répéter : « C'est affreux », poursuivi par la même question obsédante : « Mais qui a bien pu faire ça ? » Il ne m'a pas échappé que cet attentat est intervenu le jour de la Saint-Jacques.

Ce n'est pas la première fois que je suis confronté à tout ce que peut avoir d'ignoble et d'injustifiable un terrorisme qui frappe aveuglément des civils innocents, en des lieux et des circonstances où il est assuré de ne pas rater ses cibles anonymes et de faire parmi elles un maximum de victimes. Je n'oublierai jamais l'image, lors de l'attentat de la rue de Rennes en septembre 1986, de cette femme gisant sur le trottoir, les jambes sectionnées, la moitié du visage arrachée. Souvenir que je viens de revivre à l'identique, neuf ans plus tard, dans les profondeurs du métro Saint-Michel où les poseurs de bombes avaient toute chance de provoquer encore plus de dégâts.

Rentré d'un déplacement en province dès qu'il a appris la nouvelle, le ministre de l'Intérieur, Jean-Louis Debré, m'indique qu'il ne détient aucune information précise ni sur les origines ni sur les motifs réels de l'attentat. Ce dernier s'inscrit néanmoins dans un contexte inquiétant depuis quelques mois. Diverses informations nous sont parvenues plusieurs semaines auparavant, faisant état d'une certaine agitation dans les milieux islamistes. La menace d'actions terroristes que s'apprêtait à organiser sur notre sol un commando du GIA, le Groupe islamiste en lutte contre le pouvoir algérien, nous a conduits, sitôt après mon élection, à procéder à l'interpellation préventive de quatre-vingts militants proches de ces réseaux. Ce qui n'a pas empêché l'assassinat à Paris, le 11 juillet, du cheikh Sarhaoui, cofondateur du Front islamique du salut, sans qu'on parvienne, au demeurant, à identifier ses véritables commanditaires. Cette première transposition sur notre territoire du conflit interne à l'Algérie a-t-elle été l'œuvre du GIA, la victime ayant condamné les actes de violence commis contre les étrangers, notamment français ? Ou celle de la Sécurité militaire, à l'heure où les tentatives de reprise du dialogue entre le FIS et le gouvernement sont loin de faire l'unanimité dans les rangs de l'armée algérienne ? La première piste paraît la plus probable. Mais il est difficile d'évacuer la seconde, dans la mesure où les groupes armés sont souvent infiltrés et manipulés par cette même Sécurité militaire afin de discréditer les islamistes aux yeux de la population et de la communauté internationale.

Rien, cependant, ne permet d'établir le moindre lien entre le meurtre de la rue Myrha et l'attentat du métro Saint-Michel. Lorsque je lui ai instamment demandé, le soir du 25 juillet, sous le coup de l'émotion, quels étaient selon lui les auteurs de ce dernier forfait, Jean-Louis Debré m'a répondu, avec sa

franchise habituelle : « Monsieur, c'est toute la différence entre un énarque et moi. Je suis incapable de vous dire qui a fait le coup ! »
J'ai toute confiance en Jean-Louis Debré. Je connais son sens des responsabilités, son attachement viscéral aux grands principes fondateurs de l'État républicain, son légalisme pointilleux, son souci de la personne humaine et sa profonde exigence de citoyen. Homme de cœur et de raison, Jean-Louis, que je tutoie alors qu'il s'obstine à me voussoyer, jusqu'à m'appeler « monsieur » par respect, me dit-il, pour la fonction que j'occupe, est aussi éprouvé que je le suis par le drame qui vient de se produire. Mais il est d'abord soucieux de s'en tenir à la stricte vérité concernant les éléments dont il dispose. Il ne cherche à rassurer ni le chef de l'État ni l'opinion publique en brandissant des preuves fabriquées à la hâte. Il tient de sa formation et de son passé de magistrat, comme de ses origines familiales, une hantise de l'erreur judiciaire qui l'incite à une grande vigilance. Et celle-ci lui impose, faute de renseignements tangibles, de ne privilégier ni d'exclure aucune piste, quand il serait plus facile de désigner par avance un coupable, quitte à laisser après coup l'enquête s'enliser pour ne jamais aboutir.
Ne rien affirmer aussi longtemps qu'il n'a pas la conviction de pouvoir le faire, telle est la stratégie que Jean-Louis Debré a choisi de suivre, avec mon plein assentiment et l'assurance de mon total soutien. Confronté à l'impatience des commentateurs et à celle de quelques responsables politiques de l'opposition comme de la majorité, il doit aussi faire face aux pressions de la Sécurité algérienne qui cherche à orienter le gouvernement français dans des directions susceptibles de servir ses seuls intérêts…
Le mercredi 26 juillet, au lendemain de l'attentat, je déclare, dès l'ouverture du Conseil des ministres, qu'il faut s'attendre à ce que cette action meurtrière soit la première d'une série, comme en 1986, et en tout cas se préparer à l'affronter. Puis je donne la parole au ministre de l'Intérieur pour énumérer les mesures de sécurité aussitôt mises en vigueur : mobilisation de la police, multiplication des patrouilles et renforcement des contrôles d'identité dans tous les lieux publics, rétablissement de la surveillance aux frontières, en s'appuyant pour cela sur la clause de sauvegarde qui figure dans les accords de Schengen. Si je suis favorable au principe de liberté de circulation au sein de l'Union européenne, je ne crois pas possible, dans l'état actuel des choses, de laisser notre pays sans une garantie de protection suffisante.
Quelle que soit l'ampleur du dispositif destiné à prévenir de nouveaux attentats, la hantise de voir ce type d'actions se reproduire à bref délai ne me quitte pas durant l'été 1995. Le 17 août, l'explosion d'un colis piégé dans une poubelle de l'avenue de Friedland, près de l'Étoile, vient, hélas, confirmer mes

pressentiments. Les Français s'en émeuvent et s'en indignent d'autant plus que l'enquête relative à l'attentat du métro Saint-Michel ne paraît avoir donné, un mois après les faits, aucun résultat tangible. C'en est assez pour que ses détracteurs de tous bords redoublent de critiques à l'égard de Jean-Louis Debré, et l'accusent, à mots plus ou moins couverts, d'inertie et de manque de fermeté. Je connais, pour ma part, le travail d'investigation incessant et minutieux que le ministre de l'Intérieur et ses services mènent dans l'ombre, c'est-à-dire sans tapage médiatique, pour tenter d'identifier les véritables coupables. J'appelle Jean-Louis Debré plusieurs fois par jour pour faire le point avec lui à ce sujet. Je lui ai demandé de me tenir informé personnellement et directement de tout élément nouveau. Mesurant la difficulté de sa tâche et l'injustice des griefs qui lui sont adressés, je l'encourage sans cesse à tenir bon : « De toute façon, lui dis-je, je suis là, je t'aide, laisse les autres parler. Je sais que tu fais du bon travail, que la police progresse… Tu as toute ma confiance et il n'y a que ça qui compte ! » Connaissant la rigueur et la ténacité de Jean-Louis Debré, je n'ai aucune raison de douter que sa méthode soit la meilleure ni qu'elle finisse par porter ses fruits.

Le 26 août, un attentat manqué dans le TGV Paris-Lyon permet de relever des empreintes sur les engins explosifs qui n'ont pas fonctionné. Ces indices matériels conduisent les enquêteurs, pour la première fois, sur une piste enfin sérieuse et crédible : celle d'un dénommé Khaled Kelkal, connu des services de police pour avoir forcé un barrage quelques semaines auparavant et laissé les mêmes empreintes dans sa voiture abandonnée après une fusillade avec les forces de l'ordre. Renseignements pris, il apparaît probable que le suspect, un délinquant d'origine algérienne habitant Vaulx-en-Velin, dans la banlieue de Lyon, entretienne des liens avec les réseaux islamistes. Tous les moyens sont aussitôt mis en œuvre pour le retrouver. Mais Khaled Kelkal est toujours en fuite quand une voiture piégée explose, le 7 septembre, à proximité de l'école juive de Villeurbanne, blessant quatorze personnes.

Trois jours plus tard, alors que les médias se déchaînent contre lui, visant aussi bien le ministre de l'Intérieur que l'ami du chef de l'État, Jean-Louis Debré vient s'entretenir longuement avec moi à l'Élysée. Je ne lui cache pas que la situation est devenue à mes yeux très préoccupante. Il ne me dissimule pas, de son côté, que si le travail des enquêteurs a sans conteste progressé, il n'y a guère d'espoir d'obtenir une issue immédiate. D'autant qu'il paraît de plus en plus évident que le problème terroriste auquel nous sommes confrontés est étroitement lié à une situation politique algérienne qui nous échappe.

Depuis mon arrivée au pouvoir, la France s'est efforcée de clarifier ses relations, toujours complexes, avec l'Algérie. Au risque de mécontenter les deux parties,

j’ai nettement indiqué que la position de notre pays consiste à ne soutenir ni le gouvernement ni les intégristes, mais le seul peuple algérien, qui bénéficie de l’aide de la France comme de celle de l’Union européenne, des États-Unis et des grandes institutions financières internationales, la Banque mondiale et le FMI. Ma conviction est qu’une trop grande proximité avec l’État algérien, lequel est toujours enclin à soupçonner le gouvernement français d’ingérence, ne servirait, en définitive, qu’à faire le jeu des islamistes. Dans le même temps, j’ai pris la décision d’arrêter les contacts non officiels avec les groupes armés algériens, tels qu’ils se pratiquaient, via divers intermédiaires, au cours des dernières années. Ce qui a conduit le Premier ministre, dès sa prise de fonction, à annuler l’autorisation donnée précédemment à un important responsable du FIS de venir à Paris pour une émission télévisée organisée à l’occasion de la commémoration de l’indépendance de l’Algérie.

La France souhaite l’instauration de plus de démocratie en Algérie. Et le fait est qu’elle n’a rien à attendre dans ce domaine d’une arrivée au pouvoir des intégristes. Ce refus de cautionner, de près ou de loin, le mouvement islamiste est-il à l’origine des attentats de cet été 1995 ? Rien ne le prouve expressément, même si le GIA en revendiquera la paternité dans un document non authentifié, après avoir invité le chef de l’État français, dans un premier message, d’origine également incertaine, à se convertir à l’islam pour être… « sauvé ». Je suis un ami de l’islam, mais pas celui d’un islam propagateur de haine, de violence et d’oppression.

À la fin de septembre 1995, Khaled Kelkal est localisé et abattu par les gendarmes. Peu après, les membres de son groupe sont arrêtés alors qu’ils s’apprêtaient à commettre une nouvelle action terroriste. Leur responsabilité dans les attentats perpétrés depuis le 25 juillet ne fait aucun doute. Même si tout laisse à penser que ce commando a été en grande partie instrumentalisé par le GIA, le parcours personnel de la plupart de ses membres, à commencer par celui de son chef, renvoie à d’autres causes qu’on ne saurait négliger. Je veux parler de la situation de nos banlieues, de ces ghettos urbains où le désespoir de toute une jeunesse, en proie au drame de l’exclusion, sert de vivier aux agents du fanatisme politique et religieux.

C’est pourquoi le 13 octobre, lors d’un déplacement dans la région lyonnaise, je décide de me rendre à Vaulx-en-Velin, la ville où Khaled Kelkal a grandi et fait ses études avant de basculer dans la délinquance. Une réunion à huis clos, qui n’était pas prévue dans mon programme, se tient dans un hôtel de la commune, en présence d’une quinzaine de personnes, dont le maire communiste de la ville, Maurice Charrier, du grand mufti de Lyon, Abdelhamid Chirane, et du père Christian Delorme. Ce dernier avait déclaré, lors des obsèques du jeune

terroriste : « Il n’y a que le président de la République qui puisse dire haut et fort : cette jeunesse, c’est notre jeunesse et on l’aime. » J’ai été sensible à ce message. Il signifie que le rôle du chef de l’État, garant de la cohésion nationale, est non d’excuser les pires dérives, mais de tenter au moins d’en comprendre l’origine. Présent lui aussi, l’écrivain Azouz Begag, que j’aurai le plaisir de retrouver dix ans plus tard au Conseil des ministres, se fait le porte-parole de cette jeunesse d’origine maghrébine qui aspire à l’intégration, mais souffre d’être rejetée et discriminée.

J’écoute, en silence, pendant plus de deux heures, le témoignage de chacun des participants. Je ne suis pas venu ici pour leur tenir le moindre discours. La description qu’ils me font de la situation dans une banlieue comme la leur est sans complaisance, mais sans pessimisme. Tous soulignent la gravité du problème, mais aucun ne le juge insoluble si les pouvoirs publics se mobilisent davantage pour tenter de le régler. Ce travail relève aussi de la responsabilité de l’État, et donc de la mienne.

3

UNE ÉPREUVE DE VÉRITÉ

L’état des finances publiques que le Premier ministre et moi-même trouvons en mai 1995 s’avère beaucoup plus dégradé que nous ne l’avions pensé ou estimé au cours des derniers mois. Nous héritons, il faut bien le dire, d’une situation calamiteuse que le gouvernement précédent a soigneusement cachée au pays. Les déficits cumulés du budget de l’État et du régime général de la Sécurité sociale battent des records, atteignant 400 milliards de francs, soit près de 6 % du produit intérieur brut, et donnent hélas ! raison à Alain Juppé lorsqu’il brosse le tableau d’une France « en quasi-faillite ». À lui seul, le « trou » de la Sécurité sociale, qui avoisine les 250 milliards de francs, est devenu abyssal.

Si bien que nous nous voyons confrontés dès notre arrivée à deux options possibles. Soit la poursuite d’un laisser-aller qui risque d’avoir des conséquences désastreuses pour le pays. Soit la résolution immédiate de corriger le tir au prix de mesures forcément impopulaires, mais dont l’effet ne peut qu’être bénéfique pour l’avenir de la nation. C’est naturellement la seconde option, la plus raisonnable mais non la plus commode, qu’Alain Juppé et moi-même décidons d’adopter.

Dès la fin du mois de mai, une réunion se tient autour de moi à l’Élysée, avec le chef du gouvernement, le ministre de l’Économie et des Finances, Alain Madelin, le secrétaire général de l’Élysée, Dominique de Villepin et le directeur du cabinet d’Alain Juppé, Maurice Gourdault-Montagne. Elle a pour but d’énumérer les différentes hypothèses pour atteindre notre objectif d’une limitation des déficits publics à 3 % du PIB en 1998. Nous nous apercevons à ce moment-là qu’un certain nombre de dépenses annoncées par le Premier ministre sortant, et sur lesquelles nous ne pourrons pas revenir, n’ont pas été inscrites au budget, notamment l’allocation de rentrée scolaire qui doit être versée au mois de septembre. Je demande à ce que nous nous portions garants de l’exacte vérité des chiffres, sous peine d’entrer dans une aventure que nous ne pourrions pas maîtriser. Si bien que nous décidons de prendre les mesures qui nous permettront, étape par étape, de tenir nos engagements européens. Le choix de la rigueur est donc fait dès ce moment-là.

Persuadé, comme je l’ai rappelé durant la campagne présidentielle, que la France vivait au-dessus de ses moyens, j’ai toujours eu conscience qu’une politique d’austérité s’imposerait tôt ou tard, afin de stopper une dérive de la dépense publique devenue excessive depuis la fin des années quatre-vingt. Mais l’aggravation du problème, révélée avec force et insistance par le ministère des Finances dès notre arrivée aux affaires, nous a littéralement pris à la gorge et contraints à précipiter la mise en place d’un plan de rigueur dont l’urgence

paraissait indiscutable.
Pour autant, et contrairement à ce qui n’a cessé d’être affirmé et répété depuis lors, je n’ai jamais eu le sentiment qu’en décidant de remettre de l’ordre dans les finances publiques, je tournais le dos aux autres engagements pris vis-à-vis des Français durant la campagne présidentielle. Il ne s’agissait nullement d’un changement de cap. La réduction de la fracture sociale demeurait bel et bien l’une des priorités essentielles de mon septennat. Elle n’a jamais cessé de l’être. Le redressement des comptes n’est pas une fin en soi. C’est cependant le seul moyen, non seulement de favoriser une croissance saine, forte et durable et de restaurer la confiance dans notre économie, mais aussi de préserver la qualité d’une protection sociale couvrant la totalité ou presque de la population. Telle est la première urgence, hors laquelle les mesures que nous serions amenés à prendre pour lutter contre l’exclusion ne seraient d’aucune utilité. La France bénéficie d’un modèle social qui puise ses racines dans les valeurs de notre République et satisfait aux principes d’égalité et de justice auxquels nous sommes tous attachés. Mais la persistance d’un endettement trop élevé conduirait à un recul irrémédiable à la fois du service public et de cette même protection sociale. Elle nous empêcherait, en outre, de satisfaire à cette autre exigence, qui n’est sans doute pas prioritaire aux yeux de l’opinion, mais que j’ai le devoir d’assumer, en tant que chef de l’État : la nécessité, vis-à-vis de nos partenaires européens, d’un assainissement de nos dépenses publiques qui réponde aux critères de Maastricht. C’est pourquoi, convaincu qu’il s’agit là de l’intérêt de la France, j’ai pris soin de confirmer au chancelier Kohl, dès le lendemain de mon investiture, que je mettrais tout en œuvre pour y parvenir.
« À la date prévue, la France sera présente au rendez-vous de Maastricht », lui répéterai-je lors d’un nouvel entretien que nous aurons à Bonn le 25 octobre 1995, pour achever de dissiper le malaise persistant à ce sujet dans les relations franco-allemandes. Mais tout en assurant au chancelier que la France participera à la monnaie unique et n’a aucune intention d’exiger une plus grande souplesse dans les clauses du traité, je ne cherche pas à lui masquer les difficultés que nous aurons à affronter pour y arriver :
« La seule question, lui dis-je, est de savoir si nous serons présents au rendez-vous en bonne ou en mauvaise santé. L’oxygène que je vais enlever à l’économie en réduisant les dépenses, il faut que je puisse le réinjecter sous forme de baisse des taux d’intérêt. Or qui fixe les taux ? Les marchés et les banques centrales. Pour les marchés, j’ai besoin que l’Allemagne donne des signaux de confiance. À toi et à moi d’agir, à travers des déclarations publiques. Les banques centrales sont indépendantes. Mais le gouverneur de la Banque de France, Jean-Claude Trichet, est un frileux, un prudent. Il a peur de son homologue allemand, Hans

Tietmeyer. Pour lui, le président de la République ne compte pas. La seule chose qui importe à ses yeux, c'est Tietmeyer. Si ce dernier fait un sourire, il baisse les taux…
— J'ai tout compris, me répond Helmut Kohl. Je considère que toi et moi nous formons le même attelage pour l'Europe. Nous ne pouvons réussir qu'ensemble. L'union monétaire ne se fera pas sans la France. Ton succès, c'est mon succès. S'agissant de Tietmeyer, je lui parlerai. N'en disons pas plus. Alors, maintiens ton cap et serrons-nous les coudes ! »
Le gouvernement Juppé s'est fixé d'emblée une double priorité : la lutte contre le chômage et l'assainissement du budget de l'État. Elle n'a pour moi rien d'inconciliable ou d'antagoniste. En fait, l'une ne va pas sans l'autre. Sur une longue période, le chômage devient le principal responsable de la dégradation vertigineuse des comptes publics, dont le redressement durable ne peut venir que d'une amélioration en profondeur de la situation de l'emploi.
Tout est lié, et c'est la raison pour laquelle les mesures d'urgence prises ou engagées au cours des cent premiers jours de mon mandat présidentiel pour remédier à la fracture sociale, sur lesquelles je reviendrai, iront de pair avec la loi de finances rectificative votée durant l'été 1995 pour arrêter la dérive des déficits publics et ramener ceux-ci à 5 % du PIB cette même année, à 4 % l'année suivante et enfin aux 3 % prévus à partir de 1997.
C'est une ambition de grande ampleur puisqu'il s'agit de réduire de moitié le découvert laissé par le gouvernement précédent. Elle ne peut s'accomplir sans une augmentation immédiate de la fiscalité, qui se traduit en juillet 1995 par un relèvement de 2 % de la TVA et une majoration de 10 % de l'impôt sur les sociétés. La remise en ordre du budget de l'État est engagée. Elle nécessitera autant de courage et d'énergie que la réduction d'un autre déficit, tout aussi alarmant : celui du régime général de la Sécurité sociale, désormais en péril. Dans la note qu'il m'adresse le 17 août, Alain Juppé est on ne peut plus précis à ce sujet :

La croissance économique et la dynamique qui en résulte pour les rentrées de cotisations sociales ne suffiront pas à résorber ce déficit en deux ans. Ce sont en effet les dépenses qui augmentent un rythme incompatible avec l'équilibre général du système. Il est impératif de ramener à un régime normal un moteur qui s'emballe. Le choix auquel nous sommes confronté est clair :
— ou bien augmenter sensiblement les recettes (CSG et/ou cotisations) ;
— ou bien maîtriser les dépenses.
Dans l'un et l'autre cas, le prix politique à payer sera lourd. Le gouvernement ne peut, à mon sens, imposer des décisions qui touchent au cœur de ce que les

Français ressentent comme leur acquis le plus précieux : leur protection sociale. Il est nécessaire que l'opinion publique et la représentation nationale (dont certains membres éminents ne cessent de me presser de prendre des mesures courageuses, à l'exemple du chancelier Kohl) soient informées au préalable et impliquées dans les choix à faire. Je propose donc l'ouverture d'un débat national sans tabous, dans le cadre duquel devront être posées les vraies questions.

Ces « vraies questions », Alain Juppé, qui s'appuie sur les grandes compétences de son conseiller social, Antoine Durrleman, a le grand mérite d'oser les aborder sans démagogie ni crainte de heurter les conservatismes de tous bords. Si l'on se refuse, pour combler le déficit de la Sécurité sociale, à tout effort de maîtrise des dépenses, faut-il recourir à un accroissement supplémentaire des prélèvements obligatoires ? S'agissant des dépenses liées en particulier à l'assurance vieillesse, est-il juste d'exonérer les régimes spéciaux (fonctionnaires, mines, EDF, SNCF…) des efforts déjà demandés aux salariés du régime général ? Concernant l'assurance maladie, dont le coût échappe à toute notion d'économie et où l'idée même d'une maîtrise des dépenses est difficilement acceptée, les Français sont-ils prêts à admettre et à soutenir les réformes de structure qui permettront de redresser la situation ? Notre système d'aide et d'assistance sociale, souvent dénoncé pour ses abus, n'incite-t-il pas une partie de la population à vivre d'allocations diverses plutôt qu'à travailler ? Est-il normal dans le même temps que notre pays compte cinq millions d'exclus en dépit d'un système de protection sociale sans équivalent dans le monde ?… Autant de sujets sensibles et controversés, dont le plus explosif concerne, à l'évidence, le régime des retraites de la fonction publique et les acquis sociaux dont certains de ses agents bénéficient, sans être pour autant à mes yeux des « privilégiés ».
Je suis en parfait accord avec le Premier ministre, il va sans dire, sur le plan d'action qu'il est résolu à mettre en œuvre. Son urgence ne fait pour moi aucun doute même si, conscient des risques politiques auxquels il s'expose, j'ai parfois mis en garde Alain Juppé contre le danger de « trop charger la barque ». Les Français sont toujours désireux et même impatients de voir se réaliser de grandes réformes, mais spontanément allergiques à celles qui menacent de bousculer de près ou de loin leur confort ou leurs intérêts. Dès lors s'organisent toutes sortes de résistances au moindre changement.
C'est une des origines, et probablement pas la seule, des attaques personnelles dont Alain Juppé est très vite la cible au sujet d'un appartement loué à son fils par la Ville de Paris. L'affaire n'est jamais qu'un prétexte pour tenter d'abattre un homme dont personne ne peut contester sérieusement l'intégrité. Mais ce

genre de campagne de presse, d'autant plus acharnée qu'elle s'alimente essentiellement d'arrière-pensées politiques, s'avère très vite éprouvant pour qui n'en a pas pris l'habitude. Je sens Alain Juppé plus affecté qu'il ne veut me le montrer et aussi blessé qu'indigné par ces accusations dont il sait, comme moi, qu'elles n'ont pas d'autre but que d'entraver l'action de son gouvernement. Mais ceux qui ont sans doute espéré pouvoir ainsi altérer ma relation de confiance avec le Premier ministre se sont grandement trompés. J'ai plus que jamais la conviction qu'Alain Juppé est bien le chef de gouvernement dont la France a besoin en cette période cruciale de son histoire.

J'approuve la détermination dont il fait preuve lorsqu'un de ses ministres et non des moindres, celui de l'Économie et des Finances, Alain Madelin, croit bon, à la rentrée de septembre, de divulguer dans les médias, de sa propre initiative, le plan de réforme de l'assurance vieillesse et tout particulièrement celui concernant les acquis de la fonction publique. Ce dossier extrêmement sensible venait d'être débattu et mis au point en conseil restreint et il avait été décidé que rien n'en serait révélé tant que le Premier ministre n'aurait pas reçu les principaux responsables syndicaux pour les en informer et en discuter avec eux. Alain Juppé est à juste titre ulcéré par ce manque de loyauté, qui n'est peut-être, en réalité, qu'un excès d'imprudence. Il me téléphone aussitôt au fort de Brégançon, où je suis en vacances, pour me demander sans plus attendre l'éviction de son ministre. Cette réaction peut paraître brutale, mais c'est le prix à payer pour éviter que d'autres membres de son équipe se laissent aller à leur tour à faire cavalier seul et s'expriment à tort et à travers au risque de nuire à l'efficacité et à la cohérence de la politique gouvernementale. À regret, je lui donne mon accord pour procéder sans délai au remplacement d'Alain Madelin. Je n'oublie pas cependant le soutien que ce dernier m'a apporté dès les premiers mois de la campagne présidentielle, ni sa fidélité dans les circonstances politiques difficiles que je traversais à cette époque. Alain Madelin a des idées et du tempérament, mais probablement n'est-il pas fait pour supporter une discipline ministérielle qui limite, par la force des choses, sa liberté de parole à l'extérieur. J'ajoute que rien n'est plus préjudiciable à une réforme en cours que les effets d'annonce intempestifs. On ne réforme pas, de surcroît, en opposant les actifs aux inactifs, les salariés aux fonctionnaires, les patrons aux syndicats, les jeunes aux vieux, les villes aux campagnes… On ne gouverne pas en dressant une France contre l'autre. Cette conception antagoniste des rapports sociaux est tout à fait contraire à mon idée de l'État, lequel n'a pas vocation, selon moi, à propager la discorde et l'incompréhension entre citoyens d'une même nation.

Le pire serait de ne pas tout mettre en œuvre pour consolider cette tradition de solidarité qui fonde notre pacte républicain. La Sécurité sociale en est devenue,

depuis 1945, l'un des symboles essentiels. Le 4 octobre 1995, le cinquantième anniversaire de sa création me donne l'occasion de rappeler que le chef de l'État est le premier garant de ce modèle de protection plus que jamais utile face à la montée du chômage et de l'exclusion. J'en profite pour mettre en exergue tout ce qu'il y a d'exemplaire, depuis l'origine, dans ce système inégalé dans le monde et dont seule une minorité de peuples bénéficie chez eux dans des conditions similaires.

« La Sécurité sociale est la garantie donnée à chacun qu'en toute circonstance il disposera des moyens nécessaires pour assurer sa subsistance et celle de sa famille dans des conditions décentes. » Ainsi était définie, voici un demi-siècle, l'objectif de la Sécurité sociale. Au sortir d'une guerre terrifiante, on osait parler d'une garantie donnée « en toute circonstance ». Dès l'origine, la Sécurité sociale fixait très haut ses exigences. Elle se plaçait sur le terrain des valeurs. Alors que le totalitarisme avait prétendu tuer l'espérance, elle faisait de l'espérance un droit.

Cinquante ans plus tard, la Sécurité sociale constitue le plus important de nos services publics. Par son ampleur financière : 1 800 milliards de francs. Par les personnes qu'elle protège : théoriquement, l'ensemble des résidents de notre pays. Surtout par le fait d'étendre sa garantie, selon l'ordonnance de 1945, « à l'ensemble de la population et à la couverture de l'ensemble des facteurs d'insécurité sociale ». Désormais, la Sécurité sociale fait partie de l'identité de la France et du patrimoine des Français. Elle a sa place dans notre histoire, comme dans notre quotidien. Elle exprime notre génie national.

En 1945, la France ne partait certes pas de rien. Depuis le vote par la Convention d'un projet sur le secours de la République aux indigents, les mouvements mutualistes, le patronat chrétien, les syndicats, des hommes politiques avaient peu à peu, au XIX e et dans le premier quart du XX e siècle, au prix de longues luttes, bâti et réussi à imposer des protections sociales. Mais il manquait une vision d'ensemble, une grande ambition. Le plan français de Sécurité sociale, voulu par le Conseil national de la Résistance, avait précisément pour ambition de fonder la protection sociale sur un principe d'unité et d'universalité. Sous l'impulsion du général de Gaulle, il fut porté par des hommes venus de tous les horizons, et mis en œuvre par Pierre Laroque, nommé directeur général de la Sécurité sociale en octobre 1944.

Il fallait de fortes convictions, des objectifs clairs et de l'imagination, de la ténacité aussi, pour mener à bien une telle entreprise. Dès l'origine, sa gestion fut confiée aux représentants des assurés plutôt qu'à l'État. Ce choix était fondé sur l'idée de participation et le principe de responsabilité. Il est à l'origine d'une tradition de paritarisme qui s'est ensuite étendue aux régimes complémentaires,

à l’assurance chômage, à la formation professionnelle.
Au nom du principe d’universalité, ce fut d’abord l’extension progressive de la Sécurité sociale à tous les Français, cette longue marche – encore inachevée – vers la généralisation. Ce furent ensuite les lois de 1948, de 1952, de 1966 créant les régimes des professions non salariées. Ce fut la prise en charge progressive des étudiants, des militaires, des invalides de guerre, des détenus, des handicapés, des demandeurs d’emploi…
Mais il fallait aller encore plus loin. Avec la loi du 4 juillet 1975, mon gouvernement a posé le principe de l’assujettissement à un régime obligatoire de sécurité sociale de toutes les personnes qui n’en bénéficiaient pas. Effective pour les prestations familiales et pour les retraites, la généralisation le fut dans une moindre mesure pour la maladie, malgré la loi de 1978 créant l’assurance personnelle. L’universalité de la protection, c’était aussi, dans l’esprit de 1945, l’extension des risques couverts et l’amélioration des prestations. De nombreuses réformes y ont contribué. L’égalité devant les remboursements a été renforcée. La situation des retraites s’est améliorée. La politique familiale s’est enrichie de nouvelles prestations, en particulier pour les familles les plus modestes. L’action sociale des caisses s’est développée, ajoutant dévouement et chaleur humaine à un système de prestations trop souvent anonyme.
Ni le ralentissement de la croissance économique à partir de 1974, ni l’inexorable accroissement du chômage qui l’a suivie n’ont empêché le progrès social de se poursuivre. Mais les difficultés rencontrées, notamment financières, ont forcé notre Sécurité sociale à s’adapter. En séparant les trois branches du régime général et en renforçant les pouvoirs des conseils d’administration, les ordonnances de 1967, voulues par le général de Gaulle et Georges Pompidou, ont approfondi le principe de responsabilité. En instaurant une gestion distincte des trésoreries des assurances vieillesse et maladie, et en confiant des pouvoirs nouveaux aux caisses nationales, la loi de 1994 a prolongé cette heureuse évolution.
En 1945, les solidarités de proximité restaient solides, et l’objectif premier de la Sécurité sociale était la santé de la population. Et jamais, dans notre histoire, l’état sanitaire de la France ne s’est autant amélioré que depuis cinquante ans. C’est à la Sécurité sociale que nous le devons : elle a permis la prise en charge des soins, encouragé la prévention, créé et géré des établissements.
Chaque année, nous gagnons un trimestre d’espérance de vie. Grâce aux progrès de la médecine, certes. Mais que serait ce progrès si la population dans son entier n’y avait pas accès ? C’est cela, la Sécurité sociale. La famille était avec la santé au cœur des réformes de 1945. Là encore, quel bilan ! Les prestations ont su s’adapter à l’évolution des attentes des familles. Elles sont désormais vitales

pour des millions de ménages.
L'organisation des retraites a connu la même réussite. En 1962, la Commission d'étude des problèmes de vieillissement lançait un cri d'alarme : les retraités étaient les oubliés du progrès social. Trente ans plus tard, toutes les enquêtes démontrent que la situation s'est améliorée.
Ce sont là des acquis sans précédent. Et pourtant les chiffres ne disent pas tout. Ils ne disent pas à quel point la Sécurité sociale est devenue le ciment de notre cohésion nationale alors même que notre société est malade. Avec trois millions de chômeurs, cinq millions d'exclus, six millions et demi d'habitants qui vivent dans des quartiers en difficulté, celle-ci est, en 1995, beaucoup plus déchirée par l'exclusion qu'elle ne le fut jamais. Mais, dans ce grand désordre, il subsiste une référence, une protection ultime : la Sécurité sociale.
Cependant ce système est aujourd'hui en crise. Crise liée à la situation économique et à l'aggravation du chômage qui a tari des recettes essentiellement fondées sur les salaires, mais crise due également à l'augmentation de l'espérance de vie et au fait que les retraités sont de plus en plus nombreux, au progrès des techniques médicales, à l'apparition de nouveaux fléaux tels que le sida, et aux dépenses qu'ils entraînent.
Tout cela a un coût : un déficit en 1995 qui s'est accru en trois ans de 60 milliards de francs, malgré 110 milliards de dettes reprises par l'État. À terme, ce déficit, qui s'ajoute à celui des administrations, menace tout notre système de protection et finit par peser sur notre économie. Il s'agit désormais, parce que sa survie même est en jeu, d'adapter le fonctionnement de la Sécurité sociale à ces nouvelles réalités, tout en restant fidèle aux principes de notre pacte républicain. C'est un devoir de responsabilité.
J'annonce, à l'occasion de ce cinquantième anniversaire, les principaux objectifs du plan de redressement que nous voulons réaliser : la création d'un régime universel d'assurance maladie qui garantira l'accès aux soins pour tous et notamment les plus démunis ; la diversification des sources de financement afin de remplacer la cotisation salariale, pénalisante pour l'emploi, par des recettes fiscales déterminées en fonction de l'ensemble des ressources individuelles ; la mise au point de réformes de structure devant permettre une meilleure maîtrise des dépenses dans le secteur hospitalier comme dans la médecine de ville ; le renforcement du rôle du Parlement dans le contrôle financier de la Sécurité sociale…
Cet ensemble de mesures répond à un constat que le gouvernement n'est pas le seul à faire et que la presse la moins suspecte de complaisance à notre égard résume même de manière plus catégorique : « La Sécurité sociale a le choix entre une réforme profonde ou la faillite, peut-on lire alors dans Le Monde sous

la plume de Robert Solé. Elle ne s'en sortira pas par une énième hausse des prestations. Son salut passe par des innovations profondes, impliquant une modernisation du système médical et une autre organisation du travail. » On ne saurait mieux dire.

Mais pour que cette réforme soit acceptée, encore faut-il qu'elle soit bien comprise par les Français et fasse l'objet d'un très large consensus. Quels qu'en soient les difficultés ou les inconvénients, je crois aux vertus du dialogue social. C'est un élément essentiel de l'équilibre d'une société. Mais ce dialogue n'est pas, en France, compte tenu de nos traditions et de notre psychologie, spontanément acquis. Chez nous, une véritable culture de la négociation, du compromis et de la responsabilité, ne peut s'imposer sans révolution des mentalités, tant du côté de l'État que de ses partenaires. Le premier, trop arc-bouté sur une conception abstraite de l'intérêt général, doit apprendre à convaincre et faire preuve d'une plus grande capacité d'écoute. De leur côté, les organisations syndicales ont encore à s'affranchir d'une tradition essentiellement protestataire qui débouche trop souvent sur l'affrontement et, au bout du compte, sur le conservatisme. L'avenir de la Sécurité sociale, enjeu vital s'il en est, mériterait un vaste débat national qui dépasse, pour une fois, les limites partisanes.

Au début de septembre et jusqu'à la mi-novembre 1995, date à laquelle le projet sera présenté à l'Assemblée, des réunions d'explication sont organisées dans toutes les régions de France en présence des ministres concernés. Durant cette même période, le chef du gouvernement multiplie les réunions avec les responsables syndicaux. Une partie de nos interlocuteurs soutient ouvertement la réforme proposée et se mobilise en sa faveur, tandis que la majorité d'entre eux se déclare déjà résolue à la combattre.

L'engagement à nos côtés de la secrétaire générale de la CFDT, Nicole Notat, est un atout précieux. Femme d'exception au caractère de fer, tenace, inflexible et courageuse, Nicole Notat a une vision des relations sociales très en avance sur son temps. Résolument réformiste, mais dénuée de tout esprit idéologique, elle croit à la possibilité de faire évoluer la société et de transformer l'économie par le dialogue et la concertation. Ce qui ne peut que contribuer à nous rapprocher. Ayant compris qu'il n'était pas dans l'intérêt des travailleurs de créer, en matière de protection sociale, une situation qui conduirait au laisser-aller intégral, Nicole Notat a vite vu dans le plan Juppé le meilleur moyen d'éviter un tel naufrage. Elle s'y est ralliée énergiquement, se laissant avant tout guider par son sens de l'intérêt général, au risque de paraître « trahir son camp » quand il ne s'agissait pour elle que de convertir celui-ci à une approche plus moderne et plus réaliste du combat syndical. J'éprouve pour elle beaucoup d'estime et c'est avec la

même attention que j’écoute ce qu’elle dit et regarde ce qu’elle fait.
C’est du côté de Force ouvrière, sans parler de la CGT, que la réforme se heurte à la plus vive hostilité. Successeur d’André Bergeron, qui fut mon interlocuteur pendant deux décennies et est resté mon ami, Marc Blondel prend la tête de la contestation avec d’autant plus de véhémence que son syndicat, principal gestionnaire des caisses d’assurance maladie, est directement menacé par le projet gouvernemental d’en perdre le contrôle. Truculent, tonitruant, Marc Blondel est un homme sincère et attachant dont j’apprécie la compagnie. Mais, intransigeant dans ses convictions, Marc Blondel reste trop prisonnier à mon sens d’une conception du syndicalisme limitée au rapport de force traditionnel avec le patronat et le gouvernement. Pour lui, toute révision de notre modèle social revêt quelque chose de sacrilège et de scandaleux. L’heure est pourtant venue de redresser les comptes.
Comme il était prévisible, le litige portera moins sur la réforme proprement dite que sur un de ses aspects qui finira d’ailleurs par fausser tout le débat sur le plan Juppé. La réforme des régimes spéciaux, visant à faire passer la durée de cotisation nécessaire pour l’ouverture d’une retraite à taux plein de 37,5 ans à 40 ans concernant tous les agents de la fonction publique, répond à un évident souci de justice et d’équité vis-à-vis des salariés du secteur privé et des professions libérales, alignés sur cette durée depuis la réforme Balladur en 1993. Mais il ne faut pas s’attendre à ce que les bénéficiaires de tels acquis s’en laissent dépouiller sans réagir. Leur révolte est inévitable. Je ne manque pas d’alerter Alain Juppé sur les dangers d’un passage en force sur ce type de dossier. Toute précipitation serait porteuse d’incompréhension et de conflits. Je comprends dans le même temps le souci de cohérence du Premier ministre, sa volonté de ne rien occulter du problème de la Sécurité sociale tel qu’il se pose. Il ne souhaite pas différer, par prudence ou calcul politique, l’annonce d’une partie de sa réforme sous prétexte que celle-ci serait impopulaire. Le 15 novembre, c’est l’intégralité de son plan de redressement qu’il révèle devant l’Assemblée.
Dans les semaines qui suivent, nous sommes confrontés au plus fort mouvement de grève que la France ait connu depuis mai 1968. Il concerne d’abord les agents du secteur public, et particulièrement ceux de la RATP et de la SNCF, avant de s’étendre au personnel du secteur privé par réflexe de solidarité, mais aussi contestation de la politique de rigueur que nous avons été contraints de mettre en place.
Si j’en crois les études d’opinion, ma cote de popularité, comme celle du Premier ministre, connaît une chute spectaculaire. J’en prends acte sans trop m’en émouvoir, n’ayant pas pour habitude de gouverner selon les sondages. Un dirigeant n’est pas fait pour être populaire, il est d’abord fait pour être respecté.

En tant que président de la République, je sais aussi que mon rôle est de veiller à ne pas laisser les tensions sociales s'envenimer au point de compromettre les équilibres déjà précaires d'une nation comme la nôtre.
La propagation d'un mouvement social de grande ampleur, conduisant à la quasi-paralysie du pays, risquerait, en outre, d'anéantir la réforme dans son ensemble et de handicaper durablement toute autre idée d'évolution ou de changement. C'est ce qui m'incite à penser que mieux vaut désamorcer un tel conflit avant qu'il ne dégénère et ne nous contraigne à capituler en rase campagne.
Peu importe de paraître reculer momentanément sur un point précis s'il s'agit de préserver d'importantes avancées sur tout le reste. Le 15 décembre, le gouvernement annonce que la réforme des retraites de la fonction publique et celle des régimes spéciaux sont différées. Elles seront réalisées par mon gouvernement en 2003 pour la grande majorité des fonctionnaires, et par celui de mon successeur, en 2008, pour les régimes spéciaux. Quant aux autres composantes du plan Juppé, loin d'avoir été abandonnées comme on a voulu le faire croire, elles sont adoptées par le Parlement le 20 décembre et mises en application l'année suivante.
L'un de ses actes essentiels, le vote annuel par ce même Parlement du budget de la Sécurité sociale, sera accompli au printemps 1996, après révision de la Constitution. À la même date, trois ordonnances, concernant respectivement la médecine libérale, l'hôpital et la gestion des caisses d'assurance maladie, sont également adoptées.
La première prévoit des mesures strictes de maîtrises des dépenses d'assurance-maladie. La deuxième décide de la création d'agences régionales d'hospitalisation chargées de répartir les crédits et les moyens sur la base de contrats d'objectifs conclus avec les hôpitaux. La dernière de ces ordonnances, et non la moins contestée, procède à la refonte des trois caisses, assurance maladie, vieillesse et famille, du régime général de la Sécurité sociale. Les syndicats, et tout particulièrement Force ouvrière, perdent la majorité qu'ils détenaient dans ces conseils depuis 1982 et s'y retrouvent à égalité de sièges avec le patronat, tandis que le collège des « personnalités qualifiées », désignées par le gouvernement, est renforcé.
Ce sont ces mesures draconiennes, fort mal reçues naturellement par ceux qui ont vu leurs avantages ou leurs pouvoirs écornés, qui vont permettre de redresser les comptes de la Sécurité sociale et l'engager dans une étape majeure de sa modernisation. En observant, quinze ans plus tard, les difficultés auxquelles s'est heurté le président Obama pour réformer le système de santé américain, je n'ai pu m'empêcher de songer à notre propre combat, à l'énergie que nous avons dû

déployer pour faire triompher le bien commun sur des intérêts corporatifs ou catégoriels. Les obstacles étaient d'une autre nature, les résistances moins acharnées. Globalement d'accord sur le diagnostic, nous divergions sur les remèdes et l'ampleur du traitement de choc à prescrire et mettre en place. Mais il s'agissait, dans l'un et l'autre cas, de déranger bien des situations acquises. C'est ce genre de combat qui donne toute sa valeur à l'engagement d'un homme public.

*

Au fil de multiples rencontres de terrain qui m'ont tant appris des blessures de notre société, je me suis forgé une conviction inébranlable. La lutte contre la fracture sociale n'est pas seulement une question budgétaire, même si cette dernière n'est nullement taboue. Elle relève avant tout d'une vision de l'homme et de la société. Je refuse tout autant un individualisme et un libéralisme sans concession qu'une solidarité passive, réduite à un assistanat qui aboutit à ériger la pauvreté en statut. Le modèle social que j'entends faire vivre, car il est un élément déterminant de notre identité et la clef de notre avenir, doit sortir des vieilles logiques du traitement des seuls effets de l'exclusion pour s'attaquer véritablement à ses causes.

C'est cette volonté que j'exprime le 17 octobre 1995 au Trocadéro, à l'occasion de la Journée mondiale du refus de la misère au milieu de la foule de tous ceux que Geneviève de Gaulle-Anthonioz a rassemblés bien au-delà des militants d'ATD-Quart Monde : « Il ne s'agit plus de traiter l'exclusion comme une plaie inévitable. Il s'agit de mettre la lutte contre l'exclusion au centre de toute politique, de toute action collective. L'emploi, le logement, l'accès à l'école et aux soins, l'aide aux quartiers en difficulté : ces domaines forment un tout. Ils doivent donner lieu à une seule politique mise au service de l'homme, avec et pour les plus démunis. »

Méthodiquement et en dépit de toutes les résistances – les plus ouvertes n'étant pas toujours les plus dangereuses –, c'est cette politique d'ensemble qui s'est mise en place depuis mon élection.

Avec pour première priorité l'emploi, car le chômage est à la racine de toutes les exclusions. Là est l'urgence. Là est la première mission que j'ai assignée au nouveau gouvernement. Dès les premières semaines a été ainsi mis en œuvre un allègement des charges sur les bas salaires pour favoriser l'embauche de personnes à faible qualification et prévenir les risques de licenciements dans les secteurs les plus exposés. Simultanément a été créé le contrat iniative-emploi, afin de combattre le chômage de longue durée et faciliter l'embauche en entreprises, et non plus seulement dans des associations ou les collectivités locales. Très vite, les faits confirmeront les intuitions qui fondent ces politiques

novatrices, à contre-courant de tout ce qui a été tenté jusque-là : l'emploi aidé dans le secteur marchand s'avère plus efficace pour le retour à l'emploi que d'autres types d'action. Il n'est pas étonnant que les outils alors mis en place demeurent aujourd'hui les instruments majeurs de la politique de l'emploi.
Le logement est un problème qui ne peut être réglé qu'à plus long terme. Mais c'est une raison de plus pour engager sans délai une action fondée là aussi sur une approche nouvelle. Au-delà d'un plan immédiat d'extension des capacités d'hébergement d'urgence et d'une relance des réquisitions d'immeubles vacants, propriétés de banques ou de compagnies d'assurances, le logement social fait l'objet d'une relance forte. Il s'agit de rattraper un retard considérable, qui nous place dans une situation proche de celle que dénonçait l'abbé Pierre en 1954, au pire de la crise du logement. L'accession sociale à la propriété doit être facilitée. Elle répond au souhait de beaucoup de nos concitoyens. Le prêt à taux zéro institué à cet effet rencontre très vite le succès durable que j'espérais et permet d'alléger quelque peu la pression sur le parc HLM au bénéfice des plus démunis.
L'emploi et le logement sont les leviers essentiels de la cohésion sociale. Ce sont les objectifs prioritaires de notre action dans les quartiers en grande difficulté. La dissociation des activités économiques et de l'habitat constitue, à mes yeux, une erreur majeure de l'urbanisme de l'après-guerre. Elle est, en grande partie, à l'origine de la dérive de ces quartiers qui souffrent d'un taux de chômage record. Aucune amélioration ne peut être obtenue si des activités n'y sont pas réimplantées. La mise en place des zones franches urbaines permettra à des entreprises désireuses de s'y installer, de bénéficier d'importantes réductions de charges et d'impôts. Là encore, cette démarche radicalement nouvelle se révèle rapidement féconde et durable.
La difficile question de la dépendance appelle, à mon sens, un même effort d'imagination afin de remédier à l'exclusion silencieuse de tant de personnes âgées que la perte progressive d'autonomie laisse sans autre ressource que le dévouement de leurs familles. J'y vois le grand défi de solidarité de cette fin de siècle. Il ne peut attendre plus longtemps une réponse collective, quelles que soient les contraintes financières qu'il nous impose. J'ai jugé indispensable qu'un premier pas soit accompli sans tarder. C'est pourquoi a été instituée la prestation spécifique dépendance dans l'attente d'une réforme de grande ampleur.
Engagées dans les cent premiers jours de mon mandat présidentiel, ces réformes préfigurent la loi contre l'exclusion qui sera présentée au Parlement en 1997. Je tiens à une démarche concrète et opérationnelle dans les différents champs des politiques publiques pour identifier à la fois les obstacles à surmonter et les solutions à mettre en œuvre afin de lutter, par exemple, contre l'échec scolaire

ou définir un « revenu minimum d'activité » à la place du RMI. Initiés dès l'automne 1995, ces travaux préparatoires exigeront, à plusieurs reprises durant l'année 1996, mon implication personnelle tant les administrations, et parfois certains ministres, se montrent réticents à remettre en cause des règlements ou pratiques institués de longue date. Geneviève de Gaulle-Anthonioz qui, à la suite du père Joseph Wresinsky, porte la haute ambition de ce projet de loi n'en est à vrai dire vrai guère étonnée lorsque je lui en parle. Sa confiance opiniâtre m'aide à venir à bout de beaucoup d'obstacles. Mais c'est avec peine que je constaterai, une fois le texte présenté au printemps 1997 aux élus de la nation, la mutiplication des incidents de procédure visant à retarder au maximum son adoption. À l'ouverture du débat, où elle avait pu de manière exceptionnelle s'adresser à la représentation nationale, Geneviève de Gaulle-Anthonioz avait pourtant souhaité une décision unanime.

Quoi qu'il en soit, l'urgence sociale ne cessera jamais d'être au cœur de mes préoccupations.

4
IMPOSER LA PAIX

La signature à Paris, le 14 décembre 1995, de l'accord de paix sur la Bosnie-Herzégovine est la juste consécration des efforts à la fois militaires et diplomatiques déployés par la France pour en finir avec une guerre ethnique et nationaliste qui a fait plus de deux cent mille morts en moins de quatre ans au centre de l'Europe.

C'est à notre implication directe que l'on doit le changement de rapport de force qui a précipité l'ouverture des négociations. Sans le refus catégorique du nouveau gouvernement français d'assister sans réagir à un déchaînement de barbarie effroyable, l'administration américaine n'aurait probablement pris conscience que plus tardivement de la nécessité d'imposer aux Serbes, par les moyens appropriés, une solution de compromis. Mon intervention personnelle auprès de Bill Clinton et des leaders du Congrès a eu pour effet de les inciter à s'occuper plus activement du règlement de cette affaire, et même à s'emparer de celle-ci au point de se considérer, comme toujours, mieux qualifiés que quiconque pour la résoudre. Si les pourparlers se sont finalement déroulés dans l'Ohio, sous le contrôle quasi exclusif du représentant du Département d'État, Richard Holbrooke, il allait de soi – ou presque – que leurs conclusions devraient être paraphées officiellement dans la capitale française.

« Bravo pour tout ce que vous avez fait, dirai-je au président Clinton en le recevant à l'Élysée peu avant l'ouverture de la conférence. Bravo pour ce résultat magnifique même si, ajouterai-je, vous nous avez quelquefois marché sur les pieds… » Bill Clinton me regardera en riant, plus amusé qu'étonné par un type de commentaire dont il a sans doute pris l'habitude, venant d'un dirigeant français. Probablement considère-t-il sa présence à Paris comme une concession, voire une compensation suffisante au fait que les diplomates français et ceux des autres pays membres du groupe de contact ont été peu ou prou tenus à l'écart des négociations de Dayton…

Dans une lettre que je lui ai adressée le 12 septembre, quelques jours après qu'un premier accord fut intervenu à Genève entre les belligérants serbes, croates et bosniaques, j'indiquais à Bill Clinton mon souhait d'« une concertation très étroite entre nos deux pays, en liaison naturellement avec nos principaux partenaires ». Concertation portant tout à la fois sur « les moyens de sortir de l'impasse actuelle concernant la réalisation de nos objectifs autour de Sarajevo[1] , sur les prochaines étapes du processus diplomatique, mais aussi sur les modalités de mise en œuvre du futur plan de paix ». Je lui précisais que si l'Alliance atlantique constituait bien « l'instrument privilégié du Conseil de sécurité » pour le volet militaire de ce plan, il me paraissait légitime que les principaux États

contributeurs de troupes au sein de la Forpronu et de la Force de réaction rapide se voient attribuer « la place qui leur revient dans les structures de contrôle et de commandement » de ces mêmes opérations.
Cette reconnaissance du rôle de l'OTAN en Yougoslavie ne signifie pas que la France soit disposée à réintégrer sans conditions les structures militaires de l'organisation dont elle s'est retirée trente ans auparavant par la volonté du général de Gaulle. C'est non sans hésitation que je me suis résolu, sur les conseils de Jean-David Levitte et de mon chef d'état-major particulier, le contre-amiral Delaunay, à envisager une certaine émancipation, dans ce domaine, par rapport à la tradition gaullienne. Mais avec la fin de la guerre froide, ce sont les missions de l'OTAN qui ont elles-mêmes évolué, davantage consacrées désormais à des règlements de crises qu'à des opérations de guerre proprement dites. Dans ce cadre-là et à la lumière de notre engagement commun en Yougoslavie, le problème qui se pose alors pour la France est de participer à des actions de l'OTAN sans être associée, en amont, à la préparation des décisions prises au sein du commandement intégré, dont elle s'est retirée en 1966. Mais elle ne peut y retourner, à mon sens, que si les États-Unis consentent à un rééquilibrage des responsabilités au sein de l'organisation. Ce que je demande, en bref, c'est que l'OTAN accepte de se réformer en comportant à l'avenir deux piliers : l'un américain, l'autre européen.
Je vais plus loin, le 25 octobre, lors d'un entretien avec le président de la Fédération de Russie, Boris Eltsine, en proposant à ce dernier de réfléchir à un concept de défense commune entre son pays et cet éventuel pilier européen de l'Alliance atlantique. « Plus que jamais, lui dis-je, je souhaite que la Russie ne soit pas coupée du monde occidental ». Mais beaucoup dans ce domaine dépend de la bonne volonté des États-Unis. Ces derniers s'opposeront fermement quelques jours plus tard à une demande de Moscou, soutenue par la France, d'envoyer des troupes en Bosnie pour collaborer avec celles de l'OTAN au maintien de la paix. Trois zones sont prévues sous le contrôle respectif des États-Unis, de la France et du Royaume-Uni. Je suis favorable à la création d'une quatrième, confiée aux Russes et naturellement indépendante de l'Alliance atlantique. Je partage l'avis de Boris Eltsine, pour qui rien ne justifie que ces opérations de pacification soient totalement placées sous le contrôle exclusif de l'OTAN en Yougoslavie, là où l'ONU peut suffire à assumer la même mission. Mais l'administration américaine nous a déjà fait savoir qu'elle ne pourrait envisager une participation russe que dans le seul cadre de la… zone française. Ce qui est déjà une façon assez claire non seulement de fermer la porte à toute idée d'évolution de l'OTAN, mais de signifier surtout que les États-Unis entendent bien renforcer leur leadership dans la région.

En novembre, la conférence de Dayton ne fera que confirmer cette ambition d'exercer dans l'ex-Yougoslavie comme ailleurs l'autorité la moins partagée possible. Le chef de la délégation française, Jacques Blot, directeur des Affaires politiques et de Sécurité au Quai d'Orsay, me tient minutieusement informé du contenu des débats qui s'y déroulent. Je sais que ses collègues britannique, allemand et lui-même ont dû veiller d'entrée de jeu, le 31 octobre, à limiter les prérogatives que les États-Unis voulaient attribuer au commandant de l'IFOR, la future force de l'OTAN chargée du maintien de la paix : un général naturellement américain qui aurait détenu des pouvoirs de proconsul. Toujours soutenu par ses deux homologues, notre représentant a alors nettement indiqué à celui de Bill Clinton, Richard Holbrooke, que les Européens ne sauraient se sentir engagés par des textes qu'ils n'auraient pas approuvés ou sur lesquels ils auraient été à peine consultés. Holbrooke a fait machine arrière et a accepté finalement le principe qu'aucun amendement ne serait pris sans l'accord du groupe de contact…

Mais peu après la délégation américaine a de nouveau bataillé ferme pour affaiblir la fonction du futur haut représentant de l'ONU en Yougoslavie et placer celui-ci dans une position subordonnée au commandant de l'IFOR, que Washington entend toujours doter d'un pouvoir sans limites, assorti à des obligations minimales. Sous la pression du Pentagone, elle tente de faire interdire à ce haut représentant de pouvoir s'exprimer sur la mise en œuvre des opérations militaires. Et, de nouveau, les Européens ont été contraints à mettre le holà : « Vous ne pouvez pas traiter le commandant militaire à l'égal de Dieu », s'est exclamé le représentant britannique.

J'apprendrai que d'autres frictions se sont produites durant le week-end des 4 et 5 novembre. Revenant pour la première fois dans le périmètre protégé de la conférence, sur la base aérienne de Wright-Patterson, quitté le temps d'un simple déjeuner au mess des officiers, notre délégué a dû refuser de subir l'humiliante fouille au corps au détecteur de métaux. Après avoir finalement réintégré le périmètre par une autre entrée, il a fait savoir à Holbrooke qu'il déclinait son invitation au dîner offert le soir même au musée de l'air de la base, sous les ailes d'un B 52, au son d'un orchestre jouant du Glenn Miller. Holbrooke, peu désireux de gâcher la soirée, a fini par envoyer à Jacques Blot sa limousine et son escorte policière, puis a tenu à le ramener avec lui à l'issue du dîner. Ses collègues européens et russe, fouillés, eux, sans ménagement à leur retour dans la zone protégée, ont exigé, dès le lendemain matin, d'être également dispensés de cette déplaisante formalité.

S'agissant des négociations proprement dites, l'accord de Dayton a pour principal mérite d'arrêter la guerre et les exactions contre les civils tout en

préservant à la fois la souveraineté et l'intégrité territoriale du futur État, conformément au vœu de la France. Mais le partage du territoire, tel qu'il a été négocié ou plutôt imposé par les seuls Américains, n'en fait pas moins apparaître des sources de difficultés prévisibles. La principale concerne Sarajevo. Comme nous le souhaitions, la répartition retenue préserve l'unité de la ville, mais ne comporte aucune des garanties que la France demandait en faveur des quelque cent vingt mille Serbes de l'agglomération. D'où des risques sérieux de dérapage qui pourraient aller d'un exode massif de ces populations à une reprise limitée des combats.
Le 28 novembre, au lendemain de son discours sur les nouvelles perspectives de paix dans l'ex-Yougoslavie, telles qu'elles résultent des accords de Dayton, j'écris de nouveau au président Clinton pour lui faire part de mes préoccupations au sujet de Sarajevo :

Placée en première ligne en raison du positionnement de ses forces, la France souhaite examiner sans tarder, avec les États-Unis et nos autres principaux partenaires, les initiatives politiques susceptibles de prévenir une dégradation de la situation. S'il est exclu de renégocier les dispositions de l'accord relatives à Sarajevo, comme le demandent les Serbes de Bosnie, il me paraît indispensable en revanche d'apporter aux populations serbes de cette région les garanties qu'elles sont en droit d'attendre.
J'ajoute que de telles garanties seraient conformes à notre conception d'une Bosnie unie, pluriculturelle et démocratique.
Je vous suggère d'engager sur cette question, dans les tout prochains jours, une concertation approfondie entre les experts civils et militaires de nos deux pays. Cette concertation pourrait déboucher sur l'envoi à Belgrade, Sarajevo et le cas échéant auprès des Serbes de Bosnie d'une mission politico-militaire comprenant des représentants des pays du groupe de contact et de l'OTAN. Une initiative en ce sens pourrait me semble-t-il être de nature à faciliter les efforts que vous avez entrepris à l'égard du Congrès.
Enfin, il convient de fixer dans les meilleurs délais la date définitive de la conférence de Paris. Il ressort des consultations engagées sur ce point entre nos collaborateurs que la date du 14 décembre vous conviendrait. Si un accord sur cette date pouvait être confirmé, je serais très heureux de vous accueillir à Paris dès le mercredi 13 décembre en fin de journée.

Un problème reste à régler d'ici la tenue de la conférence : la restitution de nos deux pilotes capturés le 30 août par les Serbes de Pale. Tout nous laisse à penser qu'ils sont encore vivants, mais des rumeurs inquiétantes circulent sur leur

compte : l’un d’eux aurait eu la jambe cassée, l’autre aurait subi de mauvais traitements. Impossible, en attendant, de les localiser.
J’ai confié au général de La Presle, ancien commandant de la Forpronu, la mission d’obtenir la restitution des deux otages. Il a rencontré tour à tour, à la fin de septembre, le général Mladić, qui a prétendu ne rien savoir de leur sort, ainsi que Radovan Karadžić et Svobodan Milošević, lesquels, avec une bonne foi incertaine, lui ont affirmé l’un et l’autre ne détenir aucune information à leur sujet, malgré leurs « efforts » pour les retrouver. J’ai moi-même appelé à plusieurs reprises le président Milosevic, qui m’a assuré avoir envoyé « un grand nombre » de ses hommes en Bosnie-Herzégovine pour y rechercher « sans relâche » nos concitoyens. Et Milošević, que j’ai pu joindre à Dayton le 20 novembre, m’a même promis de mener cette affaire « jusqu’à son terme », ajoutant que c’était pour lui… « une question d’honneur » ! Il va sans dire que je n’ai aucune confiance dans ce personnage qui porte la responsabilité directe de tant de crimes de guerre, de massacres et de pillages planifiés au mépris de toute souffrance humaine, pour la seule satisfaction de sa mégalomanie nationaliste. Mais c’est lui seul qui détient la clé du sort de nos pilotes.
Le 6 décembre, constatant l’échec de la mission La Presle et le résultat infructueux des démarches accomplies en notre faveur par les autorités russes auprès de leurs homologues serbes, je réunis un conseil restreint pour décider de l’attitude à prendre, à une semaine de l’ouverture de la conférence de Paris. Il est clair qu’en l’absence de réponse sur la situation de nos pilotes, la manifestation du 14 décembre devient impossible – à moins d’en interdire l’accès à Milošević ou de différer la signature des accords. Dominique de Villepin suggère de changer de ton avec le président serbe et de créer la pression nécessaire jusqu’au 10 décembre. Alain Juppé recommande de ne lui laisser que quelques jours pour trouver une solution, sous peine d’annuler la conférence. Je retiens l’idée, dans l’immédiat, d’adopter un langage de fermeté vis-à-vis de Milošević et quitte la réunion pour lui téléphoner sur-le-champ.

« Je vous appelle, lui dis-je, pour une démarche extrêmement sérieuse. J’ai maintenant besoin de connaître la vérité sur nos deux pilotes, et j’ai besoin de les récupérer. Tout le reste de la procédure de signature et de levée des sanctions dépend de cela. Avez-vous des nouvelles ?

« Je suis content d’avoir l’occasion de parler avec vous à ce sujet, me répond Milošević. Nous avons déployé tous nos efforts concernant vos deux pilotes. Je suis dans la même situation que vous s’agissant de leur sort. Nous n’avons malheureusement pas de nouvelles informations. Une nouvelle mission est

rentrée hier soir de Bosnie. Je considère que retrouver vos deux pilotes est extrêmement important. Mais, comme je vous l'ai déjà souligné, les pilotes n'ont pas été enlevés par des Serbes, mais par des criminels. »

Je lui explique que je ne peux pas croire cela : « Nous avons des informations précises sur nos pilotes, par l'intermédiaire des Russes et d'envoyés spéciaux. Nous avons la certitude que les services serbes savent où ils sont. S'il leur arrive quelque chose, nous avons tous les moyens d'apporter des preuves en ce sens. Comme nous préférons que les choses se passent à l'amiable, nous sommes prêts à monter avec vous les modalités de leur récupération.
« Si nos pilotes ne sont pas revenus avant le 10 décembre, cela comportera pour vous un certain nombre de conséquences : 1. La France envisagera très sérieusement de quitter Sarajevo, cessant d'y garantir les droits des Serbes. 2. La France annulera la conférence de Paris et ne signera pas l'accord de paix. 3. Elle mettra son veto à la levée des sanctions. 4. Elle sera obligée de rompre toutes ses relations diplomatiques avec la Serbie. Les Français ne comprennent pas cette situation. Je ne la comprends pas non plus.

« Je suis tout à fait d'accord avec vous lorsque vous dites que vous ne comprenez pas la situation, me rétorque Milošević. Je dispose des mêmes informations que vous. Les Serbes et les Yougoslaves font tout leur possible pour retrouver les pilotes. Nous ne croyons pas aux informations transmises par les responsables militaires serbes de Bosnie. C'est pourquoi nous avons envoyé nos propres hommes sur le terrain, qui risquent leur vie pour retrouver les pilotes. Nous avons exigé avec beaucoup d'insistance l'ouverture d'une enquête pour avoir des informations précises. Nous n'avons obtenu que des informations ridicules. Ils affirment ne rien savoir sur leur sort. En peu de temps, nous avions réussi à retrouver et à rendre tous les casques bleus retenus en otages, sans dommages physiques. Nous avons déployé cette fois plus de moyens encore que nous ne l'avions fait pour ces quatre cents otages, car nous ne croyons pas aux informations venant des responsables serbes de Bosnie. »

Je lui indique, pour terminer, que je ne recevrai son ministre des Affaires étrangères, qui a demandé à me rencontrer, que s'il est porteur d'une réponse de sa part sur le jour, l'heure et les modalités du retour de nos pilotes.

Milošević regrette de « constater une telle incompréhension et un tel manque de confiance de la part de la France. » Je lui demande, avant de raccrocher, de transmettre le message suivant à Mladić : « La France peut aussi être terrible

dans sa vengeance. »

Lors de sa visite officielle à Paris, le 21 octobre précédent, Boris Eltsine m'avait proposé son aide pour faciliter la récupération des deux otages. Connaissant la vieille fraternité d'armes entre militaires russes et serbes, je plaçais beaucoup d'espoirs dans cette entremise. Bien que cette dernière n'ait pas eu jusqu'ici le succès escompté, je décide de faire appel de nouveau aux autorités de Moscou, lesquelles se mobilisent aussitôt en notre faveur.

Approché par divers émissaires, le général Mladić, qui ne se cache plus de détenir nos pilotes, fait de la surenchère pour accepter de les libérer. Il exige de les remettre à un responsable militaire de haut rang. Le 11 décembre, je consens, dans l'intérêt des deux otages, à dépêcher auprès de lui le chef d'état-major des armées françaises, le général Douin. Mais, devant celui-ci, Mladić pose de nouvelles conditions, inacceptables : la création d'une commission chargée d'évaluer les dégâts provoqués par le bombardement de l'OTAN, l'indemnisation des victimes serbes et surtout l'assurance que les dirigeants bosno-serbes ne seront pas poursuivis devant le Tribunal pénal international de La Haye.

Le général Douin rejette fermement chacune de ces requêtes. La France étant le pays qui a le plus milité pour l'instauration de ce tribunal, comment pourrait-elle s'engager auprès d'un criminel de guerre à lui obtenir la moindre impunité ? Il ne saurait en être question. Une telle promesse eût représenté un véritable reniement à la fois de nos valeurs et de notre propre action en faveur d'une justice internationale. La seule protection dont Mladić puisse espérer profiter est celle de la Russie, de qui lui sont probablement venues certaines garanties : entre autres, d'échapper à des poursuites immédiates. La France, quant à elle, ne lui en a donné qu'une seule, qui n'a pas eu l'air de lui suffire : le maintien de ses troupes dans les quartiers serbes de Sarajevo, afin que ces derniers ne soient pas laissés à la merci des Bosniaques. Assurance à laquelle Radovan Karadžić n'est pas pour sa part insensible. Il s'emploie aussitôt à convaincre le général Mladić de se montrer plus conciliant…

Le 12 décembre, le capitaine Frédéric Chiffot et le lieutenant José Souvignet sont remis au général Douin qui les ramène en France par avion. Quelques heures plus tard, je les accueille sur la base de Villacoublay, aussi ému que soulagé en les voyant débarquer. Le surlendemain, l'accord de paix censé sceller le règlement global du conflit yougoslave est signé au palais de l'Élysée par les présidents bosniaque, serbe et croate, en présence du président des États-Unis, des chefs de gouvernement britannique, allemand et espagnol, ainsi que d'une cinquantaine de représentants de pays ou d'organisations internationales.

Dans mon discours d’ouverture, je commence par rappeler les deux cent mille morts provoquées par le conflit le plus meurtrier que l’Europe ait connu depuis la Seconde Guerre mondiale. Puis je rends hommage aux cinquante-six militaires français qui ont payé de leur vie leur engagement au service de la paix, aux casques bleus de toutes nationalités tués ou blessés dans cette tragédie dont ils ne sont pas responsables. Quant aux anciens belligérants, je les invite à « tourner définitivement la page de la guerre et de la haine » et à « écrire ensemble, en hommes d’État et en hommes de paix, le chapitre de la réconciliation », en s’inspirant de « la grande leçon que nous ont donnée, en leur temps, le chancelier Adenauer et le général de Gaulle ». Ce qui, dans le cas précis, est probablement mettre la barre un peu haut…

Dans la soirée de ce 14 décembre, je retrouve Bill Clinton pour un entretien en tête à tête. Je souhaite évoquer avec lui divers sujets qui restent à régler en Yougoslavie, à commencer par celui des Serbes de Sarajevo. « Là, nous avons un tonneau de poudre avec des allumettes à côté, lui dis-je, et le problème est difficile, car ces gens sont peut-être quelque peu paranoïaques, mais ils sont charismatiques et il faut régler ces affaires avec beaucoup de doigté… »

Puis nous en venons à parler de cette autre question épineuse, le sort à réserver dans les mois qui viennent aux dirigeants bosno-serbes. Il ne fait aucun doute à mes yeux qu’ils doivent être traduits au plus vite devant le Tribunal pénal international. Le plus efficace serait d’organiser une opération de commando franco-américain pour les capturer. Mais ce projet nous paraît à tous deux irréalisable dans l’immédiat pour des raisons essentiellement diplomatiques et afin de ne pas braquer les Russes.

Au cours de ce même entretien, j’exprime au chef de la Maison-Blanche mes craintes de voir la puissance américaine se désengager, par la volonté du Congrès, et sous l’influence de son courant le plus conservateur, de tout ce qui ne concerne pas ses intérêts directs. Bill Clinton partage le même pessimisme : « Écoutez, me confie-t-il, ils ont coupé l’AID[2] , ils ont réduit l’aide à l’Afrique, à l’Amérique latine, à l’Inde et en même temps ils ont donné 7,5 milliards de dollars supplémentaires aux généraux du Pentagone qui ne les demandaient même pas. Regardez l’Histoire. Après la Première Guerre mondiale, les États-Unis sont devenus isolationnistes. Ils ont à la fois réduit leur présence dans le monde et diminué leurs défenses. Après la Seconde Guerre mondiale, on a dit : “Ne répétons pas cette erreur.” On a fait l’OTAN, on est allés en Corée, etc. Et après la chute du Mur, nous avons maintenant un nouvel isolationnisme qui reprend la moitié du premier : nous nous retirons du monde et nous coupons notre budget d’aide au développement, mais cette fois-ci nous ne réduisons pas nos défenses, bien au contraire. Ces gens ne comprennent absolument pas

comment fonctionne le monde. Ils ne comprennent absolument pas ce que signifierait un million de dollars dans les villages pauvres d'Inde ou d'Afrique et ce que cela créerait d'attachement et de bonne volonté pour les États-Unis. Bien plus que de dépenser de l'argent pour des armes supplémentaires… Les États-Unis dépensent de l'argent pour les armements et ne sont pas capables de payer leur contribution aux Nations unies. C'est scandaleux. Les démocrates de ce point de vue ne valent pas mieux, d'ailleurs.

— Dites-moi, quand je viendrai, fin janvier début février, y a-t-il quelque chose que vous voudriez me voir dire, puisque je dois parler au Congrès ? Non pas pour vous aider, vous n'avez pas besoin d'aide, mais pour montrer mon soutien. Faites-le-moi savoir par Pamela Harriman.

— Il y a quelque chose que vous pourriez parfaitement dire et qui me serait très utile, conclut Bill Clinton, comme s'il avait trouvé en moi son meilleur messager. Dites donc au Congrès : "Vous sous-estimez l'importance de l'aide au développement et vous surestimez l'importance des armes. Vos armes ne vous seront d'aucun secours quand vous verrez la démographie de ces pays exploser, que vous verrez leurs habitants devenir des immigrants chez vous, quand ils exporteront leurs désordres, quand ils saccageront l'environnement parce qu'ils couperont la forêt tropicale humide, parce qu'ils brûleront le charbon et le pétrole sans aucun souci écologique." Si c'est vous qui le dites, ils vous croiront car vous avez la réputation d'un homme fort, direct, énergique, issu d'un solide milieu conservateur. Ils seront sensibles à ces arguments. »

L'accord final sur la Yougoslavie qui vient d'être signé à Paris ce 14 décembre prévoit notamment des élections libres en Bosnie et le déploiement d'une nouvelle force internationale, l'IFOR, constituée de soixante mille hommes, dont un bataillon français de sept mille cinq cents, la moitié de ces effectifs devant être basés comme convenu à Sarajevo. Même si la rancœur et la défiance restent vives entre ces peuples qui sortent à peine de quatre années de carnage, les conditions d'un retour possible à la paix civile paraissent réunies.

Comme cela vient d'être le cas en Yougoslavie, je considère que le devoir des grandes puissances, et celui de la France en particulier, est de s'employer, partout où elles le peuvent, au maintien de la paix et à la prévention des conflits. Les facteurs de guerre et d'insécurité n'ont pas diminué, loin de là, sur une planète de plus en plus fragilisée par l'instabilité politique, les phénomènes d'immigration massive, les préoccupations écologiques, la montée des fanatismes religieux et la propagation du terrorisme, des crises économiques et financières à répétition et l'aggravation des inégalités entre les continents. Aucun de ces drames ou de ces problèmes ne peut plus nous être étranger alors que la mondialisation conditionne l'avenir de l'humanité, comme le destin de

chacun d’entre nous.
L’interaction entre politique intérieure et questions internationales est devenue permanente, même si les opinions publiques ont encore du mal à l’admettre, toujours convaincues que leurs dirigeants s’occupent trop de l’étranger au détriment de leurs préoccupations quotidiennes. Ce reproche ne m’est pas épargné. Mais ce monde sur lequel pèsent encore trop de tensions, de menaces et d’incertitudes, m’incite à la vigilance plus qu’au repli sur soi. Mon devoir est de rester mobilisé sur tous les fronts et de garantir à la France, dans chaque domaine, les moyens de sa réussite, de sa grandeur et de son influence.
*
Le 8 janvier 1996 au matin, j’apprends par un coup de téléphone d’André Rousselet la mort de François Mitterrand. Je vais aussitôt me recueillir devant la dépouille de mon prédécesseur, dans l’appartement de l’avenue Frédéric-Le-Play, proche du Champ-de-Mars, où il a vécu, les derniers mois de son existence. Je ne l’avais pas revu depuis son départ de l’Élysée, mais nous nous étions téléphoné à plusieurs reprises. Je l’appelais surtout pour prendre des nouvelles de sa santé, m’assurer qu’il ne manquait de rien. Dans les semaines qui suivirent la fin de son mandat, j’eus le plaisir de lui annoncer la naissance d’une vingtaine de colverts dans le parc du palais. Il me remercia d’en avoir pris soin, comme je m’y étais engagé. Il était rarement question de l’actualité politique lors de ces échanges informels. Sans s’en désintéresser tout à fait, François Mitterrand avait pris quelque distance avec ce genre de sujet, absorbé par des préoccupations plus personnelles. Je me souviens d’une brève conversation à propos de la reprise des essais nucléaires où il me fit part de son incompréhension. Pour le reste, il paraissait s’interdire de porter le moindre jugement sur ce que son successeur pouvait entreprendre. Du moins aussi longtemps que ce dernier ne commettait aucun acte qu’il jugerait contraire aux intérêts fondamentaux du pays.
Même si elle ne me surprend pas, le sachant très diminué depuis quelques semaines, je ressens la disparition de François Mitterrand avec une profonde tristesse et une réelle émotion. Comment expliquer les liens personnels qui ont fini par s’instaurer entre nous, alors que nous n’étions ni amis ni compagnons de combat ? Ce rapprochement tient probablement, de mon côté, à ce que l’exercice du pouvoir, un temps partagé, m’a révélé de la culture profonde, des fidélités irréductibles, de la puissance de caractère de François Mitterrand. En le côtoyant sans jamais avoir été de ses confidents, j’ai appris à dépasser cette somme de préjugés et d’idées souvent sommaires et caricaturales que ses adversaires ou ses rivaux se sont ingéniés à fabriquer à son sujet – problème que je connais bien pour ce qui me concerne. Son combat tenace, inlassable contre la maladie, m’a souvent rappelé celui de Georges Pompidou, dont le courage face à

la mort fut aussi, pour moi comme pour chacun de ceux qui l'ont accompagné, une admirable leçon de pudeur et de dignité.
De retour à l'Élysée, j'annonce que je prendrai la parole le soir même à la télévision pour rendre hommage au président Mitterrand. Autour de moi, certains ne verraient pas d'un mauvais œil que l'éloge soit assorti de quelques coups de griffe. Je les fais taire. L'heure n'est pas à raviver le vieux débat droite-gauche et moins encore à s'encombrer de petites mesquineries partisanes. J'entends saluer comme elle le mérite la mémoire d'un authentique homme d'État, son sens de la solidarité et de la justice sociale, son engagement européen, sa pratique d'une démocratie moderne apaisée et garante d'une alternance maîtrisée. Je n'oublie pas que c'est à ce défenseur des droits de la personne humaine que notre pays doit aussi l'abolition de la peine de mort.
Pour le reste, il ne m'appartient pas d'évaluer la trace que François Mitterrand laissera dans l'Histoire : seuls comptent, en définitive, ce que l'on a été dans sa vérité et ce que l'on a pu faire pour la France.
*
La nécessité de doter notre pays d'une armée strictement professionnelle m'a paru définitivement s'imposer quand j'ai assisté, au début des années quatre-vingt-dix, aux laborieux préparatifs de la guerre du Golfe. Il s'agissait de déployer en Arabie saoudite un simple contingent de douze mille engagés volontaires, dans le cadre d'une force de coalition internationale rassemblant plus d'un demi-million d'hommes. Pour y parvenir, notre gouvernement de l'époque fut contraint, prélevant ici et là les effectifs requis, de désorganiser en fin de compte l'ensemble de nos unités.
Dépêcher trois escadrons en Irak était devenu une mission quasi impossible dans des délais raisonnables. Aucun appelé ne pouvant être mobilisé sur un théâtre d'opérations extérieur, nos armées devaient commencer par faire le tri, au sein de chaque peloton, des soldats mobilisables. Il fallait donc plusieurs mois avant de réussir à envoyer hors de nos frontières des troupes sérieuses et bien entraînées ! À terme, c'étaient la place et la crédibilité de notre pays sur la scène internationale, où se jouait une grande partie de sa propre sécurité, qui s'en trouvaient hypothéquées.
Ce constat est partagé par beaucoup, mais personne ou presque n'ose en reconnaître publiquement les véritables raisons. Il achève de me convaincre que la conscription traditionnelle, restée l'un des piliers de notre système de défense, ne répond plus aux exigences d'une grande nation moderne, après avoir déjà perdu par ailleurs une grande partie de sa raison d'être. Le mythe de la nation en armes, hérité de la Révolution, et censé perpétuer de génération en génération, à travers toutes les classes sociales, un symbole d'unité et de solidarité

patriotiques, ce mythe qui sert encore à justifier le maintien du service militaire n'est plus qu'un leurre. Il masque autant d'insuffisances que d'inégalités. C'est un fait de plus en plus avéré que, souffrant d'un nombre croissant d'exemptés, ce service dit obligatoire a cessé, depuis longtemps, d'être universel.
Il est coûteux sur le plan financier, contraignant sur le plan humain pour des quantités de garçons en quête d'une situation professionnelle et inefficace sur le plan militaire où mieux vaut donner aux armées les moyens de formation nécessaires pour des emplois réellement indispensables et des compétences spécifiques permettant de répondre à l'utilisation d'outils de plus en plus sophistiqués. Il ne remplit plus de surcroît son rôle traditionnel de socialisation de la jeunesse française. Le temps est bel et bien révolu où la conscription mêlait, dans la fraternité des casernes, des jeunes gens de toutes conditions, issus de toutes les régions de France, auxquels on s'efforçait d'inculquer les valeurs de la République et de la citoyenneté. Beaucoup d'appelés témoignent désormais du peu qu'ils retirent d'un tel apprentissage. Un jour, j'ai demandé à Nicolas Sarkozy ce que le service militaire lui avait apporté en termes de mixité sociale. Il m'a répondu : « Rien du tout. » Il était affecté comme simple soldat à l'état major de l'armée de l'Air, place Balard…
Résolu, dès mon arrivée à l'Élysée, à engager une profonde refonte de notre politique de défense nationale et à m'y impliquer personnellement, je demande aux autorités militaires de préparer la mise en place d'une professionnalisation complète de nos armées. Le message est clair : il s'agit bien, au préalable, d'envisager la suppression du service national. Ce projet se heurte, dès le premier conseil de défense réuni en septembre 1995, à des réticences, voire des oppositions déclarées au sein d'un état-major comme toujours attaché à la préservation de ses vieux concepts. Une partie de ses membres met en avant le coût exorbitant de la réforme que je préconise. L'autre s'inquiète de voir l'armée perdre le contact avec la nation. Déterminés à ne rien brusquer, la plupart des chefs militaires cherchent avant tout à améliorer le fonctionnement existant. Les propositions qu'ils m'adressent vont toutes dans le sens d'une rénovation du service national. Elles contournent ainsi l'objectif que je leur ai fixé. À peu de chose près, c'est le même système qu'ils tentent de sauvegarder.
Je constate que je n'ai pas été « compris », et réitère mes instructions avec plus de fermeté. Mais il faudra plusieurs conseils de défense avant que je puisse enfin disposer d'une étude approfondie sur la constitution d'une armée professionnelle. Entre-temps, les généraux tenteront sans succès, dans un ultime sursaut de résistance, de faire prévaloir l'idée d'une sorte d'armée à deux vitesses, l'une conforme à ce que je souhaite, l'autre composée d'appelés pour une durée de service réduite à cinq mois. Idée inspirée, entre autres, par le

président de l’Assemblée nationale, Philippe Séguin, qui milite pour la préservation d’un rendez-vous citoyen entre la nation et sa jeunesse.
Les pressions les plus fortes en faveur du maintien de la conscription viennent des maires de province. Toutes tendances politiques confondues, ils s’inquiètent de la fermeture inéluctable d’un grand nombre de casernes et me transmettent beaucoup de pétitions en ce sens. Mais un vaste débat organisé à travers tout le pays, où des milliers de réunions se sont tenues aussi bien dans les communes que dans les universités, les lycées, les associations de jeunes, montre que la professionnalisation des armées est non seulement comprise mais bien acceptée par la grande majorité des Français. Lesquels se déclarent dans le même temps favorables à l’instauration d’un service national fondé sur le seul volontariat.
Après avoir songé un temps à soumettre ce projet à référendum, je me réjouis de voir une réforme d’une telle importance bénéficier auprès de l’opinion – une fois n’est pas coutume – d’un si large consensus. Le 22 février 1996, passant outre à ce qui subsiste ici ou là de contestation, j’annonce la fin de la conscription obligatoire.
C’est un bouleversement sans précédent de notre organisation militaire. Il procède chez moi d’une réflexion d’ensemble sur l’évolution de la politique de défense française et européenne dans le nouveau contexte de l’après-guerre froide. La crise yougoslave, conséquence directe de l’effondrement de l’Empire soviétique, a mis en lumière le rôle déterminant de l’Alliance atlantique dans la résolution du conflit. Elle m’a conduit à envisager du même coup, comme je l’ai dit, les conditions d’un possible rapprochement entre la France et l’OTAN. Rapprochement susceptible d’amener notre pays, si ces conditions sont remplies, à réintégrer le commandement militaire de l’organisation. Il ne s’agit nullement dans mon esprit de paraître « rentrer dans le rang » sans obtenir de l’administration américaine la moindre contrepartie, comme on l’a fait depuis lors. J’adopte la démarche inverse en plaidant de nouveau, au lendemain de la signature des accords de Dayton, pour un partage équitable des responsabilités au sein d’une structure élargie et rénovée, qui tienne compte de notre ambition de construire une Europe de la défense. Connaissant leur opposition résolue à tout projet de cet ordre, je vois là une raison supplémentaire d’exiger des États-Unis qu’ils répondent à nos attentes légitimes.
Lors de ma première visite d’État aux États-Unis, au début de février 1996, j’expose longuement mes vues à ce sujet auprès de Bill Clinton, durant nos deux heures d’entretien à la Maison-Blanche. Puis face aux membres des deux Chambres du Congrès réunies, dans le discours qu’ils m’ont convié à prononcer devant eux.

« Notre action commune en Bosnie, leur dis-je, souligne la nécessité pour l'Alliance de s'adapter à un univers différent de celui qui l'a vue naître. Cette réforme doit d'abord préciser les modes d'action qui lui permettront de répondre efficacement aux situations imprévisibles de l'Après-Guerre Froide.
Mais la réforme doit aussi permettre aux alliés européens d'assumer pleinement, en s'appuyant sur les moyens de l'OTAN, leurs responsabilités là où les États-Unis n'estimeront pas devoir intervenir avec leurs troupes terrestres. Il nous faut imaginer, comme le prévoyait le sommet de 1994, ce pilier européen au sein de l'Alliance qu'évoquait déjà le Président Kennedy, et qui doit devenir peu à peu une réalité avec l'Union de l'Europe occidentale.
La France, dans cette situation nouvelle, est prête à prendre toute sa part à cette entreprise de rénovation. Je tiens à confirmer aujourd'hui l'esprit d'ouverture et de disponibilité avec lequel la France aborde cette adaptation de l'OTAN, y compris de son volet militaire, pour autant que l'identité européenne pourra s'y affirmer pleinement.
Une Alliance forte exige une Europe forte, capable d'assumer une plus grande part du fardeau commun. »
J'ai conscience, en prononçant ces mots, de l'inquiétude, voire de l'irritation, qu'ils doivent susciter chez des parlementaires américains, en majorité conservateurs. Pour eux, les revendications de la vieille Europe, et celles de la France en particulier, paraissent toujours quelque peu incongrues. L'accueil de la Maison-Blanche n'est guère plus enthousiaste à l'idée de céder la moindre parcelle de pouvoir ou de contrôle à des alliés soigneusement traités jusqu'ici comme des subordonnés.
La demande de la France implique, il est vrai, un changement radical dans l'organisation militaire de l'Alliance atlantique. Il s'agit ni plus ni moins d'obtenir que le « commandement sud » de l'OTAN, chargé de l'ensemble des opérations concernant le bassin méditerranéen, soit confié à un officier général européen et – pourquoi pas ? – français… Une véritable provocation aux yeux des responsables du Pentagone. J'imagine aisément qu'ils mettront tout en œuvre pour faire échouer quelque partage d'autorité que ce soit. Mais c'est à ce prix que la France peut redevenir un partenaire à part entière des États-Unis face à de grands problèmes internationaux comme ceux que nous avons eu la tâche de régler ensemble en Bosnie.
Dans ce discours prononcé devant le Congrès ce 1er février 1996, je m'attache aussi, avec la même franchise, à rappeler aux représentants de la première puissance du monde les devoirs qui leur incombent vis-à-vis des nations les plus démunies. Sujet ô combien dérangeant là encore ! C'est en accord avec Bill Clinton, qui m'y a fortement encouragé lors de sa venue à Paris deux mois

auparavant, que je me livre à ce plaidoyer devant un auditoire majoritairement acquis à l'idée non de se préoccuper de ce qui se passe aux confins les plus déshérités de la planète, mais au contraire de s'en désintéresser le plus possible :

Le maintien de notre aide aux pays qui en ont besoin est une exigence morale qui s'impose à tous. Il est aussi le seul moyen de désamorcer une véritable bombe à retardement qui nous menace tous. N'abandonnons pas à leur sort les pays les plus pauvres de notre planète, notamment les pays d'Afrique ! Ne les laissons pas enfermés dans le cercle vicieux de l'exclusion en laissant se tarir une aide publique qui leur est indispensable pour progresser sur la voie de la démocratie et du développement. Ne prenons pas le risque de laisser en héritage aux générations futures de nouvelles crises, de nouvelles famines, de nouvelles guerres, mais aussi une destruction irréversible de notre environnement et une immigration massive.
N'abandonnons pas les valeurs qui sont au cœur de notre civilisation. Ces risques, ce n'est pas en accumulant des armes, ce n'est pas non plus en dressant de vaines barrières que nous y répondrons. La meilleure sécurité, c'est aujourd'hui la solidarité. Et c'est parce qu'elle en est convaincue que l'Europe apporte aux pays pauvres chaque année plus de trente milliards de dollars, trois fois plus que les États-Unis (…).
Des rizières du Bangladesh aux sommets de l'Altiplano, des sables du Sahel aux faubourgs de Luanda, partout des hommes et des femmes souffrent et aspirent à la prospérité et à la paix. Partout – et l'Afrique nous le prouve chaque jour –, des hommes et des femmes accomplissent de vrais progrès et attendent que nous soutenions leurs efforts ; que nous les aidions à aller plus loin sur la voie du développement et de la démocratie ; que nous les aidions à consolider l'État de droit là où ils ont commencé à l'établir ; que nous les aidions à mener leurs difficiles mais nécessaires réformes économiques.
Partout des hommes et des femmes espèrent les progrès de l'éducation, de la science et de la médecine pour accéder enfin au mieux-vivre et au bonheur.
Partout des hommes et des femmes croient en l'Amérique et en l'Europe, en leur histoire généreuse, en leur vocation humaniste. Ne les décevons pas !

Ce sera l'un des principaux thèmes du sommet du G7 qui se tiendra à Lyon, sous ma présidence, en juin de cette même année. Sommet où j'entends bien me faire de nouveau l'interprète des espoirs et des préoccupations de ces peuples qui n'y sont pas représentés et dont, pourtant, notre propre destin est plus que jamais indissociable.
****

1 À savoir le désenclavement de la capitale bosniaque. (N.d.E.)
2 L'Association internationale de développement, qui a vocation à aider les pays les plus pauvres de la planète. (N.d.E.)

5

UN G7 HORS NORMES

Créé à l'initiative de la France, le premier sommet des grands pays industrialisés s'est tenu à Rambouillet en 1975. Sept ans plus tard, notre pays, de nouveau puissance invitante, réserve à cette réunion de chefs d'État un cadre encore plus prestigieux, celui du château de Versailles, avant de l'accueillir en 1989 à la Grande Arche de la Défense. L'un de mes premiers soucis, à la veille de recevoir à Lyon le vingt et unième sommet du G7, est de rompre avec l'image trop dispendieuse de ce genre de manifestation dont l'utilité est loin d'être avérée aux yeux de l'opinion. Tout doit être fait pour rendre cette rencontre aussi modeste, accessible et transparente que possible. Démontrer surtout qu'elle constitue une occasion d'échanges irremplaçable entre les principaux dirigeants de la planète. Trois mots résument l'esprit du sommet de Lyon tel que je l'ai souhaité : simplicité, convivialité, modernité. Aucun faste dans le programme : apéritif et dîner officiel seront pris dans un « bouchon » et une brasserie du centre-ville. Pas de dispositif de sécurité excessif. Budget réduit de moitié par rapport à celui de l'Arche sept ans auparavant. Possibilité offerte aux institutions et aux entreprises locales de se faire connaître des deux mille cinq cents journalistes présents. Ouverture du sommet à l'ensemble de la population, via un centre multimédia spécifique qui lui permettra d'assister, entre autres moments publics, à l'arrivée des délégations et aux conférences de presse journalières…

Mon but est de restituer à ce G7, dont j'assume la présidence, sa vocation première en le faisant apparaître non comme un directoire mondial, mais comme une instance informelle de dialogue et de concertation. Le seul forum, en dehors des structures officielles des Nations unies et de l'OMC, où l'on puisse débattre des grandes évolutions économiques du monde, mais aussi traiter de questions internationales majeures comme la sûreté nucléaire, la lutte contre le terrorisme et l'aide au développement. Ceci suppose à mon sens un long travail préparatoire d'écoute et de consultations auprès des autres pays concernés par l'ensemble de ces problèmes.

J'ai dépêché pour cela des émissaires dans les plus importants d'entre eux afin de recueillir les avis de leurs dirigeants et chargé nos ambassadeurs d'accomplir partout ailleurs la même mission. Cette démarche sera saluée comme une « première » de la part d'une nation exerçant la présidence du G7. Elle me paraît d'autant plus justifiée que j'ai proposé à mes partenaires, comme fil conducteur du sommet, un thème de réflexion jamais abordé lors des G7 précédents : « réussir la mondialisation au bénéfice de tous ». Une première, là encore, qui ne va pas sans susciter quelques réserves, pour user d'une formule diplomatique, chez certains de mes homologues.

Le G7 incarne largement l'« idéologie » de la mondialisation. C'est pourquoi ses membres doivent comprendre que la mondialisation ne sera bien perçue que si elle s'accomplit au bénéfice de l'homme et profite au plus grand nombre. Ce qui exige selon moi la mise en place d'indispensables garde-fous, tel un engagement plus résolu et mieux coordonné en faveur de l'aide au développement. Dans cet esprit, j'ai d'ailleurs convié à nous rejoindre – ce qui ne s'était jamais fait, là non plus – le secrétaire général de l'ONU, le président de la Banque mondiale, ainsi que les directeurs généraux du FMI et de l'OMC. Car ces sujets globaux sont l'affaire de tous.

La réaction de Bill Clinton, pour qui la mondialisation « n'est ni la solution à toutes nos difficultés ni la source de tous nos problèmes », n'est pas moins spontanément favorable : « Ce sera un excellent sommet, m'écrit-il. L'ordre du jour est le bon ! » La Grande-Bretagne, le Canada et le Japon, par la voix de leurs chefs de gouvernement respectifs, John Major, Jean Chrétien et Ryutaro Hashimoto, redoutent en revanche que l'accent mis, dans le document-cadre que je leur ai soumis, sur les difficultés créées par la mondialisation ne soit une incitation au repli, au retour à des réglementations dépassées ou à une résurgence du protectionnisme. Dans le même esprit, nos partenaires allemands, craignant de voir freinée une évolution qu'ils jugent « hautement souhaitable », s'étonnent du thème retenu, alors qu'ils s'attendaient seulement à la poursuite de la réflexion engagée à Halifax sur la réforme des institutions internationales.

Je suis sans doute le seul dirigeant du G7 à s'inquiéter ouvertement, dès cette époque, des effets de la mondialisation. Un progrès à certains égards utile que je tiens aussi, sur d'autres plans, pour un phénomène injuste et dangereux. Le danger de la mondialisation réside dans le fait de vouloir mettre sur un pied d'égalité des peuples séparés par des différences sociales, économiques et culturelles considérables, en leur disant en quelque sorte : « Vous allez courir ensemble et c'est le plus rapide qui gagnera ». Comme s'ils pouvaient tous avancer de la même façon et avoir les mêmes chances de l'emporter. Mais la mondialisation n'a aucun sens si l'on ne tient pas compte des origines, des traditions et des niveaux de vie de ces peuples qui ont connu des évolutions distinctes et ne peuvent être confondus, précisément, dans la même démarche.

La mondialisation peut se définir comme la mobilité à l'échelle de la planète des biens, des capitaux, de l'information et des technologies. Ce processus n'est pas un phénomène nouveau. Mais il s'est accru sous le quadruple effet de la fin de la guerre froide, de l'unification du marché mondial des capitaux, de l'émergence de nouvelles puissances économiques et du progrès des technologies, notamment celles de l'information.

Dans une optique strictement libérale, la mondialisation est censée augmenter la

richesse de la planète en créant les conditions d'une nouvelle croissance – ce qu'elle a permis dans un grand nombre de pays. Mais la mondialisation exacerbe aussi la concurrence et oblige à une adaptation continue des États, des entreprises et des individus. Son maître mot est la « flexibilité ». Elle n'a pas créé l'exclusion, mais elle l'aggrave sans doute, en laissant au bord du chemin tous ceux qui ne peuvent suivre le rythme toujours plus rapide des adaptations rendues nécessaires par la concurrence.

S'agissant des États, la mondialisation des mouvements de capitaux a imposé un modèle de vertu économique, fondé sur le faible niveau des déficits publics et l'inflation la plus basse possible. Mais en faisant la distinction entre bons et mauvais élèves, les marchés peuvent accentuer les risques d'exclusion au niveau mondial. Il ne s'agit plus seulement de la césure « classique » entre pays développés et pays émergents. Il s'agit aussi d'un arbitrage entre les pays « méritants » et les autres. Les entreprises doivent s'adapter toujours plus vite à la mondialisation du marché et à l'accélération de l'innovation, faute de quoi elles courent le risque d'être marginalisées. Quant aux conséquences de la mondialisation sur les individus, elles sont au cœur de la crise de confiance de nos sociétés, en Europe mais aussi en Amérique du Nord. Plus personne ne se sent à l'abri des restructurations, du chômage ou de la précarité.

Je suis frappé par le nombre d'appels et de témoignages qui me parviennent à ce sujet de chefs de gouvernement africains, asiatiques et latino-américains. Ainsi de Benazir Bhutto, Premier ministre du Pakistan, qui me fait part, peu avant l'ouverture du sommet, des préoccupations qui concernent son pays comme la plupart des pays en développement :

« La pauvreté et la misère touchent une part toujours croissante de la population mondiale, m'écrit-elle en mai 1996. La majorité des citoyens du tiers- monde ne bénéficie ni d'eau potable, ni de services sanitaires, ni d'écoles, ni d'hôpitaux. Cette triste réalité engendre le désarroi et la frustration qui s'expriment souvent par des manifestations de violence et dans le terrorisme. Malgré cette pauvreté oppressante, les aspirations des populations marginalisées sont entretenues par la mondialisation des communications.

« Les coupes dans l'aide internationale ont contraint des pays tels que le Pakistan à emprunter aux taux d'intérêt du marché. En effet, environ 35 % de notre budget est consacré à la dette. Les effets négatifs de ces remboursements doivent être contrés. Il est également temps pour les pays développés de renouveler et de mettre en pratique l'engagement qu'ils ont pris de consacrer au moins 0,7 % de leur PNB au soutien des pays en développement. »

Ce sont des messages de même nature que je reçois du chef d'État colombien et président du Mouvement des pays non alignés, Ernesto Samper Pizano, du

président brésilien Fernando Cardoso, des dirigeants de la Côte d'Ivoire et du Cameroun, Henri Konan Bédié et Paul Biya. Mais l'idée, initiée par la France, d'une relance de l'aide au développement se heurte aux fortes réticences de nos partenaires. Alors que nous préconisons de renforcer l'efficacité du système en assurant une meilleure coordination avec le FMI et la Banque mondiale et en réformant les institutions de l'ONU, les gouvernants anglo-saxons s'en tiennent, pour l'heure, à leur seul souci de « faire des économies ».

Deux autres sujets, également mis en avant par la France, divisent les membres du G7 avant le sommet de Lyon. Le premier concerne le renforcement de notre coopération économique et monétaire en vue d'une meilleure gestion des risques financiers. La France est pratiquement la seule, là encore, à invoquer dès ce moment-là la nécessité de se prémunir contre l'instabilité monétaire et la spéculation internationale, sous peine d'être un jour frappé par une crise comparable à celle de 1929. La Grande-Bretagne et les États-Unis sont les plus sceptiques quant à la possibilité même d'une action particulière. L'Allemagne, l'Italie et le Japon n'y croient guère davantage, au nom d'une vision libérale que je ne partage pas. Le libéralisme provoque aussi, à sa façon, beaucoup d'injustice. C'est pourquoi j'en conteste le fondement même. Tout système économique doit être régulé. L'erreur commise par les libéraux est de croire que leur modèle est une clé qui permet d'ouvrir toutes les portes. Mais ce modèle ne signifie rien dans l'absolu. Un certain libéralisme est nécessaire pour dynamiser les sociétés, mais il doit être adapté aux différentes psychologies et sociologies existant dans le monde. Le libéralisme américain n'aurait aucun sens appliqué à la Chine, par exemple, tout simplement parce qu'il n'y a rien de commun entre les mentalités et les structures propres à chacun de ces pays. La crise que nous connaîtrons treize ans plus tard, et qui n'est sans doute pas terminée, achèvera de donner raison à tous ceux qui, comme moi, croient au rôle fondamental de l'État dans l'organisation de l'économie.

Notre second point de divergence tient à la participation de la Russie. La majorité de nos partenaires préconise de s'en tenir à ce qui s'était passé à Halifax, soit un accueil du président russe limité au dîner du deuxième soir. De mon côté, je plaide sans succès pour un geste plus significatif en direction de Moscou, afin d'y conforter les tenants de la démocratie à la veille d'une élection présidentielle aux résultats encore incertains.

Je suis un partisan déclaré de l'intégration de la Russie aux structures du G7 transformé en G8, telle qu'elle finira par se réaliser, deux ans plus tard, lors du sommet de Birmingham. J'y vois la juste reconnaissance d'un pays héritier d'une grande histoire et façonné par une culture séculaire.

Initié à la langue russe par celui qui fut pour moi une sorte de père spirituel,

Vladimir Belanovitch, je suis resté sensible à tout ce que l'âme de ce peuple porte en elle d'irrationnel et de romantique. Il faut connaître le génie d'une nation pour comprendre la psychologie de ses dirigeants. Ce que j'ai appris de la Russie, au fil de mes lectures et de mes rencontres, suffit à me donner confiance en un président apparemment aussi facétieux et incontrôlable que Boris Eltsine, alors que j'étais plus enclin à douter de la fiabilité d'un homme jugé plus rassurant comme Mikhaïl Gorbatchev. On a souvent dépeint Eltsine sous les traits d'un personnage brutal et extravagant, aux humeurs changeantes, incapable d'un raisonnement continu, toujours ou presque sous l'empire de l'alcool. Mais je n'ai jamais observé chez lui rien d'inquiétant lors des dîners, il est vrai fort animés et bien arrosés, que nous avons eu l'occasion de partager, tant à Moscou qu'à Paris. En réalité, Boris Eltsine est une force de la nature. Et ce qui me frappe surtout depuis que je le côtoie, c'est la détermination, le courage et la pugnacité avec lesquels il s'est efforcé de remettre la Russie en selle depuis l'effondrement du système communiste, et ne cesse de vouloir normaliser les relations de son pays avec les autres grandes puissances.

Préparé conjointement par la Russie et la France, en sa qualité de présidente du prochain G7, le sommet sur la sûreté nucléaire qui s'est tenu à Moscou en avril 1996, et où je me suis rendu, a été l'occasion d'une bonne coopération entre Boris Eltsine et ses partenaires occidentaux, en dépit du désordre qui continue de régner au Kremlin dans les cercles du pouvoir et qui rend parfois difficile l'identification des véritables responsables. Dix ans après la catastrophe de Tchernobyl, la Russie et l'Ukraine se sont montrées résolues, pour la première fois, à prendre des engagements précis et concrets s'agissant de la sûreté de leurs centrales nucléaires.

Conscient de devoir rassurer, dans tous les domaines, les puissances occidentales, Boris Eltsine m'écrit, le 13 mai, pour me remercier d'avoir contribué au succès de ce « forum unique » : « Tout cela, c'est notre capital commun qui doit être bien utilisé, avant tout, dans le contexte du prochain sommet de Lyon. Comme nous en avons déjà parlé à Moscou, il serait fondamental d'y entériner la nouvelle qualité de notre coopération. Cela donnerait à l'opinion publique un signal clair et net que dans notre interaction nous sommes en train de passer à une nouvelle vitesse. Bien sûr, ce n'est pas une chose simple. J'apprécie beaucoup ta position sur le problème de transformation du G7 en G8. Je comprends, dans une certaine mesure, la divergence de vues des partenaires en ce qui concerne les rythmes et les formes du rapprochement ultérieur de la Russie avec le "club des Sept". Je veux souligner que nous ne sommes pas "bloqués" sur la position maximaliste et nous n'insisterons pas sur la formation d'un vrai G8 au prix de la destruction des mécanismes existants de

coordination du G7 (…). Je compte sur le soutien actif et conséquent des représentants français dans les structures futures du G8. Il nous est important qu'ils ne soient pas seulement des observateurs qui laissent la Russie seule persuader les sceptiques, mais qu'ils comprennent qu'ils doivent travailler à un nouveau niveau de coopération, comme on le fait toi et moi. »

J'estime de la même façon tout aussi légitime le désir de la Chine d'être associée, d'une manière ou d'une autre, aux travaux du G7, dont elle ne saurait être durablement écartée, ne serait-ce qu'en raison de son poids économique devenu considérable. Le monde a besoin de la Chine, de sa sagesse, de son intelligence, de sa longue expérience. La Chine incarne depuis toujours une puissance d'équilibre, fondée sur un rapport au temps qui privilégie l'action et la pensée à long terme. Beaucoup s'inquiètent en Occident de ses présumées visées expansionnistes. Mais il y a moins à craindre selon moi de vieilles civilisations, profondément pacifiques et à vocation universaliste, comme la Chine, que de grandes puissances dépourvues des mêmes repères et soucieuses d'imposer leur point de vue par la force.

Lors du dîner d'ouverture, le 27 juin, après les avoir accueillis à l'hôtel de ville de Lyon, « grande métropole européenne et haut lieu de la gastronomie française », je propose à mes six homologues, Bill Clinton, John Major, Helmut Kohl, Romano Prodi, Ryutaro Hashimoto et Jean Chrétien, que nous consacrions la soirée à deux thèmes majeurs : la Russie et la Chine, précisément.

Le premier est plus habituel dans ce genre de sommet. Il s'agit avant tout de s'entendre sur les messages que nous souhaitons transmettre, le lendemain soir, à Victor Tchernomyrdine, le ministre des Affaires étrangères de Boris Eltsine, ce dernier étant retenu à Moscou par le deuxième tour de l'élection présidentielle. Après intervention en ce sens du chancelier allemand et de moi-même, il y a unanimité pour saluer le bon « déroulement démocratique » du scrutin et souhaiter qu'il permette la reconduite de Boris Eltsine à la tête du pays, avec l'espoir de voir maintenus le cap des réformes, la construction de l'État de droit et la maîtrise des finances publiques. Nous nous déclarons tous prêts à aider la Russie à s'ancrer définitivement dans « la modernité, la stabilité et la paix ». À propos de la Tchétchénie, les dirigeants du G7 sont également unanimes à souhaiter que Moscou s'efforce de parvenir à une solution équitable et concertée, comme j'aurai d'ailleurs l'occasion de le répéter à maintes reprises, au cours des années suivantes, à tous les dirigeants russes.

Le « débat confidentiel » qui suit concernant la Chine est, en revanche, sans précédent dans le cadre du G7. J'ouvre la discussion en livrant ma propre analyse à ce sujet. « La Chine, dis-je, peut redevenir au XXI e siècle la première puissance du monde, comme elle le fut de l'Antiquité au XVI e siècle. L'ordre

international actuel en serait bouleversé. La question que nous devons nous poser est de savoir comment l'amener à devenir un acteur constructif d'un jeu mondial dont les règles ont été établies sans elle. Ma conviction est que cela est possible et que le moment est favorable : ses dirigeants mesurent bien les forces nouvelles de la Chine, mais aussi ses faiblesses. Ils ont besoin de coopération pour assurer son développement. Mais nous manquons d'une véritable stratégie à l'égard de ce pays. Nous utilisons successivement "la carotte et le bâton" sur tous les sujets. Ne devrions-nous pas nous concerter et développer une approche convergente, plutôt que de laisser Pékin nous jouer les uns contre les autres, dans un climat de confrontation croissante ? L'approche que je propose consiste à promouvoir un dialogue constructif et une relation de confiance dans les différents domaines : économique, en achevant rapidement la négociation d'adhésion de la Chine à l'OMC ; stratégique, en associant mieux la Chine à la gestion des crises et aux négociations de désarmement ; sur les droits de l'homme, en remplaçant la remontrance par le dialogue. »

Suit un tour de table où mes suggestions ne rencontrent pratiquement aucune objection, y compris sur la question la plus controversée, celle des droits de l'homme, et de la façon de l'aborder lors de nos échanges avec les dirigeants chinois. Ma conviction est qu'il ne sert à rien de se poser en permanence en donneurs de leçons, même si nous devons nous montrer intransigeants dans la défense de nos propres principes. Il m'est arrivé à plusieurs reprises d'intervenir en faveur de la libération de dissidents arrêtés en Chine ou ailleurs pour des raisons politiques, mais sans en faire état à l'extérieur, avec un souci de discrétion qui constitue à mes yeux le meilleur gage d'efficacité, comme j'ai eu l'occasion de le vérifier en obtenant le plus souvent les résultats escomptés.

Le lendemain, 28 juin, une grande partie de la journée est consacrée au débat sur la mondialisation. J'observe que la plupart de mes partenaires, et notamment les plus réticents à en parler, s'accordent maintenant à reconnaître les « nouveaux risques » engendrés par un phénomène dont ils tiennent néanmoins à souligner les « effets extrêmement positifs ».

Parmi ces nouveaux risques, l'un des plus inquiétants est celui de l'instabilité liée précisément à la globalisation des marchés financiers. J'insiste sur l'urgence d'obtenir une plus grande transparence de ces mêmes marchés et de renforcer la sécurité financière internationale, afin d'éviter que la défaillance d'une grande banque ou d'un pays ne mette en péril le système tout entier. La finance internationale est devenue très complexe. Mais elle doit servir avant tout la croissance et ne pas être une source de crise et de déséquilibre. Un tel danger exigerait plus d'un G7 pour être véritablement conjuré. Mais que sept des principaux dirigeants de la planète se soient entendus pour le reconnaître et

mettre sur pied un dispositif de contrôle et de régularisation plus efficace constitue déjà un progrès rassurant. C’est sous notre impulsion commune qu’un accord est trouvé pour doubler la capacité de mobilisation du FMI en cas de crise financière mondiale.
Un autre risque majeur de la mondialisation est d’aggraver, comme je l’ai dit, les problèmes de précarité et d’exclusion dans les pays les plus vulnérables qui n’ont pas les moyens de suivre le rythme toujours plus rapide des évolutions imposées par la concurrence. L’Afrique est le continent le plus touché par ce phénomène. C’est en pensant à elle que je plaide ici, comme je l’ai fait à Washington, pour la mise en œuvre d’un système d’aide au développement plus adapté à ces nouvelles réalités : « Vous savez qu’il s’agit pour moi d’un enjeu de première importance. C’est pourquoi j’ai souhaité que nous ayons demain, à la fin de notre sommet, une rencontre exceptionnelle avec les plus hauts responsables des grandes instances multilatérales en charge du développement. »
En fin d’après-midi, nous accueillons le représentant de la Russie, Victor Tchernomyrdine, pour une séance consacrée à ce qu’il est convenu d’appeler « les grandes questions globales » : l’environnement, la santé publique, le terrorisme… Le chancelier Kohl prend la parole sur le premier sujet, s’inquiétant d’une « évolution de plus en plus dramatique : pollution atmosphérique, destruction des forêts, risque d’épuisement des ressources ». Je constate, pour ma part, que « nous sommes en train de détruire la maison, de la salir » et j’appelle à une nouvelle mobilisation des véritables responsables, les grands pays industrialisés, sur des questions majeures comme le développement urbain excessif et les changements climatiques. L’aveu le plus saisissant émane du ministre russe qui reconnaît que dans son pays « tout risque de s’écrouler » en matière d’environnement : « Nous cumulons les problèmes. Nous avons besoin de technologies pour lutter contre la pollution. » Les membres du G7 se déclarent tous d’accord pour intégrer de façon plus résolue la protection de l’environnement dans l’ensemble de leurs politiques – engagement qui, pour une fois, ne me paraît pas de pure forme, même s’il doit être modulé selon les intérêts de chaque pays. Mais j’ai bien l’intention de poursuivre ce combat dans les G7 suivants, à commencer par celui qui se tiendra aux États-Unis l’année suivante.
C’est encore à l’initiative de la France qu’a été inscrit à l’ordre du jour du G7 un autre grand sujet de préoccupation : la propagation du sida, qui frappe de plein fouet les continents les plus pauvres, et le retour en force de maladies qui semblaient en recul, comme la tuberculose et la diphtérie. Autant de fléaux qui tirent parti de la désorganisation des systèmes de prévention et de l’état de précarité des populations les plus vulnérables. À défaut de disposer dans

l’immédiat d’aucun moyen thérapeutique pour faire face au VIH en particulier, la seule solution est de poursuivre la mise en place de divers programmes d’assistance en faveur des peuples les plus affectés par l’épidémie, de renforcer la coopération internationale dans le domaine de la recherche et d’apporter un soutien accru aux actions menées par l’Organisation mondiale de la santé et ONUSIDA… Tout cela étant loin d’être suffisant pour conjurer un drame planétaire devant lequel, il faut bien le reconnaître, chacun de nous se sent encore terriblement désarmé.

Comme prévu, le sommet de Lyon s’achève dans la matinée du 29 juin par une séance de travail inédite avec le secrétaire général des Nations unies, Boutros Boutros-Ghali, le directeur du Fonds monétaire international, Michel Camdessus, le président de la Banque mondiale, James Wolfensohn, et le directeur général de l’Organisation mondiale du commerce, Renato Ruggiero. Je donne les raisons de leur présence en accueillant nos quatre invités : « La confrontation Est-Ouest a pris fin et le tiers-monde n’est plus un enjeu de la lutte entre deux camps. Le défi est aujourd’hui le développement des populations les plus pauvres. Le système d’aide qui a été mis en place dans nos pays et à travers les grandes organisations internationales n’est plus adapté aux nouvelles réalités mondiales. Il faut unir nos forces et concentrer nos moyens pour permettre aux nations les plus démunies qui font les efforts nécessaires de bénéficier à leur tour des effets positifs de la mondialisation. À cet égard, nous avons estimé d’un commun accord que le cas de l’Afrique mérite une attention particulière. Comme vous le savez, je suis personnellement très attaché à l’Afrique. D’abord parce que je l’aime. Ensuite, parce qu’il s’agit d’un continent essentiel : l’homme y est né. »

Chacun des hauts responsables internationaux qui nous ont rejoints souligne avec inquiétude le risque de voir l’Afrique se marginaliser de plus en plus. Mais ce qui me frappe dans leurs interventions respectives, c’est le même refus du pessimisme et de la fatalité. Tous mettent l’accent sur la nécessité de conditionner leur soutien financier à l’instauration, dans chacun des pays, d’un État de droit, garant d’une gestion économique et sociale plus stable et disciplinée. Michel Camdessus note que des progrès ont été accomplis en ce sens et que ceux-ci sont « essentiels pour créer la confiance. Ce n’est pas le moment d’abandonner les Africains, ajoute-t-il. Il faut plus que jamais leur tendre la main ». De l’avis général, si l’aide qu’on leur consacre doit être accrue, elle doit être aussi mieux ciblée et mieux organisée.

Je tiens à rappeler, devant l’ensemble de nos partenaires, notre responsabilité historique vis-à-vis de ces peuples qui ont subi, à travers la traite des Noirs, une hémorragie gigantesque dont on ne parle jamais, alors qu’il serait grand temps

de reconnaître l'immensité de ces crimes. « Le bourreau frappe toujours deux fois, dis-je en citant Élie Wiesel. La seconde, c'est par l'oubli. » La réaction du Premier ministre britannique dépasse mes espérances. John Major se déclare non seulement favorable à un allègement de la dette des pays africains, mais prêt à « aller au-delà de ce qui a été décidé jusqu'ici et dans des délais très proches » – à la condition, précise-t-il à juste raison, qu'on incite ces pays à « se débarrasser d'habitudes désastreuses dans l'utilisation des moyens financiers que nous leur apportons ». Helmut Kohl abonde dans le même sens, partisan d'une action globale en faveur du développement, tout en faisant état des difficultés qu'il rencontre aujourd'hui à convaincre son opinion publique après plusieurs décennies d'aide apparemment infructueuse. « Depuis l'affaire du Rwanda, déclare-t-il, les cheveux se dressent sur la tête de mes compatriotes quand je parle encore de porter secours aux Africains ! »

L'adoption, par les quatre organisations internationales invitées, d'une stratégie commune à propos de l'Afrique et la décision de passer à un taux d'annulation de dettes de 80 % pour tous les pays pauvres qui ont entrepris de sérieux efforts de redressement feront partie des retombées positives du sommet de Lyon, resté l'un des plus novateurs de l'histoire des G7.

En dépassant sa sphère économique traditionnelle pour s'ouvrir à de nouveaux sujets tels que la mondialisation, la non-prolifération nucléaire et la santé publique, ce sommet s'est imposé comme une authentique instance de dialogue et d'impulsion. Ce qui était souvent considéré comme le club fermé des pays les plus riches et les plus puissants a pris l'allure, sous la présidence française, d'un véritable forum mondial où a pu se faire entendre, fût-ce par des intermédiaires, la voix des autres nations. L'intégration de la Russie y est pratiquement acquise. Celle de la Chine, de l'Inde et du Brésil ne saurait être longtemps différée. Je suis probablement le chef de l'État qui a le plus contribué à ouvrir les portes du G7 à des pays qui, longtemps, en ont été écartés.

*

En dépit de la bonne entente affichée durant toute la tenue du G7, les relations franco-américaines traversent une de ces zones de turbulences toujours promptes à survenir dès lors que Paris fait entendre sa propre voix et ne s'aligne pas sur celle de Washington. Un mois avant l'ouverture du sommet, plusieurs sujets de discorde ont surgi coup sur coup entre nos deux gouvernements.

Le premier concerne le refus des États-Unis de voir renouveler pour cinq ans le mandat du secrétaire général de l'ONU, Boutros Boutros-Ghali. Selon l'administration américaine, cette position ne résulterait pas d'un constat de défaillance du secrétaire général, lequel, explique-t-on à la Maison-Blanche, a « servi avec honneur » dans le poste le plus difficile qu'on puisse imaginer. Mais

Boutros Boutros-Ghali est dans le même temps si décrié par le Congrès que le reconduire dans ses fonctions empêcherait le président Clinton d'« assainir complètement » les relations entre les États-Unis et l'ONU. Autrement dit de faire en sorte que les obligations financières américaines à l'égard de l'Organisation soient enfin respectées.
La vérité est que Bill Clinton, d'abord soucieux de sa propre réélection, redoute la campagne que son adversaire républicain, Bob Dole, compte mener contre lui sur le thème : « Clinton a cédé la gestion de notre politique étrangère à Boutros-Ghali. » Lors d'un entretien téléphonique, le chef de la Maison-Blanche m'a demandé de l'aider à faire au moins accepter par M. Boutros-Ghali un « compromis raisonnable » : son maintien à la tête de l'ONU pour deux ans seulement. Je ne lui ai pas caché mes réserves à l'idée que le sort du dirigeant d'une grande organisation internationale puisse être dicté par Washington et le soit, qui plus est, pour des raisons de politique intérieure. Je n'ai, pour ma part, aucun motif sérieux de souhaiter le remplacement de l'actuel secrétaire général, ni même la réduction de son éventuel deuxième mandat. En attendant, il ne pouvait être question pour moi de renoncer, comme le souhaitait probablement Bill Clinton, à associer Boutros Boutros-Ghali aux travaux du G7. Dans le cas présent, cette décision ne dépend que de la France et d'elle seule.
Dans le même temps, les États-Unis s'irritent de notre intervention diplomatique au Proche-Orient pour obtenir un cessez-le-feu après l'opération militaire lancée par Israël, le 11 avril, contre les positions du Hezbollah au Sud-Liban.
J'apprends que le gouvernement américain, prêt à accepter que la France joue un « rôle important » dans les discussions concernant l'avenir du Liban, s'oppose fermement, en revanche, à ce que notre gouvernement se mêle des négociations que les États-Unis s'efforcent, de leur côté, de mener avec la Syrie. Dans ce cas, me fait-on savoir, la France se heurterait à une « résistance féroce » du secrétaire d'État américain, Warren Christopher. Ce dernier, avec une aigreur non dissimulée à notre encontre, refuse que les États-Unis soient confinés dans le rôle de protecteur d'Israël, tandis que la France apparaîtrait comme celui de la Syrie et le porte-parole des pays arabes. À quoi je réponds aussitôt que, cette vision caricaturale n'étant en rien la nôtre, je juge préférable de conjuguer nos atouts dans la région afin de parvenir ensemble à un règlement pacifique du conflit. Bref, que je n'ai aucune intention de plier devant ce nouveau diktat de Washington…
Conforme à l'idée que la France se fait de son indépendance et de sa vocation dans le monde, cette résistance ne contribue guère à faciliter le projet de réforme de l'OTAN que j'ai proposé voici peu à nos alliés d'outre-Atlantique. Alors que celui-ci semblait en bonne voie, consacrant l'affirmation d'une identité

européenne au sein de l'Alliance, je suis informé, en mai 1996, que Washington, sous pression du Pentagone, serait tenté de revenir en arrière. Tel n'est pas l'avis, semble-t-il, du président Clinton, lequel me fait savoir qu'il entend bien imposer une formule qui nous donnerait satisfaction. Quoi qu'il en soit, je suis décidé pour ma part à ne rien céder.

Le 29 juin, à l'issue du sommet de Lyon, j'invite Bill Clinton et son épouse à faire halte à Paris pour un dîner amical avec Bernadette et moi dans un des restaurants les plus cotés de la capitale, L'Ambroisie, place des Vosges. Je sais Bill et Hillary grands amateurs, l'un et l'autre, de gastronomie française. Nous passons une soirée chaleureuse et détendue, propice à apaiser momentanément les différends qui nous opposent.

Des événements tragiques vont encore contribuer à nous rapprocher. Un mois plus tard, un attentat terroriste se produit à Atlanta, en marge des Jeux olympiques. Survenant après celui qui a frappé, le 25 juin, la base américaine de Dharan, en Arabie saoudite, et l'explosion, aux origines non élucidées, d'un avion de la TWA au large de New York, le 17 juillet, ce nouvel attentat me fait craindre l'action conjuguée d'une mouvance islamiste radicale. Tel est aussi le sentiment de Bill Clinton : « Nous sommes sous la menace de réseaux internationaux beaucoup plus sophistiqués et difficiles à combattre », me confie-t-il au téléphone le 28 juillet. Plus que jamais, la France manifeste sa solidarité avec les États-Unis dans la lutte antiterroriste encore renforcée, d'un commun accord, lors de la dernière réunion du G7.

Nos divergences ont tôt fait de ressurgir quand, en réponse le 29 août à une lettre de Bill Clinton me proposant la tenue d'un sommet de l'OTAN pour décider au plus vite de l'élargissement aux pays de l'Est, sans attendre la réponse de la Russie, je tiens à réitérer les demandes de la France concernant cette future réorganisation. À savoir notamment l'instauration de deux commandements régionaux, au nord et au sud de l'Europe, chacun naturellement confié à des Européens : « La position géostratégique de la France devrait la conduire à participer à ces deux commandements dans l'esprit de flexibilité qui caractérise l'Alliance à venir. Je souhaite que nous n'excluions pas cette option comme une possibilité à long terme. Elle me paraîtrait, en effet, de nature à concilier au mieux nos deux objectifs communs : le maintien du lien transatlantique et l'affirmation de l'identité européenne de défense… Si ces propositions pouvaient être adoptées, la France serait prête à prendre toute sa place dans cette Alliance rénovée ». Bill Clinton se déclare favorable au principe d'« une rotation des commandements ». Mais il s'oppose catégoriquement à ce que celui-ci s'applique au commandement sud. Ce qui reviendrait – fait pour lui inconcevable ! – à placer la VIe flotte en Méditerranée sous responsabilité

européenne. « Jacques, je dois être franc, m’écrit-il le 26 septembre. En ce qui concerne le commandement sud, c’est non ! »

Le débat paraît clos. En novembre 1996, tandis que l’administration américaine émet un veto définitif au renouvellement, même partiel, du mandat de Boutros Boutros-Ghali à la tête de l’ONU, un des proches conseillers du chef de la Maison-Blanche ira jusqu’à confier à mon propre conseiller diplomatique, Jean-David Levitte, que « les États-Unis pouvaient se passer de la France dans l’OTAN », mais que notre « intérêt commun était de réussir ensemble cette réforme majeure » de l’Alliance atlantique. Il s’agit en somme pour Washington de pouvoir compter sans réserve sur le soutien de la France, tout en refusant de lui accorder, de son côté, les concessions équivalentes.

6

LES INCIDENTS DE JÉRUSALEM

Le 20 octobre 1996, je m'envole pour Damas, première étape d'un périple proche-oriental qui me conduira successivement, après la Syrie, en Israël, dans les Territoires autonomes palestiniens, en Jordanie, au Liban et en Égypte. Peu de voyages officiels ont été aussi minutieusement préparés, compte tenu des tensions qui continuent d'enfiévrer cette partie du monde et des sensibilités diverses qu'il s'agit ici et là d'y ménager. Destiné à marquer le retour de la France dans la région, ce déplacement répond à une double ambition. D'une part, restaurer des relations de confiance avec Israël. De l'autre, relancer notre politique arabe et méditerranéenne selon les orientations essentielles définies dans mon discours du Caire, en avril de cette même année. Ambitions sans doute difficiles à concilier, mais qui illustrent bien la mission spécifique qui nous incombe vis-à-vis de ces peuples séparés par des décennies de haine et de violence.

Si la France jouit d'un crédit assuré auprès de la plupart des pays arabes, ses liens d'amitié avec Israël n'ont cessé avec le temps de se fragiliser. C'est l'impression que j'ai retirée en juin 1995, peu après mon élection, d'un déjeuner de travail avec Itzhak Rabin, à l'Élysée. Interlocuteur réputé difficile, le Premier ministre israélien ne cherchait pas à dissimuler une certaine suspicion vis- à-vis de la France et de l'Europe, dont il percevait les réserves ou les critiques comme autant de marques de soutien apportées à la cause de ses adversaires. Il préférait s'en remettre à la diplomatie américaine pour accompagner le processus de paix engagé depuis les accords d'Oslo, alors que la France demeurait le plus gros contributeur aux frais de fonctionnement de l'Autorité palestinienne. Mon image personnelle restait « contrastée » en Israël, où ma filiation gaulliste me valait d'être assimilé à l'attitude réprobatrice adoptée par le Général en 1967 vis-à-vis de Tel-Aviv, après le déclenchement de la guerre des Six-Jours. Les autorités israéliennes ont même relevé, après la nomination d'Alain Juppé, que, pour la première fois depuis longtemps, un gouvernement français ne comptait aucun ministre de confession juive – ce qui n'était en rien prémédité, mais suffisait à alimenter leur défiance à notre égard.

Quant à moi, j'exprimai à Itzhak Rabin mon total soutien à la politique de paix courageuse qu'il conduisait avec les Palestiniens contre l'avis d'une partie croissante de son opinion publique. Je partageais sa conviction qu'il n'existait pas d'alternative raisonnable à la poursuite de ces négociations. Sous ses apparences austères et réservées, Itzhak Rabin m'apparut comme un homme de cœur en même temps qu'un serviteur lucide de l'État d'Israël, déterminé à aller jusqu'au bout de son entreprise de réconciliation, quel qu'en soit le prix.

Bouleversé en apprenant son assassinat, j’ai aussitôt décidé de me rendre à Jérusalem pour assister, le 6 novembre 1995, sur le mont Hertzl, aux obsèques d’Itzhak Rabin, victime du fanatisme de quelques-uns de ses compatriotes, comme l’avait été Anouar al-Sadate quinze ans auparavant. Au cours de la cérémonie, devant une foule étreinte par l’émotion et la douleur, j’ai pris la parole pour saluer la mémoire de cet homme d’État qui avait poussé son idéal jusqu’au sacrifice de sa propre vie, puis adresser au peuple israélien un message d’amitié et de solidarité, d’espoir et de confiance.

J’avais toutes les raisons d’être rassuré par le choix, comme successeur du Premier ministre assassiné, de mon ami Shimon Peres, symbole admirable de justice et de tolérance. Je savais que pour Shimon Peres vivre ensemble signifie se connaître, se respecter, se parler et que construire un monde meilleur implique de construire une histoire commune. Le rêve de Shimon Peres, qui n’est pas une utopie, est celui d’un État d’Israël vivant dans la paix et la sécurité aux côtés de voisins vivant eux aussi dans la liberté et la dignité de leur État souverain.

Depuis l’accord israélo-palestinien de Taba, en septembre 1995, des progrès réels ont été accomplis dans ce sens. Mais la bonne volonté qui semble prévaloir de part et d’autre a été vite entachée par la recrudescence des échanges de tirs au Sud-Liban entre Israël et le Hezbollah libanais, sur lequel la Syrie dispose d’une emprise certaine.

Le 3 mars 1996, un attentat suicide, le premier d’une longue série, est perpétré dans un bus à Jérusalem, tuant dix-huit personnes. J’appelle Shimon Peres le lendemain pour lui faire part de la solidarité de la France face à une telle épreuve. Le Premier ministre israélien me confie que cet attentat constitue pour son pays une véritable tragédie, susceptible de remettre en cause le processus de paix soutenu par Israël et en faveur duquel son gouvernement s’est engagé de façon constante et sérieuse. Il se montre assez sévère à l’égard de Yasser Arafat, estimant que celui-ci a agi « trop tard et trop peu » pour éviter de tels actes, alors qu’il ne fait aucun doute que l’auteur de l’attentat vient des Territoires autonomes. Selon lui, Arafat n’a pas pris à temps les mesures nécessaires pour assurer au moins le contrôle de ces Territoires, la seule chose qui lui soit expressément demandée non seulement par Israël, mais aussi par l’Égypte et la Jordanie. Je me propose alors de téléphoner au leader de l’Autorité palestinienne pour l’inciter à faire preuve de plus de fermeté, sous peine d’être à son tour victime du terrorisme. Shimon Peres m’y encourage : « Venant de vous, me dit-il, cette démarche serait très importante. »

Je suis sans grand espoir, au fond de moi, même si j’entretiens de bonnes relations avec Yasser Arafat. Si le leader palestinien n’est pas considéré par les Israéliens comme un partenaire fiable, c’est parce qu’il s’est toujours révélé

incapable de faire ce que j'appelle « le dernier geste ». Quand, sur les marchés de Corrèze, vendeur et acheteur se mettent à négocier le prix d'une tête de bétail, leur discussion peut s'éterniser. Mais quand ils finissent par se mettre d'accord, ils se tapent dans la main et, à partir de ce moment-là, tout est réglé. Il n'ont pas même besoin de signer quelque papier que ce soit, tant ils sont sûrs que la somme convenue sera payée.

La grande faiblesse d'Arafat réside dans le fait d'en vouloir toujours plus, une fois l'accord conclu. « Vous ne savez pas taper dans la main, lui ai-je souvent dit. Vous voulez toujours obtenir un petit peu plus. » L'homme est pourtant intelligent, voué corps et âme à la défense de son peuple et respectable sur bien des plans. Mais il est dans sa nature profonde de ne pas savoir mettre un terme à un débat ou à une revendication et de revenir sans cesse sur ce qu'il a déjà obtenu pour exiger davantage. Rien avec lui n'est jamais tout à fait acquis, alors que les Israéliens ont une idée très précise et même définitive de ce qu'ils veulent et bougent rarement de leurs positions. C'est ce qui rend leur dialogue avec Arafat souvent difficile et presque impossible, et empêche qu'ils puissent lui faire pleinement confiance. Yasser Arafat a ses propres raisons, il est vrai, de rester sur ses gardes vis-à-vis d'interlocuteurs qui, de leur côté, ont souvent péché par excès d'intransigeance.

Le 11 avril 1996, exaspéré par les raids incessants du Hezbollah, Israël déclenche une opération de représailles, baptisée « Raisins de la colère », contre les positions du mouvement chiite au Sud-Liban. À cinq semaines des élections générales, Shimon Peres a voulu prouver qu'il savait, lui aussi, user de tous les moyens pour assurer la sécurité de son pays. Mais cette démonstration de force se solde, à Cana, par le massacre de plus d'une centaine de civils libanais, tués dans un camp de l'ONU par des obus israéliens. L'émotion est très vive dans le monde et ce drame m'affecte tout particulièrement. La France se mobilise d'autant plus activement pour obtenir un cessez-le-feu que la tragédie de Cana frappe un pays auquel l'unissent, de longue date, des liens fraternels. Le 14 avril, après avoir reçu à l'Élysée le président du Conseil libanais, Rafic Hariri, je décide de dépêcher sur place le ministre des Affaires étrangères, Hervé de Charette, pour tenter de mettre un terme aux hostilités.

Comme je l'ai dit plus haut, cette intervention est très mal prise par les États-Unis, qui voient dans notre médiation un facteur de perturbation de leurs propres démarches diplomatiques auprès du pouvoir syrien. Mais le fait est que le pouvoir syrien préfère avoir le gouvernement français pour interlocuteur, comme ne tarde pas à s'en apercevoir Warren Christopher, arrivé au même moment dans la région. Ulcéré lorsqu'il le constate, le secrétaire d'État américain explique avec véhémence à notre propre ministre des Affaires étrangères, lors d'une

entrevue houleuse dans la capitale syrienne, que ni Washington ni Tel-Aviv n'ont besoin de la France pour régler la crise. Ce qui est sans compter la tragédie de Cana, laquelle altère gravement l'image d'Israël dans l'opinion internationale et nuit tout autant à celle des Américains dans le monde arabe. L'audience de notre pays en est du même coup renforcée et son intercession apparaît indispensable pour aboutir au cessez-le-feu du 27 avril, placé sous la surveillance d'un comité incluant la France à l'égal des États-Unis.

En s'imposant comme le meilleur allié du Liban tout en renforçant ses relations avec la Syrie, la France est déjà parvenue à restaurer une grande partie de son influence dans la région, sans que celle-ci s'exerce pour autant au détriment d'Israël. J'en veux pour preuve ce message de gratitude que m'adressera Shimon Peres le 5 juin 1996, peu avant de céder le pouvoir à son adversaire du Likoud, Benyamin Netanyahou : « Notre coopération, m'écrit-il, a été d'une importance capitale, et je désire exprimer ma profonde appréciation pour votre effort personnel aux avancées extraordinaires en faveur de la paix qui ont eu lieu au Moyen-Orient. Votre amitié a été, en réalité, d'une valeur incalculable. »

La position de son successeur est loin d'être aussi bienveillante. Élu sur un programme promettant à la fois la paix et la sécurité, Benyamin Netanyahou entretient le flou sur ses intentions exactes. Son discours d'investiture, dans lequel il a appelé à une négociation « sans conditions préalables », m'a paru de bon augure. Mais le nouveau Premier ministre israélien s'est aussi déclaré favorable à une extension des colonies et sa plate-forme gouvernementale se fonde sur un triple refus : refus d'un État palestinien, refus de tout retrait du Golan et refus du moindre partage de souveraineté sur Jérusalem.

Lorsque j'entreprends, en octobre 1996, de me rendre en Israël ainsi que dans la plupart des pays voisins, la situation dans la région est redevenue intenable. Les progrès considérables accomplis entre Israéliens et Palestiniens depuis la signature des accords d'Oslo et de Taba semblent sérieusement remis en question. L'élection de Benyamin Netanyahou n'a fait qu'alourdir un climat déjà dégradé par le bouclage des Territoires consécutif aux attentats commis en Israël par les extrémistes du Hamas. Il a fallu attendre trois mois pour que le successeur de Shimon Peres accepte, le 4 septembre, de serrer la main de Yasser Arafat. Alors qu'il prétendait vouloir respecter les accords conclus, aucun geste concret n'est venu confirmer ces bonnes intentions affichées. Le nouveau Premier ministre ne privilégie, en réalité, que la politique du fait accompli. Dans la dernière semaine de septembre 1996, le percement du tunnel sous les mosquées de la vieille ville de Jérusalem a provoqué de violents affrontements avec les Palestiniens. Cette explosion a traduit la montée des colères et des frustrations au sein d'une population qui, après s'être résignée à reconnaître

l’ennemi d’hier, a l’impression humiliante de n’avoir rien reçu en échange. Aux déceptions politiques s’ajoutent les difficultés économiques exacerbées par la fermeture des Territoires palestiniens, où le chômage touche plus de la moitié des habitants et les conditions de vie s’aggravent de jour en jour. Les entraves à la circulation sont devenues si draconiennes que, lors des émeutes de septembre, les ambulances se sont même vu interdire de franchir les barrages pour transporter les blessés.

Dans ce contexte, la France n’a pas d’autre choix que d’appeler Israël au respect des accords internationaux ratifiés par la Knesset – accords qui doivent conduire à la création d’un État palestinien – et d’encourager Yasser Arafat et les siens à persister dans le seul objectif qui vaille, celui de la négociation et de la paix. À l’issue de notre rencontre à Paris, le 4 octobre, le leader de l’Autorité palestinienne a publiquement émis le vœu que l’Europe et la France soient associées à une éventuelle relance des pourparlers. Mais cette demande s’est heurtée à une fin de non-recevoir du gouvernement israélien, qui entend cantonner la France à des missions de bons offices auprès des pays arabes.

Tout en reprochant volontiers à la France son soutien aux Palestiniens, ses relations avec la Syrie, ainsi que ses relations jugées coupables avec des États comme l’Irak et l’Iran, les responsables israéliens n’hésitent pas à nous demander de faire passer des messages à certains de ces mêmes interlocuteurs qu’ils jugent infréquentables. Mais la France reste suspecte à leurs yeux en raison surtout de son refus de s’engager unilatéralement aux côtés d’Israël comme le font si bien les États-Unis et de manière quasi inconditionnelle.

Le nouveau gouvernement israélien paraît d’autant moins disposé à accepter l’intervention de la France que notre pays plaide pour la recherche d’un accord avec la Syrie, la considérant comme un acteur clé du processus de paix. Ce n’est pas par hasard que j’ai choisi Damas comme première étape de ma tournée au Proche-Orient, au risque de contrarier un peu plus les autorités de Tel-Aviv. Dans mon esprit, il ne s’agit pas seulement de marquer le rétablissement des relations franco-syriennes. Mon but est aussi d’aider la Syrie à sortir de son isolement, afin de l’inciter à renouer le dialogue avec Israël et à assouplir sa mainmise sur le Liban.

La relance de nos échanges avec Damas a été engagée par Alain Juppé dès son arrivée au Quai d’Orsay en 1993. À cette date, un très lourd contentieux nous oppose à la Syrie depuis l’assassinat, en septembre 1981, de notre ambassadeur au Liban, Louis Delamare, suivi d’attentats terroristes dont l’origine ne fait pas davantage de doute. En obtenant que le chef de l’État syrien, Hafez al-Assad, participe, aux côtés d’Israël, à la conférence de Barcelone, en 1995, destinée à mettre en œuvre un véritable partenariat euro-méditerranéen, Alain Juppé a

permis à notre diplomatie d'opérer un virage que j'estime salutaire. Lors des nombreux échanges que nous avons eus à ce sujet, mon ami Rafic Hariri a fini par me convaincre que nous faisions fausse route en subordonnant l'amélioration de nos rapports avec la Syrie au retrait de ses forces au Liban. Pour lui, c'est exactement l'inverse qu'il fallait faire : d'abord établir une relation forte avec Damas… Ce qui supposait au préalable de lever certains obstacles entre nos deux pays, tel le règlement de la dette contractée jadis par la Syrie envers la France et dont le remboursement est interrompu depuis la fin des années quatre-vingt.

Peu après mon arrivée à l'Élysée, j'ai chargé le secrétaire d'État aux Finances, Hervé Gaymard, bon connaisseur du Proche- et du Moyen-Orient, de négocier en toute discrétion un accord à ce sujet avec les autorités syriennes. Il devra s'armer de patience avant d'arriver à ses fins quinze mois plus tard, au terme de plusieurs allers-retours entre Paris et Damas, de lentes et laborieuses tractations avec divers émissaires et de deux longs entretiens avec Hafez al- Assad, expert dans l'art de soumettre ses interlocuteurs à l'épreuve du temps. Alors que l'accord semble sur le point d'être conclu en octobre 1996, à la veille de mon voyage officiel en Syrie, tout sera subitement remis en question à notre arrivée. L'exaspération aussitôt manifestée par Hervé Gaymard, qui menace d'en rester là si l'accord est de nouveau contesté, permettra de dissiper avant notre départ cet ultime malentendu. La France consent à la Syrie l'abandon de 60 % de sa créance, de manière à favoriser le développement économique d'un pays qui souffre d'avoir vécu en quasi-autarcie au cours des dernières années. Fait remarquable, cet effort est partagé avec l'Allemagne, que nous avons réussi à entraîner à nos côtés, alors que sa propre créance est bien supérieure à celle de la France.

Le dimanche 20 octobre, Hafez al-Assad m'accueille en personne à l'aéroport de Damas. Silhouette maigre, ascétique, traits émaciés, regard implacable, trahissant toute la dureté de vingt-six années de pouvoir absolu, l'homme n'a rien de chaleureux. Le moindre geste paraît procéder chez lui d'un calcul minutieux et longuement prémédité. Ce sphinx vit avant tout dans l'ombre et le secret. Il se montre rarement en public, voyage peu, appelle lui-même ses collaborateurs qui ont interdiction d'entrer directement en contact avec le chef de l'État. Le mystère dont il s'enveloppe, allié à la crainte ou à la terreur qu'il inspire et sait propager autour de lui, permet à Hafez al-Assad de régner en maître sur un peuple où la communauté alaouite, dont il est issu, ne représente qu'à peine 10 % de la population. On dit sa santé chancelante et il me paraît, en effet, physiquement affaibli. Mais je ne sens pas qu'il ait rien perdu de son emprise sur la conduite du pays, ni de sa volonté d'affirmer les ambitions

régionales de la Syrie.
En dépit de la froideur qui lui sert de carapace et de l'atmosphère pesante qui règne autour de lui, Hafez al-Assad me reçoit amicalement, attentif à ce que tout soit fait pour établir entre nous une relation de confiance. Il a organisé au palais présidentiel un dîner somptueux en l'honneur de la délégation française le soir même de notre arrivée, durant lequel il me décore du grand ordre des Omeyyades. Le lendemain, nous avons plusieurs heures d'entretien en tête à tête. Notre échange est émaillé de ces longs monologues dont Hafez al-Assad a l'habitude, débités d'une voix monocorde qui ne laisse place à l'expression d'aucun sentiment particulier.
Hafez al-Assad s'inquiète et s'indigne à la fois du revirement d'Israël depuis l'arrivée au pouvoir de Benyamin Netanyahou. « Il est nécessaire, me déclare-t-il, de se fonder sur les résolutions du Conseil de sécurité et sur le principe de l'échange des Territoires contre la paix. La nouvelle situation nous incite à croire qu'Israël a le désir de supprimer ces fondements. Il ya a là un défi lancé à la communauté internationale. L'Union européenne, les États-Unis et les pays arabes soutenaient les fondements du processus de paix et espéraient que ce processus serait poursuivi jusqu'à son aboutissement. M. Netanyahou veut revenir sur tout cela. Il ne peut en résulter que des malheurs, des décombres et du sang pour le monde entier. »
Je lui confirme que la France souhaite voir l'ensemble du processus relancé sans exclusive, et jouer un rôle à cet effet, de manière à rééquilibrer le poids des États-Unis et de leurs alliés. « La France pourrait devenir une sorte de coparrain », dis-je à Hafez al-Assad, qui ne paraît pas mécontent de la formule. S'agissant de la restitution des Territoires dont la Syrie fait à juste titre le principe même d'une paix durable, je commence par lui rappeler que la France considère comme « indiscutable » la souveraineté syrienne sur le plateau du Golan occupé par Israël. J'ajoute qu'il en va de même à propos du Liban qui doit être également souverain sur tout son territoire. Ce qui signifie que si la France réclame, conformément aux exigences de la légalité internationale, le départ sans condition d'Israël du Sud-Liban, la restauration de l'indépendance et de l'intégrité territoriale du Liban implique aussi, à terme, le départ des troupes syriennes, Hafez al-Assad se borne à me répondre qu'il est lui-même favorable à un Liban « pleinement indépendant et pluraliste », dont l'ensemble des communautés puisse intégrer le jeu politique. « La stabilité du Liban passe par la réconciliation nationale », insiste-t-il, comme pour m'avertir – mais comment en douterais-je ? – que rien ne saurait être accompli dans ce domaine sans l'aval de la Syrie…
Je quitte Damas à destination de Tel-Aviv dans l'après-midi du 21 octobre. Il fait

déjà nuit quand notre avion se pose à l'aéroport Ben Gourion. On nous fait patienter de longues minutes sur un taxiway avant de pouvoir débarquer. À travers le hublot, j'aperçois, parmi les officiels israéliens regroupés au pied de la passerelle, le visage peu amène de la chef du protocole. « Celle-là nous déteste, dis-je à mon entourage. Je vais donc l'embrasser. » Irrité par le fait que je me sois d'abord rendu en Syrie, le gouvernement israélien n'a dépêché que son seul ministre des Affaires étrangères pour nous accueillir.

Le dîner officiel qui suit, au palais présidentiel de Jérusalem, en présence du chef de l'État, Ezer Weizman, et de Benyamin Netanyahou se passe dans une atmosphère d'autant plus détendue que l'on fête aussi le quarante-septième anniversaire du Premier ministre. Mais le regard de quelques-uns de nos hôtes, en particulier celui du président de la Knesset, est révélateur du profond agacement suscité par la « politique arabe » de la France et son soutien réaffirmé à la cause palestinienne.

Un premier problème a dû être réglé avant même notre arrivée, concernant la Maison d'Orient, siège officieux de l'OLP à Jérusalem-Est. Les ministres français des Affaires étrangères de passage, comme la plupart de leurs collègues européens, ont l'habitude d'y faire étape, à titre individuel, malgré les pressions israéliennes pour les en dissuader. Or celles-ci se sont encore durcies depuis le changement de Premier ministre. Ce dernier nous a clairement fait savoir peu après son arrivée au pouvoir que les visiteurs étrangers qui persisteraient à s'y rendre devraient renoncer à être reçus en Israël. Compte tenu surtout du risque de fermeture définitive du bâtiment au détriment des Palestiniens, j'ai préféré demander au ministre des Affaires étrangères, Hervé de Charette, de ne pas m'accompagner à Tel-Aviv. Autrement dit, j'ai choisi d'adopter vis-à-vis de nos hôtes la solution la moins provocante sans paraître céder pour autant à leurs exigences. C'est Hervé Gaymard, devenu secrétaire d'État à la Santé, qui fera halte à sa place à la Maison d'Orient.

Cette concession ne change rien, bien entendu, à la position de la France et de l'Union européenne sur le statut de Jérusalem, qui doit tenir pleinement compte selon nous des revendications palestiniennes. Position qui se traduit, dans la pratique, par la non-reconnaissance de Jérusalem comme capitale unifiée de l'État d'Israël. Mais s'il faut éviter de parler à son propos de « capitale d'Israël », l'expression « gouvernement de Tel-Aviv » est elle-même à proscrire, sous peine de mettre en fureur les autorités et l'opinion israéliennes. De la même façon qu'il est préférable de ne pas parler de « Palestine », si ce n'est au futur puisqu'il n'existe pas encore de Palestine indépendante, ou qu'il est tout aussi déconseillé d'évoquer les « colonies de peuplement » et vivement recommandé d'utiliser le mot d'… « implantations » !

Ces précautions de langage ne suffiront pas à empêcher qu'un incident devenu mémorable se produise le 22 octobre, au lendemain de mon arrivée. Les Israéliens avaient deux soucis évidents, qu'ils ont mis en œuvre sans nuance comme ils en ont l'habitude. C'était, d'une part, le souci louable, même s'il est vite devenu encombrant, d'assurer ma protection et, de l'autre, celui, plus contestable et devenu tout aussi vite insupportable, de limiter le plus possible mes contacts avec la population palestinienne. C'est ce qui a fini par me rendre furieux et la raison pour laquelle j'ai laissé spontanément éclater ma colère. Il n'y avait là rien de volontaire ni de calculé. Ce qui est d'ailleurs normal, puisque les réactions improvisées sont en général les plus sincères…

Ce jour-là, je quitte l'hôtel King David à neuf heures du matin, accompagné notamment d'Hervé Gaymard, de Catherine Colonna, de Bernard Émié et de Jean-David Levitte, pour une visite de la vieille ville de Jérusalem-Est. L'itinéraire a été établi en accord avec les autorités israéliennes et, contrairement à ce qui sera dit par la suite, respecté par nous de bout en bout. Le seul imprévu viendra des soldats chargés de notre sécurité et dont il se confirme très vite qu'ils ont reçu l'ordre de restreindre à l'extrême notre liberté de mouvement.

D'entrée de jeu, je constate que l'armée israélienne bloque toutes les ruelles et tous les magasins environnants. Elle tient vigoureusement à distance la foule qui s'efforce, les mains tendues, de se rapprocher de notre cortège et d'exprimer à la France sa gratitude et son amitié. Je m'aperçois peu après que les policiers ont entrepris de m'isoler, cette fois, des journalistes qui nous accompagnent, jusqu'à les empêcher de faire leur travail. Je suis alerté par plusieurs d'entre eux de ce qui est en train de se passer. Les heurts se multiplient : photographes et cameramen sont bousculés sans ménagement et privés de leurs appareils, tandis que des invectives fusent de tous côtés. La situation devient intolérable. Je tente en vain de m'interposer, mais rien n'y fait. La patrouille censée garantir notre protection nous enserre de plus en plus étroitement à mesure que nous progressons, tant bien que mal, au milieu d'une cohue indescriptible. Après avoir supporté cette situation plusieurs heures durant, je finis par apostropher, excédé, le responsable des services de sécurité israéliens en l'accusant de « provocation » et le menaçant de regagner Paris sur-le-champ s'il ne met pas un terme à ses agissements. Compte tenu du nombre de reporters présents, cette algarade va aussitôt connaître, dans le monde entier et notamment dans les pays arabes, un retentissement spectaculaire.

Un nouvel incident éclate à notre arrivée devant l'église Sainte-Anne, propriété de la France depuis Napoléon III et donc sous protection française. Prévenu que des soldats israéliens ont déjà pris position à l'intérieur du site, j'exige, me trouvant ici sur notre propre territoire, qu'ils quittent les lieux avant que j'y entre

moi-même. Je finirai par l'obtenir, après avoir attendu plus de dix minutes devant la porte de l'église. En prenant la parole lors de la réception offerte dans le monastère aux personnalités religieuses et palestiniennes de Jérusalem, je ne manquerai pas d'appeler au respect des trois religions, chrétienne, juive et musulmane, qui ont façonné à jamais l'âme et l'histoire de cette ville sacrée.
Il est douze heures trente quand je regagne l'hôtel King David. Le Premier ministre israélien, auquel j'ai fait adresser entre-temps une protestation officielle, m'y attend. Benyamin Netanyahou a demandé à me parler en tête à tête. Il commence par s'excuser auprès de moi des incidents de la matinée, tout en s'efforçant de les minimiser. Ils ne seraient dus, selon lui, qu'à un excès de zèle d'« une sécurité trop présente » qui le gênerait lui-même dans ses propres déplacements. « Jacques, je suis vraiment désolé, me dit-il, l'air un peu roublard, mais si tu savais comment "ils" me traitent moi aussi. Je reçois des coups dans les côtes en permanence ! »
En l'observant à ce moment-là, je me dis pourtant qu'il ressemble à un de ces gardes du corps dont sont habituellement flanquées les personnalités israéliennes : épaules carrées, cheveux courts, démarche rapide et décidée, ton péremptoire… « Bibi », comme le surnomment ses compatriotes, a toutes les apparences d'un « dur ». Son allure militaire et son physique épanoui expriment tout autant la confiance en soi qu'une profonde méfiance vis-à-vis de ceux qui ne lui ressemblent pas. Mais Netanyahou n'est pas un idéologue possédé par des convictions messianiques. Son discours nationaliste est davantage celui d'un pragmatique dont la préoccupation exclusive est d'assurer la défense d'Israël en jugeant au cas par cas des meilleurs moyens de la préserver. Ses références empruntent avant tout au modèle américain. À la différence de la plupart de ses supporters, ce n'est pas un homme figé dans ses convictions ni indifférent au poids des contraintes internationales. Si peu que je le connaisse, je l'espère assez lucide pour comprendre que le processus de paix déjà engagé ne peut s'arrêter avec lui, et qu'il ne doit pas s'enfermer durablement dans l'intransigeance que lui imposeraient ses partisans.
Benyamin Netanyahou me fait part de sa crainte que la Syrie soit en train d'organiser une attaque surprise sur le plateau du Golan. Israël, qui possède des indications sérieuses à ce sujet, s'y prépare à toutes fins utiles. Mais son gouvernement, me précise-t-il en confidence, préférerait recréer les conditions d'un dialogue avec Damas. Je lui dis que cela va dans le sens du message que le président Hafez al-Assad m'a demandé de lui transmettre : « La question territoriale n'est pas négociable à ses yeux et il est prêt à tout pour récupérer le Golan. Cependant, si un signal positif lui est adressé par Israël, il s'est déclaré prêt à envisager de nouvelles négociations en partant de zéro. » Benyamin

Netanyahou me prie de faire savoir secrètement au président syrien qu'il ne souhaite pas, de son côté, utiliser la force, mais parvenir au contraire à une « désescalade ». « Seule la France, reconnaît-il, peut nous aider à faire accepter par les pays arabes certaines demandes raisonnables d'Israël. Je ne veux pas travailler seulement avec les États-Unis, mais vous comprendrez que je ne puisse le dire publiquement. »

Puis Benyamin Netanyahou aborde, sur un ton tout aussi conciliant, la question du retrait israélien de la ville d'Hébron. Il se plaint que Yasser Arafat ajoute sans cesse de nouvelles demandes par rapport aux accords déjà conclus et considère, quant à lui, le redéploiement des troupes israéliennes comme une affaire politiquement réglée. « Si Arafat continue de tergiverser, il fera le jeu des terroristes et on aboutira à une catastrophe irréparable », s'inquiète-t-il en me priant avec insistance de faire également passer ce message au leader de l'OLP. J'y consens, en insistant à mon tour sur les conséquences tout aussi catastrophiques du bouclage des Territoires palestiniens. Je réitère ma demande d'un accord permettant de débloquer notamment le projet du port de Gaza financé par la France et l'Union européenne. En bon diplomate, Benyamin Netanyahou me déclare qu'il prend bonne note de cette requête. Mais le fait qu'il s'abstienne du moindre engagement à ce sujet, comme à celui concernant l'amélioration des conditions de vie des Palestiniens, suffit à me laisser douter des intentions réellement pacifiques du nouveau Premier ministre israélien.

En annonçant quelques semaines plus tard l'extension des colonies en Cisjordanie et sur le Golan, Benyamin Netanyahou prendra le risque de tuer un processus de paix déjà moribond. Il s'exposera à une reprise des violences avec les Palestiniens comme au gel des relations d'Israël avec les pays arabes qu'il m'assurait vouloir rétablir. Quant au veto qu'il continuera d'opposer, sous prétexte de sécurité, à la construction du port de Gaza, comment ne pas y voir également la preuve de son refus de concéder aux Palestiniens tout nouvel attribut de souveraineté ?

Il n'est pas étonnant, au lendemain des incidents de Jérusalem, que je sois accueilli triomphalement le 23 octobre à mon arrivée à Ramallah. Aux yeux des foules palestiniennes j'incarne désormais une sorte de héros providentiel. Pour elles, je suis tout à la fois celui qui a osé tenir tête à la toute-puissante sécurité israélienne et comprend d'autant mieux les contraintes humiliantes que celle-ci leur inflige qu'il en a, d'une certaine façon, fait lui-même l'expérience et s'en est indigné. C'est aussi la première fois qu'un président occidental leur rend visite en Cisjordanie depuis qu'elles disposent de leur propre Assemblée législative librement élue – Assemblée devant laquelle je suis, de surcroît, le premier chef d'État étranger invité à s'exprimer… Toutes les conditions sont donc réunies

pour faire de moi le représentant d’un pays ami, attentif à leur sort et soucieux de défendre leurs droits et leurs aspirations les plus légitimes.
Après l’atterrissage à l’héliport de Ramallah et l’accueil officiel, on entend notre hymne national joué de façon émouvante et maladroite par un orchestre palestinien qui l’interprète sans doute pour la première fois. Massés tout au long du trajet qui mène au siège du Parlement, des milliers d’hommes et de femmes brandissent des drapeaux tricolores et des banderoles en français saluant « Chirac, le bon ami de la Palestine » ou me souhaitant la bienvenue en langue arabe, « Ahlan wa sahlan ». D’autres hissent des portraits à mon effigie et à celle de leur président. Le spectacle le plus émouvant est celui des écoliers palestiniens en uniforme agitant avec enthousiasme des fanions tricolores comme si la France était devenue leur seconde patrie, et tenant à la main un rameau d’olivier.
Yasser Arafat a le visage radieux. Je sens palpiter en lui autant de joie que de fierté. Plus prodigue que jamais en témoignages de gratitude et d’amitié, il m’a baptisé le « docteur Chirac », après que je lui ai dit, lors de sa dernière visite officielle à Paris, qu’il pouvait m’appeler à tout moment « en cas de problème ».
Devant les parlementaires palestiniens, qui m’ont réservé une longue ovation à mon entrée dans la salle du Conseil législatif, Yasser Arafat me désigne comme un véritable sauveur : « Du plus profond de mon être, s’exclame-t-il, je vous dis que nous avons besoin du docteur Chirac pour donner une impulsion nouvelle au processus de paix. Nous avons besoin de vous ! » conclut-il en me regardant.
Chacun ici connaît l’engagement de la France en faveur de la création d’un État palestinien, tout comme l’ampleur de son soutien économique et financier. La position de notre pays, fixée de longue date, n’a pas besoin d’être rappelée à ceux qui attendent de moi, en ces nouvelles heures d’angoisse et d’incertitude, bien plus qu’un simple discours de solidarité. C’est pourquoi j’ai résolu d’aller plus loin et de me prononcer directement, concrètement, sur les problèmes les plus cruciaux auxquels ils sont confrontés :

Aujourd’hui, pour progresser, il convient d’abord que les accords signés soient respectés, et ceci dans leur lettre comme dans leur esprit. La période d’autonomie doit permettre aux deux parties de prendre la mesure de ce qui a été accompli par les uns et par les autres, d’apprendre à vivre côte à côte et de démontrer que la paix et le bon voisinage ne sont pas des utopies.
Transitoire, ce statut ne doit pas être abusivement prolongé, ce ne serait pas sage. Dès à présent, il faut que s’arrête la colonisation, dont la poursuite pèse gravement sur les chances d’une coexistence harmonieuse entre Israéliens et Palestiniens. Les modifications du statu quo à Jérusalem, les destructions de

maisons, les expulsions, la construction et l'usage de routes réservées doivent cesser si l'on veut la paix.
L'unité des Territoires palestiniens doit être préservée. Conformément aux accords conclus, le libre passage doit être assuré à l'intérieur de la Cisjordanie et entre celle-ci et la bande de Gaza. Il faut enfin que soit assuré aux Palestiniens l'exercice de leur droit au développement économique, un droit sans lequel la paix serait une illusion. Ceci implique la fin du bouclage, mais aussi le libre développement des échanges extérieurs des Territoires palestiniens. La construction d'un port à Gaza, que la France a décidé de soutenir avec ses partenaires européens, est aussi une nécessité économique et politique.
Enfin, il ne pourra pas y avoir de paix excluant la « ville de la paix », Jérusalem. De tragiques événements l'ont encore récemment prouvé. Vers Jérusalem, ville trois fois sainte, l'humanité entière tourne ses regards. Je comprends la passion qu'elle suscite. Sa sainteté, pour les musulmans et les chrétiens comme pour les juifs, est indissociable de son existence en tant que cité. Il convient donc de préserver sa pluralité pour qu'elle conserve son identité unique. La solution à Jérusalem ne saurait être uniquement religieuse, ni nationale. Il est nécessaire que la liberté d'accès des croyants, de tous les croyants, soit partout garantie. Mais il convient aussi que toute idée de souveraineté, d'où qu'elle vienne, soit aménagée dans le cadre du compromis négocié prévu par les accords d'Oslo. Ce compromis devra tenir compte des aspirations et des droits de toutes les parties concernées.

Il est prévu que je me rende ensuite à Gaza pour inaugurer une « rue Charles-de-Gaulle », en compagnie de Yasser Arafat. Une centaine de kilomètres séparent Ramallah de la bande côtière. Le choix de l'itinéraire fait l'objet, jusqu'au dernier moment, d'intenses tractations avec les autorités israéliennes, qui voient d'un mauvais œil ce déplacement et mettent tout en œuvre pour le compliquer. Pour finir, mon hélicoptère n'est pas autorisé à traverser en ligne droite, comme je le souhaitais. Il sera contraint d'effectuer un large détour par le nord afin d'éviter le survol de Jérusalem. Autant dire qu'il ne s'agit pas d'un traitement de faveur ! C'est celui imposé, en général, à Yasser Arafat.
L'accueil de Gaza, comme celui de Ramallah, est d'une chaleur et d'une ferveur inoubliables. Tout ici est d'autant plus émouvant qu'on y sent battre le cœur d'une nation encore entravée, vouée à une extrême précarité et pourtant résolue à s'affirmer en tirant tout le parti possible du peu de forces dont elle dispose. L'amitié de la France en fait partie.
Le long du parcours officiel, où se tient une garde d'honneur à cheval en costume folklorique, j'aperçois des portraits du Général suspendus aux

réverbères. Ne jugeant pas assez prestigieuse la rue qui devait porter le nom de Charles de Gaulle, Yasser Arafat m'annonce en cours de route qu'il a finalement décidé de lui consacrer une des grandes avenues de la ville. La cérémonie terminée, nous nous acheminons vers le site du futur port de Gaza, encore limité à une simple plage de sable. Les premiers travaux n'attendent plus pour commencer que la levée du veto israélien. Mais notre présence sur place a presque valeur d'inauguration…
Peu après mon départ pour la Jordanie, j'apprendrai que, par crainte d'attentats suicides, selon la version officielle, le gouvernement israélien a décidé de durcir le bouclage des Territoires palestiniens.

*

Monté sur le trône en 1952, le roi Hussein de Jordanie est à soixante et un ans, après quarante-sept ans de règne ininterrompu, le plus ancien des chefs d'État arabes et un des dirigeants les plus respectés à travers le monde. Venant à bout des pires épreuves – défaites militaires, complots, attentats –, il a réussi à faire de son petit pays un acteur central et influent de l'histoire du Moyen-Orient.
La situation géopolitique de la Jordanie n'est pas la seule raison de l'autorité qu'il a su lui conférer. Ce royaume fragile et artificiel eût probablement volé en éclats sous la pression du conflit israélo-palestinien auquel il est directement exposé, s'il n'avait bénéficié du courage, de l'énergie et de l'intelligence politique d'un souverain particulièrement avisé. De petite taille, le roi Hussein n'en impose ni par son physique ni par son allure. Ce qui m'a toujours frappé en l'observant, c'est le charme extraordinaire qui émane de sa personne et dont le pouvoir ne laisse insensible aucun de ses visiteurs. Attentif à tout ce qu'on lui dit, Hussein de Jordanie répond d'une voix égale et douce, presque timide, qui participe elle-même de cette aura très particulière dont il est entouré.
Son ouverture d'esprit en même temps que sa grande habileté l'incitent à privilégier une approche pragmatique des problèmes. Mais ce souverain apparemment conciliant peut aussi se montrer intraitable si l'intérêt de son pays le lui commande. Après être parvenu à écarter les menaces de tous ordres susceptibles de porter atteinte à la survie de son royaume, il s'est attaché à assurer sa stabilité, qu'il sait indissociable de celle du Proche-Orient dans son ensemble. Le traité de paix signé avec Israël en octobre 1994 n'a pas d'autre raison d'être.
Le roi qui me reçoit aujourd'hui dans son palais d'Amman s'interroge sur les possibilités de préserver cet accord que je souhaite, comme lui, irréversible. Il s'ouvre à moi de ses doutes et de ses inquiétudes concernant l'avenir même du processus de paix global forgé au cours des dernières années. Je lui réponds que

la Jordanie, qui entretient, comme la France, de bonnes relations avec toutes les parties concernées, représente à cet égard un atout irremplaçable. J'ajoute que son expérience personnelle, sa modération et son sens du compromis seront des qualités plus que jamais utiles dans ce nouveau contexte. Mais à l'issue de notre entretien, je me demande si sa santé lui laissera le répit suffisant pour relever cet ultime défi. Je n'avais pas revu le roi Hussein depuis qu'on l'a su atteint, en août 1992, d'un cancer du rein, dont il a été aussitôt opéré dans une clinique américaine. L'homme m'est apparu précocement vieilli, loin de cette image d'inaltérable jeunesse que ses portraits, qui ornent tous les lieux publics de Jordanie, s'efforcent de perpétuer.

Beyrouth constitue l'avant-dernière étape de mon voyage au Proche-Orient. Je m'y suis déjà rendu en visite officielle en avril 1996, peu avant le déclenchement de l'opération militaire israélienne contre le fief du Hezbollah au Sud-Liban. Ce deuxième séjour, de seulement vingt-quatre heures, vise avant tout à manifester au peuple libanais la solidarité et le soutien de la France dans la nouvelle période de tensions qu'il traverse.

La plupart des dirigeants que je rencontre me confient avoir abandonné tout espoir de paix à brève échéance, tant ils estiment que la politique de Benyamin Netanyahou conduit à une impasse. Leur morosité est d'autant plus grande qu'ils comptaient sur cette paix, précisément, pour favoriser la vaste entreprise de reconstruction du pays engagée et menée de main de maître par leur Premier ministre, Rafic Hariri.

Depuis son accession au pouvoir en octobre 1992, cet homme d'affaires d'apparence joviale s'est imposé comme un véritable homme d'État. Non sans bousculer la classe politique traditionnelle, il a réussi, en habile tacticien, à fédérer autour de lui les multiples composantes d'une nation toujours prompte à se diviser en raison des rapports de force communautaires ou sous l'influence de ses puissants voisins. En attendant de recouvrer son indépendance et sa souveraineté, le Liban a trouvé en Rafic Hariri le leader qui lui manquait depuis longtemps. Un rénovateur qui a mis au service de son pays toute l'ambition et toute l'énergie qui lui ont permis d'élaborer son propre empire commercial et financier.

Autant que je m'en souvienne, nous nous sommes rencontrés à Paris au milieu des années quatre-vingt à l'occasion d'une exposition sur l'Arabie saoudite. Rafic Hariri, devenu l'un des premiers entrepreneurs du royaume avec le soutien du prince héritier Fahd, avait été chargé de l'organiser. Rafic est alors venu me présenter son projet à l'Hôtel de Ville et nous nous sommes très vite liés d'amitié. Je n'ai pas pour habitude, dans ma vie courante, de beaucoup fréquenter les grands chefs d'entreprise. Mais j'éprouve un attrait particulier vis-

à-vis de ceux qui, partis de rien ou presque, se sont faits tout seuls et doivent leur ascension à ce qu'ils ont su mobiliser en eux de volonté, d'intelligence et de dynamisme. C'est une des raisons de mon estime et de mon affection pour Rafic Hariri et des liens indéfectibles qui se sont établis entre nous et nos familles respectives.

S'agissant du Liban, Rafic Hariri m'a apporté une vision plus juste et plus complète de la diversité sociale, religieuse et culturelle qui fonde la véritable identité de ce pays si complexe. En tant que membre de la communauté sunnite, il m'a permis de mieux comprendre la nécessité pour la France de tenir compte de toutes les sensibilités, qu'elles soient chrétiennes ou musulmanes, et de n'avoir pas pour seuls interlocuteurs ceux dont elle se sent politiquement et spirituellement la plus proche. Rafic Hariri a lui-même donné un bel exemple de tolérance avant son arrivée au pouvoir en finançant, à travers sa propre fondation, les études de quelque trente mille étudiants libanais, toutes origines et toutes confessions confondues. Telle est l'idée qu'il se fait du Liban et m'a convaincu de partager avec lui…

Le 25 octobre, je fais escale à l'aéroport du Caire pour y rencontrer le président Moubarak avant de rentrer à Paris. Quelques mois après y avoir posé les fondements de la nouvelle politique arabe et méditerranéenne de la France, c'est à la capitale égyptienne que j'ai souhaité réserver l'ultime étape de cette tournée d'une semaine au Proche-Orient, la plus longue qu'y ait jamais accomplie un président français.

Hosni Moubarak a le grand mérite à mes yeux d'avoir maintenu et poursuivi la démarche de paix et d'ouverture engagée par Anouar al-Sadate vis-à-vis d'Israël. Démarche devenue d'autant plus difficile qu'il doit faire face à la montée de cet islamisme radical dont son prédécesseur a été la victime. L'Égypte demeure dans le même temps le seul véritable soutien des Palestiniens dans la région. Ce sont là autant de raisons d'entente et de convergence entre nos deux pays, devenus, en quelque sorte, les intermédiaires nécessaires d'une même cause et d'une même espérance.

7

HISTOIRE D’UNE DISSOLUTION

Depuis quelque temps l’atmosphère est devenue exécrable au sein de la majorité, à l’image d’une opinion publique elle-même gagnée par le pessimisme et la morosité. Les critiques fusent de tous côtés à l’encontre du Premier ministre, malgré les bons résultats de sa politique constatés au printemps 1996 : en particulier la réduction des déficits, et la reprise de la consommation. Ses détracteurs, au sein de son propre camp, ne lui font grâce de rien, oubliant, pour certains d’entre eux, la situation budgétaire désastreuse dont il a hérité. L’entrée au gouvernement de quatre ministres dits « balladuriens », lors du remaniement opéré à l’automne 1995, est loin d’avoir suffi à apaiser la rancœur, si ce n’est l’hostilité, de ceux qui ne nous ont toujours pas pardonné les résultats de l’élection présidentielle. De son côté, cultivant une profonde amertume de ne pas avoir été nommé à Matignon, le président de l’Assemblée nationale, Philippe Séguin, s’applique ouvertement à compliquer la tâche d’Alain Juppé, avec le concours de moins en moins dissimulé d’une partie des députés gaullistes. Lors de notre déjeuner hebdomadaire, il ne tarit pas de griefs contre le Premier ministre. Sa volonté de dénigrement permanent m’exaspère, sans que je parvienne à lui faire entendre raison. Enfin, les « souverainistes », entraînés par Charles Pasqua, s’efforcent d’entraver systématiquement chacune de nos décisions en matière de politique européenne. Bref, tout laisse à penser que l’action gouvernementale ne bénéficie plus des soutiens politiques qui lui sont nécessaires.

Cette situation est d’autant plus préoccupante que nous avons besoin d’une majorité parlementaire stable et cohérente pour mener à bien les réformes entreprises, poursuivre l’assainissement des comptes publics, tenir nos engagements européens afin de permettre à la France d’être qualifiée pour la monnaie unique. Au lieu de quoi, un climat de fronde et de discorde tend à se propager dans ses rangs, qui restreint d’autant la marge de manœuvre du gouvernement. Discuté par les siens, le Premier ministre voit du même coup son crédit encore plus altéré auprès d’une opinion déjà taraudée par le doute et l’inquiétude.

Les espoirs de changement soulevés par mon élection ont laissé place chez les Français à une incompréhension croissante de la politique mise en place et à une déception de plus en plus confirmée par les sondages. Faute sans doute que nous ayons su en expliquer la raison et la nécessité, la politique de rigueur est apparue comme la négation voire le reniement de mes promesses de campagne, axée sur la réduction de la « fracture sociale ».

Ni le lancement du contrat initiative-emploi destiné à lutter contre le chômage

longue durée, ni l'augmentation immédiate du SMIC, la plus forte depuis quatorze ans, ni le sauvetage de la Sécurité sociale, qui ne pouvait que bénéficier aux plus démunis, n'ont été perçus à cet égard comme des avancées positives. Il en sera de même – je tiens encore une fois à les souligner – des mesures fortes et totalement novatrices prises en faveur du logement, à travers la création du « prêt à taux zéro », sous l'impulsion de Pierre-André Périssol, et du premier plan d'action en faveur des « quartiers », qui aboutira au pacte de relance pour la ville et à la loi du 14 novembre 1996 instituant les zones franches urbaines. Autant de réformes majeures passées quasiment inaperçues sur le moment, du moins éclipsées par celles, plus impopulaires bien qu'indispensables, visant à l'amélioration des finances publiques. Au vent de contestation qu'elles ont provoqué s'est ajouté le trouble suscité par la montée des « affaires » relatives à la gestion de la Mairie de Paris, déclenchées et instrumentalisées par certains membres de l'ancienne équipe gouvernementale pour saper dans l'opinion l'image du nouvel exécutif.

Sans doute avons-nous péché par excès d'intransigeance et de précipitation dans notre volonté de rattraper les retards accumulés dans trop de domaines. Les Français attendent de leurs gouvernants des résultats immédiats, mais ils n'aiment pas être bousculés. C'est une donnée contradictoire de notre caractère national dont nous n'avons pas suffisamment tenu compte. D'aucuns reprochent, en outre, au Premier ministre un style personnel trop raide et péremptoire, en excipant de maladresses comme l'éviction des « Juppettes » de son deuxième gouvernement ou de formules à l'emporte-pièce sur la fonction publique, par exemple, dont il se proposait de faire fondre la « mauvaise graisse »…

Il est vrai qu'Alain Juppé peut manquer quelquefois de souplesse et de rondeur dans l'exercice du pouvoir. Ce qui m'amène à lui conseiller affectueusement d'être moins pressé quand il serre des mains, par exemple : « Vous ne regardez pas suffisamment les gens dans les yeux. Vous ne prenez pas votre temps pour le faire. Il faut savoir prendre son temps. » Épisodiquement, il m'arrive d'appeler ses parents, que je connais bien, pour leur dire : « Alain ne mange pas assez, il est vraiment trop maigre ! » Pour y remédier, je l'invite dès que j'en ai l'occasion dans les meilleures brasseries de la capitale. À d'autres moments, conscient de la charge qui pèse sur ses épaules, je téléphone à son directeur de cabinet, Maurice Gourdault-Montagne, pour lui demander de veiller à le ménager, à ne pas trop remplir son agenda.

Cela dit, l'image du Premier ministre n'est pas seule en cause dans le jugement de plus en plus négatif porté contre nous par l'opinion. Je ne suis pas davantage épargné, en réalité, comme en témoigne la baisse de ma propre cote de popularité. On me reproche d'être trop éloigné des véritables problèmes qui

préoccupent les Français, de négliger les engagements pris devant eux, de déserter la scène nationale au profit des affaires planétaires, de préférer, en bref, la fréquentation des « grands de ce monde » à celle de mes compatriotes. Critique naturellement relayée, là encore, par une partie non négligeable des parlementaires censés nous soutenir.

Au cours de mon intervention télévisée du 14 juillet 1996, alors que la conjoncture économique et la situation de l'emploi sont de nouveau en train de se détériorer, je m'efforce néanmoins de restaurer dans le pays un climat de confiance. Après avoir reconnu « l'inquiétude profonde » qui mine le moral des Français, je les invite à retrouver « l'esprit de conquête » dont ils ont souvent fait preuve. À propos de mes déplacements fréquents à l'étranger je tiens à souligner leurs retombées fructueuses pour notre économie, rappelant que plus de cent mille emplois ont pu être créés grâce aux seuls contrats conclus à la suite de mon implication personnelle. Je confirme mon ambition de « remettre la France en mouvement », tout en reconnaissant qu'il faudra « un peu de temps pour redresser la barre ». Quant aux élus de la majorité, je leur fais clairement savoir qu'ils seraient bien inspirés de témoigner d'« un peu plus de dynamisme et d'optimisme » et que leur rôle est aussi d'expliquer, de se mobiliser, de « donner l'exemple »…

Mais rien n'y fait. En septembre, lors des journées parlementaires du RPR qui se tiennent au Havre, le Premier ministre est confronté à un nouveau déchaînement de critiques. L'un des nôtres croit bon d'appeler ses collègues à cultiver leur « différence ». À son retour, Alain Juppé, manifestement découragé, me dit qu'il est temps de remettre de l'ordre dans la majorité. Il me demande d'intervenir en ce sens auprès du président du groupe à l'Assemblée nationale, Michel Péricard. Ce que je m'emploie à faire aussitôt. Mais sans grand effet, semble-t-il…

Peu après, Alain Juppé s'ouvre à moi, à l'occasion de notre habituelle rencontre précédant le Conseil des ministres, de sa profonde lassitude et de son désir de passer la main. « J'en ai assez, je n'en peux plus, me confie-t-il. La conjoncture économique ne s'améliore pas et la situation politique est tout aussi alarmante. Mon impopularité est telle qu'elle finit par rejaillir sur vous. Je crois que le temps est venu de changer de Premier ministre. C'est la seule manière pour vous d'engager une reconquête de l'opinion publique. » Je le laisse parler. Puis il m'explique, sur le même ton désabusé, que nos difficultés seront pires en 1997 si l'on veut tenir l'objectif d'une qualification de la France à l'euro et poursuivre la réduction de nos déficits, des 5,8 % qu'il a trouvés à son arrivée jusqu'au seuil des 3 % exigés. Un rapport de Bercy est à cet égard tout à fait alarmiste, qui nous donne des perspectives de croissance extrêmement mauvaises. « Vous avez besoin, conclut Alain Juppé, d'un autre cheval pour espérer remporter les

élections législatives de 1998. » Je lui réponds qu'il n'en est pas question et que je n'ai aucune intention de désigner un nouveau chef de gouvernement : « Ce n'est pas ma conception des choses. Pour moi, l'idéal est que le Premier ministre accompagne le président tout au long de son mandat, du moins le plus longtemps possible. Ce fut le cas de Georges Pompidou avec le général de Gaulle et la France n'a eu qu'à se louer, pendant six ans, de leur bonne entente… Je veux que vous restiez à mes côtés ! »

Alain Juppé acceptant de demeurer à son poste, la question n'en reste pas moins posée d'un geste politique fort qui nous permette de rebondir. C'est alors qu'a commencé de germer, d'abord à mon insu, l'idée d'élections législatives anticipées, bref d'une dissolution de l'Assemblée nationale. Tout compte fait, la meilleure solution ne serait-elle pas de redonner la parole au peuple ? Le gouvernement peut-il continuer d'agir sans une majorité pleinement en accord avec ce qu'il entreprend ? N'est-il pas encore temps de faire ce que j'aurais sans doute dû décider aussitôt après mon élection dans l'intérêt du pays et malgré mes engagements de ne pas dissoudre ? Ce débat agite une partie de mon entourage comme un nombre grandissant de parlementaires.

Interrogé, au cours de mon intervention télévisée du 14 juillet 1996, sur l'éventualité d'une dissolution, j'ai répondu que cette dernière devait être utilisée, non « pour convenance du chef de l'État », mais pour « trancher une crise politique », dont je réfutais, à ce moment-là, l'existence. Quelques mois plus tard, le constat s'impose à moi, comme à la plupart des observateurs, que cette crise politique est bien devenue une réalité, tant le climat n'a cessé de se dégrader entre le gouvernement et la majorité. Ce qui ne signifie pas cependant que je sois encore favorable à l'idée de dissoudre l'Assemblée nationale.

Qui en a été le concepteur ou l'initiateur ? C'est la question qu'on s'est souvent posée depuis lors. Qu'on n'attende pas de moi que je désigne ici un présumé coupable, car si faute il y eut, j'en suis le seul responsable. L'idée de la dissolution a été injustement attribuée au seul secrétaire général de l'Élysée. En réalité, lancée et véhiculée par divers leaders de la majorité, elle était déjà dans l'air depuis l'automne 1996, quand Dominique de Villepin est venu me parler, au début de l'année suivante, de cette hypothèse pour sortir de l'impasse politique où nous nous trouvions. Il me fait alors état des nombreux soutiens dont elle bénéficie au Parlement et considère, en ce qui le concerne, que c'est probablement la seule issue envisageable. Sauf à changer de Premier ministre, ce que je refuse, comme il le sait. Il me dit s'être entretenu de ce sujet à plusieurs reprises avec le directeur du cabinet d'Alain Juppé. Tous deux en sont arrivés à la conclusion qu'il est impossible de gouverner le pays dans de telles conditions jusqu'aux législatives de 1998, que la majorité est assurée de perdre compte tenu

de son état d'épuisement. Seul un scrutin anticipé pourrait, selon eux, nous permettre d'éviter un désastre électoral. Dominique de Villepin se déclare donc partisan d'une dissolution. Ma première réaction est, en revanche, négative. Lorsque le Premier ministre, manifestement convaincu par son principal collaborateur, vient m'en parler à son tour, au début de 1997, je lui oppose le même refus : « C'est une pure folie. Les gens ne comprendront pas… » Mais, à partir de là, je m'interroge sur les avantages et les inconvénients d'un renouvellement de l'Assemblée nationale avant l'échéance prévue.

Je me souviens d'une conversation à ce propos, un dimanche après-midi, avec Jean-Louis Debré, que je tiens à consulter en tant que ministre de l'Intérieur. Je lui fais part de mes réticences et je ne le sens pas davantage enthousiaste. Mais son analyse me paraît réaliste : « Il est évident, me dit-il, que nous risquons de perdre un grand nombre de députés, puisque l'état de grâce est terminé. Nous sommes en pleine crise, il y a des grèves, les sondages ne sont pas bons. Mais ce sera sans doute pire l'année prochaine. Des élections anticipées auraient l'avantage de prendre la gauche de court. La majorité serait probablement reconduite, mais avec un faible score… » Ni lui ni moi ne prenons suffisamment en compte, à ce moment-là, la possibilité pour le Front national de se maintenir au second tour à notre détriment dans un grand nombre de circonscriptions. Or c'est elle seule qui fera la différence quelques mois plus tard. Mon erreur première est de l'avoir sous-estimée.

Très vite, je constate que beaucoup de parlementaires qui défilent dans mon bureau n'ont plus qu'un mot à la bouche : celui d'une dissolution qu'ils souhaitent la plus rapide possible. Leur pression s'accentue à partir du mois de février 1997. Elle est particulièrement vive du côté des anciens ministres balladuriens les plus soucieux de tirer parti d'une nouvelle donne politique pour rentrer en grâce auprès de moi et revenir aux affaires. Le président de l'UDF, François Léotard, émet publiquement le vœu que j'appuie sur l'un des « trois boutons : dissolution, remaniement, référendum ». Nicolas Sarkozy me fait passer des messages tout aussi insistants. Parmi les plus convaincus de la nécessité de dissoudre, figure aussi le président du Sénat, René Monory. Rares, en fait, sont ceux qui me mettent en garde contre cette idée ou la condamnent ouvertement. Hormis Philippe Séguin, Bernard Pons, Pierre Mazeaud et quelques autres, la plupart des élus et beaucoup de ministres s'y déclarent favorables, m'incitant à agir au plus vite.

À cela s'ajoutent les sondages effectués sur le terrain, dans des départements de taille et de tonalité politique différents. Je consulte mes propres réseaux. Alain Juppé fait de même. Les conclusions qui se dégagent de ces divers contacts sont plutôt rassurantes. Ici et là nos pertes seraient, semble-t-il, marginales. Il y aurait

donc peu de risque à retourner devant les électeurs. Moins, en tout cas, que je pouvais le craindre…

En mars 1997, compte tenu de tous ces éléments, je finis par me laisser convaincre de l'opportunité d'une dissolution. J'y vois surtout la possibilité d'apporter au gouvernement Juppé un nouveau souffle, de le « relégitimer » en quelque sorte pour lui permettre à la fois de bénéficier d'une majorité ressourcée et de disposer du temps nécessaire à l'action. Après avoir beaucoup consulté et longtemps hésité, j'en suis arrivé à penser qu'il s'agit là d'une bonne solution. Reste à savoir si l'électorat ne préférera pas, en dernier ressort, sanctionner le bilan du gouvernement sortant plutôt que d'offrir à ce dernier une seconde chance.

Le 21 avril, en milieu de journée, alors que je m'apprête à annoncer le soir même aux Français la dissolution de l'Assemblée, je téléphone à Jean-Louis Debré, qui se trouve en déplacement à Strasbourg pour inaugurer l'amphithéâtre Michel-Debré de l'ENA. Après l'avoir informé de ma décision définitive, je m'enquiers auprès de lui des dernières estimations électorales recueillies par ses services. Il me confirme la probabilité de notre victoire, « mais de justesse », ajoute-t-il, tout en insistant, cette fois, sur la seule inconnue du scrutin : le score du Front national et le report de ses voix au second tour. Je sens Jean-Louis soudain moins confiant qu'auparavant et même plus inquiet qu'il n'ose me l'avouer. Mais les dés sont jetés et il n'est pas question pour moi de revenir en arrière.

Dans mon intervention télévisée, j'invoque « l'intérêt du pays » pour justifier ma décision d'« abréger le mandat d'une Assemblée que j'ai tenu à conserver en 1995. J'ai acquis la conviction, dis-je, qu'il faut redonner la parole au peuple, afin qu'il se prononce clairement sur l'ampleur et le rythme des changements à conduire pendant les cinq prochaines années ». J'évoque les réformes de fond qui sont en cours, sur la protection sociale, les armées et le service national, l'enseignement supérieur, la fiscalité, et celles que nous devrons accomplir, concernant notre système éducatif et la justice. Je m'attache aussi à rappeler les prochaines grandes étapes de la construction européenne : le passage à la monnaie unique, indispensable si notre continent veut s'affirmer comme une grande puissance économique et politique, la réforme des institutions en vue de les rendre plus démocratiques, l'ambition encore de faire de l'Europe un modèle social vivant…

Sur tout cela, je propose aux Français de « suivre un autre chemin » qui exprime davantage « l'idéal de notre République » : celui d'« une cohésion sociale renforcée », d'« une vie politique modernisée », d'une France « apaisée » et « respectueuse des engagements de chacun »…

Mais l’allocution terminée, je n’en suis guère satisfait, doutant d’avoir su trouver les mots justes pour convaincre nos compatriotes. Cet « autre choix » et ce « nouvel élan » dont je leur ai parlé suffiront-ils à emporter leur adhésion ? N’aurais-je pas dû dramatiser l’enjeu de cette élection en mettant davantage en avant nos engagements européens ? Et comment les Français pourraient-ils comprendre que je souhaite renouveler une majorité dont je viens, dans le même temps, de vanter la loyauté à l’égard du gouvernement ? N’auront-ils pas le sentiment, en définitive, qu’on leur cache les véritables raisons politiques de cette dissolution ?

Toujours est-il que mon message, comme je le pressentais, a du mal à passer. La réaction de l’opinion est mitigée, pour ne pas dire mauvaise. Du même coup, l’enthousiasme des élus les plus favorables à la dissolution a tôt fait de se refroidir. Au vu des premiers sondages, le leadership d’Alain Juppé est vite contesté. Les responsables nationaux chargés d’organiser la campagne ne parviennent pas à s’entendre. Jean-Louis Debré, qui assiste à plusieurs de leurs réunions, en sort effondré. « Il y a aussi bien autour de la table, me rapporte-t-il, des balladuriens que des séguinistes et des amis de Juppé, et tous ces gens-là se disputent. On ne s’entend pas, personne n’est sur la même longueur d’onde. Une campagne électorale ne peut marcher que s’il y a un patron. Or il n’y a là qu’un petit cénacle d’égocentrismes, de revanches et d’arrière-pensées… »

Dois-je m’engager davantage, prendre moi-même la tête des opérations ? Que je le veuille ou non, mes fonctions m’imposent de rester au-dessus de la mêlée. Le président de la République n’a pas vocation à redevenir le chef d’un parti, fût-ce celui dont il est issu. Ce n’est pas son rôle. Ayant décidé, qui plus est, de maintenir Alain Juppé au poste de Premier ministre, je n’ai pas d’autre choix que de le laisser monter en première ligne, tout en veillant à l’appeler quotidiennement pour le soutenir et l’encourager.

Le 25 mai, au terme d’une campagne trop longue qui a permis à l’opposition de s’unir et de s’affirmer quand la majorité sortante offrait le spectacle du désordre et de la confusion, les résultats du premier tour se soldent pour cette dernière par un désaveu cinglant. Droite et centre confondus recueillent à peine 36 % des suffrages exprimés, la gauche 42 %, tandis que le Front national avoisine les 15 %. Les jeux sont faits ou presque dès lors qu’aucune alliance n’est envisageable avec le parti de Le Pen.

Je réunis le soir même mes principaux conseillers en présence du Premier ministre. Chacun mesure l’ampleur du désastre à venir, si rien n’est fait pour tenter d’en limiter les effets, à défaut de pouvoir l’éviter totalement. Alain Juppé en est le premier conscient. Prenant acte de la situation avec sa dignité habituelle, il me fait part de son intention de quitter Matignon, quoi qu’il

advienne, au lendemain du second tour.
Nous nous retrouvons le lendemain matin dans mon bureau. Dominique de Villepin assiste à notre entretien. C'est un moment difficile pour Alain Juppé comme pour moi, qui suis toujours convaincu de détenir en lui le meilleur des Premiers ministres. Mais il n'existe probablement pas d'autre solution pour espérer encore l'emporter que celle qu'il a lui-même suggérée. Je m'y rallie à contrecœur, déjà un peu résigné au fond de moi à la probabilité d'une défaite que le retrait d'Alain Juppé, annoncé entre les deux tours, ne fera sans doute qu'aggraver. N'est-ce pas reconnaître par avance notre échec commun ?
Le recours à Philippe Séguin comme figure de proue de la campagne du second tour et possible successeur d'Alain Juppé s'avérera, en fin de compte, tout aussi contre-productif. Le Front national ayant décidé de maintenir ses candidats dans près de quatre-vingts circonscriptions, le sort de l'élection est scellé. Dès lors, il ne servirait à rien que je mette mon propre mandat dans la balance, comme l'a fait le général de Gaulle en avril 1969 avec les conséquences que l'on sait. Ce serait prendre le risque d'ajouter une crise politique à celle déjà provoquée par cette dissolution manquée… Les institutions, dont je suis le garant, ne me l'imposent d'aucune manière.
Le 1er juin 1997, les partis de gauche l'emportent avec 320 députés contre 256 pour ceux de la majorité sortante et 1 seul élu pour le Front national. Les résultats sont sans appel. Je n'en suis pas fondamentalement surpris. J'ai même eu le temps, d'une certaine façon, de m'y préparer. Ce qui ne signifie pas que je me réjouisse, loin de là, de la perspective d'une nouvelle cohabitation.
Me considérant comme seul responsable de la dissolution et de son échec, je refuse de chercher quelque bouc émissaire qui me permettrait de me donner bonne conscience ou servirait à apaiser mon entourage. Ce n'est pourtant pas faute d'être convié et incité de tous côtés à me séparer sur-le-champ de celui qui m'est aussitôt désigné comme le mauvais génie, l'instigateur funeste d'une opération qui a si mal tourné. Un conseiller censé exercer sur moi une influence si écrasante que je serais devenu, en quelque sorte, incapable de lui résister…
Or telle n'est pas la véritable histoire de la dissolution et moins encore celle de mes relations avec Dominique de Villepin, puisqu'il est question de lui, comme on l'aura compris. S'il s'agit de savoir qui a pu inspirer une décision aussi malencontreuse, disons que cette erreur d'appréciation fut à tout le moins collective. Dominique de Villepin y eut sa part, comme tant d'autres qui ont pris soin, après coup, de se faire oublier. Mais il n'incombait qu'au chef de l'État de déterminer le parti à prendre.
Si bien qu'au lendemain de cette défaite, quand le secrétaire général de l'Élysée, se sachant incriminé de toutes parts, vient me présenter sa démission, je ne vois

aucune raison de l’accepter. Nous avons, lui et moi, d’autres épreuves à affronter ensemble.

8
DOMAINE RÉSERVÉ

Ce que je sais de la cohabitation, je l'ai appris de François Mitterrand et puisé dans ma propre expérience. Le premier m'en a révélé les vices et les vertus, les jeux subtils et les contraintes avantageuses. La seconde m'a éclairé sur le fonctionnement singulier de ce pouvoir à deux têtes et permis d'en mesurer toute la complexité.

Je ne me sens donc nullement désarmé pour coexister, cette fois en tant que président, avec un Premier ministre dont j'ai naguère occupé la fonction dans une situation similaire. Résolu à ne rien abdiquer de mes prérogatives, j'entends de même laisser le nouveau chef de gouvernement bénéficier de la plénitude de ses propres pouvoirs dans le cadre strict de notre Constitution. Laquelle confère au chef de l'État, comme on le sait, une prééminence irréfutable.

Bien que le choix du Premier ministre lui appartienne, la pratique de la cohabitation veut que le président de la République fasse appel au leader du parti majoritaire, sauf si celui-ci, comme je l'ai fait en 1993, décide à tort ou à raison de s'effacer au profit de l'un des siens. Au lendemain du scrutin, je téléphone à Lionel Jospin pour lui confirmer mon intention de le nommer à Matignon. Le Premier secrétaire du Parti socialiste n'en paraît pas surpris. Nous convenons de nous rencontrer à l'Élysée en fin de matinée.

Je n'ai pas avec Lionel Jospin les mêmes affinités personnelles qui me lient à d'autres personnalités de gauche comme Michel Rocard. Nous nous connaissons à peine. Il a été mon adversaire lors de la dernière élection présidentielle et notre débat télévisé, entre les deux tours, a été aussi courtois que retenu. Je le félicite chaleureusement à son arrivée à l'Élysée. Il me remercie, l'air un peu crispé, le sourire froid, restant sur ses gardes comme il m'en donnera toujours l'impression à chacun de nos contacts. Sans doute s'attendait-il à me trouver quelque peu amer et désabusé après avoir essuyé pareil revers électoral. Mais je ne suis pas homme à m'appesantir sur mes échecs. Je prends acte de ce qui vient de se passer sans dramatisation excessive, l'alternance étant devenue l'une des expressions courantes de notre vie démocratique. Paradoxalement, c'est le vainqueur du jour qui semble le plus tendu au cours de ce premier entretien.

Nous nous entendons sans difficulté sur les règles de la cohabitation, le partage des pouvoirs qui en découle et la reconnaissance de ceux, spécifiques du chef de l'État, en matière de défense et de politique étrangère. J'insiste sur l'une des conditions primordiales de notre future entente : le respect de nos engagements européens pour aboutir à la création de la monnaie unique. Je sais le nouveau Premier ministre plutôt réservé à ce sujet. Il m'assure cependant de sa détermination à avancer dans le même sens que moi. Je lui exprime enfin le

souhait que sa passation des pouvoirs avec Alain Juppé s'effectue dès le lendemain. Après quoi, nous convenons de nous revoir au plus vite pour examiner ensemble la composition de la future équipe gouvernementale. La nomination de celle-ci demeure la responsabilité exclusive du chef de l'État. Mais, en période de cohabitation, le président de la République est surtout attentif au choix des deux ministres dont les compétences recoupent son « domaine réservé ».

Quand le Premier ministre vient me soumettre, dans les jours suivants, la liste des membres de son gouvernement, je lui demande un bref délai de réflexion avant d'approuver la désignation d'Alain Richard pour le ministère de la Défense. Le temps, en fait, de me renseigner sur un homme que je connais à peine. Je me déclare, en revanche, immédiatement favorable au choix d'Hubert Védrine pour les Affaires étrangères. « Une des seules choses positives dans cette catastrophe, c'est que vous soyez là », lui dirai-je en riant lors de notre premier tête-à-tête. Nul ne me paraît plus qualifié que l'ancien conseiller diplomatique du président Mitterrand pour occuper ce poste, même si mon ami Michel Rocard a fait discrètement acte de candidature auprès de moi pour l'obtenir, ce qu'il ne me revenait pas de décider.

Pour le reste, je ne formule aucune objection concernant la nomination de Jean-Pierre Chevènement à l'Intérieur, de Martine Aubry aux Affaires sociales, de Dominique Strauss-Kahn à l'Économie, de Jack Lang à la Culture, de Claude Allègre à l'Éducation nationale ou de Pierre Moscovici aux Affaires européennes. J'apprécie certains d'entre eux et attends, pour les autres, de les voir à l'œuvre avant de faire une opinion. Quoi qu'il en soit, je m'attache aussitôt à travailler avec tous en bonne intelligence, à instaurer entre eux et moi des relations courtoises et apaisées.

Le gouvernement à peine formé, je me rends à Lille le 7 juin en compagnie de plusieurs nouveaux ministres, dont Martine Aubry, pour participer au trente-cinquième anniversaire de la Mutualité française, comme je m'y étais engagé quelques mois auparavant. J'ai décidé de saisir cette occasion pour définir publiquement ma conception de cette nouvelle cohabitation et le rôle que j'entends y tenir. J'ai donc retrouvé très tôt ce matin-là, avant mon départ, Dominique de Villepin et Jacques Pilhan afin d'ajouter au discours prévu le préambule suivant :

Aujourd'hui, mon devoir est de veiller à ce que chacun ait sa place et que, respectant l'autre, nous servions tous ensemble des intérêts et des valeurs qui nous dépassent, qui nous unissent aussi et qui sont tout simplement les idéaux de la République au premier rang desquels l'égalité des chances, la morale civique,

la vertu républicaine.
Aujourd'hui, mon devoir est de lutter pied à pied partout dans le monde pour que la France tienne son rang, assure sa sécurité, affirme son influence, accroisse ses parts de marché.
Aujourd'hui, mon devoir est de préserver les acquis européens obtenus après quarante ans de patience et d'effort et de continuer d'avancer malgré les obstacles vers une Europe unie forte et juste.
Aujourd'hui, mon devoir est de veiller à ce que la France entre dans l'ère des hautes technologies sans lesquelles nous resterions à l'écart de la croissance et du plein emploi.
Aujourd'hui, mon devoir est de garantir l'équilibre de notre société et en particulier la solidarité, la cohésion et donc notre système de protection sociale.

Ce déplacement lillois se déroulera dans une ambiance cordiale, même si j'ai pu observer une certaine crispation autour de moi, après cette mise au point.
Dix jours plus tard, je prends part au Conseil européen d'Amsterdam, escorté de Lionel Jospin et de Pierre Moscovici. Vis-à-vis de nos partenaires et notamment du chancelier allemand, il s'agit de prouver que la France est capable de parler d'une seule voix pour entériner le pacte de stabilité découlant des accords de Maastricht. Malgré les vives critiques qu'il a formulées à ce propos durant la campagne électorale, Lionel Jospin ne saurait s'y opposer sans remettre en cause le calendrier prévu pour la mise en place de la monnaie unique et faire prendre à l'Europe un retard considérable. Une attitude négative serait aussi contraire à l'œuvre entreprise par François Mitterrand dans ce domaine. Le Premier ministre s'efforce néanmoins de poser d'autres conditions à l'adoption du pacte de stabilité. Mais il finira, sans doute à contrecœur, par se conformer aux engagements de la France
Encore novice en la matière, le ministre des Affaires européenne se livre dans le même temps à une déclaration pour le moins maladroite en affirmant que c'est au regard de ses finances publiques que la France décidera ou non de « passer à l'euro ». Il n'en faut pas davantage pour donner à nos partenaires le sentiment que le gouvernement français tient un double langage. Constatant l'embarras du jeune ministre après cette gaffe que le porte-parole de Matignon, Manuel Valls, tente aussitôt d'atténuer, je me porte à sa rescousse et lui prodigue quelques paroles d'encouragement : « Allez, lui dis-je, vous en ferez d'autres ! »
Je n'aurai aucune difficulté, en revanche, à m'entendre avec Hubert Védrine et Dominique Strauss-Kahn durant le sommet du G7 qui se tient à Denver dans l'avant-dernière semaine de juin, pour y exprimer de façon cohérente et concertée les inquiétudes de la France face au réchauffement climatique et notre

refus commun du « tout libéral » comme modèle économique. Ce bref séjour aux États-Unis ne fait que me confirmer les grandes qualités humaines et professionnelles d'Hubert Védrine, sur lesquelles je reviendrai. Il me permet aussi de découvrir en Dominique Strauss-Kahn un homme de caractère et de convictions, pragmatique dans ses jugements, et déjà assez expérimenté pour avoir conscience de réalités internationales qui ne paraissent pas essentielles à la plupart des leaders politiques hexagonaux.

Somme toute, les relations les moins aisées, pour ne pas dire les plus difficiles, sont celles que j'ai entretenues d'emblée avec Lionel Jospin. « La cohabitation n'est pas la fusion », m'a-t-il prévenu lors d'une de nos premières apparitions publiques, pour éviter entre nous toute forme de complicité. « Elle n'est pas non plus la fission », lui ai-je rétorqué sans vouloir le brusquer. Il ne fait aucun effort pour masquer sa méfiance à mon égard et ne m'apprécie guère, de toute évidence. En ce qui me concerne, je m'efforce de rompre un peu la glace et de faire en sorte que notre collaboration se passe dans le meilleur climat possible. Il n'est pas dans ma nature d'être spontanément désagréable à l'égard de mes semblables. Mais la vérité, dans le cas précis, est que j'ai affaire à un type d'interlocuteur dont le style et le langage me sont tout à fait étrangers. Je ne me sens rien de commun avec un dirigeant dont la rigidité intellectuelle, la vision manichéenne de la société, la conception antagoniste des rapports politiques dictent le comportement comme la pensée – sans présumer encore de ce que sera son action. On est loin ici de la finesse et de la subtilité mitterrandiennes, qui n'ignoraient rien de la complexité des êtres et savaient bien se jouer des frontières partisanes.

Face à un Premier ministre tout à son avantage sur la scène médiatique et parlementaire et qui maîtrise la majeure partie des rouages du pouvoir politique, ma seule force réside dans l'affirmation pleine et entière d'une primauté institutionnelle sur laquelle il ne peut exercer aucune emprise. Il me suffit de continuer à occuper naturellement, sereinement et en quelque sorte physiquement la fonction qui m'incombe pour que s'impose à lui la hiérarchie qui nous distingue. La toute-puissance dont il peut se prévaloir publiquement et dans la conduite des affaires gouvernementales s'estompe dès qu'il franchit l'enceinte élyséenne, où il se retrouve non en situation d'infériorité, mais dans sa position naturelle de second rôle face au chef de l'État.

J'observe ce changement d'attitude à sa façon de tout retranscrire, méticuleusement, de ce que je lui dis, lors des échanges hebdomadaires où nous nous retrouvons. Tandis que je parle, le Premier ministre s'applique le plus souvent à consigner devant moi le moindre de mes propos. C'est tout juste s'il ne me demande pas de répéter ce que je viens de dire pour être sûr de n'en avoir

rien manqué. Je feins de ne m’apercevoir de rien, tout en m’amusant à le regarder faire. Bien entendu, il ne s’agit pas seulement pour le Premier ministre de s’informer scrupuleusement de mon opinion afin d’en tenir le plus grand compte. C’est avant tout chez lui une manière de prendre date sur chacun des sujets susceptibles après coup de nous opposer.

Le premier heurt survient peu après mon intervention télévisée du 14 juillet, où j’ai émis le souhait d’une « cohabitation constructive », à condition, bien sûr, que soit respectée la répartition des rôles définie par la Constitution. J’ai également rappelé que cette dernière confère une sorte de « prééminence » au président de la République et lui donne, en somme, le « dernier mot » pour « tout ce qui touche à la place de la France dans le monde » et à l’« acquis européen », comme pour tout ce qui concerne la modernisation et l’« équilibre de notre société ». J’évoquais, en outre, cette autre caractéristique de nos institutions qu’est le « temps présidentiel », lequel apporte à son détenteur, moins impliqué dans la gestion quotidienne, surtout en période de cohabitation, la liberté nécessaire à « une certaine réflexion sur l’évolution du monde »… Rien en soi de très original, ni qui puisse prêter à controverse.

Deux jours plus tard, Lionel Jospin me prend sèchement à partie en Conseil des ministres. Il me dénie le droit, après nous avoir donné lecture des articles 5 et 20 de la Constitution, de prétendre avoir le « dernier mot », formule qui l’a manifestement choqué. Il tient toutefois à me rassurer : j’aurai toujours la possibilité, en tant qu’« homme politique », de « porter des appréciations » sur l’action de son gouvernement. On ne saurait se montrer plus conciliant…

Sur l’instant, je feins de ne pas prêter trop d’attention à cet étonnant rappel à l’ordre. Puis, je fais savoir publiquement, à l’issue de ce Conseil, par la porte-parole de l’Élysée, Catherine Colonna, que j’entends bien continuer de dire aux Français, quand je le jugerai utile, ce que je pense des grandes questions intéressant l’avenir du pays.

Un autre sujet de discorde surgit dans la foulée : les prévisions budgétaires du nouveau gouvernement. Contestant le bilan d’Alain Juppé qui est pourtant parvenu à ramener les déficits publics de 5,8 % du PIB prévu pour 1995 à une prévision de 3 % pour 1997, conforme aux objectifs que nous nous étions fixés, la nouvelle équipe envisage sans tarder de procéder à de nouvelles impositions. Celles-ci, qui frapperont en priorité les entreprises et les classes moyennes, aboutiront, comme souvent avec les dirigeants socialistes, à taxer l’économie et à laisser libre cours à la dépense publique. J’adresse une mise en garde à ce sujet au Premier ministre. Dans le même temps, je m’inquiète auprès de lui des coupes importantes que ses ministres entendent opérer dans le budget de la Défense, au risque de remettre gravement en cause la future loi de

programmation militaire.
En octobre 1997, je ne peux que déplorer que le gouvernement Jospin, malgré mes réserves, persiste à s'engager sur une mauvaise voie. Création des « emplois-jeunes », loi dite de « modernisation sociale » visant, en réalité, à compliquer les processus de licenciement, enfin annonce de la réduction du temps de travail à 35 heures, promulguée sans concertation… Autant de mesures démagogiques et fallacieuses qui m'obligent à sortir du silence que j'ai tenu à observer depuis l'été.
C'est à propos des 35 heures, projet vigoureusement rejeté par le patronat, mais aussi contesté à mots couverts par d'éminents responsables socialistes, que ma réaction est la plus attendue. Le 16 octobre, un déplacement prévu de longue date à Clermont-Ferrand pour inaugurer un salon de chefs d'entreprise européens, m'en donne l'occasion. Je suis évidemment favorable à l'aménagement du temps de travail, conscient que celui-ci fait partie de l'évolution de nos sociétés et répond aux légitimes aspirations d'un grand nombre de citoyens. Mais pas dans les conditions brutales et péremptoires où celui-ci vient d'être imposé aux partenaires sociaux. Je regrette officiellement l'absence totale de dialogue sur ce dossier et demande au gouvernement de veiller à ce que « l'espérance naturelle à travailler moins soit compatible avec la bonne santé de l'entreprise ». J'appelle, de surcroît, à une négociation au cas par cas au sein de ces mêmes entreprises.
J'avoue avoir sérieusement envisagé de différer l'inscription des 35 heures à l'ordre du jour du Conseil des ministres, aussi longtemps que le Conseil économique et social, qui n'a pas été saisi, n'en aurait pas débattu. Il s'agissait dans mon esprit de donner une dernière chance à la négociation d'un accord national. Mais j'y renoncerai après le psychodrame suscité par le mémorandum sur la politique de l'emploi que je rends public, sous le regard glacial du Premier ministre, lors d'un sommet européen qui se tient à Luxembourg le 20 novembre. Dans ce document, je dénonce, faute d'avoir été entendu, le « mirage d'expérimentations hasardeuses » susceptibles de nuire à l'efficacité de la lutte contre le chômage. La formule me vaut une réplique immédiate du Premier ministre qui ne se prive pas d'ironiser sur une autre expérimentation « hasardeuse » : celle, comme on s'en doute, de la dissolution. Mais il n'en est pas moins vrai que la réforme des 35 heures, pour appréciée qu'elle ait été sur l'instant par une partie de ses bénéficiaires, repose sur une chimère économique dont on aura vite fait de s'apercevoir.
Contrairement à ce qu'affirme alors la ministre en charge du projet, je ne crois pas que ce dernier puisse créer de façon automatique ou spontanée un demi-million d'emplois. Je suis même persuadé du contraire, redoutant que les 35

heures se révèlent plus destructrices que profitables pour notre économie si on se refuse à lui apporter d'indispensables ajustements. C'est ce que j'ai voulu dire, dès ce moment-là, en parlant d'« expérimentations hasardeuses ». Quatorze ans plus tard, cette réforme continue de faire débat, y compris parmi ses initiateurs, preuve à tout le moins qu'elle a été engagée de manière quelque peu hâtive et improvisée.

Ces premiers heurts ne m'empêchent pas de rechercher, dans l'intérêt du pays, les voies d'une cohabitation que je souhaite, en effet, constructive. Sans doute les trouverai-je moins facilement sur le plan intérieur, où les passions politiques sont toujours les plus vives, qu'en matière de relations internationales. Là où s'exprime le mieux ce « temps présidentiel », dont le chef de l'État est seul responsable.

*

Ce qui caractérise Hubert Védrine, c'est une grande finesse d'analyse alliée à une parfaite maîtrise des rouages diplomatiques, la fidélité à des convictions affirmées en même temps qu'une ouverture d'esprit à rebours de tout esprit dogmatique. À cela s'ajoute ce qui fait de lui un homme d'un commerce toujours agréable : sa courtoisie, sa pondération naturelle.

Hubert Védrine n'est ni le représentant d'une caste, ni celui d'un parti. Sa liberté de jugement le distingue tout autant des cercles diplomatiques traditionnels. Dans sa conception de la politique étrangère française comme dans sa vision du monde, il réussit à concilier l'exigence gaullienne et le pragmatisme mitterrandien, l'attachement profond à la souveraineté nationale et la conscience éclairée d'une nécessaire adaptation aux évolutions de l'Histoire.

Sans être un de ses familiers, je connais suffisamment le nouveau ministre des Affaires étrangères, ayant noté son savoir-faire durant la première cohabitation, pour être assuré de sa compétence comme de sa franchise et de sa loyauté. De fait, je n'ai pas le souvenir qu'un différend majeur ait altéré notre longue collaboration, ni que cette dernière ait jamais souffert des aléas d'une coexistence politique par ailleurs mouvementée. Ce qui ne signifie pas, bien évidemment, que nous ayons trouvé, sur tous les sujets, un terrain d'entente immédiat.

Il y eut souvent débats et discussions entre nous, notamment sur le choix de certains ambassadeurs. Un jour où Hubert Védrine me demandait mon avis sur telle nomination, je lui fis remarquer, en plaisantant, qu'il ne me proposait que des socialistes. « Mais non, ce serait impossible, me répondit-il sur le même ton. Il n'y en a pratiquement pas au Quai d'Orsay. Les rares qu'on y trouve sont des rocardiens, donc ils n'existent pas. » Il nous est aussi arrivé d'être en désaccord sur la façon de traiter les grands problèmes du moment, de diverger sur des

initiatives diplomatiques qu'il croyait utile d'entreprendre et que je jugeais irréalistes ou illusoires. Mais ce qui l'a toujours emporté en fin de compte, c'est le souci mutuel d'une harmonisation de notre politique étrangère. Fruit d'un travail réciproque de préparation, d'arbitrage et de réflexion, il imposait à chacune des deux parties en présence de corriger ses propres excès, de consentir à des révisions souvent bénéfiques, afin de préserver, le plus souvent possible, l'unité de la voix de la France en Europe et dans le monde. En dehors de mes efforts personnels pour y parvenir, ceux d'Hubert Védrine ont été d'autant plus méritoires qu'il a dû fréquemment servir d'intermédiaire, sinon de traducteur, entre l'Élysée et Matignon.

Dès le début de la cohabitation, nous convenons de nous rencontrer en tête à tête au moins une fois par semaine. Mais les réunions intermédiaires s'ajoutant aux déjeuners ou dîners officiels, aux Conseils européens et aux déplacements à l'étranger, nous nous verrons quasiment tous les jours pendant les cinq années qui suivront. Notre intérêt commun pour le monde arabe et les liens particuliers qui nous unissent l'un et l'autre au Maroc, qu'Hubert Védrine connaît depuis son enfance et où j'entretiens des relations d'amitié personnelle avec la famille royale, ont beaucoup contribué à me rapprocher de ce ministre quelque peu distinct à mes yeux du reste de l'équipe gouvernementale. C'est pourtant sur une affaire censée nous diviser qu'il tient à faire, lors de notre premier entretien, une mise au point assez catégorique.

Abordant la question de l'OTAN, Hubert Védrine me déclare qu'il n'est pas favorable à l'éventualité d'une réintégration de la France telle qu'elle a été, selon lui, envisagée et négociée. Il craint que ce ne soit là un des premiers motifs de discorde entre nous. À sa grande surprise, je lui réponds que je ne vois aucun inconvénient à ce que nous renoncions aux pourparlers en cours. Il ne s'agit pas chez moi d'une reculade, comme certains l'affirmeront par la suite, mais d'un constat d'échec durable ou provisoire, dont j'ai moi-même fait part, en février 1997, lors de sa venue à Paris, à la secrétaire d'État américaine, Madeleine Albright. Cette dernière m'ayant confirmé le refus des États-Unis de satisfaire aux conditions que je posais, j'en ai conclu devant elle à l'impossibilité pour la France de réintégrer la structure militaire de l'OTAN aussi longtemps qu'un tel accord ne serait pas trouvé.

La position d'Hubert Védrine me paraît plus radicale, marquée par une hostilité de principe à toute réintégration. Mais je ne vois là, entre nous, aucun désaccord de fond. Pour moi comme pour lui, l'Alliance atlantique, instrument de sécurité collective, ne saurait impliquer un strict alignement sur la politique étrangère américaine. Ainsi nous retrouvons-nous sur l'essentiel : l'ambition d'une France maîtresse de son destin, messagère de valeurs universelles, attachée au respect

de l’identité des peuples et soucieuse de défendre sa vision d’un monde multipolaire.
Cette ambition, j’en suis le premier garant. Elle s’est exprimée depuis mon élection aussi bien dans l’action pacificatrice menée en Yougoslavie et les efforts entrepris pour parvenir à une stabilisation au Proche-Orient qu’à travers notre engagement en faveur des pays les plus déshérités, d’une mondialisation humanisée et de la reconnaissance des grandes nations émergentes. Elle va se poursuivre, sous mon autorité, durant la longue période de la cohabitation marquée, jusqu’au changement de millénaire, par quelques rendez-vous politiques majeurs, avec l’Inde, la Chine et l’Afrique du Sud notamment. Période traversée encore par la crise du Kosovo, au sein d’un continent européen où la réunification des peuples et les conditions de leur entente sont en train d’accomplir, dans le même temps, des progrès considérables.
*
Le 25 janvier 1998, la France est l’hôte d’honneur, à New Delhi, des célébrations du cinquantième anniversaire de l’indépendance de l’Inde. Je m’y rends accompagné de plusieurs membres du gouvernement, Dominique Strauss-Kahn, Hubert Védrine et Claude Allègre, ainsi que d’une importante délégation de chefs d’entreprise conduite par le nouveau dirigeant du CNPF, Ernest-Antoine Seillière. C’est la première visite d’État effectuée par un président français depuis près d’une décennie dans ce pays où je suis déjà venu à l’invitation d’Indira Gandhi, vingt-deux ans auparavant, en tant que Premier ministre.
De mes années de jeunesse, j’ai gardé l’amour et la passion de l’Inde, berceau d’une civilisation cinq fois millénaire qui n’a cessé de me fasciner. L’Inde, comme la Chine, est à mes yeux une des meilleures illustrations qui soient de la permanence des grandes cultures du monde et de tout ce qu’elles ont apporté à l’humanité d’intelligence, de connaissance, de sagesse et de spiritualité. Depuis un demi-siècle, l’Inde donne, en outre, l’exemple d’une démocratie parlementaire accomplie et d’une économie en pleine expansion dont les performances impressionnantes font d’elle un des géants de l’Asie.
L’Inde partage avec la France le même attachement aux valeurs humanistes qui fondent leurs systèmes politiques respectifs. Elles ont aussi en commun d’avoir toujours récusé un ordre mondial injuste, source de confrontations et de conflits idéologiques, et toujours aspiré à une redistribution des responsabilités sur la scène internationale. Cependant, notre entente politique reste faible et notre coopération économique insuffisante. C’est ce constat qui m’a convaincu d’engager avec l’Inde un véritable dialogue stratégique. L’Inde ne peut plus demeurer au second plan de notre politique étrangère. La deuxième puissance démographique et la quatrième puissance économique ont vocation à construire

ensemble, dans tous les secteurs, un partenariat ambitieux. Celui-ci doit devenir pour la France une de ses priorités diplomatiques, au même titre que son entente avec la Chine et le Japon.
Mon voyage officiel, qui me conduit successivement à Bombay pour y rencontrer les principaux chefs d'entreprise indiens, puis à Delhi où je suis longuement reçu par le président Narayanan avant de m'entretenir avec le Premier ministre par intérim Inder Kumar Gujral et les plus hautes personnalités politiques nationales, survient à un moment où l'Inde est confrontée à un problème majeur pour assurer son développement.
Bien que disposant de son propre arsenal nucléaire, l'Inde se trouve aujourd'hui dans l'incapacité de satisfaire seule aux besoins immenses qui sont les siens dans le domaine énergétique. Deuxième producteur mondial d'énergie nucléaire, la France est sans conteste l'un des pays, avec les États-Unis, qui peut l'aider le plus efficacement à surmonter ce handicap. Mais toute coopération de cet ordre se heurte, avec l'Inde, à une autre difficulté restée jusqu'ici irrésolue : son refus de se soumettre aux règles fixées par la communauté internationale depuis l'adoption du traité de non-prolifération nucléaire. Situation d'autant plus paradoxale que l'Inde est dans le même temps l'une des nations les plus engagées en faveur du désarmement.
Cette impasse résulte de la politique ambiguë pratiquée par l'Inde depuis qu'elle s'est dotée d'un programme nucléaire à des fins pacifiques. Confortant ainsi, face à la Chine, ses ambitions de puissance régionale et son statut sur la scène internationale, l'Inde en tirait tout le prestige que confère la maîtrise de technologies complexes, jusqu'alors réservée à l'Occident. Simultanément, sa condamnation de l'armement nucléaire lui permettait de conserver son rôle de chef de file des pays non alignés, qu'elle détenait depuis la fondation du mouvement. Rejetée par les puissances nucléaires reconnues, elle pouvait d'autant mieux dénoncer leur duplicité. Mais cette stratégie a cessé, avec la disparition d'un monde bipolaire, d'être profitable aux intérêts de l'Inde sans que celle-ci consente pour autant à s'adapter aux nouvelles réalités de l'après-guerre froide.
Outre que l'isolement d'un pays de plus de neuf cents millions d'habitants constitue un facteur potentiel d'instabilité, la situation de l'Inde est inquiétante du fait même de la probable dégradation de son parc électronucléaire. Coupé des progrès de la technologie occidentale, ce dernier peut comporter des risques d'accident dont les conséquences seraient désastreuses pour le développement du nucléaire civil, en Inde comme dans le reste du monde. À cela s'ajoutent les effets écologiques nocifs du recours à une énergie polluante comme le charbon. Ce problème est évidemment au centre de mes entretiens avec les dirigeants

indiens. Je ne leur cache pas que ma marge de manœuvre est étroite pour les aider, comme ils l'espèrent, à débloquer une situation apparemment inextricable. Tenue par ses engagements vis-à-vis de la communauté internationale, la France ne saurait envisager dans l'immédiat une coopération de grande ampleur. Je suis persuadé néanmoins qu'une initiative française doit être prise à l'occasion de ma visite pour enclencher avec l'Inde un dialogue dont il ne me paraît pas exclu qu'une autre grande puissance puisse, tôt ou tard, l'engager à notre place et en tirer les bénéfices tant politiques qu'économiques. Bref, il s'agit de saisir la chance d'occuper un rôle important dans une pièce qui, sinon, risque de se jouer sans nous…

C'est pourquoi je propose à mes interlocuteurs indiens la création d'un groupe de travail réunissant les meilleurs spécialistes de nos deux pays dans les différents domaines concernés. Le but est d'examiner les possibilités concrètes d'une coopération sur le plan énergétique comme en matière de sûreté nucléaire. J'ai dans l'idée que, si l'Inde se montre disposée à prendre quelques engagements allant dans le sens du régime général de non-prolifération, la France pourrait parvenir, de son côté, à obtenir de ses partenaires un assouplissement de certaines règles qui permette à une puissance que j'estime sérieuse et responsable, parce que non proliférante, d'avoir accès à des équipements et à des technologies qui lui sont nécessaires.

Ce partenariat stratégique atteindra toute son ampleur à partir de 2002 lorsque je demanderai à mon nouveau conseiller diplomatique, Maurice Gourdault-Montagne, de prendre personnellement en charge ce dossier. Il nous faudra plusieurs années de négociations avant d'aboutir aux accords de coopération conclus en février 2006 lors de mon second voyage officiel à New Delhi. Durant cette période, tout en plaidant auprès des instances internationales pour la reconnaissance d'un statut spécial de l'Inde, la France aidera les autorités de ce pays à surmonter de nombreux obstacles afin de leur permettre d'assurer le développement d'une énergie atomique à des fins strictement civiles. Pour sa part, bien que restée non signataire du TNP, l'Inde acceptera de dissocier ses activités nucléaires civiles et militaires, comme d'autoriser les visites sur son territoire des inspecteurs de l'AIEA[1] .

L'accord stratégique que l'Inde et la France sont ainsi parvenues à établir revêt à mes yeux une importance décisive par-delà ses implications financières et industrielles. C'est avant tout pour moi une manière de consacrer le rôle primordial que l'Inde, en raison de son histoire, de ses choix démocratiques, de son attachement à la laïcité, de son expérience de la coexistence des peuples, des langues et des cultures, est appelée à jouer pour un meilleur équilibre du monde.

*

Dans l’avion qui nous conduit à Abidjan le 7 décembre 1997, je fais lire au secrétaire d’État à la Santé, Bernard Kouchner, le discours que je m’apprête à prononcer lors de la Conférence africaine sur le sida, organisée sous l’égide des Nations unies. J’y préconise la mise en place d’une stratégie mondiale pour lutter, de façon plus coordonnée, contre cette épidémie planétaire qui a déjà tué en Afrique deux millions d’hommes, de femmes et d’enfants.
Pendant le trajet, je confie à Bernard Kouchner que je me suis abstenu d’évoquer dans mon discours, le gouvernement n’ayant pas encore été consulté pour dégager les crédits nécessaires, le Fonds international dont je souhaite la création au sein de l’ONU. Bernard Kouchner est bien placé pour évaluer l’extrême gravité de la situation sanitaire sur le continent africain. Il m’encourage à passer outre aux procédures habituelles et à précipiter l’annonce d’une décision française en ce sens. Assuré de son appui, je prends donc l’initiative, à notre arrivée dans la capitale ivoirienne, de lancer au nom de la France un Fonds mondial de solidarité thérapeutique pourvu d’une première dotation de cent cinquante millions d’euros. Voici l’un des plus beaux exemples qui soient de « cohabitation constructive » ! Il ne reste plus qu’à obtenir un engagement similaire des autres grands pays industrialisés. Je ne cesserai de m’y employer lors des sommets successifs du G7 ou du G8, avant de décider de faire appel à partir de 2003 à d’autres modes de financements que les financements publics.
La parole dont je suis porteur à Abidjan le 7 décembre 1997 est celle d’une France qui refuse de rester inerte et silencieuse devant le cataclysme humain provoqué par le sida. C’est aussi une parole d’engagement et de solidarité vis-à-vis des populations les plus démunies face à la propagation d’un fléau que les pays les plus riches ont davantage les moyens de contrôler, depuis la mise en place des « multithérapies » : « Nous n’avons pas le droit d’accepter, dis-je à l’ouverture de la conférence, qu’il y ait désormais deux façons de lutter contre le sida : en traitant les malades dans les pays développés, en prévenant seulement la contamination au Sud. Il serait choquant, inacceptable d’assister sans réagir à l’instauration d’une épidémie à deux vitesses… Il faut multiplier les études et les expériences pour déterminer ce qui, en Afrique, est possible et efficace, mettre au point les meilleures associations de médicaments, inventer de nouvelles méthodes d’accompagnement des malades. Par-delà tous les préjugés, il n’y a aucune raison valable de croire que l’Afrique serait incapable d’assumer la généralisation des nouvelles thérapies. »
Ce n’est pas la première fois que je m’élève contre cette idée, si répandue et si soigneusement entretenue, d’une Afrique à la dérive où ne proliféreraient que la maladie, la famine et les conflits les plus meurtriers. Certes, une sorte de malédiction semble peser sur le sort de ce continent où l’on a vu se succéder en

quelques années, comme pris dans un engrenage effroyable, tant de massacres et de tragédies, au Rwanda, au Zaïre, sans parler du Burundi, du Liberia ou de l'Angola. Mais il existe aussi une autre Afrique, qui n'est pas seulement celle des potentats et des coups d'État militaires que la France et d'autres puissances se sont trop souvent contentées de tolérer, quand elles ne les favorisaient pas, pour servir leur stratégie politique et leurs intérêts. Une Afrique qui, ici et là, progresse et se normalise, tant en matière de démocratie et de développement que dans la gestion de ses affaires publiques. Une Afrique qui avance à son rythme au milieu de difficultés innombrables, mais loin des descriptions apocalyptiques devenues pour l'Occident un prétexte facile au désengagement ou à l'indifférence.

Cette Afrique encore si vulnérable, mais d'une dignité exemplaire face aux épreuves et que je sais apte à relever des défis gigantesques, un homme l'incarne avec force et authenticité : Nelson Mandela, devenu le héros de tout un continent depuis qu'il a réussi, pacifiquement, à mettre fin à l'apartheid. En juin 1998, c'est avec infiniment de joie et d'émotion que je le retrouve à Pretoria à l'occasion de mon premier voyage officiel en Afrique du Sud, où j'ai toujours refusé de me rendre aussi longtemps que la ségrégation raciale y sévissait.

J'ai rencontré Nelson Mandela à plusieurs reprises lorsque j'étais maire de Paris et qu'il rendait visite au président Mitterrand. Son premier séjour à l'étranger, depuis sa sortie de prison, fut pour la France en juin 1990. C'était un témoignage de reconnaissance à l'égard d'une nation qui s'était toujours battue pour sa libération. Je m'étais moi-même engagé en sa faveur au début des années soixante-dix, en participant au financement de son organisation politique, l'ANC, à la demande du roi du Maroc. Hassan II avait constitué un réseau à cet effet, auquel j'apportais discrètement mon aide personnelle. C'était l'époque où les autorités sud-africaines exerçaient d'énormes pressions sur les ministres français pour qu'ils acceptent de venir dans leur pays. Certains y ont consenti. Je suis de ceux qui ont toujours décliné cette invitation, m'étant fixé pour principe de ne jamais y répondre jusqu'à ce qu'on reconnaisse à Nelson Mandela sa qualité d'homme et de citoyen.

Le 14 juillet 1996, j'ai reçu Nelson Mandela à Paris à l'occasion de sa première visite d'État en France depuis son élection à la présidence de la république d'Afrique du Sud. Je me souviens très bien du moment où il est entré dans la cour de l'Élysée : tout le monde était aux fenêtres pour assister à son arrivée, bouleversé par l'apparition de cet homme aux allures de prince, qui avait sacrifié à son idéal trente années de son existence. Je ne cessais, en le regardant, de penser à cette longue période de silence et de claustration qu'il avait dû subir. J'étais impressionné, dans le même temps, par le fait que cette terrible épreuve

n’avait visiblement affecté en rien la grande sérénité qui se dégageait de sa personne. Son goût du rire et son amour de la vie, étaient restés l’un et l’autre comme inépuisables. Le chef d’État que j’accueillais était bien plus que cela : un symbole universel de vérité, de justice et de tolérance.
Je mesurais plus encore son prestige exceptionnel à l’accueil ému et enthousiaste qu’il reçut de la foule parisienne lors du défilé du 14 Juillet, puis à la ferveur bouleversante des milliers de jeunes qui l’entouraient durant la réception à l’Élysée.
La veille, je l’avais rejoint au château de Rambouillet, où il était installé. Notre entretien en tête à tête se prolongea pendant près de deux heures. Nelson Mandela me confia qu’il n’avait trouvé d’amis réels, depuis son accession au pouvoir, que dans le tiers-monde, alors que son peuple et lui-même aspiraient aussi à jouer dans « la cour des grands », lesquels l’avaient déçu. Il avait reçu des Allemands un accueil un peu frais. Il se méfiait des Anglais. Il n’attendait rien des Russes. Il n’avait que des difficultés avec les Américains et aucune relation avec la Chine… Comment me faire mieux comprendre qu’il attendait beaucoup de la France : à la fois une reconnaissance politique, des conseils et une aide économique en faveur de son pays.
Après l’adoption de la Constitution, le 8 mai 1996, et le départ du gouvernement, non souhaité par l’ANC, du Parti national de l’ancien président Frederik de Klerk, le 30 juin, l’Afrique du Sud venait d’achever sa transition démocratique. Mais cette phase de normalisation s’accompagnait de beaucoup de troubles et d’incertitudes. Le niveau de criminalité et de violence politique restait trop élevé. L’économie souffrait du manque d’investissements étrangers et pâtissait d’un chômage important. Et tout ou presque restait à faire pour combler l’immense fossé qui séparait les Noirs des Blancs… Nelson Mandela comptait sur la France pour soutenir son plan de reconstruction, l’aider à réaliser sa réforme du système éducatif, faciliter l’accord de libre-échange entre l’Afrique du Sud et l’Union européenne. Je lui promis de tout faire pour que notre pays devienne l’un de ses principaux partenaires, d’autant que la France était déjà la première contributrice européenne au développement de l’Afrique du Sud.
« My dear friend, how are you ? » me demande-t-il de sa voix rocailleuse deux ans plus tard, à mon arrivée à Pretoria. Il m’accueille devant le siège de l’Union Building, me donnant une accolade chaleureuse à ma descente de voiture. À presque quatre-vingts ans, Nelson Mandela continue de diriger l’Afrique du Sud avec la même autorité paisible et imposante. Il n’a rien perdu de son charme et de son humour. Mais sa fatigue est perceptible et on le dit inquiet pour sa succession. Tandis que je l’aide à remonter les marches qui mènent à son bureau, il me parle de la Coupe du monde de football et de l’élimination de son pays par

l’équipe de France. Il me dit en plaisantant qu’il attend de moi que je lui présente des excuses. Je lui réponds qu’un dirigeant de sa propre équipe de foot est venu nous dire après le match : « Vous voyez, nous sommes des gens élégants. Nous savions que vous alliez vous rendre en Afrique du Sud et nous avons voulu vous être agréables ! »

Puis, après s’être réjoui de la bonne coopération qui s’est établie entre nos deux nations, Nelson Mandela s’ouvre à moi, dans son style simple et sans détours, d’un de ses principaux sujets de préoccupation : les ravages provoqués par le sida en Afrique du Sud comme dans le reste du continent. « Le sida tue, me raconte-t-il, ceux dont notre société dépend pour cultiver la terre, pour travailler dans les mines et les usines, pour faire fonctionner les écoles et les hôpitaux. Il crée partout de nouvelles poches de pauvreté. Aujourd’hui la liberté de chaque peuple, leur santé et leur bien être dépendent étroitement de celles des autres. C’est encore plus vrai maintenant en ce qui concerne le sida. » Il connaît mon propre combat pour tenter d’endiguer cette catastrophe, notamment en Afrique, et me propose d’unir nos énergies afin de mobiliser plus fortement la communauté internationale.

Dans l’hommage que je lui rendrai lors du dîner officiel donné en mon honneur le 26 juin 1998, je saluerai en Nelson Mandela l’« homme juste » et exemplaire qui a su rendre aux siens leur liberté et leur dignité sans jamais s’écarter d’un esprit de fraternité et de réconciliation.

*

La construction européenne est une entreprise lente, difficile, émaillée d’embûches, trop souvent prisonnière de procédures lourdes et fastidieuses. Elle comporte aussi sa part d’imprévu. C’est un de ses charmes !

Le sommet franco-britannique qui se tient à Saint-Malo les 3 et 4 décembre 1998 figure parmi ces rares moments où la prise de position inattendue d’un seul homme peut précipiter, de façon spectaculaire, des avancées qu’on croyait promises aux tractations les plus laborieuses. Alors que nos ministres ou nos collaborateurs n’avaient jamais pu s’entendre sur cette question, je parviens à convaincre Tony Blair, le nouveau Premier ministre britannique, au terme d’un long entretien, d’accepter de s’engager sur le projet de défense européenne. La décision de Tony Blair d’associer l’Angleterre, comme la France l’espérait depuis longtemps, à ce projet déjà ébauché avec l’Allemagne est une surprise considérable pour tous ceux qui s’étaient habitués, ou plutôt résignés, à l’idée d’une Grande-Bretagne définitivement hostile à toute évolution de cet ordre. J’en suis d’autant plus heureux que la mise sur pied d’une force militaire autonome ne peut s’opérer sans l’approbation et le concours actif des deux seules puissances disposant des moyens logistiques de la réaliser, c’est-à-dire

l’Angleterre et nous.
Ce revirement de la diplomatie britannique doit aussi beaucoup à la volonté et aux convictions d’un jeune chef de gouvernement soucieux d’ancrer son pays dans la modernité et apparemment résolu à s’affranchir de la « relation spéciale » établie de longue date avec les États-Unis. Rompant avec l’euroscepticisme thatchérien, reflet d’une opinion publique foncièrement convaincue, dans sa grande majorité, que tout ce qui se décide à Bruxelles ne peut que desservir ses intérêts, Tony Blair affiche un engouement sincère pour la cause européenne. Il souhaite que la Grande-Bretagne devienne partie prenante d’un processus politique et économique dont elle n’a plus, selon lui, les moyens de se passer. Il est favorable, à titre personnel, à son entrée dans l’euro. Mais il n’ignore pas que ce serait sans doute trop demander à ses compatriotes, qui le lui feraient payer chèrement dans les urnes. En revanche, lancer à nos côtés la politique de défense européenne est pour Tony Blair une façon de faire œuvre utile sans prendre trop de risques électoraux.
Même si nos relations sont devenues plus difficiles par la suite, je dois dire que je me suis bien entendu avec Tony Blair dès sa nomination au poste de Premier ministre en mai 1997, à quarante-quatre ans, l’âge auquel j’occupais déjà pour la première fois les mêmes fonctions. D’emblée, il me fit l’effet d’un leader fougueux, charismatique et entreprenant, déterminé, après dix-huit années de pouvoir conservateur, à réaliser sans tarder les espoirs de changement de toute une génération. Son style rapide, direct, offensif me plaisait. Tony Blair se montrait facilement amical, témoignait en toute circonstance de beaucoup d’aisance et de naturel. Cette spontanéité n’avait rien de candide, bien entendu, ni qui soit exempt du moindre calcul. Mais elle lui permettait d’exprimer une autre façon de gouverner, en décalage complet avec les manières rigides ou compassées de ses prédécesseurs.
Tony Blair possédait un autre atout à mes yeux. C’est un amoureux de la France, qui, de surcroît, connaît et apprécie le caractère français. J’ai été sensible au fait qu’il choisisse notre pays, en août 1997, pour y passer ses premières vacances de chef de gouvernement. Lors d’un entretien téléphonique que nous avons eu à ce moment-là, il a tenu à souligner les nouvelles orientations de la politique européenne de la Grande-Bretagne, laquelle signifiait pour lui « un renforcement des relations avec la France » dans tous les domaines, et notamment celui de notre sécurité. C’étaient les prémices de notre accord de Saint-Malo, à la fin de l’année suivante. Un véritable tournant dans la constitution d’une Europe de la défense restée jusque-là embryonnaire.
Les objectifs définis et annoncés au terme de ce sommet inédit sont nets et sans ambiguïté. Il s’agit bien de doter l’Europe d’une capacité de défense autonome,

s’appuyant sur des forces militaires crédibles et susceptibles d’être mobilisées à tout moment pour faire face, selon les termes de notre communiqué commun, à des « facteurs d’instabilité survenant sur son continent ou à sa périphérie ». Ce que je préconisais de réaliser, faute de mieux, au sein de l’Alliance atlantique, trouve ici, grâce à cette entente franco-britannique inopinée, une expression évidemment plus satisfaisante.

La décision de créer une structure de défense distincte de l’OTAN n’est pas de nature à contrarier les positions de la France dans un domaine où celle-ci a marqué, depuis plus de trente ans, sa volonté d’indépendance. Elle place la Grande-Bretagne, en revanche, dans une situation plus complexe, d’autant que Tony Blair semble avoir pris sa décision sans consulter ses alliés américains. La réaction des États-Unis ne se fera pas attendre, lesquels verront aussitôt dans les accords de Saint-Malo des « germes de tension » entre eux-mêmes et l’Union européenne. Lorsque je l’interrogerai, en février 1999, sur ce qu’il pense de l’initiative franco-britannique, Bill Clinton s’appliquera à en minimiser la portée. Il m’affirmera soutenir pleinement la collaboration engagée par la France avec Tony Blair, tout en soulignant qu’elle devait avant tout s’inscrire dans le cadre de l’Alliance atlantique. Il acceptera néanmoins, en avril de la même année, lors du cinquantième anniversaire de l’Alliance, que le communiqué final du sommet de l’OTAN qui se tient à Washington à cette occasion, reconnaisse qu’une défense européenne peut être utile à tous.

La crise du Kosovo est de celles qu’une force d’intervention autonome devrait pouvoir résoudre par elle-même, sans nécessairement recourir aux moyens de l’Alliance atlantique. Mais il faudra attendre les sommets européens de Cologne et d’Helsinki, en juin et décembre 1999, pour que les gouvernements de l’Union conviennent de se doter d’une capacité militaire leur permettant de mener à bien ce genre d’opérations. Dans l’immédiat et malgré les réticences de l’administration américaine, peu désireuse de se réengager sur ce terrain, seule une action de l’OTAN peut mettre un terme à la nouvelle entreprise d’épuration ethnique lancée par Milošević contre le Kosovo, trois ans à peine après la fin du conflit bosniaque.

Tout a commencé en 1989 lorsque la Serbie, qui considère le Kosovo comme indissociable de la fédération yougoslave, décide sous l’impulsion de Milošević de supprimer unilatéralement le statut d’autonomie dont cette région bénéficiait. Une résistance s’organise aussitôt, d’abord sous une forme pacifique, puis de façon plus violente, jusqu’à se transformer, à partir de 1996, en guerre d’indépendance. Milošević envoie ses troupes dans la province pour tenter de mater la rébellion au prix d’une répression sanglante. Après son échec en Bosnie-Herzégovine, la perte du Kosovo sonnerait le glas de son projet de

« Grande Serbie ». Des centaines de milliers de Kosovars musulmans, d'origine albanaise, sont éliminés ou déportés dans le but de modifier radicalement l'équilibre démographique du territoire au profit de la minorité serbe. Engagé dans une fuite en avant terrifiante pour imposer ses plans et se maintenir au pouvoir, Milošević fait le choix de l'intransigeance en misant une nouvelle fois sur la passivité ou la désunion de la communauté internationale.
Une première proposition de règlement du conflit, présentée par la France et l'Allemagne en novembre 1997, reste sans effet. L'année suivante, la Grande-Bretagne s'emploie, face à l'ampleur des exactions commises par les hommes de Milošević, à sensibiliser les États-Unis à ce nouveau drame humanitaire. De mon côté, j'invite la Russie à faire pression sur son allié serbe pour aboutir, tant qu'il en est temps, à un accord politique. En mars 1998, le groupe de contact[2] , réactivé par la France quatre ans après avoir été créé pour trouver une solution au problème bosniaque, décide de sanctions contre la Serbie et lance un ultimatum à ses dirigeants. Simultanément, le Conseil de sécurité des Nations unies vote une résolution instaurant l'embargo sur les armes à destination de l'ex-Yougoslavie.
Lorsque je reçois à Paris, deux mois plus tard, le président de la Ligue démocratique du Kosovo, Ibrahim Rugova, celui qu'on surnomme le « Gandhi des Balkans » en raison de son choix d'une résistance non violente – choix de plus en plus contesté par l'aile radicale des Kosovars – ne me cache pas que la situation est devenue tragique sur le terrain après une nouvelle offensive serbe. Il me raconte que la répression n'a cessé de s'intensifier depuis que Milošević a ordonné, le 15 mai, la fermeture de la « frontière » entre la Serbie et le Kosovo, coupant court à une négociation qu'il lui avait laissé espérer le jour même en le recevant à Belgrade. Compte tenu de la supériorité militaire dont dispose les Serbes et du nettoyage ethnique qu'ils sont en train d'amplifier, Ibrahim Rugova ne voit plus d'autre issue qu'une intervention directe des forces de l'OTAN.
Je lui réponds que la France est résolue à adopter vis-à-vis de Milošević la même position de fermeté qu'elle a fait prévaloir s'agissant de la Bosnie. Mais j'insiste aussi sur notre attachement au respect de deux principes : la progressivité, de manière à rendre crédible le recours à la menace, et le contrôle politique, lequel implique à nos yeux que toute action de l'OTAN soit approuvée et en quelque sorte légitimée par un mandat du Conseil de sécurité. En bref, tout doit être fait pour qu'une éventuelle intervention militaire puisse s'appuyer sur une base juridique. Un différend nous sépare à cet égard des thèses américaines. Alors que la plupart de nos partenaires européens considèrent comme nous qu'une autorisation des Nations unies est nécessaire, les États-Unis estiment, de leur côté, qu'un tel accord, s'il est souhaitable, n'est pas indispensable. C'est déjà

tout le débat qui nous opposera cinq ans plus tard sur l'affaire irakienne.
Avant d'en arriver à une épreuve de force militaire, la France préconise d'aller le plus loin possible dans la recherche d'une solution négociée. Une double politique de dissuasion se met en place : diplomatique, via le groupe de contact et le Conseil de sécurité, et militaire, à travers l'OTAN et la menace de frappes aériennes sur les positions serbes. C'est la première qui l'emportera pendant plusieurs mois, jusqu'à cet ultime moment où l'intransigeance de Milošević achèvera de justifier le recours aux armes.
Le 12 septembre 1998, les Nations unies adoptent la résolution 1199 qui exige la reprise du dialogue entre les belligérants. Le 13 octobre, l'OTAN adresse un nouvel ultimatum aux autorités serbes les enjoignant de retirer leurs forces du Kosovo et d'ouvrir des négociations avec la partie albanaise. Cette double pression aboutit, le lendemain, à la signature d'un accord temporaire sur l'arrêt des opérations menées par la Serbie et le retour des réfugiés dont on garantit la sécurité. Mais, loin de s'interrompre, les crimes de Milošević ne font que s'intensifier dans les semaines suivantes jusqu'à la découverte, à la mi-janvier 1999, du massacre de quarante-cinq civils dans le petit village de Raçak. Face à l'ampleur des tueries, je décide de mobiliser la communauté internationale pour un ultime « forcing » diplomatique, afin de faire comprendre à Milošević que le seuil de l'intolérable a été franchi et que signer un accord de paix est sa dernière chance. À notre initiative, une conférence sur le Kosovo est organisée à Rambouillet, sous coprésidence française et britannique. Tony Blair se montre tout aussi déterminé que je le suis à en finir avec la folie meurtrière du leader serbe.
Prenant la parole lors de la séance d'ouverture, le 6 février, j'exhorte fermement les représentants serbes et albanais à trouver entre eux un terrain d'entente et à saisir cet ultime espoir de conciliation avant de se voir imposer une solution plus radicale :

Vous avez le choix entre la poursuite des tragédies du passé ou l'espoir de la vie qui prend forme. Il ne s'agit pas de l'oubli. Nul ne peut oublier le fils perdu ou le village détruit. Il faudra, là aussi, que la justice passe et que les coupables soient jugés.
La France, vous le savez, a connu les horreurs de la guerre. Elle a connu le visage de la barbarie. Mais elle a su panser des blessures que l'on croyait éternelles. Elle a su abolir les haines que l'on disait ancestrales. Elle vous dit, aujourd'hui, que la volonté de paix peut être plus forte que la tentation de la guerre. Ce message prend tout son sens ici, dans ce lieu où, ensemble, le général de Gaulle et le chancelier Adenauer construisirent l'avenir.

En bâtissant la paix, vous devez aussi tourner vos regards vers un nouvel horizon : celui de l'Europe. Vous représentez des peuples qui appartiennent pleinement à l'Europe. Et c'est aussi pourquoi l'idée d'une guerre au Kosovo nous est insupportable. L'Europe a réussi à réconcilier les nations ennemies. Elle a réussi à résorber la fracture de la guerre froide qui l'a divisée pendant cinquante ans. Aujourd'hui, avec ses partenaires, elle s'engage à vos côtés dans la recherche d'une solution de paix.
En vous appelant à faire cette paix, je vous invite à faire vôtres les valeurs de liberté, de démocratie et de tolérance qui constituent le fondement de l'Union européenne. La communauté internationale unanime s'est mobilisée. Son action n'est dirigée contre personne. Elle s'exerce au bénéfice de tous. Mais, sachez-le, la France, pas plus que ses partenaires européens, américains ou russes, ne tolérera que persiste un conflit qui bafoue les principes essentiels de la dignité humaine. Nous n'accepterons pas que le cycle des violences menace, de proche en proche, la stabilité de tout le sud-est de l'Europe. Nous voulons la paix sur notre continent.
Je fais appel à votre sens des responsabilités. Je fais appel à votre courage. Non pas le courage qui conduit à la guerre, à la vengeance et à un cycle sans fin de violences. Mais au vrai courage, plus grand et plus noble. Le courage d'accepter la négociation et de faire la paix.

Après des négociations extrêmement dures, un demi-accord de principe est conclu le 23 février. Il définit le cadre politique de la future autonomie du Kosovo. Mais la seconde réunion organisée à Paris, au centre Kléber, du 15 au 18 mars, pour en préciser les modalités, se solde par un échec. Les Serbes refusent de signer un texte, paraphé de son côté par la délégation kosovare, qui prévoit la mise en place d'un contingent de l'OTAN pour en garantir l'application. Devant cet échec, l'OTAN doit se résoudre à intervenir pour faire cesser les exactions et l'épuration éthnique au Kosovo et ordonner des frappes aériennes sur la Serbie le 24 mars. J'informe aussitôt les Français des raisons pour lesquelles nous participerons à cette opération. Je le fais lors d'une intervention télévisée, en marge du Conseil européen qui se tient à Berlin :

Je souhaite expliquer aux Français pourquoi une action militaire va être conduite par l'OTAN contre les forces serbes du président Milošević. Je souhaite leur expliquer pourquoi j'ai décidé, en plein accord avec le gouvernement, que l'armée de l'air française participerait à cette action avec toute l'Alliance atlantique.
Depuis trop longtemps, les autorités serbes ont un comportement inacceptable à

l’égard des Albanais du Kosovo qui représentent, je le rappelle, 90 % de la population de cette province. Les cohortes de réfugiés, la destruction des villages, les assassinats, les massacres, en portent témoignage. Et c’est intolérable.
Ce qui est en cause aujourd’hui, c’est la paix sur notre sol, la paix en Europe, et c’est aussi chez nous, les droits de l’homme.
L’Angleterre et la France, en accord avec leurs partenaires européens, américains et russes, ont pris l’initiative d’une conférence de la paix. Elle s’est tenue, vous le savez, à Rambouillet et des résultats tangibles ont été obtenus :
— Les Kosovars ont accepté une autonomie substantielle de leur province ; ils ont également accepté que leurs forces armées rendent leurs armes.
— En revanche, les Serbes, qui dans un premier temps avaient donné le sentiment qu’ils acceptaient l’accord politique, l’ont rejeté sans raison, comme ils ont refusé la présence au Kosovo d’une force militaire chargée de s’assurer que les accords étaient bien respectés par les deux parties.
De plus, en violation des engagements qu’il avait souscrits, le président serbe a massé quarante mille hommes et plus de trois cents chars dans la province ou à ses frontières.
Tout a été fait pour faire prévaloir une solution de raison, une solution de paix. Une solution conforme aux droits de l’homme. Tout. Devant l’obstination injustifiable et incompréhensible du président Milošević, les Alliés unanimes ont estimé qu’il n’y avait plus d’autre choix que d’intervenir militairement contre des objectifs serbes bien ciblés et ceci afin de contenir une tragédie qui, de proche en proche, menace la stabilité de tous les Balkans.
Parce qu’il s’agit de la paix sur notre continent, parce qu’il s’agit des droits de l’homme sur notre continent, je sais que les Françaises et les Français comprendront que nous devions agir.

Je tiens à souligner ici la totale concordance de vues qui a présidé, entre le Premier ministre et moi-même, à la décision et à la mise au point de notre engagement militaire au Kosovo, de la même façon que nous nous sommes parfaitement entendus sur la nécessité de préserver jusqu’au bout les chances d’une solution diplomatique. La seule divergence qui s’exprime au plus haut sommet de l’État émane du ministre de l’Intérieur, Jean-Pierre Chevènement. Ce dernier met en cause, lors de la réunion du Conseil des ministres, le 31 mars, les fondements moraux de l’intervention de l’OTAN à laquelle la France a résolu de s’associer.
La Russie a menacé d’user de son droit de veto contre l’emploi de la force au Kosovo, nous privant du même coup de toute chance d’obtenir un mandat

explicite de l’ONU pour accomplir une mission d’ordre pourtant strictement humanitaire dans la droite ligne des résolutions précédentes du Conseil de sécurité sur le Kosovo. Dès lors, la question s’est posée de la légitimité d’une telle opération. Je me suis naturellement beaucoup interrogé à ce sujet, compte tenu de mon propre souci de voir respecter en toute circonstance les règles du Conseil de sécurité. Mais toute réflexion faite, il m’est apparu inconcevable, dans le cas précis d’une intervention visant seulement à imposer la paix, que notre pays s’abstienne de prendre part à la défense de ses propres valeurs, bafouées par un régime criminel au sein même du continent européen.
Contrairement à ce qu’ont paru craindre certains de nos amis dans le monde, notre entrée en lice n’a été dictée en rien par un souci d’alignement sur les États-Unis, puisque c’est plutôt nous qui avons dû les convaincre de nous rejoindre. Cette action s’inscrit donc tout au plus dans la continuité de notre engagement commun pour imposer une paix définitive dans l’ex-Yougoslavie. Étroitement associé à la conduite des opérations, au sein d’un directoire informel réunissant les chefs d’État ou de gouvernement américain, français, anglais et allemand, notre pays ne se borne pas à apporter une contribution active aux frappes aériennes déclenchées le 24 mars contre les positions militaires serbes.
En soixante-dix-neuf jours d’opérations, pas une seule de ces frappes n’a été exécutée sans l’accord de la France. Les autres pays intervenants auraient pu, s’ils l’avaient souhaité, exercer le même contrôle. Mais ils ont préféré, pour des raisons qui leur appartiennent, déléguer leurs pouvoirs. Jour après jour, et même plusieurs fois par jour, la France, à travers son chef d’état-major des armées, le général Kelche, a été ainsi consultée sur l’opportunité des actions envisagées. Beaucoup d’entre elles, à notre demande, n’ont jamais eu lieu. Il y eut notamment des discussions très vives entre le général Clark, qui commandait les forces de l’OTAN, et le général Kelche à propos des ponts de Belgrade, symbole national important pour la population serbe. Je me suis opposé à ce qu’ils soient massivement détruits, comme on s’apprêtait à le faire. J’ai veillé de la même façon, dans le cadre des instructions générales que je donnais quotidiennement au général chef d’état-major des armées françaises, à ce que le Monténégro soit le plus possible épargné, en particulier sur sa façade maritime. J’ajoute qu’aucune des dix-sept bavures imputées à l’OTAN n’est venue de l’aviation française, pourtant fortement engagée avec une centaine d’appareils qui ont fait de notre pays le premier contributeur européen à la guerre du Kosovo.
Notre rôle sera tout aussi déterminant pour faire échouer un projet dont les conséquences eussent été à coup sûr dramatiques si son auteur avait, par malheur, obtenu notre consentement. Ce projet, conçu et lancé par Tony Blair, consistait à renforcer les bombardements aériens par l’envoi de troupes au sol,

sous prétexte que les opérations en cours ne suffisaient pas à provoquer sur Milošević un effet immédiatement dissuasif.
Le Premier ministre britannique, qui ne cessera, pour imposer son idée, de faire pression sur les autres dirigeants alliés, se heurte de mon côté à un désaveu catégorique. Je lui explique en vain qu'une offensive terrestre ne ferait qu'envenimer le conflit en offrant aux Serbes, combattants aguerris, l'occasion d'une résistance acharnée et conduirait les deux camps à s'enliser dans une guerre sans fin et terriblement coûteuse, de part et d'autre, en vies humaines. Il ne veut rien entendre, se lance dans une véritable croisade pour parvenir à ses fins. Malgré l'opposition déclarée de la France et de l'Allemagne et les réticences manifestes de la Maison-Blanche, Tony Blair refuse de lâcher prise, pariant sur sa capacité à enrôler Bill Clinton à ses côtés, puis Gerhard Schröder et moi-même par voie de conséquence. Mais loin de le convaincre, il finira par décourager le président des États-Unis, lorsqu'il lui adressera, au cours du mois de mai, un message préconisant l'envoi de cent cinquante mille hommes, pour moitié européens, dans l'ex-Yougoslavie.
À cette date, une telle insistance se justifie d'autant moins que les frappes aériennes commencent à produire les résultats attendus. S'ajoutant aux efforts de la France pour impliquer la Russie et le Conseil de sécurité de l'ONU dans la recherche d'une issue diplomatique, l'action de l'OTAN aboutit le 10 juin à la capitulation de Milošević et au retrait effectif des forces serbes du Kosovo. La province est placée sous administration des Nations unies, tandis que la communauté internationale doit faire face à une tâche immense : organiser à la fois la reconstruction de la région et le retour d'un million de réfugiés kosovars. La France, où s'est développé un mouvement de solidarité extraordinaire, prend toute sa part dans cette action humanitaire à travers l'engagement de ses soldats intégrés à la Force de paix présente sur le territoire et grâce au travail accompli par les ONG, activement mobilisées aux côtés de l'État.
Notre premier objectif dans cette crise – faire cesser des pratiques barbares qui menaçaient à nouveau de gangréner notre continent – est en passe d'être atteint. Durant cette période, j'ai tenu à informer régulièrement les Français, lors d'interventions télévisées quasi hebdomadaires, des raisons précises pour lesquelles notre pays participait au bombardement d'une autre nation européenne. Il reste que cette mission ne sera vraiment accomplie que le jour où tous les responsables des crimes de guerre commis dans l'ex-Yougoslavie auront comparu devant le Tribunal pénal international pour y être jugés. Lors de mon voyage à Sarajevo, en avril 1998, j'avais déjà livré un message sans équivoque au représentant serbe au sein de la présidence collégiale de Bosnie, qui passait pour un des derniers fidèles de Radovan Karadžić : « Je suis personnellement

très attaché à la situation des criminels de guerre, lui avais-je déclaré. Leur place est à La Haye et nulle part ailleurs. Sans quoi une suspicion collective subsistera entre les communautés et nous ne parviendrons jamais à construire une paix durable… S'ils ne se rendent pas, ils seront appréhendés ! » Un an plus tard, cette exigence de justice et de vérité demeure chez moi plus que jamais vivace. Elle conditionnera, aussi longtemps que je serai en fonction, la position de la France vis-à-vis de la Serbie et de sa possible intégration dans l'Union européenne, inacceptable à mes yeux tant que les auteurs des tueries de Srebrenica n'auront pas été arrêtés et traduits devant le TPI pour y répondre de leurs actes.

En visite officielle à Belgrade, en décembre 2001, au lendemain de la chute de Milošević et de l'avènement d'un État démocratique en Serbie, je saluerai la décision courageuse des nouveaux responsables du pays de transférer l'ancien dictateur devant le TPI. Mais j'inciterai dans le même temps le peuple yougoslave à aller jusqu'au bout de son devoir de mémoire, si contraignant et douloureux soit-il. « Il ne s'agit pas d'une atteinte à la souveraineté, lui expliquerai-je, mais, à l'aube du XXI e siècle, d'un renforcement de la conscience universelle fondée sur le respect de la dignité humaine, sur un système de droit auquel nul ne pourra se soustraire. »

Je tire deux autres leçons de l'affaire du Kosovo.

La première concerne l'Union européenne dans son ensemble et sa capacité à réagir avec efficacité aux crises qui la touchent directement. Après la décision du gouvernement britannique de faire disparaître dans ce domaine la principale raison de blocage depuis dix ans, l'Europe doit selon moi considérer comme une de ses premières priorités de se pourvoir au plus vite d'un système de défense autonome. C'est tout le sens du plan d'action que j'ai soumis à nos partenaires lors du Conseil européen de Cologne en juin 1999. Une Europe assumant progressivement ses responsabilités politiques et militaires, comme elle s'apprête à le faire sur le plan économique avec la création de sa monnaie unique, ne peut être, sur le plan international, qu'un facteur décisif d'équilibre, de paix et de coopération.

La seconde leçon a trait au rôle et à l'image spécifique de la diplomatie française auprès des autres nations attachées comme elle à l'émergence d'un monde multipolaire. Les raisons de notre engagement militaire au sein de l'OTAN ont été parfois mal interprétées tant à Moscou qu'à Pékin et dans certaines capitales arabes ou d'Amérique latine, où l'on a craint de nous voir renoncer à notre propre vision du monde au profit d'une solidarité sans condition avec les États-Unis. J'ai pu vérifier cette incompréhension lors de ma rencontre avec Boris Eltsine, à Moscou, en mai 1999. Ce dernier, politiquement menacé dans une

Russie économiquement et financièrement exsangue, m’a exprimé avec sa vigueur habituelle le sentiment d’humiliation et de fierté nationale blessée qu’il a éprouvé, comme ses compatriotes, face à l’intervention de l’OTAN. À terme, il redoutait que cette affaire ne remette en cause l’ancrage de son pays dans le camp occidental, symbolisé par son rapprochement récent avec l’Alliance atlantique[3] . Boris Eltsine a fait, heureusement, le bon choix stratégique en refusant toute aventure militaire aux côtés de la Serbie, réclamée avec force par les communistes et les nationalistes russes, et en poursuivant son dialogue avec les Alliés, et la France en particulier. Quant au risque présumé d’un alignement français sur la politique américaine, je me suis employé à lui dépeindre la réalité telle qu’elle était : à savoir que ce sont les Européens et non l’inverse qui ont entraîné les États-Unis au Kosovo et que j’entends bien continuer à ma battre pour leur rappeler à tout moment le rôle primordial de l’ONU dans les relations internationales.

C’est le même langage rassurant que je compte tenir aux dirigeants chinois, d’autant plus indignés, de leur côté, par le rôle de l’OTAN au Kosovo que leur ambassade à Belgrade a été bombardée par accident. La venue en France du président de la république populaire de Chine, Jiang Zemin, à l’automne 1999, m’en donnera l’occasion.

*

Trois ans auparavant, c’est à Singapour que j’ai inauguré mon premier voyage présidentiel en Extrême-Orient. Je voulais ainsi rendre hommage à l’un des plus grands dirigeants de notre temps, Lee Kuan Yew, un sage, un visionnaire qui a su faire de sa cité-État le laboratoire de la modernité asiatique. Ami de longue date, Lee Kuan Yew était venu me proposer à Paris, peu après mon élection, alors que la France présidait l’Union européenne, d’organiser ensemble le premier Sommet de l’Histoire entre nos deux continents. Nous avons aussitôt uni nos efforts pour réaliser cette grande idée qui était la sienne. Ce premier sommet de l’ASEM allait se tenir en Thaïlande en février 1996, au lendemain de ma visite à Singapour. Je profitai de cette tribune exceptionnelle pour appeler à la naissance d’un véritable accord stratégique entre des régions du monde faites, à mon sens, pour s’entendre et se comprendre. Tel serait l’objectif de la nouvelle politique asiatique de la France que je souhaitais mettre en œuvre, politique qui passait par une coopération renforcée avec le Japon et une relation franco-chinoise plus ambitieuse.

S’agissant de la Chine, c’est Lee Kuan Yew qui m’a alerté, le premier, sur le fait que la montée en puissance de ce pays était sous-estimée en Occident, où aucun État n’avait encore adopté à son égard une stratégie cohérente. « Washington hésite, Moscou vend des armes à Pékin pour des profits à court terme, Tokyo est

tétanisé et les Européens sont absents », m’a-t-il confié avant de me suggérer d’inscrire la question chinoise à l’ordre du jour du G7 de Lyon, en juin 1996. Ce qui fut fait.

En mai de l’année suivante, peu avant le premier tour des élections législatives anticipées, je me suis rendu en voyage officiel à Pékin où les dirigeants chinois me réservèrent l’accueil le plus chaleureux et attentif, saluant en moi un authentique ami de leur pays. Jiang Zemin se présenta, de son côté, comme un admirateur de la culture française, à l’image, me dit-il, de tout son peuple. Il me raconta qu’il avait lui-même appris La Marseillaise au lycée, puis que ses professeurs, pendant la guerre contre le Japon, lui avaient fait lire La Dernière Classe d’Alphonse Daudet, ainsi que les romans de Victor Hugo. Plus tard, ceux d’Alexandre Dumas – il aimait particulièrement Le Comte de Monte-Cristo – et de Romain Rolland avaient contribué à sa formation. Jiang Zemin me fit cadeau d’un poème chinois du VIII e siècle qu’il m’affirma avoir calligraphié personnellement à mon intention et je lui offris en retour un document unique en son genre : la feuille d’embauche d’un ouvrier nommé Deng Xiao Ping aux usines Schneider du Creusot dans les années vingt.

Cette visite confirma la complémentarité entre nos deux pays et permit de renforcer leur coopération dans les secteurs du commerce et de l’industrie, comme dans les domaines culturel, linguistique, éducatif et scientifique. Un partenariat global fut signé à Pékin le 16 mai 1997, à l’issue de ma visite.

Lors de ces entretiens fructueux avec les dirigeants chinois, je n’avais pas occulté pour autant la question délicate des droits de l’homme ni celle du Tibet. Mais c’est en comité restreint et loin de tout environnement médiatique que je préférais, comme toujours, les aborder, convaincu qu’il ne servait à rien de sermonner publiquement les dirigeants chinois sur ces sujets, ni de chercher à les culpabiliser comme le faisaient sans grand succès les autres puissances occidentales. Loin d’en paraître choqué ou agacé, Jiang Zemin manifesta une ouverture d’esprit, à propos du Tibet notamment, qui me laissa penser qu’une amorce de dialogue entre les deux parties était peut-être envisageable. À condition, bien sûr, qu’on reconnût, comme la France l’avait toujours fait, que le Tibet était partie intégrante du territoire chinois… Connaissant depuis longtemps le dalaï-lama, je proposai à Jiang Zemin de servir d’intermédiaire.

Un an et demi plus tard, en novembre 1998, n’ayant rien oublié de ce qu’il m’avait dit s’agissant du Tibet, j’écrivis à Jiang Zemin pour lui faire part de l’état d’esprit du dalaï-lama, tel que je le percevais : « Je suis aujourd’hui convaincu qu’il est décidé à faire une déclaration publique qui, allant au-delà de ses propos précédents, répondrait de façon positive aux conditions que vous avez posées à tout dialogue. Par cette déclaration publique, le dalaï-lama reconnaîtrait

notamment que le Tibet est inséparable de la Chine, ce qui me paraît très important. Je suis bien conscient que de sérieuses difficultés restent à surmonter, de part et d'autre, avant que puissent s'engager des discussions sur la question du Tibet. J'ai cependant l'impression que le dalaï-lama a une vraie volonté de progresser… »

C'est de façon tout aussi franche et directe que je m'entretiens de nouveau avec Jiang Zemin, lors de sa venue en France à l'automne 1999, de l'affaire tibétaine comme de la question des droits de l'homme dans son pays. Preuve qu'on peut parler de ces questions librement et sans tabou avec les responsables chinois pour peu qu'ils se sentent dans un climat de confiance et de respect mutuels, mon hôte se prête à cet échange sans user lui non plus, vis-à-vis de moi, de précautions diplomatiques. Il me livre le fond de sa pensée comme il ne l'a probablement jamais fait jusqu'ici face à un de ses homologues étrangers.

Cette conversation se déroule le 23 octobre 1999 en Corrèze, lors de la soirée privée que Bernadette et moi avons organisée en son honneur dans notre demeure de Bity. C'est la première fois que nous recevons sous notre toit un haut dirigeant de passage en France, ce qui a supposé quelques menus aménagements dans la chambre d'amis du premier étage. J'ai parfaitement conscience de faire un geste inusité, et je le fais délibérément pour nous permettre de parler plus librement. À l'issue du dîner, j'invite Jiang Zemin à m'accompagner dans le salon. Nous y passons un long moment, ce soir-là, assis près de la cheminée, poursuivant notre conversation pendant plus de trois heures. C'est ainsi que nous avons évoqué tout à la fois la situation internationale, la question du Tibet, celle des droits de l'homme et le sort des libertés publiques dans une Chine en pleine évolution.

Concernant le Tibet, Jiang Zemin tient d'abord à me livrer sa propre version du problème en remontant à ses origines : « Avant 1950, le Tibet était une théocratie qui pratiquait le servage, me raconte-t-il. En 1959, nous avons lancé la réforme démocratique pour abolir ce système. Le dalaï-lama et le panchen-lama[4] ont été reçus par Mao et par Zhou Enlai. Ils avaient une position importante puisqu'ils étaient tous deux vice-présidents de la Conférence consultative politique du peuple chinois. Nous étions très prudents à l'égard des mouvements religieux dans leur ensemble. En 1959, il y a eu une révolte au Tibet, et Mao a dit : "Laissons le dalaï-lama partir." En fait, nous savions que cette révolte allait se produire, et nous savions aussi que le dalaï-lama cherchait à s'enfuir. Nous avons laissé faire, c'était prémédité. À l'époque, j'étais ingénieur en chef pour l'énergie de la grande usine d'automobiles de Changchun.

« En 1990, devenu depuis peu secrétaire général du Parti, je suis allé au Tibet, et plus précisément à Shingase, là où venait d'être enterré le panchen-lama[5] , qui

était mon ami. Je l'avais souvent reçu comme maire de Shanghai et je tenais à lui rendre cet hommage.
« Le dalaï-lama, quant à lui, a beaucoup exploité son peuple, poursuit Jiang Zemin. Nous avons dépensé 100 millions de yuans pour restaurer le Potala, à Lhassa, et avons demandé à toutes les provinces, même les plus pauvres, d'aider le Tibet. J'ai reçu plusieurs messages du dalaï-lama. Il cherchait une solution pour son retour. Il est passé par différentes voies, dont celle du président Clinton. J'ai posé deux conditions simples : que le dalaï-lama reconnaisse que le Tibet fait partie de la Chine ; et, puisqu'il s'est rendu à Taïwan, qu'il reconnaisse aussi qu'il s'agit d'une province chinoise. C'est tout. En fait, il a adopté des positions ambiguës.
« Au cours de mes visites à l'étranger, me raconte encore le président chinois, j'ai eu droit à diverses manifestations, en Suisse surtout, prônant l'indépendance du Tibet. Quand nous avons visité les États-Unis en 1997, ma femme a remarqué la présence de quelques moines et elle m'a dit : "Il me semble que certains crient : À bas Jiang Zemin !" Cela avait commencé à Hawaii. J'ai dit ensuite à Clinton, à la Maison-Blanche, qu'à Hawaii il y avait eu un peu trop de bruit… En fait, comme j'avais appris dans ma jeunesse à me servir de la guitare hawaïenne, je m'étais mis à en jouer et tout le monde avait applaudi. À Williamsburg, l'étape suivante, l'atmosphère fut déjà meilleure, si bien qu'en arrivant à la Maison-Blanche, j'ai pu dire au président Clinton qu'il s'agissait d'une visite très sympathique. Le président Clinton avait voulu compenser. »
Prenant la parole à mon tour, j'insiste de nouveau auprès de Jiang Zemin sur la nécessité de rechercher un terrain d'entente avec le dalaï-lama : « Je ne veux pas porter de jugement, lui dis-je, sur ce qui est une affaire intérieure. Le Tibet fait partie de la Chine, personne ne peut le contester sérieusement. Mais cette question pose un problème international sérieux à votre pays. Il y a toutes sortes de Tibétains qui alimentent un courant d'hostilité à son égard. Est-ce inévitable ou non, voilà le problème. Je pense qu'il peut être résolu et que ce serait un grand progrès pour l'insertion de la Chine dans la communauté internationale. Je connais le dalaï-lama et je pense que l'on peut obtenir cette double reconnaissance que vous lui demandez. Si cette opération réussit, elle doit déboucher sur un entretien du dalaï-lama avec une haute personnalité chinoise. En cas d'accord sans réserve sur cette double affirmation, il serait alors possible d'arriver à l'acceptation d'une certaine autonomie religieuse du Tibet. Cela permettrait de régler un problème qui empoisonne inutilement les relations de la Chine avec un certain nombre de pays. Bien sûr, personne ne doit perdre la face. Mais des négociations confidentielles permettraient de régler cette question.
— J'ai étudié ce problème, me répond Jiang Zemin. Vous avez peut-être sous-

estimé le dalaï-lama. Il a envoyé beaucoup d'émissaires, y compris le Dr Wu Gongtan, le fils du président de la commission qui a présidé à la réincarnation du dalaï-lama. Le dalaï-lama n'est pas en bonne santé. Il pense d'abord à sa succession et se demande d'où viendra la réincarnation. Je suis athée, vous avez sans doute une croyance, mais certaines croyances dépassent l'entendement. Je pense à ces processions de Lhassa où les Tibétains avancent en se prosternant complètement à chaque pas. Il y a des raisons politiques. Pourquoi ces prosternations ? Pourquoi ?

« Veut-on plus de libertés religieuses ? Nous avons déjà restauré les monastères. Les pratiquants peuvent jouir de la liberté de se prosterner. Ce qu'ils veulent en plus, c'est le pouvoir politique. Le Tibet, cela concerne la stabilité d'un pays d'un milliard deux cent cinquante millions d'habitants. L'Himalaya est un rempart naturel. L'Inde, la Grande-Bretagne et les États-Unis ont essayé d'ouvrir une brèche pour y pénétrer, mais notre stabilité y est assurée par la politique des minorités que nous menons de façon correcte.

« En fait, les contacts sont très fluides, tient à me préciser Jiang Zemin, en revenant sur ma suggestion. Il n'y a pas de canal officiel, mais le dalaï-lama peut toujours faire passer un message.

« Je n'ai jamais eu une conversation aussi franche sur ce sujet, ni avec Clinton, ni avec le chancelier Kohl, ni avec le président Mitterrand, se réjouit-il. Entre amis, on peut parler selon son cœur. Nous avons un sentiment particulier à l'égard de la France à cause de sa Révolution, de ses dirigeants, de sa politique étrangère indépendante. »

Je le félicite pour son discours de Lyon, la veille, intitulé « Perspective d'accession de la Chine à la démocratie » : « C'est un texte très intéressant, d'une grande portée. Je n'ai qu'une seule réserve, quand vous dites qu'en 2050 la Chine sera un pays "civilisé". C'est inutile, parce que personne n'en doute. La Chine a vocation à être une grande puissance. Mais cela implique pour elle trois évolutions nécessaires : ethniques, avec le Xinjiang et le Tibet ; d'unité nationale, avec Taiwan ; politique, avec les droits de l'homme. Ces problèmes ne sont pas insurmontables au point de ne pouvoir être réglés. Cela ne se fera pas par des pressions extérieures, mais de l'intérieur par les autorités chinoises.

« La position de la France sur Taïwan n'a pas varié depuis trente-cinq ans. Je souhaite seulement que la raison l'emporte, et que le principe "un pays, deux systèmes" triomphe, comme à Hong Kong. Le Xinjiang est un problème que je connais mal. Mais je constate qu'il est lié à un vrai danger que je connais bien, en revanche : le terrorisme islamique. La dévotion des Tibétains ne me dérange pas, mais le fondamentalisme musulman, qui peut conduire au terrorisme, m'inquiète beaucoup plus. Cela provient notamment du soutien dangereux que

les États-Unis ont apporté au Pakistan puis à l'Afghanistan, d'où le terrorisme peut se répandre. Et là, il faut agir.
« S'agissant du Tibet, dis-je encore à Jiang Zemin, je persiste à penser que pour l'image de la Chine dans le monde, les inconvénients de la non-négociation sont supérieurs aux avantages. Vous craignez le pouvoir politique des religieux du Tibet, mais, dans le monde moderne, ce n'est pas un problème. Si le dalaï-lama n'est pas d'accord, c'est lui qui se mettra dans son tort. Si vous estimez que le dalaï-lama a des arrière-pensées, prenez-le à contre-pied. Obligez-le à se démasquer. Je comprends vos raisons de politique intérieure, mais, sur le plan extérieur, cela fait du mal à la Chine, et je n'aime pas ça. Le Tibet est une affaire dont je reste persuadé qu'elle est simple à régler, et qu'elle ne présente pas de danger. On en reste à une pensée acquise, qui est répétée indéfiniment, mais qui ne correspond pas à la réalité. Personne ne veut prendre la Chine à revers, par l'Himalaya. Le peuple tibétain ne veut pas revendiquer l'indépendance. L'indépendance du Tibet, ça n'existe pas.
— Quoi qu'en dise le monde, ce qui nous importe, reprend Jiang Zemin, c'est la stabilité du Tibet. Il n'y a pas de nécessité d'un retour pour le dalaï-lama, mais s'il accepte ces deux conditions que nous posons, on peut négocier. La Chine en tout cas ne sera pas d'accord pour que Lhassa devienne une nouvelle Jérusalem. Le Tibet bénéficie déjà de l'autonomie. La seule question, c'est de savoir comment l'organiser.
« Quant à la démocratie, ajoute-t-il, c'est une notion relative qui doit se confronter à la réalité. Elle se met en place chez nous progressivement. Même en Grande-Bretagne, la démocratie connaît des problèmes. Voyez l'Irlande du Nord. C'est un sujet très compliqué. Nous sommes pauvres, arriérés. Peu à peu nous deviendrons plus riches, mais nous ne serons jamais une superpuissance. »
Je proteste en riant contre cet excès d'humilité, sous le regard lui-même amusé de Jiang Zemin : « Vous savez bien que certains voient la Chine devenir une grande puissance dans pas très longtemps. Ce sera plus rapide que vous ne le pensez. Mais vous ne pouvez pas laisser les questions dont nous parlons en suspens. Votre accession au statut de puissance mondiale suppose que vous régliez celle des droits de l'homme. Vous le dites vous-même, des progrès sont nécessaires vers l'universalité des droits de l'homme. Vous avez déjà signé les deux pactes des Nations unies de 1966. Certes, vous ne les avez pas encore ratifiées, mais lors de ma visite, il y a deux ans, le président Qiaoshi m'avait annoncé une ratification à brève échéance. Vous dites vous-même que l'objectif de la Chine est de devenir une démocratie. C'est très important, parce que, dans l'avenir, il n'y aura plus que des démocraties. Bien sûr, il faut avancer pas à pas. Je vois les progrès qui peuvent être faits. Il ne faut pas déstabiliser la Chine, en

effet. Mais dans dix, vingt ou trente ans, la Chine doit être un pays démocratique. Si je vous dis tout cela, c'est parce que la Chine a une place spéciale dans mon cœur. »

« Vous pensez à une indépendance progressive du Tibet ? » m'interroge Jiang Zemin. Je lui confirme que je ne pense pas à cela, mais au respect de la culture tibétaine. Je lui répète que ne pas dialoguer avec le dalaï-lama est contre-productif, du moins à l'extérieur de la Chine, et que sur le sujet des droits de l'homme, qui ne sera pas réglé en un jour, il est nécessaire de faire des gestes : par exemple, ratifier les deux pactes des Nations unies. Je termine en lui proposant avec malice que nous nous rendions ensemble au Tibet lors de ma prochaine visite en Chine. « Allez-y, moi j'y suis déjà allé ! » me répond-il sur le même ton.

Cet échange, libre et approfondi, sur des questions pour lui aussi dérangeantes est encore la preuve qu'on obtient plus par un dialogue exigeant et construit que par la confrontation.

****

1 L'Agence internationale de l'énergie atomique (N.d.E.).

2 Composé de la France, de la Grande-Bretagne, de l'Allemagne, de la Russie et des États-Unis (N.d.E.).

3 L'acte fondateur OTAN-Russie signé en 1997 (N.d.E.).

4 Le deuxième plus haut chef spirituel du bouddhisme tibétain, après le dalaï-lama (N.d.E).

5 Mort l'année précédente dans des conditions restées mystérieuses (N.d.E).

9
UN NOUVEAU DÉPART

Au cours de l'automne 1997, je me souviens d'avoir dit à mon amie Michèle Cotta qui m'interrogeait sur la façon dont se passait la cohabitation : « Ce n'est pas forcément une paralysie. Il y a beaucoup de sujets sur lesquels on peut se mettre d'accord. Mais il est vrai qu'au-delà de tel ou tel problème, il existe une vraie différence idéologique entre le gouvernement et moi. Une divergence globale qui tient à la modernité, aux archaïsmes… Je crois que la plupart des choix politiques de la gauche actuelle vont échouer. Ainsi la gauche sera purgée de ses erreurs, comme la droite l'a été lors des dernières élections législatives qui ont suivi la dissolution. À partir de là, autour de l'an 2000, tout sera à reconstruire. La place sera nette pour une nouvelle donne, et alors tout sera de nouveau possible. Mais il faut en passer par cette double purge, celle de la droite et celle de la gauche. D'ici cinq ans, les mues auront été faites et je pourrai reconquérir le terrain perdu… »

Napoléon affirmait qu'en politique « il ne faut jamais reculer, ne jamais revenir sur ses pas ». Mon état d'esprit au lendemain de la dissolution n'est pas celui d'un homme enclin à cultiver des remords ou des regrets. Je suis tout entier tourné vers l'action, le combat, comme je l'ai toujours été. Confronté à un isolement politique proche de celui que j'ai connu après ma défaite à l'élection présidentielle de 1988, je retrouve cette même impression de vivre un nouveau départ là où d'autres, dans mon propre camp, préféreraient voir une sorte d'aboutissement ou de conclusion. J'ignore, comme tout le monde, quelle sera en définitive la durée exacte de la cohabitation prévue pour cinq ans. Mais je me prépare à l'idée d'une longue traversée, pressentant que l'épreuve du temps sera probablement ma meilleure alliée vis-à-vis de l'opinion comme de tous ceux qui s'activent déjà, sans trop le cacher, à préparer ma succession.

La situation du chef de l'État, en période de cohabitation, est paradoxale. Président de tous les Français et à ce titre seul garant de l'unité nationale, il représente dans le même temps le seul contrepoids politique au pouvoir en place. Il est tout à la fois arbitre et acteur, ambivalence qui lui impose constamment de tenir l'équilibre entre les devoirs de sa fonction et la fidélité à ses propres idéaux. C'est pourquoi, tout en veillant à m'abstraire le plus possible des clivages partisans, je continuerai d'être attentif au sort de ma famille politique et l'inciterai à se reconstruire et se rénover dans la perspective de nos engagements communs. Tâche d'autant moins aisée que nos liens se sont quelque peu distendus depuis l'échec de la dissolution.

Après son départ de Matignon, je n'ai pas réussi à convaincre Alain Juppé de garder la direction du Rassemblement pour la République. Son maintien à la tête

du mouvement m'eût assuré d'une entente solide et loyale avec la principale force politique de l'opposition. Le 7 juillet 1997, c'est finalement Philippe Séguin qui a pris la présidence du RPR, secondé par Nicolas Sarkozy au secrétariat général, tous deux résolus à marquer leur autonomie vis-à-vis d'un chef de l'État qu'ils jugent discrédité.

Philippe Séguin connaît mes réserves concernant la promotion de Nicolas Sarkozy que j'estime à tout le moins prématurée. Mais il a décidé de passer outre en appelant à ses côtés l'ancien ministre du Budget d'Édouard Balladur qui, avant comme après mon élection, n'a pas ménagé ses attaques contre moi ni ses critiques de l'action gouvernementale d'Alain Juppé, sans toujours lésiner sur les moyens pour tenter de nous gêner. Par souci de rassemblement, je recevrai néanmoins à l'Élysée, au début de septembre, le nouveau secrétaire général du RPR afin de m'entretenir avec lui de la situation politique immédiate, sans faire allusion au passé. Ni vraiment parler de l'avenir… En considérant tout au plus que l'heure est venue d'en finir avec les « querelles personnelles ».

Face à un gouvernement dopé par la croissance et qui se garde de risquer l'impopularité par des réformes courageuses, l'opposition ne parvient pas à surmonter ses divisions ni même à tirer parti du regain de faveur dont je bénéficie personnellement dans l'opinion. C'est en vain que je plaide auprès des dirigeants du RPR et de l'UDF pour qu'ils s'entendent sur une démarche commune et consentent, comme je le fais, à un véritable effort de réconciliation. Mais le caractère tourmenté et tumultueux de Philippe Séguin n'est pas fait pour pacifier les relations entre les diverses personnalités et les multiples courants dont se compose l'ancienne majorité. Sa volonté d'incarner seul le RPR, si ce n'est l'opposition tout entière, restreint d'autant les possibilités de rapprochement et d'accord durable avec moi comme avec ses autres partenaires. Philippe Séguin aura probablement raison de déclarer que le RPR ne doit pas être « le club des supporters de Jacques Chirac ». Mais c'est oublier qu'il est aussi dans la nature des choses que la famille politique dont le président est issu le soutienne.

Loin de chercher à rassembler, comme je l'y encourage, la direction du mouvement gaulliste s'enferme dans une logique séparatiste. En avril 1998, Alain Juppé parvient de justesse à éviter un vote du groupe RPR à l'Assemblée nationale hostile à l'euro. Au début de l'année suivante, suite à l'annulation de l'élection de Charles Millon à la présidence du conseil régional de Rhônes-Alpes grâce au soutien du Front national, le RPR local entre en conflit contre l'UDF après avoir refusé au dernier moment d'apporter son appui à la candidate centriste, finalement élue grâce aux voix socialistes. Plus rien, dès lors, ne retient le parti de François Bayrou de se présenter séparément au scrutin européen de

juin 1999, lequel s’annonce difficile pour le RPR, de surcroît contré sur sa droite par une liste souverainiste.
La campagne bat déjà son plein quand, deux mois avant le scrutin, Philippe Séguin décide brutalement d’abandonner ses fonctions. Il est ulcéré par mon refus de désavouer ses concurrents centristes et souverainistes tout en me reprochant de céder, avec le gouvernement socialiste, aux « tentations d’une cohabitation émolliente ». Nicolas Sarkozy prend en charge la présidence par intérim du Rassemblement. Il en devient, du même coup, la tête de liste aux européennes, contraint d’assumer, en obtenant moins de 13 % des voix, la pire déroute électorale qu’ait jamais subie notre famille politique.
Je ne suis guère surpris par ce résultat, fruit d’une stratégie de la dispersion et du repli sur soi qui s’est révélée suicidaire. La nécessité d’une reprise en main de l’ensemble des formations politiques de l’opposition s’impose désormais comme une évidence. À trois ans du scrutin présidentiel, ce sont mes propres chances de l’emporter qui sont en jeu. Le temps est donc venu d’assurer la mise en place d’une meilleure coordination entre les forces de droite et du centre. J’entends procéder par étapes, en commençant par redresser le RPR, dont le prochain président doit être élu directement par l’ensemble des militants.
Nicolas Sarkozy est le premier à m’annoncer sa candidature. Il m’assure qu’il est disposé à s’engager désormais à mes côtés. Et, comme pour mieux m’en convaincre, il me parle d’un nouveau pacte qu’il vient de sceller avec… Philippe Séguin, dont il appuierait la candidature à la Mairie de Paris tandis que son principal lieutenant, François Fillon, se verrait confier le secrétariat général du Rassemblement. Je retrouve Nicolas Sarkozy tel que je l’ai connu quelques années auparavant : nerveux, impétueux, débordant d’ambition, ne doutant de rien et surtout pas de lui-même.
J’ai apprécié qu’il accepte de s’engager au pied levé dans des élections européennes qu’il savait perdues d’avance. Mais j’ai aussi quelques raisons de douter qu’il soit le mieux placé pour apaiser les tensions au sein du RPR et permettre au mouvement de retrouver son unité. Je lui conseille de se préserver pour assumer, le moment venu, des responsabilités plus élevées. Je sais qu’il ne sera pas insensible à cet argument. Moyennant quoi, j’obtiendrai de lui qu’il accepte de retirer sa candidature…
Plusieurs postulants briguent les suffrages des militants. Mais un seul me paraît avoir les qualités requises pour remplir une mission tout à la fois de remise en ordre et de rénovation. Il s’agit du sénateur du Pas-de-Calais et président de l’Association des maires de France, Jean-Paul Delevoye. Un homme neuf, de terrain, attaché aux valeurs sociales du gaullisme. Je souhaite le voir élu et mes proches font campagne en sa faveur. Mais le soutien de l’Élysée finit par devenir

pour lui un handicap auprès d'une base militante mal remise de la dissolution et qui aspire à une ligne politique plus droitière et libérale. Le 4 décembre 1999, c'est Michèle Alliot-Marie qui l'emporte, au terme d'une bataille personnelle vigoureusement menée.

Je la connais bien et depuis longtemps. J'étais très lié avec son père, ancien arbitre de rugby devenu maire de Saint-Jean-de-Luz. Elle a fait partie de mon deuxième gouvernement en 1986. C'est une femme de caractère, intelligente, généreuse, méthodique. Sitôt élue, elle se rallie au bon objectif : l'unité de l'opposition autour du chef de l'État. Mais tout reste à faire dans ce domaine et il s'agit d'aller plus loin, entre les structures politiques de l'ancienne majorité, qu'une simple entente de circonstance. Pourquoi ne pas rapprocher leurs différentes composantes au sein d'une même organisation ? D'autres ont évoqué avant moi l'« ardente nécessité d'une confédération RPR-UDF ». Mais personne ne s'est véritablement attelé à cette tâche…

Au début de l'année suivante, Maurice Ulrich m'incite à prendre moi-même l'affaire en main en m'appuyant sur l'un de mes proches pour la mener à bien : « Vous ne vous occupez pas assez de politique, me dit-il. Vous n'entretenez aucune relation avec les parlementaires, en dehors de trois ou quatre que vous voyez par à-coups. Cela ne vous donne pas une vision suffisante de ce qui se passe et de ce qu'il faudrait faire. Vous avez besoin d'un véritable conseiller politique. » Je lui réponds qu'il me suffit de l'avoir, lui, à mes côtés. Mais il estime ne pas être le plus qualifié pour jouer ce rôle.

C'est ainsi que, à l'instigation de Maurice Ulrich, j'ai décidé de faire appel à celui qui m'avait déjà activement secondé, vingt-cinq ans plus tôt, dans la création du RPR : mon ami Jérôme Monod. Organisateur rigoureux, efficace, stratège de l'ombre à la parole feutrée et manieur d'hommes au verbe tranchant, Jérôme a l'expérience du milieu politique, même s'il lui préfère le monde de l'entreprise. Il en connaît les faiblesses et les insuffisances, mais il sait aussi en apprécier les mérites et les qualités. J'ai toute confiance dans son jugement et ne doute pas de son pouvoir de conviction. Tout à la fois directif et diplomate, il est sans conteste l'homme de la situation.

Lorsque je lui demande, en janvier 2000, de me rejoindre pour élaborer un projet d'union des partis de l'opposition et m'aider, par conséquent, à préparer la future élection présidentielle, il se montre d'abord hésitant. « J'ai besoin, lui dis-je, d'un chef d'entreprise qui a fait ses preuves et d'un homme avec qui je me sente en harmonie, dont les propos seront reçus comme les miens. » Renouer avec la vie politique ne l'enchante pas. Mais il perçoit bien tout l'intérêt de la mission que je lui propose. « J'ai des obligations jusqu'au 5 mai », finit-il par me répondre, en invoquant plusieurs déplacements à l'étranger qu'il doit effectuer

avant de quitter la direction du groupe Suez-Lyonnaise des eaux. « Alors, tu peux être là le 6 ? » lui dis-je. Jérôme accepte à la condition de ne dépendre de personne d'autre que de moi, ce qui est aussi mon souhait, et il s'installe le 1er juin dans le « Salon d'argent » de l'Élysée que Bernadette a fait aménager à son intention.

Moins de trois mois plus tard, après avoir consulté les principaux responsables de l'opposition, multiplié les contacts avec les parlementaires, fait le tour des associations, cercles, clubs et groupes de réflexion travaillant, en ordre dispersé, sur des projets de programme pour 2002, Jérôme Monod m'adresse un état des lieux assez explicite. « Il n'y a encore ni idées, ni plates-formes, ni "visions", ni programmes. Tout commence, m'écrit-il. Il n'y a aucune coordination, ni connaissance réciproque de ce que chacun fait. Beaucoup de personnes extérieures voudraient se rendre utiles. Elles sont peu ou mal accueillies par les élus, les partis, l'équipe de l'Élysée, faute d'une plaque tournante discrète. » Il m'informe de l'organisation interne qu'il compte mettre sur pied, qui comprendra notamment Valérie Pécresse, Béchir Mana et Valérie Terranova, renforcée par des conseillers extérieurs comme Frédéric Salat-Baroux. Il prévoit d'instituer un comité de coordination politique représentatif des diverses sensibilités de l'opposition, dont feront partie, notamment, Jean-Pierre Raffarin, Jacques Barrot, Philippe Douste-Blazy, Dominique Perben, Michel Barnier, Jean-François Copé, Hervé Gaymard et François Fillon – comité, me précise-t-il, dont il évaluera « confidentiellement avec Alain Juppé le degré d'implication »…

Me concernant directement, il estime nécessaire que je consacre davantage de temps à des contacts politiques plus directs et fréquents et à des rencontres avec des personnes ou des « milieux » que j'ai négligés à tort jusqu'ici. Il me conseille enfin de veiller à mieux tirer parti de la cote de confiance dont bénéficie Bernadette dans l'opinion, convaincu que sa popularité deviendra de plus en plus un atout personnel capital pour la présidentielle. Ce qui est aussi mon avis.

Le 24 novembre 2000, Le Figaro publie un appel à l'union de l'opposition signé de trois cent soixante-quatorze élus de toutes tendances. Le texte en a été élaboré par le maire de Toulouse, Dominique Baudis, dans un document intitulé « France en mouvement » qu'il a proposé à Jérôme Monod, lequel me l'a aussitôt communiqué. C'est un message ferme et plein de bon sens à l'adresse des états-majors politiques parisiens, les pressant d'exprimer à leur niveau la même volonté d'entente qui se fait sentir dans tout le pays, comme en témoignent ces passages particulièrement judicieux :

L’opposition parlementaire de ce pays aura fait un grand pas si elle parvient à répondre à une question simple. Pourquoi ce qui fonctionne bien et depuis longtemps à la base ne parvient pas à s’imposer durablement et efficacement au sommet ? Pourquoi les états-majors politiques qui parviennent à faire taire les divisions locales et à imposer des solutions conformes à l’intérêt général de l’opposition sur le terrain sont-ils soudainement sourds à ces mêmes exigences au niveau national ? Pourquoi la discipline politique qui est saluée comme une vertu cardinale à Marseille, Toulouse ou Fécamp est-elle immédiatement frappée de suspicion dès lors qu’elle est avancée comme une stratégie gagnante pour l’opposition à l’échelle nationale ? Pourquoi le travail collectif des groupes parlementaires qui donne aujourd’hui ses premiers résultats et fait apparaître les contours d’un édifice idéologique commun ne serait pas poursuivi par l’ensemble de nos formations ?
Reste à savoir quelle forme devrait prendre l’union des composantes de l’opposition au niveau national. Fédération ? Parti unifié ? Rassemblement ? De cela nous pouvons et nous devons débattre pour trouver, ensemble, le meilleur mode d’organisation. Le meilleur, c’est-à-dire celui qui permettra à l’opposition de faire son union et de conjuguer la diversité de nos réflexions.

En décembre, j’invite Alain Juppé et sa femme Isabelle à nous rejoindre, Bernadette et moi, à Brégançon pour les fêtes de Noël. Ces quelques jours passés ensemble, dans l’atmosphère la plus amicale et la plus détendue qui soit, nous permettent d’évoquer librement les préparatifs en cours au sein de l’opposition. C’est le sujet de conversation qui revient le plus souvent durant nos longues promenades sur le chemin du fort.
Alain pense lui aussi que le moment est venu de moderniser notre vie politique et d’en finir avec la vieille rivalité entre le RPR et l’UDF : bref, de rapprocher ceux-ci et les autres partis existants au sein d’une même formation. C’est pour lui la condition de ma victoire à la présidentielle de 2002. Il tient à s’assurer de mon accord avant de se lancer pleinement dans cette entreprise. Je l’y encourage d’autant plus qu’il s’agit bien dans son esprit non de créer un parti unique mais de rassembler des familles politiques distinctes au sein d’une même organisation, en respectant leur identité propre. C’est la formule qui me paraît la plus intelligente, la seule en tout cas qui ait de réelles chances d’aboutir, compte tenu des probables résistances internes qui ne vont pas manquer de se manifester ici et là.
Je sais d’ores et déjà que Jean-Louis Debré, qui préside le groupe RPR à l’Assemblée nationale, est défavorable à toute idée de fusion. De son côté, François Bayrou ne cache à personne qu’il y est résolument hostile. Quant à

Michèle Alliot-Marie, je ne la sens nullement prête à consentir le moindre partage du pouvoir qu'elle vient de conquérir. D'autres enfin, comme Nicolas Sarkozy, se méfient d'une opération dont le contrôle risquerait de leur échapper…
Même si je ne les partage pas, je comprends les réticences ou les inquiétudes suscitées par une mutation politique aussi radicale. Je suis d'avis, une fois donnée l'impulsion décisive, de laisser les esprits évoluer. Ma conviction est que la plupart finiront tôt ou tard par rallier le mouvement. Mais si je peux fortement les y inciter, il n'est pas question pour moi de le leur imposer. Ce n'est pas mon rôle de le faire.
Le 17 juin 2001, Jérôme Monod m'annonce que trois cent trente-cinq parlementaires, députés et sénateurs, ont déjà signé le projet « France Alternance » inspiré par trois d'entre eux, Renaud Dutreil, Hervé Gaymard et Dominique Bussereau. Ce projet doit déboucher, dans les prochains mois, sur la création d'une association rassemblant des élus issus de toutes les tendances de l'opposition. Aucun des leaders des partis concernés, ni Michèle Alliot-Marie, ni François Bayrou, ni Alain Madelin pour Démocratie libérale, n'a accepté de le signer. Il n'empêche qu'une étape importante vient d'être franchie sur la voie de l'union, tandis que la cohabitation est entrée, à moins d'un an de l'élection présidentielle, dans une phase de tension.
*
Il était de mon devoir de président de veiller à ce que les relations entre les deux têtes de l'Exécutif se passent le mieux possible. Voulue par les Français, la cohabitation exigeait d'être assumée, de part et d'autre, dans un esprit de tolérance et de dignité conforme aux règles démocratiques comme à celles de nos institutions. Je m'y suis efforcé, en ce qui me concerne, sans craindre d'afficher la collaboration harmonieuse et même cordiale que j'entretenais avec la plupart des membres du gouvernement. D'aucuns me l'ont reproché, du côté de l'opposition. Certains ministres ont été eux-mêmes mis en garde, par le premier des leurs, contre tout excès de sympathie à mon égard. Mais l'essentiel, pour eux comme pour moi, était de faire en sorte que la cohabitation ne nuise pas aux intérêts fondamentaux du pays.
Cela ne m'a pas empêché de formuler publiquement, à plusieurs reprises, des réserves ou des critiques sur la politique conduite par le Premier ministre. Comme je l'avais fait, en octobre 1997, à propos des modalités d'application de la loi sur les 35 heures, j'ai mis en garde le gouvernement, au cours de l'année suivante, contre un nouveau dérapage des déficits de la Sécurité sociale. Saluant le retour de la croissance, qui est un phénomène européen, mais aussi le fruit de l'action conjuguée du gouvernement Juppé et de l'actuel, j'ai cependant tenu à

souligner, lors de mon intervention télévisée du 14 juillet 1999, que le devoir de l'État était de permettre aux Français d'en bénéficier plus largement : « L'effet mécanique de la croissance fait que les caisses se remplissent de façon exceptionnelle, et qu'il faut tout le talent des services du ministère des Finances pour masquer ce phénomène, ai-je constaté. Les services sont toujours attentifs à ce que l'on ne sache pas ce genre de choses, ou pas trop. Quand on est dans cette situation, je dirai qu'il faut avoir trois objectifs prioritaires. Il faut d'abord réduire les dettes. Réduire les dettes qui pèseront sur ceux qui nous suivent. Nous venons pour la première fois, cette année, de franchir le cap des 60 % de la richesse nationale en dettes. C'est malsain, et c'est un mauvais signe. Il faut réduire les dettes. Deuxièmement, il faut rendre aux Français une part de ce qu'on leur a pris. Baisser les impôts, la fiscalité et les charges… Nous avons les moyens de le faire. » J'invite le gouvernement, par la même occasion, à tirer parti de cette « cagnotte » pour régler, sans trop de douleur, le troisième problème prioritaire : celui des retraites, maîtrisé pour le secteur privé depuis 1996, alors qu'il ne l'est pas encore dans le secteur public.

À la même époque, j'alerte le Premier ministre sur un phénomène politique inquiétant : la désaffection à l'égard de la vie publique d'un nombre croissant de Français, qui se traduit dans les élections les plus récentes soit par une abstention record, soit par la montée des extrêmes. J'y vois autant de signes d'une crise morale et politique qui peut avoir des conséquences redoutables si rien n'est fait pour la conjurer. Cette préoccupation s'est imposée à moi lors du scrutin régional de mars 1998, marqué par une percée spectaculaire du Front national tandis qu'une majorité d'électeurs s'étaient détournés des partis de gouvernement. Il ne s'agissait pas, à mes yeux, d'une simple péripétie électorale. La classe politique dans son ensemble, qu'il s'agisse de la droite républicaine tentée, dans certaines régions, par des alliances avec le parti lepéniste, ou de la gauche, d'abord soucieuse de tirer avantage de cette situation, me paraît alors largement sous-estimer la gravité du défi démocratique auquel elle se trouve d'ores et déjà confrontée.

C'est pourquoi, le 23 mars 1998, à la veille de l'élection des présidents de région, sortant de la réserve exigée par ma fonction, j'ai jugé indispensable d'appeler solennellement les Français, dans mon allocution télévisée, à se ressaisir et à rester fidèles aux idéaux de notre pacte républicain. M'adressant aux élus de droite et du centre, je leur demandai de respecter, « dans la lettre mais aussi dans l'esprit », leurs engagements à n'accepter aucune compromission avec l'extrême droite, et de désapprouver « celles ou ceux qui ont préféré les jeux politiques à la voix de leur conscience ». J'ajoutai que « cette attitude, même si elle répond à la volonté de faire barrage à l'adversaire, n'est

pas digne et peut s’avérer dangereuse ». J’ai été tout aussi ferme à l’égard de la majorité de gauche, en incitant ses représentants à s’imposer eux aussi, dans leurs prises de position, un comportement plus responsable et à cesser de faire le jeu du Front national, comme ce fut le cas, naguère, avec l’adoption du scrutin proportionnel. Quant aux électeurs qui ont fait le choix de l’extrême droite, je les invitai à mesurer la portée de leur vote en faveur d’une organisation politique « de nature raciste et xénophobe » et à ne pas s’enfermer dans une réaction protestataire.

Conscient de l’ampleur du malaise qui entraîne de plus en plus de Français à se réfugier dans l’abstention ou le recours aux extrêmes, je plaidai pour une profonde rénovation de notre système démocratique, devenu à mon sens aussi inadapté aux réalités de l’époque qu’aux attentes de nos concitoyens. J’annonçai enfin ma décision d’engager une réflexion d’ensemble à ce sujet avec les représentants de l’opposition et de la majorité, les partenaires sociaux, les acteurs de la vie associative, les personnalités les plus qualifiées du monde universitaire.

Au terme de cette longue période d’échanges et de consultation, j’acquis la conviction que tout devait être mis en œuvre afin de permettre aux Français de mieux exercer leurs droits et leurs devoirs de citoyens. Un trop grand nombre d’entre eux se sentaient tenus à l’écart du débat public, éloignés d’une vie politique qui ne les concernait plus et à laquelle ils aspiraient à se voir davantage associés. Les femmes, en particulier, qui devaient bénéficier dorénavant d’un accès plus facile aux responsabilités locales et nationales. Je souhaitais qu’une réforme soit adoptée en ce sens. Je jugeais tout aussi vital que les jeunes occupent eux-mêmes une plus grande place dans notre vie politique, tant celle-ci me paraissait inadaptée aux mutations profondes de la société française.

Cet effort de renouvellement exigeait d’établir plus de transparence et de proximité dans les relations entre l’État et le citoyen. Je considérais désormais la décentralisation comme une des priorités de l’action publique. La prise de décision ne pouvait plus venir que d’en haut. Comme je l’affirmai dans mon discours de Rennes, qui connut un certain retentissement à la fin de l’année 1998, le temps était venu d’assurer une meilleure répartition des responsabilités, d’opérer des transferts plus importants de moyens et de compétences au bénéfice des collectivités territoriales, bref d’instaurer une véritable démocratie locale. De tous côtés s’exprimait un besoin croissant d’autonomie, de liberté, d’initiative et d’engagement individuels que les pouvoirs publics n’avaient pas suffisamment pris en compte et qui devait conduire, là encore, à une révision profonde de nos modes de fonctionnement.

Cela explique en grande partie ma propre évolution sur un sujet qui me concerne

encore plus directement : la durée du mandat présidentiel. J'ai été longtemps défavorable à l'idée de réduire celui-ci à une période de cinq ans, au lieu des sept adoptés depuis la fondation de la Ve République. Je considérais le septennat comme le système le mieux adapté à l'accomplissement du temps présidentiel et le plus conforme à l'esprit comme à la stabilité de nos institutions. Je redoutais à l'inverse que le quinquennat, en faisant coïncider la durée du mandat du chef de l'État avec celui de l'Assemblée, ne débouche sur une sorte de cohabitation permanente qui conduirait la direction du pays à l'impuissance ou à la paralysie. Déjà envisagé par Georges Pompidou qui n'était pas parvenu à le mettre en place, le projet de quinquennat avait d'abord été souhaité par François Mitterrand avant son élection, lequel ne lui avait pas donné suite après son accession à l'Élysée. Cette idée n'en demeurait pas moins dans l'air du temps, jusqu'à ressurgir au début de l'année 2000, à l'initiative d'un ancien président, Valéry Giscard d'Estaing, avec le soutien implicite du Premier ministre, Lionel Jospin, qui s'était engagé sur cette réforme lors des dernières élections législatives.

Ce n'est pas sous leur influence conjuguée, comme on a pu le dire, que je finirai par me rallier à cette initiative, mais en raison de l'assez large consensus dont elle me semble bénéficier désormais dans le pays. Alors que le septennat est devenu obsolète aux yeux de beaucoup, le quinquennat, déjà institué dans la plupart des pays européens, est majoritairement perçu par les Français comme le gage d'une plus grande vitalité démocratique. C'est un argument qui a beaucoup compté dans ma décision de souscrire, au terme d'un long débat personnel, à la proposition de loi présentée en ce sens et de la soumettre au vote des deux Assemblées réunies en congrès à Versailles. Le soutien et la fidélité de mon ami Josselin de Rohan, président du groupe RPR au Sénat, seront une nouvelle fois décisifs. Bien que la Constitution ne l'impose pas, j'ai tenu expressément à ce que le choix du quinquennat soit présenté à la ratification populaire. C'est une première pour une réforme de ce genre sous la Ve République depuis 1962 et le référendum sur l'élection du président de la République au suffrage universel.

Le référendum a lieu le 24 septembre 2000. Le « oui » l'emporte avec 73,21 % des suffrages exprimés. Mais le taux d'abstention – 69,81 % des électeurs inscrits – confirme que beaucoup reste à faire pour réconcilier les Français avec une vie politique qu'ils jugent encore trop éloignée de leurs véritables préoccupations.

L'accord intervenu sur le quinquennat est un des derniers points de convergence entre le Premier ministre et moi-même. Cette année du millénaire a marqué, par ailleurs, un tournant dans l'histoire de la cohabitation, émaillée de heurts de plus en plus vifs avec le chef du gouvernement. Cette dégradation a commencé de se

manifester en février 2000, à l'occasion de la visite officielle de Lionel Jospin au Moyen-Orient. Soucieux d'imposer son empreinte personnelle sur une politique étrangère jusque-là concordante, le Premier ministre s'est aventuré seul, bien qu'accompagné d'Hubert Védrine, à tenir en Israël, au sujet du Hezbollah, des propos pour le moins malencontreux.
En qualifiant de « terroristes » les attaques du Hezbollah contre l'armée israélienne au Sud-Liban – il rectifiera cette formule, deux jours plus tard, en parlant, cette fois, d'« actes de guerre » – Lionel Jospin ne s'est pas seulement trompé de mot. Il a pris, par là même, le risque de porter atteinte à de fragiles équilibres régionaux. Et cela, à un moment où le nouveau Premier ministre israélien, Ehud Barak, s'efforce, en dépit précisément de la situation au Sud-Liban, de relancer le processus de paix avec les Palestiniens.
Comme il était prévisible, ces derniers réagissent on ne peut plus mal à cette mise en cause, pour eux inattendue et perçue comme une provocation, venant du chef du gouvernement français. À l'issue d'une rencontre plutôt houleuse avec des étudiants palestiniens à l'université de Bir Zeit, proche de Ramallah, Lionel Jospin est violemment pris à partie par des centaines de manifestants et contraint de quitter précipitamment les lieux sous les insultes et les jets de pierres. Apprenant qu'il aurait été légèrement blessé à la tête durant ces incidents, je tiens d'abord à m'enquérir de son état de santé. Le Premier ministre est heureusement indemne. Puis, comme je l'ai fait savoir aussitôt après ses déclarations, je demande à le rencontrer dès son retour en France. Mais Lionel Jospin préfère, à son arrivée à Paris, passer la soirée chez des amis, où je réussis néanmoins à le joindre au téléphone. Sa voix est glaciale. Me reprochant de ne pas lui avoir manifesté plus de solidarité, il refuse de répondre à ce qu'il prend pour une convocation. Son humeur ne sera guère meilleure lorsque je lui rappellerai simplement, le mercredi suivant, lors de notre rendez-vous hebdomadaire précédant le Conseil des ministres, les principes de la politique française au Proche-Orient.
« Le gouvernement assume la responsabilité de ce qu'il fait et moi, je suis éclaireur, en quelque sorte, dirai-je en souriant quelques mois après, lors de mon traditionnel entretien télévisé du 14 juillet. Le président de la République n'est pas seulement un arbitre, ajouterai-je. Il est là aussi pour dire aux Français qui l'ont élu comment il voit les choses, comment il anticipe l'avenir. C'est ce que j'essaie de faire tant sur le plan de la politique intérieure que sur le plan de la politique étrangère, mais dans le respect des règles de la cohabitation. »
Interrogé ce jour-là sur les grandes réformes qui restent à accomplir après trois années de gouvernement Jospin, je ne peux que souligner les retards et les insuffisances constatés dans beaucoup de secteurs. Qu'il s'agisse de la

décentralisation, des problèmes de sécurité, de la réforme des retraites, de la mauvaise répartition des fruits de la croissance, du poids de la fiscalité, je déplore les lenteurs et les blocages accumulés, les imputant à l'une des carences majeures de la gestion socialiste : l'inertie de l'État et l'excès de réglementation. C'est la raison première du conflit qui m'opposera au Premier ministre, à l'automne suivant, sur un sujet de santé publique particulièrement préoccupant : la crise de la vache folle. Celle-ci vient d'être ravivée par une étude britannique, estimant qu'un grand nombre d'animaux contaminés par la maladie seraient entrés dans la chaîne alimentaire française depuis la découverte en Grande-Bretagne, en 1986, de l'ESB[1] . Après l'annonce, dix ans plus tard, par les scientifiques des risques de transmission à l'homme, le gouvernement français a pris des mesures immédiates pour protéger les consommateurs. Un embargo a été aussitôt décrété sur les importations de viande bovine en provenance du Royaume-Uni. Mais un problème est resté en suspens : celui de l'utilisation, non définitivement prohibée, des farines animales ayant servi à l'alimentation des bovins et qui sont à l'origine de la propagation de la maladie.

Durant l'été 2000, le ministère de l'Agriculture, réagissant aux nouvelles inquiétudes des consommateurs, lance un programme de tests sur des animaux susceptibles d'être contaminés. Les premiers résultats de ces analyses partielles ne sont guère rassurants, si j'en crois les informations indirectes qui me parviennent. « On trouve parce qu'on cherche », se contente alors d'expliquer le ministre compétent, en usant d'une formule assez curieuse. À ma demande, le dossier est suivi de près à l'Élysée par deux de mes proches collaborateurs : le secrétaire général adjoint, Philippe Bas, et le conseiller technique pour les affaires agricoles, Hervé Lejeune. Faute d'obtenir du gouvernement tous les éléments en sa possession, je leur demande de faire procéder à une contre-expertise. Celle-ci suffit à m'alerter sur la gravité de la situation, manifestement minimisée par les pouvoirs publics.

Le 22 octobre, une chaîne d'hypermarchés demande à ses clients, après la découverte d'un animal suspect à l'entrée d'un abattoir, de rapporter la viande de bœuf récemment achetée dans ses rayons et provenant du même troupeau. Prenant toute la mesure de l'anxiété qui s'est emparée des Français, je décide de me mobiliser.

Face à la crise, deux mesures me paraissent s'imposer : d'une part, la généralisation du dépistage dans les abattoirs ; de l'autre, l'interdiction totale des farines animales. Trois jours plus tard, en Conseil des ministres, j'invite le chef du gouvernement à réagir sans délai, alors qu'il tarde à le faire, s'en remettant aux avis de son administration avant de prendre les mesures nécessaires. Aux réactions d'urgence que je préconise, il m'oppose la lenteur des procédures et la

nécessité de compléter son information. Selon lui, la généralisation des tests ne serait pas possible avant plusieurs mois. Et il en irait de même, par conséquent, du retrait définitif des farines animales.
L'accrochage entre nous est d'autant plus vif que je lui annonce mon intention de m'exprimer publiquement sur le sujet, le même jour, à l'occasion du Salon international de l'alimentation, où je dois prendre la parole. Le Premier ministre s'insurge contre cette initiative qu'il estime prématurée. Or je dispose au même moment d'une note d'Hervé Lejeune m'assurant, après que ce dernier les a interrogés, que les responsables de la filière bovine comme ceux des abattoirs se sont déclarés prêts à déposer leurs conclusions dans un délai extrêmement bref. Le Premier ministre n'en demeure pas moins persuadé du contraire, refusant d'entendre toute autre opinion que celle des experts scientifiques de l'AFSSA[2] , créée à son initiative deux ans auparavant.
Dans le discours que je prononce peu après, lors de l'inauguration du SIAL, j'appelle fermement les pouvoirs publics à sortir de leur immobilisme :

Entre le scientisme et l'obscurantisme, il y a la voie que nous devons choisir. Celle du progrès maîtrisé qui passe par le principe de précaution. Respecter ce principe est reconnaître qu'en matière scientifique il faut mettre en balance la connaissance acquise et le doute, le connu et l'inconnu, les menaces et les bienfaits. C'est s'interroger sur le niveau de risque que nos sociétés sont prêtes à accepter, tout en laissant la science libre d'avancer.
Les premiers résultats des tests épidémiologiques de la maladie de la vache folle, lancés cette année en France sur la base de 48 000 dépistages, tout comme l'actualité récente, révélant que des animaux malades sont encore susceptibles d'entrer dans la chaîne alimentaire, les inconnues scientifiques en matière de transmission et d'incubation de la maladie, justifient une grande prudence. Je souhaite qu'en application du principe de précaution, le dispositif de lutte contre la contamination soit renforcé.
Il n'est pas admissible, dix ans après leur interdiction, que des traces de farines animales puissent encore se trouver dans l'alimentation des bovins. La question de l'interdiction de ces farines pour l'alimentation de tous les animaux d'élevage doit être posée, afin d'empêcher toute contamination. J'ai dit, ce matin, mon souhait qu'une réponse, d'abord inspirée par des préoccupations de santé publique, y soit apportée. Il me paraît également indispensable de prévoir la mise en place d'un test systématique de dépistage de la maladie.
Le monde moderne suscite la confiance et l'enthousiasme, mais aussi des peurs diffuses et des inquiétudes sourdes. L'alimentation, qui est chargée de quotidien, d'affectivité et de passion, focalise certaines de ces craintes. De notre capacité à

maîtriser ses transformations et ses risques nouveaux dépend pour une part notre vision de l'avenir. C'est pourquoi la sécurité alimentaire est aussi un enjeu politique au plein sens, au sens le plus noble du terme.

Cet appel à une mobilisation plus forte et plus rapide ne parvient pas à ébranler les convictions de Lionel Jospin, qui s'en tient imperturbablement à sa propre méthode. Après avoir réitéré en vain ma demande, j'estime n'avoir pas d'autre choix que de m'adresser solennellement au pays. Ce que je fais le 7 novembre, en exigeant publiquement du Premier ministre l'application immédiate du principe de précaution. Le lendemain matin, notre rendez-vous habituel pour préparer le Conseil des ministres donne lieu à une explication particulièrement orageuse, comme le chef du gouvernement tiendra, quelques jours plus tard, à le révéler, les mâchoires serrées, lors du sommet franco-allemand de Vittel, sous le regard embarrassé de nos partenaires.

Mon insistance aura cependant porté ses fruits. Le 17 novembre, Lionel Jospin fait connaître sa décision de suspendre l'utilisation des farines animales dans l'alimentation des porcs, des volailles, des poissons et des animaux domestiques. Il s'engage, en outre, à renforcer les contrôles sur l'ensemble de la chaîne alimentaire.

Nos relations ne seront désormais plus les mêmes, comme si nous avions, à travers cette affaire, atteint les limites de la cohabitation. En ce qui me concerne, j'ai déjà d'autres raisons de le penser.

*

Les différentes « affaires » dans lesquelles j'ai été mis en cause entre 1999 et 2001 ne visaient probablement pas à faciliter l'exercice du mandat présidentiel qui m'a été confié par les Français en mai 1995. Non sans m'interroger sur leur origine et tout en m'attachant à y répondre quand je le pensais nécessaire, je les ai toujours accueillies avec sang-froid, soucieux de ne pas me laisser atteindre ni interrompre dans l'accomplissement de ma tâche. Et cela jusqu'au moment où, redevenu simple citoyen, je me tiendrais naturellement à la disposition de la justice pour répondre aux questions qu'elle souhaiterait me poser.

Toutes ces « affaires » ont trait, d'une manière ou d'une autre, à la question du financement de la vie politique tel qu'il se pratiquait, pour chacun de ses protagonistes, dans une époque bien antérieure à mon élection. Pour l'essentiel, elles concernent le maire de Paris ou le président du RPR que j'ai été. Aucune d'entre elles n'implique le chef de l'État que je suis devenu, à un moment de notre histoire nationale où l'activité des partis politiques est encadrée par des dispositions juridiques qui n'existaient pas auparavant. Je crois utile à ce propos de faire un bref rappel historique.

Jusqu’au début des années quatre-vingt-dix, les partis politiques comme les syndicats, les associations ou les cabinets ministériels fonctionnaient largement sur la base d’usages apparus au fil du temps. S’agissant des formations politiques, au-delà de la participation financière des adhérents, forcément limitée, il était fait appel à des aides multiples. Des particuliers, militants ou non, des entreprises, voire des budgets publics contribuaient à leurs coûts de fonctionnement comme à ceux des campagnes électorales par le biais d’apports directs ou la prise en charge de frais divers, de mise à disposition de personnels ou de rémunération de permanents. Cet état de fait, connu de tous, était au fond accepté dans la mesure où les partis, dépourvus de statut jusqu’en 1988, concouraient, conformément à l’article 4 de la Constitution, à la vie démocratique et assumaient à ce titre une mission d’intérêt général.

La première élection du président de la République au suffrage universel en 1965 et l’apparition de deux scrutins majeurs, les européennes et les régionales, ont conduit inéluctablement à un changement accéléré dans le même temps par l’explosion des dépenses de communication et de publicité. S’ils voulaient continuer à être entendus et à jouer leur rôle dans le débat démocratique, tous les partis sans exception se voyaient contraints de mobiliser des moyens financiers sans commune mesure avec ceux dont ils disposaient auparavant. Les juges ont achevé de bousculer ce système en mettant au jour des pratiques occultes auxquelles nul ne s’était vraiment intéressé avant eux.

Les esprits ayant évolué et les sommes en jeu n’étant plus les mêmes, une modification en profondeur des conditions de financement des partis politiques s’est imposée. Il a donc fallu passer, en quelques années, d’un monde d’usages et d’arrangements à un régime clairement fixé par la loi. En France, comme aux États-Unis, en Allemagne ou au Royaume-Uni, les formations politiques ont dû s’adapter à cette nouvelle réalité. Toutes les grandes démocraties ont connu une période difficile avant de passer d’une zone de non-droit, faite de pratiques devenues obsolètes et contestables, à la fixation de règles juridiques claires et transparentes.

Dans notre pays, sept ans de tâtonnements et de réflexion furent nécessaires avant de réussir à mettre sur pied une réglementation rigoureuse. Trois lois successives ont dû être prises à cet effet, entre 1988 et 1995 : deux proposées par la droite et une par la gauche, mais toutes votées par une large majorité de parlementaires. D’un commun accord avec le président Mitterrand, j’ai fait adopter le premier texte législatif sur le sujet : la loi de 1988, qui concerne le financement des campagnes électorales. La loi de 1990, impulsée par Michel Rocard, s’efforcera de mieux contrôler la question de l’aide matérielle apportée par les entreprises. Mais ce n’est qu’en 1995 que nous sommes arrivés, au terme

de ce long processus, à ce qui me paraît être la meilleure des solutions : l'interdiction de tout concours financier de ce genre. Nous avons ainsi réussi à élaborer un système de financement public équitable et transparent pour l'ensemble des organisations politiques.

Aucune de ces formations, de gauche comme de droite, n'a été épargnée par les scandales et les mises en cause judiciaires liées aux mêmes modes de fonctionnement employés au cours des décennies précédentes pour subvenir à leurs besoins financiers. Au-delà des présentations caricaturales, la réalité, d'un côté comme de l'autre, est que ces dossiers n'ont que très exceptionnellement porté sur des cas d'enrichissement personnel – d'ailleurs sanctionnés parfois lourdement. Ils concernaient le plus souvent le fonctionnement direct des partis incriminés et la façon, jugée après coup suspecte et anormale, voire frauduleuse, dont ils avaient procédé à leur propre financement à une époque où celui-ci n'était ni régulé ni contrôlé et ne dépendait que d'eux-mêmes en quelque sorte.

Le changement des mentalités et l'évolution des lois ont permis d'assainir une situation qui n'était évidemment pas satisfaisante, même si elle a longtemps fait partie intégrante de nos mœurs politiques. Pour avoir moi-même contribué, dans mes fonctions de Premier ministre, à cette amélioration légitimement souhaitée par nos compatriotes, j'ai toutes les raisons de me réjouir de la mutation qui s'est déjà opérée lorsque je prends en charge la conduite du pays. Mais cette remise en ordre salutaire de notre vie politique n'empêche pas que des manœuvres se mettent en place, consistant à instrumentaliser contre certains dirigeants, et le chef de l'État en particulier, des « affaires » liées à ce passé que je viens de décrire, et ceci dans le seul but de les discréditer. Il ne s'agit pas, naturellement, de contester en quoi que ce soit le travail de la justice, dès lors qu'elle se tient elle-même à l'écart de toute influence partisane. Mais les méthodes dont je parle relèvent d'une autre démarche, fondée sur des rumeurs, des campagnes de presse plus ou moins orchestrées, des imputations fabriquées sans scrupules pour servir des ambitions personnelles et porter atteinte à l'honneur des personnes jusqu'au plus haut niveau de l'État.

J'en ai eu la démonstration, avant même mon élection de 1995, dans l'affaire des terrains de Vigneux. Visant ma belle-famille, et moi-même par voie de conséquence, elle n'avait pas d'autre objectif que de salir la réputation d'un concurrent. Il m'a toujours manqué la preuve qu'elle avait été initiée par le ministère du Budget, comme on me l'assurait. Mais cette affaire montée de toutes pièces ne me paraissait évidemment pas étrangère à la campagne présidentielle. Les attaques lancées contre Alain Juppé, peu après son arrivée à Matignon, ne devaient rien au hasard, elles non plus. Puis ce fut à mon tour d'être directement pris pour cible…

En avril 1999, une ordonnance est rendue par un juge d'instruction de Nanterre contre plusieurs ex-dirigeants du RPR, dont Alain Juppé, et moi-même en tant qu'ancien maire de la capitale, au sujet d'emplois présumés fictifs de la Ville de Paris. Elle se heurte, en ce qui me concerne, à la question de l'immunité pénale du chef de l'État, résultant de l'article 68 de la Constitution, selon l'interprétation qu'en a donnée le Conseil constitutionnel dans sa décision du 22 janvier 1999 relative au traité portant statut de la Cour pénale internationale. En dépit d'un certain flou juridique, il est clairement précisé que seule la Haute Cour de justice est habilitée à poursuivre un président de la République en exercice, et uniquement pour faits de haute trahison commis dans l'exercice de ses fonctions. Il peut être, dans ce cas-là, mis en accusation, après un vote des deux Assemblées. Mais la décision du Conseil constitutionnel est aussitôt contestée par certains juristes et certains magistrats. La question n'est pas définitivement tranchée, à cette date, de savoir si la responsabilité pénale du chef de l'État peut être engagée, immédiatement ou non, pour des actes commis en dehors de son mandat. Mais il est clair, cependant, que cette responsabilité, limitée au cas cité, ne peut être recherchée devant aucune autre juridiction que la Haute Cour et qu'elle dépend de sa compétence exclusive.
L'offensive, en grande partie politique, engagée contre moi ne s'arrête pas pour autant. Le 21 septembre 2000, à quelques jours du référendum sur le quinquennat, un quotidien du soir livre le contenu de mystérieuses cassettes dans lesquelles un homme d'affaires, décédé depuis lors, me met en cause pour un système de financement occulte dont il aurait été l'acteur et le témoin – système transitant par l'Office HLM de Paris. Interrogé le soir même à la télévision, je ne cache pas mon indignation : « Aujourd'hui, on rapporte une histoire abracadabrantesque. On fait parler un homme mort il y a plus d'un an. On disserte sur des faits invraisemblables qui auraient eu lieu il y a plus de quatorze ans. On exhume un enregistrement fait il y a plus de quatre ans et le journal lui-même qui publie ces propos les qualifie d'"invérifiables" et "sans valeur juridique". Tout cela, comme par hasard, trois jours exactement avant un référendum visant à améliorer le fonctionnement de notre démocratie ! Ces allégations sont indignes et mensongères. Voilà pourquoi je demande que ces éléments soient transmis à la justice afin que la vérité balaie la calomnie. » On apprend au même moment qu'un des principaux ministres du gouvernement Jospin s'est trouvé destinataire d'une copie desdites cassettes. Si bien que la gêne est à son comble du côté de Matignon, où l'on commence à prendre conscience du danger qu'il peut y avoir, vis-à-vis de nos concitoyens, à brouiller de cette manière l'image du monde politique.
Le 20 mars 2001, les supposées révélations concernant les marchés publics de

l’Office HLM de Paris conduisent un des juges d’instruction de Créteil, en charge du dossier, à m’envoyer une convocation, adressée à « Chirac Jacques » – formule d’usage, mais inutilement humiliante, qu’il s’agisse du président de la République ou d’un autre citoyen français –, pour être entendu, en qualité de témoin, le 4 avril suivant, à quinze heures. Cette invitation à me présenter en personne au cabinet du juge s’accompagne de l’avertissement suivant : « Si vous ne comparaissez pas ou si vous refusez de comparaître, vous pourrez y être contraint par la force publique en application de l’article 109 du Code de procédure pénale. » Alors qu’elle n’est censée être connue que du juge et de son greffier, la convocation en question est aussitôt rendue publique par la presse, laquelle cite une source judiciaire, au mépris du secret de l’instruction.
Le 28 mars, je fais part au Premier ministre, lors d’un entretien à l’Élysée, de mon étonnement et de ma réprobation devant ces dysfonctionnements de la justice et lui demande de faire diligenter sans délai une enquête par l’Inspection générale des services judiciaires. « Le plus grave, lui dis-je, est qu’un juge puisse convoquer le chef de l’État comme témoin sous la menace expresse d’y être contraint par la force publique. Il s’agit d’une forfaiture. C’est une violation caractérisée de la Constitution. Tout ceci est contraire aux principes de la séparation des pouvoirs et de la continuité de l’État. Ce manquement ne peut être laissé sans suite. Il appartient au gouvernement d’utiliser, pour le faire cesser, toutes les voies de droit à sa disposition. »
Le Premier ministre s’engage à le faire. Il s’ensuit un certain embarras du côté de la chancellerie, où l’on reconnaît que la convocation, ainsi formulée et rendue publique, peut être considérée comme nulle, car « violant les dispositions constitutionnelles relatives à l’immunité pénale du chef de l’État ». De notre côté, un communiqué de l’Élysée oppose une fin de non-recevoir au magistrat en raison de ces mêmes règles institutionnelles. Lesquelles ne suffiront pas à dissuader un député socialiste, Arnaud Montebourg, de lancer contre moi une procédure parlementaire de mise en accusation, afin que je sois traduit devant la Haute Cour de justice. Apparemment désavouée par le chef du gouvernement, cette initiative intempestive fera long feu, n’ayant obtenu la signature que d’une poignée d’élus de la majorité.
En juin de la même année, une autre « affaire » surgit, concernant le financement en liquide de voyages effectués, là encore, dans une période antérieure à mon élection. Le 22 de ce mois, j’apprends qu’une ordonnance a été transmise au parquet de Paris par des magistrats afin d’enquêter sur l’origine d’importantes sommes en espèces ayant servi à régler des billets d’avion pour moi-même et quelques-uns de mes proches. C’est une occasion supplémentaire de tenter de jeter le doute dans l’opinion sur mon intégrité. Le rendez-vous télévisé du 14

juillet me permet d’apporter aux Français d’utiles éclaircissements. Sur le fait qu’il s’agissait de voyages non seulement privés, comme on l’a dit, mais aussi d’ordre professionnel. Sur le fait également que le montant annoncé est sans commune mesure avec la réalité. Sur le fait enfin que ces règlements ont été effectués de manière parfaitement légale, puisqu’ils ont été faits sur factures et ne pouvaient donc être dissimulés, comme on l’a laissé entendre. Quant à l’origine des sommes en question, une partie d’entre elles, comme je l’explique, provient des indemnités personnelles perçues quand j’étais Premier ministre, l’autre ayant été prélevée sur les fonds secrets.

C’est la première fois, à ma connaissance, qu’un chef d’État français évoque publiquement et officiellement l’existence de ces fonds, connus de tous au demeurant et devenus le secret de Polichinelle le mieux partagé de notre République. En effet, si les fonds secrets votés chaque année par le Parlement servent pour l’essentiel à financer des activités liées à la sécurité du pays, on sait aussi qu’il est de tradition qu’une fraction de ces crédits soit utilisée pour faciliter le fonctionnement des cabinets ministériels ou compléter les rémunérations des membres du gouvernement et de leurs collaborateurs, à travers notamment les primes de cabinet. Enfin, il est connu qu’ils ont servi, dans le passé, à couvrir certaines dépenses d’ordre politique.

C’est l’incertitude relative à ce type d’utilisation qui peut alimenter le soupçon. Voilà pourquoi j’approuve la proposition, faite par les présidents des groupes de l’opposition à l’Assemblée nationale, de geler la part des fonds spéciaux qui ne peut être justifiée officiellement par chèque ou par des opérations spéciales relevant du secret d’État. Et je demande au Premier ministre, qui n’y paraissait jusque-là pas favorable, de prendre au plus vite une décision en ce sens, qui sera effectivement prise.

Face aux trois journalistes, Élise Lucet, Béatrice Schönberg et Patrick Poivre d’Arvor, qui m’interrogent en ce 14 juillet 2001, je m’avoue scandalisé par le fait qu’on soit allé, pour m’atteindre, jusqu’à s’en prendre à ma femme et à ma fille Claude. Cette dernière a été convoquée par le juge, chez qui elle s’est aussitôt présentée. Elle a été interrogée sur deux voyages. L’un, professionnel, qu’elle a effectué avec moi et qui n’avait rien de mystérieux. L’autre, au Kenya, où elle ne s’est en réalité jamais rendue. C’est dire le sérieux de tout cela. Je ne cache pas que j’en ai été profondément blessé.

Sur le fond du débat, qui concerne une fois de plus le statut pénal du président de la République, je me déclare favorable à ce que de grands constitutionnalistes, et non une majorité politique[3] agissant sous la pression et dans l’improvisation, se penchent sur la question. À condition, bien sûr, qu’on ne remette pas en cause les principes fondamentaux de la Constitution : la séparation des pouvoirs et la

continuité de l’État.
Au cours de l’été 2001, j’apprends par Dominique de Villepin qu’un ancien juge financier ayant jadis appartenu au cabinet d’un ministre socialiste, et depuis lors détaché à la DGSE, aurait enquêté sur l’existence présumée d’un compte privé que je détiendrais prétenduement dans une banque japonaise, la Sowa Bank, dirigée jusqu’à une période récente par son fondateur, Soichi Osada. Je connais celui-ci, en effet, et l’ai rencontré à plusieurs reprises, mais pour des raisons liées exclusivement à des projets d’investissement industriel qu’il souhaitait réaliser dans notre pays. Cette fois, mon sang ne fait qu’un tour. Convaincu que Lionel Jospin, ou son entourage, n’est probablement pas pour rien dans cette nouvelle « affaire », qui a tout l’air d’un complot ourdi contre moi, j’adresse au Premier ministre, par courrier, une mise en garde extrêmement vigoureuse contre ce genre de procédé. Il me répond sèchement tout ignorer d’une pareille enquête, dont l’existence sera néanmoins avérée après coup.
C’est dans ce contexte que la Cour de cassation se prononce à son tour sur la nature et les limites du statut pénal du chef de l’État. Son arrêt, rendu le 12 octobre 2001, déclare entre autres que, « étant élu directement par le peuple pour assurer notamment le fonctionnement régulier des pouvoirs publics, ainsi que la continuité de l’État, le président de la République ne peut pendant la durée de son mandat être entendu comme témoin assisté ou être mis en examen, cité ou renvoyé pour une infraction quelconque devant une juridiction pénale de droit commun ». Enfin, s’agissant des actes antérieurs à son élection, il précise que si le chef de l’État bénéficie d’une immunité absolue au cours de son mandat, la prescription de l’action publique est seulement suspendue durant cette période. Ce qui réserve la possibilité de poursuites judiciaires le concernant au terme de son mandat.
Les choses sont enfin clarifiées, mais pour autant la situation ne me satisfait pas complètement. Au cours de la campagne présidentielle de 2002, je reprendrai l’idée, formulée l’année précédente, de confier à des juristes indépendants le soin d’examiner sans a priori la question de la responsabilité pénale du chef de l’État et de faire des propositions pour dépoussiérer une fois pour toutes l’article 68 de la Constitution. Dès juillet 2002, je confierai cette tâche au professeur Avril et à la commission qu’il présidera à cet effet. Leurs propositions seront reprises dans le projet de loi constitutionnelle adoptée par le Congrès le 19 février 2007. C’est ainsi qu’ont été confirmées l’irresponsabilité et l’immunité pénales du président de la République pour les actes accomplis en cette qualité durant son mandat, au regard de toute procédure qui pourrait être engagée contre lui. Enfin, innovation importante, la possibilité était désormais ouverte d’une destitution du chef de l’État par le Parlement constitué en Haute Cour en cas de

manquement à ses devoirs manifestement incompatible avec l’exercice de son mandat.
Grâce à l’adoption de ce texte largement consensuel, j’ai eu le sentiment et la satisfaction d’avoir, au bénéfice de mes successeurs, préservé leur capacité d’action et la continuité de l’État.
****

1 Encéphalopathie spongiforme bovine (N.d.E.).
2 Agence française de sécurité sanitaire des aliments. (N.d.E.)
3 Le groupe socialiste vient alors de déposer un projet de loi en ce sens, qui restera lettre morte (N.d.E.).

10

LES ENJEUX DU NOUVEAU MILLÉNAIRE

L’arrivée d’un nouveau partenaire étranger nécessite un temps d’adaptation personnelle et politique qui peut s’avérer long, difficile, avant d’aboutir à une relation de confiance durable ou de se traduire par une incompréhension définitive. Les élections successives de Gerhard Schröder, devenu chancelier de la république fédérale d’Allemagne en septembre 1998, de Vladimir Poutine, hissé à la présidence de la Fédération de Russie en mars 2000, et de George W. Bush, entré à la Maison-Blanche en janvier 2001, ont été pour moi autant d’expériences de ce genre.

J’avais noué avec Helmut Kohl, Boris Eltsine et Bill Clinton des liens d’amitié et de solidarité, forgés par des épreuves communes. Après eux, j’ai dû me familiariser avec des interlocuteurs dont les options politiques n’étaient plus forcément identiques, ni la vision du monde toujours conforme à celle de leurs prédécesseurs. Dans le cas des nouveaux dirigeants allemand et russe, c’est une réelle continuité diplomatique qui a fini par s’imposer. S’agissant de mon nouvel homologue américain, nos divergences de vues sur la question irakienne notamment rendront plus difficile de préserver la même qualité de rapports entre nos deux gouvernements.

En Allemagne, l’accession au pouvoir de Gerhard Schröder, au début de l’automne 1998, a représenté un réel défi pour l’entente scellée depuis près de quarante ans avec notre pays. Plusieurs facteurs se conjuguaient. Le changement de majorité politique et de gouvernement, qui correspondait aussi à un changement de génération ; le sentiment d’une certaine usure des thèmes de la réconciliation franco-allemande, comme d’une lassitude vis-à-vis du projet européen ; l’effet de la libéralisation de l’économie et de la mondialisation ; le transfert de la capitale à Berlin, qui, pour l’Allemagne, a déplacé vers le nord et l’est le centre de gravité national de l’Europe.

À cela s’est ajouté le fait que, succédant à un Rhénan francophile et européen engagé, Gerhard Schröder, issu de l’Allemagne du Nord, était par goût et par origine plus porté vers le monde anglo-saxon. Né à la fin de la guerre, il se montrait en raison de son âge fortement désireux de s’affranchir de l’attitude de repentance vis-à-vis de la France, à laquelle il reprochait à Helmut Kohl d’avoir trop cédé. À ses yeux, la France était certes un partenaire de premier plan, mais qui devait cesser d’être prioritaire. Il considérait, en particulier, que nos agriculteurs avaient par trop bénéficié des aides européennes et que cette espèce de privilège ne pouvait plus durer.

Il avait néanmoins tenu à se rendre à Paris trois jours à peine après les élections législatives en Allemagne, première occasion pour nous de faire connaissance.

Notre entretien à l'Élysée avait été cordial et agréable, bien que manquant de profondeur encore. Le nouveau chancelier m'avait semblé pragmatique et direct, bon vivant aussi, appréciant manifestement les cigares que j'avais tenu à lui offrir, après m'être renseigné sur ses goûts. Il avait également rendu visite à Lionel Jospin, comme il était normal, mais je lui ai toujours su gré de n'avoir jamais joué de la cohabitation pour tenter de diviser la voix de la France sur la scène européenne.

Nos contacts suivants, lors du sommet franco-allemand de Potsdam, en novembre 1998, puis d'un dîner de travail à Marlenheim, près de Strasbourg, en février 1999, sont loin d'être aussi chaleureux qu'ils le deviendront par la suite. Le chancelier que je retrouve à ce moment-là me fait l'effet d'un leader très déterminé, tenace et combatif, plein de brio, voire de superbe. Son style est direct, ses opinions tranchées. Sous ses dehors de grande franchise, je perçois aussi un négociateur habile, malin et pragmatique. Sachant ce qu'il pense réellement, je ne suis pas tout à fait dupe des assurances qu'il me prodigue, alors même que nos deux pays ont des vues divergentes sur beaucoup de sujets. L'Allemagne donnait le sentiment de vouloir réduire nettement sa contribution à la politique agricole commune et de faire essentiellement porter sur la France le poids de son financement. D'une manière générale, en dépit d'une bonne coopération sur le Kosovo et la question de la défense européenne, la nécessité du consensus franco-allemand ne semblait pas être perçue à Berlin comme aussi indispensable qu'elle l'avait été jusque-là. L'Allemagne, dotée d'un poids politique, économique et démographique renforcé depuis la réunification, entendait bien faire prévaloir, au sein des institutions communautaires, ce qu'elle considérait comme un avantage, voire une supériorité.

Au cours de l'année 2000, cette demande devient de plus en plus insistante. De sommet en sommet, le chancelier manque rarement de souligner, tout en marquant son attachement au couple franco-allemand, que son pays compte désormais six Länder supplémentaires et qu'il est anormal, par conséquent, que celui-ci ne dispose pas au Conseil européen d'une représentation plus importante. Pour appuyer cette demande, il réussit à obtenir, moyennant la promesse d'un rééquilibrage de leur propre influence, le soutien d'autres États membres, comme les Pays-Bas et le Danemark, auprès desquels il est allé faire campagne en ce sens. Je n'ignore rien de cette opération souterraine menée contre nous. Mais je m'efforce, lors de nos conférences de presse communes, de relativiser la portée du différend qui nous sépare, assurant que nous saurons le régler sans difficulté, le moment venu. Au risque de laisser perdurer un malentendu qui altère, en réalité, de plus en plus nos relations…

En mai 2000, alors que la France s'apprête à assumer la présidence de l'Union,

un séminaire franco-allemand se tient à Rambouillet, consacré à la réforme des institutions européennes, préalable indispensable à l'extension de la Communauté à vingt-sept pays. Cet élargissement est nécessaire afin de réunir les peuples d'un continent européen coupé en deux depuis quarante ans par le Rideau de fer. Néanmoins, par le nombre des nations concernées, leur caractère hétérogène et leur retard économique vis-à-vis des États membres, la perspective de cette union élargie constitue un défi d'une ampleur inédite que le fonctionnement actuel de ces institutions ne permet pas de relever. Le Conseil européen n'a plus l'efficacité nécessaire pour conduire et coordonner une telle entreprise. La Commission n'assure plus, de son côté, le rôle d'impulsion et d'initiative qui doit être le sien. Comment, dans ces conditions, poursuivre l'ambition d'une Europe forte et dynamique, tout en conservant des acquis indispensables à sa cohésion ? Comment concilier l'intégration d'une quantité importante de nouveaux membres, qui présente un risque évident de dilution de l'autorité, avec le maintien d'un centre de pouvoir et de décision efficace ? Autrement dit, comment faire l'élargissement sans défaire l'Europe ?
Participent à ce débat, du côté français, outre le chef de l'État, le Premier ministre, Lionel Jospin, les ministres des Affaires étrangères et des Affaires européennes, Hubert Védrine et Pierre Moscovici, et, du côté allemand, le chancelier Gerhard Schröder et son propre ministre des Affaires étrangères, Joschka Fischer. Ce dernier a, quelques jours auparavant, dans un discours retentissant, exposé une vision à long terme de la construction européenne, fondée sur un partage progressif de souveraineté entre les États de l'Union et une autorité européenne dont la légitimité démocratique serait garantie par une Constitution et un parlement aux pouvoirs renforcés.
Je ne suis pas partisan d'une Europe fédérale, mais je partage avec Joschka Fischer le souci de mieux s'organiser pour l'avenir. Il s'agit bien, dans l'immédiat, non seulement de remédier aux dysfonctionnements institutionnels apparus au cours des quinze dernières années, mais aussi de faire la preuve que ces mêmes institutions ne seront pas davantage entravées par les nouvelles adhésions prévues. Nous sommes tous d'accord pour considérer que l'élargissement peut être un facteur de blocage pour l'organisation européenne si cette dernière se trouve dans l'incapacité de prendre des décisions du fait d'un nombre trop élevé de petits pays et de la difficulté pour les grandes nations de rassembler une majorité de voix qui leur permette d'aller de l'avant. Il est donc urgent d'y remédier pendant qu'il en est encore temps.
Parmi les solutions envisagées à Rambouillet, la plus consensuelle entre la France et l'Allemagne consisterait à assouplir le mécanisme dit des « coopérations renforcées ». Autrement dit, la possibilité offerte aux États qui le

souhaitent de bénéficier d’une intégration plus rapide, en s’engageant au préalable sur des projets menés en commun dans un certain nombre de domaines. Ce système présente beaucoup d’avantages. J’y vois, pour tout dire, un instrument de pression amicale qui peut se révéler extrêmement efficace. Gerhard Schröder souligne la nécessité pour son pays et le nôtre de s’entendre aussi sur une question centrale : celle des grands sujets de la politique communautaire qui devront être décidés, non plus à l’unanimité, mais à la majorité qualifiée. Il souhaite que ceux-ci portent, outre les affaires économiques, sur la politique étrangère et la sécurité communes.

En fait, ce n’est pas sur ce thème-là que la France et l’Allemagne risquent de connaître le plus de divergences, le seul objet de litige étant celui, soulevé par notre partenaire depuis plusieurs mois et resté irrésolu, de la pondération des voix de chacun des États au sein du Conseil européen en fonction de son poids démographique. Le chancelier, non sans malice, se refuse à considérer officiellement qu’il puisse s’agir là, entre nous, d’un désaccord fondamental : « Si jamais cela devient un problème, fait-il seulement observer, il faudra nous réunir avec Jacques et Lionel à brève échéance pour le régler. » À quoi je lui réponds, de manière tout aussi laconique, que nous devons trouver un accord à ce sujet, en effet, et que, si nous y parvenons, « ce sera un pas important »…

La rencontre de Rambouillet a au moins permis de relancer le dialogue franco-allemand. Il augure bien de la prochaine visite d’État que je dois effectuer en juin outre-Rhin. Ce déplacement officiel sera exclusivement centré sur Berlin, pour marquer qu’il est avant tout consacré à l’Allemagne réunifiée et rénovée, installée dans sa véritable capitale, elle-même destinée à devenir un carrefour de la nouvelle Europe élargie à l’Est. Et il sera précédé d’un séjour privé à Hanovre, qui me donnera l’occasion d’un échange informel avec Gerhard Schröder.

Le 24 juin, le chancelier et son épouse me reçoivent à dîner chez eux, en compagnie de Bernadette, et de notre nouvel ambassadeur en Allemagne, Claude Martin. Ce dernier m’a fortement conseillé de profiter de cette rencontre pour évoquer très clairement la position de la France dans le différend qui nous oppose. Et cela, afin d’éviter tout risque d’affrontement public lors du prochain sommet européen qui se tiendra à Nice en fin d’année. Je suis bien décidé, cette fois, à mettre les choses au point. En fin de repas, je préviens donc amicalement Gerhard Schröder qu’il est hors de question pour la France de permettre à l’Allemagne de disposer, comme elle le souhaite, de plus de voix au sein du Conseil européen que la France, la Grande-Bretagne ou l’Italie, alors qu’elle bénéficie déjà, en raison de sa supériorité démographique, d’un supplément de sièges au Parlement européen accordé en 1992 pour tenir compte de sa réunification. Le message est sans ambiguïté, mais Gerhard Schröder fait mine

de ne pas l’entendre, comme s’il ne me prenait pas tout à fait au sérieux. Il me demande seulement de lui accorder un délai de réflexion. De mon côté, soucieux de ne pas envenimer nos relations, je me déclare confiant dans la capacité de nos deux gouvernements à surmonter un tel problème. Nous en restons là, terminant la soirée de manière aussi conviviale qu’elle a commencé.

Trois jours plus tard, ma visite d’État, dont les médias et l’opinion publique saluent déjà les retombées positives, se conclut par un discours devant le Bundestag, réuni en session spéciale dans le bâtiment du Parlement fraîchement rénové et pourvu d’une magnifique coupole de verre. Je suis le premier dirigeant étranger à prendre la parole devant cette assemblée depuis qu’elle a pris place dans ce lieu symbolique. Le chancelier est assis au premier rang, les présidents des Länder regroupés dans une tribune latérale.

J’ai dédicé de profiter de cette occasion exceptionnelle pour exposer ma vision de l’Europe de demain. Reprenant à mon compte l’idée d’une « Constitution européenne », j’entends me faire le défenseur d’une organisation institutionnelle plus ambitieuse, qui permette à l’Union de se gouverner efficacement pour le bien des peuples et des nations qui la composent.

Après avoir exprimé l’émotion et la fierté que je ressens, en tant que représentant de la France, à pouvoir m’adresser ainsi à « l’Allemagne tout entière, notre voisin, notre adversaire d’hier. L’Allemagne unie ! L’Allemagne chez elle ! », je rends hommage aux pères fondateurs de la réconciliation et de l’entente franco-allemande, le général de Gaulle et Konrad Adenauer, qui « surent répondre au rendez-vous de l’Histoire et ouvrir, je dirais mieux : forcer, ce chemin que nous parcourons ensemble ». Et je salue de même l’œuvre accomplie après eux par Willy Brandt et Georges Pompidou, Helmut Schmidt et Valéry Giscard d’Estaing, Helmut Kohl et François Mitterrand, acteurs successifs d’une coopération ambitieuse qui a permis d’aboutir à cette « étape historique » qu’a été l’adoption de l’euro.

Cette évocation d’un passé où deux nations jadis antagonistes ont réussi à s’entendre pour assurer ensemble une paix inédite sur le continent européen m’amène à souligner la nouvelle responsabilité qui nous incombe. Celle, en tant que membres fondateurs, de « poser sans cesse la question du sens et de l’avenir de l’Europe ». Convaincu que l’élargissement de l’Union européenne est une grande ambition légitime et nécessaire, un accomplissement pour la paix et la démocratie qui donne tout son sens à notre aventure commune, je tiens à rappeler que celui-ci ne doit pas devenir pour autant une fuite en avant. Ce serait prendre le risque de défaire le projet européen auquel nous avons tous consacré tant de volonté et d’énergie depuis près d’un demi-siècle :

Le rythme de la construction européenne ne se décrète pas. Il résulte, pour une large part, des progrès, parmi nos peuples, du sentiment d'identité et d'appartenance européennes, de leur « vouloir vivre ensemble » dans une communauté solidaire. Et j'ai confiance car ce sentiment est de plus en plus fort, surtout parmi les jeunes.

C'est déformer la vérité de dire qu'il y a d'un côté ceux qui défendent la souveraineté nationale et, de l'autre, ceux qui la bradent. Ni vous ni nous n'envisageons la création d'un super-État européen qui se substituerait à nos États-nations et marquerait la fin de leur existence comme acteurs de la vie internationale.

Nos nations sont la source de nos identités et de notre enracinement. La diversité de leurs traditions politiques, culturelles et linguistiques est une des forces de notre Union. Pour les peuples qui viennent, les nations resteront les principales références.

Envisager leur extinction serait aussi absurde que de nier qu'elles ont déjà choisi d'exercer en commun une partie de leur souveraineté et qu'elles continueront de le faire, car tel est leur intérêt. Oui, la Banque centrale européenne, la Cour de justice de Luxembourg ou le vote à la majorité qualifiée sont des éléments d'une souveraineté commune. C'est ainsi, en acceptant ces souverainetés communes, que nous acquerrons une puissance nouvelle et un rayonnement accru. Alors, de grâce, renonçons aux anathèmes et aux simplifications, et convenons enfin que les institutions de l'Union sont et resteront originales et spécifiques !

Mais reconnaissons aussi qu'elles sont perfectibles et que le grand élargissement à venir doit être l'occasion d'approfondir la réflexion institutionnelle, au-delà de la conférence intergouvernementale. Dans cette perspective, je souhaite que nous puissions nous entendre sur quelques principes.

D'abord, rendre l'Union européenne plus démocratique. La construction communautaire a trop été l'affaire des seuls dirigeants et des élites. Il est temps que nos peuples redeviennent les souverains de l'Europe. Il faut que la démocratie en Europe vive mieux, notamment à travers le Parlement européen et les parlements nationaux.

Ensuite, clarifier, mais sans la figer, la répartition des compétences entre les différents niveaux du système européen. Dire qui fait quoi en Europe avec le souci que les réponses soient apportées au meilleur niveau, au plus près des problèmes. Bref, mettre enfin en application le principe de subsidiarité.

Nous devons aussi veiller à ce que, dans l'Europe élargie, la capacité d'impulsion demeure. Sans cesse, il faut pouvoir ouvrir de nouvelles voies. Pour cela, et comme nous l'avons fait dans le passé, il faut que les pays qui veulent aller plus loin dans l'intégration, sur une base volontaire et sur des projets précis,

puissent le faire sans être retardés par ceux qui, et c'est leur droit, ne souhaitent pas avancer aussi vite.
Enfin, l'Europe puissante que nous appelons de nos vœux, cette Europe forte sur la scène internationale, doit disposer d'institutions fortes et d'un mécanisme de décision efficace et légitime, c'est-à-dire faisant toute sa place au vote majoritaire et reflétant le poids relatif des États membres.

À cette date, j'espère encore que le succès de cette visite, l'accueil extraordinairement confiant et chaleureux que m'ont réservé la population allemande et les dirigeants du pays, suffiront à dissuader ces derniers de persister dans leurs exigences paritaires. Mais le sommet de Nice donnera lieu, comme je le redoutais, à un affrontement inhabituel entre nos deux délégations, doublé d'une campagne médiatique savamment orchestrée outre-Rhin pour dénoncer « l'arrogance française ». L'Allemagne continue à demander de bénéficier de plus de voix que la France au Conseil européen, ce à quoi je continue de m'opposer avec la même fermeté. Le heurt est frontal entre Gerhard Schröder et moi. Dans une ambiance exécrable, chacun de nous campe résolument sur ses positions, deux jours durant, jusqu'au compromis final. Le maintien d'un nombre égal de représentants français et allemands au sein de la principale instance de décision européenne, moyennant l'adoption d'une clause stipulant que les votes du Conseil devront au moins représenter 62 % de la population globale pour être validés : le « filet démographique ».
Mais ce genre de succès n'est pas de ceux que l'on peut savourer. D'autant qu'ont été éclipsées dans le même temps les avancées importantes obtenues à l'occasion de ce sommet dans le processus d'élargissement, comme en matière politique et militaire avec l'adoption de la Charte des droits fondamentaux et la mise en place des instances permanentes de la défense européenne. Nous sommes parvenus de la même façon à nous mettre d'accord sur des modifications institutionnelles devenues nécessaires : l'augmentation du rôle de la majorité qualifiée pour éviter les blocages ; une nouvelle règle de répartition des votes pour redonner aux grands États un poids plus conforme à leur réalité ; enfin la fixation d'une limite à la taille de la Commission européenne, afin de préserver sa capacité d'action. Mais tout cela est passé inaperçu dans le bilan du sommet de Nice. Le psychodrame franco-allemand m'a à ce point indisposé que je cherche aussitôt le moyen d'éviter à l'avenir tout conflit du même genre entre deux gouvernements qui ont aux yeux de l'Histoire le devoir absolu de s'entendre.
Je m'en ouvre, quelques jours plus tard, à Hubert Védrine en lui disant : « Ce n'est plus possible. Il faut s'y prendre autrement. Comment faites-vous ? Tout le

monde dit que ça marche entre Fischer et vous. – Oui, et pourtant nous n'avons pas les mêmes idées, me répond-il. Lui est un vrai fédéraliste, alors que je ne le suis pas… C'est simple, j'ai repris la méthode qu'employaient Mitterrand et Kohl, qui se voyaient au moins une fois par mois en tête à tête, sans collaborateurs et en présence seulement des deux interprètes, que ce soit en marge d'un Conseil européen, d'un sommet des Sept ou à n'importe quelle autre occasion. Ce rendez-vous régulier se déroulait toujours dans un bon restaurant. – Ah ! Très bien, excellente idée ! lui dis-je. – La bonne méthode, ajoute Hubert Védrine, c'est de se voir sans ordre du jour trop technique et de discuter d'un peu de tout pour ajuster précisément des approches qui ne sont pas tout à fait les mêmes. »

Je téléphone peu après à Gerhard Schröder pour lui proposer de nous retrouver lui et moi toutes les cinq ou huit semaines, accompagnés de nos seuls ministres des Affaires étrangères respectifs. Il souscrit aussitôt à cette idée. Ces rencontres rituelles, organisées dans une auberge de Blesheim, près de Strasbourg, nous permettront de mieux nous connaître, d'apprendre à rapprocher nos points de vue et de nouer avec le temps une amitié personnelle, forte et durable. Elles auront aussi l'avantage de rétablir entre nos deux gouvernements des liens de solidarité et de compréhension mutuelle qui s'avéreront d'une grande utilité face aux enjeux les plus cruciaux de ce début de millénaire.

*

La Tchétchénie a été l'un de mes rares sujets de mésentente avec Boris Eltsine. Je me souviens du ton acrimonieux sur lequel il m'exprimait, lors de notre dernière conversation téléphonique, en décembre 1999, peu avant son départ du pouvoir, la déception qu'il éprouvait devant l'absence de soutien et même de compréhension que la France lui avait manifestée sur ce problème-là. Pendant des années, ce dernier n'avait cessé de croître. Aux attentats tchétchènes, répondait une répression sévère, non exempte de dérapages et d'exactions. Rien n'arrêtait cet engrenage. À l'automne 1999, la guerre s'est intensifiée et, en novembre, au sommet de l'OSCE qui s'est tenu à Istanbul, Bill Clinton, Gerhard Schröder et moi avons tenté de raisonner Boris Eltsine en lui disant que rien ne pouvait justifier le bombardement des populations civiles. Eltsine, furieux de se faire critiquer ouvertement en séance, quitta la salle, puis nous prit à part Schröder et moi pour une explication extrêmement rude. Un mois plus tard, il entreprit pour la dernière fois de me démontrer que son gouvernement avait pour seul objectif en Tchétchénie d'éliminer un foyer terroriste et d'y restaurer l'ordre constitutionnel russe. Rien n'arrêterait la Russie dans cette « tâche » qui devrait s'achever, selon lui, dès la fin de cette année. Si Moscou ne parvenait pas à rétablir la situation, c'est tout le nord du Caucase qui, de proche en proche, serait

menacé par l'« emprise terroriste islamiste ». Une issue politique serait bientôt trouvée, m'assurait-il. Mais pour lui aucun dialogue avec des « brigands pires que des bêtes sauvages » n'était envisageable…

En réponse, je répétai à Boris Eltsine que la France comprenait la nécessité de combattre le terrorisme et ne contestait en rien l'appartenance de la Tchétchénie à la Fédération de Russie, mais qu'elle était choquée par le comportement de l'armée russe à l'encontre des populations civiles tchétchènes. Elle demandait vis-à-vis d'elles le respect du droit humanitaire et des garanties pour les organisations internationales qui devaient pouvoir leur porter secours. Et, pour finir, je lui redis ma conviction qu'il n'y aurait pas de règlement durable dans la région sans une solution d'ordre politique.

C'est le même discours que je tiendrai à son successeur, Vladimir Poutine, peu après son élection, le 26 mars 2000. Au cours de l'été précédent, Boris Eltsine, qui venait de limoger son Premier ministre, a fait appel à cet ancien officier de renseignement de quarante-sept ans, inconnu de presque tous en Occident, pour lui confier les rênes du gouvernement, puis, quelques mois plus tard, celles de la Fédération de Russie. La différence de style et de personnalité s'est très vite affirmée entre le nouvel homme fort de Russie et son prédécesseur. Le silence et le secret dont Vladimir Poutine s'entourait, après une ascension politique aussi spectaculaire que mystérieuse, tranchait avec la façon d'être, exubérante, démonstrative et parfois fantaisiste de Boris Eltsine. À mes yeux, c'était, en réalité, les deux faces d'une même Russie, l'une aussi sombre et énigmatique que l'autre peut se révéler turbulente et expansive. Vladimir Poutine acquit en peu de temps la réputation d'un travailleur acharné, rigoureux, au sang-froid inébranlable, maîtrisant les dossiers dans le détail et peu enclin à se laisser dicter ses décisions. On le sentait animé d'une grande ambition pour son pays et capable de bien doser la part d'autorité qui est essentielle pour le peuple russe et la part d'excès que son histoire a engendrée.

Peu après son élection, j'appellerai le nouveau président de la Fédération de Russie pour le féliciter de vive voix, après l'avoir déjà fait par écrit dès que j'en avais reçu la nouvelle. Ce premier contact me produit une impression plutôt rassurante. Comme je souligne auprès de lui que l'Europe et le monde ont besoin, pour leur équilibre, d'une Russie stable, ouverte, moderne et démocratique, Vladimir Poutine me répond qu'il est résolu à suivre le cap fixé à cet égard par son prédécesseur. Il entend de même maintenir avec notre pays une relation privilégiée. « Nous aimons la France et nous vous respectons beaucoup », me confie-t-il. S'agissant de la Tchétchénie, il me paraît toutefois nettement moins conciliant.

Vladimir Poutine n'ignore pas la « grande émotion », selon sa formule, que cette

affaire soulève dans les opinions publiques occidentales, mais il n'y a pas pour lui de problème tchétchène au sens où l'entendent les médias étrangers. Il ne vise à rien d'autre, me répète-t-il à son tour, qu'à combattre une tentative de déstabilisation de la Russie par le terrorisme international et le fondamentalisme islamique. Moscou mène aussi ce combat, qui demande du courage, dans l'intérêt de l'Europe tout entière. Les autorités russes s'attendent donc à bénéficier de l'appui des chefs d'État européens, et surtout de ceux qui connaissent le mieux la Russie. Je lui répète, en ce qui me concerne, ce que j'ai déjà dit à Boris Eltsine depuis des années, à savoir que l'option militaire ne suffira pas à régler la situation en Tchétchénie. J'ajoute que, s'il s'agit d'un problème intérieur pour la Russie, il s'agit aussi d'une question humanitaire pour le monde.

Je n'aurai l'occasion de rencontrer Vladimir Poutine que quelques mois plus tard, en juillet 2000, lors du G7-G8 d'Okinawa. L'arrivée du nouveau maître de la Russie suscite alors autant de méfiance que de curiosité parmi les principaux dirigeants de la planète. Nous sommes tous conscients, sans même l'avoir encore rencontré pour la plupart d'entre nous, qu'à travers lui la Russie a retrouvé un pouvoir fort et ambitieux. Soutenu par la grande majorité de son peuple, sans opposition réelle, disposant d'une Douma profondément renouvelée et d'une conjoncture économique plus favorable, Vladimir Poutine semble avoir tous les moyens de remettre de l'ordre dans son pays et de le réformer, comme il entend le faire, pour lui restituer sa grandeur et son influence. L'un de ses défis majeurs est de parvenir à assainir de manière durable les finances publiques d'un État qui s'est dramatiquement endetté depuis plusieurs décennies. Je considère que c'est le devoir des autres puissances d'accompagner ses efforts. Mais à la condition qu'il se fixe aussi comme objectif prioritaire d'instaurer un État de droit, qui réponde aux exigences démocratiques d'un pays moderne, s'agissant du respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales.

L'homme que je vois débarquer à Okinawa, dans la soirée du 21 juillet 2000, n'est pas le diable que certains observateurs nous ont décrit. L'allure jeune et sportive, mais l'air timide et réservé, Vladimir Poutine donne davantage l'impression d'un manager débutant convié pour la première fois dans le « club des grands ». Il ne cherche pas à s'imposer d'entrée de jeu, reste sur son quant-à-soi, écoute plus qu'il ne parle, économe de ses mots comme de ses gestes. Sans doute sensible à l'accueil amical que nous lui réservons, il demeure toutefois à distance, sachant qu'il est d'abord là pour convaincre et rassurer des interlocuteurs encore défiants à son égard.

C'est avec beaucoup de précision et de minutie qu'il expose, le lendemain, le contenu des réformes structurelles qu'il est en train d'engager, afin de passer

dans tous les domaines, nous dit-il, de la rhétorique à une réalisation concrète des changements qu'il juge nécessaires. « Vous avez raison, nous déclare-t-il d'une voix calme et déterminée, les lois ont besoin d'être perfectionnées et l'État doit être fort pour garantir leur application. La Douma m'a conféré le pouvoir de démettre les gouverneurs qui ne respecteraient pas la législation fédérale. Notre société a pris conscience du danger que représente le nihilisme juridique dans lequel elle se trouve. » Ce langage inattendu dans la bouche d'un dirigeant russe ne me déplaît pas, même s'il reste à vérifier comment il se traduira dans les faits. Parmi les principaux sujets à l'ordre du jour, qui sont autant d'enjeux majeurs pour le nouveau millénaire, Vladimir Poutine abonde le plus souvent dans mon sens. Il approuve l'engagement de la France en faveur d'une application rapide et simultanée dans les pays du G8 du protocole de Kyoto de décembre 1997 sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre, à l'origine du changement climatique. Débattus pour la première fois au sommet de Denver en juin de la même année, ses objectifs chiffrés avaient été adoptés à ce moment-là au prix d'une bagarre homérique entre Tony Blair et moi d'un côté et Bill Clinton de l'autre, qui finit par se rallier à notre point de vue. Pour l'heure, ces accords se heurtent toujours à l'opposition du Congrès américain, lequel refuse de les ratifier bien qu'ils aient été signés par le président Clinton. Vladimir Poutine m'apporte également un appui déterminant lorsque je tente, avec succès, de faire adopter une charte destinée à établir un meilleur contrôle des technologies de l'information, contre l'avis, de nouveau, de nos partenaires américains qui se font les défenseurs d'une position ultralibérale dans ce domaine. Et il se range encore à mes côtés lors du débat, que j'ai personnellement souhaité, sur la sécurité alimentaire, où je plaide, au nom du principe de précaution, pour la création d'un comité consultatif mondial, composé de scientifiques indépendants et de représentants de la société civile – projet qui rencontre la même obstruction du côté de ceux qui préfèrent s'en tenir, là encore, à un statu quo moins contraignant.

Bien qu'il subsiste entre Vladimir Poutine et moi quelques vrais sujets de divergence – à commencer par celui relatif au sort de la Tchétchénie, sur lequel il demeure intraitable et n'apprécie sans doute pas la position exigeante de la France –, la réunion d'Okinawa nous a cependant permis de nous rejoindre d'emblée sur des préoccupations mutuelles. À la fin du sommet, c'est par un simple échange de livres d'auteurs russes et français que s'exprimera notre volonté commune de rester fidèles à l'amitié naturelle qui unit nos deux pays de très longue date.

*

Le 18 décembre 2000, le sommet Europe - États-Unis qui se tient à Washington

me permet de saluer une dernière fois Bill Clinton, avant son départ de la présidence. Précédé d'une réunion restreinte à la Maison-Blanche, le déjeuner qui suit est plus que jamais empreint de chaleur et d'amitié, après cinq années d'une collaboration intense et fructueuse.

Les relations entre chefs d'État échappent rarement aux tensions, aux rapports de force inhérents à la défense de leurs intérêts respectifs. Celles que j'ai entretenues avec Bill Clinton n'ont pas toujours fait exception à la règle, émaillées de heurts et de désaccords parfois houleux. Mais une empathie immédiate, un même amour des choses de la vie, alliés à un même goût de l'action dans l'exercice du pouvoir ont toujours grandement facilité nos contacts personnels. Et c'est sans difficulté que nous nous sommes retrouvés lorsqu'il s'est agi de défendre, en Bosnie et au Kosovo, les principes et valeurs d'humanisme auxquelles nous étions l'un et l'autre attachés. La complicité qui s'est nouée dans le même temps entre son épouse et la mienne, unies par une passion similaire de l'engagement public, n'a pas moins contribué à nous rapprocher.

Comme la plupart de ses pairs, Bill Clinton ne résistait pas toujours au désir de faire valoir la toute-puissance américaine vis-à-vis des autres dirigeants de la planète. Et il pouvait arriver que ce besoin de l'affirmer lui inspire des idées inattendues, d'une portée symbolique aussi drôle qu'extravagante. C'est ainsi que lors du G7 de Denver en 1997, il décida d'offrir à ses hôtes une tenue de cow-boy. Les conseillers de la Maison-Blanche se renseignèrent sur les tailles et pointures de chacun d'entre nous, afin de préparer nos déguisements. Tandis que Tony Blair, nouveau venu dans nos rangs, accueillait cette initiative avec un enthousiasme juvénile, Helmut Kohl me demanda mon avis, ne s'imaginant pas habillé et coiffé à la manière de John Wayne. Je soutins résolument sa position : « Helmut, je pense comme toi, lui dis-je. La France sera solidaire avec l'Allemagne… Mais pour faire plaisir à Bill, je mettrai au moins les bottes ! » Par manque de chance, celles-ci n'étaient pas à la bonne pointure, si bien que je dus me limiter à simplement « tomber la cravate »…

Quand Bill Clinton a vu s'abattre sur lui, au début de l'année 1998, l'affaire Monica Lewinsky, exploitée à outrance par ses ennemis politiques afin de tenter d'obtenir sa destitution, je lui ai aussitôt apporté mon soutien. Je l'appelai plusieurs fois par semaine pour l'encourager à tenir bon, à ne pas lâcher prise face à la meute de ses détracteurs, craignant même qu'il n'en arrive, par désespoir, à mettre fin à ses jours. J'ai admiré le courage et la ténacité dont il fit montre à ce moment-là. J'ai admiré plus encore la force de caractère avec laquelle Hillary Clinton affronta, de son côté, une épreuve pour elle humiliante, sans jamais fléchir dans la solidarité qu'elle avait aussitôt manifestée à son mari.

Je savais, depuis notre premier entretien, qu'Hillary Clinton est une femme exceptionnelle.
Lors de cet ultime moment passé à la Maison- Blanche, le 18 décembre 2000, Bill me parle de la fondation qu'il a l'intention de créer et que je lui promets de soutenir. J'ai peine à croire, en le voyant encore si jeune d'allure, si empli d'énergie et d'enthousiasme, qu'il s'apprête à quitter le pouvoir. Mais dans le couple Clinton, le passage de relais paraît déjà s'être opéré : c'est Hillary qui, à son tour, va se lancer dans la bataille politique, comme elle en a toujours eu le désir et la vocation.
Ce jour-là, je profite de ma présence à Washington pour faire la connaissance du futur président des États-Unis, George W. Bush. Il n'est pas d'usage que le nouvel élu reçoive, avant son investiture, un chef d'État étranger. Mais, sachant qu'il se trouverait sur place pour une réunion de travail avec ses équipes, j'ai tout de même demandé à mon nouveau conseiller diplomatique, Jean-Marc de La Sablière, et à notre ambassadeur dans la capitale fédérale, François Bujon de L'Estang, de tenter d'obtenir un rendez-vous. Bujon de L'Estang a de bonnes relations avec la conseillère diplomatique du prochain locataire de la Maison-Blanche, Condoleezza Rice. C'est par son intermédiaire que l'entrevue est organisée, l'entourage de Bush ayant posé néanmoins comme condition expresse que la rencontre soit la plus discrète possible et se déroule en tout petit comité. Elle est fixée en début de soirée, ce 18 décembre, à la résidence privée de l'ambassadeur de France.
Comme convenu, j'ai veillé à ne pas alerter l'attention des journalistes. De son côté, George W. Bush arrive escorté de Condoleezza Rice et du futur secrétaire général de la Maison-Blanche, Andrew Card… et suivi par un bus rempli de caméras ! Les journalistes français m'en voudront de ne pas les avoir conviés, mais au moins ai-je tenu parole ! Le président élu et moi échangeons d'abord quelques formules de politesse puis nous nous mettons à bavarder comme deux hommes qui, ayant tout à découvrir l'un de l'autre, ne savent pas exactement par quel sujet commencer. Souriant, assez décontracté et sûr de lui, le nouveau président des États-Unis ne me semble pas doté de la même présence chaleureuse et charismatique que son prédécesseur. Tout chez lui me paraît sous contrôle, comme chez quelqu'un qui aurait appris à se méfier de lui-même.
Il n'est pas surpris quand j'évoque les très bonnes relations que j'ai entretenues avec son père durant sa propre présidence, l'amitié que je lui porte et le plaisir que j'ai à le recevoir lors de ses passages à Paris. Je tiens en effet celui-ci pour un grand homme d'État, rationnel, modéré, cultivé et plein d'humour. « Il me parle souvent de vous, lui aussi », me dit son fils, avant de me demander mon avis sur quelques-uns des dossiers qu'il aura à traiter dès son arrivée à la

Maison-Blanche. Notamment la situation en Iran depuis l'accession au pouvoir des réformateurs – « Peut-on faire confiance à ces gens-là ? » m'interroge-t-il avec l'air de penser le contraire – et la question du changement climatique, sur laquelle je le sens tout aussi sceptique quand je lui fais part de mes inquiétudes. Nous parlons également des problèmes d'énergie qui visiblement le passionnent… Curieusement il ne me posera aucune question, ce soir-là, concernant un autre dossier pourtant toujours préoccupant à cette date : le contrôle du désarmement de l'Irak. Au final, je retire une impression plutôt agréable de ce premier contact, même si l'opinion du nouveau président des États-Unis m'a paru déjà bien arrêtée sur la plupart des sujets qu'il a choisi d'aborder lors de notre conversation.

J'en aurai une première confirmation quelques mois plus tard, lors du sommet du G8 qui se tient à Gênes, du 20 au 22 juillet 2001. Sommet marqué avant tout par l'ampleur et la violence des manifestations qu'il déclenche dans les rues de la ville, où les affrontements entre altermondialistes et forces de l'ordre font de nombreux blessés et provoquent la mort tragique d'un jeune homme. « 13 000 manifestants, 130 millions de dollars de destruction » : c'est le bilan que le président du Conseil italien, Silvio Berlusconi, nous fournira de ce week-end dramatique, à l'issue de nos travaux. Je ne suis pas étonné, après avoir alerté mes homologues sur ce danger dès le sommet de Lyon en 1996, par la montée du mouvement contestataire contre la mondialisation. Nous l'avions ensuite vu grandir jusqu'à provoquer déjà de sérieux incidents en marge du Conseil européen de Göteborg, en juin 2001. Mais c'est sans grand succès que je leur demande un mois plus tard d'en tirer, cette fois, les enseignements en associant davantage à nos réflexions tous les acteurs de la vie internationale. Nous conviendrons tout au plus de ne pas annoncer trop tôt, pour raisons de sécurité, le nom de la ville qui accueillera le prochain sommet !

L'autre événement marquant de la réunion de Gênes est la confirmation du refus de George W. Bush de reconnaître le protocole de Kyoto bien que celui-ci ait été approuvé, comme on le sait, par son prédécesseur. Lors d'un entretien téléphonique en avril 2001, George W. Bush m'avait déjà indiqué qu'il considérait l'actuel traité comme « mort-né ». Il le jugeait « inéquitable » en ce sens qu'il n'imposait pas d'obligations, selon lui, aux pays en développement, alors qu'il s'avérerait « excessivement coûteux pour l'économie américaine ». Le fait est que plus de la moitié des objectifs de réduction prévus dans le protocole concernent les États-Unis, premier pays émetteur de gaz à effet de serre. Ils sont par ailleurs confortés dans leur rejet du traité par les réticences russes et japonaises.

J'estime pour ma part qu'il n'existe pas d'alternative crédible à ce texte et que

tout doit être fait pour le ratifier et le mettre en œuvre au plus tard en 2002, date de la conférence de Johannesburg et de la célébration du dixième anniversaire du sommet de Rio, où les grandes puissances ont débattu pour la première fois des préoccupations environnementales. Il en va de notre crédibilité face au reste du monde. C'est le point de vue que j'exprime fermement au G8 de Gênes en souhaitant que les positions des uns et des autres soient une fois pour toutes clarifiées vis-à-vis de l'opinion publique mondiale. « On ne doit pas se déclarer publiquement en désaccord, me répond George W. Bush. Sinon, on nous montrera du doigt. Il y a peut-être, ajoute-t-il, la possibilité de tomber d'accord à un moment donné. Il ne faut pas exclure cette possibilité. Ne me mettez pas en difficulté, de même que d'autres personnes autour de cette table. » Refusant cette hypocrisie, je confirme que je ne signerai, quant à moi, aucun texte qui ne reconnaisse pas nos divergences, chacun devant assumer pleinement ses responsabilités. Ce constat figurera bien dans le communiqué final, accompagné d'une formule purement diplomatique assurant que les signataires sont « déterminés à travailler ensemble activement pour atteindre » leurs « objectifs communs ». On ne sait jamais.

Mon seul vrai terrain d'entente avec George W. Bush, lors de ce sommet, concerne la lutte contre le sida, sur laquelle nous sommes lui et moi très fortement mobilisés. En mai 2001, le chef de la Maison-Blanche a annoncé l'octroi par les États-Unis d'une contribution de 200 millions de dollars au Fonds de solidarité contre les pandémies créé à l'initiative de la France à Abidjan, en 1997. Son but est avant tout de permettre aux malades des pays du Sud de bénéficier eux aussi d'un accès aux soins et aux traitements, mais à un coût évidemment plus abordable. Devenu le Fonds mondial pour la santé, il est officiellement lancé à Gênes en juillet 2001, avec la participation financière immédiate de la France, de la Grande-Bretagne, du Japon et des États-Unis pour un montant atteignant 1,8 milliard de dollars. Des fondations privées, comme celle de Bill Gates, y apporteront également leur contribution.

Une nouvelle rencontre avec George W. Bush est prévue à Washington, au cours d'un déplacement que je dois effectuer aux États-Unis du 18 au 20 septembre pour assister à une conférence sur les droits de l'enfance qui se tiendra à New York, aux Nations Unies. Une semaine avant ce voyage, le 11 septembre exactement, je me trouve à Rennes pour inaugurer, dans la matinée, le Salon régional de l'agriculture, avant de prononcer un discours, en début d'après-midi, à la faculté des métiers de Ker Lann. C'est à mon arrivée à la faculté que je suis informé par les journalistes qui m'attendent des attentats qui viennent de se produire à New York. J'apprends au même moment que Dominique de Villepin cherche à me joindre d'urgence au téléphone et je m'isole aussitôt dans un

bureau pour m’entretenir avec lui. Il me confirme la nouvelle et je décide de rentrer immédiatement à Paris. Avant de partir, je monte à la tribune pour annoncer à l’assistance, qui en connaît déjà les raisons, que je dois rejoindre précipitamment la capitale, et lui exprime en quelques mots ma réaction d’horreur et de révolte :

C’est, en effet, avec une immense émotion que la France vient d’apprendre les attentats monstrueux – il n’y a pas d’autre mot – qui ont frappé les États-Unis. Dans ces circonstances effroyables, le peuple français tout entier – je tiens à le dire ici – est aux côtés du peuple américain. Il lui exprime son amitié et sa solidarité dans cette tragédie. J’assure naturellement le président George W. Bush de mon soutien total. La France, vous le savez, a toujours condamné et condamnera sans réserve le terrorisme, et considère qu’il faut lutter contre lui par tous les moyens.

Rentré à Paris, je fais mettre en berne les drapeaux français dans la cour de l’Élysée, puis convoque immédiatement un conseil ministériel restreint, qui réunit le Premier ministre, les ministres des Affaires étrangères et de la Défense, le secrétaire général de l’Élysée et mon chef d’état-major particulier, le général Henri Bentégeat. Il s’agit de décider des mesures de sécurité à prendre sans délai pour protéger notre propre territoire et se prémunir, dans un premier temps, contre d’éventuelles attaques aériennes semblables à celles qui viennent de détruire les tours du World Trade Center.
À ma stupéfaction, tant cette réaction me paraît dérisoire en un pareil moment, j’entends Lionel Jospin me déclarer sans ménagement que tout ce qui concerne la défense aérienne relève, « en vertu du décret de 1975 », de la « responsabilité exclusive du Premier ministre ». Il me met dans l’obligation de lui rappeler vigoureusement qu’en vertu de la Constitution, le président de la République est seul chef des armées et qu’en conséquence j’entends non seulement être informé des décisions prises, mais aussi qu’on me demande mon avis et mon accord. J’apprendrai peu après que le plan Vigipirate a été réactivé par le gouvernement sans que j’aie été le moins du monde consulté. Mais je m’abstiendrai cette fois de réagir, considérant qu’il ne saurait y avoir place, en de telles circonstances, que pour l’union nationale et rien d’autre.
À l’issue de ce Conseil restreint, j’entre en relation avec Tony Blair et Gerhard Schröder et fait prendre contact avec les collaborateurs de George W. Bush à la Maison-Blanche. Puis j’appelle en fin d’après-midi notre ambassadeur auprès des Nations Unies, Jean-David Levitte. Je lui demande de proposer à nos alliés un projet de résolution du Conseil de sécurité assimilant les actes de terrorisme à

des actes de guerre et reconnaissant aux États qui en sont victimes le droit à la légitime défense. Cette résolution, d'origine française, sera adoptée dès le lendemain, le 12 septembre.
Le terrorisme n'est pas une découverte pour les Occidentaux, même s'il a révélé, ce 11 septembre, son visage le plus sinistre. De G7 en G8, les grandes puissances n'ont cessé, comme ce fut encore le cas à Gênes deux mois auparavant, de le condamner, quelles que soient ses motivations, et de souligner la nécessité de renforcer la coopération internationale dans ce domaine et d'élaborer des stratégies de prévention – objectif qui est loin d'avoir été atteint, si l'on en juge par ce qui vient de se passer. Mais la première leçon que je tire de la tragédie du 11 septembre 2001, c'est que le monde est confronté désormais à des actes d'agression procédant non d'un phénomène isolé, mais d'un nouveau type de conflit à traiter comme tel vis-à-vis de ceux qui en portent la responsabilité. Ce qui justifie l'usage de la force par des États se trouvant, en effet, en situation de légitime défense, comme c'est évidemment le cas des États-Unis.
Quand je parviens à joindre le président Bush au téléphone, le 12 septembre, c'est d'abord pour l'assurer de vive voix de la totale solidarité de la France dans cette terrible épreuve. « Je suis votre ami ! » lui dis-je. Je lui demande ensuite s'il juge opportun, compte tenu des charges auxquelles il doit faire face depuis les attentats, que je maintienne ou non le voyage officiel prévu dans les jours suivants. « Ce n'est pas aux terroristes de dicter l'agenda des démocraties, me répond-il immédiatement. Venez comme convenu. J'ai besoin de m'entretenir avec vous de ce que nous devons faire… »
C'est ainsi, par le hasard du calendrier, et en plein accord avec le président américain, que je serai le premier chef d'État étranger présent à New York, huit jours à peine après les attentats.
À mon arrivée à Washington, dans l'après-midi du 18 septembre, je gagne aussitôt la Maison- Blanche, en compagnie d'Hubert Védrine. George W. Bush nous y reçoit, entouré du vice-président Dick Cheney et de ses principaux conseillers et ministres, dont Colin Powel, Donald Rumsfeld et Condonlezza Rice. Le Président me paraît extraordinairement calme, très maître de lui, comme habité par une conscience froide et déterminée du devoir et de la mission qui lui incombent. « Nous allons débusquer ces criminels et les traîner devant la justice », nous déclare-t-il d'un ton tout à la fois serein et catégorique, en désignant nommément Ben Laden et les talibans. Manifestement sensible à notre présence si rapide, il me dit à plusieurs reprises, au cours de cet entretien puis du dîner qui suivra, avoir sincèrement apprécié le témoignage d'amitié er de compassion que je lui ai adressé au nom de la France et en mon nom personnel. L'atmosphère est on ne peut plus amicale.

Le lendemain, je me rends à New York sur les lieux de la tragédie. À notre arrivée le maire de la ville, Rudolph Giuliani, me propose d'embarquer avec lui à bord d'un hélicoptère pour survoler Ground Zero, l'emplacement des tours jumelles réduites désormais à un gigantesque et impressionnant magma de ruines et de poussière. Rudolph Giuliani me confie que c'est seulement ainsi que l'on peut se rendre compte de l'ampleur des attentas. Nous partons seuls, sans ministre ni collaborateur. Le spectacle de désolation que je découvre à travers les hublots de l'hélicoptère est indescriptible. Je pense aux milliers de vies humaines qui ont été englouties ici en quelques minutes, à l'horreur qu'ont endurée ces femmes et ces hommes cherchant en vain une issue pour s'extirper du piège en train de se refermer sur eux, avant d'être livrés à une mort atroce. En songeant à cela, la gorge nouée, je me dis qu'il n'y a jamais de raison valable, ni aucune justification possible, quand il s'agit de détruire et de tuer aussi aveuglément. C'est ce profond sentiment d'indignation et de rejet devant l'injustifiable que j'exprimerai un peu plus tard dans la journée en m'adressant à la communauté française de New York :

Le siècle qui vient de s'achever nous avait déjà révélé la monstruosité des démons qui peuvent habiter l'âme humaine. Nous avons aujourd'hui la terrible confirmation qu'il est toujours des hommes pour perpétrer des crimes contre l'humanité, contre la conscience universelle, tout simplement contre la vie. Comment peut-on concevoir une telle haine, planifiée, organisée pour frapper autant de victimes de manière aveugle ? On a dit que les symboles de la puissance américaine avaient été visés. Non, ce n'est pas la puissance américaine qui a été atteinte. C'est la dignité de l'Homme, c'est la fragilité de l'être, c'est le principe même de la vie.
Mais que l'on ne s'y trompe pas. S'il est facile d'ôter la vie humaine, il est impossible d'abattre les valeurs de nos sociétés démocratiques. Fondées sur le respect de l'autre, sur l'acceptation des différences, sur la solidarité et le dialogue, elles sont plus fortes que toutes les actions de folie criminelle.
Je suis horrifié par ce qui s'est passé, mais je ne suis pas inquiet pour l'avenir de nos sociétés. Ici en Amérique, comme chez nous en Europe, comme partout dans le monde où les valeurs humaines ne le cèdent à nulle autre, nous saurons faire face. Au fanatisme, à la haine, à la terreur, nous saurons opposer, dans le respect de nos valeurs, le courage, la détermination et la force au service de la justice et du droit.
C'est face aux épreuves de l'Histoire que le lien unissant la France et les États-Unis s'est toujours montré le plus solide. Il est indéfectible. Il s'exprime aujourd'hui par les sentiments et l'émotion du peuple français, par la coopération

active et efficace de nos deux pays dans la lutte contre le terrorisme. C'est toute la communauté internationale qui doit s'associer à cet effort.
Une fois encore, comme toujours dans l'Histoire, les démocraties seront les plus fortes. Ensemble nous saurons faire face. Vive les États-Unis ! Vive la France !

Lors de notre rencontre à la Maison-Blanche, j'ai fait part au président Bush de la disponibilité de la France pour coopérer avec les États-Unis et l'ensemble de nos alliés dans la lutte contre le terrorisme. Les attentats ayant été revendiqués par Al-Qaïda et son chef Oussama Ben Laden, c'est l'Afghanistan, base opérationnelle de l'organisation islamiste radicale, qui est plus que jamais dans la ligne de mire du gouvernement américain. Nul n'ignorait jusqu'ici, dans les chancelleries occidentales, le danger que le régime des talibans faisait peser sur la sécurité du monde. Réunis à Rome à la mi-juillet 2001, les ministres des Affaires étrangères avaient alors réaffirmé leur « préoccupation face à la menace terroriste croissante » que ce régime représentait et condamné la barbarie qui sévissait dans ce pays, notamment à l'encontre des femmes. Mais il était surtout question pour les grandes puissances, deux mois avant les attentats du 11 Septembre, d'actions humanitaires en faveur du peuple afghan ou de négociations politiques visant à instaurer un gouvernement pluriethnique en Afghanistan. L'objectif est tout autre désormais.
Avant même que le projet d'une intervention militaire soit officiellement confirmé, j'ai pris soin d'indiquer à George W. Bush, au cours de ce même entretien du 18 septembre, qu'il ne pouvait être question pour la France de participer automatiquement à une opération pour laquelle elle n'aurait pas donné son accord. Je lui ai aussi exprimé mon refus de tout amalgame entre les groupes fondamentalistes et les peuples arabes et musulmans. Je l'ai mis en garde, autrement dit, contre le danger de tomber dans le piège d'une guerre idéologique qui ne pourrait faire que le jeu des terroristes. Mais le président américain, d'accord avec moi sur ma première observation, s'est montré plus évasif sur la seconde.
À la fin de septembre, le Pentagone, qui vient de nous informer de ses plans d'action en Afghanistan, sollicite notre soutien militaire plus que notre participation directe à l'opération baptisée « Liberté immuable » qui sera déclenchée le 7 octobre. Il s'agit, en substance, de mettre nos bases à la disposition des avions américains en route vers Kaboul et d'associer nos propres appareils à des raids aériens menés depuis le porte-avions Charles-de-Gaulle, qui serait dépêché dans l'océan Indien. J'y suis immédiatement favorable, d'autant que notre engagement sera limité et qu'il s'agit officiellement d'une mission de pacification qui s'effectuera sous mandat de l'ONU. Mais à Paris je dois faire

face, de nouveau, à une réaction négative du Premier ministre.
Un dimanche après-midi, je suis dans mon bureau de l'Élysée en train de discuter de différents dossiers avec mon chef d'état-major particulier, le général Bentégeat, quand je reçois un coup de téléphone de Lionel Jospin : « Vous avez vu comme moi, Monsieur le Président, la demande d'autorisation de survol de notre territoire que nous ont adressée les autorités américaines pour que leurs avions puissent aller bombarder l'Afghanistan. J'y suis opposé ! » me déclare-t-il. Je le laisse développer ses arguments, me faire part de ses craintes de voir notamment la France accusée de complicité dans le cas où ces bombardements feraient des victimes parmi les populations civiles… Puis je lui réponds ce qui suit : « Monsieur le Premier ministre, avez-vous pris conscience du fait que les Américains viennent de subir, de leur côté, la perte de six mille[1] de ces civils dont vous parlez ? La question, naturellement, n'est pas d'en faire autant en Afghanistan. Mais vous rendez-vous compte du traumatisme qui serait le nôtre, en France, si nous avions seulement deux cents de nos compatriotes tués à Paris dans un attentat du même ordre ? Je ne comprends pas votre attitude. »
Probablement mis sous pression par une partie de la « gauche plurielle » hostile à toute intervention militaire en Afghanistan, le Premier ministre n'a pas insisté. Mais j'aurai toutes les peines du monde à obtenir de son gouvernement que le minimum de soutien opérationnel qui nous était demandé sur le terrain puisse être réalisé.
Je m'en tiendrai, pour ma part, aux deux principes de départ qui ont inspiré ma « doctrine » à propos de l'Afghanistan : le devoir de solidarité vis-à-vis de nos alliés et le souci d'une participation la plus réduite possible. Aussi longtemps que je serai en fonctions, le contingent français restera inférieur à mille cinq cents hommes et seuls quelques avions seront associés aux activités de la Force internationale d'assistance et de sécurité. Celles-ci, nous concernant, n'auront pas d'autre but que la protection des autorités afghanes et l'encadrement de leur armée, les deux devant être, dans mon esprit, assumés à titre temporaire. J'ajoute que nos troupes demeureront exclusivement cantonnées aux environs de Kaboul jusqu'en 2003, date à laquelle j'accepterai que nos forces spéciales soient envoyées dans les zones montagneuses les plus dures et les plus sensibles, pour des missions ponctuelles sous commandement américain. Rien de plus, rien de moins, sous peine d'être pris dans un engrenage qui risquait de se révéler extrêmement dangereux. En fait, je n'ai jamais cru à la possibilité d'une victoire militaire en Afghanistan.
Autant j'approuve l'usage de la force au nom d'un combat légitime contre le terrorisme, autant je rejette toute conceptualisation du conflit qui viserait à stigmatiser une religion, un mode de vie et une vision du monde, distincts des

valeurs, des systèmes de pensée et des critères d'appréciation occidentaux. Bref, il ne s'agit pas pour moi, en associant la France à une entreprise d'éradication d'un fléau barbare et meurtrier, de paraître cautionner, dans le même temps, la thèse de plus en plus prisée par l'administration américaine d'un « choc des civilisations ». Cette thèse n'est en rien la mienne. Elle se situe même à l'opposé de tout ce à quoi je crois. L'idée selon laquelle les attentats du 11 Septembre résulteraient d'un affrontement entre deux univers incompatibles me paraît absurde, perverse et servir les seuls intérêts des extrémistes de tous bords. Ma conviction est que la pire des réactions face au fanatisme serait d'alimenter à notre tour la haine et le rejet de l'autre, et, sous prétexte de l'endiguer, d'adopter une attitude tout aussi radicale, violente et passionnelle. C'est à mes yeux exactement le contraire qu'il s'agit de faire.
D'abord s'interroger sur les origines du ressentiment dont l'extrémisme se nourrit. Ensuite opposer à tout discours de mépris, d'arrogance et d'exclusion une autre volonté, politique, morale, culturelle : celle du respect, de l'échange, du dialogue des cultures, inséparable de l'affirmation claire et sans concession des valeurs et des idéaux qui constituent l'identité de chaque peuple et de chaque civilisation. C'est tout à la fois cette interrogation et cette vision du monde, de son histoire, de son actualité immédiate et de son avenir, que j'ai décidé de formuler et de défendre dans un discours prononcé à l'occasion de la 31e conférence générale de l'Unesco, qui se tient à Paris le 15 octobre. Soit un peu plus d'un mois après la tragédie du 11 Septembre. Je souhaite en rappeler ici les principaux passages :

Sommes-nous restés fidèles à nos propres cultures et aux valeurs qui les sous-tendent ? L'Occident a-t-il donné le sentiment d'imposer une culture dominante, essentiellement matérialiste, vécue comme agressive puisque la plus grande partie de l'humanité l'observe, la côtoie sans y avoir accès ? Est-ce que certains de nos grands débats culturels ne sont pas parfois apparus comme des débats de nantis, ethnocentrés, qui laissaient de côté les réalités sociales et spirituelles de ce qui n'était pas l'Occident ? Jusqu'où une civilisation peut-elle vouloir exporter ses valeurs ?
La réponse à cela, nous la vivons dans nos traditions, nous la sentons dans nos cœurs et dans notre raison, c'est le dialogue des cultures, gage de paix alors que le destin des peuples se mêle comme jamais. Un dialogue revivifié, renouvelé, réinventé, en prise sur le monde tel qu'il est.
Sur quels principes se fondera ce dialogue ?
Le premier, qui pourrait être inscrit au frontispice de l'Unesco, c'est l'égale dignité de toutes les cultures, et leur vocation à s'interpénétrer et à s'enrichir les

unes les autres. C’est tout à la fois une évidence, portée par toute l’histoire de l’humanité, histoire littéraire, artistique, architecturale. C’est aussi et surtout une grille de lecture du monde.
Que seraient l’architecture, la poésie ou les mathématiques sans la culture arabe, qui recueillit aussi les savoirs antiques, qui s’aventura bien loin de ses frontières quand l’Europe s’enfermait sur elle-même ?
Que serait la philosophie, sans l’obsession hindoue de la nature de l’être, sans son sens du rythme et des respirations ? Que serait l’art du XX e siècle, s’il n’avait été fécondé par l’Afrique et les peuples premiers ?
Que dire de l’Extrême-Orient, de sa recherche passionnée de l’harmonie, du geste juste, de son intuition de la tension des contraires comme source de l’élan vital ?
Que seraient le rêve de liberté et le respect dû à chaque homme sans la philosophie des Lumières qui essaima de France au XVIII e siècle à travers toute l’Europe, pour finalement traverser les océans ?
Que dire de l’apport essentiel des religions à la vie des hommes, lorsqu’elles les élèvent au-dessus de leur simple condition pour accéder à l’absolu ? lorsqu’elles les éloignent de la haine et des égoïsmes, les rassemblent dans une communauté ouverte et généreuse ?
Certes, toutes les cultures ne se développent pas au même rythme. Elles connaissent des apogées et des déclins, des périodes de rayonnement et d’expansion comme des temps de silence et de repli. Pour autant, toutes continuent à vivre au présent dans notre mémoire collective. Elles construisent nos identités, nos raisons d’être. Elles apportent à nos vies la lumière et le plaisir, le chatoiement de la poésie et des beaux-arts, l’accès à la connaissance et à la transcendance. Elles s’attellent aussi à l’obscur, questionnent le mystère et l’énigme. Elles constituent ensemble, à égalité, la part de lumière et de progrès, d’exigence éthique de l’humanité.
Le deuxième de ces principes, inséparable de l’égale dignité des cultures, c’est la nécessité de la diversité culturelle. Il ne peut y avoir de dialogue entre l’un et son double au mépris de l’autre (…).
Qu’on ne s’y trompe pas. Je ne suis pas de ceux qui magnifient le passé et qui voient dans la mondialisation la source de tous nos maux. Il n’y avait pas, hier, un admirable respect des cultures, et il n’y a pas, de nos jours, une affreuse volonté d’hégémonisme. Qu’on se souvienne seulement des conquêtes et des colonisations qui, trop souvent, cherchaient à imposer par la force, force des armes ou pressions de toute nature, et d’ailleurs en parfaite bonne conscience, des croyances et des systèmes de pensée étrangers aux peuples colonisés.
Aujourd’hui, la mondialisation est souvent présentée comme une nouvelle forme

de colonisation, visant à installer partout le même rapport, ou la même absence de rapport, à l'Histoire, aux hommes et aux dieux.
La réalité est plus complexe (…). Il y a un bon et un mauvais usage de la mondialisation. Bon, si ce qui est mis en commun, ce qui circule, ce qui modèle les consciences, c'est la formation, la connaissance, le progrès, la compréhension de l'autre, le partage des valeurs comme des richesses. Mauvais au contraire si la mondialisation est synonyme d'uniformisation, de formatage, de réduction au plus petit commun dénominateur, ou encore de primauté de la seule loi du marché, oublieuse de cette culture humaniste dont l'essence même est de rassembler autour de principes éthiques.
La réponse à la mondialisation laminoir des cultures, c'est la diversité culturelle. Une diversité fondée sur la conviction que chaque peuple a un message singulier à délivrer au monde, que chaque peuple peut enrichir l'humanité en apportant sa part de beauté et sa part de vérité.

Mais il ne peut y avoir ni dialogue des cultures ni respect de leur diversité si l'on ne se préoccupe pas des véritables raisons de l'incompréhension et de l'éloignement grandissant entre le Nord et le Sud, et si rien n'est entrepris pour réduire la fracture qui va s'aggravant entre des pays pauvres qui représentent plus d'un tiers de l'humanité et des pays riches qui n'assument pas autant qu'ils le devraient leurs responsabilités en termes d'aide au développement. Cette exigence de justice doit aller de pair avec un effort de lucidité sur nous-mêmes. Si chaque peuple, chaque religion, chaque civilisation peut être fier de ce qu'il a accompli et donné au monde, son devoir est aussi de mesurer ses parts d'ombre, de s'imposer un travail d'autocritique et d'avoir le courage d'assumer sa propre mémoire. Mais beaucoup reste à faire dans ce domaine, tant la logique qui prévaut, de part et d'autre, demeure celle du bouc émissaire, du coupable unique en quelque sorte.
C'est contre cette logique et ce qu'elle implique dans les rapports internationaux que je m'efforce de mettre en garde George W. Bush lorsque je le rencontre de nouveau, à l'occasion d'une courte visite effectuée à Washington les 6 et 7 novembre 2001. Sans qu'il me précise encore quels sont ses prochains objectifs, au-delà de l'Afghanistan, je n'ai guère de difficultés à les imaginer. Le 29 janvier 2002, dans son traditionnel discours sur l'état de l'Union, le président américain dénoncera un « axe du mal » susceptible d'« attaquer nos alliés ou de faire du chantage aux États-Unis ». Parmi les pays visés, outre l'Iran et la Corée du Nord, c'est contre l'Irak et le régime de Saddam Hussein qu'il tiendra les propos les plus menaçants.
****

1 Le nombre de victimes avancé à cette époque. (N.d.E.)

11

LE CHOC DU 21 AVRIL

L’action unitaire de Jérôme Monod a porté ses fruits. Début 2002, l’opposition est plus rassemblée qu’elle ne l’a jamais été, même s’il subsiste ici et là quelques poches de résistance. Le 4 janvier, Jérôme me remet une note, élaborée avec Valérie Pécresse et Roger Romani, qui dresse un bilan, dans l’ensemble très positif, des « points forts et des handicaps des équipes chiraquiennes », selon sa formule.

Parmi les premiers, il souligne l’émergence, depuis un an, aux côtés d’Alain Juppé, d’une génération d’élus, tous quinquagénaires, susceptibles d’incarner une relève gouvernementale parfaitement crédible. Il cite parmi eux Jean-Pierre Raffarin, Dominique Bussereau, Michel Barnier, François Fillon, Dominique Perben, Philippe Douste-Blazy, Nicolas Sarkozy et Michèle Alliot-Marie. À ses yeux, l’opposition compte aussi dans ses rangs beaucoup de « quadras » de qualité : François Baroin, Jean-François Copé, Christian Jacob, Nathalie Kosciusko-Morizet, Nicolas Dupont-Aignan, Hervé Gaymard, Philippe Briand, Renaud Donnedieu de Vabres… Je les connais bien pour la plupart. Je considère même le premier d’entre eux, François Baroin, un peu comme mon fils adoptif depuis la mort accidentelle de son père, Michel Baroin, qui fut l’un de mes amis les plus chers. Autre point positif, me signale Jérôme Monod : la préparation déjà bien avancée du programme de l’« Union en mouvement », sur lequel ont travaillé plusieurs responsables du RPR et de l’UDF, mais aussi beaucoup de sympathisants de la société civile.

Divers handicaps n’en restent pas moins à combler, si j’en crois cette note. L’opposition doit toujours faire face aux reproches récurrents adressés par les Français à une droite perçue comme vieillie, insuffisamment renouvelée, pas assez féminisée et trop éloignée des préoccupations quotidiennes de la population. Il lui manquerait, en outre, de mieux exprimer « le véritable élan de la France profonde » et de s’appuyer davantage sur une nouvelle génération d’élus de terrain, apparue lors des municipales de 2001. Ces élections ont vu s’imposer, en effet, à la tête de villes importantes des femmes comme Brigitte Lebreton à Caen, Fabienne Keller à Strasbourg, Brigitte Barèges à Montauban ou Marie-José Roig en Avignon.

Le 11 février 2002, c’est chez cette dernière, amie de longue date et figure emblématique des élues de province, que j’annonce ma candidature à la prochaine présidentielle. Marie-José Roig m’ayant invité à participer à une réunion de chefs d’entreprise, je décide secrètement de profiter de cette occasion, prenant tout le monde par surprise, pour préciser mes intentions.

« Monsieur le Président, êtes-vous candidat ? » me demande la maire d’Avignon

que j’ai mise dans la confidence quelques instants auparavant. Je lui réponds que « oui » naturellement, avec plus d’émotion que je n’en laisse transparaître.
Après avoir veillé à retarder le plus longtemps possible mon entrée en lice, invitant le gouvernement et son chef à faire de même pour ne pas nuire à l’exercice de nos fonctions respectives, j’ai estimé, à moins de trois mois du scrutin, que le moment était venu de présenter aux Français le programme d’action que je leur proposais en vue d’une nouvelle mandature. Je sentais, de surcroît, se manifester autour de moi une certaine impatience. Plus le temps passait et plus on me faisait comprendre, sans oser me le dire, qu’on n’attendait plus que ma décision pour se mettre en ordre de bataille.
Je n’ai jamais douté, au fond de moi, que je serais amené à me représenter au terme d’un septennat marqué par cinq longues années de cohabitation. À Jean-Pierre Raffarin qui m’interrogeait à ce sujet au lendemain de la dissolution, je me souviens d’avoir répondu que, sauf circonstance indépendante de ma volonté, je serais bien sûr candidat en 2002. Il pouvait donc se préparer, dès à présent, à me soutenir ! Je me garderai d’affirmer que la période qui a suivi m’ait toujours paru satisfaisante et agréable à supporter. Le sentiment de frustration que j’ai parfois éprouvé de ne pouvoir peser davantage sur la direction du pays, mes difficultés à coexister avec un Premier ministre avec qui je ne me sentais aucune affinité particulière, ont quelque peu altéré, je dois bien le reconnaître, le « charme » d’une telle traversée. Mais l’expérience de la cohabitation a ceci de galvanisant, dans le même temps, qu’elle conforte plus qu’elle n’affaiblit la légitimité du chef de l’État. En le plaçant plus que jamais au-dessus de la mêlée, elle lui confère une liberté de jugement et d’appréciation qui lui permet de mieux cerner les attentes de ses compatriotes et de se faire par là même l’interprète de leurs espoirs et de leurs inquiétudes. En fin de compte, les citoyens trouvent en lui le recours et le rassembleur dont ils ont besoin, le seul de leurs dirigeants qui ait vocation à incarner la nation tout entière.
Mon rôle n’était pas de critiquer de manière systématique et partisane tout ce que pouvait entreprendre un gouvernement extérieur à ma famille politique, et je m’en suis d’ailleurs abstenu, n’intervenant dans le débat public qu’en cas de désaccords majeurs ou face à des situations d’extrême urgence qui appelaient selon moi une réaction plus énergique. Ces cinq années de pouvoir partagé ont souvent permis de faire entendre la voix d’une France unie autour d’une même fidélité aux valeurs de la République et de la démocratie, d’une même ambition européenne, d’une même conscience des grands enjeux du nouveau millénaire. Mais ses choix de gestion, durant cette période, ont aussi révélé toute l’impuissance du gouvernement à maîtriser les bouleversements engendrés dans la vie économique nationale par la mondialisation, ainsi qu’à préserver et à faire

respecter l’autorité de l’État tout en adaptant son fonctionnement aux évolutions de la société.
Prisonnière de ses convictions idéologiques, l’équipe dirigeante, et son chef en particulier, n’a pas su répondre à une double aspiration chez les Français. D’une part, celle de voir l’État remplir ses missions fondamentales, en termes notamment de sécurité et de justice. D’autre part, celle de se trouver davantage associés, par le dialogue social et la concertation, aux décisions qui les concernent le plus directement et ainsi de pouvoir mieux exprimer leur besoin d’initiative et de responsabilité.
Le fait est qu’un profond sentiment d’insécurité s’est installé dans le pays, alimenté par la montée de la violence, de la délinquance et des incivilités. Un phénomène de plus en plus inquiétant, qui ne concerne pas seulement les quartiers réputés difficiles. Les villes, en général, et maintenant les zones rurales subissent des atteintes de plus en plus graves à la sécurité des personnes et des biens, au point qu’un certain nombre de maires en arrivent à demander le rétablissement du couvre-feu dans leur commune. Il n’est plus rare qu’on apprenne que des enseignants ont été agressés par leurs élèves dans des écoles et des lycées où les trafics de drogue et les rackets s’opèrent souvent en toute impunité. De plus en plus nombreux sont les Français qui s’irritent du laxisme ambiant et de l’inertie des pouvoirs publics. Et le découragement, la lassitude, l’exaspération croissante de nos concitoyens sont autant d’incitations, pour beaucoup d’entre eux, à se détourner de la classe politique au profit des extrêmes, quitte à paraître cautionner des thèses ouvertement xénophobes et discriminatoires.
Un des symboles les plus éloquents de cette dégradation du climat social a été le match de football France-Algérie, au Stade de France, le 6 octobre 2001, où La Marseillaise a été sifflée par des milliers de jeunes Français, pour partie d’origine algérienne. Présent dans les tribunes, le Premier ministre, entouré de plusieurs membres du gouvernement, n’a pas cru bon de réagir ni de marquer sa désapprobation. Tous sont restés à leur place comme si de rien n’était. Ces images qu’ils ont vues, comme moi, à la télévision ont heurté des millions de Français. J’en ai été moi-même profondément choqué, non sans m’interroger sur les véritables raisons de tels incidents. En huant notre hymne national, sans doute leurs auteurs ont-ils voulu manifester aussi le malaise et le désarroi qu’ils éprouvent à vivre dans une société qui les ignore trop et les prive d’espérance.
C’est en pensant à ce qui s’est passé au Stade de France, cinq mois auparavant, que j’ai résolu d’aller visiter, le 4 mars 2002, le quartier du Val Fourré, à Mantes-la-Jolie, dans les Yvelines. Plus personne n’ose s’y aventurer. Le Val Fourré est devenu une de ces zones de non-droit où la police elle-même hésite à se risquer.

En décidant de m’y rendre, contre l’avis d’une partie de mon entourage, j’entends d’abord affirmer que la République est partout chez elle sur le territoire national et signifier mon refus, comme je le déclarerai sur place, d’un monde où « on a laissé s’effacer les règles, les références ». Au discours résigné du Premier ministre, selon lequel l’insécurité ne résulterait pas d’un manque de volonté politique, mais de la violence naturelle de la société, j’oppose ma conviction qu’« il n’y a pas de fatalité à ce que les gens soient agressés ».
Ma venue est très appréciée par les habitants du quartier qui m’en remercient en se pressant chaleureusement autour de moi. Je ne souhaite pas cependant que cette visite soit interprétée par quiconque comme une provocation. Elle n’a pas pour but de dresser une France contre l’autre, mais bien de marquer que ce délitement du lien social est devenu à mes yeux une réalité inacceptable. Au moment de regagner ma voiture, je suis insulté par une poignée de jeunes du quartier. L’un d’eux m’a même craché dessus, ce dont je ne me suis pas aperçu sur l’instant. Je ne l’apprendrai qu’ultérieurement, sans m’en formaliser outre mesure. J’ai connu des agressions bien plus graves tout au long de ma carrière politique, qui étaient souvent plus sournoises. Et la campagne électorale qui s’ouvre m’en réservera probablement quelques autres.
Certaines, il est vrai, ont l’avantage de vous ragaillardir. Alors que, de l’avis général, je peine encore, un mois après ma déclaration de candidature, à retrouver le souffle et l’inspiration de ma campagne victorieuse de 1995, voici que mon principal adversaire, toujours un peu hargneux à mon égard et ne cherchant plus désormais à dissimuler ses sentiments, se laisse aller, le 10 mars, en parlant avec des journalistes dans un avion qui le ramène de l’île de La Réunion à Paris, à me déclarer quasiment grabataire : « Chirac, leur dit-il, a perdu beaucoup de son énergie et de sa force. Il est fatigué, vieilli, victime d’une certaine usure du pouvoir. Il est marqué par une certaine passivité. » De l’art de réveiller les morts ou présumés tels…
Je ne l’ai pas mal pris, doutant que l’usure fût exactement de mon côté. Mais en soi le propos m’a paru, disons, peu convenable, venant d’un homme qui aspire aux plus hautes fonctions de l’État. Est-ce sur l’âge et le physique des prétendants que va se jouer le choix du futur président ? L’arrogance et le mépris vont-ils tenir lieu de débat ? Lionel Jospin se trouve, il est vrai, dans la position toujours incertaine, et que j’ai souvent connue moi-même, de celui qui doit assumer un bilan, quand la mienne consiste essentiellement cette fois-ci à proposer aux Français d’autres perspectives pour leur avenir. C’est probablement cette situation paradoxale, et pour lui embarrassante, qu’il a tenté d’inverser en sa faveur en se rabattant sur le seul argument censé l’avantager. Il me suffira de m’étonner publiquement qu’il en soit réduit à user contre moi d’une technique

s’apparentant « un peu au délit d’opinion », et peut-être même au « délit de sale gueule », pour démasquer son faux pas et le contraindre à s’en excuser. Du moins le fera-t-il à sa manière, en assurant que ce qu’il avait dit ne lui ressemblait pas, comme si un autre avait parlé à sa place.

Après avoir tardé à entrer en campagne, convaincu qu’il n’est d’aucune utilité pour un président sortant de se précipiter dans une compétition où plus rien ne le distinguerait de ses adversaires, tout m’incite désormais à m’engager pleinement dans un combat que je sais vital pour l’avenir du pays. C’est à la défense d’un nouvel humanisme que j’entends le consacrer, au nom des valeurs auxquelles je suis le plus attaché et que j’ai toujours défendues. Humanisme fondé sur une même exigence de justice et de sécurité, d’ordre et de tolérance, de liberté et de responsabilité. Soucieux de restaurer l’autorité de l’État afin de garantir la protection et le bien-être de l’ensemble de nos concitoyens, je suis tout aussi désireux d’instaurer un nouveau partage des pouvoirs et d’encourager l’esprit d’entreprise et d’innovation au sein d’une société qui aspire à plus de dialogue, d’autonomie et de dynamisme.

Cette grande ambition est au cœur du programme d’action que je m’engage à réaliser au cours des cinq années à venir. Il se fonde sur quelques mesures fortes et emblématiques : la mise en place du référendum d’initiative locale, après révision de la Constitution, et le renforcement des compétences territoriales, afin d’insuffler à notre pays une plus grande vitalité démocratique ; la réduction, au bénéfice de plus de 15 millions de foyers fiscaux, d’un tiers de l’impôt sur le revenu, accompagnée d’une nouvelle baisse des charges pour les entreprises et de l’assouplissement, après négociation, de la réforme des 35 heures, de façon à soutenir l’emploi, permettre aux Français de mieux profiter des fruits de leur travail et libérer notre économie d’un carcan administratif devenu par trop étouffant ; enfin, le regroupement de la police et de la gendarmerie sous la houlette du ministère de l’Intérieur, l’institution d’une justice de proximité et la création de centres éducatifs fermés pour les primo-délinquants – un nouveau dispositif destiné à faire barrage à la montée de la violence et de l’insécurité, avec le souci de tenir la balance égale entre prévention et répression.

Tels sont les principaux enjeux, avec la réforme des retraites, le plan Santé et la Charte de l’environnement, du projet présidentiel conçu et élaboré, sous mon autorité directe, par une équipe de réflexion pilotée par Dominique de Villepin. Projet qui doit aussi beaucoup au vaste travail programmatique engagé depuis des mois, sous l’impulsion de Jérôme Monod, au sein des différentes formations de l’opposition. Le regroupement de ces forces jusqu’alors rivales et dispersées constitue pour moi un atout politique considérable face à une gauche désunie et fragmentée, que le Premier ministre, candidat à ma succession, n’est pas parvenu

à fédérer autour de lui. J’en ressentirai les bienfaits tout au long de cette campagne du premier tour où, d’un meeting à l’autre, à Lille, Marseille, Bordeaux, Poitiers, je suis accueilli par des foules de plus en plus nombreuses et enthousiastes, et entouré d’élus venus de multiples courants de la droite républicaine et du centre.

J’ai choisi comme directeur de campagne mon ami Antoine Rufenacht, maire du Havre et ancien collaborateur d’Olivier Guichard. Excellent organisateur, alliant rigueur et pondération, souplesse et fermeté, il réussit, en tandem avec son adjoint Patrick Stefanini, à se faire apprécier et respecter de tous au « Tapis rouge », notre QG de campagne, rue du Faubourg-Saint-Martin. Tout y contribue, en dépit de la fluctuation des sondages, à rendre chacun assez confiant dans l’issue du scrutin. Aucune information sérieuse ne me laisse en tout cas présager la moindre anomalie dans la configuration du second tour. Il ne fait guère de doute, pour personne ou presque, que j’aurai à affronter mon rival socialiste, toute autre hypothèse paraissant inimaginable. Seule Bernadette, qui a pris l’habitude de me communiquer les impressions qu’elle recueille en Corrèze, dans ses fonctions de conseillère générale, m’a alerté sur les risques de voir le leader du Front national présent au deuxième tour. Mais je ne suis pas arrivé à croire, je dois bien l’avouer, qu’un tel pronostic puisse se vérifier, malgré la montée de la violence et de l’insécurité au cours des dernières semaines, propice à un vote extrémiste.

Le dimanche 21 avril, en fin d’après-midi, je suis en réunion dans mon bureau, au « Tapis rouge », avec les principaux responsables du RPR et de l’UDF pour préparer leurs interventions sur les différents plateaux de télévision, quand Dominique de Villepin vient me transmettre les premiers résultats en provenance d’une dizaine de bureaux tests. Ils donnent tous le candidat de gauche en troisième position derrière le leader de l’extrême droite. Quelques instants plus tard, Patrick Stefanini entre à son tour avec en main d’autres résultats qui confirment la même tendance. Agacé, je refuse de me fier à des estimations partielles qui ne reflètent probablement pas le vote des Français, et je demande qu’on veuille bien nous laisser travailler en paix jusqu’à ce que nous disposions de renseignements plus concluants.

Nous tentons de poursuivre nos échanges comme si de rien n’était. Mais je constate très vite qu’autour de moi la plupart ont l’esprit ailleurs. Je les sens abasourdis, stupéfaits. Tout en m’efforçant de paraître imperturbable, j’ai autant de mal, en réalité, à rester concentré sur les sujets dont nous avions à débattre. Au fil des minutes, l’atmosphère devient étrange et irréelle, comme si nous nous obstinions à parler d’une situation déjà révolue pour mieux occulter celle qui désormais nous semble de plus en plus vraisemblable. Le choc est rude pour

moi, comme pour la plupart d’entre nous.
Quand je suis finalement contraint de me rendre à l’évidence, c’est un profond sentiment de malaise qui m’envahit, où l’effarement se mêle à la tristesse et à l’incompréhension. Si je suis triste, c’est d’abord pour la France, pour ce qu’elle est, pour ce qu’elle représente. Même s’il ne subsiste plus guère de doute sur mes chances d’être réélu, je n’ai pas le cœur à m’en réjouir. À mes yeux, ce n’est pas seulement le candidat socialiste qui vient d’être sanctionné, mais la classe politique tout entière. J’ai probablement ma part de responsabilité dans le désarroi et l’exaspération qui ont conduit une partie de nos compatriotes à rejeter les partis traditionnels, confondus dans la même réprobation après cinq années de cohabitation. Après tout, bien que je sois arrivé en tête, mon propre score, avec moins de 20 % des suffrages exprimés, n’a rien de satisfaisant. Pour toutes ces raisons, je refuserai de sabrer le champagne ce soir-là, comme on m’y invitait.
J’ai le devoir maintenant de m’adresser au peuple français pour l’appeler à se rassembler très largement autour de ma candidature et des valeurs républicaines que je suis maintenant le seul à défendre et incarner face au représentant de l’extrême droite. Aussitôt le verdict des urnes confirmé, je me suis retiré en hâte dans un petit bureau avec Claude, Dominique de Villepin et le secrétaire général adjoint de l’Élysée Philippe Bas, pour préparer la nouvelle déclaration que je dois prononcer en début de soirée. Déclaration, bien sûr, plus grave, plus solennelle que celle déjà préparée, où il s’agissait pour l’essentiel de remercier les électrices et les électeurs qui m’avaient fait confiance dès le premier tour et les inviter à se mobiliser pour me permettre de l’emporter au second face au candidat socialiste. Le combat qui s’engage est d’une tout autre nature. Ce n’est plus celui que je m’apprêtais à livrer contre un adversaire en quelque sorte naturel, porte-parole d’une famille politique dont les convictions m’ont toujours paru respectables, même si je ne les partage pas. Par-delà nos divergences, il s’agit maintenant du combat de tous ceux qu’unissent une même idée de l’homme, de ses droits, de sa dignité, un même attachement aux traditions de liberté, de fraternité, de respect et de tolérance qui fondent notre pacte républicain.
Plus que jamais, ce 21 avril 2002, je me sens en accord avec moi-même et les idées que je n’ai cessé de défendre. Face au parti de la haine, du racisme et de la discrimination, j’ai toujours pensé qu’il n’y avait aucun compromis, aucune transaction, ni même aucun débat possible. La question d’un débat avec mon concurrent s’est néanmoins posée au sein de mon équipe. Ma porte-parole de campagne, Roselyne Bachelot, a même cru bon d’assurer publiquement que j’y participerais. Mais après m’être isolé pour prendre ma décision personnelle, j’ai

annoncé à Rennes, le surlendemain, lors de mon premier meeting, mon refus de tout face-à-face télévisé avec Le Pen. C'est le fait d'être resté irréductiblement fidèle à mon rejet de Front national et en prenant le risque, à plusieurs reprises, d'en payer le prix électoral, qui me vaut sans doute, aux yeux des Français de tous bords qui se déclarent déjà prêts à se rassembler autour de moi, d'avoir acquis la légitimité nécessaire pour les représenter. Tous savent bien qu'il n'y a jamais eu chez moi ni ambiguïté ni complaisance dans mon attitude vis-à-vis des thèses propagées par ce parti et que je me suis constamment efforcé de faire en sorte que leur poison ne se diffuse pas.

Pourquoi, alors qu'une mobilisation républicaine sans précédent est en train de s'opérer dans toutes les communes, toutes les régions de France, en réaction au traumatisme du 21 avril, et que des milliers d'électeurs qui n'ont jamais voté pour moi me reconnaissent comme leur seul candidat possible, pourquoi n'ai-je pas aussitôt envisagé la formation, au lendemain de ma très probable réélection, d'un gouvernement d'union nationale ? Beaucoup ont été déçus, je le sais, que je paraisse fermer les bras au lieu de les ouvrir, comme il leur paraissait logique et souhaitable que je le fasse. Je me dis aujourd'hui, en y repensant, que j'aurais sans doute dû tout mettre en œuvre pour parvenir à constituer une équipe dirigeante plus représentative des 82 % d'électeurs qui m'ont apporté leurs suffrages le 4 mai 2002. Je ne l'ai pas fait et ce fut probablement une erreur au regard de l'unité nationale dont j'étais le garant.

Si un autre choix m'a paru préférable à ce moment-là, non sans avoir proposé des responsabilités ministérielles à des personnalités de gauche indépendants comme Nicole Notat et Nicolas Hulot – mais sans succès –, ce fut d'abord par souci de retrouver, au terme d'une longue cohabitation, plus de clarté et d'efficacité dans l'action gouvernementale. Un nouveau compromis politique entre des dirigeants d'opinions divergentes sur la plupart des grands sujets eût probablement abouti à ces mêmes impasses que les résultats du 21 avril avaient, d'une certaine manière, sanctionnées.

Il comportait, en outre, un danger évident pour notre démocratie : celui de faire apparaître durablement le Front national comme la seule force d'alternance face à une coalition des partis traditionnels que plus rien ou presque ne distinguerait aux yeux de l'opinion. J'ajoute que l'inversion du calendrier électoral, telle qu'elle avait été décidée par le gouvernement précédent en plaçant, contre mon avis, le scrutin législatif au lendemain de l'élection présidentielle, compromettait par avance, chacun regagnant ses positions, toute chance durable d'« union sacrée ». Humiliée, traumatisée par l'échec qu'elle venait de subir, la gauche n'aspirait légitimement qu'à se reconstituer. De leur côté, fortifiées par ma réélection, les formations gaulliste, centriste et libérale entendaient, de manière

tout aussi légitime, assumer pleinement les responsabilités gouvernementales qui leur semblaient promises.
C’est pourquoi je m’en suis tenu à ce qui me paraissait la logique politique la plus conforme à l’esprit de nos institutions comme aux exigences du débat démocratique. Je n’en ai pas moins tiré les leçons du 21 avril pour ce qui concerne l’exercice même de la fonction présidentielle. Le bouleversement du paysage politique qui en a résulté et les circonstances de ma réélection m’ont donné une conscience encore plus aiguë des devoirs et des responsabilités qui s’imposent à moi pour les cinq années à venir. De la même façon que je plaide, en un moment crucial de l’histoire de l’humanité, pour le dialogue des peuples et des cultures, je veux être, plus que jamais, le président d’une France rassemblée autour de ses idéaux et sachant tirer parti de ses différences. Une France fidèle à ses principes d’égalité, de justice, de solidarité et ouverte sur la diversité du monde. Mon rôle sera de mieux la protéger encore de tout ce qui peut la diviser, l’isoler, la réduire ou la détourner de sa véritable identité. Ce sera l’une des grandes ambitions de mon deuxième mandat.
*
J’ai commencé à réfléchir au choix du nouveau Premier ministre dès le lendemain du premier tour de l’élection présidentielle. Le 22 avril, en fin de matinée, je réunis à l’Élysée l’état-major de l’« Union en mouvement », lancée à Toulouse deux mois auparavant sous l’impulsion d’Alain Juppé et de Jérôme Monod. Je demande à ses différents responsables d’anticiper la création du grand mouvement de la majorité présidentielle, prévue au lendemain de ma réélection. « Une vraie formation politique, leur dis-je, qui incarne ce que nous pensons collectivement. » Un conseil des fondateurs de la future UMP se met en place. L’une de ses premières tâches sera de préparer les investitures, pour le scrutin législatif du mois de juin, d’un candidat unique de la droite ou du centre dans toutes les circonscriptions. Je souhaite dès à présent adresser à nos compatriotes le signal d’un changement majeur dans notre vie politique. À partir de ce moment-là, le problème qui se pose à moi est de désigner le chef de gouvernement le mieux à même de l’incarner.
J’ai plusieurs noms en tête, dont ceux de Nicolas Sarkozy, de Jean-Pierre Raffarin et de Philippe Douste-Blazy. Ce dernier présente l’avantage de ne pas être issu du RPR et, en tant que président du groupe UDF à l’Assemblée nationale, d’avoir beaucoup contribué à entraîner les députés centristes dans notre dynamique unitaire, contestée et rejetée par leur président, François Bayrou. Mais je ne suis pas persuadé qu’il ait l’autorité nécessaire pour s’imposer à Matignon. Restent les deux premiers.
Nicolas Sarkozy paraît le mieux préparé à occuper cette fonction, ne serait-ce

que parce qu'il en est lui-même convaincu au point, comme je l'apprendrai incidemment, d'avoir déjà entrepris de composer son cabinet ministériel. Je ne mésestime pas ses qualités : sa force de travail, son énergie, son sens tactique, ses talents médiatiques, qui font de lui, à mes yeux, l'un des hommes politiques les plus doués de sa génération. Son expérience gouvernementale, son dynamisme, son insatiable appétit d'action plaident aussi en sa faveur. Certains membres de mon entourage, tel Dominique de Villepin, sont favorables à sa nomination, l'estimant utile pour lui permettre de faire ses preuves. D'autres, plus nombreux, me la déconseillent, qui ne jugent pas Nicolas Sarkozy assez fiable par rapport à ce qu'un président de la République, conformément à l'esprit de nos institutions, est en droit d'attendre de son Premier ministre : une loyauté, une transparence totale dans leurs relations. Le risque, en effet, serait de me trouver très vite confronté à un chef de gouvernement prompt à affirmer son autonomie, voire à me disputer mes propres prérogatives, sans s'interdire de paraître déjà briguer ma succession. Bref, de subir les désagréments d'une nouvelle cohabitation…

Le fait est que j'ai besoin d'un Premier ministre avec lequel je me sente en complète harmonie et sur lequel je puisse m'appuyer en toute confiance. La confiance ne se décrète pas mais c'est une nécessité impérative. Or il subsiste trop de zones d'ombre et de malentendus entre Nicolas Sarkozy et moi pour que ces conditions soient pleinement remplies. J'ajoute, et c'est le plus important, que nous ne partageons probablement pas la même vision de la France. Le choix de Jean-Pierre Raffarin me paraît à tous égards plus conforme à l'idée que je me fais de l'action gouvernementale.

Encore peu connu des Français, Jean-Pierre Raffarin sera perçu comme un homme neuf. Sénateur, président de région, élu de la France profonde, du terroir, de la ruralité, il représente cette « République des proximités » dont il m'a souvent parlé, dédaignée par les élites parisiennes et qui aspire à plus d'écoute et de reconnaissance. En charge du ministère des Petites et Moyennes Entreprises, du Commerce et de l'Artisanat dans le gouvernement d'Alain Juppé, il y a accompli un excellent travail, salué et apprécié par l'ensemble de ces professions. Son « plan PME pour la France », élaboré en concertation avec leurs représentants, s'est imposé comme une des grandes réussites de mon début de septennat. Calme, patient, opiniâtre, astucieux, habile à se ménager des appuis, à organiser ses réseaux, Jean-Pierre Raffarin sait avancer sans se mettre en avant, ni paraître déranger personne. Ce n'est pas l'homme des coups d'éclat et de l'arrogance politicienne. Mais celui du travail méthodique, de la volonté sûre, du pragmatisme équilibré. Sa finesse d'analyse va de pair avec une fermeté de caractère que ne laissent pas toujours présager ses apparences de bon vivant,

jovial et consensuel. Son arrivée à Matignon illustrera le retour du bon sens, du sens commun, de l'ordre juste et mesuré. La revanche de l'humilité sur la prétention, de la modestie sur la vanité.
Son goût de l'action concrète et des réalités terriennes n'a pas empêché Jean-Pierre Raffarin d'acquérir une solide expérience des rouages complexes et présumés subtils du sérail politique. Il était secrétaire général de l'UDF quand j'ai décidé de me porter candidat, pour la troisième fois, à l'élection présidentielle. C'est à ce moment-là que nos liens ont commencé de se forger. Membre de la garde rapprochée de Valéry Giscard d'Estaing, rien ne le destinait a priori à me soutenir, hormis l'hostilité déclarée que ce dernier vouait à mon concurrent, qu'il tenait aussi pour le sien. Au nom du principe de la « dernière haine », Giscard concentrait désormais sur Édouard Balladur une animosité dont il m'avait jusqu'alors réservé le privilège. Son indulgence momentanée à mon égard se traduisit par un certain apaisement dans nos rapports personnels, ponctués de rencontres régulières à son domicile parisien. Jean-Pierre Raffarin fut alors le témoin et souvent l'organisateur discret de ces retrouvailles, qui avaient tout l'air, mais l'air seulement, d'une réconciliation. Un jour, il m'apprit qu'ayant pris connaissance du livre que je venais de publier, La France pour tous, Giscard, qui avait paru l'apprécier, était allé jusqu'à lui dire : « Chirac a un bon fond. » Ce qui confirmait, en effet, un réel progrès dans nos relations. Fort de l'apparente bénédiction giscardienne, Jean-Pierre Raffarin y trouva une raison supplémentaire de s'engager à mes côtés. Avec Alain Madelin, Charles Millon et Dominique Bussereau, entre autres, il organisa la résistance de l'UDF à l'OPA lancée sur celle-ci par mon rival.
La fidélité et la loyauté de Jean-Pierre Raffarin à mon égard n'ont cessé depuis lors de se vérifier. Dès le début de la cohabitation, il a été l'un des premiers, après que je lui eus confirmé que je serais de nouveau candidat en 2002, à préparer, avec Dominique Perben, Michel Barnier et Jacques Barrot, le rassemblement des forces de l'opposition, en vue d'une réunification qui paraissait à presque tous improbable. Ce travail de pionnier s'accomplit à travers l'association qu'il venait de créer, « Dialogue et Initiative », amorce d'un renouveau politique qui s'avérera plus que jamais nécessaire au lendemain du 21 avril 2002. Pour en avoir été l'un des précurseurs, Jean-Pierre Raffarin m'apparaît donc le mieux placé pour le représenter à la tête du gouvernement.
« Je vous ai trouvé votre futur Premier ministre », m'avait dit, un jour, Bernadette, au retour d'un déplacement en Poitou-Charentes. Une fois encore, elle ne s'est pas trompée. Durant la campagne présidentielle, j'ai tenu à marquer à plusieurs reprises mes liens de proximité avec Jean-Pierre Raffarin, notamment lors de notre meeting de Poitiers, le 10 avril 2002. « Il ne fait aucun doute que

Jean-Pierre Raffarin fait partie de ceux qui sont appelés à jouer un rôle important dans les années à venir », ai-je alors déclaré à la tribune. Formule aussitôt interprétée par les médias comme une forme d'adoubement.
Ma décision était déjà quasiment prise à ce moment-là. Elle achève de se préciser au cours de la dernière semaine précédant le deuxième tour. Mais je veille à garder le secret le plus longtemps possible, de manière à ne vexer personne. Le 5 mai, au soir de ma réélection, je remercie chaleureusement Jean-Pierre Raffarin, comme tous ceux qui sont présents dans mon bureau de campagne, de l'aide qu'il m'a apportée. Avant de partir, je lui recommande, comme aux autres, de se garder de tout triomphalisme. Mais sans lui glisser la moindre phrase, comme il s'y attend manifestement, qui lui permette d'être fixé sur mes intentions.
Ce n'est que le lendemain, en fin de matinée, que Dominique de Villepin l'appellera pour lui demander de venir me voir au plus vite à l'Élysée. « J'ai décidé de te nommer Premier ministre, lui dis-je dès son arrivée. Et maintenant, on va appeler ta mère pour lui annoncer la bonne nouvelle. » Nous parlons aussitôt après de la formation de son gouvernement. Je lui fais part de mon intention de confier le ministère des Affaires étrangères à Dominique de Villepin et celui de la Défense à Michèle Alliot-Marie, dont je me suis assuré au préalable que la nomination serait bien acceptée par les généraux. Après une première surprise, leur réaction a été positive. J'informe également Jean-Pierre Raffarin de la conversation téléphonique que j'ai eue le matin même avec Nicolas Sarkozy pour évoquer la place qu'il occuperait au sein du nouveau gouvernement. Nous convenons de lui proposer, comme il a paru le souhaiter, le ministère de l'Intérieur. Puis Jean-Pierre Raffarin s'attelle à la composition définitive de son « gouvernement de mission », annoncée dès le lendemain.
*
Le 8 mai 2002, onze de nos compatriotes, ingénieurs et techniciens de la direction des Constructions navales de Cherbourg, sont tués dans l'explosion d'une bombe à Karachi. Ils travaillaient à l'équipement des sous-marins Agosta vendus par la France au Pakistan en 1994. Les services de renseignement reconnaissent aussitôt dans cet acte les méthodes terroristes d'Al-Qaida. Ce n'est que plusieurs années après qu'une polémique politique et judiciaire surgira en France sur les causes de l'attentat. L'instruction étant toujours en cours, à l'heure où j'écris ces lignes il ne m'appartient pas ici d'y intervenir. Tout au plus dois-je rappeler qu'au cours de mes mandats successifs j'ai toujours agi en faveur de la moralisation des marchés internationaux et pour la lutte contre les réseaux mafieux ; de ce fait, chaque ministre se devait d'être particulièrement vigilant et de prendre toutes les mesures appropriées. C'est le sens des décisions adoptées

dès 1995, sur mes instructions, par le ministre de la Défense, Charles Millon. Elles répondaient expressément à un projet de convention de l'OCDE sur la lutte contre la corruption d'agents publics étrangers dans les transactions commerciales internationales que la France s'apprêtait à signer. Ce qui fut fait en 1997.

12

LA SOLIDARITÉ DANS L'INDÉPENDANCE

Le 27 mai 2002, fait exceptionnel dans l'histoire de son pays, c'est sur le sol français, et non américain, que le président des États-Unis célèbre le Memorial Day. Cette cérémonie est destinée à honorer chaque année le souvenir de ses compatriotes morts au combat depuis l'Indépendance. George W. Bush a choisi, ce jour-là, de se trouver en Normandie afin de rendre hommage aux milliers de soldats américains tués, en juin 1944, sur les plages du Débarquement, pour débarrasser l'Europe et le monde du fléau nazi. Geste symbolique, par lequel il entend marquer sa propre détermination à éliminer un fléau du même genre, le terrorisme. « Nous défendrons notre liberté contre ceux qui ne la supportent pas, déclare-t-il au cimetière de Colleville-sur-Mer, et cette défense nécessitera un sacrifice égal à celui de nos ancêtres. » En prenant la parole, j'insiste à mon tour sur la nécessité d'« éradiquer la barbarie terroriste », mais tiens à préciser que ce combat commun doit avoir pour but de récuser non seulement le fanatisme, mais aussi « l'exclusion de l'autre, le racisme et la xénophobie », bref toutes les formes d'intolérance. Ce qui n'est peut-être pas exactement le sens que mon hôte donne à son engagement très personnel contre un certain « axe du mal ».

Lors de notre entretien, la veille, à l'Élysée, George W. Bush m'a confirmé qu'il considérait Saddam Hussein comme une menace sérieuse pour la paix et la stabilité du monde. « Je n'ai pas de plan de guerre sur mon bureau », m'a-t-il certifié, sans nier pour autant que son gouvernement soit favorable à un changement de régime à Bagdad le plus rapide possible. Notre conversation s'est déroulée dans une ambiance cordiale et détendue, comme le chef de la Maison-Blanche a tenu lui-même à le souligner ensuite devant les journalistes, en assurant qu'il n'avait pas d'« allié plus fort et plus solide que Jacques Chirac » et me considérait comme un « ami personnel » et un véritable ami des États-Unis. L'amitié supposant une franchise et une loyauté réciproques, j'ai fortement mis en garde George W. Bush contre les risques d'une éventuelle intervention militaire en Irak, même si j'étais d'accord avec lui pour reconnaître le danger que représentait Saddam Hussein : « Voilà exactement ce qui va se passer, lui ai-je dit en aparté. Dans un premier temps, vous réussirez à prendre Bagdad sans trop de difficultés. En deux ou trois semaines tout sera réglé. Mais c'est après que les problèmes vont commencer. Vous serez confronté à un début de guerre civile entre chiites, kurdes et sunnites. Les chiites sont majoritaires, donc vous serez contraint tôt ou tard de leur céder le pouvoir au nom de la démocratie. Du même coup, vous renforcerez la position de l'Iran dans la région et finirez par déstabiliser des pays à majorité sunnite comme l'Arabie Saoudite et quelques autres. Et cette guerre civile fera que l'Irak, qui n'a jamais tenu depuis ses

origines sans une autorité forte, éclatera de tous côtés. Dès lors, vous ne pourrez plus rien maîtriser. Rien. Avec toutes les conséquences que cela impliquera pour l'équilibre du Moyen-Orient… » George W. Bush m'a écouté sans m'interrompre, ni faire le moindre commentaire. Tout au plus a-t-il esquissé un sourire légèrement ironique. Et notre échange à ce sujet en est resté là.

Je ne dispose pas encore à cette date d'informations précises sur l'imminence d'un conflit. Mais il ne fait aucun doute que les attentats du 11 septembre 2001 et l'état d'esprit de la nouvelle administration américaine déterminée à venger par tous les moyens l'humiliation subie ce jour-là, ainsi que les thèses en vogue chez les néoconservateurs ont exacerbé à l'égard de Saddam Hussein une méfiance et une hostilité que celui-ci s'est employé, de son côté, à alimenter depuis la fin de la guerre du Golfe. Désigné comme un des probables soutiens ou commanditaires des actions terroristes d'Al-Qaida et plus que jamais considéré comme l'ennemi juré des États-Unis, le dictateur irakien est très fortement suspecté de détenir des armes de destruction massive qui feraient peser sur les États-Unis de nouvelles menaces pour leur sécurité. Les autorités américaines en sont d'autant plus convaincues que divers rapports émanant de leurs services de renseignement signalent l'existence, en Irak, d'un puissant arsenal d'armement chimique, biologique, voire nucléaire, développé et enrichi en sous-main par Saddam Hussein au cours des dernières années. Et cela, nonobstant la résolution 687 de l'ONU, adoptée en 1991, à la fin de la guerre du Golfe, dans le cadre de l'accord de cessez-le-feu, qui lui imposait de détruire ce type d'armement, comme de se soumettre à un programme strict de surveillance et de vérification des Nations Unies. Contraint d'accepter ces exigences, Bagdad a constamment manœuvré pour ne pas tenir ses engagements, entravant le travail des inspecteurs jusqu'à provoquer leur départ à la fin de l'année 1998. Après quoi, l'Irak ne s'est plié qu'épisodiquement et de mauvaise grâce à des inspections limitées qui ne permettaient plus à la communauté internationale d'être fixée sur la réalité de ses moyens de défense.

Depuis mon entrée en fonction en mai 1995, la France s'est sans cesse efforcée de faire comprendre au pouvoir irakien qu'il était de son intérêt de respecter les obligations qui lui étaient imposées et auxquelles il avait lui-même souscrit. Seule une attitude plus responsable et conciliante pouvait permettre de lever les sanctions notamment économiques qui frappaient durement le pays et sa population depuis près de cinq ans. Au fil du temps, la situation humanitaire devenait chaque jour plus catastrophique en Irak. Le rationnement alimentaire et la pénurie de médicaments s'y faisaient cruellement sentir au détriment des familles les plus démunies, les enfants notamment dont le taux de mortalité se révélait alarmant. Si bien qu'à l'initiative conjointe de la France, de la Chine et

de la Russie, une levée partielle de l'embargo pétrolier fut décidée par le Conseil de sécurité, permettant la mise en place en 1996 du programme « Pétrole contre nourriture », destiné à améliorer les conditions de vie du peuple irakien.
Tout en maintenant une position de grande fermeté à l'égard du régime de Saddam Hussein, la France ne considère pas, à ce moment-là, que la poursuite illimitée des sanctions et la menace d'une réplique militaire suffiront à régler une crise qui comporte des risques de déstabilisation considérables pour l'ensemble de la région et au-delà. Ma conviction est que la politique du « double endiguement » imposée par Washington à l'égard de l'Irak comme de l'Iran n'est pas efficace et conduit de ce fait à une impasse extrêmement dangereuse, alors que tout devrait être fait pour favoriser la réintégration de chacun de ces pays dans la communauté internationale, à la condition expresse qu'ils en respectent les règles.
Au cours de l'année 1998, je m'implique personnellement, tant auprès des autorités de Bagdad que des membres du Conseil de sécurité, dans la recherche d'une issue diplomatique. Mais c'est une autre logique qui finit par l'emporter dès lors que Saddam Hussein persiste dans ses volte-face et ses provocations vis-à-vis de l'ONU, malgré les efforts de médiation incessants du secrétaire général de l'Organisation, Kofi Annan, homme de paix, de sagesse et de conciliation s'il en est. En août 1998, Saddam Hussein décide de suspendre toute coopération avec les inspecteurs de l'UNSCOM et de l'AIEA, achevant ainsi de convaincre les puissances les plus hostiles à son égard que seule la force peut lui faire entendre raison. La condamnation est unanime devant une fuite en avant dont on ne sait si elle est réelle ou calculée. Tandis que je fais rappeler notre représentant à Bagdad, l'intransigeance de Saddam Hussein conduit les États-Unis et la Grande-Bretagne, en décembre 1998, à déclencher contre l'Irak des frappes aériennes massives.
La France, sans en désapprouver le principe, s'abstient de participer à cette opération baptisée « Renard du désert ». Si une nouvelle campagne de bombardements peut sans conteste affaiblir le potentiel nucléaire irakien, elle risque aussi, selon moi, d'empêcher durablement toute nouvelle coopération avec Bagdad sur ce qui doit demeurer notre objectif primordial : le contrôle des armements nucléaire, chimique et bactériologique dont Saddam Hussein pourrait disposer. Ma crainte, en outre, est que la seule option militaire et le maintien de l'embargo continuent de pénaliser la société civile irakienne sans affaiblir le pouvoir lui-même ni diminuer la popularité de son chef dans l'opinion publique arabe.
C'est pourquoi la France, en accord avec la Chine et la Russie, s'est efforcée de faire prévaloir, entre 1999 et 2001, une solution destinée à obtenir de l'Irak le

respect de ses obligations internationales sans conduire ce pays à un effondrement humain et économique qui puisse être exploité contre l'Occident par la propagande du régime. L'objectif des États-Unis était déjà plus radical. Il visait à renverser Saddam Hussein et à favoriser l'émergence d'un gouvernement démocratique à Bagdad, selon les termes mêmes de l'Irak Liberation Act, adopté à une large majorité par le Congrès en octobre 1998 et promulgué par le président Clinton, sans être d'ailleurs suivi d'effet. Mais cela relevait à mes yeux d'un autre débat qui ne pouvait être tranché de manière unilatérale et exigeait le respect des procédures de la seule instance légitime pour régler ce genre de problème, les Nations Unies.
Dans une lettre adressée à Kofi Annan le 30 septembre 1999, je souhaitais ainsi que le sommet du millénaire, qui se tiendrait aux Nations Unies l'année suivante, fût l'occasion de réaffirmer les sept principes essentiels du nouvel ordre international que nous devions avoir l'ambition de fonder. Ces principes étaient les suivants :

– le principe de responsabilité collective dans l'action, excluant les tentations unilatérales et conduisant à une gestion collégiale des risques globaux et des menaces qui pèsent sur nos peuples ;
– le principe d'équité, afin que les mécanismes de régulation de la mondialisation et de gestion des risques globaux agissent au bénéfice du plus grand nombre et contribuent à une juste répartition des charges ;
– le principe de solidarité, pour lutter contre l'exclusion des individus ou des nations ;
– le principe de diversité, pour préserver la richesse culturelle, linguistique et biologique du monde face aux risques d'uniformisation que porte la mondialisation ;
– le principe de précaution, qui doit s'appliquer bien au-delà du domaine de l'environnement, pour léguer indemne aux générations à venir cette Terre qui leur appartient ;
– le principe de liberté, pour assurer partout la démocratie et le respect de la Déclaration universelle des droits de l'homme ;
– le principe enfin de complémentarité, car les nouvelle règles internationales ne devront être élaborées aux niveaux régional et mondial que lorsqu'elles sont indispensables.

Ce sont ces principes, pour moi indissociables, qui dicteront la position de la France tout au long de la crise irakienne. Ils suffisent à résumer les raisons fondamentales de notre différend, sur ce dossier, avec les États-Unis et leurs

alliés, engagés dans une épreuve de force qui les conduira, au nom du seul principe de liberté, à s'affranchir du premier d'entre eux, tout aussi essentiel à mes yeux : le principe de responsabilité collective, exercé dans le cadre des Nations Unies.

*

Au cours de l'été 2002, les préparatifs de guerre américains commencent à se préciser.

Le 5 août, je prends connaissance d'une note confidentielle de mon chef d'état-major particulier, Henri Bentégeat, en qui j'ai une totale confiance. Ce dernier m'informe de divers éléments indiquant qu'une opération militaire pourrait être déclenchée contre l'Irak avant la fin de l'année. D'abord, le fait que Saddam Hussein paraisse lui-même s'organiser face à une telle éventualité, en redéployant son dispositif militaire et en cherchant à se procurer, auprès de la Corée du Nord notamment, des moyens d'armement non conventionnel. Ensuite, la mise en place progressive par les États-Unis, avec les soutiens britannique et australien, d'un prépositionnement autour de l'Irak. Enfin, l'accroissement sensible de leurs forces actuellement déployées dans la région. Toutefois, la stratégie du Pentagone ne semble pas définitivement arrêtée. Quatre options seraient à l'étude : une action terrestre d'envergure, de 250 000 hommes, dont 30 000 Britanniques ; une frappe aérienne massive, combinée à une action terrestre ; une opération d'opposants irakiens, soutenus par 5 000 soldats américains et des frappes de précision ; une prise rapide de Bagdad et des points stratégiques. Selon Henri Bentégeat, c'est la troisième option qui serait pour l'instant privilégiée par Washington, celle du complot intérieur, mené par des éléments de la Garde républicaine, avec lesquels des contacts seraient en cours, et suivi d'une intervention terrestre américaine déclenchée aussitôt après la chute de Saddam Hussein. Quelle que soit la formule retenue, la perspective d'un conflit armé ne paraît donc plus à exclure, même si je me refuse publiquement à l'imaginer.

Je ne suis pas le seul à prendre très au sérieux, dès ce moment-là, la possibilité d'une attaque américaine. Le 2 septembre, Nelson Mandela m'exprime la même inquiétude lorsque je viens m'entretenir avec lui, durant le Sommet mondial sur le développement durable qui se tient à Johannesburg. Il me saisit tout à coup les poignets et me dit, en me regardant droit dans les yeux : « Vous devez tout faire pour que Bush n'aille pas en Irak ! »

Le lendemain, j'adresse une double mise en garde aux parties en présence. Je rappelle en premier lieu que l'objectif prioritaire de la communauté internationale est celui d'un « retour inconditionnel » des inspecteurs de l'ONU en Irak, en invitant par là même les autorités de Bagdad à s'y soumettre sans

délai. Je souligne ensuite, à l'intention des États-Unis, que dans l'hypothèse où l'Irak continuerait de camper sur ses positions, « seul le Conseil de sécurité est habilité à prendre les décisions qui pourraient s'imposer », et ajoute en conclusion : « Je ne suis pas favorable, vous le savez, à l'"unilatéralisme" d'où qu'il vienne. »

Telle est la position que je ne vais cesser d'affirmer au cours des mois suivants, en vue de parvenir à une solution du problème irakien conforme, de part et d'autre, aux exigences du droit international. Cette solution ne tient pas le recours à la force comme inéluctable, mais elle ne l'exclut pas, aux conditions que j'ai posées, dans l'hypothèse où Saddam Hussein persisterait à refuser de coopérer. Dans mon esprit, elle n'a pas pour seul objectif, en tout cas, d'en finir coûte que coûte, au prix d'une guerre, avec le pouvoir en place à Bagdad, quelle que soit notre opinion à son égard.

« Nous n'avons aucune confiance dans le régime irakien, qui a amplement démontré par le passé sa capacité de nuisance, y compris à l'égard de sa propre population, dis-je à Tony Blair qui me téléphone à ce sujet le 6 septembre. Mais nous restons convaincus que le moyen le plus efficace de s'assurer qu'il ne produit pas d'armes de destruction massive, c'est le retour sur place des inspecteurs des Nations Unies. Quant aux mesures qui pourraient être décidées si l'Irak refuse toujours d'entendre raison, je n'en écarte aucune a priori. Nous devons en parler. Mais il est essentiel pour la France que la légitimité de l'action internationale soit garantie et la stabilité de la région préservée. »

Tony Blair a souhaité s'entretenir avec moi avant son départ pour les États-Unis où il doit rencontrer George W. Bush le lendemain. Il ne m'a pas caché qu'il se sentait très proche des vues américaines, dans la mesure où il pense, lui aussi, que la meilleure façon d'assurer la tranquillité du monde consiste à se débarrasser, d'une manière ou d'une autre, de dirigeants comme Saddam Hussein. Tony Blair se déclare toutefois soucieux d'agir dans le cadre des Nations Unies et partisan d'une nouvelle résolution du Conseil de sécurité pour contraindre enfin Saddam Hussein à désarmer.

Déçu par son ralliement aux positions idéologiques de la Maison-Blanche, je n'en suis pas surpris néanmoins. L'Angleterre a par tradition les yeux rivés sur ce qui se passe et se décide de l'autre côté de l'Atlantique. Après avoir tenté, en arrivant au pouvoir, de s'affranchir de la tutelle de Washington, Tony Blair n'a pas tardé à s'y conformer. Ce qui me désole et m'indigne, pour tout dire, c'est qu'il ne mette pas davantage à profit la vieille expérience que son pays a du Moyen-Orient et de l'Irak en particulier. En se ralliant d'entrée de jeu, Tony Blair s'est hélas privé de toute réelle capacité d'influence sur l'analyse faite par l'administration américaine d'une situation régionale qu'elle connaît moins bien

que la Grande-Bretagne. Il a pris de lourdes responsabilités au regard de l'Histoire.
Le même jour, en fin d'après-midi, George W. Bush m'appelle à son tour, désireux, me dit-il, d'« informer un certain nombre de dirigeants amis » de sa position sur l'Irak, dont il est « conscient qu'elle suscite des préoccupations dans le monde et même aux États-Unis ». Il veut probablement faire allusion au débat qui oppose, au sein de son équipe rapprochée, les partisans acharnés d'une « guerre préventive », tels le vice-président Dick Cheney et le secrétaire d'État à la Défense, Donald Rumsfeld, à des ministres plus légalistes comme le secrétaire d'État Colin Powell. Selon les informations qui me parviennent de notre ambassade à Washington, le président Bush n'aurait pas définitivement choisi son camp, en dépit des propos extrêmement belliqueux qu'il a tenus contre l'Irak à l'Académie militaire de West Point en juin dernier.
« Par-delà nos divergences sur l'Irak, poursuit George W. Bush, il y a deux points sur lesquels nous pouvons être d'accord : d'une part, Saddam Hussein constitue une menace. D'autre part, il s'obstine à défier la communauté internationale. » Il m'annonce qu'il a décidé d'envoyer des experts dans certains pays, sans me préciser lesquels, pour évaluer l'ampleur de cette menace. À la suite de quoi, il proposera aux Nations Unies, le 9 septembre, les mesures destinées à y faire face. « Contrairement aux spéculations faites ici et là, aucune décision n'est prise à ce sujet à Washington », m'assure-t-il pour la deuxième fois depuis notre entretien du 26 mai précédent à l'Élysée. Je lui confirme espérer, de mon côté, voir Saddam Hussein revenir à la raison, et souligne de nouveau qu'« une intervention militaire constituerait une aventure difficile et dangereuse ». En tout état de cause, lui dis-je à l'issue de cet entretien, la France reste ouverte à la discussion.
Le lendemain, à Hanovre, Gerhard Schröder me reçoit pour un dîner informel à son domicile. Entre autres sujets, nous évoquons longuement la question de l'Irak. Nos points de vue se rejoignent sans difficulté, comme le chancelier en informe peu après les journalistes, lors d'un point de presse conjoint : « Sur les quatre points que je vais énumérer maintenant, nous avons constaté un accord. Premièrement, nous sommes clairement et résolument opposés à toute action unilatérale. Deuxièmement, nous considérons que les inspecteurs de l'ONU doivent pouvoir retourner en Irak de façon inconditionnelle. Troisièmement, nous sommes d'accord pour dire que les Nations Unies ont un rôle très important à jouer à l'égard de l'Irak. Quatrièmement, nous sommes d'accord pour dire qu'il ne faut pas changer les objectifs qui ont été définis. Or ces objectifs sont et demeurent le retour des inspecteurs de l'ONU en Irak sans que ceux-ci soient imposés par des moyens militaires. » Le chancelier termine son exposé en

affirmant que l'Allemagne exclut, quant à elle, de participer à toute intervention armée. C'est la seule différence entre nous, puisque je n'écarte pas pour la France, de manière aussi systématique, une telle éventualité.
Je me sens réconforté par le fait que la France et l'Allemagne partagent la même analyse du problème irakien, de ses données exactes et de la meilleure façon de le régler. Cette alliance peut se révéler décisive pour convaincre les États-Unis de renoncer à toute action précipitée et de s'en tenir à une démarche plus progressive et équilibrée.
Un an après les attentats du World Trade Center, à quelques jours du discours que George W. Bush doit prononcer devant les Nations Unies, je décide de faire connaître publiquement la position de la France en accordant une longue interview au New York Times, qui sera publiée le 9 septembre. Interrogé sur la doctrine de « guerre préventive » préconisée par le président Bush et son entourage le plus radical, je récuse fermement ce concept : « À partir du moment où une nation se donne le droit d'agir préventivement, cela veut dire naturellement que d'autres nations le feront. C'est, je crois, une doctrine extraordinairement dangereuse et qui peut avoir des conséquences dramatiques. Une action préventive peut être engagée si elle apparaît nécessaire, mais elle doit l'être par la communauté internationale, qui est aujourd'hui le Conseil de sécurité des Nations Unies. »
Répondant à une autre question sur la bonne manière de procéder en Irak pour être certain que Saddam Hussein ne développe pas des armes de destruction massive et obtenir un changement de régime, je condamne évidemment ce dernier en tant que tel et déclare espérer l'avènement d'une démocratie à Bagdad. Mais je tiens aussi à rappeler que je ne dispose, à ce jour, d'aucune preuve de l'existence de telles armes en Irak, et que notre seul objectif doit être de s'assurer que Saddam Hussein n'en possède pas. « Ce qui est en cause aujourd'hui, ce n'est pas le changement de régime irakien. On peut le souhaiter, on le souhaite naturellement, mais il faut un peu d'ordre pour gérer les affaires du monde, il faut quelques principes et un peu d'ordre… Jamais le Conseil de sécurité n'a été saisi de la volonté de changer le régime en Irak. Parce qu'il y a des quantités de pays où on souhaiterait voir d'autres régimes. Mais si on commence comme ça, où va-t-on ? »
Cela m'amène à mettre en garde les États-Unis contre le danger d'exacerber ce rejet de l'Occident que je sens monter de tous côtés dans les pays pauvres et les pays émergents. Un sentiment grandissant d'injustice et de frustration qui m'inquiète dans la mesure où il risque de remettre en cause la large coalition que nous avons réussi à organiser contre le terrorisme. J'en profite pour souligner l'urgence d'une deuxième coalition, « une coalition contre la pauvreté, une

coalition pour l'environnement – car l'écologie est partie sur une route dramatique –, une coalition pour régler des problèmes, des crises, des conflits qui existent un peu partout dans le monde et que l'on pourrait solutionner en se montrant un peu plus généreux ou engagés. Ce qui serait aussi une façon très efficace de lutter contre le terrorisme et de se montrer dignes de notre vocation d'hommes ».

J'expose enfin ma propre stratégie concernant la solution du problème irakien. Un plan alliant fermeté et respect du droit, et présenté comme une alternative aux projets de l'administration américaine.

Trois jours plus tard, le discours de George W. Bush ne contribue pas à dissiper, loin de là, la menace d'une action militaire préventive en Irak. Le président des États-Unis l'a justifiée d'entrée de jeu, sur un ton à la fois solennel et catégorique : « Nous avons aujourd'hui le devoir de protéger nos vies sans illusion et sans peur. » Mais après avoir énuméré ses exigences à cet égard, le chef de la Maison-Blanche a fini par demander, conformément au souhait de Tony Blair et sous la pression manifeste de Colin Powell, que celles-ci fassent l'objet d'une ou plusieurs « résolutions nécessaires » de l'ONU. En réalité, son objectif est avant tout de mettre les Nations Unies face à leurs responsabilités et d'exiger qu'elles fassent enfin la preuve de leur efficacité, comme il ne s'en est d'ailleurs pas caché en demandant non sans ironie : « Les résolutions du Conseil de sécurité seront-elles respectées et appliquées ou ignorées sans conséquence ? Les Nations Unies resteront-elles fidèles à leur mission ou deviendront-elles une institution inutile ? »

Même s'il satisfait à une partie de mes propres demandes en situant son action dans le cadre des Nations Unies, ce discours me laisse peu d'illusions sur le but réellement recherché par la Maison Blanche et sa détermination à l'atteindre par tous les moyens possibles. À l'évidence, il s'agit tout à la fois d'un ultimatum à l'Irak et d'une mise en demeure adressée au Conseil de sécurité. Dans ces conditions, il est plus que jamais impératif d'obtenir que la future résolution souhaitée par les États-Unis soit suffisamment explicite pour contraindre l'Irak à se soumettre à des inspections renforcées. C'est le seul moyen d'aboutir à un désarmement pacifique, et donc d'éviter une confrontation militaire, mais sans légitimer par avance le caractère automatique et inéluctable d'une intervention contre lui. Autrement dit, le recours à la force ne saurait être décidé par le Conseil de sécurité que dans un deuxième temps, et seulement en cas de blocage du travail des inspecteurs ou selon les conclusions de leurs rapports.

Après que je lui ai fait passer un message pressant en ce sens, en pleine concertation avec Kofi Annan, Saddam Hussein s'est engagé le 16 septembre à accepter la reprise de ces inspections. Il s'agit désormais non, évidemment, de le

croire sur parole, mais de ne plus relâcher notre pression afin de lui imposer de rentrer dans le rang une fois pour toutes. Et cela, sans aller vis-à-vis de l'Irak très au-delà des obligations déjà fixées, depuis longtemps, par les différentes résolutions des Nations Unies. Trop les renforcer serait fournir à Saddam Hussein un nouveau prétexte pour les rejeter, en faisant ainsi le jeu de ceux qui sont le plus déterminés à l'abattre. Ma conviction est qu'un des moyens de rendre cette nouvelle résolution plus efficace serait qu'elle soit votée à l'unanimité.

La France se trouve en première ligne dans les longues et difficiles négociations engagées avec la Grande-Bretagne et les États-Unis, mais aussi tous les autres membres du Conseil de sécurité, jusqu'à l'adoption, le 8 novembre 2002, de la résolution 1441. Je m'implique fortement dans le suivi de ce dossier, multipliant les contacts tant avec le président Bush qu'avec un grand nombre de mes homologues étrangers, en particulier allemand, chinois et russe. Ma stratégie d'ensemble sur l'affaire irakienne est préparée, réfléchie et menée conjointement avec le ministre des Affaires étrangères, Dominique de Villepin, auquel m'unit la collaboration la plus confiante et la plus amicale. Notre tandem peut s'appuyer en permanence sur le savoir-faire, l'habileté et la compétence d'une équipe restreinte de diplomates de haut niveau : Jean-Marc de La Sablière, mon conseiller diplomatique jusqu'à la fin de l'année 2002, date à laquelle il devient notre représentant auprès des Nations Unies ; son successeur auprès de moi, Maurice Gourdault-Montagne ; le nouvel ambassadeur de France à Washington, Jean-David Levitte, et la porte-parole de l'Élysée, Catherine Colonna, qui assiste à tous mes entretiens avec les chefs d'État et de gouvernement. Tous quatre extrêmement opérationnels et réactifs, bons tacticiens, fins connaisseurs des affaires internationales et mobilisés sans relâche pour la réussite de nos objectifs.

Le 26 septembre, Jean-Marc de La Sablière m'informe du projet de résolution américano-britannique que je juge inacceptable. Comme je m'y attendais, ce texte durcit considérablement les exigences à l'égard du pouvoir irakien et prévoit surtout un dispositif de recours automatique à la force. Son annonce a été précédée d'une déclaration publique de Tony Blair, l'avant-veille, assurant qu'il détenait des preuves accablantes contre Saddam Hussein. « Fondées sur une somme imposante d'informations nouvelles », elles montreraient clairement, selon lui, « comment l'Irak a développé des armes chimiques et biologiques, acquis des missiles capables d'attaquer les pays voisins avec ces mêmes armes et s'est efforcé obstinément de développer une bombe atomique ». Pour le Premier ministre britannique, tout cela achèverait de démontrer que « le régime en place » à Bagdad « représente aujourd'hui un danger unique en son genre ». Je lui réponds le jour même que c'est à mes yeux une raison supplémentaire de

souhaiter la reprise la plus rapide possible des inspections en Irak et d'attendre leurs propres conclusions pour être définitivement fixé. Il ne saurait être question, en attendant, d'aller plus loin dans l'ultimatum que la communauté internationale s'apprête à adresser à Saddam. C'est pourquoi je refuse catégoriquement le projet de résolution que Londres et Washington tentent de nous imposer.

George W. Bush m'appelle à ce propos le lendemain, 27 septembre, en milieu d'après-midi. Il commence par me remercier de l'aide que l'armée française vient d'apporter aux ressortissants américains en Côte d'Ivoire[1] . Puis il s'efforce de me convaincre de la nécessité d'un texte fort différent des résolutions précédentes et comportant une possibilité de recours automatique à la force, sans quoi cette ultime injonction ne serait pas prise au sérieux, une fois de plus, par Saddam Hussein. Je lui réponds que la France est elle-même persuadée qu'il faut exercer une pression extrême sur Saddam Hussein, mais que notre résolution ne doit pas être perçue comme un prétexte pour pousser les Irakiens à la faute. Je constate que nous divergeons fondamentalement sur le type de démarche qui doit être adoptée à leur égard. Celle-ci doit s'effectuer, selon nous, en deux temps : d'abord, les inspections, ensuite, l'éventualité d'une épreuve de force. En aucun cas, les deux ne sauraient être envisagées et annoncées de manière concomitante. « C'est une affaire grave, lui dis-je, puisqu'il s'agit d'une guerre. » Et je mets de nouveau en garde George W. Bush contre le danger de provoquer un éclatement de l'Irak, en précipitant à tout prix la chute de Saddam Hussein, et cela dans un contexte régional où les sentiments anti-Occidentaux sont déjà très virulents… Le président des États-Unis ne paraît toujours pas convaincu par mon analyse, mais nous convenons, naturellement, de prolonger la concertation entre nos deux pays.

Dans la foulée, je m'entretiens successivement par téléphone avec Vladimir Poutine et le Premier ministre chinois Zhu Rongji. Le président de la Fédération de Russie me confie qu'il est soumis à de fortes pressions de la part des dirigeants américain et britannique pour obtenir son appui. Après m'avoir demandé mon opinion sur leur texte, il me déclare que la clause d'intervention automatique lui paraît tout aussi inacceptable, et qu'il est prêt, dans le cas où elle serait maintenue, et si la France lui confirme sa position, à lui opposer également son veto. De son côté, le Premier ministre chinois se dit non moins favorable à la ligne que je préconise. Il m'assure que son pays est disposé, si nécessaire, à prendre une position commune avec la France et la Russie au sein du Conseil de sécurité.

Cette alliance va se révéler déterminante dans la suite de nos négociations avec l'administration américaine. Le 11 octobre, le Congrès adopte massivement le

texte du projet de résolution proposé par la Maison-Blanche. La situation paraît tellement bloquée à cette date que notre représentant sur place, Jean-David Levitte, en arrive, par lassitude ou par conviction, à me recommander de privilégier la recherche d'un compromis avec les États-Unis. Il redoute que ces derniers ne finissent par renoncer à tout accord de l'ONU pour la réalisation de leurs plans et décident de s'en passer. Mais je refuse que nous nous prêtions à la moindre transaction sur les aspects les plus contestables du projet de résolution. Ce serait mettre le doigt dans un engrenage bien plus dramatique qu'une fâcherie momentanée avec nos amis d'outre-Atlantique.

Les semaines qui suivent confirment que j'ai eu raison de ne rien céder et de tenir bon. Le 25 octobre, neuf délégations sur les quinze qui composent le Conseil de sécurité remettent en cause plusieurs dispositions du texte, notamment celle relative à l'automaticité. Le Mexique, l'Irlande, l'île Maurice, la Guinée, le Cameroun, la Norvège paraissent sur le point d'adhérer aux positions de la France, de la Russie et de la Chine, même si certains risquent d'être plus vulnérables que d'autres aux moyens de pression anglo-saxons. Les contacts de plus en plus fréquents entre Colin Powell et Dominique de Villepin permettent d'aboutir, au début du mois de novembre, à force d'amendements et de contre-propositions entre nos négociateurs respectifs, à un accord qui me paraît raisonnable.

Le 8 novembre 2002, la résolution 1441 est votée à l'unanimité, après que j'ai personnellement convaincu la Syrie, seul pays arabe membre du Conseil, de se rallier. Le texte stipule qu'en cas de « violation patente » de ses obligations, l'Irak devrait en assumer les « graves conséquences », ce qui répond au souci du Conseil de sécurité de mettre Saddam Hussein au pied du mur et de lui faire comprendre, de manière extrêmement ferme, qu'il n'a pas d'autre choix que de coopérer. Comme nous le souhaitions, le régime des inspections est fixé par la nouvelle résolution de façon certes plus rigoureuse, mais réaliste. Le président de la Commission de contrôle des Nations Unies, Hans Blix, et le directeur de l'Agence internationale de l'énergie atomique, Mohammed El-Barradei, devront avoir accès à tous les sites, à tout moment et sans entrave, mais sans qu'ils se voient imposer des objectifs plus contraignants à l'égard de l'Irak. Nous avons surtout obtenu qu'il ne soit fait mention d'aucune possibilité d'intervention militaire automatique et unilatérale : en cas de non-respect par l'Irak de ses obligations, le Conseil de sécurité se réunira sur la base d'un rapport des inspecteurs, et non à l'instigation d'un État. Ainsi il sera seul amené, comme l'a toujours souhaité la France, à se prononcer sur les conséquences à en tirer. Le principe de la responsabilité collective est donc sauvegardé.

Il reste à vérifier, cependant, l'interprétation que les États-Unis, bien décidés de

toute façon à en découdre avec l'Irak, feront de cette résolution qui leur fixe certaines limites sans qu'ils se sentent nécessairement tenus de les respecter.
*
Un mois plus tard, le 8 décembre, la déclaration de l'Irak sur l'état réel de son armement, imposée par la résolution 1441 dans les trente jours, est loin de suffire à lever les présomptions le concernant. Le rapport remis par Saddam Hussein au Conseil de sécurité est volumineux. Mais il contient peu d'éléments nouveaux au regard des questions non résolues par les inspecteurs de l'UNSCOM et l'AIEA. Pour autant, personne ne détient la preuve des omissions irakiennes, ce qui justifie plus que jamais qu'on s'en remette aux résultats des inspections. Eux seuls peuvent nous permettre de déterminer, en dernier lieu, l'attitude à prendre vis-à-vis de Saddam Hussein. Mais il se confirme assez vite que ces inspections n'auront de sens et d'intérêt pour Washington que si elles se révèlent suffisamment accablantes pour le dictateur irakien. Bref, si elles fournissent à la Grande-Bretagne et aux États-Unis le prétexte qu'ils recherchent pour déclencher l'opération militaire qu'ils ont résolu de mener.
Je n'ai jamais exclu, pour ma part, que la France s'engage aux côtés des États-Unis, comme elle l'a fait précédemment en Bosnie ou au Kosovo, dans l'hypothèse où une intervention s'avérerait de nouveau légitime. Afin de ne pas être pris de court si une telle éventualité se précisait plus rapidement que prévu, j'ai demandé, en décembre 2002, au général Bentégeat, nommé depuis peu chef d'état-major des Armées, et à mon nouveau chef d'état-major particulier, le général Jean-Louis Georgelin, de prendre les contacts nécessaires avec leurs homologues américains. Aussitôt dépêché sur place, le général Jean-Patrick Gaviard, sous-chef « opérations » à l'état-major des Armées, reçoit un accueil courtois et intéressé. Mais les responsables du Pentagone lui font très vite comprendre que, étant en train de mettre sur pied leur planification, plus le temps passera et plus il deviendra impossible de réserver des créneaux aux forces françaises. Ce qui supposerait donc que nous nous engagions dès à présent dans les préparatifs de l'opération, sous peine d'en être écartés le moment venu. Quand le général Georgelin me demande, dans une note qu'il me remet le 6 janvier 2003, s'il est « encore trop tôt » pour « prendre le risque d'un signal d'éventuelle participation française », je lui réponds « oui » sans hésiter.
À cette date, et bien que les inspections menées par les équipes de l'ONU depuis le 27 novembre 2002 se poursuivent sans incident et à un rythme soutenu, l'impression prévaut de tous côtés que les États-Unis et la Grande-Bretagne, qui cherchent manifestement à orienter le travail des inspecteurs à travers leurs services de renseignement respectifs, se préparent bel et bien à un affrontement.
Le 9 janvier 2003, Hans Blix et Mohammed El-Barradei dressent un premier

bilan, devant les membres du Conseil de sécurité, des missions en cours. Ils soulignent tous deux l'utilité des inspections par le fait non seulement qu'elles contraignent Saddam Hussein à ouvrir de nouveaux sites, mais qu'elles contribuent aussi à empêcher la reprise ou le développement d'éventuels programmes prohibés. Ils ne signalent aucune obstruction manifeste de la part des Irakiens, même si leur coopération n'est pas toujours suffisante. Mais ils estiment que le processus engagé devra s'inscrire dans la durée pour produire des résultats véritablement concluants. Autrement dit, le principal obstacle pour eux serait de se voir fixer une limite dans le temps. Le mécanisme mis en place à travers la résolution 1441 ne leur impose pas une telle limite au demeurant. Mais tout le débat est là désormais avec les États-Unis, qui entendent rester seuls maîtres du calendrier, comme le prouve le déploiement de leurs forces, qui va s'accélérant dans la région.

Depuis le début de l'hiver, ils ont déjà stationné plus de 100 000 hommes dans le Golfe, mobilisé 20 000 réservistes et rassemblé des moyens logistiques considérables. Tous les signes évidents d'une guerre imminente. Le 13 janvier, Maurice Gourdault-Montagne se rend, à ma demande, à Washington pour y rencontrer Condoleezza Rice et d'autres collaborateurs influents du chef de la Maison-Blanche. Je n'ai plus guère de doutes sur la réalité des intentions américaines, mais je souhaite en avoir le cœur net.

Après avoir traité de farce et de plaisanterie – « A joke ! » – la déclaration irakienne du 8 décembre, Condoleezza Rice a résumé son opinion en ces termes : « Saddam Hussein ne coopère pas. Il trompe le monde. Il cache des armes. Si le prochain rapport des inspecteurs n'est pas plus substantiel que celui du 9 janvier, comme il est probable, alors pourrait s'ouvrir une phase finale. La crédibilité des États-Unis est en cause. Tout le monde sait que Saddam Hussein triche et dissimule. Si nous n'agissons pas, les pays de la région et le monde entier constateront notre faiblesse. Nous ne voulons pas renouveler l'expérience des onze années qui se sont écoulées depuis la guerre du Golfe. Le peuple américain ne l'accepterait pas. La question qui se pose est de savoir comment nous gérerons ensemble, Américains et Français, cette période décisive. Nous refusons de reporter l'inévitable. Alors n'est-il pas préférable d'y aller ensemble ? » Pour Condoleezza Rice, le seul moyen d'éviter la guerre serait le départ immédiat de Saddam Hussein et de toute son équipe dirigeante, suivi, à bref délai, de l'instauration d'un gouvernement démocratique : « Il faut un changement de régime, a-t-elle insisté. Après un certain temps, nous pourrons lever les sanctions. »

Mon conseiller diplomatique s'est ensuite entretenu avec l'adjoint de Donald Rumsfeld, Paul Wolfowitz, un des lobbyistes les plus véhéments du clan des

néoconservateurs. Celui-ci s'est montré tout aussi dur qu'il était prévisible, balayant les arguments de la France avec une grande violence, avant d'ironiser sur la confiance que nous plaçons dans le chef des inspecteurs de l'ONU :
« Pourquoi remettre votre politique étrangère dans les mains d'un diplomate suédois, qui a moins d'hommes que la police d'une ville de province française ? La voix de la France porte plus que celle de M. Blix ! »
Les dés paraissent donc jetés. Je ne me résous pas pour autant à l'idée que la guerre soit devenue une perspective inéluctable. La guerre est toujours un constat d'échec et la pire des solutions, comme je le rappelle publiquement lors de la visite à Paris, le 17 janvier, de Hans Blix et de Mohammed El-Barradei. À dix jours exactement de la présentation de leur deuxième rapport, je tiens à assurer les deux chefs d'inspection de la confiance et du soutien sans réserve de notre pays. Je sais que leur tâche est rude et qu'ils doivent l'accomplir dans les conditions les plus difficiles, pris en tenaille entre des intérêts et des enjeux apparemment inconciliables. Ils me confient l'un et l'autre que la coopération irakienne est bonne, mais qu'elle reste essentiellement passive : « On nous ouvre les portes, me disent-ils, on nous laisse mener nos inspections, mais, sur le fond, nous n'avons pas toujours la coopération dont nous avons besoin. Il nous faudrait un certain nombre de preuves qu'il n'existe plus d'armes de destruction massive. Nous n'avons pas vu, par exemple, certains documents que nous voudrions voir, relatifs aux armes bactériologiques ou chimiques. Nous voudrions pouvoir interviewer en privé des savants irakiens pour être sûrs que nous disposons bien des informations qui nous sont nécessaires. Néanmoins, reconnaissent-ils, la résolution 1441 a donné plus de force et de puissance aux inspecteurs pour mener leurs investigations. »
C'est exactement ce qu'ils écriront dans leur rapport officiel, présenté le 27 janvier devant les membres du Conseil de sécurité. Ils y font état d'une collaboration encore trop restreinte avec les autorités irakiennes pour apporter à la communauté internationale, dans des délais aussi courts, toutes les réponses qu'elle attend et exige de Saddam Hussein. À ce stade de leur enquête, les résultats obtenus restent, il est vrai, décevants. Mais ce qui compte à mes yeux, c'est qu'ils confirment que les inspections sont susceptibles d'aboutir à de meilleurs résultats, si on leur en laisse le temps.
La conclusion des dirigeants anglais et américain est tout autre, naturellement. Pour eux, il ne fait plus de doute que Saddam Hussein, par son attitude encore peu coopérative, a d'ores et déjà « violé la résolution 1441 ». Le lendemain, dans son discours sur l'état de l'Union, où il s'en est pris à l'Irak de façon extrêmement virulente, le chef de la Maison-Blanche annonce que Colin Powell présentera au Conseil de sécurité, le 5 février, des « preuves » irréfutables de la

détention par ce pays d’armes de destruction massive. Dans l’intervalle, il s’entretiendra avec Tony Blair, venu le rencontrer à New York. C’est au cours de cette rencontre, comme j’en serai aussitôt informé par nos services diplomatiques, que naîtra l’idée, préconisée avec insistance par le chef du gouvernement britannique, d’une nouvelle résolution établissant que l’Irak n’a pas rempli ses engagements et qu’il s’agit désormais de réagir en conséquence. Nous voici entrés dans la deuxième phase de l’affaire irakienne, où l’opposition achèvera de se cristalliser entre deux visions du monde et du rôle de la communauté internationale, et deux conceptions des relations entre les peuples et des principes qui doivent les inspirer. D’un côté, une démarche multilatérale et légaliste. De l’autre, une logique dominatrice et manichéenne, privilégiant la force plutôt que le droit. Cette ligne de fracture devient chaque jour plus évidente à propos de l’Irak entre des États comme la France, l’Allemagne, la Russie, la Chine et la grande majorité des pays africains et latino-américains, attachés à la recherche d’une solution pacifique, répondant aux exigences du Conseil de sécurité, et une minorité d’États, regroupés autour de la Grande-Bretagne et des États-Unis, pour qui le recours aux armes s’impose comme la seule issue, du moins la plus efficace devant un risque immédiat de déstabilisation du monde.

Le 30 janvier, les dirigeants britannique, danois, espagnol, italien et portugais publient dans le Times, conjointement avec leurs homologues hongrois, tchèque et polonais, un appel à consolider le « lien transatlantique » face à la menace irakienne et au « viol systématique » par Saddam Hussein des résolutions de l’ONU. C’est une rupture avec la position européenne unanime exprimée quelques jours auparavant par les ministres des Affaires étrangères européens et un ralliement sans condition aux thèses de la Maison-Blanche, doublés d’une tentative non moins évidente de faire contrepoids au pôle de résistance franco-germano-russe. De son côté, le secrétaire à la Défense américain, Donald Rumsfeld, brocardera l’attitude d’« une vieille Europe » selon lui « en perte de vitesse ».

Je dénoncerai ces manœuvres diplomatiques, comme elles devaient l’être, mais sur un ton probablement trop intempestif, en estimant que leurs auteurs, notamment les plus récemment intégrés à l’Union européenne, auraient mieux fait de se taire. Mais ce n’est pas le seul genre de pressions qui commencent alors à s’exercer sur nous en vue d’infléchir la position de la France et de ses alliés. Elles iront, du côté des États-Unis, jusqu’à des menaces très précises de restrictions sur nos approvisionnements en matériel d’armement. En ce qui concerne notre pays, la position que j’ai prise et défendue sans relâche depuis le début de la crise bénéficie d’un soutien massif et quasi unanime du peuple

français, rassemblé comme il sait l'être dans les circonstances majeures de son histoire. C'est du côté des élites ou présumées telles que se font entendre, en revanche, des voix plus discordantes. Chez certains de nos diplomates, une inquiétude feutrée mais perceptible tend à se propager, quant aux risques d'un isolement de la France. Du MEDEF et de certains patrons du CAC 40 me parviennent des messages plus insistants, où l'on me recommande de faire preuve de plus de souplesse à l'égard des États-Unis, sous peine de faire perdre à nos entreprises des marchés importants. Je me souviens du baron Sellière venant se faire l'interprète auprès de moi des doléances de ses pairs. Les courants les plus atlantistes au sein de la majorité comme de l'opposition ne sont pas en reste, où l'on dénonce, à visage plus ou moins découvert, mon obstination à paraître défier les Américains.

Ces commentaires m'intéressent sans beaucoup m'impressionner, compte-tenu des grands principes qui sont en jeu dans la guerre d'Irak. Ce sont les mêmes critiques qu'on adressait au général de Gaulle quand il faisait entendre la voix de la France d'une façon jugée trop dérangeante. Quoi qu'on en pense, et fort de l'assentiment de mes compatriotes, je suis résolu à garder le cap. Il n'est évidemment pas question pour moi de remettre en cause, si peu que ce soit, l'amitié qui nous unit au peuple américain. Mais notre relation politique et diplomatique avec les États-Unis doit plus que jamais rester fidèle au principe qui est le sien depuis 1958 : la solidarité dans l'indépendance.

Le 5 février, l'exposé, annoncé comme décisif, de Colin Powell devant le Conseil de sécurité n'apporte aucun élément nouveau qui puisse justifier, de près ou de loin, une guerre préventive. Les « preuves » qu'il brandit, fondées pour l'essentiel sur des comptes rendus d'écoutes téléphoniques fournis par ses services de renseignement, ne constituent en rien des pièces à conviction indubitables. Destiné à légitimer une prochaine intervention militaire, son réquisitoire contre l'Irak se résume à une suite de soupçons et de présomptions dont il reconnaîtra, honnêtement, quelques années plus tard, qu'elles reposaient, à son insu, sur des données erronées, pour ne pas dire fabriquées.

L'intervention de Colin Powell, loin de provoquer l'effet attendu par la Maison-Blanche, conforte plutôt la majorité des membres du Conseil dans leur refus de la guerre. Je m'en aperçois le lendemain en téléphonant successivement à Vladimir Poutine, au président du Mexique, Vincente Fox, à celui du Chili, Ricardo Lagos, ainsi qu'aux dirigeants syrien et camerounais, Bachar al-Assad et Paul Biya. Quelques jours plus tard, le nouveau président du Brésil, Lula da Silva, me confirmera l'appui sans réserve de son pays à la cause défendue par la France. Il me l'avait déjà exprimé lors de sa visite officielle à Paris, le 28 janvier dernier.

Le 7 février, je prends l'initiative, sans grande conviction, de renouer le contact avec George W. Bush. « Je vous appelle en tant qu'ami, et ami des États-Unis, lui dis-je. Nous avons deux analyses qui mettent en cause la guerre ou la paix. C'est un problème moral. Vous avez une position, nous en avons une autre. Ce sont deux visions du monde. Il faut l'assumer. Mais cela ne doit pas nous empêcher de nous parler. » J'ajoute que je ne suis pas pacifiste, mais défavorable à la guerre quand elle ne s'avère pas nécessaire. Il s'agit là encore d'une question de morale. « J'apprécie votre cohérence et votre compassion, me répond le président des États-Unis. Moi non plus, je n'aime pas la guerre. Je connais, comme tout chef d'État, les responsabilités que porte celui qui décide d'envoyer des soldats au combat. Une chose me sépare toutefois de vous : je considère que Saddam Hussein constitue une menace contre la sécurité du peuple américain. Voilà pourquoi j'ai une approche différente en termes de calendrier. »

Le ton, de part et d'autre, est courtois, calme et pondéré. Il l'est toujours resté, au demeurant. Mais notre dialogue n'est plus que celui de deux hommes à bout d'arguments. Je prends acte de sa détermination à entrer en lice contre l'Irak coûte que coûte et à aller jusqu'au bout d'une sorte de mission historique et quasi mystique dont il se sent investi. Il prend acte de ma conviction que les chances de parvenir à un arrangement pacifique doivent être préservées le plus longtemps possible, et que le conflit qui se prépare est aussi injuste qu'inutile. Avant de nous séparer, nous évoquons toutefois la possibilité d'une future coopération, une fois la guerre terminée, pour aider l'Irak à se reconstruire et relancer le processus de paix dans la région. Ce sera notre dernier échange jusqu'au déclenchement des hostilités, le 20 mars 2003, et à la fin de l'opération Iraqi Freedom, moins d'un mois plus tard.

Bien que sans illusion désormais sur la suite des événements, à aucun moment jusqu'à cette date fatidique je ne me suis résigné à l'idée que nous ayons perdu toute chance de dissuader Londres et Washington de se lancer dans une telle aventure. Une nouvelle chance d'éviter le pire s'offre le 14 février, lorsque Hans Blix et Mohammed El-Barradei présentent leur troisième rapport devant le Conseil de sécurité.

Ce dernier fait état, cette fois, d'informations probantes transmises par le gouvernement irakien qui dénotent de nets progrès dans sa volonté de coopération. Dans le secteur balistique, les informations qui leur ont été fournies permettent aux inspecteurs de connaître avec précision les capacités réelles des missiles prohibés détenus par l'Irak, et de les détruire. S'agissant des armes chimiques et biologiques, les inspecteurs ont pu obtenir de Bagdad des documents plus éclairants. Et l'AIEA paraît en mesure de certifier dans les

prochains mois le démantèlement, là encore, du programme nucléaire qui était en cours. En outre, le survol de l'Irak par des appareils de reconnaissance aérienne va débuter le 17 février et plusieurs entretiens privés ont eu lieu avec des scientifiques irakiens. Les inspections sont donc en train de porter leurs fruits. Mais ce constat laisse de marbre les représentants de la coalition anglo-américaine, rejointe par l'Espagne et la Bulgarie, cette dernière étant soumise à une sorte de chantage quant à son entrée dans l'Alliance atlantique.
Preuve de l'importance que les membres du Conseil de sécurité accordent à ce rendez-vous crucial, ce sont les ministres des Affaires étrangères de chacun de ces pays qui se rendent à New York et interviennent en séance pour commenter le rapport des deux chefs d'inspection. Minimisant délibérément les progrès mentionnés, Colin Powell maintient sa position. Pour lui, les « manquements » et la « duplicité » des autorités irakiennes n'ont jamais été aussi flagrants. Il invite le Conseil à réfléchir aux « conséquences sérieuses d'une fuite devant ses responsabilités » et insiste sur les risques dramatiques de l'« alliance émergente » entre l'Irak et le terrorisme international. Les armes de destruction massive toujours détenues selon lui par Saddam Hussein pourraient provoquer des « centaines de milliers de morts si elles tombaient entre de mauvaises mains ». Son homologue britannique, Jack Straw, surenchérit sur le même thème.
Dominique de Villepin est venu, à ma demande, défendre le point de vue de la France. Le discours qu'il a préparé, et que nous avons relu ensemble minutieusement avant son départ pour New York, est un grand discours, à la mesure du moment historique que le monde est en train de vivre. Dominique y exprime avec hauteur, justesse, énergie, toute la sensibilité du « vieux pays » qui est le nôtre, éprouvé par l'Histoire et qui a lui-même fait l'expérience des guerres, de l'occupation et de la barbarie. Ce plaidoyer en faveur de la paix, de l'unité de la communauté internationale, de la responsabilité des peuples face à leur destin collectif, est porteur d'un idéal et d'une conscience qui achèvent de donner tout son sens à notre engagement commun. Comme tous ceux qui, dans l'enceinte de l'ONU, lui ont réservé une standing ovation, j'en ai été heureux et fier pour notre pays.
Moins enthousiaste, il va sans dire, est la réaction des Américains, aussi irrités par le discours de Dominique de Villepin qu'ils le seront, peu après, par mon interview accordée au magazine Time. Soucieux d'expliquer la position de la France au public américain, j'y expose mon propre plan d'action pour parvenir au nécessaire désarmement de l'Irak. Je m'y inquiète surtout des répercussions d'un conflit auprès des opinions publiques arabe et musulmane, craignant qu'elles ne suscitent des « vocations pour un grand nombre de petits Ben

Laden ». Le vice-président Dick Cheney est l'un des plus déchaînés contre nous. Lors d'un entretien avec notre ambassadeur à Washington, dans les jours suivants, il n'hésitera pas à accuser la France du « crime impardonnable » de mettre en danger, par son refus de la guerre, la sécurité de l'Amérique au moment même où cette dernière s'apprête à « éradiquer le mal ».
C'est en vain que nous mettons en garde les Britanniques contre le risque, dans un tel contexte, de déposer une nouvelle résolution qui autoriserait le recours à la force. Celle-ci ne pourrait que cristalliser les divergences au sein du Conseil de sécurité et déboucher sur une division majeure de la communauté internationale, qui n'est dans l'intérêt de personne, en réalité. S'agissant de la guerre ou de la paix, on ne saurait agir en termes de majorité ou de minorité. De surcroît, à quoi servirait un tel texte pour la Grande-Bretagne et les États-Unis dès lors qu'ils sont déterminés à entrer en guerre avec ou sans mandat des Nations Unies, sinon à les exposer à un probable désaveu de la majorité des membres du Conseil ?
Mais Tony Blair demeure obstinément attaché au principe d'un accord des Nations Unies, susceptible de le protéger moralement et politiquement vis-à-vis de sa propre opinion publique largement hostile à la guerre. Et la Maison-Blanche a fini par s'y résigner, d'autant qu'elle se déclare tout à fait confiante dans les résultats du vote.
Selon les informations diffusées par Washington, les États-Unis se disent assurés d'obtenir neuf voix sur quinze, plus l'abstention de la Chine et de la Russie. Dès lors, la France devrait décider si elle met ou non son veto à cette résolution et en assumer toute la responsabilité. Nous voilà désignés par avance comme les seuls responsables de son échec.
*
Le 24 février 2003, je prends connaissance du projet de résolution présenté par la Grande-Bretagne et parrainé par l'Espagne et les États-Unis. C'est un texte à tiroirs où rien n'est formulé directement du véritable objectif poursuivi par ses auteurs. Nonobstant les résultats déjà obtenus par les inspecteurs, il réitère à mots couverts, sous des formules apparemment factuelles et inoffensives, par allusions ou par périphrases, les mêmes accusations à l'égard de l'Irak de non-respect des obligations qui lui ont été fixées par la résolution 1441. Il comporte, en revanche, une autorisation de recours à la force à peine déguisée.
En conséquence de quoi, je donne aussitôt instruction à notre représentant à l'ONU, Jean-Marc de La Sablière, de tout mettre en œuvre pour rallier à notre cause la majorité des membres non permanents du Conseil, dont dépendra très probablement l'issue du vote. C'est en priorité sur eux que nous devons faire porter nos efforts, comme le bord adverse ne va pas manquer de le faire. J'ai toute confiance dans l'intelligence tactique et la finesse d'analyse de notre

ambassadeur, dont je connais et apprécie la totale adhésion aux idées que nous défendons. Mais je perçois aussi la nécessité, pour moi comme pour Dominique de Villepin, de nous mobiliser parallèlement sans relâche auprès de nos homologues respectifs. Il s'agit en premier lieu de démontrer que cette nouvelle résolution n'a qu'un but, dissimulé mais bien réel : la légitimation par le Conseil de sécurité d'une entreprise militaire dont la plupart de ses membres ne veulent pas aussi longtemps que les inspecteurs ne l'estimeront pas eux-mêmes indispensable. Pour cela, nous devons sans tarder intensifier notre campagne d'explication en direction des gouvernements jugés « flottants » ou hésitants, tels le Chili, le Mexique, le Pakistan, la Guinée, le Cameroun ou l'Angola, ainsi que des pays tenus pour « influents » : l'Inde, le Brésil, l'Afrique du Sud, l'Indonésie, le Japon, l'Iran, la Turquie et les États du Golfe.

Le « front du refus », dont la France apparaît plus que jamais comme le leader, s'appuie sur le mémorandum signé le 10 février avec l'Allemagne et la Russie, et approuvé par la Chine. Je sais pouvoir compter sur l'engagement sans réserve à nos côtés de Vladimir Poutine, de Gerhard Schröder et de Jiang Zemin, en dépit des pressions notamment financières et économiques qu'au moins les deux premiers continuent de subir. J'admire le courage et la ténacité avec lesquels nos soutiens les plus constants depuis le début de la crise ont tenu tête aux tentatives d'intimidation dont ils sont toujours l'objet. Je déplore, en revanche, l'alignement sans condition du chef du gouvernement espagnol, José María Aznar, sur les thèses anglo-américaines et les jugements extrêmement critiques qu'il ne cesse de porter à l'encontre de la France. Nous aurons à ce sujet, lors de son passage à Paris le 26 février, une explication particulièrement orageuse.

Mon premier contact téléphonique, établi le jour même, avec le président chilien, Ricardo Lagos, me semble plutôt positif. Ce dernier, pourtant en train de négocier un accord de libre-échange entre son pays et les États-Unis – ce que je peux comprendre compte tenu de leur proximité géopolitique –, tient à me rappeler l'opposition de son pays à la guerre et sa préférence pour la solution que nous préconisons. Mais il m'exprime aussi ses inquiétudes, partagées selon lui avec les autres membres non permanents, de devoir porter la responsabilité d'un vote négatif contre Washington et d'une division du Conseil de sécurité. Comme son homologue mexicain, Vicente Fox, je crains qu'il ne soit tenté, en définitive, de donner la priorité à ses intérêts économiques avec les États-Unis. Mais l'un et l'autre m'ont paru rassurés par la détermination de la France à aller, si besoin, jusqu'au veto pour empêcher l'adoption du texte. Certaines rumeurs, venues de Washington, les avaient incités à en douter. À l'issue de nos entretiens, ils m'ont tous deux affirmé, partageant nos convictions, qu'ils s'abstiendraient sur le projet de résolution dans la mesure où je leur confirmais notre vote négatif,

comme celui de la Chine, de l'Allemagne et de la Russie.
Au même moment, les émissaires britanniques et américains se succèdent dans toutes les capitales concernées, tandis que Tony Blair et George W. Bush multiplient à leur tour les appels téléphoniques auprès des autres dirigeants. Au début de mars, Henry Kissinger et plusieurs messagers se sont rendus à Mexico, précédant de peu l'arrivée de Colin Powell. Le Pakistan, l'Angola, la Guinée font l'objet de démarches diplomatiques tout aussi insistantes. Condoleezza Rice est elle-même mobilisée, qui doit effectuer un déplacement à Moscou dans les tout prochains jours.
Cette campagne suffit à me convaincre de renforcer nos propres efforts d'explications. Le 10 de ce mois, Dominique de Villepin entreprend une tournée express des trois États africains qui siègent au Conseil de sécurité : l'Angola, le Cameroun et la Guinée. Curieusement, notre démarche sera considérée comme « inamicale » par l'administration américaine. Celle-ci y verra la preuve d'une volonté d'obstruction systématique alors que nous n'avons fait qu'alerter sur les risques de la guerre et l'existence d'une solution alternative.
Le 7 mars, la présentation du quatrième rapport des inspecteurs vient conforter notre position. Hans Blix et Mohammed El-Barradei se déclarent convaincus que la coopération désormais active des Irakiens peut conduire à un véritable désarmement du pays. La destruction de leurs missiles prohibés en constitue l'exemple le plus probant et le plus visible. Mais ce progrès manifeste n'empêche pas la Grande-Bretagne, l'Espagne et les États-Unis de durcir, le même jour, leur projet de résolution en mettant en place, de surcroît, un ultimatum à Saddam Hussein à échéance du 17 mars.
Après avoir proposé que les chefs d'État et de gouvernement soient présents ce jour-là aux Nations Unies pour y assumer directement la responsabilité de leur vote – invitation aussitôt déclinée par le président Bush –, je confirme publiquement le 10 mars, lors d'une intervention télévisée, que la France votera « non » quel que soit le soutien que le texte recueillera. Ainsi, dans le cas peu probable où la résolution obtiendrait une majorité, la France fera usage de son droit de veto. Ce qui signifie, conformément aux règles de l'ONU, et donc du droit international, que la résolution n'a plus aucune chance d'être adoptée.
Soucieux de faire aussi comprendre la position de la France à l'opinion publique américaine, en tout cas de ne pas laisser déformer la vérité, je donne également une interview, quelques jours plus tard, à CNN et CBS.
Il était nécessaire que je réaffirme publiquement notre position, de manière à rassurer dans le même temps les présidents chilien et mexicain, dont je sais par Jean-Marc de La Sablière que, étant toujours soumis aux fortes pressions du gouvernement et des milieux d'affaires américains, ils ont besoin d'obtenir de la

France la garantie que nous ne céderons pas.
J’ai conscience de la gravité de cette décision et de la responsabilité qu’elle implique. Mais je sais aussi, en ce moment crucial, que deux autres membres permanents du Conseil, la Russie et la Chine, s’engageront dans le même sens et qu’ils sont prêts, également, à aller jusqu’à la phase ultime de leur vote.
Vladimir Poutine, dans un tête-à-tête le 10 février, m’a confirmé sa détermination à voter avec la France.
Le 17 mars, après en avoir délibéré la veille aux Açores, sous la présidence du Premier ministre portugais José Manuel Barroso, puissance invitante, les partisans de la guerre prennent acte de l’impasse où ils se trouvent et décident de retirer leur projet de résolution, en accusant directement la France d’en être responsable. Nous sommes donc leur bouc émissaire. Plus rien ni personne ne peut les retenir désormais d’aller eux-mêmes jusqu’au bout de leur propre logique. Le 18, les États-Unis lancent leur ultimatum à Saddam Hussein et le sommant de quitter le pouvoir dans les quarante-huit heures. Je fais alors une déclaration solennelle pour en appeler à la responsabilité de chacun. À l’aube du 20 mars, la coalition déclenche les hostilités contre l’Irak. Ce même jour, j’adresse, aux Français le message suivant :

Mes chers compatriotes,

Les opérations militaires viennent de commencer en Irak. La France regrette cette action engagée sans l’aval des Nations Unies. Et je souhaite que ces opérations soient les plus rapides et les moins meurtrières possible et qu’elles ne conduisent pas à une catastrophe humanitaire.
Jusqu’au bout, la France, avec bien d’autres pays, s’est efforcée de convaincre que le nécessaire désarmement de l’Irak pouvait être obtenu par des voies pacifiques.
Ces efforts n’ont pas abouti. Quelle que soit la durée de ce conflit, il sera lourd de conséquences pour l’avenir.
Mais la France, fidèle à ses principes – primauté du droit, équité, dialogue entre les peuples et respect des autres –, continuera à agir pour que les crises qui ensanglantent ou menacent le monde trouvent des solutions justes et durables dans l’action collective, c’est-à-dire dans le cadre des Nations Unies, seul cadre légitime pour construire la paix, en Irak comme ailleurs.
C’est pourquoi, demain, il nous faudra nous retrouver, avec nos alliés, avec toute la communauté internationale, pour relever ensemble les défis qui nous attendent.

Tandis que l’Irak bascule dans une guerre que je n’ai pas réussi à éviter, le moment me paraît venu d’organiser cette autre coalition, sans doute plus juste et plus nécessaire, dont j’ai souligné l’urgence quelques mois auparavant dans le New York Times : la coalition des peuples et des États soucieux de préserver les équilibres naturels de notre planète, de parvenir à un meilleur partage des richesses et des ressources en faveur des continents les plus vulnérables, de lutter contre la pauvreté et le fléau des grandes pandémies, de défendre partout la cause de la paix, de la sécurité et de la coopération. Je souhaite que la France soit de nouveau en première ligne dans ce combat vital pour l’avenir de l’humanité.
****

1 Voir chapitre 13 (N.d.E.)

13

LA GOUVERNANCE MONDIALE

J’ai toujours été profondément sensible à l’injustice. Rien dans l’éducation que j’ai reçue de mes parents et ni dans les principes qu’ils m’ont inculqués ne m’invitait à rester indifférent au sort de mes semblables. Le souci du partage, l’attention aux plus modestes et aux plus démunis, font partie intégrante des valeurs qu’ils m’ont transmises. Celles-ci m’ont rendu attentif, très jeune, à des réalités sociales et économiques qui ne me concernaient pas directement, mais dont je ressentais l’anomalie avec beaucoup d’acuité. Plus tard, mon apprentissage de cultures oubliées et la perception, à travers elles, de continents et de civilisations injustement ignorés ou relégués au second plan de l’Histoire m’ont fait prendre conscience du sort infligé à des peuples souvent spoliés et même décimés pour satisfaire à la prédominance du présumé modèle occidental. Des pans entiers de l’aventure des hommes avaient été ainsi occultés, dont l’existence m’était révélée par les seules traces qui en subsistaient dans les musées et les galeries d’art que je fréquentais en secret. À vingt ans, la découverte par moi-même, en marge de tout ce que j’étais censé apprendre par ailleurs, d’un patrimoine artistique méconnu dont la richesse et la beauté me fascinaient ne produisit pas seulement sur moi un choc artistique. Je lui dois probablement ma première véritable leçon d’histoire politique.

Depuis lors, je n’ai cessé de m’indigner face à l’iniquité, aux discriminations, à tout ce qui peut attenter à la dignité de la personne humaine. C’est pourquoi j’ai toujours fait de la réduction des inégalités, du combat contre le chômage et l’exclusion, une des priorités essentielles de mon action à tous les niveaux de responsabilité que j’ai occupés. C’est au nom d’un même devoir de justice et de solidarité que je me suis aussi efforcé, dès mon élection à la présidence de la République, de mobiliser la communauté internationale sur les objectifs d’une nouvelle gouvernance mondiale, au premier rang desquels devaient figurer la lutte contre la pauvreté et le renforcement de l’aide publique au développement.

Au tout début de ce IIIe millénaire, nous assistons à un scandale moral qui tient en ces quelques chiffres : huit cents millions de personnes ne mangent pas à leur faim et deux milliards d’hommes, de femmes et d’enfants vivent avec moins de deux euros par jour, alors même que le monde connaît une prospérité jamais atteinte. Tandis que la moitié de la population du globe bénéficie d’une accumulation de richesses sans précédent, l’autre moitié reste plongée dans une situation d’extrême misère ou de précarité. Ni la liberté des échanges ni l’accélération des progrès des connaissances et des technologies ne permettent d’assurer le développement, en dépit de ce que l’essor de la mondialisation pouvait laisser espérer, pays dépourvus d’infrastructures, de systèmes sanitaires

et éducatifs suffisants, et exposés plus que tout autre à l'insécurité, à l'instabilité et au ravage des grandes pandémies. Le gouffre qui n'a cessé de se creuser entre les nations les plus riches et un nombre croissant de laissés-pour-compte est aussi moralement inacceptable qu'économiquement absurde et politiquement dangereux.

Dès le sommet d'Halifax en juillet 1995, puis lors du G7 de Lyon l'année suivante, j'ai milité auprès des dirigeants des autres grandes puissances pour une reprise accélérée de l'aide publique au développement. À l'époque, on vantait les vertus d'un libéralisme absolu et on voulait nous imposer le principe du « Trade not Aid », alors que pour moi il s'agissait bien d'inverser la tendance pour faire accepter le « Trade and Aid ». Mes interventions répétées et même insistantes ont fini par porter leurs premiers fruits lors du sommet du Millénaire, remarquablement organisé par le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, homme de générosité et de vision. Les représentants des nations les plus industrialisées se sont entendues à ce moment-là sur les objectifs permettant de réduire de moitié la pauvreté dans le monde d'ici à 2015. La France, qui fournit traditionnellement un effort financier important dans ce domaine, se situe à cette époque au premier rang des États donateurs, rejointe par la Grande-Bretagne, puis par les États-Unis à partir de 2001, sous l'impulsion du président Bush qui a relancé l'aide américaine dans les mois qui ont suivi son arrivée au pouvoir. Je propose alors à nos partenaires de s'engager à consacrer, au plus tard en 2012, 0,7 % de leur PIB aux actions en faveur du développement. C'est l'objectif que notre pays s'est lui-même fixé. Compte tenu du retard pris et de l'ampleur des besoins, la Banque mondiale préconise le doublement du montant annuel de cinquante milliards de dollars déjà affectés à cette aide.

C'est tout l'enjeu de la Conférence internationale sur le développement qui se tient à Monterrey, au Mexique, en mars 2002. Je suis présent sur place, en compagnie d'une soixantaine de chefs d'État et de gouvernement qui ont également fait le déplacement, sous le regard par avance sceptique des altermondialistes. Ce genre de rencontre n'est pas fait pour accoucher de résultats spectaculaires, mais il peut permettre, comme ce sera le cas à Monterrey, de dégager un consensus utile pour la suite. Un partenariat y est scellé entre pays développés et pays pauvres, notamment africains, aux termes duquel les premiers se déclarent prêts à ouvrir davantage leurs marchés aux seconds, moyennant un engagement de ces derniers à réformer leurs structures et remettre de l'ordre dans leurs finances publiques. Les nations les plus riches s'accordent, en outre, sur l'objectif, que j'ai défendu auprès d'elles, d'une contribution de 0,7 % de leur revenu national d'ici à 2012.

C'est à Monterrey que j'ai lancé simultanément l'idée de recourir à des

financements innovants pour renforcer la participation des États, sachant que celle-ci ne suffirait sans doute jamais à assurer les ressources nécessaires. Je me souviens de l'air interloqué de mes homologues quand ils m'ont entendu dire, le 22 mars, à la fin de mon intervention : « Il est naturel d'envisager de financer l'harmonisation et la maîtrise de la mondialisation par les richesses mêmes qu'elle engendre. Nous devons donc approfondir la réflexion sur les possibilités de taxation internationale dont le produit viendrait s'ajouter à celui de l'aide publique au développement. » Un silence poli s'ensuivit. Mais j'étais convaincu que cette idée ferait son chemin. C'était le prix à payer pour garantir l'accès universel à l'eau potable, aux traitements médicaux et à l'éducation, réduire et faire disparaître la famine dans le monde et fournir aux pays les plus démunis les moyens de lutter contre les fléaux environnementaux dont ils sont les premières victimes.

Lors du G8 de Kananaskis, les 26 et 27 juin suivants, je veillerai, avec le soutien du Premier ministre canadien Jean Chrétien, qui nous reçoit, à ce que la question de l'aide au développement ne soit pas reléguée en marge des débats, largement dominés par notre préoccupation commune concernant le terrorisme. Nous obtiendrons que le plan d'action adopté pour l'Afrique à l'issue de la conférence de Monterrey soit bien entériné par l'ensemble des autres dirigeants, et cela en présence des chefs d'État sénégalais, nigérian et sud-africain, initiateurs du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique, le NEPAD. Avant leur arrivée, je n'éviterai pas un accrochage assez vif avec George W. Bush sur sa vision de l'Afrique décrite par lui, au nom d'une posture morale devenue récurrente, comme un continent essentiellement corrompu. Tandis que je lui rappelle vigoureusement les méfaits de la colonisation sur des populations dépossédées de leur culture et auxquelles nous avions imposé notre religion, le président des États-Unis se fera un malin plaisir de me répondre : « Speak for yourself, Jacques ! »

De retour du Canada, je me consacre avec mes collaborateurs à la préparation d'un rendez-vous tout aussi crucial pour l'avenir de la planète : le sommet mondial du développement durable qui se déroulera à Johannesburg du 26 août au 4 septembre. Je bénéficie de la présence auprès de moi d'un conseiller de grande qualité en la personne de Jérôme Bonnafont, jeune diplomate brillant, dynamique, inventif, passionné par les problèmes d'environnement et fervent défenseur de la cause multilatérale. Nous travaillons en parfaite osmose, partageant les mêmes convictions quant à la nécessité d'une mondialisation régulée, intégrant davantage, entre autres urgences, celle de l'écologie. Jérôme Bonnafont a noué de bonnes relations avec les organisations altermondialistes. C'est pourquoi je lui ai demandé, soucieux de tenir compte de

leurs revendications dont je ne me sens pas toujours éloigné, d'assister à leur premier forum de Porto Alegre en 2001, pour me tenir informé de ce qui s'y disait. De mon côté, j'ai pris l'habitude, depuis plusieurs années, de réunir les ONG et les syndicats à l'Élysée pour les consulter avant les sommets du G8 sur les dossiers qui les concernent plus particulièrement. Il en ira de même à la veille du sommet de Johannesburg, préparé en pleine concertation avec ces organisations, mais aussi des chefs d'entreprise, des responsables syndicaux et des représentants de mouvements écologistes.

Étroitement associé, lui aussi, à l'élaboration des idées et des propositions que je défendrai à Johannesburg, mon ami Nicolas Hulot est l'un des tout premiers à m'avoir alerté sur l'absolue nécessité de trouver un meilleur équilibre entre les exigences du développement et la préservation de notre environnement, sous peine de mettre en péril la survie de l'humanité tout entière. Son témoignage et son expérience m'ont aidé à prendre pleinement conscience de l'immense défi politique que nous avions à relever dans ce domaine.

Ces préoccupations ne m'étaient pas étrangères quand j'ai fait la connaissance, au début des années quatre-vingt-dix, de l'animateur d'« Ushuaia », dont je suivais régulièrement les reportages télévisés. Mais notre rencontre et les longues discussions que nous avons eues par la suite m'ont permis sans aucun doute de mieux mesurer toute la gravité des problèmes auxquels nous risquions d'être confrontés et dont les gouvernements paraissaient à peine conscients à cette époque.

Sous ses apparences juvéniles d'éternel aventurier, toujours en quête d'émotions fortes, j'ai vite découvert chez Nicolas Hulot un homme aux convictions solidement ancrées, porteur d'un message essentiel pour notre temps. Profondément libre et soucieux de son autonomie, il vivait à la fois en marge et au cœur du monde, rebelle à toute appartenance politique. Mais au fil du temps j'ai vu son engagement se construire et son message s'imposer auprès de l'opinion par sa force et son authenticité. Si bien que je l'ai appelé un matin de mai 2002 pour lui proposer de devenir ministre de l'Environnement dans le premier gouvernement de Jean-Pierre Raffarin.

Il se trouve alors quelque part dans les Alpes et promet de me donner sa réponse dans la journée comme je le lui ai demandé. Je ne serai pas véritablement surpris quand il finira par m'avouer qu'il ne se sent pas encore prêt pour ce genre de responsabilité. Il préfère se réserver pour d'autres missions à mes côtés. Les préparatifs du sommet de Johannesburg vont lui en donner l'occasion.

Avec la complicité de Jérôme Bonnafont, Nicolas Hulot s'implique dans la mise au point du discours que je dois y prononcer et l'élaboration du programme d'action que je proposerai aux représentants de la communauté internationale.

Dix ans après le sommet de Rio, qui est loin d'avoir donné les résultats attendus, nous sommes parfaitement conscients l'un et l'autre que l'heure est venue d'adopter une stratégie plus radicale et de se donner les moyens d'une coopération plus efficace. Notre conviction commune est qu'aucun progrès substantiel ne pourra être obtenu à l'échelle de la planète si les États continuent d'agir séparément, hors du cadre exigeant d'une réelle gouvernance mondiale. Un certain nombre de pays, à commencer par les États-Unis, sont hostiles à la mise en place de nouvelles institutions, qui les obligeraient à se soumettre à une discipline environnementale plus contraignante. Celle-ci n'en est pas moins indispensable face aux faibles pouvoirs des Nations Unies dans ce domaine et à l'éparpillement des responsabilités. La France proposera donc à Johannesburg que la communauté internationale se dote, en premier lieu, à travers la création d'un Conseil de sécurité économique et social, d'un mécanisme de concertation politique sur l'ensemble des questions relatives à la mondialisation, notamment financières. Dans le même esprit, je soumettrai à nos partenaires un projet tout aussi ambitieux : celui d'une Organisation mondiale de l'environnement. Cette idée a déjà été présentée par la France au sommet de Rio, puis mise en sommeil depuis lors. Son rôle serait d'élaborer le diagnostic le plus objectif possible de l'état global de l'environnement, de coordonner la mise en œuvre de plusieurs dizaines de traités et de conventions déjà existants, de préparer des programmes d'assistance pour les pays en développement, de stimuler l'élaboration de nouvelles règles de protection devenues nécessaires. C'est dans ce cadre que devraient être traités à l'avenir l'ensemble des grands problèmes, demeurés largement irrésolus, qui seront à l'ordre du jour de ce nouveau sommet où j'ai souhaité venir exprimer au nom de la France un message de vérité.

Nicolas Hulot fait partie, avec la ministre de l'Environnement, Roselyne Bachelot, Jérôme Bonnafont et Denis Tillinac, de la délégation qui m'accompagne à Johannesburg. Peu après notre arrivée, dans la matinée du 2 septembre, notre première visite est pour Nelson Mandela. Il eût été inconcevable pour moi de retourner en Afrique du Sud sans venir aussitôt le saluer. Nicolas Hulot, qui lui voue un véritable culte, tenait aussi à le revoir, après l'avoir rencontré en tête à tête quatre ans auparavant. C'était en juin 1998, lors de mon premier voyage officiel à Pretoria, auquel je l'avais associé pour lui permettre précisément de voir Mandela, l'un des rêves de sa vie. Après les avoir présentés l'un à l'autre, je m'étais éloigné quelques instants pour laisser Nicolas seul avec lui.

C'est avec une grande d'émotion que nous le retrouvons à Johannesburg. Nelson Mandela nous reçoit avec cette même simplicité désarmante et cette grâce teintée d'humour qui le rendent si attachant. Retiré du pouvoir depuis trois ans, il

demeure ce qu'il a toujours été : un combattant pacifique, mais résolu. Engagé dans la lutte contre le sida, il n'a pas hésité à s'opposer publiquement à son successeur, Thabo Mbeki, quand ce dernier s'est hasardé à contester qu'il existe le moindre lien entre le VIH et la maladie elle-même. La progression du sida reste très inquiétante en Afrique où la déficience des systèmes de santé et le coût encore trop élevé des médicaments rendent toujours aussi difficile l'accès aux traitements. C'est un des sujets de préoccupation les plus constants de Nelson Mandela. Nous évoquons aussi la situation au Burundi, où sa médiation a été déterminante dans le processus de paix entre le gouvernement et les divers mouvements de rébellion. C'est à la fin de cet entretien qu'il me conjurera de tout faire à mon tour pour empêcher les États-Unis de déclencher une guerre contre l'Irak.
J'ai rendez-vous ensuite avec les représentants d'une quinzaine d'ONG travaillant en Afrique du Sud et au Lesotho. Je suis très sensible à l'engagement de ces femmes et de ces hommes mobilisés sans répit, avec un dévouement et un courage admirables, auprès des populations les plus déshéritées. L'une de ces ONG s'efforce, dans la province du Kwazulu- Natal, l'une des plus pauvres du pays, de faire adopter des milliers d'enfants orphelins dont les parents sont morts du sida. Une autre s'occupe de projets d'insertion professionnelle dans les townships où les taux de chômage et de criminalité sont les plus élevés. Figure emblématique de la lutte anti-apartheid, la chanteuse Myriam Makeba a fondé, de son côté, un centre de réhabilitation pour les jeunes filles souffrant de maltraitance. À la fin de notre réunion, qui a duré plus d'une heure et demie, je saluerai son travail, comme celui de tous les autres, en lui remettant au nom de la France les insignes de commandeur de la Légion d'honneur.
Mon intervention devant l'Assemblée plénière du sommet est prévue, ce 2 septembre, en début d'après-midi. Après tirage au sort, je suis le cinquième orateur à prendre la parole, dans une salle gigantesque où la première difficulté est de parvenir à capter l'attention d'un auditoire qui n'attend plus grand-chose des discours officiels. Je monte à la tribune au milieu d'un brouhaha qui ne paraît pas près de s'interrompre. Mais le silence se fait brusquement quand je dénonce d'entrée de jeu, de façon assez brutale, une situation catastrophique que nous persistons à vouloir ignorer :

Notre maison brûle et nous regardons ailleurs. La nature, mutilée, surexploitée, ne parvient plus à se reconstituer et nous refusons de l'admettre. L'humanité souffre aussi. Elle souffre de mal-développement, au Nord comme au Sud, et nous sommes indifférents. La terre et l'humanité sont en péril et nous en sommes tous responsables.

Il est temps d'ouvrir les yeux. Sur tous les continents, les signaux d'alerte s'allument. L'Europe est accablée par les inondations, les crises sanitaires. L'économie américaine, boulimique en ressources naturelles, est atteinte d'une crise de confiance dans l'entreprise. L'Amérique latine est à nouveau secouée par la crise financière et donc sociale. En Asie, la multiplication des pollutions, dont témoigne le nuage brun, s'étend et menace d'empoisonnement un continent entier. L'Afrique est hantée par les conflits, le sida, la famine. Certains pays insulaires sont menacés de disparition par le réchauffement climatique.

Nous ne pourrons pas dire que nous ne savions pas ! Le XX e siècle restera dans les mémoires comme celui des crimes contre l'humanité. Prenons garde que le XXI e siècle ne devienne pas, pour les générations futures, celui d'un crime de l'humanité contre la vie.

Notre responsabilité collective est engagée. Responsabilité première des pays développés. Première par l'histoire, première par la puissance, première par le niveau de leurs consommations. Si l'humanité entière se comportait comme les pays du Nord, il faudrait deux planètes supplémentaires pour faire face aux besoins.

Responsabilité des pays en développement aussi. Nier les contraintes à long terme au nom de l'urgence n'a pas de sens. Ces pays doivent admettre qu'il n'est d'autre solution pour eux que d'inventer un mode de croissance moins polluant.

Dix ans après Rio, nous n'avons pas de quoi pavoiser. La mise en œuvre de l'Agenda 21 est laborieuse. La conscience de notre défaillance doit nous conduire, ici, à Johannesburg, à conclure l'alliance mondiale pour le développement durable.

Une alliance par laquelle les pays développés engageront la révolution écologique, la révolution de leurs modes de production et de consommation. Une alliance par laquelle ils consentiront l'effort de solidarité nécessaire en direction des pays pauvres. Une alliance à laquelle la France et l'Union européenne sont prêtes. Une alliance par laquelle le monde en développement s'engagera sur la voie de la bonne gouvernance et du développement propre.

Nous avons devant nous cinq chantiers prioritaires.

Le changement climatique d'abord. Il est engagé du fait de l'activité humaine. Il nous menace d'une tragédie planétaire. Il n'est plus temps de jouer chacun pour soi. De Johannesburg doit s'élever un appel solennel vers tous les pays du monde, et d'abord les grands pays industrialisés, à ratifier et appliquer le protocole de Kyoto. Le réchauffement climatique est encore réversible. Lourde serait la responsabilité de ceux qui refuseraient de le combattre.

Deuxième chantier : l'éradication de la pauvreté. À l'heure de la mondialisation, la persistance de la pauvreté de masse est un scandale et une aberration.

Troisième chantier : la diversité. La diversité biologique et la diversité culturelle, toutes deux patrimoine commun de l'humanité, sont menacées. La réponse, c'est l'affirmation du droit à la diversité et l'adoption d'engagements juridiques sur l'éthique.
Quatrième chantier : les modes de production et de consommation. Avec les entreprises, il faut mettre au point des systèmes économes en ressources naturelles, en déchets et en pollutions. L'invention du développement durable est un progrès fondamental au service duquel nous devons mettre les avancées des sciences et des technologies.
Cinquième chantier : la gouvernance mondiale, pour humaniser et maîtriser la mondialisation. Il est temps de reconnaître qu'existent des biens publics mondiaux que nous devons gérer ensemble. Il est temps d'affirmer et de faire prévaloir un intérêt supérieur de l'humanité, qui dépasse celui de chaque pays.
Au regard de l'histoire de la vie sur terre, celle de l'humanité commence à peine. Et pourtant, la voici déjà, par la faute de l'Homme, menaçante pour la nature et donc elle-même menacée. L'Homme, pointe avancée de l'évolution, peut-il devenir l'ennemi de la Vie ?
Il est apparu en Afrique voici plusieurs millions d'années. Fragile et désarmé, il a su, par son intelligence, essaimer sur la planète entière et lui imposer sa loi. Le moment est venu pour l'humanité, dans la diversité de ses cultures et de ses civilisations, de nouer avec la nature un lien nouveau, un lien de respect et d'harmonie, et donc d'apprendre à maîtriser sa puissance et ses appétits.
Aujourd'hui, à Johannesburg, l'humanité a rendez-vous avec son destin. Quel plus beau lieu que l'Afrique du Sud, pays emblématique pour son combat victorieux contre l'apartheid, pour franchir cette nouvelle étape de l'aventure humaine !

Ce discours est salué par une ovation comme on en connaît rarement dans ce genre de sommet. Beaucoup apprécient de voir la France s'imposer comme la puissance probablement la plus déterminée à mener le combat le plus juste et le plus nécessaire qui doive être engagé en ce début de millénaire. Ma présence sur place jusqu'au lendemain, pour participer à deux tables rondes, l'une sur les moyens de financer le développement durable, l'autre concernant la biodiversité, démontre, en outre, que je ne suis pas venu ici sans propositions concrètes et innovantes. Le lendemain, en fin de matinée, je prends part à une réunion des chefs d'État francophones à l'hôtel Hilton, rendez-vous majeur pour faire vivre la francophonie et lui donner son identité politique.
Cette rencontre informelle me donne le plaisir de retrouver le roi du Maroc Mohammed VI. Le jeune souverain est très préoccupé par la situation politique

dans son pays, depuis la découverte, en juin dernier, d'une cellule d'Al-Qaida qui s'apprêtait à perpétrer des attentats en territoire marocain. Entre-temps, les autorités ont procédé au démantèlement de plusieurs réseaux d'islamistes radicaux impliqués dans des assassinats ciblés. J'encourage Mohammed VI, qui sait, comme son père, pouvoir compter en toutes circonstances sur mon amitié, à poursuivre l'ouverture politique qu'il a entreprise en direction des islamistes modérés. C'est la réponse la plus efficace qu'il puisse apporter aux fondamentalistes et la meilleure façon de préserver la stabilité du Maroc. La monarchie en reste le seul garant à nos yeux. Voilà pourquoi je n'ai cessé de lui apporter mon soutien, en appuyant notamment le point de vue marocain sur le Sahara occidental, partie intégrante du royaume.
Je m'entretiens aussi avec le président sénégalais, Abdoulaye Wade, et le chef de l'État algérien, Abdelaziz Bouteflika, au sujet du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique dont ils ont été parmi les instigateurs. Avant de quitter Johannesburg, je tiens à leur confirmer que l'avenir de leur continent sera bien au cœur des préoccupations de la présidence française du G8 en 2003.
*
Il ne suffit pas d'appeler le monde entier à se ressaisir. Encore faut-il commencer par mettre en application, chez soi, les mêmes résolutions. Le projet de Charte constitutionnelle du droit à l'environnement, délibéré sur mon initiative personnelle en Conseil des ministres le 5 juin 2002 et présenté peu après à l'Assemblée nationale, illustre bien notre propre volonté de faire de la sauvegarde et de la protection de l'environnement une priorité nationale.
La France disposait déjà d'un code dans ce domaine. Mais comment ne pas voir que c'est dans notre Constitution que les principes fondamentaux doivent être inscrits, afin qu'ils soient reconnus par les lois de la République ? Cette anomalie devait être réparée sans plus tarder. Le 3 mai 2001, j'ai proposé dans un discours prononcé à Orléans que le Parlement soit saisi dans les meilleurs délais d'un projet de loi en ce sens. Faute d'avoir été entendu par le gouvernement de l'époque, je ferai de cet objectif, l'année suivante, l'un de mes principaux engagements de la campagne présidentielle.
Une succession d'événements dramatiques, intervenus dans notre pays au cours des dernières années, m'a convaincu de la nécessité que l'État se dote de règles plus exigeantes face à la dégradation alarmante de notre environnement. En décembre 1999, la France a subi coup sur coup une gigantesque marée noire, provoquée par le naufrage du pétrolier Erika, lequel a souillé nos côtes sur plusieurs centaines de kilomètres, du Finistère à la Charente-Maritime, puis essuyé de violentes tempêtes qui, trois jours durant, ont provoqué sur la quasi-totalité de notre territoire et une grande partie de l'Europe des dégâts

impressionnants. Cette série de catastrophes, résultant de négligences humaines ou consécutives aux dérèglements climatiques, achève de démontrer que la reconnaissance d'une responsabilité collective s'impose. C'est tout le sens de la Charte que je préconise de mettre en place et dont ma réélection va permettre d'accélérer le processus.

Conscient des risques de blocage auxquels son adoption peut se heurter au Parlement, tant du côté des élus les plus conservateurs que de ceux qui, par avance, jugeront le texte insuffisant, je prends la décision, en juin 2002, d'associer l'ensemble de nos compatriotes à une large réflexion préparatoire. C'est ainsi qu'une série de réunions publiques sera organisée dans tout le pays, à partir de l'automne 2002, pour recueillir l'avis des Français sur le futur contenu de la Charte. Parallèlement, l'élaboration du texte est confiée à une commission spécialisée composée de chercheurs, de juristes et d'universitaires, de représentants des collectivités locales et d'associations de consommateurs, de syndicalistes, de conseillers d'État et de diverses personnalités qualifiées. Reste à trouver son président. Je fais appel au professeur Yves Coppens, paléontologue de renommée internationale, pour qui j'ai une grande admiration. Chacun sait à quel point ses découvertes prodigieuses ont permis de faire progresser la connaissance sur les origines de l'Homme, sujet qui m'a toujours passionné. Lorsque je lui en parle, Yves Coppens commence par décliner mon offre. « Il n'en est pas question, me dit-il fermement, parce que je ne crois pas que l'activité humaine provoque des dégradations environnementales telles qu'il faille prendre des mesures de cette nature. Qui plus est, je n'accepte pas, en tant que libre-penseur et scientifique, de me soumettre à la dictature de préjugés idéologiques ! » Je lui réponds que c'est précisément parce qu'il n'y « croit » pas et n'a aucune idée préconçue qu'il me paraît tout indiqué pour présider cette commission : « Ainsi, vous allez vous entourer d'experts qui vous permettront de vous faire une idée plus précise de la situation. Et votre avis sera le mien ! » Mon argument fait mouche. Yves Coppens accepte de tenter l'expérience, plus par curiosité que par conviction. Quelques mois plus tard, alors que la commission est sur le point de déposer ses conclusions, Yves Coppens reviendra me voir en me disant : « Monsieur le Président, je suis maintenant persuadé que cette Charte est une bonne idée. Les scientifiques m'ont démontré que nous approchons du seuil de l'irréversible et que, si nous n'agissons pas maintenant, demain il sera trop tard pour le faire. »

C'est donc au terme d'un débat citoyen extrêmement fertile et positif, et avec la caution d'une commission incontestable, que la Charte de l'environnement a fini par voir le jour, fortement améliorée et enrichie par rapport à l'ébauche que nous avions proposée. Le consensus politique que le texte me paraît mériter n'est pas

garanti pour autant. Pour les raisons diverses que j'ai déjà indiquées, la volonté d'obstruction de certains parlementaires demeure inchangée. Je devrai batailler ferme auprès d'une partie d'entre eux, antiréformistes endurcis ou libéraux bon teint, pour obtenir qu'ils n'y fassent pas obstacle. De son côté, l'opposition se ralliera à notre démarche, même si certains de ses membres ne pourront s'empêcher, comme je le prévoyais, de critiquer son manque prétendu d'ambition.

Retravaillé par le secrétariat général du gouvernement et par mon propre cabinet à l'Élysée, le texte du projet de révision constitutionnelle sera soumis à l'Assemblée nationale et au Sénat en 2004, avant d'être entériné par le Parlement réuni en congrès à Versailles, le 28 février 2005, par 531 voix contre 23. Désormais, la Charte de l'environnement figurera dans le préambule de la Constitution du 4 octobre 1958, où elle a toute sa place.

Cette Charte consacre, dans son premier article, un nouveau droit individuel, le « droit de chacun à vivre dans un environnement équilibré et respectueux de sa santé ». Elle souligne aussi le devoir qui s'impose aux autorités publiques comme à toute personne de prendre part à sa préservation. La Charte définit enfin le principe de responsabilité écologique, précisant que tout dommage environnemental doit être réparé ou compensé par ses responsables, et le principe de précaution, d'après lequel l'absence de certitudes techniques et scientifiques, compte tenu des connaissances du moment, ne doit pas retarder l'adoption de mesures effectives face à un risque d'atteintes graves et irréversibles à notre environnement. Tout cela est aussi le fruit, il va sans dire, d'une longue expérience gouvernementale, qui m'a appris à me méfier des pesanteurs corporatistes comme de l'irrésolution chronique des dirigeants les mieux intentionnés.

La Charte de l'environnement impose des contraintes salutaires pour la simple préservation de notre qualité de vie. Elle est surtout l'expression d'une nouvelle éthique, fondée sur l'idée que le sort de l'Homme est indissociable de celui de la nature et que de leur alliance dépendent tout autant l'avenir de l'humanité que le mieux-être des générations futures.

*

L'exigence environnementale n'est pas le seul combat engagé par la France pour faire prévaloir, à l'aube du IIIe millénaire, sa conception d'un monde plus solidaire et plus équilibré, dans le cadre d'une entente internationale garante à la fois du respect et de l'identité des peuples et de la défense de nos valeurs fondamentales.

Depuis 1995, notre pays s'est affirmé comme l'un des plus déterminés à œuvrer en faveur du maintien de la paix et de la prévention des conflits, gage d'une

sécurité collective qui ne se décrète pas et que le seul recours à la force ne suffit pas à assurer. La France a assumé ses responsabilités à cet égard, quand la situation l'exigeait, tant en Bosnie qu'au Kosovo, en prenant l'initiative d'opérations militaires concertées dont le seul objectif était de mettre fin à des drames humanitaires devenus intolérables. Elle s'est mobilisée de la même façon au lendemain des attentats du 11 septembre 2001 en apportant son appui résolu à la lutte contre le terrorisme. Mais elle s'est aussi opposée, avec une égale fermeté, à toute décision susceptible d'envenimer les relations entre les peuples sous prétexte de les normaliser et d'exacerber les facteurs d'incompréhension et de ressentiment au risque, pour ses auteurs, de se découvrir encore plus impuissants à les conjurer.

Sous mon autorité, la France n'a cessé de privilégier une démarche diplomatique, de dialogue et de coopération visant à pacifier les rapports entre des nations, des peuples ou des communautés de longue date antagonistes, comme elle s'est attachée à le faire, hélas sans beaucoup de succès, au Moyen-Orient. Démarche dont le but est aussi d'aider les États qui le souhaitent à mieux s'insérer dans la communauté internationale, en leur permettant d'accéder à une plus grande stabilité politique et à une meilleure gouvernance économique, sociale et financière, comme elle s'y est aussi employée, avec des bonheurs divers, sur le continent africain, tant en république démocratique du Congo, au Mali, au Tchad qu'en Centre-Afrique et en Côte d'Ivoire.

J'ai toujours considéré que nous avions vis-à-vis de l'Afrique un devoir particulier de solidarité, en raison non seulement de notre histoire commune, mais aussi de tout ce que ces peuples ont apporté à l'histoire de l'humanité. En quelques décennies, grâce à quelques hommes d'exception comme Léopold Sédar Senghor, Abdou Diouf et Nelson Mandela, le continent africain a fourni au reste du monde des exemples admirables de courage, de sagesse et de dignité. J'y ai vu autant de signes encourageants de la volonté de ce continent de prendre en main sa destinée et de sortir du piège de la dépendance et de l'assistanat, pour mieux répondre aux besoins de ses populations. C'est précisément cet effort que nous avons désormais le devoir de soutenir et d'accompagner, en modifiant profondément les codes et les orientations de notre relation avec les États africains, et notamment ceux auxquels nous unissent les liens les plus anciens. C'est la raison pour laquelle j'ai si douloureusement ressenti l'incroyable dérive politique dans laquelle s'est enfoncé, à partir de 2002, un pays aussi paisible et prospère que l'a été la Côte d'Ivoire pendant près de vingt-cinq ans sous l'autorité de Félix Houphouët-Boigny, pays condamné après lui, par la faute de ses successeurs, à l'instabilité et aux affrontements interethniques, avant de basculer dans une guerre civile effroyable.

Héritier politique du père de la nation ivoirienne, le nouveau président, Henri Konan Bédié, est loin de s'être montré aussi habile et exigeant que son prédécesseur dans l'exercice du pouvoir et la conduite de son peuple. C'est en toute amitié que je l'ai mis en garde à plusieurs reprises contre certaines maladresses, à commencer par celle, lourde de conséquences, de s'être fait réélire en 1995 après avoir empêché son principal rival, Alassane Ouattara, de se présenter. En contestant abusivement sa nationalité, il mettait du même coup au ban de la nation ses partisans, la plupart issus du nord du pays et majoritairement musulmans, au profit des populations du sud, majoritairement chrétiennes.
En décembre 1999, Henri Konan Bédié est renversé par un coup d'État militaire, aussitôt condamné par la France qui s'est néanmoins bornée, constatant l'isolement politique du président déchu, à organiser son évacuation et celle de ses proches. Ayant agi officiellement pour rétablir la démocratie dans son pays, le général Gueï, à l'origine du putsch, organise, comme il s'y était engagé, l'élection présidentielle prévue en l'an 2000. Mais après en avoir écarté à son tour, sous le même prétexte, non seulement Alassane Ouattara, mais aussi Henri Konan Bédié, il reste seul en piste face au candidat socialiste, Laurent Gbagbo. Ce dernier, bien qu'arrivé en tête, voit aussitôt sa victoire contestée par son adversaire, qui s'autoproclame président, puis se voit contraint de s'effacer dans les jours suivants. Laurent Gbagbo prête serment en octobre 2000. Deux ans plus tard, le 19 septembre 2002, une nouvelle mutinerie éclate dans le nord du pays. Les rebelles échouent à s'emparer d'Abidjan après une bataille sanglante, mais parviennent à prendre le contrôle de Bouaké et d'une partie de leur région d'origine.
Le 22 septembre, j'ordonne à nos troupes déjà présentes sur place d'intervenir pour protéger nos ressortissants et ceux des autres pays occidentaux, américains notamment. Considérant les autorités issues des urnes comme seules légitimes et soucieux d'éviter toute aggravation de la situation dont les conséquences pourraient être catastrophiques, je décide en même temps d'interposer nos forces à hauteur de Yamoussoukro, capitale politique du pays et ville emblématique de la Côte d'Ivoire de Félix Houphouët-Boigny. C'est le début de l'opération « Licorne ». Le 22 octobre, un accord de cessez-le-feu est signé entre les insurgés et le pouvoir légal, à l'instigation de la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest, la CEDEAO. Laurent Gbagbo m'écrit le même jour pour m'informer de l'accord qui vient d'être scellé et par lequel les mutins se déclarent prêts à engager le dialogue avec le gouvernement.
En vue de faire respecter cet accord, le président ivoirien « sollicite l'aimable et urgente contribution des forces françaises à Abidjan ». « Cette contribution, m'écrit-il, devrait se traduire par la présence de vos forces dans les localités

déclarées zones de guerre par le gouvernement et leur déploiement dans les villes occupées. Leur présence permettra d'assurer la surveillance de l'application effective par les mutins et par le gouvernement de l'accord portant cessation des hostilités, ainsi que le ravitaillement normal et la reprise des activités socio-économiques dans toutes les localités. Je sais, conclut-il, que l'aide de la France qui n'a jamais fait défaut à mon pays lui sera encore une fois acquise dans cette épreuve. »

Cette lettre ne me dit rien qui vaille, connaissant le caractère tortueux et manipulateur de son signataire, lequel, pour tout dire, ne m'a jamais inspiré grande confiance. Si la France doit intervenir en faveur d'une pacification du pays, au-delà de sa mission actuelle, ce ne saurait être ni de sa propre initiative ni même à la demande expresse d'un chef d'État susceptible de nous accuser après coup d'ingérence, mais avec l'accord du Conseil de sécurité et sous le seul mandat des Nations Unies. Mon seul objectif dans l'immédiat est de favoriser en Côte d'Ivoire une réconciliation dont curieusement Laurent Gbagbo ne parle à aucun moment dans son message, sinon pour rappeler l'engagement des insurgés à dialoguer avec lui, comme s'il ne se sentait pas lui-même tenu de le faire.

Au début de janvier 2003, les affrontements reprennent, suite au bombardement meurtrier par les forces loyalistes d'un village situé dans la zone adverse. Dominique de Villepin se rend alors en Côte d'Ivoire en vue de négocier la conclusion d'un nouveau cessez-le-feu. La méfiance est à son comble du côté des rebelles, qui refusent désormais de se fier à la parole du président Gbagbo, tandis que ce dernier, non sans réticence, finit par s'engager à « s'abstenir de tout acte de guerre sur tous les fronts ». Mais l'accueil hostile réservé par ses partisans à Dominique de Villepin, qui restera bloqué pendant près d'une heure dans la résidence de l'ambassadeur de France, avant d'être « délivré » par le chef d'État en personne, suffit à révéler son double jeu. Lorsque je l'ai joint au téléphone dès que j'ai appris ces incidents, Dominique de Villepin m'a d'ailleurs confirmé qu'ils n'avaient rien à ses yeux de « spontané ».

Dans ces conditions, pour tenter de sortir de la crise, la France prend l'initiative de réunir le 15 janvier à Marcoussis, en banlieue parisienne, les représentants des principaux partis politiques ivoiriens. Une semaine plus tard, la conférence débouche sur un accord entre tous les participants, qui prévoit simultanément le maintien au pouvoir du chef d'État en exercice et la mise en place d'un gouvernement d'union nationale intégrant des représentants de la rébellion. Laurent Gbagbo, qui n'a pas souhaité participer directement aux négociations et ne signera jamais cet accord tout en s'engageant plus tard publiquement à le respecter, vient néanmoins à Paris pour me rencontrer le 24 janvier, date de la fin de la conférence de Marcoussis.

Je le reçois à l'Élysée et retire une impression plus que mitigée de notre entretien. L'homme est comme toujours enveloppant de chaleur et de cordialité, mais sa franchise ne me paraît pas garantie. « Tout est négociable sauf le président ! » m'a-t-il prévenu au téléphone avant son arrivée. J'essaie de lui faire comprendre que Marcoussis est sans doute sa seule chance de survie politique et qu'il peut sauver la face et même sortir « par le haut » en exprimant, au nom de l'intérêt supérieur de son pays, sa libre adhésion au plan de réconciliation qui vient d'être obtenu. Il acquiesce, puis, à son retour en Côte d'Ivoire, s'empresse de proclamer que je lui ai, en réalité, forcé la main, en lui imposant un compromis indépendant de sa volonté. La suite est connue : grâce à la sage résolution de son Premier ministre, Seydou Diarra, des progrès seront obtenus sur la voie d'un règlement pacifique du conflit ivoirien, progrès que le chef de l'État s'appliquera de son côté à saboter minutieusement.

Le 4 avril 2004, il est acquis que la mission de pacification engagée par la France, dans le cadre de l'opération Licorne, s'effectuera désormais, comme je le souhaitais et ai tout fait pour l'obtenir, aux côtés d'un contingent de l'ONU que la France a reçu mission de soutenir. Mais il apparaît de plus en plus clairement à cette date que Laurent Gbagbo est prêt à tout mettre en œuvre, jusqu'à une reprise des hostilités, pour éviter l'élection présidentielle fixée en octobre 2005 qu'il n'est pas sûr de remporter. Celle-ci sera de fait reportée à sa seule initiative à une date indéterminée. Entre-temps, et malgré les mises en garde extrêmement fermes que je lui ai adressées par téléphone, Laurent Gbagbo décide, en octobre 2004, de reprendre l'offensive contre le camp adverse, résolu de son côté à en découdre avec un pouvoir qui ne respecte pas ses engagements. Le 6 novembre, l'aviation ivoirienne bombarde, prétendument par erreur, la base française de Bouaké, faisant neuf morts et trente-sept blessés parmi nos soldats. J'ordonne aussitôt à la force Licorne de riposter en détruisant la totalité des avions de chasse ivoiriens et en s'emparant de l'aéroport d'Abidjan, afin d'empêcher toute nouvelle agression du même genre. Des manifestations hostiles à la France éclatent simultanément dans la capitale sous l'impulsion des « jeunes patriotes ivoiriens » à la solde du pouvoir.

Dès lors, je ne verrai plus d'autre issue au drame ivoirien que le départ du principal fauteur de troubles, en espérant que son peuple soit en mesure de l'obtenir le plus rapidement possible. Ce qui n'est évidemment pas garanti, compte tenu du probable acharnement de Laurent Gbagbo à se maintenir en place quel qu'en soit le prix, celui d'une guerre civile y compris.

*

Salutaire aura été l'œuvre de concorde civile accomplie dans le même temps par le chef de l'État algérien, Abdelaziz Bouteflika, au lendemain de la longue

guerre civile qui a ensanglanté son propre pays. La visite d'État que j'effectue en Algérie du 2 au 4 mars 2003, la première d'un président français depuis l'indépendance, me permet de saluer ses efforts et à travers lui de tout son peuple pour restaurer l'unité nationale et s'engager sur la voie de la modernité.
Je n'ai pas besoin de souligner l'importance que j'accorde à ce voyage, trente ans après la fin d'une guerre à laquelle j'ai participé sans haine pour personne, animé par le seul souci de servir mon pays. Comme tous ceux qui y ont vécu ou simplement séjourné, je suis resté profondément attaché à l'Algérie. Je suis heureux de pouvoir y retourner à un moment où nos deux peuples aspirent plus que jamais à vivre côte à côte, dans la paix, la confiance et le respect mutuel.
Comme on le sait, les relations franco-algériennes ont traversé bien des turbulences au cours des trente dernières années avant de parvenir à un apaisement, puis à un rapprochement souhaité de part et d'autre. Les circonstances étaient encore loin de s'y prêter quand je suis arrivé au pouvoir en mai 1995. Les attentats terroristes perpétrés sur le territoire français deux mois plus tard avaient jeté un sérieux trouble entre nos deux gouvernements. Bien qu'ils fussent revendiqués par les groupes islamistes, l'implication de la Sécurité militaire algérienne était aussi parfois évoquée. Alger, qui accusait Paris d'ingérence quand nous appelions son régime à plus de démocratie, s'irritait dans le même temps de notre refus de prendre parti dans la tragédie qui se jouait sur son sol. Ce contentieux s'était encore envenimé l'année suivante lors de l'enlèvement et de l'assassinat des sept moines trappistes de Tibhirine, puis de l'attentat qui avait coûté la vie peu après à l'évêque d'Oran, Pierre Claverie. Bouleversé par cette tragédie et considérant que les autorités algériennes ne s'étaient pas conduites comme il le fallait dans l'un et l'autre cas, je pris alors la décision de surseoir à la signature de notre accord bilatéral de rééchelonnement de leur dette et je fis savoir à Alger que je jugeais inopportun de recevoir l'un ou l'autre de ses ministres à Paris avant plusieurs mois.
Il fallut l'élection d'Abdelaziz Bouteflika en 1999 et sa visite d'État en France l'année d'après pour amorcer une réconciliation que le nouveau président algérien est venu prôner devant notre Assemblée nationale. Charmeur, habile et pragmatique, l'ancien ministre des Affaires étrangères de Houari Boumediene avait acquis une expérience des relations internationales qui le distinguait du style froid, rigide et théorique de ses prédécesseurs. Il était porteur d'un souffle nouveau pour l'Algérie et d'une plus grande exigence démocratique. Nous nous sommes spontanément très bien entendus. L'Algérie avait rarement connu dirigeant aussi ouvert et désireux de bien faire, même si ce dernier restait lui-même marqué par la complexité de notre histoire commune.
En octobre 2001, l'Algérie est frappée par de violentes intempéries qui

provoquent une catastrophe naturelle sans précédent dans le quartier de Bab el-Oued, où l'on compte plus de sept cents morts et près de mille cinq cents familles sinistrées. La plupart des commerces ont été totalement détruits. Les dégâts matériels sont considérables. La France, qui a aussitôt proposé son aide, dépêche sur les lieux une équipe de la sécurité civile et du matériel d'urgence. De nombreuses collectivités locales se mobilisent pour abonder un fonds de concours ouvert au ministère des Affaires étrangères, qui permettra de répondre aux besoins les plus urgents du centre hospitalier et de la maternité de Bab el-Oued.

Le 1er décembre, lors d'une brève visite que j'effectue dans ce pays, je tiens à venir sur place, en compagnie du président Bouteflika, pour témoigner aux habitants du quartier l'émotion et la solidarité de la France. Après m'être réconcilié aux côtés de mon homologue algérien à la mémoire des victimes de la catastrophe, je le prends par la main et l'entraîne vers la foule tenue à distance. Je le sens d'abord étonné et moins à l'aise que je ne le suis dans ce genre d'exercice, mais il se laisse vite emporter par mon élan. Les Algériens sont heureux aux larmes de nous voir côte à côte, eux qui n'ont sans doute jamais vu d'aussi près leur président et qui ne s'attendaient pas davantage à pouvoir serrer de sitôt la main du chef de l'État français.

Durant cette même période, les signes de rapprochement entre Paris et Alger se multiplient. Après notre consulat général d'Annaba en décembre 2000, les centres culturels français de cette même ville et de celle d'Oran seront rouverts à leur tour en mars 2002. Le nombre de visas à destination de la France, qui était passé de trois cent mille à cinq cent mille en quelques années, est sensiblement augmenté. Bien d'autres problèmes restent encore à régler entre nous, à commencer par les difficultés persistantes pour les anciens harkis à se rendre sur leur terre natale et celles relatives à l'entretien et à la réhabilitation des lieux de sépulture chrétiens et juifs, restés la propriété des familles de rapatriés. Mais j'ai confiance dans la nouvelle collaboration franco-algérienne pour faciliter peu à peu cet indispensable travail de mémoire qui vient à peine de commencer.

Ma visite d'État du tout début de mars 2003, soit deux semaines à peine avant le début de la guerre d'Irak, s'inscrit dans un contexte international où la popularité de la France n'a jamais été aussi forte dans le monde arabe et musulman. Son refus de prendre part à ce qui est perçu par les peuples du Maghreb et du Moyen-Orient comme une volonté d'agression contre un des leurs vaut à notre pays une reconnaissance et une estime sans égales.

L'accueil qui m'est réservé à Alger, le 2 mars, en témoigne amplement. Près d'un million de personnes, accourues de toute l'Algérie, se pressent sur le front de mer et le long des avenues de la ville blanche pour m'acclamer, scander mon

nom avec une ferveur et un enthousiasme bouleversants. J'en suis d'autant plus ému que des drapeaux français flottent de tous côtés aux fenêtres. Au milieu de cette foule innombrable, beaucoup de jeunes se bousculent pour me serrer la main et celle du président Bouteflika, en m'aspergeant de poignées de riz pour me souhaiter la bienvenue.

Après avoir déposé une gerbe et m'être incliné devant le monument des martyrs algériens, j'accomplis deux autres gestes symboliques du changement d'époque qui est en train de s'opérer. Le premier est de restituer à mes hôtes le sceau du bey d'Alger que ce dernier avait remis, en 1830, en signe d'allégeance, au chef du corps expéditionnaire français qui venait de débarquer. J'ai tenu à en faire l'acte fondateur de la nouvelle histoire qui doit s'écrire entre nos deux pays. Le second est d'aller serrer la main, dans l'assistance rassemblée pour me recevoir au palais du Peuple, à quelques-uns de ces anciens maquisards du FLN que j'avais moi-même combattus durant la guerre d'Algérie, en leur disant : « Ceux qui ont fait la guerre sont ceux qui peuvent faire la paix. »

Mais, plus encore que le passé, c'est l'avenir de la relation algérienne que j'évoque longuement dans mon allocution. J'y insiste sur notre devoir de construire ensemble un partenariat non seulement économique, mais aussi culturel et politique. Dans la « Déclaration d'Alger » que je signe avec le président Bouteflika au terme de cette visite triomphale, la France et l'Algérie s'engagent à élaborer et conclure un traité d'amitié qui consacrera leur volonté de mettre en œuvre ce « partenariat d'exception ». Cependant, en dépit du nouvel élan qui sera effectivement donné à nos échanges dans tous les domaines, la rédaction de ce traité se heurtera à de telles difficultés qu'il ne verra jamais le jour en définitive, le président algérien paraissant reculer au cours de l'année qui suit.

Le principal obstacle viendra de l'acte de repentance que le gouvernement algérien nous demande quelques mois plus tard de faire figurer dans le préambule, acte par lequel la France exprimerait ses regrets pour « les torts portés à l'Algérie durant la période coloniale ». Il me paraît utile et même salutaire, comme je l'ai indiqué dans mon discours de l'UNESCO à l'automne 2001, qu'un peuple s'impose à lui-même un effort de lucidité sur sa propre histoire. Mais ce qu'exigent de nous les autorités d'Alger n'est rien d'autre que la reconnaissance officielle d'une culpabilité. Je ne l'ai naturellement pas accepté, consentant tout au plus à souligner, dans une déclaration parallèle et distincte du traité, « les épreuves et les tourments » que l'Histoire avait imposés à nos deux pays. C'est le maximum de ce que je pouvais faire. Il n'était pas davantage question pour moi de célébrer, comme certains parlementaires UMP m'y invitaient, le bilan positif de notre héritage colonial. C'eût été tout aussi

excessif et injustifié, pour ne pas dire indécent.
L'amitié franco-algérienne se passerait donc de traité. Ce qui est peut-être pour elle la meilleure façon de se poursuivre.
*
Le plus urgent après le déclenchement de la guerre en Irak est de restaurer l'unité de la communauté internationale. C'est mon devoir et celui de la France que d'y contribuer. Non que je me sente responsable de sa désunion, puisque je ne suis pas de ceux qui ont transgressé ses principes. Mais je reste plus que jamais convaincu que les grands problèmes auxquels le monde est confronté – à commencer par le conflit en cours – ne peuvent être résolus sans une prise de conscience et une volonté d'entente collectives. De surcroît, puissance invitante du G8, la France a plus que toute autre vocation, en 2003, à encourager l'ensemble de ses partenaires, comme elle-même entend le faire, à renouer le dialogue et à se retrouver sur des objectifs communs.
Je m'y emploie dès la réunion du Conseil européen qui se tient à Bruxelles les 21 et 22 mars, soit au lendemain même de l'engagement des hostilités en Irak. La Grande-Bretagne et les États-Unis comptent déjà leurs premiers morts : huit soldats britanniques et quatre militaires américains viennent d'être tués au Koweït dans une collision d'hélicoptères. En début de séance, Gerhard Schröder et moi allons présenter nos condoléances à Tony Blair, encore sous le choc de cette nouvelle dont il a été informé peu après son arrivée dans la capitale belge. Touché par notre démarche, le Premier ministre britannique ne nous cache pas son inquiétude de devoir faire face à une guerre plus difficile et plus meurtrière qu'il ne le prévoyait.
Tony Blair convient avec nous de la nécessité de remettre entre les mains de l'ONU, une fois les combats terminés, la solution politique de l'affaire irakienne. Il se rallie à notre conviction que c'est aux Nations Unies et à elles seules que doit revenir la mission de superviser la reconstruction du pays et son changement de régime après la chute de Saddam Hussein, et il se donne comme mission d'en persuader à son tour l'administration américaine. Ce qui ne sera sans doute pas chose facile, compte tenu de l'allergie d'une partie de ses membres, et non des moindres, à toute tutelle onusienne…
Le 11 avril, alors que la phase strictement militaire de l'opération Iraki Freedom semble sur le point de se terminer, avec la chute de Bagdad et la prise imminente de Tikrit, le bastion de Saddam Hussein, la France, l'Allemagne et la Russie se retrouvent à Saint-Pétersbourg pour définir leur position commune quant à la façon de restituer, tôt ou tard, au peuple irakien la maîtrise de son destin.
La première tâche pour la communauté internationale est de faire acheminer au plus vite l'aide humanitaire dont la population a un besoin urgent. Ensuite se

posera le problème de la sécurisation du pays, préalable à sa reconstruction politique, administrative, institutionnelle, sociale et économique. Tâche immense dont Vladimir Poutine considère, comme Gerhard Schröder et moi, que les Nations Unies ont seules la légitimité et l'expérience nécessaire pour la mener à bien.

Lors de la conférence de presse qui suit notre rencontre, le président de la Fédération de Russie, dont l'ascendant politique ne cesse de s'affirmer tant à l'intérieur de son pays, où il fait figure de tsar, que dans les relations internationales, se livre à une critique au vitriol des résultats obtenus par la coalition. À la question de savoir si l'action militaire lui paraît être un succès, comme ses instigateurs le prétendent, Vladimir Poutine répond sans mâcher ses mots que son seul but étant la recherche d'armes de destruction massive, force est de constater qu'elle a échoué, puisque rien n'a été trouvé. « Même au dernier moment de sa lutte pour la survie, le régime irakien n'a pas utilisé ce genre de moyens, fait-il remarquer. S'il ne s'en est pas servi, c'est peut-être qu'elles n'existaient pas ou ne se trouvaient pas dans un état qui permettait de les utiliser… Dès lors, la question se pose de l'utilité de cette action. » C'est une raison supplémentaire, à ses yeux comme aux nôtres, de confier dorénavant le sort du peuple irakien à l'instance la plus qualifiée pour garantir sa souveraineté et son intégrité.

À mon retour de Saint-Pétersbourg, où je reviendrai quelques semaines plus tard pour les fêtes du Tricentenaire de la ville de Pierre le Grand, je prends la décision de renouer le contact avec le chef de la Maison-Blanche. Notre dernier entretien téléphonique date du 7 février, jour où nous avons fait le constat définitif de nos divergences sans nous interdire d'envisager, le moment venu, une nouvelle coopération concernant l'avenir de l'Irak et la relance du processus de paix au Moyen-Orient.

Avant d'appeler le président Bush, j'ai pris soin d'envoyer Maurice Gourdault-Montagne à Washington pour sonder l'état d'esprit de son entourage. Lorsqu'il lui a fait part de nos bonnes intentions, Condoleezza Rice s'est montrée catégorique : « Il y a ceux qui étaient dedans et ceux qui étaient dehors, lui a-t-elle dit. Nous avons payé cette victoire avec notre argent et le sang de nos soldats. Nous n'avons pas besoin de vous. » Je ne suis pas surpris de cette réaction, connaissant la campagne orchestrée contre la France par les médias d'outre-Atlantique et certains membres du Congrès. Mais je sais aussi par ailleurs qu'un nombre croissant de responsables politiques américains, comme une grande partie de l'opinion publique, jugent de plus en plus confuse et chaotique la façon dont le président et son équipe gèrent le dossier irakien. D'autant que la raison invoquée pour faire la guerre à Saddam Hussein n'est

toujours pas avérée. Dans ces conditions, d'autres voix estiment souhaitable, tant au Département d'État qu'à la Maison-Blanche, que l'Amérique se rapproche de la France comme de ses autres partenaires.
J'ai toujours jugé utile de se parler entre chefs d'État, quels que soient les désaccords ou les griefs qui nous opposent. La longue conversation téléphonique que j'aurai ce jour-là avec George W. Bush me permettra de dissiper quelques malentendus entretenus contre la France par des membres de son entourage, comme lui-même me l'avouera. Il me donnera aussi l'occasion de mieux préciser mes intentions quant à ce que nous pourrions faire ensemble en Irak comme dans le reste de la région. Après lui avoir dit que mon analyse de départ n'avait pas changé et m'être réjoui, en tout cas, de la chute de Saddam Hussein, je ne suis pas étonné que George W. Bush tienne à me faire comprendre, à son tour, qu'il peut se passer de nos services. « Il reste encore beaucoup à faire pour sécuriser le pays et venir en aide à la population, me dit-il. Nous nous y employons avec nos alliés britanniques. La situation ne tardera pas à s'améliorer. »
Mais George W. Bush se montre déjà plus intéressé par la perspective d'une possible collaboration quand j'aborde la question, soulevée récemment par Colin Powell, d'un rôle éventuel de l'OTAN en Irak comme en Afghanistan. Je lui déclare ne pas y être hostile a priori, en tant que membre de l'Alliance atlantique, pour peu que ce rôle me paraisse « raisonnable ». Il se félicite de la « tonalité très positive » de mes propos, alors que certains de ses proches lui assuraient que mon objectif était, en réalité, de « tuer l'OTAN ». Je proteste aussitôt contre ces allégations que j'attribue à la campagne antifrançaise orchestrée par une partie de son administration. Le président américain feint de ne pas m'entendre, niant qu'une telle campagne puisse exister : « Mais en tout état de cause, je vais dire à ceux qui mettent en doute la volonté de la France de voir l'OTAN jouer un rôle en Irak que j'ai une bonne nouvelle à leur annoncer ! » me lance-t-il un peu moqueur, en faisant comme s'il n'avait pas remarqué que mon offre de collaboration était tout de même plus nuancée.
Ce n'est d'ailleurs pas sur notre participation ou non à une possible mission de l'OTAN que je tiens à mettre l'accent, mais sur la bonne manière de sortir l'Irak du chaos dans lequel on vient de le plonger : « Notre position s'agissant de la gestion de l'après-conflit est la suivante, lui dis-je. Le plus rapidement possible les Nations Unies seront associées à la reconstruction de ce pays, et mieux cela vaudra pour tout le monde ! En tout état de cause, nous souhaitons adopter une attitude pragmatique, dossier par dossier, que ce soit sur la levée des sanctions, le contrôle du désarmement, la reprise des exportations pétrolières ou la reconnaissance d'une nouvelle autorité irakienne. » Manifestement soucieux de

ne pas s’engager sur ce sujet, George W. Bush glisse aussitôt sur la question suivante qui semble davantage le préoccuper : l’attitude suspecte qu’il attribue à la Syrie, laquelle abriterait selon lui d’anciens responsables irakiens. Je m’en étonne, compte tenu du vieux contentieux entre Bagdad et Damas. Et je lui indique avoir déjà mis en garde Bachar al-Assad contre le danger auquel il s’exposerait s’il faisait preuve de la moindre complaisance vis-à-vis des ex-dirigeants irakiens. Ce dont mon interlocuteur me remercie.

J’en profite pour lui rappeler l’urgence de publier et de mettre en application la « feuille de route » qui vient d’être élaborée par les grandes puissances, s’agissant de la reprise des négociations entre Israéliens et Palestiniens. Le président Bush, qui me confirme qu’il reste attaché à notre objectif commun d’aboutir à la création de deux États, rend Yasser Arafat responsable de ce retard. « Il faut d’abord que le gouvernement palestinien soit formé et doté de moyens de fonctionner, m’explique-t-il. Or nous avons le sentiment que Yasser Arafat freine. Il serait souhaitable que vous lui fassiez passer un message pour qu’il accélère le processus de constitution de son gouvernement. »

Le chef de la Maison-Blanche n’ignore pas qu’il s’agit d’un autre sujet sensible entre nous. S’il m’arrive d’être moi-même agacé par les atermoiements du leader palestinien, je ne le tiens pas pour seul responsable du blocage actuel ni de l’aggravation de la situation entre les deux camps depuis l’arrivée au pouvoir d’Ariel Sharon en 2001. Je n’ai évidemment pas approuvé la décision du nouveau Premier ministre israélien de faire ériger, l’année suivante, une clôture dite de « sécurité » entre son pays et la Cisjordanie, tandis que l’administration Bush soutenait ouvertement cette initiative. Lors du G8 qui suivit, celui de Kananaskis, au Canada, en juillet 2002, le président des États-Unis ne nous a d’ailleurs pas caché que la solution du problème israélo-palestinien passait à ses yeux par l’éviction de Yasser Arafat et son remplacement par un autre dirigeant. Je me suis alors élevé contre cette façon de vouloir faire la loi au Moyen-Orient, sans tenir compte de la volonté des peuples. C’est aux Palestiniens qu’il appartenait de décider s’ils souhaitaient ou non changer de leader. Depuis lors, Américains et Israéliens ont refusé toute négociation avec Yasser Arafat, s’en remettant au nouveau Premier ministre palestinien, Mahmoud Abbas, que celui-ci a nommé malgré lui.

Sans revenir sur notre différend, je promets au président américain d’intervenir auprès de Yasser Arafat, comme je l’ai déjà fait, pour qu’il hâte la formation de son gouvernement.

Nous terminons notre conversation en évoquant le sommet du G8 qui se tiendra à Évian en juin suivant. Je souhaite que ce soit l’occasion pour les principaux dirigeants de la planète de marquer fortement leur volonté de relancer la

croissance mondiale. George W. Bush en est d'accord, mais il m'interroge avant tout sur les risques de manifestations à l'occasion de ce sommet. Je lui confirme, comme ses services ont déjà dû l'en informer, que toutes les précautions sont prises pour garantir la sécurité des chefs d'État et de gouvernement, et la sienne en particulier.

Cette reprise de contact ne suffira sans doute pas à apaiser les relations franco-américaines, toujours à vif depuis notre refus de cautionner une entreprise militaire que nous persistons à juger hasardeuse. Le désir de « punir la France », selon l'expression, qui m'est rapportée, de Condoleezza Rice, ne s'éteindra probablement pas de sitôt. Mais l'essentiel à mes yeux sera que, sous l'impulsion conjuguée de la France, de la Russie, de la Chine et de la Grande-Bretagne, le Conseil de sécurité vote à l'unanimité, le 22 mai 2003, une résolution mettant fin officiellement aux sanctions contre l'Irak et exhortant tous les États membres à répondre immédiatement aux besoins humanitaires du pays. Cette résolution confie, en outre, à Kofi Annan la responsabilité de désigner un représentant spécial chargé de coordonner les opérations menées sur place au titre des Nations Unies. Il faudra attendre une deuxième résolution, en octobre de la même année, votée également à l'unanimité, pour que l'ONU se voie attribuer un mandat plus précis concernant la reconstruction de l'Irak. Mais ce sont là autant de signes que la communauté internationale, conformément au souhait de la France, est en train de recouvrer son unité.

Le sommet d'Évian en 2003 en sera une illustration extrêmement forte et d'autant plus spectaculaire qu'en dehors des participants habituels une douzaine de pays en développement y ont été conviés par mes soins : la Chine, l'Inde, le Brésil, le Mexique, l'Arabie saoudite, la Malaisie, le Maroc, l'Égypte, l'Algérie, le Nigeria, le Sénégal et l'Afrique du Sud. La venue, parmi les chefs d'État et de gouvernement invités pour la première fois, du président Lula, du nouveau dirigeant chinois Hu Jintao, du Premier ministre indien Atal Behari Vajpayee, d'Abdelaziz Bouteflika, de Vincente Fox, d'Hosni Moubarak, de Thabo Mbeki et du prince héritier Abdallah d'Arabie saoudite constitue un événement exceptionnel dans le cadre d'un G8, fruit de la collaboration permanente que j'ai établie avec la plupart d'entre eux depuis le sommet de Lyon en 1996. Notre arrivée dans le même autocar à l'ouverture de la conférence, le 1er juin, confortera l'image conviviale et décontractée que j'ai voulu donner à cette rencontre inédite, dont le principe reste cependant de plus en plus décrié à l'extérieur.

Je souhaitais faire du sommet d'Évian l'« anti-Gênes », en veillant à ce qu'il soit le plus éloigné possible d'une grande métropole, comme l'a été celui de Kananaskis, l'année précédente, qui s'est tenu dans les Rocheuses canadiennes,

afin d’éviter des manifestations susceptibles à nouveau de dégénérer. J’avais pris toutes les dispositions pour que les altermondialistes, dont la voix et les aspirations me paraissent légitimes, bénéficient d’un espace de débats et de rencontres. Malgré tout, des heurts violents se produisent à Genève entre des groupes d’extrêmistes et les forces de l’ordre.

L’état des lieux de la situation internationale que je dresse lors de notre première séance de travail n’est pas aussi désespérant qu’on s’emploie par ailleurs à le décrire : « L’Asie connaît des taux de croissance extraordinaires et a bien surmonté la crise de 1998. Avec le NEPAD, l’Afrique prend en main son développement. En Amérique latine, la démocratie s’est installée et les perspectives de croissance se sont améliorées. Il y a donc un changement d’atmosphère sur lequel nous devons construire », dis-je en préambule. Sur la plupart des grands problèmes économiques, financiers, environnementaux et sécuritaires, devenus récurrents d’un sommet à l’autre, je constate des avancées positives et une prise de conscience de plus en plus réelle et efficace de la communauté internationale. Mais ce qui doit être encore accompli dans chacun de ces domaines reste immense, et particulièrement sur le continent africain que j’ai tenu, comme on le sait, à placer au cœur de nos débats.

Je n’ai jamais été pessimiste pour l’avenir de l’Afrique. Le chemin parcouru depuis le sommet de Lyon prouve que j’ai eu raison de m’insurger à ce moment-là contre le discours résigné, fataliste et quelque peu méprisant que j’entendais dans la bouche de certains de mes homologues. La condition du relèvement de l’Afrique ne résidait pas seulement dans ce que nous pouvions faire pour elle. Cet effort serait resté vain et improductif s’il n’était relayé sur place par la volonté des dirigeants africains de prendre eux-mêmes en charge la conduite de leurs pays. Sept ans plus tard, sous l’impulsion du NEPAD, tout démontre que l’Afrique est bel et bien en train de passer du stade de l’assistanat à celui d’une volonté de partenariat, et qu’un climat de confiance est en train de s’instaurer à son sujet du côté des grandes puissances.

Le projet de création d’une force africaine de maintien de la paix, la hausse de l’aide publique au développement, la mise en place d’un groupe de contact sur la sécurité alimentaire, l’adoption d’un plan d’action pour l’eau, les nouveaux moyens financiers engagés dans la lutte contre le sida sont autant de résultats tangibles d’une action conjuguée entre l’engagement des États les plus riches et des institutions financières mondiales et celui des gouvernements locaux. Mais si la situation du continent s’améliore, il reste beaucoup à faire pour obtenir que les populations les plus pauvres de la planète puissent accéder à un moindre coût aux traitements antiviraux, faciliter l’entrée de leurs productions agricoles et de matières premières sur les marchés mondiaux, aider leurs États à se désendetter

et installer un dispositif de prévention des conflits.
Ces objectifs, sur lesquels des progrès importants ont été déjà réalisés au cours des G7 et G8 successifs, sont débattus à Évian, comme précédemment à Kananaskis, en présence des chefs d'État africains les plus impliqués dans ce partenariat, au premier rang desquels les présidents nigérien et sénégalais, Olusegun Obasanjo et Abdoulaye Wade. Ils bénéficieront désormais d'un interlocuteur direct en la personne de l'ancien gouverneur de la Banque de France et ancien directeur du Fonds monétaire international, mon ami Michel Camdessus, mieux qualifié que tout autre pour devenir notre ambassadeur spécial auprès d'eux.
Beaucoup s'interrogent, je le sais, sur l'utilité de ce genre de sommet, jugé trop coûteux pour des résultats qui paraissent toujours incertains. Il m'est moi-même arrivé de mettre en cause leur fonctionnement et de souhaiter qu'on y fasse preuve de plus d'efficacité et de dynamisme. Mon souci constant a été de veiller à ce que les problèmes de l'ensemble des pays émergents y soient davantage pris en compte et leurs dirigeants le plus possible associés à une réflexion d'ensemble qui les concernait tout autant que nous.
Leur présence effective à Évian, préfiguration du G20 devenue aujourd'hui la norme, consacre à cet égard la juste reconnaissance de la place essentielle qu'ils occupent désormais dans l'évolution du monde. Elle apportera sans conteste plus de force et de légitimité aux décisions concrètes qui seront annoncées au terme de ce nouveau G8 afin de relancer la croissance mondiale, consolider la prévention des crises financières et renforcer la lutte contre le terrorisme et la prolifération des armes de destruction massive, en particulier nucléaires. Tout cela allant dans le sens d'une bonne gouvernance mondiale…
Mes retrouvailles publiques avec le président des États-Unis et l'apparition du nouveau dirigeant chinois ont été les deux autres événements politiques et médiatiques du sommet d'Évian. Les premières ont été facilitées, sans qu'on le sache encore à ce moment-là, par mon entretien téléphonique du 15 avril avec George W. Bush. À Évian nous faisons assaut d'amabilités l'un envers l'autre, nous félicitant de la qualité retrouvée de nos relations, après avoir passé en revue les différents problèmes du moment, et notamment décidé de renforcer notre coopération militaire en Afghanistan[2] . « Je sais que beaucoup de gens, dans nos deux pays, se demandaient si on pouvait s'asseoir et avoir une conversation agréable. Et la réponse est oui, tout à fait ! » assure le chef de la Maison-Blanche aux journalistes, à l'issue de notre rencontre à l'hôtel Royal. Mais son départ du sommet avant le dîner de clôture sera mal interprété, donnant l'impression qu'il ne souhaitait pas, en réalité, s'attarder sur les lieux. J'ai naturellement regretté qu'il n'assiste pas à la fin de nos travaux, même s'il m'avait prévenu qu'il devait

se rendre en Égypte, à Charm el-Cheikh, pour une réunion avec les chefs d'État arabes.
J'ai été très heureux, en revanche, que le président Hu Jintao réserve à la France sa première visite officielle à l'étranger. Sa présence à Évian n'allait pas de soi, tant la Chine reste méfiante par principe envers le G8, considéré comme un club de pays développés dans lequel elle ne se reconnaît pas. Mais les responsables chinois savent aussi que leur politique d'indépendance commence à trouver ses limites et qu'une implication beaucoup plus forte de leur pays dans les échanges internationaux, politiques, économiques et culturels lui est nécessaire pour affirmer son rang de grande puissance.
Hu Jintao incarne cette ambition plus pragmatique d'une nouvelle génération de dirigeants confiants dans le prodigieux destin de la Chine à l'aube du troisième millénaire, et soucieux pour cela, sans y perdre leur âme, de normaliser leurs relations avec le reste du monde. La différence de style avec son prédécesseur est d'ailleurs saisissante. Hu Jintao est tout en prudence, en réserve, en sérieux imperturbable, quand Jiang Zemin aimait à se montrer détendu, chaleureux, parfois fantasque. Hu Jintao s'est forgé cette apparence lisse et policée durant les dix années où il a assumé, avec le plus de discrétion possible, sa périlleuse fonction de dauphin du régime. Excellent connaisseur des mécanismes subtils du régime chinois, il privilégie la recherche du consensus, de l'harmonie, de la synthèse. Quand il délivre un message, celui-ci ne doit jamais rien à l'improvisation. Hu Jintao souhaite imprimer à son image publique en Chine la marque de la modestie, de la proximité avec les gens du peuple et, hors de son pays, celle d'un homme calme et impassible dans la défense de ses intérêts.
Nous avons eu un long tête-à-tête dans la matinée du 1er juin, peu après son arrivée. J'ai commencé par le remercier de nous avoir rejoints à Évian, où sa présence reflète une évolution du G8 à laquelle la France est particulièrement attachée. Hu Jintao me dit avoir apprécié, de son côté, notre solidarité envers la Chine lors de la crise du SRAS[3] , alors que beaucoup d'autres pays avaient tendance à ce moment-là à la placer en quarantaine. Puis, après avoir fait le tour de divers sujets et évoqué la situation créée au Proche-Orient par la guerre en Irak, Hu Jintao m'a livré en quelques mots sa propre vision du monde : « Le monde compte deux cents pays et six milliards d'habitants, avec des traditions politiques, religieuses, culturelles et sociales différentes. Il est impossible de prétendre imposer une seule culture ou de croire qu'un seul pays puisse s'arroger un monopole de décision. L'évolution vers un monde multipolaire sera marquée par des vicissitudes, mais elle est inéluctable. Pour sa part, la Chine est un peuple épris de paix, a-t-il ajouté, qui veut se concentrer sur son développement afin que son PNB en l'an 2010 soit quatre fois supérieur à celui de l'an 2000.

Pour y parvenir, nous avons besoin d’un environnement stable. Et quand la Chine aura atteint la puissance à laquelle elle aspire, elle restera fidèle à l’idéal de paix et de coopération ancré dans sa tradition. »

J’ai répondu à Hu Jintao que je n’avais aucun doute sur le fait que la Chine gagnerait son pari et que cette réussite me paraissait être la meilleure garantie qui soit d’un monde plus juste et plus équilibré. C’était mon opinion depuis longtemps et l’expérience que j’avais acquise des relations internationales ne faisait que me conforter dans cette conviction. Notre propre collaboration, en somme, partait sur de bonnes bases.

****

1 Par l’envoi des forces spéciales. (N.d.E.)

2 Syndrome respiratoire aigu sévère. Pneumonie atypique apparue en Chine en 2002.

14

PROGRÈS ET TURBULENCES

Lorsque je milite pour une meilleure gouvernance mondiale et me bats, à l'échelle de la planète, en faveur d'une économie de marché plus responsable, d'une aide accrue aux pays défavorisés, d'une révision de nos modes de production et de consommation, du renforcement de la lutte antiterroriste et d'une relance globale de la croissance, c'est d'abord à l'avenir de la France et des Français que je pense. En plaidant pour la paix et la stabilité, la diversité des cultures et le respect des peuples à l'intérieur de l'Europe comme partout ailleurs, j'ai conscience de défendre la cause de notre propre sécurité comme celle de notre identité. Même si nombre de nos compatriotes sont toujours enclins à en douter, l'essor de la mondialisation rend définitivement indissociables la politique intérieure des États et leur politique internationale. Le monde est devenu notre territoire commun et tout ce qui s'y passe conditionne notre existence individuelle et collective au point de nous interdire d'en rester les simples spectateurs.

Une crise boursière ou bancaire d'ampleur planétaire peut avoir des effets dévastateurs, nous le savons, sur la vie économique de chaque pays. Laisser croupir dans la détresse et la misère tout un continent, c'est prendre le risque de phénomènes d'immigration massive susceptibles de devenir très vite incontrôlables pour les nations réputées les plus prospères. Ne pas réagir face aux dérèglements climatiques, c'est s'exposer à des répercussions tout aussi dramatiques sur notre qualité de vie.

Tout cela, qui a été amplement vérifié depuis lors, donne son sens et sa cohérence à l'action que j'ai engagée sur tous les fronts dès mon arrivée à l'Élysée et que je poursuis sans relâche depuis le début de mon second mandat. Après le vaste rassemblement dont j'ai bénéficié au second tour de l'élection présidentielle, j'ai conscience des attentes tout aussi immenses de mes compatriotes, de leurs désirs de réformes, de leurs exigences pressantes en matière d'emploi, de sécurité, d'environnement ou de décentralisation.

Porteur d'un souffle neuf, le gouvernement constitué par Jean-Pierre Raffarin témoigne, par sa composition même, de notre volonté d'action et de rénovation. Outre Dominique de Villepin, Michèle Alliot-Marie et Nicolas Sarkozy, l'équipe ministérielle rassemble plusieurs des membres fondateurs de l'UMP, tous emblématiques du changement de génération qui vient de s'opérer parmi les responsables politiques. J'en veux pour preuve la nomination de François Fillon aux Affaires sociales, de Dominique Perben à la Justice, d'Hervé Gaymard à l'Agriculture, de Jean-Louis Borloo au ministère de la Ville, de Renaud Donnedieu de Vabres aux Affaires européennes, de Brigitte Girardin à l'Outre-

mer, de Jean-François Mattei à la Santé ou de Roselyne Bachelot à l'Environnement. Des postes-clés ont aussi été confiés à des personnalités de la société civile : l'Économie et les Finances à Francis Mer, l'Éducation nationale à Luc Ferry, la Culture à Jean-Jacques Aillagon, la Recherche et les Nouvelles Technologies à Claudie Haigneré. Parmi les secrétaires d'État, deux femmes prennent en charge des responsabilités qui me tiennent particulièrement à cœur : Tokia Saïfi celle du Développement durable et Dominique Versini celle de la Lutte contre la précarité et l'exclusion.

À peine installé à Matignon et sans attendre les résultats des élections législatives, prévues le mois suivant, Jean-Pierre Raffarin annonce les premières mesures prises par ce « gouvernement de mission » que je souhaitais voir se constituer : la création d'un Conseil de sécurité intérieure, la mise sur pied des groupes opérationnels d'intervention, le lancement d'une nouvelle politique économique, à travers la baisse programmée de l'impôt sur le revenu pour des millions de foyers… Le style modeste, direct et consensuel du nouveau Premier ministre est apprécié par les Français. Le 16 juin, les électeurs accordent massivement leur confiance à la nouvelle majorité UMP, qui remporte 365 sièges sur 577 à l'Assemblée nationale, validant ainsi le projet politique que je leur ai proposé durant la campagne présidentielle.

Le 14 juillet, j'ai rendez-vous comme tous les ans avec les Français. Ce n'est qu'à l'issue du défilé sur les Champs-Élysées que j'ai appris la tentative d'attentat dont j'ai été l'objet. Je ne me suis aperçu de rien. J'ai tout au plus entendu le bruit d'un pétard, mais sans y prêter attention. « Il arrive toujours ce qui doit arriver », ai-je souvent dit à mon entourage, lorsqu'il s'inquiète de me voir plongé dans la foule. L'auteur du coup de feu est un jeune militant d'extrême droite à la dérive, du nom de Maxime Brunerie. J'ai avant tout essayé de comprendre la raison de son geste. Ce n'est pas moi qui étais visé, mais ce que je représente. Lorsqu'on se sent rejeté par la société, on cherche à atteindre son symbole le plus élevé.

Face aux journalistes qui m'interrogent, je commence par saluer la présence sur les Champs-Élysées des cadets de West Point et des pompiers de New York, si extraordinaires de courage lors des attentats du 11 septembre 2001. Puis, après avoir rappelé le cap que je souhaite fixer au pays pour les cinq années à venir, je présente les trois « grands chantiers » sur lesquels je demande au gouvernement de faire porter un effort particulier : l'intégration des personnes handicapées, la lutte contre l'insécurité routière et celle contre le cancer. Trois grandes priorités qui touchent à l'intégrité même de la personne humaine et qui concernent les Français au cœur de leur vie quotidienne.

Le handicap reste un des drames les plus profonds et les plus secrets de notre

société. Un sujet encore tabou, quoi qu'on en dise. Même si le temps n'est plus où le regard de la société hésitait entre rejet et compassion, le handicap mental, en particulier, continue de déranger. C'est celui face auquel les familles se sentent, je puis en témoigner, le plus désarmées. Les pouvoirs publics ne seront jamais assez présents à leurs côtés. Aujourd'hui l'espérance de vie des personnes handicapées a beaucoup augmenté, mais leur prise en charge demeure insuffisante. Et de grands progrès doivent être accomplis pour assurer leur intégration dans notre société.

Cela dit, reconnaissons qu'en l'espace d'une génération beaucoup de chemin a été parcouru. Il y a un peu plus de vingt-cinq ans, la loi du 30 juin 1975, dont j'ai été l'initiateur, a permis de franchir à cet égard une étape importante, je dirais même essentielle. Pour la première fois, la question du handicap était abordée de manière globale et en termes de droits. La nation plaçait le handicap dans le champ de la responsabilité collective et de la protection sociale. Elle affirmait une obligation nationale de solidarité et définissait la nature de l'engagement des pouvoirs publics. Les personnes handicapées ont ainsi pu bénéficier d'allocations régulièrement revalorisées. Les villes, les transports en commun, le grand commerce ont dû commencer, et hélas ! seulement commencer, à s'adapter. Même si elle reste encore à imposer, l'éducation des enfants et des adolescents handicapés a été reconnue comme une nécessité. La loi que j'ai fait voter le 10 juillet 1987 est venue compléter cet ensemble en faisant obligation à l'État et aux entreprises d'employer des personnes souffrant d'un handicap.

Aujourd'hui, il s'agit d'abord de remédier aux situations d'urgence que ces personnes et leurs familles affrontent trop souvent dans la solitude et parfois la détresse. Nous devons aussi revoir les fondements mêmes de notre politique en passant d'un système d'aide uniforme à une logique qui prenne pleinement en compte les besoins particuliers de chaque cas individuel. Ce qui est en jeu, c'est en réalité le principe même de l'égalité des chances. Les personnes handicapées y aspirent, naturellement, et elles y ont droit au regard de l'idée même que nous nous faisons de la société et des droits de l'homme. Il faut donc créer les conditions pour qu'elles puissent s'accomplir, vivre leur vie et la réussir.

Dès ma réélection, j'ai demandé au gouvernement d'engager un plan d'urgence afin de remédier aux situations les plus difficiles, avec comme objectif prioritaire de rattraper notre retard en matière d'accueil. Trois mille places supplémentaires en centres d'aide par le travail et plus de deux mille places en maisons d'accueil spécialisées seront ainsi créées, soit le doublement du rythme prévu. Pour combler le retard accumulé par notre pays, le gouverment a demandé aux Français de réaliser, par leur travail, un geste significatif. En effet, je considère que l'amélioration de nos dispositifs de protection sociale ne doit pas être

financée à crédit, ou par une augmentation des impôts. C’est tout le sens de la mise en place d’une « journée de solidarité ».
Cette journée a été difficile à mettre en œuvre. Elle a même été, avouons-le, souvent mal comprise. Mais je demeure convaincu qu’elle a fait évoluer les mentalités vers plus de solidarité. Elle a permis de dégager de nouvelles marges de manœuvre, de l’ordre de deux milliards d’euros par an, pour le handicap et plus généralement pour la dépendance.
Au-delà de l’urgence et de la question de l’accueil, j’ai voulu que la place des personnes handicapées dans notre société soit repensée, et leur citoyenneté réaffirmée.
La scolarisation des enfants handicapés doit devenir une obligation. Leur accessibilité, comme celle des adultes, à la cité, aux transports, aux bâtiments doit être encouragée. Il s’agit aussi de favoriser leur accès à l’emploi, aux loisirs, à la culture. Bref à toutes les dimensions d’une vie sociale harmonieuse. À mon sens, c’est aux structures de s’adapter, non l’inverse. Dès 2002, cette priorité se traduit par la mise en œuvre d’un programme national d’aide aux personnes polyhandicapées et aux personnes handicapées mentales vieillissantes. Trois ans plus tard, grâce à la loi du 11 février 2005, qui reconnaît l’« égalité des droits et des chances » pour les personnes se trouvant en situation de handicap, celles-ci bénéficieront d’une garantie de ressources, tandis que leur statut dans l’entreprise sera considérablement amélioré.
Deuxième « grand chantier », la violence routière compte encore en 2002 parmi les grands fléaux du monde contemporain, particulièrement en France. Nos routes sont alors considérées comme les plus dangereuses d’Europe. Le nombre de victimes bat des records : plus de huit mille morts par an. Au fil du temps, la société semble s’être habituée ou plutôt résignée à payer ainsi une sorte de tribut à ce qui est ressenti comme une fatalité, faute de mesures adéquates pour le conjurer. L’État se doit de réagir, sauf à laisser se perpétuer une hécatombe chaque année plus impressionnante. Pour briser le mur du silence, de l’égoïsme, de l’indifférence, j’ai résolu de faire de cette question un enjeu politique, au sens le plus noble du terme. La violence routière happe des vies, brise des familles, frappe bien souvent les plus jeunes. Elle est d’autant plus scandaleuse que les moyens pour la faire diminuer existent. J’ai estimé qu’il était de ma responsabilité et de celle des pouvoirs publics de donner le signal du changement, d’agir, de tenir fermement le cap. Les forces de police et de gendarmerie seront mobilisées comme jamais, parallèlement à un effort de prévention et à une politique de communication à la mesure de l’enjeu.
Une politique plus répressive, du moins suffisamment dissuasive, est inévitable si l’on veut véritablement réduire le nombre d’accidents de la route. Les

principales causes en sont connues : l’alcool, la vitesse, l’absence du port de la ceinture de sécurité. La loi du 12 juin 2003 permettra de durcir les sanctions. Les contrôles seront dans le même temps accrus, grâce à l’installation immédiate de plus d’un millier de radars automatiques sur les secteurs routiers les plus sensibles et dangereux du territoire. Dès 2006, l’effet de ces mesures se révélera spectaculaire, avec une diminution de 43 % des décès enregistrés annuellement. C’est ainsi que plus de dix mille morts et de cent mille blessés auront pu être évités durant cette période. La mobilisation pour la sécurité routière ne doit jamais se relâcher. Toute inflexion en matière de prévention ou de sanction ne peut avoir que des effets dramatiques, comme on le constate aujourd’hui.

Le troisième des « grands chantiers » est la lutte contre le cancer. Chacun de nous est confronté à cette maladie dans sa famille ou parmi ses proches. Elle frappe chaque année plus de trois cent cinquante mille personnes. Malgré cela, ou peut-être à cause de cela, une certaine loi du silence subsiste autour d’elle. On continue d’éviter d’appeler le cancer par son nom. On entend qu’un voisin, une connaissance, est décédé d’une « longue et douloureuse maladie ». Cette souffrance est si forte qu’elle éteint les mots et ces silences pudiques cachent les difficultés, les drames, les angoisses endurés par les malades, leurs proches et ceux qui les soignent.

Le cancer, c’est la vie menacée. Ce sont des priorités que l’on relativise et des espérances qui s’éloignent. C’est la peur pour soi. C’est la peur de perdre ceux que l’on aime. De ne plus être là pour les aider, les protéger. Ce sont ces enfants frappés par la maladie qui, d’un coup, basculent de l’insouciance à la douleur et que leurs parents voudraient tant aider, soulager, sauver. C’est le travail que l’on doit interrompre et qu’il est trop souvent difficile de retrouver après le traitement. Ce sont des regards qui se détournent. Des soins lourds, éprouvants, épuisants, qui bouleversent la vie d’une femme, d’un homme, d’un enfant.

Il faut changer notre regard sur le cancer, rendre la société plus humaine, plus solidaire face à cette maladie. Il faut aussi mobiliser toutes les énergies, ne pas s’en tenir à des discours et à des objectifs, aux calendriers sans cesse décalés car, pour les malades et leurs familles, il y a naturellement urgence. Alors que la maladie fait de plus en plus de ravages, l’impression prévaut encore que cette cause est quelque peu délaissée par les pouvoirs publics. La recherche progresse rapidement, mais il reste un travail immense à réaliser en faveur de la prévention et du dépistage.

L’idée de lancer un plan d’action contre le cancer doit beaucoup à ma rencontre avec le professeur David Khayat, l’un de nos cancérologues les plus réputés. C’était en 2000, lors de la signature de la charte de Paris contre le cancer. Peu après, je l’ai invité à dîner. Je voulais tout savoir de cette maladie, comment elle

se développe, les moyens d'y remédier. Le professeur Khayat m'a longuement parlé de ses consultations à La Pitié-Salpêtrière, de la souffrance et de l'inquiétude de ses patients, parfois très jeunes, de leur envie de vivre. « Un jour, si je le peux, j'organiserai une mobilisation nationale », lui ai-je dit ce soir-là. À ma demande, David Khayat rédigea en juillet 2001 un projet de charte des politiques de santé que j'envisageais de soumettre à mes partenaires du G8 de Gênes. Ce projet contenait une dizaine de propositions nouvelles pour « la promotion universelle de la santé, l'éradication des souffrances humaines et la protection de la valeur et de la dignité des patients ». Mais l'ordre du jour du sommet, dans lequel figurait déjà un débat sur les maladies infectieuses et le sida, me dissuada de le présenter.

Peu après ma réélection en mai 2002, j'ai appelé le professeur Khayat pour évoquer le « Plan cancer » que je lui avais promis de mettre en place. Ce plan sera lancé en mars 2003 pour une durée de cinq ans. L'État lui consacrera un demi-milliard d'euros, destinés à améliorer en priorité la prise en charge des patients et veiller à ce qu'elle soit mieux répartie sur l'ensemble du territoire. Il permettra de financer de nouveaux programmes de recherche, de lancer la politique antitabac et de généraliser dans l'immédiat le dépistage du cancer du sein, avant d'expérimenter la détection précoce d'autres formes de la maladie. Là encore, j'ai la conviction que la volonté politique peut s'avérer déterminante. Il s'agit d'engager une mobilisation sans précédent de tous les acteurs pour améliorer la prévention, le dépistage, la recherche et les soins. Il s'agit également de lutter contre toutes les discriminations dont peuvent être victimes les personnes malades, notamment dans le monde du travail ou l'accès à l'emprunt.

Avec la mise en place de l'Institut national du cancer, chargé de piloter le Plan et son application, nous n'en avons évidemment pas fini avec la maladie. Mais les effets positifs de cette politique n'ont pas tardé à se manifester. Près de deux millions de personnes ont cessé de fumer. Dès 2005, sept millions de femmes avaient reçu une invitation pour bénéficier gratuitement du dépistage du cancer du sein. La prise en charge de la douleur a été améliorée et l'offre de soins palliatifs augmentée. Des efforts d'équipement en IRM et en scanners ont été réalisés. Les cancéropoles ont été mis sur pied.

Ces trois « grands chantiers » annoncés lors de mon intervention télévisée du 14 juillet 2002, seront pilotés par l'équipe qui m'entoure à l'Élysée, sous la responsabilité du nouveau secrétaire général, Philippe Bas, et de son adjoint pour les Affaires sociales, Frédéric Salat-Baroux, avec lequel j'ai beaucoup réfléchi et travaillé avant de lancer ces priorités de mon second mandat.

Le choix de Philippe Bas pour succéder à Dominique de Villepin reflète bien les

nouvelles préoccupations de politique intérieure qui sont les miennes comme celles du Premier ministre : le souci d'un État plus volontariste et plus attentif, d'une République de dialogue et de proximité, d'une France enracinée dans ses valeurs et libre d'exprimer toute son énergie créatrice.
Issu d'un milieu modeste où l'on votait plutôt à gauche – ses deux grands-pères étaient syndicalistes – et modelé par les idéaux du catholicisme social, Philippe Bas fait partie de ces serviteurs de la République auquel rien de ce qui est humain n'est jamais étranger. Discret, courtois, réservé, ferme dans ses principes et respectueux de toutes les opinions, Philippe Bas est par essence un homme d'échanges et de conciliation. Efficace dans l'action, mais ennemi des coups d'éclat et des décisions précipitées. Il venait de réintégrer le Conseil d'État, après avoir été le collaborateur de Simone Veil, puis le directeur de cabinet de Jacques Barrot au ministère des Affaires sociales, quand il a rejoint l'Élysée dans le courant de l'année 2000 pour devenir mon conseiller social. Alain Juppé, qui l'avait vu à l'œuvre lors de la réforme de la Sécurité sociale, l'appréciait et me vantait ses qualités de négociateur et sa loyauté à toute épreuve. Philippe Bas s'est imposé pleinement à mes yeux durant la campagne présidentielle, où il a su se rendre indispensable par sa finesse d'analyse, ses jugements sûrs et mesurés, sa bonne connaissance de la société française et des talents de plume certains.
Entouré de deux jeunes secrétaires généraux adjoints, Frédéric Lemoine et Frédéric Salat-Baroux, il s'est doté d'une équipe largement renouvelée. L'arrivée de Marie-Claire Carrère-Gée et de Pierre Merviel marque une plus forte implication de l'Élysée sur les questions sociales et économiques, qui correspondent à leurs responsabilités respectives. Le préfet Philippe Massoni prend en charge les affaires de sécurité intérieure, Roch-Olivier Maistre, la culture et l'éducation, Blandine Kriegel, les dossiers relatifs à l'intégration, aux droits civiques et à l'éthique. En faisant appel à Maurice Gourdault-Montagne, jusque-là ambassadeur au Japon après avoir été, comme on le sait, directeur du cabinet d'Alain Juppé à Matignon de 1995 à 1997, pour prendre la tête de la cellule diplomatique, je sais pouvoir compter sur un collaborateur à la fois expérimenté dans les relations internationales et familier des rouages gouvernementaux. Rigoureux, méthodique, précis dans l'analyse et déterminé dans l'action, Maurice Gourdault-Montagne allie vigueur intellectuelle et solidité de caractère avec une assurance peu courante dans les milieux diplomatiques. Un nouveau directeur de cabinet, Michel Blangy, remplace auprès de moi Bertrand Landrieu, promu préfet de la région Île-de-France. Les autres piliers de la maison élyséenne en place depuis 1995 conservent leurs attributions : ma fille Claude, Catherine Colonna, Annie Lhéritier, Agathe Sanson, Marianne Hibon-Legendre, chef de mon secrétariat particulier, et, bien

sûr, Maurice Ulrich, conseiller précieux entre tous. L'importance du rôle joué par Jérôme Monod dans la création de l'UMP n'est plus à démontrer. Cette tâche accomplie, je lui ai naturellement demandé de rester à mes côtés pour mener à bien d'autres missions politiques au sein de la nouvelle majorité présidentielle. Soucieux de préserver, entre Matignon et l'Élysée, la stricte répartition des tâches nécessaire au bon fonctionnement de l'action gouvernementale, je m'emploie cependant, comme c'est aussi mon rôle, à impulser et accompagner l'application du programme de réformes que je me suis engagé auprès des Français à réaliser dans les délais les plus rapides.

Au début de l'été 2002, l'essentiel de la nouvelle politique économique et sociale annoncée est déjà sur les rails. Alors que, depuis vingt ans, la priorité était donnée à la dépense publique pour soutenir la croissance, c'est la logique inverse que Jean-Pierre Raffarin et moi avons décidé d'adopter en soutenant avant tout le pouvoir d'achat et la valeur travail. Priorité sera donnée désormais à la formation, à l'emploi durable et à la création d'entreprises sur les emplois aidés, l'assistance et la surtaxation du travail. Le plus sûr moyen de dynamiser notre économie et de créer les conditions d'une reprise de la croissance.

La politique de baisse des impôts, lancée dès 2002 illustre on ne peut mieux cette nouvelle donne économique. C'est ainsi que sur la période du quinquenat l'impôt sur le revenu pour tous les contribuables a baissé de près de 20 %. Et pour au moins trois millions et demi de foyers, cette diminution a été supérieure ou égale à 30 %. Il allait de soi que cet effort de l'État ne pouvait se justifier que s'il profitait au plus grand nombre et n'était pas réservé à une catégorie sociale, de surcroît la plus favorisée. On ne gagne rien à privilégier ceux qui le sont déjà. Tout au plus ai-je accepté d'exonérer d'impôt sur la fortune la part de celle-ci réinvestie dans l'entreprise. J'ai tiré à cet égard les leçons de la politique trop libérale menée en 1987 par mon gouvernement, sous l'inspiration d'Édouard Balladur. La hausse immédiate de la prime pour l'emploi et celle du SMIC, puis la relance de la participation et l'assouplissement des 35 heures contribueront également à soutenir la croissance tout en permettant à des millions de salariés de mieux tirer parti du revenu de leur travail.

J'ajoute que cette nouvelle politique économique serait contre-productive si elle ne s'accompagnait d'une volonté de stabilisation de la dépense publique, dans la droite ligne de l'action exemplaire menée dans ce domaine par le gouvernement Juppé et malheureusement délaissée après lui. Celle-ci implique la mise en place d'une réforme de l'État qui se traduira, entre autres, par le non-remplacement progressif de vingt mille fonctionnaires partis à la retraite.

Les lois de programmation pour la police et la justice également mises en œuvre en 2002 répondent à un besoin évident de restaurer dans notre pays un État de

droit garant de la sécurité et des droits de chaque citoyen. Cet objectif ne peut être atteint qu'au prix d'une mobilisation de moyens humains et financiers sans commune mesure par rapport à ceux qui lui ont été jusqu'ici consacrés. C'est en définitive neuf milliards d'euros, au lieu des six prévus durant ma campagne présidentielle, qui seront engagés afin de permettre la création de vingt-cinq mille emplois en faveur de la police et de la gendarmerie, des groupes d'intervention régionaux, de la justice de proximité et des nouveaux moyens de lutte contre la délinquance des mineurs.

En novembre 2002, Jean-Pierre Raffarin lancera l'acte II de la décentralisation en soumettant au Conseil d'État, puis au Parlement, le projet de réforme constitutionnelle en ce sens. Projet visant à introduire dans notre Constitution le principe de subsidiarité, afin d'autoriser un nouveau transfert de compétences en faveur des départements et des régions et d'assurer aux collectivités locales les moyens d'accéder à une plus grande autonomie. Ce texte ambitieux et garant d'une meilleure gouvernance démocratique sera adopté par le Parlement réuni en congrès le 17 mars 2003.

C'est en vertu des nouveaux droits accordés aux collectivités locales que les Corses furent, pour la première fois, conviés à s'exprimer sur leur avenir. Le résultat se révéla décevant.

Le 6 juillet 2003, malgré l'engagement du Premier ministe et du ministre de l'Intérieur, ils rejetèrent un texte prévoyant la création d'une collectivité unique disposant des pouvoirs leur permettant de définir leurs orientations économiques et sociales et d'adopter le budget pour l'ensemble de l'île. Cette réorganisation allait dans le sens de la simplification et de l'efficacité. Elle fut repoussée par une coalition hétéroclite, où se retrouvaient d'une part ceux qui craignaient un changement quelconque, de l'autre ceux qui défendaient les intérêts locaux, comme à Bastia, et enfin les adversaires du gouvernement après le rude épisode du conflit sur les retraites, dont je parlerai plus loin.

Depuis trente ans, la Corse connaît l'instabilité et parfois même le drame. J'en ai vécu toutes les étapes depuis 1975 et les événements d'Aléria. L'un de mes plus douloureux souvenirs est bien cette soirée du 6 février 1998, où l'on m'apprit l'assassinat du préfet de Corse, Claude Érignac. La qualité de l'homme, qui était un ami, le symbole de la République qu'il représentait, les circonstances de son exécution, dans le dos, en pleine ville, tout me portait à l'indignation et à la tristesse comme à la plus grande détermination.

Je n'ai jamais pensé, tout au long de ces années, que la violence l'emporterait sur l'île et que la Corse pouvait s'éloigner de la République. J'ai considéré comme irresponsables ceux qui, à Paris, oublieux de l'histoire et de la géographie, disaient : « s'ils veulent leur indépendance, qu'ils la prennent ». Mais à l'écoute

de mes nombreux amis corses, j'étais persuadé que le statu quo n'était pas possible. Il nous fallait imaginer des dispositions pour que les Corses accèdent à une plus grande maîtrise des décisions les concernant et puissent pleinement jouer leur partie dans l'espace européen et méditerranéen. Enfin, tout n'était pas à rejeter dans l'action des militants pacifiques du renouveau de la culture corse et d'un mode de développement respectueux des particularités locales.
Ma politique pour la Corse a été de lutter contre la violence sous toutes ses formes, y compris mafieuse, et ses handicaps économiques, comme ce fut le cas avec la création des zones franches par Alain Juppé. Il s'agissait aussi d'affirmer l'identité corse, mais dans la République. C'est dans cet esprit que je ne me suis pas opposé, à l'époque, à l'initiative de Lionel Jospin de recevoir les familles politiques de l'île, y compris les nationalistes pour débattre de son avenir. Au terme des travaux de ce que l'on a appelé le « processus de Matignon », initié en décembre 1999, le gouvernement soumit au Conseil des ministres un projet de loi sur un nouveau statut particulier de la Corse. J'approuvai les mesures retenues pour inciter à l'investissement privé et mettre en œuvre un programme d'investissements publics. J'approuvai aussi les dispositions prévoyant de nouveaux transferts de compétences. Mais je devais constater, comme d'ailleurs l'avait fait le Conseil d'État, qu'un certain nombre de dispositions de ce texte présentait un fort risque d'inconstitutionnalité.
En Conseil des ministres, j'appelai à une réflexion plus vaste sur l'organisation de l'État : « Voyons bien le problème auquel nous sommes confrontés aujourd'hui. Ou, seule parmi toutes les régions, la Corse se voit déléguer un pouvoir législatif et réglementaire, et progressivement l'île se détachera de l'ensemble français, comme le souhaitent les représentants séparatistes qui ont apporté leur soutien au projet de loi. Ou ces dispositions extrêmes sont revendiquées par d'autres régions, et la France, au lieu d'avoir trouvé un meilleur équilibre entre État et régions, cessera d'être un pays unitaire où chacun est égal devant la loi. C'est la responsabilité éminente du chef de l'État, ce fut celle de mes prédécesseurs, c'est la mienne et ce sera celle de mes successeurs, de garantir l'indivisibilité de la République. »
*
La réforme des retraites est en France, comme dans beaucoup d'autres pays, une œuvre de longue haleine. Elle s'est régulièrement heurtée chez nous à des obstacles liés pour partie à une pratique encore insuffisante ou mal adaptée du dialogue social. Trop souvent, comme ce fut le cas sous le gouvernement précédent avec les 35 heures notamment, les partenaires sociaux ont été mis devant le fait accompli. Trop souvent aussi, l'État a trouvé en face de lui, du côté des syndicats comme du patronat, des interlocuteurs enfermés dans leurs

rigidités ou prisonniers d’une forme de corporatisme.
La réforme en question vise en premier lieu, par souci d’équité mais aussi pour sauvegarder l’ensemble du système menacé par le vieillissement de notre population, à aligner la durée de cotisation des agents de la fonction publique sur celle des salariés du secteur privé. Son but est en outre de prévoir un allongement progressif de la durée d’activité nécessaire pour obtenir une retraite à taux plein. Il ne s’agit pas d’un choix dicté par des considérations politiques, mais d’une question de survie pour notre système de retraite par répartition, seul susceptible de garantir le principe de solidarité entre les générations.
Désireux tout autant que moi d’instaurer dans notre pays une authentique démocratie sociale, et par là d’établir un véritable dialogue dans les règles de la négociation collective, Jean-Pierre Raffarin a choisi d’entrée de jeu la bonne stratégie. Il entend ne rien brusquer et réserver à la concertation et au mûrissement du projet tout le temps nécessaire. C’est le chef du gouvernement qui pilote directement l’opération, avec le concours de son ministre des Affaires sociales, François Fillon, et de celui de la Fonction publique, Jean-Paul Delevoye, dont le rôle primordial dans les négociations avec les fonctionnaires n’a pas été souligné comme il le méritait. La réforme sera aussi le fruit d’une collaboration incessante et extrêmement efficace entre l’équipe de l’Élysée et celle de Matignon, via Frédéric Salat-Baroux et son homologue auprès du Premier ministre, Jean-François Cirelli. À l’image de la parfaite osmose qui règne entre les deux têtes de l’exécutif sur ce dossier comme sur tous les autres…
À partir du mois de juillet 2002, Jean-Pierre Raffarin me tient informé de ses échanges fréquents avec le successeur et disciple de Nicole Notat à la tête de la CFDT, François Chérèque. En 1995, un accord avait été trouvé entre cette organisation syndicale et le gouvernement d’Alain Juppé pour faire aboutir la réforme de la Sécurité sociale. Depuis lors, la CFDT, cultivant sa singularité, n’a cessé de s’inscrire à contre-courant d’un certain conservatisme syndical et de rechercher auprès de ses autres partenaires, comme de ses interlocuteurs gouvernementaux quels qu’ils soient, les voies d’un dialogue pragmatique et modernisé. Force est de constater que ses responsables n’ont pas retrouvé avec l’équipe de Lionel Jospin, et notamment sa ministre du Travail, Martine Aubry, la qualité d’échange et d’écoute qu’ils avaient connue précédemment tant auprès d’Alain Juppé que de son ministre des Affaires sociales, Jacques Barrot. C’est ce même climat constructif et respectueux des prérogatives de chacun qui s’instaure entre Jean-Pierre Raffarin et François Chérèque, avec lequel j’ai aussi fréquemment l’occasion de m’entretenir.
La CFDT n’est pas notre seule interlocutrice. Mais elle est celle avec qui le

dialogue peut s’engager sans idées préconçues, sur des bases claires et définies à l’avance, pour ne viser rien d’autre qu’atteindre le même objectif : dans le cas précis, sauver notre système de retraites. La CFDT et le gouvernement ne s’entendent pas seulement sur le diagnostic. Ils sont aussi conscients l’un et l’autre de la gravité du problème et de l’impasse budgétaire à laquelle nous risquons tôt ou tard de nous heurter.

Des groupes de réflexion se mettent en place pour élaborer le projet de réforme dont les contours seront présentés à l’ensemble des organisations syndicales et au MEDEF en février 2003, et les « grands principes » confirmés à la mi-avril. Ceux-ci sont aussitôt vivement contestés par FO et la CGT. Leurs leaders respectifs, Marc Blondel et Bernard Thibault, rejettent toute idée d’alignement des régimes de la fonction publique sur ceux du secteur privé, ainsi que l’allongement prévu de la durée de cotisation, la CFDT se plaçant, de son côté, en position de pouvoir obtenir davantage.

Afin de parvenir à un accord sur l’essentiel de la réforme, j’ai conseillé à Jean-Pierre Raffarin de ne pas chercher à tout régler d’un coup, au risque de paralyser l’ensemble des négociations et d’être placé dans une situation de blocage équivalant à celle que nous avons connue en 1995. Rien ne sert de se montrer maximaliste sur un dossier aussi sensible. Nous avons donc décidé de laisser de côté la question des retraites spécifiques des agents des entreprises publiques – La Poste, EDF, la SNCF et la RATP – et de concentrer la réforme sur les quatre millions de fonctionnaires restants, ce qui est déjà beaucoup, mais limite les risques de paralysie du pays. La question des retraites ne sera pas complètement et définitivement réglée, cependant le pas le plus important pour assurer la pérennité du système aura été franchi.

En mai 2003, l’inévitable se produit : des centaines de milliers de manifestants défilent dans les rues, à Paris comme à travers tout le pays. Je suis très attentif à l’évolution du conflit et soucieux de tout faire pour qu’il ne dégénère pas, comme ce fut le cas lors des émeutes étudiantes de 1986. Jean-Pierre Raffarin aura raison de dire que ce n’est pas la rue qui gouverne. Mais on ne gouverne pas non plus contre le peuple et quel qu’en soit le prix. Je suis rassuré à cet égard en voyant que le mouvement de protestation ne revêt pas l’ampleur espérée par ses organisateurs.

Les négociations ayant échoué avec FO, la CGT et la CFTC, nous ne disposons plus que de la CFDT et de la CGC comme interlocutrices. François Chérèque assume avec courage son isolement vis-à-vis des autres leaders syndicaux. Cette situation inconfortable lui a valu d’être conspué et pris à partie lors de certaines manifestations unitaires. Il se trouve dans le même temps dans la position la plus favorable pour obtenir que le gouvernement accepte beaucoup de ses

revendications. François Chérèque est un partenaire naturellement ouvert à la négociation, mais capable de tenir bon jusqu'à la rupture. C'est ce qui a failli se produire lorsqu'il a demandé en vain à François Fillon d'introduire dans le projet de réforme une augmentation de la cotisation patronale d'assurance vieillesse. Devant le refus obstiné du ministre des Affaires sociales, François Chérèque a fini par claquer la porte. Sitôt prévenu du problème, je demande à Frédéric Salat-Baroux de se mettre en contact avec lui et de faire en sorte qu'il lui soit donné satisfaction, sa requête me paraissant légitime.

La principale revendication de la CFDT est le droit pour les salariés ayant effectué une carrière longue, c'est-à-dire commencé à travailler dès l'âge de quatorze, quinze ou seize ans, de bénéficier d'un départ à la retraite anticipé avant soixante ans. Ce n'est, là aussi, que justice à mes yeux. Le Premier ministre s'est réservé d'annoncer in extremis notre réponse favorable à François Chérèque lorsqu'il le recevrait à Matignon pour conclure la négociation. Mais il est devancé par François Fillon qui, probablement par souci d'apparaître comme l'homme qui a emporté la décision, s'empresse d'en informer les représentants de la CFDT, privant ainsi le chef du gouvernement de sa dernière cartouche pour solder le dossier.

Une tradition bien connue veut que les syndicats ne donnent jamais leur accord définitif rue de Grenelle pour se garder la possibilité de décrocher auprès de Matignon une ultime concession. Si bien que François Chérèque met à profit cette maladresse pour annoncer publiquement qu'il interrompt les négociations, n'ayant pas obtenu gain de cause. Ulcéré par le comportement de son ministre, Jean-Pierre Raffarin appelle aussitôt le leader de la CFDT et lui propose, sachant qu'il a travaillé lui-même dans le secteur hospitalier, d'intégrer les infirmières dans les carrières longues. C'est dans ces conditions qu'a été scellé l'accord final avec ce syndicat et par là sauvée la réforme des retraites.

Présentée au Conseil des ministres à la mi-juin, cette réforme sera adoptée par l'Assemblée nationale et le Sénat en juillet 2003. Elle reste pour moi emblématique de la nécessité et des bienfaits du dialogue social, dont je souhaite qu'il soit désormais officiellement reconnu comme le préalable à tout projet de loi participant de notre pacte républicain. C'est dans le même esprit que sera accomplie la réforme des 35 heures, naguère imposée aux Français sans débat, selon une pratique du pouvoir qui n'est pas la mienne.

*

Tout a commencé au collège de Creil en septembre 1989. Trois jeunes filles doivent quitter l'établissement à la demande du directeur. Motif : chacune d'elles refuse de retirer son tchador durant les cours. Leur renvoi suscite un tollé du côté du MRAP et de SOS Racisme, lesquels protestent contre ce qu'ils croient être

une discrimination. À partir de ce moment-là, les cas se multiplient et le phénomène prend de l'ampleur. Sous la pression des enseignants, le port du voile islamique à l'école devient le sujet d'un véritable débat public. Beaucoup en appellent désormais à l'arbitrage du chef de l'État, garant de l'égalité de tous devant la loi républicaine. Il apparaît, en effet, que la décision mise en œuvre par Lionel Jospin[1] lorsqu'il était ministre de l'Éducation nationale, et confiant aux chefs d'établissement la responsabilité d'interdire le voile au cas par cas, ne permettait plus de répondre à la situation.

Le 22 mai 2003, le soixantième anniversaire du CRIF me permet de rappeler publiquement que le principe de laïcité demeure le « pilier de notre unité et de notre cohésion » et qu'il s'agit d'un principe sur lequel je ne transigerai pas. Je demande alors à mes collaborateurs de réfléchir à une solution plus claire au problème du port du voile à l'école. Comme je l'ai fait l'année précédente pour la Charte de l'environnement, je décide simultanément de confier à une commission, présidée par mon ami Bernard Stasi, médiateur de la République, et comprenant autant de personnalités qualifiées[2] , le soin de réfléchir et de se prononcer sur l'opportunité d'une telle loi et de son contenu. Estimant à juste titre qu'il est aussi de son devoir d'engager sur cette question un débat avec l'ensemble des parlementaires, le président de l'Assemblée nationale, Jean-Louis Debré, crée de son côté un groupe de travail sur le même sujet. Cette réflexion est d'autant plus indispensable qu'un certain scepticisme, pour ne pas dire une réelle opposition, prévaut encore quant à la nécessité d'un texte de loi. La majorité des membres de la commission Stasi y sont eux-mêmes, semble-t-il, défavorables au point de départ, et des réserves tout aussi fortes s'expriment à l'Assemblée nationale et au Sénat, dans les rangs de la majorité comme de l'opposition.

Je suis quant à moi convaincu de devoir réaffirmer notre attachement au respect de toutes les convictions religieuses comme à celui de la stricte neutralité du service public sur le plan spirituel et politique. L'école, tout particulièrement, doit rester plus que jamais ce qu'elle est : le vivier où s'acquièrent et se transmettent les valeurs que nous avons en partage, le sanctuaire républicain où les citoyens de demain sont formés à la critique, au dialogue, à la liberté de penser. Il ne s'agit pas d'en faire un lieu d'uniformité où seraient proscrites la foi et l'appartenance religieuse. Mais il ne saurait être davantage question de transformer l'école en une sorte de forum où s'exprimeraient les croyances et les opinions les plus diverses. À terme, c'est son fonctionnement même et l'enseignement qui y est dispensé qui risqueraient d'être remis en cause par des revendications communautaristes auxquelles elle serait contrainte de s'adapter. L'idée que je me fais de la laïcité, forgée par mes parents, tous deux issus d'une

lignée d’instituteurs, n’est, en ce qui me concerne, ni anticléricale ni antireligieuse. Elle n’est pas davantage « positive » tant sa signification se suffit à elle-même et n’a pas besoin d’être qualifiée. Dans l’exercice de mes responsabilités de maire de Paris, j’ai soutenu activement, comme on le sait, la création d’écoles juives. J’ai de la même façon apporté une aide financière à la Grande Mosquée de Paris et appuyé l’action de son recteur de l’époque, Si Hamza Boubakeur – le père de Dalil Boubakeur, actuel recteur. J’ai estimé enfin tout aussi légitime, et me suis battu en ce sens, que les écoles privées, catholiques et protestantes, bénéficient du soutien financier de l’État. Mais chez moi ce souci de permettre à chaque entité religieuse d’affirmer librement ses convictions est toujours allé de pair avec celui de garantir la stricte neutralité des établissements publics au sein desquels aucune distinction ne saurait exister entre élèves de confession juive, chrétienne ou musulmane.

Le 11 décembre 2003, la commission Stasi me remet son rapport. Elle s’est prononcée à l’unanimité moins une voix pour l’interdiction du port ostensible de signes religieux à l’école et la mise en place de jours fériés réservés aux musulmans en fonction de leurs propres fêtes religieuses. « La liberté de conscience, l’égalité de droit et la neutralité du pouvoir politique, soulignent ses auteurs, doivent bénéficier à tous, quelles que soient leurs options spirituelles. Mais il s’agit aussi pour l’État de réaffirmer des règles strictes, afin que ce vivre en commun dans une société plurielle puisse être assuré. La laïcité française implique aujourd’hui de donner force aux principes qui la fondent, de conforter les services publics et d’assurer le respect de la diversité spirituelle. Pour cela, l’État se doit de rappeler les obligations qui s’imposent aux administrations, de supprimer les pratiques publiques discriminantes, et d’adopter des règles fortes et claires dans le cadre d’une loi sur la laïcité. »

Après mûre réflexion, je m’adresse au peuple français le 17 décembre pour lui annoncer ma décision. Je commence par inviter tous les citoyens de notre pays à se souvenir des principes fondamentaux sur lesquels s’est édifiée depuis des siècles notre cohésion nationale et à les défendre pour les préserver. La liberté, garantie par la primauté de la loi sur les intérêts particuliers. L’égalité des femmes et des hommes, des chances, des droits et des devoirs. La fraternité entre les Français de toutes conditions et de toutes origines. Je tiens à rappeler que ce sont ces valeurs qui font de la France une nation ouverte, accueillante et respectueuse de toutes les croyances, et que sur cette vieille terre de chrétienté s’est aussi enracinée une tradition juive qui remonte à près de deux mille ans, avant que la tradition protestante y trouve à son tour sa place et que la tradition musulmane finisse par faire partie intégrante de notre histoire nationale. J’ajoute que c’est tout cet édifice qui me paraît aujourd’hui menacé, sous la pression de

revendications identitaires liées à l’évolution apparemment contradictoire d’un monde où l’abaissement des frontières et la multiplication des échanges se conjuguent à une tendance exacerbée au repli sur soi et à l’affirmation des différences.
Mettant en garde les Français contre ce danger, je leur demande, par-delà la réaction énergique qui s’impose, de refonder sur les mêmes principes humanistes une communauté de destin entre tous ses membres sans distinction :

Le danger, c’est la libération de forces centrifuges, l’exaltation des particularismes qui séparent. Le danger, c’est de vouloir faire primer les règles particulières sur la loi commune. Le danger, c’est la division, c’est la discrimination, c’est la confrontation.
Regardons ce qui se passe ailleurs. Les sociétés structurées autour de communautés sont bien souvent la proie d’inégalités inacceptables.
Le communautarisme ne saurait être le choix de la France. Il serait contraire à notre histoire, à nos traditions, à notre culture. Il serait contraire à nos principes humanistes, à notre foi dans la promotion sociale par la seule force du talent et du mérite, à notre attachement aux valeurs d’égalité et de fraternité entre tous les Français.
C’est pourquoi je refuse d’engager la France dans cette direction. Elle y compromettrait son avenir. Elle y perdrait son âme.
La laïcité garantit la liberté de conscience. Elle protège la liberté de croire ou de ne pas croire. Elle assure à chacun la liberté d’exprimer et de pratiquer sa foi, paisiblement, librement, sans la menace de se voir imposer d’autres convictions ou d’autres croyances. Elle permet à des femmes et à des hommes venus de tous les horizons, de toutes les cultures, d’être protégés dans leurs croyances par la République et ses institutions. Ouverte et généreuse, elle est le lieu privilégié de la rencontre et de l’échange où chacun se retrouve pour apporter le meilleur à la communauté nationale. C’est la neutralité de l’espace public qui permet la coexistence harmonieuse des différentes religions.
Comme toutes les libertés, la liberté d’expression des croyances ne peut trouver de limites que dans la liberté d’autrui et dans l’observation des règles de la vie en société. La liberté religieuse, que notre pays respecte et protège, ne saurait être détournée. Elle ne saurait remettre en cause la règle commune. Elle ne saurait porter atteinte à la liberté de conviction des autres. C’est cet équilibre subtil, précieux et fragile, construit patiemment depuis des décennies, qu’assure le respect du principe de laïcité. Et ce principe est une chance pour la France. C’est pourquoi il est inscrit à l’article premier de notre Constitution. C’est pourquoi il n’est pas négociable !

Je ne cherche pas en disant cela à minimiser les tensions qui se font jour en France comme dans la plupart des grandes sociétés occidentales. Je souhaite au contraire qu'on en tienne compte avec lucidité, mais sans cesser d'être fidèles à ce que nous sommes. C'est tout le sens des actions engagées par le gouvernement pour combattre les véritables origines de cette crise identitaire susceptible de mettre en péril notre propre équilibre national. Ainsi du plan de rénovation urbaine conçu par le ministre de la Ville, Jean-Louis Borloo, afin de détruire les immeubles-ghettos et ramener à la fois de la sécurité, de l'emploi et de l'activité dans les quartiers où le non-droit et la loi du plus fort menacent de s'imposer. Ainsi, parallèlement, du contrat d'accueil et d'intégration mis en place à ma demande pour que les étrangers entrés et installés légalement sur notre sol se voient proposer une formation à la citoyenneté française et s'engagent en contrepartie à respecter strictement ses règles et ses valeurs, au premier rang desquels le principe de laïcité.

Suivant l'avis de la commission Stasi, comme les recommandations, encore plus catégoriques, du groupe de travail parlementaire, j'annonce que je suis définitivement favorable au vote d'une loi interdisant les signes d'appartenance religieuse dans tous les établissements publics d'enseignement primaire et secondaire et demande qu'une fois adoptée par le Parlement elle soit appliquée dès la rentrée suivante. J'ai pris la décision, en revanche, de ne pas ajouter de nouveaux jours fériés au calendrier scolaire, qui en compte déjà beaucoup, tout en souhaitant qu'aucun élève n'ait à s'excuser d'une absence justifiée par une grande fête religieuse comme Yom Kippour ou l'Aïd el-Kebir, à condition que l'établissement dont il dépend en ait été préalablement informé.

Je conclus mon intervention en affirmant que la République, déterminée à s'opposer à « tout ce qui sépare, tout ce qui retranche, tout ce qui exclut », veillera de la même manière à préserver l'égalité des sexes et la dignité des femmes : « La règle, c'est la mixité parce qu'elle rassemble, parce qu'elle se refuse à distinguer selon le sexe, l'origine, la couleur, la religion. »

Cette prise de position est loin de suffire à calmer les esprits. À l'intérieur de la majorité, des voix s'élèvent pour réclamer que le recours à la loi soit abandonné. Certains, par admiration du modèle anglo-saxon, pensent que l'acceptation du communautarisme constituerait, somme toute, un gage d'harmonie plus pertinent que notre modèle républicain. D'autres disent redouter qu'un droit d'expression restreint en matière religieuse ne tourne au désavantage de l'Église catholique. De fait, celle-ci se déclare elle-même défavorable à toute mesure législative, alors que les représentants de la communauté juive, au sein de la commission Stasi notamment, l'ont finalement approuvée. Notre ambassadeur auprès du

Saint-Siège, Pierre Morel, me fait part de la « vive préoccupation » du Vatican où l'on s'inquiéterait, selon la rumeur, de ma supposée affiliation maçonnique – ceci expliquant cela… Pour d'autres raisons, plus difficiles à démêler, le mouvement écologiste et les partis d'extrême gauche stigmatisent également ma volonté d'imposer par la loi le respect d'un principe auquel ils se disent par ailleurs attachés.

Les oppositions les plus virulentes proviennent d'associations musulmanes radicales comme l'Union des organisations islamiques de France, qui se réfèrent à leur propre interprétation de la liberté religieuse dans notre pays. Des manifestations de jeunes filles voilées ont lieu entre autres à Paris et à Strasbourg. Elles témoignent d'une volonté de résistance alimentée par les critiques tout aussi vives à l'égard de la France qui s'expriment dans le monde arabe et serviront même de prétextes parmi d'autres, quelques mois plus tard, à l'enlèvement en Irak, par un groupe se réclamant d'Al-Qaida, de deux journalistes français, Christian Chesnot et Georges Malbrunot. Dès lors, beaucoup s'inquiètent, y compris au sein du gouvernement, des risques d'embrasement.

Je veille, quant à moi, à garder mon sang-froid, efficacement secondé par Frédéric Salat-Baroux. J'estime n'avoir rien à redouter de la communauté musulmane de France que je connais bien. La position modérée adoptée par le Conseil français du culte musulman et son président le docteur Dalil Boubakeur me conforte dans cette conviction. Ce n'est pas la première fois que le recteur de la Grande Mosquée de Paris témoigne ainsi de sa clairvoyance et de sa hauteur d'âme. En mars 2004, les manifestations s'arrêteront.

Le 10 février, la loi est votée à l'Assemblée nationale, plus largement que prévu, par 494 voix contre 36 et 31 abstentions. Ce consensus n'aurait pu être obtenu sans l'attitude responsable du Parti socialiste et celle, exemplaire, de son Premier secrétaire, François Hollande, qui s'est comporté ce jour-là en véritable homme d'État. Le texte sera définitivement adopté par le Parlement le 15 mars 2004 et appliqué dans les délais que j'avais prescrits. Il remplira pleinement sa mission de pacification et d'apaisement au sein de l'école publique.

Soucieux de restaurer le lien social, je n'en suis pas resté là. Dans mon message aux Français du 17 décembre 2003, j'estimais tout aussi urgent de « briser le mur du silence et de l'indifférence qui entoure la réalité aujourd'hui des discriminations ». Face à cette situation intolérable, dont souffrent non seulement les jeunes Français issus de l'immigration, en raison de leurs origines, mais aussi nos compatriotes d'outre-mer, en raison de leur couleur de peau, un grand nombre de femmes et d'hommes, en raison de leur orientation sexuelle, ainsi que les personnes frappées d'un handicap physique ou mental, j'appelais à

une prise de conscience et à une réaction énergique. Celles-ci impliquaient que l'État assume toutes ses responsabilités dans ce nouveau combat, en s'appuyant sur une autorité indépendante, installée par lui à cet effet, dont la mission serait de combattre à ses côtés toutes les formes de discrimination.
Créée à mon initiative personnelle, la Halde[3] sera instituée officiellement en juin 2005. Placée sous la présidence de Louis Schweitzer, elle aura comme tâche d'aider les victimes à faire valoir leurs droits et à faire respecter leur dignité. Sa vocation n'est pas de se substituer au législateur ni au juge, mais de veiller à ce que l'arsenal législatif et juridique existant et celui qu'il s'agirait de mettre en œuvre soient effectivement appliqués, et à permettre à toute personne ayant pâti de discriminations avérées d'obtenir réparation et de voir ses droits reconnus et rétablis. Dans le cas où son action de médiation auprès des pouvoirs publics resterait sans effet, la Halde a le pouvoir de saisir elle-même la justice. « Face aux discriminations, déclarerai-je le jour de son installation, nous devons avoir une volonté politique sans faille. Nous devons les traquer sans relâche partout et pour tous. Je demande aux membres de l'Autorité de faire l'usage le plus large du pouvoir d'analyse et de proposition qui lui est confié. Je m'y engage, l'action de l'Autorité sera répercutée au niveau national et au plus près du terrain par la mobilisation de l'ensemble des pouvoirs publics. »
La mission de la Halde est aussi de veiller à faire progresser une autre exigence : celle de l'égalité des chances dans notre droit et notre vie sociale. La politique d'intégration engagée en 2003, dans la droite ligne des premières mesures prises en ce sens dès mon arrivée à l'Élysée, est déjà porteuse d'une grande ambition dans ce domaine. La promotion sociale par l'éducation constituera le principal objectif, pour l'ensemble des jeunes Français, de la nouvelle loi d'orientation pour l'école que j'ai demandé au gouvernement de mettre en œuvre et qui sera adoptée en avril 2005. Je souhaite qu'il en aille de même dans le domaine de l'emploi et au sein des entreprises, où l'égalité de traitement entre femmes et hommes et la diversité dans les modes de recrutement doivent être imposés par les règles d'un nouveau contrat social.
C'est à ce prix que notre pacte républicain peut être non seulement sauvegardé, mais aussi enrichi et consolidé face à tout ce qui peut contribuer, de divers côtés, à le menacer.
*
Le 28 mars 2004, la majorité essuie un revers sérieux aux élections régionales. Vingt-quatre régions sur vingt-six sont remportées par la gauche. Seules l'Alsace et la Corse ont échappé à ce raz de marée. C'est la première fois depuis la présidentielle de 2002 que les Français étaient appelés aux urnes. Après deux années d'une action réformatrice intensive, la sanction est sévère pour le

gouvernement. Elle vise aussi, naturellement, le chef de l'État. L'ampleur de ce désaveu me surprend, même si j'en perçois les raisons. Je n'y vois pas pour autant un « 21 avril à l'envers », selon la formule abusive d'un ministre en place. La preuve en est que ce scrutin ne confirme pas, loin s'en faut, la percée du Front national. Il révèle surtout le retour en force des partis de gauche, qui récoltent les fruits de leur unité retrouvée et réintègrent pleinement leur rôle d'opposants dans un paysage politique normalisé. L'échec que nous venons de subir n'en demeure pas moins considérable et mon devoir est d'en tirer les conséquences.

Les raisons de cette défaite tiennent d'abord au fait que l'équipe gouvernementale, en dépit de son engagement volontariste dans beaucoup de domaines, n'a pas encore obtenu les résultats escomptés d'une stratégie économique fondée sur l'idée que seule ou presque la croissance est créatrice d'emplois. Cette croissance s'étant révélée plus faible que prévu, le taux de chômage est resté du même coup élevé. À cela se sont ajoutés d'autres facteurs de mécontentement, liés aux réformes accomplies : tout particulièrement celles des retraites et de l'assurance chômage, laquelle a entraîné la radiation malencontreuse des listes de l'Unedic de près de deux cent mille demandeurs d'emploi de longue durée ; celles encore de notre système éducatif, du statut des intermittents du spectacle, marquées à leur tour par d'importants mouvements de grève et de protestation. La mobilisation insuffisante et trop tardive des pouvoirs publics face à la dramatique canicule de l'été 2003 a laissé des traces dans l'opinion. Tout cela conjugué, c'est à une nouvelle crise de confiance que nous assistons, dont les retombées politiques n'ont pas tardé à se vérifier.

Tandis que l'opposition réclame en toute logique un changement de politique et de Premier ministre, une partie de la majorité ne résiste pas à la tentation de faire entendre ses propres critiques de l'action gouvernementale, voire de mettre en doute la capacité du chef de l'État à garder encore la maîtrise des événements. Je ne suis pas dupe des arrière-pensées, de moins en moins dissimulées au demeurant, qui conduisent certains membres de cette majorité à contester le bilan de Jean-Pierre Raffarin comme à déplorer le détachement qu'ils m'attribuent vis-à-vis des problèmes intérieurs. Mais l'essentiel à mes yeux est de répondre à l'inquiétude et à l'insatisfaction des Français et de tenir compte de leur message.

C'est à cette seule fin que je m'interroge sur l'opportunité ou non de désigner un nouveau Premier ministre, comme m'incitent à le faire des interlocuteurs en qui j'ai toute confiance. Le plus catégorique est le président de l'Assemblée nationale, Jean-Louis Debré, dont les réserves quant à la gestion de Jean-Pierre Raffarin et notamment sa politique de décentralisation ne datent pas d'hier et se

trouvent en quelque sorte confortées par le résultat des régionales. Quelle qu'elle soit, l'opinion de Jean-Louis m'importe, d'une part parce qu'elle vient d'un ami, de l'autre parce qu'elle émane d'un élu solidement ancré dans le monde politique.
« Il faut reconquérir la faveur des Français, vient-il me dire, et pour cela vous devez changer rapidement de Premier ministre. Jean-Pierre Raffarin est complètement usé. Il ne passe plus au sein du groupe parlementaire. Ses interventions dans l'hémicycle lors des questions d'actualité sont difficiles. Son désamour avec les Français est complet. Par ailleurs, les députés sont tiraillés par des rivalités qui commencent à s'exacerber. Villepin laisse entendre qu'il pourrait succéder à Raffarin. Sarkozy fait montre d'un énervement certain. Borloo n'est pas en reste. Douste-Blazy non plus. Et Alliot-Marie, qui se dit elle-même sur les rangs, multiplie les rencontres avec les parlementaires. » Je lui demande, dans ces conditions, qui lui paraît le plus qualifié pour aller à Matignon. « Il y a toi, lui dis-je. – Écoutez, ne plaisantez pas, me répond-il. Je ne vous apporterais rien de nouveau. » Nous faisons le tour des prétendants possibles, mais aucun parmi les plus sérieux d'entre eux ne lui paraît avoir le bon profil : « Sarkozy a une image trop libérale, ce n'est pas ce qu'attendent les Français. En voulant séduire l'extrême droite de manière trop évidente, il va vous placer dans une situation délicate. Villepin pourrait apporter un souffle nouveau à la politique française, mais il sera difficile de l'imposer aux parlementaires qu'il a trop tendance à mépriser. Quant à Michèle Alliot-Marie, qui est un bon ministre de la Défense, malgré ses apparences autoritaires, elle n'aura pas la capacité de tenir tête à Sarkozy ni à Villepin… » J'en conclus donc que Jean-Pierre Raffarin est encore le mieux placé pour assumer sa propre succession.
Au même moment, d'autres viennent me recommander de confier Matignon à Nicolas Sarkozy, qui jouit alors d'une cote de popularité très élevée. C'est le cas du secrétaire général adjoint de l'Élysée, Frédéric Salat-Baroux. Très proche de Jean-Pierre Raffarin, qu'il n'a cessé de soutenir dans son action réformatrice, il pense que l'impopularité née de ses réformes ne permettront plus au Premier ministre de poursuivre une action forte et audacieuse. Sa conviction est que les Français reconnaîtront le bilan de Jean-Pierre Raffarin et qu'il faut préserver ce dernier pour l'avenir. Ce que me dit Frédéric Salat-Baroux, me sachant réservé, est clair : « L'intérêt du pays est de nommer Nicolas Sarkozy. Vous avez besoin d'accélérer encore le rythme de votre action. Nicolas Sarkozy en a les capacités et l'énergie. Bien sûr vous avez des divergences d'opinion et il n'a pas, c'est vrai, la connaissance profonde du pays qui est la vôtre. Mais cela, vous pouvez le lui apporter. »

Après avoir écouté ses arguments, je lui réponds qu'il ne peut en être davantage question aujourd'hui qu'hier et pour les mêmes raisons : « J'ai appris en travaillant avec Georges Pompidou que si Matignon et l'Élysée ne s'entendent pas, c'est l'implosion. C'est ce qui se passerait inévitablement avec Sarkozy. Je n'ai pas d'antipathie personnelle à son égard, bien au contraire. Mais nous ne sommes pas d'accord sur l'essentiel. Il est atlantiste, je ne le suis pas. Il est beaucoup plus libéral que moi sur le plan économique. Il est pour les discriminations positives et j'y suis radicalement opposé. Ça ne pourrait donc pas fonctionner. »

Ma conviction est que rien ne justifie, en réalité, le départ de l'actuel Premier ministre. Jean-Pierre Raffarin s'est consacré avec ardeur, constance et courage à la mise en œuvre de mon projet présidentiel. Sa loyauté à mon égard a été irréprochable. J'ai apprécié son sang-froid au milieu des tempêtes qu'il a dû affronter. Lui imposer de se retirer alors qu'il me paraît avoir fait ses preuves reviendrait, en somme, à me priver du concours d'un bon Premier ministre au profit de solutions sans doute plus aléatoires. Le maintien de Jean-Pierre Raffarin à Matignon implique cependant que sa feuille de route soit profondément modifiée et son gouvernement lui-même remanié afin de mieux s'adapter aux attentes de nos compatriotes.

Lors de mes vœux à la nation, le 1er janvier 2004, j'ai souhaité que la mobilisation pour l'emploi devienne l'une des priorités de notre politique économique et annoncé qu'un texte de loi à ce sujet serait prochainement débattu avec les partenaires sociaux avant d'être soumis au Parlement. Au lendemain des élections régionales, je décide d'aller plus loin et demande au Premier ministre de faire de ce combat l'axe principal de la nouvelle politique gouvernementale. Une action plus volontariste doit être désormais engagée par l'État dans un domaine où il ne suffit plus, manifestement, de s'en remettre aux bienfaits espérés de la croissance pour obtenir une réduction du chômage.

C'est la mission qui sera confiée à Jean-Louis Borloo, nouveau ministre du Travail et successeur de François Fillon, lequel se voit confier l'Éducation nationale. La fibre sociale de Jean-Louis Borloo, l'œuvre exemplaire qu'il a accomplie dans sa ville de Valenciennes, puis à la tête du ministère de la Ville en faveur de la rénovation urbaine et dans la reconquête de ce qu'on appelle les « territoires perdus de la République », la hardiesse et la témérité avec lesquelles il a su bousculer tous les conformismes, y compris ceux des pouvoirs publics, pour parvenir à ses fins, le destinent plus que tout autre à relever ce défi.

Le Plan de cohésion sociale qu'il est chargé de réaliser a pour but d'apporter une réponse globale à l'ensemble des problèmes qui mettent précisément en péril cette cohésion, à commencer par le chômage des jeunes et le chômage de longue

durée, premiers facteurs d'inégalité dans notre pays. Ce fléau touche plusieurs millions de nos concitoyens, tout spécialement dans les banlieues défavorisées. Le programme d'action élaboré par Jean-Louis Borloo repose, s'agissant de l'emploi, sur le principe d'un accompagnement personnalisé des chômeurs afin de leur permettre de retrouver une activité ou d'accéder au monde du travail. Il prévoit ainsi la création de « contrats d'avenir », faisant alterner temps de travail et temps de formation, l'instauration d'un référent individuel pour huit cent mille jeunes en quête d'insertion professionnelle, qui bénéficieront de stages en entreprise, ainsi que la construction de cent mille nouveaux logements sociaux et un rééquilibrage de la dotation de l'État en faveur des villes les plus en difficulté. Des moyens financiers très importants vont être affectés à la réalisation de ce plan, soit treize milliards d'euros sur les cinq années à venir.

Cet effort budgétaire considérable n'a été obtenu qu'au terme d'une longue bataille, l'enveloppe souhaitée par Jean-Louis Borloo ayant été jugée d'emblée démesurée, et pour tout dire déraisonnable, par les différentes administrations censées se mobiliser en faveur de ce projet ambitieux. Une résistance de Bercy, entre autres, s'organise contre lui, relayée par certains services de Matignon. Cette fronde provoque de très fortes tensions entre le Premier ministre et son ministre du Travail, ce dernier menaçant de démissionner s'il ne lui est pas donné satisfaction. Il faudra mon intervention directe pour parvenir, le 4 juillet 2004, après plusieurs semaines de conflit, à une solution de conciliation permettant d'assurer au Plan de cohésion sociale des moyens financiers suffisamment substantiels pour être mis en application.

Ce plan n'a de sens que s'il s'accompagne d'une politique éducative ayant elle-même comme objectif de favoriser d'entrée de jeu une réelle égalité des chances entre les citoyens. C'est précisément la mission confiée au nouveau ministre de l'Éducation nationale, François Fillon. Elle répond aux objectifs définis lors du débat national sur l'avenir de l'école organisé à l'automne 2003. Un engagement financier tout aussi important – deux milliards d'euros sur cinq ans – sera consacré, dans le cadre de la loi du 24 avril 2005, à cette révision d'ensemble de notre système éducatif. Révision qui se traduit par la mise en place d'un socle commun de connaissances indispensables, un programme de réussite éducative pour les élèves en échec scolaire, un apprentissage plus précoce des langues étrangères. Elle comporte en outre de nouvelles mesures destinées à lutter contre deux problèmes majeurs auxquels les enseignants sont de plus en plus confrontés au sein de leurs établissements : la violence et l'absentéisme.

Tel est donc le grand dessein que j'ai fixé au nouveau gouvernement de Jean-Pierre Raffarin, gouvernement au sein duquel les changements les plus remarqués et commentés ont été la nomination de Nicolas Sarkozy comme

ministre d'État chargé de l'Économie et des Finances et celle de son successeur, Dominique de Villepin, au ministère de l'Intérieur. Cette passation de pouvoir a obéi dans mon esprit au seul souci d'assurer, dans l'intérêt du pays, la promotion de deux hommes dont personne ne peut discuter le dynamisme et la compétence. Qu'elle ait pu être interprétée différemment tient avant tout au contexte politique dans lequel elle s'inscrit, devenu plus tendu depuis le procès et la condamnation d'Alain Juppé le 30 janvier 2004.

Je me trouvais à Genève ce jour-là, pour une réunion de l'ONU, quand j'ai appris en début d'après-midi le verdict qui venait de frapper Alain Juppé dans l'affaire des emplois présumés fictifs du RPR, soit dix-huit mois de prison avec sursis et dix ans d'inéligibilité. Stupéfait, abasourdi, par une sentence aussi sévère, aussi injuste – c'est ainsi que je l'ai tout de suite ressentie, même si ma fonction m'interdit de commenter publiquement un acte de justice –, je me suis d'abord enfermé dans un long silence. Cette nouvelle m'a plongé dans une profonde tristesse. Je pensais à ce qu'Alain m'avait confié quelque temps auparavant : « J'ignore comment je réagirai si je suis condamné à une peine infamante. » Plus que mon propre sort judiciaire, c'est le sien qui me préoccupait depuis sa mise en examen six ans auparavant. Une attente qui laissait son avenir politique en suspens, même si je n'ai pas hésité à lui proposer spontanément, en mai 2002, de redevenir mon Premier ministre. Alain Juppé restait pour moi, quoi qu'il arrive, le « meilleur d'entre nous ». Il a alors décliné mon offre en faisant état, précisément, des risques judiciaires qu'il encourait. Pour autant, il ne faisait aucun doute à mes yeux que la présidence de l'UMP, dont il avait été l'un des fondateurs les plus actifs, lui revenait de droit en quelque sorte, bien qu'elle dépendît du vote des militants. Il obtint près de 80 % des voix, ce dont je le félicitai aussitôt.

Dès mon retour à Paris, ce 30 janvier 2004, j'ai appelé Alain Juppé pour le réconforter, l'assurer de mon affection, de mon amitié. Je l'ai senti terriblement meurtri. Lorsque je l'ai retrouvé à son retour de Normandie, où il est parti se reposer avec Isabelle sitôt le verdict connu, je l'ai exhorté à tenir bon, à ne pas abandonner le combat politique : « Vous n'allez pas faire comme Jospin », lui ai-je même dit avec l'espoir que cet argument suffirait à le convaincre. Mais rien n'y a fait. Alain Juppé considérait qu'en raison de sa condamnation, et même s'il avait fait appel du jugement, il ne pouvait être question pour lui de se maintenir à la direction de l'UMP. Sa décision était prise et je ne suis pas parvenu à le faire changer d'avis. Il l'annonce aux militants réunis en congrès le 8 février, ouvrant la voie du même coup à des prétendants déjà impatients de briguer sa succession. L'un d'eux surtout : Nicolas Sarkozy.

Nicolas Sarkozy a une qualité indéniable : celle d'avancer toujours à découvert.

Ses ambitions présidentielles sont vite devenues transparentes, à peine est-il arrivé place Beauvau, quitte à paraître anticiper quelque peu sur des échéances qui n'étaient pas immédiates. Mais je me suis aussitôt refusé à entrer dans le rapport de force qu'il tentait d'établir entre nous, considérant que celui-ci ne pouvait être que destructeur pour nos institutions. Ce n'était pas mon rôle, en tant que chef de l'État, de prendre part à une sorte de compétition ou de rivalité qui n'avait pas lieu d'être. Seule m'importait la façon dont Nicolas Sarkozy s'acquittait, en tant que ministre, de la tâche qui lui avait été confiée. La sécurité figurait parmi les priorités de mon programme présidentiel. Non la seule, mais une des plus importantes. Dès ma réélection, des moyens considérables ont été mis à la disposition du ministre de l'Intérieur pour remplir ces nouvelles missions, et j'ai apprécié, comme beaucoup de Français, qu'il en ait fait, de 2002 à 2004, un usage utile et efficace, conforme aux besoins du pays.

En janvier, j'ai feint de ne pas me sentir visé lorsque Nicolas Sarkozy a cru bon d'ironiser, lors d'un déplacement à Hong Kong, sur les amateurs de combats de sumo et de dénigrer le Japon, deux de mes passions comme il ne l'ignore pas. Je me suis dit simplement, en l'apprenant, que nous n'avions pas les mêmes goûts ni la même culture. Beaucoup de mes proches s'étonnent alors que je ne réagisse pas à toutes ces petites phrases provocantes décochées contre moi par un ministre en fonction qui s'exprime à sa guise, sans jamais se soucier de ménager le chef de l'État. Mais réagir à cela, du moins en public, ne pouvait que conduire à un affrontement auquel, je persistais à le penser, il n'eût pas été digne pour le président de la République de se prêter. Devais-je dans ce cas prendre une décision plus radicale, comme on me le conseillait ? Il m'est arrivé de m'interroger à ce sujet. Après mûre réflexion, je suis toujours parvenu à la conclusion que me séparer de lui eût été priver la France d'un bon ministre. Jusqu'alors, rien dans son action ne me paraissait le justifier.

C'est pourquoi j'ai préféré, en avril 2004, offrir à Nicolas Sarkozy une nouvelle occasion d'exprimer ses talents. Soucieux de préserver à la fois l'équilibre du gouvernement et l'autorité du Premier ministre, j'estime incompatible, en revanche, sa fonction ministérielle avec la présidence du parti présidentiel, pour laquelle il a décidé de se porter candidat.

Après avoir tenté en vain de l'en dissuader, je décide d'exprimer publiquement, lors de mon intervention du 14 juillet 2004, ma position sur un problème intéressant cette fois directement le fonctionnement de l'État. Je commence, les journalistes m'y invitant, par mettre les choses au point quant à mon désaccord récent avec le ministre des Finances sur le budget de la Défense. Nicolas Sarkozy le jugeait trop élevé et m'a fait connaître son opposition alors qu'il s'agissait pour moi de restaurer, dans le cadre d'une nouvelle loi de

programmation militaire, nos moyens de défense comme nous l'avons fait pour la sécurité intérieure. Je résume d'une phrase la réalité du débat : « Il n'y a pas de différend entre le ministre des Finances et moi, dis-je, pour une raison simple, c'est que, s'agissant notamment de la Défense, je décide et il exécute. » J'ajoute que l'action gouvernementale est fondée sur deux principes que j'entends également faire respecter : « la collégialité et la solidarité », et que je n'ai pas l'intention d'accepter qu'ils puissent être remis en cause par quiconque. Puis, répondant à une question sur la probable candidature de Nicolas Sarkozy à la présidence de l'UMP, je précise que je demanderai au ministre de l'Intérieur de choisir entre l'une et l'autre de ces fonctions : « Un ministre par ailleurs président du principal parti de la majorité, cela veut dire en clair qu'il n'y a plus de Premier ministre. On touche là au bon fonctionnement des institutions et à l'efficacité gouvernementale… » J'annonce donc que « si tel ou tel ministre est élu président de l'UMP, il démissionnera immédiatement ou je mettrai fin à ses fonctions ».

Je dois bien avouer qu'en disant cela, avec la netteté qui s'imposait, je pensais que Nicolas Sarkozy ferait le choix de rester au gouvernement et de servir l'intérêt national. Mais c'est le contraire qui s'est passé. Lorsque je le reverrai le 31 août pour connaître sa décision définitive, le ministre des Finances me confirmera sa résolution de briguer la présidence du parti majoritaire. Ne doutant pas de son succès, je lui confirmerai, de mon côté, qu'il devra cesser ses fonctions ministérielles au lendemain du congrès de l'UMP, le 21 novembre. Tout est clair désormais.

****

1 Sur la base d'un avis du Conseil d'État en date du 27 octobre 1989.

2 Étaient membres de la commission : Mohammed Arkoun, professeur émérite d'histoire de la pensée islamique à la Sorbonne ; Jean Baubérot, président honoraire de l'École pratique des hautes études, titulaire de la chaire d'histoire et sociologie de la laïcité à l'EPHE ; Hanifa Cherifi, médiatrice au ministère de l'Éducation nationale ; Jacqueline Costa-Lascoux, juriste et directrice de recherche au CNRS ; Régis Debray, philosophe et écrivain ; Michel Delebarre, ancien ministre, député-maire de Dunkerque ; Nicole Guedj, avocate au barreau de Paris ; Ghislaine Hudson, proviseure au lycée de Dammarie-les-Lys ; Gilles Kepel, professeur des universités à l'Institut d'études politiques de Paris ; Marceau Long, vice-président honoraire du Conseil d'État ; Nelly Olin, sénatrice-maire de Garges-lès-Gonesse ; Henri Pena-Ruiz, philosophe et écrivain ; Gaye Petek, présidente de l'association ELELE ; Maurice Quénet, recteur d'Académie, chancelier des universités de Paris ; René Rémond, professeur des universités, président de la Fondation nationale des sciences

politiques ; Raymond Soubie, président d'Altédia ; Alain Touraine, sociologue, directeur d'études à l'École des hautes études en sciences sociales ; Patrick Weil, directeur de recherche au CNRS.

3 Haute Autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité. (N.d.E)

15
MES DERNIÈRES GRANDES BATAILLES

La dernière période de mon mandat présidentiel a été d'une grande densité. Sur le plan international et européen, elle a vu l'aboutissement, heureux ou malheureux, de trois combats majeurs auxquels j'ai consacré beaucoup d'efforts et d'énergie depuis plusieurs années. Le premier concerne la mise en place de financements innovants en faveur du développement et de la lutte contre les grandes pandémies, le sida en particulier. Le deuxième, le retrait des forces syriennes du Liban, enfin rendu à son indépendance. Le troisième, le projet de Constitution européenne, pour lequel je me suis fortement engagé, mais dont l'adoption a été rejetée par le peuple français, ce qui sera naturellement lourd de conséquences…

C'est à Monterrey, au printemps 2002, que j'ai lancé, comme on s'en souvient, l'idée de prélever de nouveaux moyens de financement sur les profits gigantesques générés par la mondialisation, afin de renforcer l'aide publique au développement. Cette idée recoupait celle de la célèbre et si controversée taxe Tobin sur les mouvements de capitaux internationaux, destinée à lutter contre la spéculation financière. Bien qu'elle parût à beaucoup irréalisable et se heurtât à des oppositions irréductibles, je ne contestai pas, quant à moi, son utilité lors du débat qui s'ensuivit à partir des années quatre-vingt, en France comme ailleurs. Toujours soucieux d'orthodoxie vis-à-vis de ses pairs, le ministre de l'Économie et des Finances de la cohabitation, Laurent Fabius, y était très opposé, ce qui n'était pas mon cas. Une fois de plus dans cette période, nous nous trouvions à front renversé : face aux désordres et aux injustices du monde, la gauche s'en tenait au statu quo tandis que je voulais que la France, conformément à sa vocation, fasse « bouger les lignes ». J'étais en effet convaincu que la mondialisation de l'économie devait conduire à la mise en place d'un système de solidarité mondiale, une sorte de sécurité sociale universelle, semblable à celle que nous avions mise en place dans les pays occidentaux. Face aux limites du marché, qui ne peut assurer à lui seul la distribution équitable des richesses, c'était alors dans nos pays une exigence morale, un impératif politique et une question de bonne gestion économique. Les interdépendances sont telles aujourd'hui qu'il est urgent d'étendre ce raisonnement à l'échelle planétaire.

C'est au cours d'une discussion avec Jérôme Bonnafont qu'est née l'idée d'affecter une taxe de ce type aux actions engagées en faveur des pays les plus déshérités. Qu'une part infime de la richesse mondiale puisse servir à faire reculer la pauvreté ou porter secours à des millions d'hommes, de femmes et d'enfants en proie à la famine et à la maladie ne me semblait ni extravagant ni impraticable. C'était d'abord à mes yeux un simple devoir de solidarité.

J’ai tenté d’en convaincre mes homologues des grandes puissances, notamment lors du G8 de juin 2003, aux États-Unis. Je n’ai pas réussi à ce moment-là à vaincre les réticences du président Bush, qui me souhaita bonne chance pour ce projet de « Chirac Tax » en ne cachant pas son ironie. Néanmoins l’idée progressait.

Il restait à définir la source de ce prélèvement, qui pouvait prendre des formes diverses. Je les ai évoquées pour la première fois avec nos partenaires lors du sommet de Johannesburg. Un prélèvement sur les transactions financières paraissant difficile à mettre en œuvre, je proposai d’explorer d’autres pistes. Diverses solutions ont alors été envisagées, parmi lesquelles une taxe sur les billets d’avion, les émissions de CO2 ou les médicaments vendus dans les pays industrialisés. En novembre 2003, je commandai à Jean-Pierre Landau, inspecteur général des Finances, un rapport sur les nouvelles contributions financières internationales susceptibles d’être mobilisées au profit de l’environnement ou de la santé publique. Jean-Pierre Landau constitua un groupe de réflexion regroupant des responsables d’ONG et des militants altermondialistes, comme ceux d’Attac et de Coordination Sud, des fonctionnaires internationaux, des économistes et des dirigeants d’entreprises multinationales, telle la présidente d’Areva, Anne Lauvergeon.

Dans ses conclusions, leur rapport me recommandait une option qui avait déjà ma préférence : celle d’une taxe prélevée sur les transports aériens. Elle avait un grand mérite à mes yeux : elle était relativement simple à mettre en œuvre et serait payée par des voyageurs pour qui, dans leur grande majorité, le prélèvement ne risquait guère de constituer un sacrifice financier. Elle pourrait être instaurée, à titre expérimental, afin de permettre aux malades du sida, du paludisme et de la tuberculose d’accéder à leur tour aux traitements déjà existants dans les pays développés. Les sommes d’argent ainsi récoltées serviraient à l’achat de ces médicaments extrêmement coûteux pour des États sans grandes ressources, qui ne pouvaient s’en procurer aux prix prohibitifs pratiqués par les laboratoires pharmaceutiques.

Une taxe sur les billets d’avion ? L’idée se heurte, dans un premier temps, aux réticences habituelles. Les compagnies aériennes protestent contre cette nouvelle ponction qui risque, selon elles, de frapper durement leur activité, bien que la part susceptible d’être prélevée sur chaque billet n’excède guère un ou deux dollars. Les associations de consommateurs s’inquiètent, de leur côté, de faire les frais d’une nouvelle hausse du prix des transports. Partout ailleurs chez les habitués de la pensée unique, c’est l’incrédulité ou le désaveu. Quand on ne sourit pas du projet, on le juge utopique ou on le fustige en l’estimant irresponsable. Mais je sais que l’idée plaît à nos compatriotes, sensibles à sa

logique et attachés au devoir de solidarité.
Le soutien d'entrée de jeu le plus déterminant sera celui du président Lula, que je rencontre à plusieurs reprises à Genève et à New York au cours de l'année 2004. Lula da Silva connaît l'amitié que je porte à son pays et la qualité de la coopération économique, culturelle et environnementale qui s'est établie entre la France et le Brésil sous mon impulsion et celle de son prédécesseur, Fernando Henrique Cardoso. Il sait aussi, comme je le lui ai confirmé lors de sa première visite officielle à Paris, en janvier 2003, que la France plaide depuis longtemps pour que le Conseil de sécurité des Nations Unies soit élargi au Brésil, ainsi qu'à l'Allemagne, à l'Inde et au Japon.
Depuis son arrivée au pouvoir, Lula s'est imposé comme le leader des grandes nations émergentes, soucieux d'un dialogue ouvert avec les pays les plus riches tout en sachant mettre ces derniers face à leurs responsabilités. Nous partageons la même vision du monde, convaincus l'un et l'autre qu'il n'existe pas de peuple supérieur et que chaque culture, chaque civilisation a droit à un respect équivalent. Alors qu'il était dépeint par ses adversaires et perçu par certains gouvernements occidentaux comme un révolutionnaire d'inspiration castriste, prêt à entraîner son pays dans une dérive populiste qui risquait de contaminer le reste du continent sud-américain, Lula m'est assez vite apparu comme un dirigeant d'une envergure exceptionnelle, porteur non d'une idéologie, mais de l'âme, de l'histoire, de la mémoire et des grandes espérances de son peuple. Personne avant lui ne les avait incarnées avec autant de charisme, d'intelligence et de vitalité. Obstiné et même intraitable quand il s'agit de défendre les intérêts de son pays – nous en ferons l'expérience au cours de discussions serrées sur l'agriculture, où il défendra avec acharnement les grandes cultures d'exportation de son pays – Lula a aussi gardé de son passé de syndicaliste le sens du compromis et de la négociation, conscient que les avancées les plus durables ne s'obtiennent qu'à force de patience et de ténacité. Peu de mes homologues m'ont inspiré d'emblée autant de sympathie que ce chef d'État hors du commun, resté semblable à lui-même dans l'exercice du pouvoir, chaleureux, simple, fraternel et d'une profonde humanité. Je me souviens d'un déjeuner officiel à Brasilia, lors de ma visite en mai 2006. Dans son grand palais solennel et rigide, il nous reçut comme en famille, évoquant les combats de toute sa vie pour la dignité des plus pauvres, l'espoir d'une Amérique latine enfin réconciliée avec la démocratie et le progrès social. Sa femme, toujours à ses côtés, veillait sur chacun comme si elle nous recevait dans sa propre maison. Un intermède intime et sincère qui tranchait avec l'apparat et la pompe habituelle d'une visite d'État.
En septembre 2004, Lula étant très engagé dans la lutte contre le sida, la France et le Brésil décident de faire alliance pour défendre auprès des autres dirigeants

de la planète la création d’une taxe internationale destinée à soutenir notre combat commun. Le président chilien Ricardo Lagos et le nouveau Premier ministre espagnol José Luis Zapatero sont parmi les premiers à nous rejoindre, tandis que plus de cent dix pays déclarent approuver notre idée de financements innovants.

Le 26 janvier 2005, je décide, forçant mes réticences vis-à-vis de ce genre de réunion, de me rendre pour la première fois à Davos afin d’y défendre une cause qui mérite un tel déplacement. La malchance veut qu’une violente tempête de neige m’empêche de rejoindre les lieux et c’est par visioconférence que j’interviens devant les chefs d’entreprise et décideurs économiques mondiaux qui s’y trouvent. Mon objectif est de les inciter à prendre davantage conscience du danger et de l’absurdité de laisser perdurer un monde à deux vitesses, et donc à soutenir notre effort pour mobiliser de nouvelles ressources financières au bénéfice des pays les plus démunis :

Ce n’est pas seulement un devoir d’humanité. C’est aussi l’intérêt bien compris des pays les plus favorisés. Car le monde ne s’arrête pas aux limites de leur prospérité. Il ne se borne pas aux certitudes de ceux que la fortune sert aujourd’hui.

Le dynamisme de l’Occident, son modèle économique sans rival suscitent légitimement la fierté. Ils s’appuient sur le travail, l’esprit d’innovation, la liberté d’entreprise et l’État de droit. Avec la libéralisation des échanges commerciaux et la diffusion du progrès scientifique, la mondialisation permet à des millions de femmes et d’hommes d’améliorer leur condition, en Chine, en Inde ou en Amérique latine.

Vous êtes ici, à Davos, à la pointe de ce mouvement. Dans les bilans de vos entreprises se lit la puissance de l’économie mondialisée. Le chiffre d’affaires des cent premières entreprises mondiales s’élève, en 2004, à plus de sept mille milliards de dollars. La somme des chiffres d’affaires des deux premières dépasse le produit national brut de l’Afrique tout entière.

Cette économie mondialisée ne concerne pourtant qu’un tiers de la population du globe, minorité privilégiée dans un monde de précarité. En Afrique, dans les pays émergents, une immense majorité de la population, dans les campagnes ou dans les bidonvilles, attend encore, mais n’attendra pas indéfiniment la concrétisation des promesses du progrès.

Cette situation est lourde de menaces. Elle est moralement inacceptable. Elle est aussi une absurdité économique, quand on mesure les opportunités et les perspectives de croissance ouvertes par le décollage, par exemple, d’un pays comme la Chine.

Le développement constitue le premier défi et la première urgence de notre temps.
C’est une question de morale. C’est, pour le système économique ouvert et la civilisation humaniste que nous avons en partage, la meilleure des garanties et le meilleur investissement pour l’avenir.
Le fossé entre riches et pauvres s’est accru dans des proportions vertigineuses ! L’écart de revenu par habitant entre les pays les moins avancés et les pays de l’OCDE, qui était, en 1980, de un à trente, s’établit aujourd’hui de un à quatre-vingts ! La jeunesse d’Afrique, d’Asie, d’Amérique latine revendique à juste titre son droit à l’avenir. Elle lui apportera son énergie et son talent, pourvu qu’il lui soit donné de le faire. Prenons garde à sa révolte si cette perspective lui était refusée.
Vaincre la pauvreté par l’alliance du marché et de la solidarité. Telle doit être notre ambition partagée.
3 % de l’augmentation annuelle de la richesse du monde : voilà ce qu’il faut mobiliser pour vaincre la pauvreté. Et contrairement aux craintes qui s’expriment parfois, cette aide supplémentaire, nous pouvons l’utiliser efficacement. Dès maintenant. Avec un effort dans la durée de deux milliards de dollars par an, on finance la recherche d’un vaccin contre le paludisme. Avec deux milliards de dollars par an, on garantit l’éducation primaire de tous les enfants d’Afrique subsaharienne. En engageant pendant quelques années de l’ordre de cent millions de dollars par an, on assure la réinsertion des trois cent mille enfants-soldats aujourd’hui recensés dans le monde.

Parmi les solutions de financement que je propose à mes auditeurs pour renforcer les mécanismes existants, je défends celle, moins ambitieuse que d’autres, mais sans doute plus commode à réaliser, d’un « faible prélèvement sur les trois milliards de billets d’avion vendus annuellement », à raison, dans l’immédiat, d’un dollar par billet. « Ce qui frappe, leur dis-je en conclusion, c’est la disproportion entre la modestie de l’effort nécessaire et les bénéfices qui en résulteraient pour tous. »
En juillet 2005, j’écris à cent quarante-cinq chefs d’État ou de gouvernement du monde entier pour leur demander de s’associer à la création de cette taxe qui répond à des besoins d’extrême urgence pour la survie de millions d’êtres humains. En septembre, seuls l’Allemagne, le Chili, l’Espagne et l’Algérie répondront à mon appel et se déclareront prêts à établir, tout comme la France, ce « premier prélèvement international de solidarité ». Mais le mouvement est lancé, en dépit de l’hostilité affichée par les États-Unis. Dix-huit pays, dont la Norvège et la Grande-Bretagne, seront présents à nos côtés lors de la création

d’Unitaid à New York en juin 2006.
La taxe sur les billets d’avion sera instaurée en France un mois plus tard après avoir été adoptée au prix d’un débat houleux par le Parlement. Dois-je encore m’en étonner ? C’est des rangs de l’UMP que sont venues les critiques les plus assassines. Tel député prédisant que trois mille emplois allaient être supprimés du fait de cette taxe. Tel autre assurant qu’elle aurait des conséquences aussi désastreuses sur notre économie que les 35 heures. Tel autre encore, il est vrai partisan affirmé de notre participation à la guerre d’Irak, déplorant, quant à lui, notre manie de « prendre des décisions franco-françaises arrogantes »… J’ai apprécié, dans le même temps, le courage avec lequel Jean-François Copé, alors ministre du Budget, a su défendre ce projet qui ne méritait pas d’être à ce point contesté par des éléments de notre propre majorité.
Après s’être vaillamment battu à mes côtés pour l’imposer, le ministre de la Santé, Philippe Douste-Blazy, est devenu depuis lors le responsable d’Unitaid. Il me tient aujourd’hui régulièrement informé du bilan de son action sur le terrain. Selon ses estimations, la taxe sur les billets d’avion a déjà permis de sauver des millions de vies dans les pays du Sud. C’est dire à quel point je reste attaché à sa pérennité.
*
« Bachar est comme ton fils, tu devras donc le traiter comme tel », m’avait déclaré Hafez al-Assad peu avant sa mort en juin 2000. Le président syrien, avec lequel je tenais à avoir de bonnes relations compte tenu du poids de son pays dans la région et de son influence au Liban, était manifestement soucieux de doter son successeur désigné, encore très inexpérimenté, d’une sorte de tuteur. Lors de sa visite officielle à Paris l’année suivante, Bachar al-Assad m’avait confié à son tour : « Vous savez que mon père considérait que je devais être comme votre fils après sa disparition. Je souhaite donc que nous ayons des liens de cette nature. » Mais ces bonnes dispositions n’ont pas duré très longtemps.
Il m’est assez vite apparu que je ne retrouverais pas auprès de Bachar al-Assad la qualité des relations que j’entretenais avec son père depuis notre rencontre à Damas en 1996 et qui s’était confirmée deux ans plus tard lorsque je l’avais reçu à Paris. Pour insaisissable qu’il fût, et à bien des égards dur et implacable, j’ai toujours eu le sentiment d’avoir en Hafez al-Assad un homme de parole et un interlocuteur sincère dans son désir de dialogue avec la France. Attaché à la grandeur de son pays et au destin de la nation arabe, il comptait sur le soutien de la France pour l’aider à mettre un terme, dans le respect des traités existants, à un demi-siècle de conflit avec Israël. Hafez al-Assad avait compris que notre pays s’était toujours engagé aux côtés de ceux qui cherchaient à instaurer au Proche-Orient une paix juste et durable. Celle-ci ne pouvait être obtenue que si

les parties en présence satisfaisaient à des obligations extrêmement précises dont je rappelais les termes à Hafez al-Assad, comme aux autorités israéliennes, dès que j'en avais l'occasion.
Il ne pourrait y avoir de règlement pacifique que si le principe, qui avait été acté, de l'échange de la terre contre la paix s'appliquait au Golan, incontestablement syrien, comme aux Territoires palestiniens et au Liban, lequel devait recouvrer son indépendance et sa souveraineté. Ce qui impliquait en retour pour Israël le droit de bénéficier d'une sécurité pleine et entière dans ses frontières reconnues. Ces conditions étaient indissociables aux yeux de la France. S'agissant du Liban, au sort duquel elle était particulièrement attachée, la France attendait tout autant de la Syrie que d'Israël le même respect de son intégrité territoriale et, par voie de conséquence, que l'une et l'autre cessent de l'occuper militairement. En bref, le retrait des troupes israéliennes du Sud-Liban devait aller de pair avec la fin de la tutelle syrienne établie sur le reste du pays depuis 1989, selon les termes des accords de Taëf.
Hafez al-Assad, qui n'ignorait rien de cette revendication, avait tenu, non sans habileté, à me consulter en décembre 1998 sur la « désignation » du prochain président libanais. Il m'avait demandé de lui communiquer cinq noms entre lesquels il ferait son choix. Je glissai parmi eux celui du général Émile Lahoud, qui avait alors bonne réputation et fut finalement imposé par Damas. Cette suggestion allait très vite se révéler malencontreuse, Émile Lahoud, personnalité en réalité médiocre, sans vision ni charisme, n'ayant pas d'autre but que de se maintenir au pouvoir de façon à perpétuer une présence syrienne de moins en moins tolérée par son peuple.
En juin 2000, j'ai été le seul chef d'État occidental présent à Damas pour assister aux obsèques d'Hafez al-Assad, décision inspirée avant tout par le souci de préserver avec la Syrie une entente que j'espérais profitable à la cause de la paix au Proche-Orient comme à l'émancipation du Liban. Espoir que je partageais avec mon ami Rafic Hariri, le dirigeant libanais qui incarnait plus que tout autre l'aspiration de ses compatriotes à retrouver la maîtrise de leur destin. Redevenu Premier ministre en décembre 2000 en dépit de l'opposition d'Émile Lahoud, Rafic Hariri s'appuyait sur la médiation de la France et mon engagement personnel à ses côtés pour renforcer son influence auprès du gouvernement syrien et tenter d'aboutir avec lui à une solution concertée du problème libanais. En mai 2001, je profitai de la venue à Paris du président Lahoud pour insister officiellement devant lui sur la nécessité de faire évoluer les relations entre Beyrouth et Damas dans le sens d'une « démarche fraternelle, ouverte et progressive, tenant compte de leurs intérêts respectifs ». Mais à cette date, alors que les troupes israéliennes se sont retirées du Liban depuis plusieurs mois,

conformément à la résolution 425 du Conseil de sécurité, le maintien des forces syriennes semble devoir se prolonger.
Loin de se prêter à une attitude conciliante, Bachar al-Assad paraît déterminé à resserrer son emprise sur le Liban dont son clan et lui-même tirent des avantages de tous ordres, exploitant à leur profit les bénéfices d'une occupation tant politique qu'économique. Il ne reste déjà plus rien à ce moment-là de l'espoir d'ouverture et de rénovation qu'il avait soulevé à son arrivée et qui l'avait fait apparaître comme un jeune chef d'État progressiste aux côtés d'une épouse d'allure moderne. Enfermé dans son système de pouvoir et préoccupé de ses seuls intérêts personnels, familiaux et communautaires, le « fils » présumé dont Hafez al-Assad, redoutant probablement ses insuffisances comme sa faiblesse de caractère, m'avait demandé de guider les premiers pas et d'entourer de mes conseils, s'est empressé de n'écouter que les avis les moins susceptibles de contrarier ses plans ou de le détourner d'une logique autoritaire et dominatrice qui coupait court à tout espoir d'évolution du régime syrien.
C'est en vain que j'ai tenté de le convaincre d'assouplir ses positions pour faciliter l'intégration de la Syrie au sein de la communauté internationale. Si j'ai réussi à obtenir de lui qu'il soutienne la démarche de la France sur le dossier irakien, en votant la résolution 1441 en novembre 2002, Bachar al-Assad n'a pas su saisir dans le même temps, malgré mes recommandations, les chances que la chute de Saddam Hussein offrait à la Syrie de s'imposer comme une force d'équilibre dans la région. Par orgueil et aveuglement, c'est le parti inverse qu'il s'est risqué à prendre : celui d'apparaître à son tour comme un potentat infréquentable, inconscient du changement qui vient de s'opérer autour de lui et se bornant à exercer un pouvoir de nuisance aux dépens de son peuple comme de ses voisins.
En novembre 2003, j'ai dépêché auprès de lui Maurice Gourdault-Montagne pour lui conseiller, au nom de la France mais aussi de l'Allemagne et de la Russie, après m'en être entretenu avec Gerhard Schröder et Vladimir Poutine, qui se sont associés à cette démarche, de prendre une initiative diplomatique qui permette à la Syrie de s'affirmer comme un État désireux d'œuvrer en faveur de la paix et de la stabilité. Une initiative « quelle qu'elle soit », mais qui devait naturellement concerner le Liban en premier lieu… Bachar s'est contenté de rétorquer à mon émissaire : « Êtes-vous porteur d'un message des Américains ? », avant de dénoncer violemment les plans que ces derniers seraient en train d'échafauder pour le renverser. Bachar n'a pas voulu comprendre qu'il était de son intérêt de s'entendre avec la France pour sortir à temps de son isolement et échapper ainsi à l'ostracisme de ceux qui ont déjà classé son pays dans l'« axe du mal ».

La Syrie n’est d’ailleurs pas le seul pays de la région concerné par ce problème. L’Iran est dans un cas similaire, en raison du programme d’armement nucléaire dont le régime des mollahs est très fortement suspecté de vouloir se doter. Mettant à profit ses bonnes relations avec Téhéran depuis l’arrivée au pouvoir des réformateurs en 1997 et le dialogue personnel que j’ai établi dès ce moment-là avec le président Khatami, la France s’efforce de la même façon de convaincre le gouvernement iranien de faire preuve de plus de transparence quant à la véritable finalité de ses activités nucléaires et de respecter pleinement ses engagements de coopération avec l’AIEA[1] . Ce dialogue, dont j’ai été l’initiateur, sera à l’origine des négociations appelées « EU 3 + 3 », menées de concert avec la Grande-Bretagne, l’Allemagne, les États-Unis, la Russie et la Chine pour aider les Iraniens à sortir de l’impasse où ils se sont mis. Ce processus est toujours en vigueur aujourd’hui. Mais autant, à cette époque, un dialogue paraît encore possible avec les dirigeants iraniens, autant nous nous heurtons du côté syrien à un autisme irréductible.

Au début de l’année 2004, j’ai commencé à envisager avec Rafic Hariri de saisir le Conseil de sécurité afin d’obtenir le vote d’une résolution imposant à la Syrie le retrait de ses troupes. Il n’y avait manifestement plus d’autre solution. Mais cette dernière ne pouvait aboutir que dans le cadre d’une collaboration étroite avec les États-Unis. Si nous avions été en désaccord sur les moyens de résoudre le problème irakien, nous partagions, en revanche, la même aspiration à voir les pays du Moyen-Orient se démocratiser et se conformer aux principes d’une légalité internationale que certains d’entre eux persistaient ouvertement à vouloir ignorer, au premier rang desquels la Syrie.

Le rapprochement qui a commencé de s’opérer entre Paris et Washington depuis le printemps 2004, afin de régler le contentieux qui nous a momentanément opposés au sujet de l’Irak, me laisse augurer d’une réelle possibilité d’entente s’agissant du Liban comme de l’Iran. Même si elle n’a pas réussi à obtenir de la Maison-Blanche, après la fin des opérations militaires et la chute de Saddam Hussein, que l’administration de l’Irak soit confiée à un représentant de l’ONU et les troupes d’occupation placées éventuellement sous commandement de l’OTAN, la France a néanmoins tenu à s’associer, comme elle s’y était engagée, à la reconstruction économique du pays. C’est la raison pour laquelle, soucieux avant tout de venir en aide au peuple irakien, j’ai répondu favorablement, avec dix-huit autres États concernés par les mêmes créances, à la demande de la Maison-Blanche qu’est venu me porter l’ancien secrétaire d’État américain, James Baker[2] , d’annuler la majeure partie de la dette contractée par Bagdad auprès de la France. Cette annulation s’est opérée dans le cadre et selon les règles du Club de Paris[3] , saisi de cette question dès le mois d’avril 2003 à

l’initiative des ministres des Finances du G7. Elle aboutira en novembre 2004 à un accord de tous ses membres prévoyant une réduction de 80 % de la dette irakienne, dont aucun d’entre eux ne s’attend, au demeurant, à ce qu’elle leur soit jamais remboursée.

Informé en février 2004 des plans de l’administration américaine[4] en faveur d’un futur « Grand Moyen-Orient », j’ai d’abord accueilli ce projet avec de grandes réserves, considérant que ce concept global n’épousait pas la réalité d’un espace géopolitique aussi vaste, allant de Rabat à Kaboul. Je restais convaincu, de surcroît, qu’aucune évolution d’ensemble ne pourrait être obtenue si l’on ne parvenait pas à résoudre au préalable le conflit israélo-palestinien. Les difficultés croissantes rencontrées par les États-Unis et leurs alliés dans leur entreprise de pacification de l’Irak, face à l’extension des attentats terroristes, rendent encore plus aléatoire à mes yeux cette ambition de normaliser la situation intérieure de chacun des États visés par la Maison-Blanche. Mais je perçois dans le même temps l’intérêt de nouer avec Washington, dans ce cadre-là, un partenariat stratégique appliqué spécifiquement au Liban.

Le 5 juin, la venue en France de George W. Bush pour les cérémonies du soixantième anniversaire du débarquement de Normandie m’offre l’occasion, lors du dîner officiel organisé en son honneur à l’Élysée, de glisser ce sujet imprévu dans les entretiens soigneusement préparés par nos équipes diplomatiques respectives. « Au Moyen-Orient, lui dis-je, il y a deux démocraties. L’une est puissante, c’est Israël. Et l’autre est fragile, c’est le Liban. Il faut l’aider ! » George W. Bush se montre étonné, connaissant manifestement peu ce pays auquel il ne s’est jamais beaucoup intéressé jusque-là. Je lui explique alors tout l’intérêt de soutenir l’État libanais et de lui permettre de retrouver son indépendance, tant vis-à-vis de la Syrie que du Hezbollah chiite redevenu tout-puissant au sud du pays après le retrait des troupes israéliennes. Je lui dis qu’une nouvelle élection présidentielle doit se dérouler au Liban en octobre et que ce doit être pour ce pays la possibilité d’un nouveau départ si le futur chef de l’État n’est pas comme d’habitude imposé par Damas : « Les Syriens chercheront peut-être à faire réélire l’actuel président Émile Lahoud en modifiant la Constitution. Mais j’ai noté avec intérêt les déclarations de Colin Powell et de Mme Rice sur la nécessité d’élections libres de toute ingérence étrangère. J’ai observé, en outre, que parmi les conditions de la levée des sanctions américaines contre la Syrie figure son retrait du Liban… Travaillons ensemble ! » Le président Bush en est aussitôt d’accord. Il propose que Condoleezza Rice et mon propre conseiller diplomatique, « Gordon Montagne », comme il l’appelle, se mettent au travail le plus tôt possible pour convenir ensemble de la conduite à tenir.

Durant cet été 2004, tandis que Maurice Gourdault-Montagne et Jean-Marc de La Sablière travaillent en relation permanente avec leurs homologues américains sur ce projet de résolution pour exiger à la fois la tenue d'élections libres et le retrait sans condition de l'armée syrienne, le coup de force que je pressentais avec Rafic Hariri s'est bel et bien produit à Beyrouth. Bachar al-Assad et son homme de paille, Émile Lahoud, se sont entendus pour combiner une nouvelle Constitution permettant à ce dernier, qui ne pouvait être réélu, de prolonger son mandat de trois ans. Toujours Premier ministre, Rafic Hariri, qui a aussitôt dénoncé cette forfaiture, est convoqué à Damas le 26 août, quelques jours après avoir reçu Maurice Gourdault-Montagne pour une ultime relecture du projet de résolution.

Rafic Hariri m'a relaté ce qui s'est exactement passé ce jour-là dans le bureau de Bachar al-Assad, en présence du vice-président syrien, Abdel Halim Khaddam, lequel confirmera, en décembre 2005, la teneur de cet échange devant une commission d'enquête internationale. Le Premier ministre libanais a commencé par rappeler à Bachar al-Assad l'engagement qu'il avait pris vis-à-vis de lui de ne pas prolonger le mandat de M. Lahoud. Ce à quoi Bachar al-Assad lui a sèchement répondu qu'il y avait un changement de politique et que sa décision était déjà arrêtée. Il a ajouté que M. Lahoud devait être considéré comme son représentant personnel à Beyrouth et que s'opposer à lui équivalait à s'opposer à Assad lui-même. Il a alors menacé Rafic Hariri, tout comme le leader druze Walid Joumblatt, de « rétorsions physiques » s'ils persistaient l'un et l'autre dans leur refus de reconnaître la nouvelle Constitution et d'admettre, par voie de conséquence, le maintien au pouvoir de M. Lahoud. « Si Chirac veut me sortir du Liban, s'est-il exclamé, je casserai le Liban. Soit vous faites ce que l'on vous dit, soit on vous aura, ainsi que votre famille, où que vous soyez ! »

Alerté le soir même par Rafic Hariri, je commence par lui demander de prêter désormais la plus grande attention à sa sécurité, de varier ses itinéraires et de quitter le moins possible son bureau, voire de prendre physiquement ses distances avec le Liban. Nous convenons dans le même temps de faire accélérer le vote du projet de résolution par le Conseil de sécurité.

Bien que très occupée par la convention républicaine qui se tient au même moment à New York pour préparer la future élection présidentielle américaine, Condoleezza Rice, en plein accord avec George W. Bush, apporte une contribution active à la mise au point du texte. Elle multiplie les coups de téléphone à ce sujet avec Maurice Gourdault-Montagne qui lui répond depuis mon bureau de l'Élysée, où j'entretiens de mon côté un contact permanent avec Rafic Hariri. Simultanément, Jean-Marc de La Sablière s'emploie à rassembler, au sein des Nations Unies, un maximum de votes en faveur de la résolution. Il

s’agit tout autant d’éviter qu’aucun des membres permanents, qui se sont déclarés défavorables à son adoption, à savoir la Chine et la Russie, ne finisse par lui opposer son veto. Mes excellentes relations, tant avec Vladimir Poutine qu’avec Hu Jintao, ne seront pas de trop dans ces négociations. Le 2 septembre, la résolution 1559 est adoptée par neuf voix contre six abstentions, dont celles de la Chine, de la Russie et de l’Algérie. Le texte exige le départ des forces syriennes, la dissolution de toutes les milices en activité sur le territoire libanais et la tenue d’une élection présidentielle conforme à des « règles constitutionnelles libanaises élaborée en dehors de toute interférence étrangère ». Le lendemain, Bachar al-Assad, qui a manœuvré jusqu’au bout, en multipliant les promesses, par le canal du gouvernement espagnol, pour empêcher ce vote, décide de n’en tenir aucun compte et impose la prolongation du mandat d’Émile Lahoud. Sa fureur se concentre sur Rafic Hariri, tenu pour le principal instigateur du « complot » ourdi contre lui avec la complicité de la France, qu’il accuse également de l’avoir « trahi ». Dès lors les attentats commencent à se multiplier à Beyrouth contre les adversaires déclarés de la Syrie. Le 21 octobre, Rafic Hariri quitte ses fonctions de Premier ministre pour prendre la tête de l’opposition. Au même moment, je décide de dépêcher sur place, en tant que nouvel ambassadeur de France, un de mes hommes de confiance, Bernard Émié. Déterminé à ne rien céder, malgré les injonctions des Nations Unies, Bachar al-Assad maintient une pression menaçante sur le Liban. Au début de l’année 2005, il réserve un accueil injurieux au représentant de l’ONU, le diplomate norvégien Terje Roed-Larsen, chargé de superviser la mise en œuvre de la résolution 1559. Recevant Condoleezza Rice à l’Élysée le 8 février, je lui fais part de mon inquiétude face au jusqu’au boutisme du régime syrien, prêt à tout pour que rien ne change au Liban, y compris à soutenir financièrement des organisations terroristes pour déstabiliser définitivement ce pays. « Nous ne pouvons pas, lui dis-je, laisser étrangler la démocratie au Liban. Il faut menacer la Syrie de nouvelles sanctions financières. C’est le seul moyen d’atteindre le système de corruption qui s’est établi entre Damas et Beyrouth. Nous devons exiger l’application de la résolution 1559. Les durs de Damas en seront fragilisés… Nous n’avons aucun intérêt à voir s’installer au Proche-Orient un arc chiite allant de l’Iran au Hezbollah, en passant par l’Irak et la Syrie. » La secrétaire d’État américaine m’exprime son « total accord » pour appliquer les mesures que je propose. Mais c’est une tragédie imprévue, bien qu’hélas prévisible, qui va bouleverser le cours de l’histoire libanaise…

Le 14 février, en fin de matinée, je tiens une réunion à l’Élysée quand on vient m’informer de l’attentat perpétré à Beyrouth contre Rafic Hariri. On ignore à la minute où je l’apprends s’il est seulement blessé ou déjà mort. Mais tandis que je

regagne précipitamment mon bureau, les nouvelles qui arrivent ne me laissent plus aucun espoir : Rafic a été tué sur le coup dans l'explosion de son véhicule, alors qu'il traversait le quartier Saint-Georges en direction du bord de mer, prêt à s'engager sur la route de la corniche. Je suis effondré. C'est un des pires chocs de ma vie. Je ressens l'assassinat de Rafic comme celui d'un frère. Un frère dont le sort m'inquiétait depuis plusieurs mois et que j'avais tenté en vain de mettre en garde, à diverses reprises, contre les menaces qui pesaient sur lui. Rafic en était parfaitement conscient, mais ce grand seigneur n'était pas homme à se laisser intimider, tout en se montrant assez fataliste. « Je n'ai pas d'informations précises, lui avais-je confié deux semaines auparavant, lors de son dernier passage à Paris. Mais sois prudent. Ce sont des criminels capables de tout. » Avant de quitter mon bureau, Rafic s'était tourné vers moi et m'avait fait un signe qui voulait dire : « Ils ne feront pas ça ! » Deux jours plus tard, mû par un mauvais pressentiment qui ne me quitte pas, je téléphonerai à notre ami commun, Basile Yared, pour qu'il recommande une fois encore à Rafic de rester extrêmement vigilant.

Je préviens Bernadette et nous partons ensemble vers le domicile parisien de Rafic Hariri, pour être auprès de son épouse Nazek. À notre arrivée, d'autres amis sont déjà autour d'elle, accourus comme nous dès qu'ils ont appris la nouvelle. Je serre Nazek contre moi, lui dis quelques mots pour tenter de la consoler, lui exprimer mon chagrin, l'assurer aussi que je ne laisserai pas ce crime impuni.

Bien qu'on me déconseille de me rendre à Beyrouth pour des raisons de sécurité, il est naturellement hors de question que je n'aille pas y saluer la mémoire de Rafic Hariri et partager le deuil de ses compatriotes. J'exclus, en revanche, d'assister à ses obsèques pour ne pas être obligé d'y côtoyer celui qui porte une si lourde responsabilité dans cet engrenage de haine et de violence : Émile Lahoud.

À mon arrivée à l'aéroport de Beyrouth, le 16 février, je fais une courte déclaration :

Je suis venu à Beyrouth rendre hommage à la mémoire d'un ami personnel et d'un homme d'État auquel m'attachaient tant de liens, présenter à son épouse et à sa famille mes condoléances émues dans le drame qui les frappe, et témoigner au peuple libanais ma solidarité et celle de la France dans l'épreuve qu'il traverse.

L'attentat qui a coûté la vie à M. Rafic Hariri suscite l'horreur et la consternation. La France l'a condamné fermement et demande que toute la lumière soit faite sur les circonstances de ce crime.

M. Hariri avait attaché son nom au combat pour la démocratie, la liberté, l'indépendance et la souveraineté du Liban. Tel est aussi l'engagement permanent de la France, amie de toujours du Liban. Avec la communauté internationale, elle ne ménagera aucun effort pour que ce pays puisse exercer librement ses choix et sera à ses côtés sur ce chemin.

Puis Bernadette et moi allons rejoindre la famille de Rafic, qui est aussi un peu la nôtre, dans sa résidence de Qoreitem, où nous restons de longues heures pour réconforter chacun des siens, ses enfants, ses amis les plus proches, tous comme pétrifiés d'horreur et de chagrin. En début de soirée, nous allons nous recueillir devant le cercueil de Rafic, sur l'esplanade au cœur de Beyrouth, entourés par une foule immense qui s'est mise à scander à mon arrivée, avec un mélange de rage et de ferveur : « Vive Chirac ! Vive la France ! Syria out ! » Le cercueil est là, recouvert de fleurs et de lierre. Un silence extrême, lourd de tristesse et de gravité, règne maintenant sur la place où la nuit vient de tomber, traversée par la faible lueur des bougies brandies par beaucoup de Libanais. C'est au milieu d'eux et avec eux seuls que je tenais à rendre cet ultime hommage à mon ami sauvagement assassiné.

Peu après, la famille Hariri s'est réunie et il a été décidé, bien que Rafic fût défavorable à l'idée que ses enfants s'engagent en politique, que son fils Saad reprendrait le flambeau. De son côté l'épouse de Rafic, Nazek, s'occuperait de la fondation Hariri, qui œuvre dans les domaines de l'enseignement et de la santé au Liban et pour les Libanais dans le monde. En novembre 2009, quatre ans après le drame, Saad Hariri remportera les élections législatives et deviendra à son tour Premier ministre du Liban. Il assumera avec beaucoup de courage et de volontarisme cette lourde tâche dans le droit fil des principes politiques de son père : l'indépendance et la souveraineté du Liban et le dialogue intercommunautaire.

La responsabilité de Bachar al-Assad dans la mort de Rafic Hariri ne fait aucun doute à mes yeux, même si je n'en ai pas la preuve absolue. Le lendemain de l'attentat, j'ai demandé à Jean-Marc de La Sablière de tout mettre en œuvre pour qu'une commission d'enquête internationale soit constituée au plus vite afin d'identifier les auteurs de l'attentat et ses commanditaires. Comme je le dirai au président Bush lors d'un entretien à Bruxelles, le 25 février 2005, ma conviction est que cet acte n'a pu être commis que par des services organisés et expérimentés. « Pour qui connaît le fonctionnement du système alaouite au pouvoir à Damas, ajouterai-je, le doute n'est pas possible : la décision a été prise par le président Assad. Toute autre hypothèse n'a pas de sens. »

Le 6 mars, vilipendé de toutes parts, et conscient d'être plus que jamais dans la

ligne de mire des États-Unis et de la France, le président syrien annonce le retrait de ses troupes du Liban. C’est la victoire posthume de Rafic Hariri. Un mois plus tard, le Conseil de sécurité des Nations Unies approuve la création de la commission d’enquête internationale que je souhaitais voir mise en place. Un long travail d’investigations commence, dont je suivrai le déroulement avec la plus grande attention. Le rapport remis à Kofi Annan, le 20 octobre 2005, par le procureur allemand Detlev Mehlis, chargé de l’enquête, est lourd d’accusations pour la Syrie. Dans la foulée, Paris et Washington appuient fortement la demande officielle du gouvernement libanais de création d’un tribunal international pour les responsables présumés de l’assassinat de Rafic Hariri. Après de laborieuses négociations, le Conseil de sécurité adoptera une résolution en ce sens le 30 mai 2007, quelques jours après mon départ de l’Élysée.
Jusqu’au terme de mon dernier mandat, je ne cesserai, comme je l’ai toujours fait, de me préoccuper du sort du Liban et de celui du Proche- et du Moyen-Orient en général. Depuis ma rencontre avec Ariel Sharon à Paris le 27 juillet 2005, je plaçais beaucoup d’espoirs dans la possibilité de trouver un développement pacifique au conflit israélo-palestinien. La décision du Premier ministre israélien de procéder à l’évacuation de ses colonies de la bande de Gaza constituait à cet égard un signe extrêmement positif. Depuis la mort de Yasser Arafat à Paris en novembre 2004, il paraissait davantage confiant dans les chances d’un dialogue fructueux avec la nouvelle direction palestinienne. Ariel Sharon, en qui je voyais jusqu’alors un dirigeant très dur, et dont les accusations, directes ou insinuantes, d’antisémitisme portées contre la France m’avaient fortement irrité, m’était apparu ce jour-là très différent de l’idée que je me faisais de lui. Sous sa carapace de guerrier, je découvris un homme manifestant dans la recherche de la paix le même courage physique et la même volonté de fer dont il avait fait preuve au combat. Et je perçus mieux encore qui il était lorsqu’il se mit à me parler longuement de sa ferme, où il élevait entre autres des vaches de Salers. De son côté, Ariel Sharon comprit que je n’étais pas l’ennemi d’Israël qu’on lui avait décrit, mais le représentant d’une France fidèle à sa double tradition d’amitié avec Israël et les pays arabes, l’une n’étant pas exclusive de l’autre, et cherchait uniquement à faire progresser la cause de la paix. Ariel Sharon me dira avoir apprécié mes efforts pour contraindre la Syrie à quitter le Liban.
En novembre 2005, peu avant d’être frappé par un accident vasculaire cérébral et de sombrer dans le coma, Ariel Sharon me demandera d’intervenir auprès du gouvernement libanais pour faire cesser les provocations du Hezbollah à l’égard de son pays, convaincu que cette « organisation terroriste » avait pour objectif de « kidnapper des soldats israéliens ». C’est ce qui se passera effectivement en

juillet 2006 où deux d'entre eux seront enlevés par le Hezbollah.
J'approuverai dans un premier temps, au titre de la légitime défense, la réplique militaire israélienne ordonnée par le successeur d'Ariel Sharon, Ehud Olmert, et signerai la déclaration commune publiée par l'ensemble des chefs d'État présents au G8 de Saint-Pétersbourg pour dénoncer le comportement irresponsable de l'organisation chiite. Mais cette riposte, qui se traduit par des bombardements intensifs d'une grande partie du Liban jusqu'à Beyrouth, détruisant beaucoup de ses infrastructures, se révélera très vite disproportionnée, pour ne pas dire excessive. C'est pourquoi, toujours soucieux de faire respecter l'intégrité du territoire libanais, je proposerai de renforcer le contingent de l'ONU déployé sur sa frontière avec Israël, en le dotant d'un mandat énergique et de tous les moyens de le faire respecter. Le Conseil de sécurité adoptera à l'unanimité une résolution en ce sens le 11 août 2006 et la France prendra toute sa part dans sa mise en application sur le terrain. Comme elle l'a toujours fait lorsqu'il s'est agi non seulement de plaider pour la paix, mais de l'imposer.
*
J'ai souvent comparé la construction de l'Europe à un chemin de montagne, qu'on ne gravit jamais sans difficulté, toujours à la merci d'une chute, d'un obstacle, mais sans jamais cesser de se relever et de repartir. Je parlais en connaissance de cause, pour avoir été associé depuis le début des années soixante-dix, dans mes fonctions successives de ministre de l'Agriculture, de chef du gouvernement et enfin de président de la République, à chacune des grandes étapes de ce cheminement communautaire rarement de tout repos, émaillé de heurts, de crises, d'affrontements, mais aussi de progrès, et toujours tourné vers l'objectif à atteindre. Le trajet accompli en moins d'un demi-siècle peut paraître lent et laborieux. Il suffit pourtant de regarder en arrière pour prendre la mesure du chemin parcouru dans l'édification d'un continent pacifique et rassemblé, capable de relever les défis d'un monde lui-même en plein bouleversement.
Sous mon autorité et celle de mes prédécesseurs, la France, forte de son entente privilégiée avec l'Allemagne, a souvent été à l'origine d'avancées importantes, comme ce fut le cas pour la mise en place de l'euro. En juin 2000, dans mon discours prononcé à Berlin devant le Bundestag, j'ai été le premier chef d'État à lancer officiellement l'idée d'une Constitution européenne devenue indispensable à mes yeux. Il s'agissait pour cela de réorganiser l'ensemble des traités existants afin d'en rendre la présentation plus cohérente et plus compréhensible, de définir de façon tout aussi claire la répartition des compétences et d'y intégrer les ajustements institutionnels nécessaires, tant du côté du Conseil que de la Commission et du Parlement européen, pour renforcer

l’efficacité et le contrôle démocratique de l’Union. Ceci était tout particulièrement utile dans le contexte de l’élargissement. Je souhaitais que cette réflexion préparatoire soit conduite de façon ouverte, en associant les gouvernements et les citoyens à travers leurs représentants à l’Assemblée de Strasbourg et au sein des Parlements nationaux. Un Comité des sages et une Convention devraient être mis en place à cet effet. À l’issue de leurs travaux, qui prendraient probablement un certain temps, les gouvernements puis les peuples seraient appelés à se prononcer sur un texte que nous pourrions alors consacrer comme la première « Constitution européenne ».

La Convention sur l’avenir de l’Europe a été créée à l’issue du Conseil européen de Laecken en décembre 2001. Composée de cent cinq membres, elle est placée sous la présidence de Valéry Giscard d’Estaing, escorté de deux vice-présidents, Giulano Amato et Jean-Luc Dehaene. J’ai fortement appuyé, d’un commun accord avec Lionel Jospin, le choix de Valéry Giscard d’Estaing pour en prendre la tête, ses compétences et son autorité dans ce domaine n’étant discutées par personne. La Convention s’est mise au travail à partir du mois de février 2002. Elle présenta son projet de Constitution européenne le 18 juillet 2003 à Rome, où avait été scellé quarante-six ans auparavant le traité fondateur de l’Union. Comme toujours, cette Constitution n’aurait pu voir le jour sans un accord franco-allemand pour la mettre en œuvre. Soucieux d’aplanir tous les différends qui nous avaient opposés jusqu’au traité de Nice en décembre 2002, et d’insuffler un nouveau dynamisme à notre partenariat, Gerhard Schröder et moi avons commencé par nous entendre sur des concessions mutuelles, naturellement conformes à nos intérêts respectifs.

La première concernait la pondération des voix au sein du Conseil européen, à propos de laquelle l’Allemagne revendiquait, comme on le sait, une supériorité qu’elle justifiait par son poids démographique. Ce que je finis par lui accorder, en obtenant en contrepartie le maintien de la contribution allemande au budget de la politique agricole commune. Je dois ici rendre hommage à l’action déterminante engagée à mes côtés depuis 2002 par notre ministre de l’Agriculture, Hervé Gaymard, pour garantir la pérennité de la PAC. Celle-ci est désormais dotée, grâce à nos efforts communs, d’un budget jusqu’en 2013, ce qui offre à nos agriculteurs des perspectives rassurantes pour l’avenir de leurs exploitations.

En septembre 2003, nos deux pays ont également trouvé un terrain d’entente pour assouplir le fonctionnement du pacte de stabilité qui limitait, selon les exigences du traité de Maastricht, le déficit budgétaire des États de l’Eurozone à 3 % de leur PIB, et proposé ensemble à nos partenaires des règles moins contraignantes qui profiteraient à l’emploi et à la croissance.

S’agissant de la future Constitution européenne, Paris et Berlin aboutissent, la même année, au terme de longues négociations, à un compromis sur la définition de ses objectifs essentiels : le renforcement du pouvoir du Conseil européen, doté d’une présidence stable, et la mise en valeur du rôle de la Commission européenne comme « moteur de la construction européenne et gardienne des traités », ainsi que l’octroi de pouvoirs de décision plus importants pour le Parlement européen.

Au printemps 2004 se succèdent deux événements majeurs. D’abord, l’élargissement de l’Union, le 1er mai, à dix nouveaux États membres : l’Estonie, la Hongrie, la Pologne, la Lettonie, la Lituanie, la Slovaquie, la Slovénie et la République tchèque, ainsi que Chypre et Malte. Puis l’adoption, le 18 juin, par le Conseil européen, du texte constitutionnel qui doit être ratifié par chacun des États. Lors de mon interview télévisée du 14 juillet, je salue l’avènement de ces deux grandes réformes, la première permettant d’enraciner davantage encore la démocratie et la paix en Europe, la seconde d’instaurer plus d’harmonie et de modernité dans le fonctionnement de ses institutions.

J’annonce ce même jour ma décision de soumettre le nouveau traité constitutionnel au suffrage du peuple français par référendum et non au vote du Parlement, comme je pourrais le faire. Interrogé sur le risque politique d’une telle procédure, où il est fréquent, en effet, que les électeurs répondent « à côté » de la question qui leur est posée, j’avoue espérer qu’elle soit l’occasion de donner « une petite impulsion à notre capacité de dialogue et non pas à notre culture de l’affrontement ». C’est pourquoi je me refuse à croire qu’« un responsable politique digne de ce nom puisse sérieusement, sauf à vouloir faire revenir la France cinquante ans en arrière, contester le caractère positif de ce traité ». Ce qui hélas ! sera pourtant le cas…

Je n’ignore pas en disant cela les aléas de toute consultation référendaire, laquelle se solde le plus souvent soit par un rejet du texte proposé, comme ce fut le cas en avril 1969, soit par une faible mobilisation de l’électorat, comme on l’a encore vérifié pour le quinquennat. Si le « oui » a fini par l’emporter lors du référendum sur le traité de Maastricht, au terme d’un débat extrêmement passionnel, c’est grâce à l’engagement en sa faveur d’une partie de l’opposition de l’époque et au soutien, il faut bien le dire, que je lui ai apporté sans réserve. Faute d’un consensus politique suffisamment large, un échec serait quasi inévitable.

Il eût été moins risqué, à l’évidence, de s’en remettre au verdict des deux Assemblées. Mais ce qui m’a convaincu de recourir à la procédure référendaire, outre que j’y suis personnellement attaché, estimant plus démocratique de consulter directement le peuple sur les grands sujets qui engagent son avenir,

c’est l’initiative prise par Tony Blair, en mai 2004, d’organiser un référendum au Royaume-Uni. En l’annonçant de but en blanc, sans avoir pris soin de prévenir ses partenaires, le Premier ministre britannique a créé un précédent difficile à contourner pour ceux qui, comme la France, disposent de cette pratique dans leur Constitution.

J’ai dû me résoudre à considérer cette décision comme une donnée politique dont je devais tenir compte. « Je n’ai pas d’autre choix qu’un référendum, ai-je alors indiqué à mes collaborateurs aussitôt réunis à ce sujet. Cette affaire concerne des transferts de souveraineté et touche à l’organisation des pouvoirs publics. Il me paraît légitime, compte tenu de cet enjeu, de demander aux Français leur opinion. » Tel est aussi le souhait de la plupart des dirigeants politiques, de l’opposition comme de la majorité. Tous ou presque, de Valéry Giscard d’Estaing et Nicolas Sarkozy à François Hollande, Marie-George Buffet et François Bayrou, ont ouvertement plaidé pour la tenue d’un référendum. Ce qui ne signifie pas, bien sûr, qu’ils voteront tous dans le même sens le moment venu.

Les premiers sondages sont dans l’ensemble positifs. Le « non » paraît alors minoritaire au sein des grandes formations politiques, qu’il s’agisse de l’UMP ou du Parti socialiste. Mais dix mois vont s’écouler avant le vote prévu en mai 2005 et ce long délai, trop long sans doute, peut favoriser bien des retournements de situation. J’en ai conscience, comme du mécontentement persistant de l’opinion à l’égard de la politique gouvernementale et du sentiment, solidement ancré chez un grand nombre de Français, que l’Europe est quelque chose d’abstrait et de compliqué, présentant plus d’inconvénients que d’avantages. Autant de facteurs qui risquent de compter de plus en plus dans le débat sur la Constitution.

Au début de l’année 2005, le texte fait déjà l’objet de diverses critiques qui ne vont cesser de prendre de l’ampleur. Outre qu’il passe pour touffu, complexe et illisible, ce qui n’est pas totalement faux, il est accusé par les uns, Laurent Fabius en tête, de ne pas être assez social et de négliger les véritables préoccupations des Français comme des Européens dans leur ensemble, et décrit par les autres, dont hélas ! une grande partie de l’UMP, comme présentant une faiblesse regrettable et un inconvénient majeur. La première est qu’il ne soit pas fait mention dans son préambule des racines chrétiennes de l’Europe, comme je l’ai décidé en effet, considérant que la Constitution, comme tout autre texte juridique, devait s’abstenir de toute référence religieuse. L’inconvénient majeur – les deux se rejoignent, au demeurant – est de laisser la porte ouverte à une éventuelle adhésion de la Turquie, pays de confession musulmane, mais de fonctionnement laïc.

L’entrée de la Turquie en Europe n’est pas un sujet récent. Elle a été envisagée

par les Européens dès les années 1960, où elle bénéficia, comme la Grèce, et par la volonté entre autres du général de Gaulle, d'un accord d'adhésion avec la Communauté économique européenne en 1963. J'y suis tout à fait favorable, ne serait-ce que par respect de nos engagements antérieurs. La Turquie est partie prenante depuis longtemps de la culture européenne et une portion de son territoire est incluse dans notre continent. Naturellement, son gouvernement doit faire les efforts nécessaires pour se conformer aux critères d'intégration définis à Copenhague en juin 1993, concernant les libertés publiques, le respect des droits de l'homme, le niveau de protection sociale et le principe d'une économie de marché. Mais le véritable danger à mes yeux serait de laisser la Turquie s'éloigner de l'Europe et de ses valeurs pour basculer tout à fait dans son environnement musulman et asiatique, avec des risques éventuels de déstabilisation pour notre continent.

Force est de reconnaître que ces arguments ne suffisent pas à convaincre la grande majorité des Français, d'autant plus hostiles à la possible arrivée de la Turquie qu'ils redoutent de voir l'élargissement continu de l'Europe s'effectuer au détriment de leurs propres intérêts. On sait les effets ravageurs que produira sur nos artisans notamment l'affaire du projet de directive Bolkenstein – et du pseudo-« plombier polonais » – qui visait à libéraliser les services en Europe. J'aurai à ce propos des échanges peu amènes avec le président Barroso en essayant de lui faire comprendre que chacune de ses interventions en faveur de cette directive indispose un peu plus les Français. Mais, prisonnier d'une vision idéologique de l'Europe, il ne comprendra jamais que le projet qu'il incarne nous est étranger.

Il est pour le moins difficile dans ce contexte de faire admettre aux Français tout ce que l'Europe leur a apporté de bénéfique depuis près d'un demi-siècle. À commencer par la paix, durement acquise mais qui paraît aller de soi désormais, et la démocratie étendue dorénavant à tout le continent. L'Europe représente aussi un atout considérable pour notre propre développement économique et commercial. Elle est notre meilleure réponse à la mondialisation, face aux grands pôles qui s'imposent progressivement. Elle est garante d'autant de progrès en matière de législation sociale et de lutte contre l'insécurité que dans la protection de notre environnement et celle de notre identité culturelle, le développement de la recherche scientifique et la mobilité des jeunes. C'est tout ce que je m'efforcerai d'expliquer à ces derniers, sans grand succès, lors d'un débat télévisé organisé avec eux, le 15 avril 2005, à un mois et demi du scrutin. Confronté à des revendications toutes personnelles touchant à leur avenir professionnel ou leur mode de vie, c'est en vain que je m'évertuerai à défendre les véritables enjeux du référendum. Tout cela pour aboutir au constat d'une

incompréhension réciproque que je n’ai pas ressentie, pour ma part, sans en être profondément troublé…
À cette date, la mobilisation sans doute insuffisante des partisans du « oui » et la division du Parti socialiste provoquée par les prises de position de Laurent Fabius, lequel s’est comporté en la circonstance plus en homme de parti qu’en véritable homme d’État, ne me laissent plus guère d’espoir quant à l’issue du vote. Lorsque Philippe Bas, le dimanche 29 mai, vient m’apporter en début de soirée les dernières estimations « sortie des urnes » confirmant le rejet de la Constitution européenne, par plus de 54 % des voix au final, je n’en suis pas véritablement surpris, même si j’ai voulu croire jusqu’au bout à un possible renversement de tendance. Lors d’une brève allocution, je prendrai acte, naturellement, de la « décision souveraine » du peuple français. Mais c’est avec infiniment de tristesse et beaucoup d’amertume que je mesure dans le même temps la gravité de la crise à laquelle l’Europe va se trouver confrontée et les blocages qui vont en résulter. Car il n’existe pas de « plan B », contrairement à ce que les détracteurs du projet, Laurent Fabius en tête, ont voulu faire croire aux Français. Dès lors que la France, bientôt suivie par les Pays-Bas, s’est opposée à une avancée, par ailleurs approuvée par d’autres pays membres, dont l’Espagne et le Luxembourg, le seul constat qu’on puisse faire est celui d’un retour en arrière, sinon d’un statu quo susceptible de paralyser pour longtemps tout véritable progrès dans la construction de l’Europe.
Mais, dans l’immédiat, c’est sur le plan intérieur que je me dois d’en tirer les conséquences.
*
Malgré le remaniement opéré au lendemain des régionales et la relance de son action, l’équipe de Jean-Pierre Raffarin n’a pas su retrouver la confiance des Français. L’échec du référendum a confirmé cet état de fait. Les électeurs ont saisi cette occasion pour exprimer tout à la fois leur méfiance à l’égard de l’Europe et leur mécontentement vis-à-vis de l’action gouvernementale. Je me dois de changer de Premier ministre, comme je l’annonce dès le dimanche 29 mai au soir à Jean-Pierre Raffarin qui n’en est pas étonné. Cette décision s’impose à moi plus que je ne l’ai souhaitée.
Il ne me reste plus qu’à désigner son successeur. Je pense dans un premier temps à Michèle Alliot-Marie. Elle possède plusieurs des qualités requises pour ce poste : l’expérience de l’État, une réputation de sérieux, de savoir-faire, et de l’autorité. Son image est excellente auprès des Français qui l’apprécient dans ses fonctions de ministre de la Défense, où sa réussite est indéniable. Elle bénéficie d’un solide ancrage au sein de l’UMP et des milieux gaullistes. De surcroît, je n’ai aucun doute sur sa loyauté. Notre tandem peut parfaitement fonctionner.

Mais peut-être ne suffirait-il pas à incarner une nouvelle ambition pour notre pays. Ce serait une solution de confort, non probablement le signe du sursaut attendu par les Français.
L'hypothèse d'une nomination de Nicolas Sarkozy est évoquée de nouveau. Président du parti majoritaire et nouvel espoir de la droite, crédité d'un bon bilan au ministère de l'Intérieur, il paraît politiquement le mieux placé pour accéder à cette responsabilité qu'il est, au demeurant, impatient d'occuper. Mais là n'est pas la question. Pour moi, le choix d'un Premier ministre dépend toujours d'un seul et même critère, en dehors des qualités personnelles et de l'audience politique de chaque prétendant : le degré de confiance et d'harmonie nécessaire à une relation sereine et efficace entre les deux têtes de l'Exécutif. Toute rivalité entre eux ne pourrait être que nuisible au fonctionnement de nos institutions et par là contraire aux intérêts du pays. Or ce risque est devenu inévitable avec Nicolas Sarkozy dès lors que celui-ci s'est inscrit ouvertement dans une stratégie de conquête de pouvoir qui ne saurait être la vocation première d'un chef de gouvernement. Qui plus est, son opposition à l'entrée de la Turquie dans l'Union européenne et ses critiques du modèle social français augurent mal d'une entente durable entre l'Élysée et Matignon.
Mais cela ne m'empêche pas de souhaiter, comme je le lui dis lorsque nous nous rencontrons au lendemain du référendum, que Nicolas Sarkozy soit présent dans la future équipe dirigeante et y assume des responsabilités de haut niveau. Je le lui demande même expressément au nom du rassemblement que nous sommes tenus d'opérer après ce nouvel échec électoral. Tout en regrettant de ne pouvoir obtenir davantage, il accepte le principe d'un retour au ministère de l'Intérieur, à la condition de garder la présidence de l'UMP. Je lui rappelle les positions que j'ai prises à ce sujet. Mais il me répond qu'il ne saurait être question pour lui d'abandonner ce qu'il vient à peine de conquérir. Nous convenons d'en reparler aussitôt après la désignation du nouveau Premier ministre.
Je garde toujours en tête l'idée de nommer Michèle Alliot-Marie, quand je reçois peu après Dominique de Villepin. Il fait partie du petit nombre de ceux que je juge pleinement qualifiés pour remplir cette mission. Il représente même à mes yeux la seule alternative crédible au choix de Michèle Alliot-Marie. Comme je l'ai souvent dit, Dominique de Villepin est mon « meilleur chef de commandos ». Qu'il soit aussi poète à ses heures ne me déplaît pas. À mes yeux, tout ce qui le distingue de la classe politique traditionnelle plaide plutôt en sa faveur, à condition de ne pas en abuser. Il a du souffle, de l'ardeur, du panache, le sens du défi et la passion d'agir. Il se fait une haute idée de la France et en a donné la meilleure image à la tête de notre diplomatie. Il a démontré, de surcroît, en prenant en charge le ministère de l'Intérieur, sa capacité à traiter de manière

concrète et efficace les problèmes qui concernent le plus directement la vie de nos compatriotes. On le disait élitiste, exalté, coupé des réalités. Il s'est révélé tout à la fois comme un homme de dossiers et de terrain. J'ajoute, ce que tout le monde sait, que Dominique de Villepin appartient à mon « cercle de confiance » depuis la campagne présidentielle de 1995. Nous avons affronté ensemble les multiples péripéties politiques de mon premier mandat. J'ai toujours pu compter sur son soutien aux heures les plus difficiles de la cohabitation. Notre longue collaboration m'a permis d'apprécier ses qualités, qui me paraissent le destiner aux plus hautes fonctions, mais peut-être pas à celles, précisément, de Premier ministre à deux ans de l'élection présidentielle. Le danger pour lui serait de trop s'exposer dans une tâche où se sont usés avant lui bien des prétendants…
C'est ce que je commence par lui dire, ce 30 mai 2005, lorsque nous évoquons l'hypothèse de sa nomination. Je n'ai pas encore pris ma décision à ce moment-là. On a affirmé après coup que Dominique de Villepin me l'avait imposée, ce qui est aussi mal me connaître que se faire une idée fausse de notre relation. Passant outre aux risques de la fonction, il s'est déclaré prêt, de façon extrêmement directe comme à son habitude, à relever à mes côtés les défis les plus urgents de ma fin de mandat : la réduction du chômage, de la dette et des déficits publics, la relance d'une économie plus attractive, dynamique et compétitive, le réengagement de la France dans la construction européenne. « Il faut que votre futur gouvernement se mette en marche pour atteindre ces trois objectifs, me dit-il avec force. Nous devons redonner confiance aux Français. Comme je l'ai fait depuis le premier jour de votre arrivée à l'Élysée, je veux être engagé plus que jamais pour vous servir et servir notre pays ! »
À la fin de notre entretien, considérant qu'il est probablement le seul à pouvoir apporter, en parfaite entente avec moi, l'impulsion nouvelle dont la France a besoin, je propose donc à Dominique de Villepin de devenir mon nouveau Premier ministre. Nous évoquons aussitôt après la formation de son gouvernement. Dominique comprend comme moi la nécessité d'y intégrer Nicolas Sarkozy. Je n'ignore pas la rivalité qui les oppose. Rivalité encore exacerbée, quelque temps plus tard, par ce qui deviendra l'affaire Clearstream. Puisque j'évoque cette affaire, je veux rappeler ici que, depuis mon élection à la présidence de la République, j'ai agi fermement en faveur de la moralisation des marchés internationaux, notamment en ce qui concerne la signature des grands contrats. J'ai donné des instructions précises en ce sens à mes gouvernements successifs et à chaque ministre compétent. C'est strictement dans ce cadre que Dominique de Villepin, alors ministre des Affaires étrangères, est intervenu. C'était sa fonction, c'était son rôle. S'agissant de l'affaire elle-même, je tiens à réaffirmer que je n'ai jamais demandé la moindre enquête visant quelque

personnalité que ce soit, politique ou non. Et j'ai la conviction que Dominique de Villepin s'est comporté de même.
Ce problème mis à part, je ne vois aucun obstacle à ce que Nicolas Sarkozy et lui puissent collaborer, comme l'intérêt général le leur commande. Lorsque je le revois un peu plus tard dans la journée, le premier finit par accepter d'être placé sous les ordres du second à condition que je présente sa nomination, en tant que ministre d'État, comme mon initiative personnelle et, bien sûr, lui permette de conserver la présidence de l'UMP. Je prends sur moi, dans les deux cas, de ne pas m'y opposer, jugeant que l'essentiel est ailleurs désormais.
La composition du gouvernement Villepin est annoncée le 2 juin. Il comprend trente-deux membres, soit onze de moins que l'équipe précédente. Plusieurs ministres y conservent leurs attributions antérieures, parfois renforcées. Ainsi de Michèle Alliot-Marie à la Défense, de Jean-Louis Borloo à l'Emploi, à la Cohésion sociale et au Logement, de Thierry Breton à l'Économie, aux Finances et à l'Industrie, d'Henri Cuq aux Relations avec le Parlement, de Renaud Donnedieu de Vabres à la Culture, de Jean-François Lamour à la Jeunesse et aux Sports. D'autres se sont vu confier des missions nouvelles : Philippe Douste-Blazy, les Affaires étrangères ; Gilles de Robien, l'Éducation nationale, l'Enseignement supérieur et la Recherche ; Xavier Bertrand, la Santé ; Dominique Bussereau, l'Agriculture ; Christian Jacob, la Fonction publique ; Nelly Ollin, l'Écologie ; Jean-François Copé, le Budget et Gérard Larcher, l'Emploi, pour seconder Jean-Louis Borloo. Les arrivées les plus marquantes sont celles de Christine Lagarde au Commerce extérieur, de Catherine Colonna aux Affaires européennes, de Pascal Clément à la Justice, de François Baroin à l'Outre-Mer, d'Azouz Begag à la Promotion de l'égalité des chances et de Philippe Bas à la Sécurité sociale, aux Personnes âgées, aux Personnes handicapées et à la Famille. C'est à ce dernier, après trois années passées à la tête de mon équipe à l'Élysée, qu'il reviendra de mettre en œuvre la grande loi pour les personnes handicapées que j'ai personnellement initiée, le plan « solidarité grand âge » et celui consacré à la petite enfance.
Je décide de nommer Frédéric Salat-Baroux comme secrétaire général. Homme d'une loyauté à toute épreuve à mon égard, il s'est préparé de longue date à cette responsabilité. Derrière son apparence maîtrisée de grand commis de l'État, il est animé, en réalité, par une passion de la France qui doit beaucoup au parcours de ses parents et aux leçons qu'il a tirées du modèle français fondée sur le mérite. Son père, arrivé de Tunisie dans les années cinquante, sera un des plus grands chirurgiens de son époque.
Par son travail mais aussi sa sensibilité à l'injustice et à la souffrance, Frédéric Salat-Baroux est devenu un des grands spécialistes des questions sociales et a

noué avec les responsables syndicaux des relations de confiance. Il est aussi passionné de questions industrielles. Très vite il s'est imposé comme porteur d'idées nouvelles et un homme capable de les mener à leur terme, avant de révéler une nature plus politique nourrie d'idéaux gaullistes. À la fois porté à la négociation et intransigeant quand l'essentiel est en jeu, Frédéric Salat-Baroux est un authentique homme de décision et d'autorité. J'ai toute confiance dans sa capacité à « tenir la maison élyséenne » comme à établir avec Matignon les liens de coopération les plus efficaces.

Notre premier grand combat, c'est l'emploi. Le nouveau Premier ministre récuse à juste raison tout fatalisme dans la lutte contre le chômage, considérant que si beaucoup de formules ont été lancées, depuis plus de trente ans, pour tenter de résoudre ce problème, il subsiste vraisemblablement d'autres pistes restées inexplorées. Je soutiens ses efforts pour que nous nous montrions plus imaginatifs et innovants dans ce domaine.

Annoncé par Dominique de Villepin dans son discours de politique générale le 8 juin, et mis en place par ordonnance le 26 juillet, avant d'entrer en vigueur au début du mois suivant, le Contrat nouvelle embauche est la première illustration de cette démarche plus offensive. Tandis que les contrats aidés, engagés par Jean-Louis Borloo dans le cadre du plan de cohésion sociale, répondent à un besoin évident d'intégration dans le monde du travail pour de nombreux jeunes, le CNE est destiné, de son côté, à faciliter la création d'emplois dans des secteurs économiques auxquels on ne s'est jamais suffisamment intéressé et qui, pour peu qu'on les libère d'un excès de charges et de procédures, ont toutes les chances de se révéler extrêmement fertiles. Il s'agit des deux millions et demi de petites entreprises, n'excédant pas vingt salariés. Ces structures sont souvent trop fragiles pour prendre le risque d'embauches durables. Le CNE leur ouvre de nouvelles perspectives en mettant à leur disposition un type de contrat de travail à durée indéterminée, avec une période d'essai de deux ans pendant lesquels celui-ci peut être rompu sans motif de licenciement communiqué au préalable, ni obligation de préavis au cours du premier mois.

Cette expérience inédite en France va permettre une accélération des embauches incontestable. Fin 2006, plus de quatre cent mille salariés auront été recrutés en CNE, ce qui n'exclut malheureusement pas les cas très isolés de rupture de contrat abusive, aussitôt mis en exergue par ses détracteurs pour dénoncer cette forme de contrat. Avec le développement des services d'aide à la personne – autre gisement d'emplois encore inexploité – et la création d'un guichet unique pour l'ANPE et l'Unedic, le Contrat nouvelle embauche témoigne d'une vision de l'économie à la fois pragmatique et novatrice qui apporte plus de souplesse dans son fonctionnement en prenant le risque de lever un certain nombre de

tabous. Alors qu'on le croyait ou le disait fait pour l'abstraction lyrique, le Premier ministre fait ainsi la preuve d'un volontarisme concret et courageux qui lui vaut de bénéficier très vite des faveurs de l'opinion. Sa montée en puissance dans les sondages ne va d'ailleurs pas sans bousculer quelque peu le jeu des prétendants à ma succession.

Mes activités demeurent intenses durant cette période de relative embellie qui suit le changement de gouvernement. À soixante-douze ans, mon rythme de travail reste ce qu'il a toujours été depuis que je suis en fonctions, le souci de m'économiser ne m'ayant jamais traversé l'esprit. Voyages en province et à l'étranger, réunions avec les ministres, réunions avec mes collaborateurs, réceptions, accueil de personnalités françaises et internationales continuent de rythmer ma vie consacrée totalement à l'exercice du mandat présidentiel que les Français m'ont confié à deux reprises. En juillet 2005, je suis allé à Singapour, en compagnie du maire de Paris, Bertrand Delanoë, pour y défendre, hélas ! sans succès, la candidature de la capitale aux Jeux olympiques de 2012, avant de m'envoler, dès mon retour à Paris, pour Gleneagles, en Écosse, où se tient le sommet du G8, endeuillé par les attentats terroristes perpétrés dans le métro londonien. Le 24 août, je suis présent avec François Baroin à Fort-de-France pour assister, aux côtés d'Aimé Césaire, à l'hommage national rendu aux victimes martiniquaises du crash aérien de Maracaïbo, au Venezuela. Cette cérémonie, qui se déroule dans une chaleur éprouvante, est pour moi l'occasion de témoigner ma solidarité, mon respect et mon affection à nos compatriotes d'outre-mer.

Est-ce l'effet conjugué de la fatigue accumulée au cours de ces déplacements successifs, du choc ressenti lors de l'attentat contre Rafic Hariri et du coup très rude qu'a été pour moi l'échec du référendum européen ? Toujours est-il que je suis confronté le 2 septembre à ce qu'on appelle un « accident de santé ». J'ai eu la chance de n'être que très rarement malade au cours de mon existence, au point de croire sans doute que je pouvais me dépenser sans compter. J'ai toujours pensé, en réalité, comme je le disais fréquemment à mes proches au risque de les inquiéter, que je mourrais d'un coup comme mon père et je m'étais presque fait à cette idée.

Tout a commencé ce jour-là par une violente migraine attribuée, bien qu'elle soit inhabituelle chez moi, à un simple coup de fatigue. Puis je me suis aperçu que je n'arrivais plus à lire le discours que je devais prononcer devant les représentants de la principauté d'Andorre. J'ai appelé Bernadette, qui se trouvait alors en province, pour la prévenir de ce trouble de la vue qui se prolongeait. Elle m'a aussitôt conseillé d'alerter le médecin de l'Élysée, le docteur Jack Dorol, ce que j'ai fait après avoir accueilli mes invités et improvisé quelques mots de

bienvenue.
Urgentiste de formation, le docteur Dorol a réagi sans tarder en me conduisant à l'hôpital du Val-de- Grâce afin que j'y sois examiné. En route, j'ai téléphoné à ma fille Claude pour la prévenir, tout en lui disant qu'il n'y avait aucune raison de s'inquiéter. Puis j'ai rappelé Bernadette en début de soirée : les médecins venaient de diagnostiquer un « petit accident vasculaire cérébral », pris suffisamment à temps pour être maîtrisé. J'ai donc demandé à Frédéric Salat-Baroux d'annuler mes rendez-vous des jours suivants. J'étais contraint de passer la nuit à l'hôpital et devrais y rester plusieurs jours afin de me reposer et de subir d'autres examens.
Très tôt dans la matinée du lendemain, Claude et Bernadette sont arrivées au Val-de-Grâce, surprises de me trouver en bonne forme, n'était ce mal de tête qui ne me quittait pas. Peu après, j'ai prévenu de mon hospitalisation Dominique de Villepin qui assistait au même moment, à La Baule, aux assises d'été des jeunes de l'UMP. D'un commun accord avec le secrétaire général de l'Élysée, je souhaite que toute la vérité soit dite aux Français sur mon état de santé, et mes proches insistent sur ce point auprès des médecins. Mon AVC s'est révélé sans gravité. Tout est rentré dans l'ordre. Je serai simplement obligé de réduire pour un temps mes activités.
Les sept jours que je suis contraint de passer au Val-de-Grâce me paraissent interminables, il va sans dire. Je les occupe à travailler et à recevoir les quelques visites autorisées par les médecins, dont celles du secrétaire général et de mon conseiller diplomatique Maurice Gourdault-Montagne. Je demande à Dominique de Villepin, lorsqu'il vient s'entretenir avec moi dès son retour à Paris, de maintenir le Conseil des ministres et de le présider à ma place en le tenant à Matignon.
Sitôt quitté le Val-de-Grâce, le 9 septembre, je retrouve mon bureau de l'Élysée, où mon emploi du temps a été allégé pour quelques semaines sans que je cesse pour autant de travailler. Les voyages en avion m'étant momentanément interdits, c'est le Premier ministre qui me représentera à un sommet de l'ONU, où je devais prendre la parole dans les jours suivants.
Un AVC laisse très souvent quelques séquelles. La seule me concernant est une réduction momentanée de mon champ visuel, qui imposera que les textes que j'aurai à lire soient imprimés en plus gros caractères. Mais je n'échapperai pas désormais aux regards rarement bienveillants de ceux qui guetteront chez moi le moindre signe de fatigue ou de lassitude, pour s'empresser d'en tirer les conclusions qui leur conviennent.
*
À la fin du mois d'octobre 2005, la France doit faire face à une crise des

banlieues d’une ampleur sans équivalent dans notre pays. Ces violences urbaines ont éclaté à Clichy-sous-Bois le 27 de ce mois après que deux jeunes poursuivis par la police avec quatre autres de leurs camarades pour une tentative de vol, sont morts électrocutés dans un transformateur où ils avaient trouvé refuge. Un troisième a été grièvement brûlé. Les premières manifestations contre les forces de l’ordre ont lieu dans la soirée avant de s’étendre dans les jours suivants à plusieurs autres cités de la région parisienne, puis de la plupart des grandes villes de province. Très vite, les CRS sont confrontés à des émeutiers armés de cocktails Molotov, qui n’hésitent pas, dans certains endroits, à tirer sur eux et sur les pompiers à balles réelles. Des milliers de véhicules sont incendiés, des bâtiments publics saccagés, des écoles et maisons associatives pillées et vandalisées.

Je mesure d’emblée la gravité de ces événements et donne aussitôt au ministre de l’Intérieur les instructions nécessaires au rétablissement de l’ordre. C’est la première décision à prendre, même si le problème excède à l’évidence son seul aspect sécuritaire. Je demande également au garde des Sceaux que la justice soit saisie sans délai pour savoir ce qui s’est exactement passé à Clichy-sous-Bois. Je donne, en outre, comme consigne que les procédures d’indemnisation soient accélérées pour les victimes de ces violences. Telles sont les mesures immédiates que j’ai décidé de mettre en œuvre, d’un commun accord avec Dominique de Villepin. Le 2 novembre, en Conseil des ministres, je rappelle qu’il ne saurait exister, en République, de zones de non-droit. Et je mets en garde les membres du gouvernement contre certains excès de langage, en insistant sur le fait que « l’absence de dialogue et l’escalade de l’irrespect mèneraient à une situation dangereuse ». Puis, le 6 novembre, je réunis autour de moi le Conseil de sécurité intérieure, c’est-à-dire le Premier ministre et les ministres concernés par les problèmes d’ordre public, afin de renforcer encore l’action de la police et de la justice. Enfin je m’adresse aux Français depuis l’Élysée pour leur dire que la République sera plus forte que ceux qui veulent semer la violence.

Le 8 novembre, constatant malgré cela l’aggravation de la situation, le Conseil des ministres franchit une étape supplémentaire en prenant une décision exceptionnelle : celle de proclamer l’état d’urgence avec instauration du couvre-feu dans les villes et les quartiers concernés.

Face à cette crise d’une ampleur inédite, nous ne devions avoir qu’une priorité : agir, ce que j’ai fait. Il faut se garder en pareilles circonstances de prestations médiatiques ou de formules définitives ou faussement rassurantes qui ne viseraient qu’à stigmatiser, exacerber les antagonismes, dresser telle catégorie contre telle autre. Naturellement, la fermeté et la rigueur s’imposent pour assurer la protection des personnes et des biens. Mais elles n’ont besoin que d’actes pour

s’exprimer. Et ces actes ne doivent pas dispenser tous ceux qui ont en charge de les faire appliquer de veiller, dans le même temps, au respect des valeurs de notre République.
C’est le rôle, en premier lieu, du chef de l’État. Son devoir est aussi bien de garantir l’ordre public que de s’attacher à préserver la cohésion nationale. C’est à quoi je n’ai cessé de m’employer, depuis mon entrée en fonctions, conscient du malaise profond et de la fracture sociale et identitaire dont souffre notre pays depuis plusieurs décennies, et soucieux d’en identifier les causes et de mobiliser tous les moyens susceptibles de les conjurer. Contrairement à ce que j’entends dire ici et là, cette nouvelle crise des banlieues ne signifie pas que nous ayons échoué dans la mise en œuvre de nos plans d’action successifs en faveur des territoires les plus durement frappés par le chômage et l’insécurité.
Des résultats importants ont été obtenus grâce à la création de zones franches urbaines et aux mesures déjà prises dans le cadre du plan de cohésion sociale pour accompagner le retour à l’emploi et l’insertion professionnelle des chômeurs de longue durée et des centaines de milliers de jeunes sans qualification. Il était tout aussi essentiel de mettre sur pied, comme nous l’avons fait, un dispositif de lutte contre l’exclusion et les discriminations. Et là encore des progrès ont été réalisés, même s’il reste beaucoup à faire. Mais si cet ensemble de mesures n’a pas suffi à éviter l’explosion que l’on pouvait redouter, c’est qu’il a sans doute été pris trop tardivement, compte tenu de l’ancienneté du problème des banlieues, pour avoir les effets escomptés. Ce qui signifie donc que la seule solution à ce problème est de redoubler d’efforts dans le sens de ce que nous avons déjà entrepris pour le résoudre, et non de lui substituer une réaction démagogique et à courte vue qui occulterait de nouveau ses véritables origines.
C’est tout ce que j’ai souhaité dire aux Français dans mon intervention du 14 novembre, en affirmant que ce qui est en jeu dans cette crise c’est à la fois le respect de la loi et la réussite de notre politique d’intégration.

Il faut être strict dans l’application des règles du regroupement familial. Il faut renforcer la lutte contre l’immigration régulière et les trafics qu’elle génère. Il faut intensifier l’action contre les filières du travail clandestin, cette forme moderne de l’esclavage.
Mais l’adhésion à la loi et aux valeurs de la République passe nécessairement par la justice, la fraternité, la générosité. C’est ce qui fait que l’on appartient à une communauté nationale. C’est dans les mots et les regards, avec le cœur et dans les faits, que se marque le respect auquel chacun a droit. Et je veux dire aux enfants des quartiers difficiles, quelles que soient leurs origines, qu’ils sont tous

les filles et les fils de la République.
Nous ne construirons rien de durable sans le respect. Nous ne construirons rien de durable si nous laissons monter, d'où qu'ils viennent, le racisme, l'intolérance, l'injure, l'outrage.
Nous ne construirons rien de durable sans combattre ce poison pour la société que sont les discriminations. Nous ne construirons rien de durable si nous ne reconnaissons pas et n'assumons pas la diversité de la société française. Elle est inscrite dans notre histoire. C'est une richesse et c'est une force.

Ce message contribuera à apaiser les esprits. Le 17 novembre, la situation est revenue à la normale, ce qui ne signifie pas qu'elle soit pour autant réglée. C'est pourquoi j'estime que nous devons rester extrêmement vigilants vis-à-vis de tout ce qui pourrait raviver les tensions. Je n'ai pas approuvé, et ne m'en suis d'ailleurs pas caché auprès de lui, les déclarations intempestives du ministre de l'Intérieur promettant, le 20 juin précédent, de « nettoyer au Kärcher » la cité des 4000 à la Courneuve, puis, le 25 octobre, de débarrasser Argenteuil de ces « racailles ». En décembre 2005, je saisirai l'occasion d'une rencontre à l'Élysée avec une cinquantaine de lecteurs du Parisien, qui ont tous vécu de près la crise des banlieues, pour marquer de la même façon mon refus de toute « discrimination positive ». Cette idée remettrait en cause un principe républicain essentiel, celui de l'égal accès aux emplois sans autre distinction que celle liée au mérite. Je rejetterai tout autant une autre idée en vogue, celle qui consisterait à accorder le droit de vote aux étrangers non européens, et tiens à rappeler, là encore, un des principes fondamentaux de notre République, qui veut que suffrage et nationalité soient indissociables.
J'accueille en revanche avec plus d'intérêt le projet que me soumet le Premier ministre, en janvier 2006, d'un Contrat première embauche à destination des moins de vingt-six ans qui vise à faciliter, comme le CNE, l'insertion professionnelle des populations en grande difficulté. À cette date, le taux de chômage des jeunes actifs est anormalement élevé, surtout dans les quartiers les plus vulnérables. Le CPE doit-il être réservé pour autant à une seule catégorie de population, au risque de paraître à son tour discriminant ? Je sais d'expérience à quel point toute réforme concernant spécifiquement la jeunesse peut être un sujet sensible et doit être prise avec un maximum de précautions. Mais, tout en mettant en garde le Premier ministre contre le danger d'une mesure mal comprise ou mal interprétée, je ne m'oppose pas à sa mise en œuvre, d'autant qu'elle bénéficie du fort soutien des parlementaires de la majorité, y compris des plus hauts dirigeants de l'UMP.
L'avantage du CPE est de permettre à des jeunes confrontés à la dure réalité des

premières expériences professionnelles de bénéficier d’un accès direct à l’emploi, au lieu de ne se voir offrir que des stages ou des contrats à courte durée. Il leur assure, en outre, un salaire égal à celui des autres travailleurs, et non un SMIC au rabais, ainsi qu’un droit individuel à la formation et des facilités d’accès au logement. Tout comme dans le CNE, la contrepartie pour l’employeur est de pouvoir rompre ce contrat sans motif de licenciement jusqu’à une embauche définitive, ni indemnité pour les salariés au cours des trois premiers mois.

L’amendement relatif à la création du CPE, inséré dans le projet de loi pour l’égalité des chances, est adopté par l’Assemblée nationale le 9 février 2006. Il est aussitôt vivement contesté par l’opposition et les syndicats, sous prétexte qu’il favoriserait la précarité, alors qu’un jeune sur quatre se trouve déjà au chômage. Il est bien reçu, cependant, par les jeunes des banlieues, qui sont les mieux placés pour en apprécier l’utilité. Mais, durant les semaines suivantes, il finit par se heurter à une réaction étudiante extrêmement forte, orchestrée par ceux qui, bénéficiant déjà d’une formation, sont en réalité les moins concernés par le projet. Face à la montée des manifestations, qui fragilisent inévitablement sa situation politique, le Premier ministre se voit lâché, dans le même temps, par une partie de sa majorité.

Le 31 mars 2006, je juge préférable, en accord avec Dominique de Villepin, d’annoncer la révision du projet, sans renoncer, bien entendu, à promulguer la loi sur l’égalité des chances. La bataille pour l’emploi n’est pas perdue pour autant, comme en témoignera le bilan de mon deuxième mandat.

****

1 Agence internationale de l’énergie atomique. (N.d.E.)

2 En fonctions sous la présidence de George Bush père. (N.d.A.)

3 Ce groupe informel, rassemblant dix-neuf pays développés, a pour but, depuis sa création en 1956, d’apporter des solutions négociées aux difficultés de paiement des nations les plus endettées. (N.d.E.)

4 Dans le cadre de sa présidence du G8, qui se tiendra cette année-là à Sea Island. (N.d.E.)

16

LE RETOUR AUX ORIGINES

La scène se passe sur la terrasse d'un hôtel de l'île Maurice, un jour de l'été 1990. Je suis en train de déjeuner au soleil, en compagnie de Bernadette et de quelques amis, dont Jean-Pierre Elkabbach et son épouse, Nicole Avril. Un homme d'allure ascétique s'approche de notre table. Il cherchait manifestement à me parler depuis plusieurs jours sans avoir encore osé m'aborder. Nous nous étions simplement salués. « Monsieur le maire, me dit-il, savez-vous que vous avez un livre de moi ? » Je le regarde, un peu étonné, et lui réponds en riant pour le dissuader d'insister : « Écoutez, monsieur, je ne lis jamais de livres. Donc, je ne peux pas avoir un livre de vous. » Il continue, au risque de devenir importun : « Mais si, mais si, je l'ai même vu sur votre bureau dans Paris Match. » Je lui explique que le seul livre qui soit, en effet, posé sur mon bureau de l'Hôtel de Ville est un ouvrage de Jacques Kerchache consacré à l'art africain. « Eh bien ! Jacques Kerchache, c'est moi ! » me dit-il.

Ainsi est née l'histoire d'une grande amitié et, à travers elle, l'aventure du musée des Arts premiers que j'inaugurerai seize ans plus tard, quai Branly. Jacques Kerchache, que j'ai aussitôt fait asseoir à notre table, me parle du manifeste qu'il vient de publier dans Libération, intitulé « Les arts naissent tous libres et égaux », et de ses tentatives, restées jusque-là infructueuses, pour faire entrer au Louvre les chefs-d'œuvre de l'art primitif. Il a même tenté sans succès d'intéresser le président Mitterrand à cette idée. Mais il a repris espoir en découvrant, par hasard, sur une photo de magazine, que j'étais un de ses lecteurs. Je suis, en somme, son dernier recours en tant que maire de Paris.

Rares sont ceux qui connaissent, à cette époque, ma propre passion pour les arts africains et asiatiques, que j'ai d'ailleurs veillé à révéler le moins possible. Passer pour inculte me convenait très bien et, loin de chercher à démentir cette réputation qu'on m'avait faite dans certains milieux, je m'amusais plutôt à l'entretenir en affirmant que je ne m'intéressais qu'aux westerns et à la musique militaire. Un homme public doit veiller à se construire un monde personnel où on ne puisse pas l'atteindre. L'essentiel était qu'on ne se mêle pas de mon petit jardin secret, car je tenais à ce qu'il le reste. Jusqu'à cette rencontre avec Jacques Kerchache, pour moi si décisive…

Jacques occupait une place tout à fait à part dans le monde des galeristes parisiens, où il passait pour un être original et quelque peu sulfureux. Issu d'une famille d'origine juive, appartenant à la moyenne bourgeoisie, il aimait à raconter qu'il était le fils d'un ouvrier communiste. Son père lui avait permis d'ouvrir, très jeune, sa première galerie, rue des Beaux-Arts, déjà consacrée à ce qui demeurera la passion de sa vie. Mais, plus qu'un marchand d'art, Jacques

Kerchache était avant tout un voyageur, un explorateur, un fouineur infatigable, mû par une inlassable curiosité. Une âme sensible et exaltée, un esprit libre et un caractère très affirmé. Un personnage romanesque qui abordait la vie avec passion et volupté. Il portait ses rêves avec une incroyable opiniâtreté, surmontant tous les obstacles et galvanisant toutes les énergies pour les réaliser. Il passait l'essentiel de son existence à parcourir la planète afin d'établir un inventaire critique de la sculpture mondiale, de la préhistoire à nos jours, dans les collections publiques et privées, à la recherche des « formes matrices » de l'art. Convaincu que l'on peut et doit porter un même regard esthétique sur les multiples étapes de l'histoire de la création, à travers toutes les civilisations et tous les continents, Jacques Kerchache avait une prédilection pour les œuvres que l'Occident considérait comme inférieures ou marginales. C'était un découvreur plus encore qu'un simple collectionneur. Il se précipita partout où il lui était possible d'exhumer et de sauver quelques trésors négligés. Un jour, apprenant que des missionnaires avaient jeté dans un puits, au Gabon, quantité de sculptures en bois et en métal, il n'a pas hésité à descendre dans ce puits pour les récupérer et empêcher qu'elles disparaissent à jamais.
L'idée de valoriser ce patrimoine injustement délaissé et souvent méprisé obsédait Jacques Kerchache depuis longtemps. Il considérait que les collections d'art africain et océanien disséminées dans d'autres musées parisiens devaient non seulement trouver toute leur place au Louvre, mais susciter un grand projet muséographique, moderne et ambitieux, et bénéficier d'une dotation suffisante pour qu'elles puissent être constamment enrichies et renouvelées. Cette idée était perçue comme sacrilège vis-à-vis des structures déjà existantes. Elle se heurtait surtout aux conformismes et aux certitudes, difficiles à ébranler, de certains conservateurs pour qui l'histoire de l'art se circonscrit autour d'une période donnée, hors laquelle il n'y aurait qu'une sorte de tiers- ou de quart-monde de la création. J'étais indisposé tout autant que lui par cet état d'esprit contre lequel personne ou presque n'osait réagir. Forts de sa compétence et des moyens dont je pouvais disposer, nous avons décidé, très peu de temps après notre rencontre, de faire alliance pour bousculer cet ordre établi en révélant nous-mêmes au public tout ce que les « spécialistes » se refusaient à lui montrer.
En 1992, le cinq centième anniversaire de la « découverte de l'Amérique par Christophe Colomb » nous a fourni une occasion extraordinaire de rendre hommage non à ce supposé découvreur, comme on s'apprêtait à le faire, mais aux peuples et aux cultures que son intrusion sur ce continent n'avait servi qu'à décimer et détruire. Nous étions ainsi au cœur de notre propre sujet : la réhabilitation des plus vieilles civilisations universelles et du legs artistique irremplaçable qu'elles avaient laissé dans l'histoire de l'humanité. Il n'était pas

question, naturellement, que la Ville de Paris prenne la moindre part aux commémorations officielles d'un événement dont nous n'avions aucune raison de nous réjouir. Lorsque le roi Juan Carlos me téléphona pour s'en étonner, je lui répondis simplement que l'expédition de Christophe Colomb ne constituait pas à mes yeux un grand moment de l'Histoire, mais plutôt une « calamité » que rien ne justifiait de célébrer. « J'ai l'intention d'organiser une grande exposition à la mémoire des Indiens qu'il a massacrés », lui ai-je alors annoncé. Ce sont les mêmes mots que j'emploierai deux ans plus tard, lors du dîner officiel qui suivit l'inauguration au Petit Palais de notre exposition sur les Taïnos. Offusqué par mes propos, l'ambassadeur d'Espagne quitta aussitôt la table, avec son épouse, en signe de protestation.

Jacques Kerchache a été l'initiateur de cette exposition qui connut un très grand succès en 1994. Les Taïnos, peuple des Grandes Antilles, avaient été les premières victimes du véritable génocide qui a suivi l'arrivée des troupes espagnoles. Plus de quatre-vingts millions d'Amérindiens furent ainsi exterminés, du Mexique à la Terre de Feu, en moins d'un demi-siècle. Tout cela au nom de la prétendue supériorité de notre religion ! Jacques Kerchache était un des meilleurs connaisseurs des Taïnos, et, grâce à nos efforts communs, les rites et les œuvres de cette civilisation perdue ont pu retrouver tout leur éclat et revivre au grand jour dans l'enceinte du Petit Palais.

Ce n'était là qu'une première étape dans l'entreprise de réhabilitation que nous avions engagée. La deuxième a été franchie l'année suivante, peu après mon élection à la présidence de la République. Très vite, j'ai décidé de mettre sur pied une commission dite des « arts primitifs », dont j'ai confié la responsabilité à mon ami de toujours, Jacques Friedman, et dont Claude Lévi-Strauss, à ma demande, accepta de prendre la présidence d'honneur. Je suis un de ses lecteurs et admirateurs de longue date. Ma réflexion personnelle sur l'histoire des civilisations doit beaucoup à la lecture de Tristes tropiques, resté l'un de mes livres de chevet.

En février 1997, malgré les réticences de conservateurs ou de professeurs de renom, le projet de création d'un « musée des Arts et des Civilisations » est lancé, doté d'une première enveloppe budgétaire. Je suis très déterminé à ce qu'il voie le jour. Après avoir obtenu l'aval d'Alain Juppé, je trouverai auprès de son successeur, Lionel Jospin, un interlocuteur immédiatement favorable, dont le soutien sur ce point ne me fera jamais défaut. Le site est choisi en juillet 1998, en accord avec la ministre de la Culture, Catherine Trautmann, qui met à la disposition du projet un terrain de deux hectares appartenant à l'État et situé en bordure de la Seine, à hauteur du quai Branly. C'est sur cet emplacement, à proximité de la tour Eiffel et quasiment en face du Trocadéro, que le musée sera

construit. En décembre de la même année, l'établissement public est créé et placé sous la présidence d'un homme d'une qualité rare, ingénieux et passionné, Stéphane Martin, ancien directeur de cabinet de Philippe Douste-Blazy au ministère de la Culture et grand connaisseur de l'Afrique. Il deviendra un ami. Je tiens ici à saluer la mémoire de sa conseillère pour le mécénat, Martine Aublet-Roger.

Lionel Jospin et moi-même souhaitions que la construction du musée puisse être confiée à l'un des grands noms de l'architecture contemporaine. À l'issue du concours, c'est celui de Jean Nouvel qui s'est imposé. Lorsque je prendrai connaissance de son projet, fin 1999, je serai aussitôt conquis par sa beauté et sa pertinence.

Parallèlement à sa mise en chantier, j'ai inauguré, en avril 2000, au musée du Louvre, les salles du pavillon des Sessions où est présentée, dans un cadre magnifiquement imaginé par Jean-Michel Wilmotte, une centaine de chefs-d'œuvre des arts d'Afrique, d'Asie, d'Océanie et des Amériques. J'ai ainsi obtenu, non sans peine, que le vœu de Jacques Kerchache soit exaucé. Dans son manifeste publié dix ans auparavant et signé par trois cents personnalités du monde artistique, culturel et scientifique, dont Christian Boltanski, Luc Besson, Maurice Blanchot, Tahar Ben Jelloun, Claire Denis ou Peter Brook, il rappelait que le Grand Louvre du XXI e siècle devait constituer le « lieu de reconnaissance des formes d'art existant dans ce qu'elles ont de plus remarquable ». Il dénonçait aussi les « freins » qui semblaient se manifester au plus haut niveau de la direction du musée et ajoutait : « Ces résistances sont d'autant plus inquiétantes que le cahier des charges concernant la distribution des surfaces doit être prochainement déposé. Si aucune décision n'est prise, la France de 1999 aura entériné, par un aveuglement qui n'est pas sans rappeler celui qui a justifié la nuit coloniale, l'exclusion pour les décennies à venir des œuvres majeures produites par les trois quarts de l'humanité. »

Il a fallu toute mon autorité de chef de l'État pour faire plier le président directeur du Louvre, Pierre Rosenberg, farouchement opposé à l'idée de faire cohabiter la Joconde et la Vénus de Milo avec une statue aztèque ou un reliquaire de Nouvelle-Guinée. « L'homme à l'écharpe rouge », comme je l'appelais, jugeait indigne cette confusion des genres. Pour lui, l'histoire de l'art se résumait à la peinture des XVII e et XVIII e siècles français et italiens. Le reste méritait à peine d'être considéré. Il fit tout ce qui était en son pouvoir pour contrecarrer ce qu'il considérait comme une intrusion dans son domaine réservé et, à défaut de réussir à l'empêcher, il multiplia les mesquineries contre nous. Un jour, j'apprends qu'il a ordonné de faire vendre les billets d'entrée pour le pavillon des Sessions séparément de ceux réservés au Grand Louvre, et par deux

agents différents. Mon sang ne fait qu'un tour et je le prends vivement à partie lors d'une réception à l'Élysée. « Il ne faut pas mélanger les choses », me rétorque-t-il avec sa superbe habituelle. Ulcéré, je lui demande s'il a décidé de mettre un os dans le nez des gardiens affectés au Pavillon, et le quitte sur ces mots. Le jour de l'inauguration, l'ambassadeur de Madagascar sera à juste titre scandalisé en découvrant qu'une statue en provenance de son pays a été sciemment placée en face de la porte des toilettes.
Ce 13 avril 2000, où les arts premiers ont enfin fait leur entrée au Louvre, n'en restera pas moins une date mémorable dans l'histoire de la muséographie contemporaine. Dans mon discours, après avoir souligné devant Pierre Rosenberg que cette exposition avait valeur de consécration symbolique pour des œuvres injustement écartées jusqu'ici des plus grands musées du monde, je saluerai l'énorme travail accompli par Jacques Kerchache. Puis je m'attacherai à définir l'idée ayant inspiré la grande ambition qui est la nôtre et qu'achèvera de concrétiser la création du musée du quai Branly.

L'idée, c'est de dépasser définitivement l'absurde querelle entre l'approche esthétique et l'approche ethnographique ou scientifique. Tout simplement parce qu'il n'est pas d'amour réel de l'œuvre, de respect de sa place dans le cheminement de l'humanité, sans compréhension de la société et des forces sociales ou mystiques qui ont porté sa création.
L'idée, c'est de donner à comprendre, dans la présentation en Occident des arts et des sociétés non européennes, une profondeur historique que l'esprit colonial ou la fascination pour l'état de nature leur avaient trop souvent dérobée.
L'idée, c'est de lancer une vaste politique de collaboration et d'échange avec toutes les nations ou toutes les régions représentées.

Déjà très affaibli, ce jour-là, par un cancer de la gorge dont il souffrait depuis plusieurs mois, Jacques Kerchache mourut l'été suivant, durant ses vacances annuelles à Cancún. Sa disparition m'a profondément affecté, tant j'éprouvais d'estime et d'affection pour cet homme de cœur, dont le regard embrassait le monde avec l'enthousiasme inspiré des poètes. Dès que j'ai appris la nouvelle, j'ai téléphoné à son épouse pour l'aider à faire rapatrier le corps au plus vite. Mais elle m'a répondu que Jacques, sentant sa fin approcher, avait demandé aux siens d'être aussitôt incinéré sur place, de manière qu'ils puissent terminer leurs vacances tranquillement… Ce personnage était décidément hors du commun.
La défense des peuples premiers ne consiste pas seulement à montrer toute la richesse de leur génie artistique. Ces peuples représentent encore 5 % de la population de la planète, selon les estimations des Nations unies, et c'est aussi

leur survie qu'il s'agit de protéger. Ils portent en eux la mémoire de la plus ancienne expérience humaine et à travers elle le secret de nos origines. Ils ont le même droit au respect et à la dignité que tous les autres hommes. Devenu l'ami du cacique Raoni, de la tribu des Indiens Kayapos, dans la forêt amazonienne, que j'ai rencontré au début des années quatre-vingt-dix à l'occasion de l'un de ses séjours à Paris, je suis intervenu auprès des autorités brésiliennes pour soutenir son projet de créer un institut dans le parc indigène de Xingu. Cet institut aurait pour mission d'assurer la protection du site et de permettre aux ethnies qui ne l'ont jamais quitté de continuer à vivre dans leur cadre traditionnel. À mon initiative, les pays du G8 ont reconnu, lors du sommet d'Okinawa en 2000, la valeur culturellement irremplaçable et le rôle essentiel dans la préservation des écosystèmes et de la biodiversité de ces peuples autochtones menacés par le déboisement et la réduction dramatique de leurs zones d'habitation ancestrales. La plupart des grandes puissances, la Russie, les États-Unis, le Canada, le Japon, le Royaume-Uni et la France, comptent des représentants de ces populations sur leur territoire métropolitain ou d'outre-mer. C'est donc un sujet qui intéresse directement la communauté internationale.
J'ai ainsi apporté toute mon aide au créateur de l'admirable collection « Terre humaine », Jean Malaurie, lorsqu'il a lancé l'idée de fonder une Académie polaire, pour assurer la préservation des peuples premiers du cercle arctique russe. Vladimir Poutine mettra des locaux à la disposition de cette nouvelle Académie, installée à Saint-Pétersbourg en 2003. Son rôle est de garantir aux populations concernées une autre voie que celle de l'extinction ou de l'assimilation. Je me suis engagé de la même façon, aux côtés de Jean Chrétien, le Premier ministre canadien, en faveur des Inuits et de l'autonomie de leur territoire, le Nuvanut. Quand ils finirent par l'obtenir, je m'y suis rendu en visite officielle, le 6 septembre 1999, pour saluer cette étape historique dans la reconnaissance des toutes premières nations, mais aussi de toutes celles qui se battent pour sauver leur identité à l'heure de la mondialisation. « Ce que l'homme a de plus cher, ai-je rappelé ce jour-là, c'est sa mémoire, c'est son histoire, ce sont ses racines, ses traditions, la valeur de ses aînés, c'est-à-dire tous ces repères intimes sans lesquels il se sent frustré et malheureux. »
Ce combat permanent pour la reconnaissance de l'égalité et de la dignité de toutes les cultures trouvera sa traduction directe dans la Convention mondiale pour la diversité culturelle adoptée, après des années d'efforts et de négociation, par l'UNESCO le 20 octobre 2005, à l'instigation de la France. Son but est de nous prémunir, dans tous les domaines de la création, contre un double danger : celui de l'uniformité dictée par un modèle dominant et celui de la montée des intégrismes inspirée par des systèmes de pensée intolérants. Préserver la

diversité des cultures, ce n’est pas seulement veiller au respect et à la liberté d’expression de chacune d’entre elles. C’est aussi les encourager aux échanges, au dialogue, à l’ouverture.
J’ai tenu à ce que la France donne l’exemple à cet égard, tant vis-à-vis d’elle-même que des autres nations. Trois opérations majeures, engagées dans le cadre du développement du Grand Louvre, en portent témoignage. Elles ont été facilitées, je dois le dire, par le départ de Pierre Rosenberg et l’arrivée de son successeur, Henri Loyrette, lui-même attaché à une conception muséographique assez protectionniste, mais faisant preuve d’une largeur d’esprit plus évidente. Activement secondé par deux ministres de la Culture de grande qualité, Jean-Jacques Aillagon, puis Renaud Donnedieu de Vabres à partir de 2004, j’ai fait en sorte que le Louvre illustre plus encore sa vocation universelle et manifeste sa force d’attraction économique hors de la seule capitale.
En 2003, j’ai souhaité la création d’un nouveau département consacré aux arts islamiques, afin de mettre davantage en valeur un fonds de treize mille pièces d’une richesse exceptionnelle et de rappeler l’apport majeur des civilisations de l’islam à notre culture. Ce pavillon ouvrira en 2012, cour Visconti. Dans le même esprit, j’appuierai fortement et finirai par imposer le projet très contesté par d’éminents spécialistes de l’accord de coopération souhaité avec le Louvre par l’émirat d’Abu Dhabi pour la création de son propre musée. Il ne s’agissait en rien, naturellement, de nous déposséder des collections qui y seraient transférées à titre provisoire, ni de « vendre » nos réserves nationales comme nous en avons été aussitôt accusés. Les négociations menées d’arrache-pied par Renaud Donnedieu de Vabres tant avec les professionnels à Paris qu’avec les autorités d’Abu Dhabi n’auront pas d’autre but que de parvenir à un contrat d’association, scellé en mars 2007, favorisant l’extension et le rayonnement du Louvre tout en œuvrant, de manière exemplaire, au dialogue entre l’Orient et l’Occident.
C’est avec le même enthousiasme que j’ai accueilli l’idée, initiée par Jean-Jacques Aillagon en 2003, d’implanter une maison du Louvre dans une région de France. Non, là encore, pour opérer un simple transfert, mais pour réaliser un projet spécifique de décentralisation culturelle. Mon premier souci fut de faire profiter de ses retombées économiques une de nos régions les moins favorisées. C’est le Nord-Pas-de-Calais qui sera retenu. Il restait à choisir la ville où ce nouveau Louvre verrait le jour. Plusieurs d’entre elles se mirent aussitôt sur les rangs. Au terme d’un long débat, d’autant plus difficile que certaines étaient administrées par des membres du gouvernement, mon choix se porta sur celle de Lens, ardemment soutenue par Renaud Donnedieu de Vabres, d’un commun accord avec deux élus de la région, Martine Aubry et Jack Lang, qui m’avaient

directement sollicité à ce sujet. J’ai eu à cœur de faire profiter l’ancien bassin minier de Lens et de Liévin de cette chance de reconversion inespérée qui donnait ainsi tout son sens à mon ambition de faire de la culture, ici comme ailleurs, une véritable leçon d’humanité.
L’inauguration du musée du quai Branly, le 20 juin 2006, a été un des moments les plus heureux de ma présidence et l’une des grandes joies de ma vie. Par-delà la consécration d’un rêve personnel, passionnément partagé avec Jacques Kerchache, elle marquait l’aboutissement d’un long combat au service d’une juste cause : la reconnaissance de tout ce que les plus vieilles civilisations du monde ont apporté d’essentiel à l’histoire de la création humaine. Je suis arrivé tôt ce matin-là pour visiter, en compagnie de ses deux concepteurs, Stéphane Martin et Jean Nouvel, cette œuvre enfin achevée, conçue comme un immense vaisseau de pierre, de verre et de végétaux, où les vestiges de l’Amérique précolombienne côtoieront ceux des grands royaumes africains, des îles d’Océanie et des lointaines contrées asiatiques.
J’ai établi personnellement la liste des invités français et étrangers qui découvriront le musée à mes côtés et dont je sais à quel point certains d’entre eux sont intimement liés à cet univers. J’ai tenu tout particulièrement à la présence de Rigoberta Menchu Tum, prix Nobel de la paix, dont j’ai fait la connaissance, en juin 1996, lors d’une réception à l’Élysée organisée à l’issue d’une rencontre internationale à Paris des communautés amérindiennes, à celle du secrétaire général des Nations Unies, Kofi Annan, du secrétaire général de la Francophonie, Abdou Diouf, de Paul Okalik, le jeune Premier ministre du territoire autonome du Nuvanut, de Marie-Claude Djibaou, la veuve du leader indépendantiste de Nouvelle-Calédonie, de Jean Malaurie et de bien d’autres personnalités. Tous sont là, y compris Claude Lévi-Strauss, dont la venue nous paraissait improbable en raison de son âge et de son état de santé. Sitôt informé de son arrivée et dès que les invités sont tous assis, je traverse la salle où je dois prendre la parole pour aller saluer le plus grand de nos anthropologues, installé au premier rang. Je n’ai pas oublié le soutien immédiat qu’il a apporté à ce projet. Sans sa caution prestigieuse, peut-être n’aurais-je jamais réussi à l’imposer… Et je n’ignore pas ce que nous devons, moi le premier, à son enseignement.
Dans le discours que je prononce devant lui, c’est avant tout le sens de notre engagement commun que j’ai voulu exprimer.

Au cœur de notre démarche, il y a le refus de l’ethnocentrisme, de cette prétention déraisonnable et inacceptable de l’Occident à porter, en lui seul, le destin de l’humanité. Il y a le rejet de ce faux évolutionnisme qui prétend que

certains peuples seraient comme figés à un stade antérieur de l'évolution humaine, que leurs cultures dites « primitives » ne vaudraient que comme objet d'étude pour l'ethnologue ou, au mieux, source d'inspiration pour l'artiste occidental. Ce sont là des préjugés absurdes et choquants. Ils doivent être combattus. Car il n'existe pas plus de hiérarchie entre les arts et les cultures qu'il n'existe de hiérarchie entre les peuples. C'est d'abord cette conviction, celle de l'égale dignité des cultures du monde, qui fonde le musée du quai Branly.

En montrant qu'il existe d'autres manières d'agir et de penser, d'autres relations entre les êtres, d'autres rapports au monde, le musée du quai Branly célèbre la luxuriante, fascinante et magnifique variété des œuvres de l'homme. Il proclame qu'aucun peuple, aucune nation, aucune civilisation n'épuise ni ne résume le génie humain. Chaque culture l'enrichit de sa part de beauté et de vérité, et c'est seulement dans leurs expressions toujours renouvelées que s'entrevoit l'universel qui nous rassemble. Cette diversité est un trésor que nous devons plus que jamais préserver. À la faveur de la mondialisation, l'humanité entrevoit, d'un côté, la possibilité de son unité, rêve séculaire des utopistes, devenu aujourd'hui la promesse de notre destin. Mais, dans le même temps, la standardisation gagne du terrain avec le développement planétaire de la loi du marché. Pourtant, qui ne voit qu'une mondialisation qui serait aussi une uniformisation ne ferait qu'exacerber les tensions identitaires, au risque d'allumer des incendies meurtriers ? Qui ne sent une nouvelle exigence éthique face aux questions si déroutantes que porte le développement rapide des connaissances scientifiques et de nos réalisations technologiques ? Alors que nous tâtonnons, à la recherche d'un modèle de développement qui préserve notre environnement, qui ne cherche un autre regard sur l'homme et sur la nature ?

Tel est aussi l'enjeu de ce musée. Dresser, face à l'emprise terne et menaçante de l'uniformité, la diversité infinie des peuples et des arts. Offrir l'imaginaire, l'inspiration, le rêve contre les tentations du désenchantement. Donner à voir ces interactions, cette collaboration des cultures, décrite, là encore, par Claude Lévi-Strauss, qui ne cesse d'entrelacer les fils de l'aventure humaine. Promouvoir, contre l'affrontement des identités et les logiques de l'enfermement et du ghetto, l'exigence du décloisonnement, de l'ouverture et de la compréhension mutuelle. Rassembler toutes celles et tous ceux qui, à travers le monde, s'emploient à faire progresser le dialogue des cultures et des civilisations. Cette ambition, la France l'a pleinement faite sienne.

*

Le devoir de mémoire est d'abord un devoir de justice. Cette exigence de vérité et de lucidité est à l'origine de l'hommage rendu, quai Branly, à des peuples si longtemps ostracisés.

C’est cette même exigence qui m’a conduit en juillet 1995 à reconnaître la complicité criminelle de l’État français dans la déportation des juifs. C’est encore elle qui m’a amené en janvier 2006, à décider de commémorer chaque 10 mai l’abolition de l’esclavage et ainsi d’honorer et de préserver le souvenir de millions d’hommes et de femmes déportés d’Afrique pour servir de main-d’œuvre dans les plantations coloniales de l’archipel des Antilles des États-Unis et d’Amérique du Sud, notamment du Brésil.

Le 25 juin, quatre jours après l’inauguration du musée, je me suis rendu à Douaumont, à l’occasion du quatre-vingtième anniversaire de la bataille de Verdun, pour y célébrer le souvenir des cent soixante-dix mille soldats de métropole et d’outre-mer tués dans les combats les plus meurtriers de la Grande Guerre. J’ai tenu à saluer tout particulièrement le sacrifice des quatre-vingt mille hommes venus de notre ex-empire colonial : fantassins marocains, tirailleurs sénégalais, algériens et tunisiens, soldats de Madagascar, ainsi que d’Indochine, d’Asie et d’Océanie. « Ces hommes qui se battaient avec acharnement, ai-je déclaré à leur propos comme à celui de tous les autres, n’étaient pas mus par le nationalisme, ni par la haine de l’ennemi. Leur âme n’était pas militariste. Leur âme était patriotique. Elle était républicaine… Aujourd’hui encore, leur sacrifice nous engage toutes et tous. »

C’est dans cet esprit que j’ai voulu cette année-là rendre justice aux anciens combattants des colonies en décidant de revaloriser leurs pensions qui avaient été gelées en 1959 au moment de la décolonisation. Il s’agissait pour moi d’un acte de solidarité et de reconnaissance.

À ces deux crimes contre l’humanité qu’ont été l’esclavage et la Shoah ne saurait succéder cet autre crime qui serait celui de l’oubli et de l’indifférence. Une nation ne peut ni forger son identité, ni construire son unité sans avoir le courage d’assumer l’intégralité de son histoire. C’est pourquoi j’ai refusé de laisser se perpétuer le silence officiel entretenu délibérément autour des aspects les moins honorables de notre héritage collectif.

*

En 2001, la France a été le premier pays au monde à inscrire dans la loi la reconnaissance de l’esclavage comme crime contre l’humanité. Mais j’ai estimé nécessaire d’aller plus loin, après en avoir longuement parlé avec des écrivains que j’aime et que j’admire, comme Aimé Césaire, Maryse Condé et Édouard Glissant. Le sort enduré par leurs ancêtres devait être pleinement reconnu comme faisant partie intégrante de notre mémoire nationale. De ce long cortège de souffrances et de destins brisés est née une grande culture qui occupe désormais une place majeure dans notre patrimoine littéraire et artistique. C’est un témoignage de respect et de fraternité que nous devons à nos compatriotes

d’outre-mer. Voilà pourquoi j’ai décidé notamment de faire inscrire l’histoire de l’esclavage dans les programmes de l’Éducation nationale.
J’ai noué, de longue date, avec ces femmes et ces hommes de la Martinique, de la Guadeloupe, de Guyane, de Saint-Pierre-et-Miquelon, de Mayotte, de Polynésie, de Nouvelle-Calédonie et de La Réunion, des liens inaltérables de confiance et d’amitié partagée. J’ai toujours été sensible à la chaleur et au naturel de leur accueil. Je crois en l’avenir de l’outre-mer au sein de la République.
Or les difficultés économiques et sociales ultramarines sont réelles : un chômage trop élevé, lié à des économies insulaires aux coûts de production et de vie quotidienne enchéris par ceux du transport des marchandises venant de métropole.
Comme je m’y étais engagé, j’ai ainsi fait adopter en juillet 2003 une loi de programme pour l’outre-mer, préparée par Brigitte Girardin, infatigable militante de cette cause, afin de répondre aux défis du développement économique et social, d’encourager la création d’emplois et de relancer l’investissement privé. Je n’ai pas été surpris, dès lors, que le chômage baisse de 5 % outre-mer entre 2002 et 2007.
La place de ces territoires dans la République devait également être actualisée. Par leur histoire politique, par leur situation géographique qui les éloigne de la métropole et de ses centres de décision, ils devaient être dotés non plus de statuts uniformes hérités du passé, mais d’institutions spécifiques. C’est pourquoi j’ai décidé un volet outre-mer de la révision constitutionnelle de mars 2003 relative à l’organisation décentralisée de la République. Ces départements et collectivités sont désormais expressément mentionnés dans la Constitution.
Enfin, et malgré l’opposition de plusieurs de mes amis politiques, j’ai tenu à ce que la parole de l’État soit respectée en Nouvelle-Calédonie par l’inscription dans la Constitution du principe du corps électoral figé, adopté par les accords de Matignon- Oudinot, puis, dix ans plus tard, de Nouméa. Cette révision constitutionnelle a été adoptée en mars 2007.
*
Après avoir brisé le tabou relatif à son implication directe dans la déportation des juifs, j’ai fait en sorte que l’État français assume, sous ma présidence, une tout autre responsabilité : celle de s’associer pleinement à la reconnaissance de la Shoah et de rendre, enfin, l’hommage dû aux Justes de France, à ces citoyens français de toutes origines et de toutes conditions, longtemps restés anonymes, qui ont recueilli et protégé, aux heures les plus terribles de l’Occupation, les trois quarts de la communauté juive résidant sur notre sol.
Le 27 janvier 2005, deux jours après avoir inauguré à Paris le Mémorial de la Shoah, j’ai accompagné Simone Veil et plusieurs représentants de la

communauté juive à Auschwitz pour le soixantième anniversaire de la libération du camp. La cérémonie s'est déroulée dans un froid glacial et une atmosphère extrêmement lourde. C'était bouleversant pour moi de venir aux côtés de Simone Veil en de tels lieux où sa vie, à l'âge de dix-sept ans, et celle de ses proches avaient basculé tout à coup dans l'horreur concentrationnaire. « N'en parlons pas », me disait-elle autrefois, quand je l'interrogeais sur cette période de sa vie. Elle se refusait à évoquer l'horreur qu'elle et les siens avaient endurée et préférait se taire, comme pour étouffer cette chose-là de telle façon qu'elle ne puisse plus jamais se reproduire.
À la fin de mon intervention, après avoir évoqué l'« immense et terrible déchirure » qu'Auschwitz et Birkenau représentent à jamais dans l'histoire des hommes et rappelé que l'« exigence de mémoire » doit rester, en France comme ailleurs, une « exigence de vérité et de responsabilité », j'ai cité ces questions poignantes que Charlotte Delbo et ses compagnons de souffrance continuaient de nous adresser du fond de l'abîme :

Ô vous qui savez
saviez-vous que la faim fait briller les yeux
que la soif les ternit
Ô vous qui savez
saviez-vous qu'on peut voir sa mère morte
et rester sans larmes
Ô vous qui savez
saviez-vous que le matin on veut mourir
que le soir on a peur…
saviez-vous que la souffrance n'a pas de limite
l'horreur pas de frontière
Le saviez-vous
Vous qui savez.

À mon retour à Paris, je suis infiniment touché par le message que je reçois de Claude Lanzmann. L'admirable auteur de Shoah me remercie de l'avoir invité à m'accompagner à Auschwitz-Birkenau et me fait l'honneur de me reconnaître comme l'un des siens, « notre gardien, oui, mais aussi notre ami, notre frère », m'écrit-il.
Le 18 janvier 2007, à quelques mois de la fin de ma présidence, j'irai honorer au Panthéon la mémoire des deux mille sept cent vingt-cinq Justes de France qui ont incarné, au péril de leur vie, et porté au plus haut nos valeurs de fraternité et de solidarité. Avant de dévoiler avec Simone Veil la plaque qui leur rend

hommage dans la crypte, je me suis adressé à eux, vivants ou morts, comme aux meilleurs gardiens de notre conscience nationale :

Grâce à vous, grâce à d'autres héros à travers les siècles, nous pouvons regarder la France au fond des yeux, et notre histoire en face : parfois, on y voit des moments profondément obscurs. Mais on y voit aussi et surtout le meilleur et le plus glorieux. Notre histoire, il faut la prendre comme un bloc. Elle est notre héritage, elle est notre identité. C'est à partir d'elle, et en traçant de nouveaux chemins, que nous pouvons nous engager tête haute dans les voies de l'avenir. Oui, nous pouvons être fiers de notre histoire ! Oui, nous pouvons être fiers d'être Français !

Un de mes premiers discours en tant que président de la République en 1995 aura reconnu la responsabilité de l'État français dans la déportation de Juifs. Symboliquement, un des derniers discours de ma présidence, en 2007, a consacré la reconnaissance de l'autre vérité de cette période noire de notre histoire, celle de Français de toutes origines, de tous milieux, qui se sont mobilisés au péril de leur vie pour sauver les Juifs de France. Ainsi tout était dit, et le temps de l'apaisement pouvait enfin venir. C'est en cela que le devoir de mémoire est un acte politique au sens le plus noble du terme.
*
J'ai voulu que le temps de l'action soit préservé aussi longtemps que je serais en fonction. À partir de la fin de l'été 2006, la proximité de l'élection présidentielle, prévue pour le mois de mai suivant, aurait pu contribuer à ce qu'il en aille autrement. J'ai cependant estimé que la priorité devait être laissée, le plus tard possible, aux missions qu'il me restait à accomplir dans l'intérêt du pays. C'est pourquoi j'ai décidé de ne faire connaître mes intentions, s'agissant des futures échéances électorales, qu'à une date suffisamment tardive pour me permettre, non de faire durer le suspense, mais de mener à bien jusqu'au bout, avec toute l'autorité requise, la tâche qui m'a été confiée par le peuple français. Le regard posé sur un chef d'État susceptible de se représenter n'est plus le même dès que l'on sait qu'il s'apprête à quitter le pouvoir. « On travaille jusqu'à la fin ! » ai-je lancé à mon équipe début 2007, afin que personne ne soit tenté de se démobiliser. Cette consigne s'appliquait à moi comme à tout autre.
Au cours des derniers mois de ma présidence, j'ai d'abord eu le souci d'assurer, en collaboration permanente avec Dominique de Villepin et chacun des membres de son gouvernement, la pérennité des principaux engagements qui ont marqué mes deux mandats successifs. Je ne chercherai pas au terme de ces Mémoires à dresser un inventaire exhaustif des réalisations, souvent évoquées

antérieurement, qui ont vu leur aboutissement durant cette période. Je tiens toutefois à mettre en exergue certaines d'entre elles, qui ont confirmé ou amplifié les grandes ambitions qui ont été les miennes au cours des douze années passées à l'Élysée.

En matière économique, mon objectif constant a été de faire en sorte que la France demeure une grande puissance, dynamique et performante, solidement armée pour relever les défis de la mondialisation. Tout au long de la campagne référendaire de 2005, j'ai entendu les angoisses des Français et des Françaises devant ce phénomène planétaire. Parmi ces inquiétudes, il y a celle des délocalisations. Des menaces que la mondialisation fait peser sur l'emploi. Des doutes quant à la capacité de l'Europe et de la France à y faire face. Dans un monde où la compétition s'accélère entre les entreprises, entre les nations, entre les continents, je ne me résous pas à ce que la France soit vue par les siens comme étant démunie face à la concurrence mondiale. Pour y répondre, l'une des conditions, sinon la principale, était que notre pays mise résolument sur l'innovation industrielle et scientifique. C'est un facteur décisif de la compétition économique mondiale et la meilleure garantie qui soit d'une croissance durable. Forte de la qualité, de l'inventivité, de l'enthousiasme de ses chercheurs, de ses ingénieurs et de ses entrepreneurs, la France dispose d'atouts considérables dans ce domaine, que nous avons le devoir de mieux faire fructifier. Je me suis attaché pour cela à doter notre pays des instruments nécessaires.

En mettant en place au cours de l'année 2006 l'Agence de l'innovation industrielle, présidée par Jean-Louis Beffa, le Pacte pour la recherche, les pôles de compétitivité répartis sur l'ensemble de notre territoire, nous avons à la fois créé des outils mieux adaptés à cette grande ambition nationale et engagé des moyens financiers considérables qui permettront à notre pays d'être plus concurrentiel vis-à-vis des autres puissances européennes et mondiales. Il était tout aussi impératif de relancer une politique de grands projets industriels dans la lignée de ceux qui ont vu la réalisation d'Airbus, de la fusée Ariane et de notre programme nucléaire, grâce auquel la France a considérablement réduit sa dépendance énergétique. Des programmes d'investissement massifs ont été lancés dans ces secteurs stratégiques que représentent aujourd'hui le développement du numérique, véritable révolution industrielle, sociale et culturelle, et celui des nouvelles ressources énergétiques. L'implantation sur notre sol, à Cadarache, du projet ITER[1] , obtenue de haute lutte au niveau international, en est un parfait exemple.

J'ai souhaité que notre avance en matière nucléaire soit aussi confortée à travers la mise en œuvre de l'EPR[2] sur le site de Flamanville. Dans le même temps,

l’Autorité de sûreté nucléaire a été créée afin d’assurer la réglementation et le contrôle de ce secteur si sensible et de garantir une information du public fiable et transparente. Cette autorité pleinement indépendante deviendra très vite une référence et un exemple suivi dans le monde.
En janvier 2006, s’agissant de notre politique de dissuasion nucléaire, j’ai annoncé une actualisation importante de notre concept, comme je l’avais déjà fait en juin 2001. Cette actualisation était rendue une nouvelle fois nécessaire par l’évolution de la situation internationale, dans cette période bouleversée et rapidement évolutive de l’après-guerre froide. Il s’agissait de dépasser le concept du “Faible au Fort”, trop marqué par le monde bipolaire, pour l’adapter à une époque troublée par d’autres menaces : celle des actions terroristes de masse et des ambitions nucléaires de pays tels l’Iran et la Corée du Nord, apparemment déterminés à s’affranchir des règles internationales concernant leur armement atomique réel ou présumé.
Beaucoup de réformes ont été conduites depuis 1995 pour améliorer et consolider notre pacte social, resté l’une des préoccupations majeures de mon action présidentielle. Les Français y sont légitimement attachés. C’est un choix, non de confort, mais de justice et de solidarité. J’ai donc voulu que nous prenions à bras-le-corps les problèmes nouveaux qui devaient être résolus et les déséquilibres qu’il s’agissait de corriger. Après une étape décisive dans le sauvetage de notre système de retraites, nous avons ainsi entrepris avec succès de réduire le déficit de l’assurance maladie, passé de près de douze millards d’euros en 2003 à quatre milliards d’euros à la fin de mon mandat, sans avoir diminué le taux de couverture des dépenses de santé.
Loin d’être dépassé, comme je l’entends dire, notre modèle social s’impose plus que jamais comme un élément essentiel de la cohésion et de l’identité nationales. Mais il doit aussi démontrer sa capacité à évoluer et à se moderniser. Au terme d’une longue expérience des affaires publiques, il m’est apparu de plus en plus nécessaire d’établir les règles d’un véritable dialogue social. J’ai acquis la conviction que les blocages et les réticences auxquels nous nous heurtons trop souvent pour mener à bien des réformes que tous s’accordent à juger indispensables ont en grande partie pour origine une insuffisance de concertation. C’est le mode d’élaboration de la loi qui devait être profondément modifié dans ce domaine, afin de faire vivre une authentique démocratie sociale. Le 10 octobre 2006, une étape décisive a été franchie à mon initiative avec l’inscription dans la loi, annoncée ce jour-là, d’une règle nouvelle qui rend désormais impossible toute modification du Code du travail sans que les partenaires sociaux aient été consultés sur le contenu de la réforme envisagée. Bien sûr, le dernier mot restera acquis à la représentation nationale. Ainsi nos

compatriotes se trouveront-ils davantage associés à la préservation de notre pacte social.
Alors que j'aborde la toute dernière partie de mon mandat, je reste extrêmement préoccupé par la question du logement.
En décembre 2006, l'association Les Enfants de Don Quichotte nous rappelle à tous combien les réponses apportées jusqu'à présent demeurent insuffisantes. Je considère qu'il est encore temps de renforcer notre dispositif pour faciliter l'accès au logement.
Plusieurs législations fondamentales mentionnent ou garantissent un droit au logement pour chacun de nos compatriotes. Mais, dans la pratique, la situation d'un grand nombre d'entre eux n'a cessé de se détériorer, non seulement pour les sans domicile fixe, mais pour quantité de familles au statut précaire, condamnées à vivre dans des conditions d'insalubrité intolérable. Les mesures que j'ai prises au début de mon premier mandat, comme la réquisition des logements vacants, n'ont pas suffi à régler le problème. L'État se devait d'aller plus loin afin de garantir le droit à un logement décent et indépendant à toute personne de nationalité française ou résidant sur notre sol de façon régulière et permanente.
C'est tout le sens de la loi instaurant le droit au logement opposable que le gouvernement a fait voter à ma demande le 5 mars 2007, mesure à tous égards salutaire même si d'aucuns la jugeront trop contraignante au point d'y voir une atteinte au droit de propriété.
Évidemment, cette loi n'a pas réglé comme par magie la question du logement dans son ensemble. Mais elle a permis à des milliers de familles d'améliorer leurs conditions de vie et elle oblige les pouvoirs publics à apporter des réponses nouvelles, notamment en matière de construction.
Autre acte majeur de ces derniers mois : l'interdiction de la peine de mort désormais inscrite dans le texte fondamental de notre Constitution. Le projet de loi en ce sens a été adopté par le Congrès, sur ma proposition, le 19 février 2007.
Vingt-six ans après l'abolition de la peine capitale, que j'ai personnellement soutenue par mon vote au Parlement, celle-ci est reconnue comme définitive, ce qui signifie qu'elle ne pourra en aucun cas être rétablie dans notre pays.
L'affaire d'Outreau avait suscité une forte émotion dans l'opinion publique. Pour la première fois les travaux d'une commission d'enquête parlementaire avaient été diffusés en intégralité, et chacun avait pu mesurer l'étendue du désastre pour l'institution judiciaire.
Dans un rapport de grande qualité, André Vallini et Philippe Houillon avaient mis en évidence les graves dysfonctionnements de l'appareil de justice et proposé des mesures propres à y remédier. Mais le temps nous manquait pour réaliser, à partir de ces recommandations, la réforme en profondeur de notre

système pénal. Je ne voulais néanmoins pas que ce rapport restât sans suite. Avec l'espoir, qui devait être déçu, que la législature suivante terminerait le travail, j'ai demandé que soit préparé un premier train de mesures législatives afin de mieux affirmer les droits de la défense et de mieux assurer la protection des victimes.

Bien secondé par le garde des Sceaux Pascal Clément, mon insistance aboutit le 5 mars 2007 à l'adoption d'un ensemble de dispositions destinées à renforcer « l'équilibre de la procédure pénale », c'est-à-dire à accroître les garanties aux parties. Il s'agissait en particulier de limiter la détention provisoire, de renforcer le caractère contradictoire de l'instruction, de créer des pôles de l'instruction pour éviter la solitude des juges débutants, d'imposer l'enregistrement des interrogatoires en matière criminelle.

Enfin, je me suis efforcé, avant de quitter le pouvoir, de préserver l'avenir de la construction européenne. Une façon, là encore, d'aller jusqu'au bout de mes convictions.

Le vote négatif du 25 avril 2005 a placé la France dans une position difficile. Certes, les Pays-Bas, quelques jours plus tard, ont également rejeté le projet de Constitution, tandis qu'il apparaissait clairement que ni l'Angleterre ni la Pologne ne seraient en mesure de le faire accepter tel quel. Il n'en est pas moins vrai que c'est la France, pays fondateur de l'Union européenne, qui, la première, a pris la responsabilité de bloquer le processus en cours. Face à cette situation inédite, j'ai estimé que tout devait être fait pour protéger le fond des réformes institutionnelles contenues dans la défunte Constitution. Il fallait se garder d'une réaction irréfléchie et radicale qui mettrait un terme au mouvement de réformes déjà engagé. Il convenait donc de se donner du temps. C'est pourquoi j'ai proposé aux chefs d'État et de gouvernement d'Europe l'instauration d'une « période de réflexion ». Ceux qui souhaitaient interrompre leur processus de ratification pouvaient le faire. Bien que président en exercice de l'Union, Tony Blair a aussitôt saisi cette occasion de se retirer du jeu. De son côté, le Luxembourg a maintenu son référendum, brillamment remporté par le Premier ministre, Jean-Claude Juncker, pilier indéfectible de la construction européenne.

Lors de mes vœux au corps diplomatique en janvier 2006, j'ai proposé que soient examinées les avancées institutionnelles qui pourraient se faire « à traité constant », c'est-à-dire selon les textes en vigueur. Mon souci était à la fois de ne pas laisser s'éteindre le débat sur les réformes européennes et de démontrer que l'on ne pourrait améliorer que de façon très marginale le fonctionnement des institutions si l'on renonçait à tout nouveau traité. En avril 2006, la France a présenté à ses partenaires un mémorandum contenant les quelques améliorations possibles dans un cadre aussi restreint. Elles furent jugées intéressantes, mais

insuffisantes. Démonstration était ainsi faite juridiquement que seul un nouveau traité pouvait réellement donner à l'Union européenne les moyens institutionnels de ses ambitions. Tôt ou tard, sa mise en chantier apparaîtrait indispensable.
En mai 2007, les esprits étaient mûrs pour reprendre le débat sur des bases solides. Au moment de mon départ de l'Élysée, les négociations avec nos partenaires étaient déjà bien engagées afin de permettre à l'Europe élargie de se doter d'institutions renouvelées. Le traité de Lisbonne, adopté depuis lors, reprend, comme on le sait, la plus grande partie du contenu du traité. L'essentiel des grandes réformes qu'il se proposait de mettre en œuvre a été sauvegardé. Il assure une prise de décision facilitée, un rééquilibrage des pouvoirs entre pays peuplés et moins peuplés, ainsi que l'instauration d'une présidence stable du Conseil européen et d'un ministère des Affaires étrangères de l'Union.
L'échec du référendum m'a confirmé la difficulté pour les peuples européens de comprendre le fonctionnement de l'Europe, faute probablement que nous ayons su le leur expliquer. D'où des approximations, des doutes et parfois des peurs irraisonnées. J'ai demandé à notre nouvelle ministre des Affaires européennes, Catherine Colonna, dont je connais les fortes convictions dans ce domaine, mais aussi le pragmatisme, de m'adresser des propositions concrètes pour mieux faire connaître l'Europe, notamment auprès des jeunes Français. C'est ainsi, entre autres mesures, que ce sujet a été introduit dans le « socle commun des connaissances » que tout élève doit pouvoir maîtriser à l'issue de sa scolarité obligatoire. Ce qui permettra, je l'espère, aux générations futures de mieux percevoir ce que l'Europe représente et ce qu'elle leur apporte.
Durant la période de réflexion qui devait aboutir à la signature d'un nouveau traité, une autre bataille s'est engagée pour établir le budget européen des années 2007-2013. Comme toujours, cette négociation a été extrêmement difficile, chacun essayant de défendre ses intérêts et ses finances. Un accord a finalement été trouvé en décembre 2005 sur des bases favorables à la France et mieux équilibrées. Pour la première fois, le fameux chèque britannique, cette ristourne obtenue par Margaret Thatcher en 1984 sur le thème « I want my money back », a été révisé à la baisse, les conditions économiques ayant fondamentalement changé pour la Grande-Bretagne depuis l'époque où elle était considérée comme l'un des pays les plus pauvres de l'Union. Aujourd'hui, elle figure parmi les pays les plus riches et tire le meilleur parti de l'élargissement à l'Est. Sur mon insistance et avec l'appui des pays nouvellement entrés, Tony Blair a accepté de mauvaise grâce, en décembre 2005, que son pays prenne sa juste part des dépenses de solidarité à l'égard des membres les plus récents de l'Union européenne.
Mon autre motif de satisfaction a été la reconstitution, pour un montant de vingt-

deux milliards d’euros, du dixième fonds européen de développement, jusqu’en 2013. Là encore, j’ai été contraint de batailler ferme contre un certain égoïsme de nos partenaires. Les pays africains, qui craignaient de subir les conséquences financières de l’élargissement, pourront ainsi compter sur le maintien en leur faveur de notre solidarité européenne qui correspond également à l’intérêt bien compris de l’Europe et des Européens. Dans ce combat difficile, j’ai bénéficié de l’appui constant de la chancelière allemande, Angela Merkel, qui a succédé à Gerhard Schröder en octobre 2005. J’ai admiré la façon dont cette femme de grand caractère, venue de l’ancienne Allemagne de l’Est, a réussi à s’imposer à la tête de son pays en éliminant tous ses rivaux. Je l’avais rencontrée à plusieurs reprises avant son arrivée au pouvoir. Ces entretiens préalables m’avaient déjà révélé son discernement, son intelligence tactique, tout comme son attachement à la poursuite de l’entente franco-allemande. Notre trop brève collaboration n’a cessé d’être amicale, confiante et chaleureuse.

*

C’est le 11 mars 2007, après avoir mené à bien l’essentiel des dernières grandes réformes qui me paraissaient vitales pour l’avenir du pays, que j’ai annoncé au peuple français ma décision de ne pas briguer un troisième mandat. À cette date, j’ai quelques raisons de ne pas être trop mécontent du bilan que je peux leur présenter, au terme d’une mobilisation intense à laquelle j’ai consacré toute mon énergie. Ce bilan, fruit de mon action personnelle comme de celle des gouvernements de Jean-Pierre Raffarin, de Dominique de Villepin et de l’ensemble de nos équipes, tient en quelques chiffres que je me dois de rappeler ici tant ils sont éclairants. Le déficit public a été réduit à 2,5 % de notre PIB et la dette a baissé à 63,8 %, le chômage a été ramené à 8,1 % de la population active, tandis que la pression fiscale est elle-même en nette diminution. Le gouvernement, dont j’ai confié la responsabilité à Dominique de Villepin au lendemain du référendum, aura donc réussi à améliorer la situation du pays et le quotidien des Français, ainsi qu’à mettre à profit une fin de mandat dont beaucoup pensaient qu’elle allait être inutile. Je serai notamment admiratif de l’esprit de service et du sens de l’intérêt général témoigné par le ministre de l’Économie, Thierry Breton, un entrepreneur aussi dynamique que talentueux, dont l’action a été remarquable à la tête de ce grand ministère qu’est Bercy. Je ne doute pas que ces très bons résultats offriront au candidat qui représentera ma famille politique toutes les chances de s’imposer. C’est à l’évidence le meilleur soutien que je peux lui apporter.

Ce 11 mars 2007, c’est avec beaucoup d’émotion que j’exprime à l’ensemble de mes compatriotes ma fierté du travail que nous avons accompli ensemble, la passion que j’ai éprouvée à servir une France de justice et de paix, « une France,

leur dis-je, que j’aime autant que je vous aime », et que je les appelle à garder confiance en leurs atouts comme à rester fidèles à leurs valeurs et aux devoirs particuliers qu’elles donnent à notre pays vis-à-vis des autres peuples.
Après ma réélection en 2002, je n’ai jamais pensé sérieusement à me représenter, même si mon silence délibéré à ce sujet a pu laisser croire le contraire et nourrir bien des supputations. Une formule de bon sens recommande de « savoir quitter le pouvoir avant qu’il ne vous quitte ». C’est une sage résolution, en effet. Mais rares sont les hommes d’État ou simples dirigeants qui se résignent facilement à la mettre en pratique. Il serait faux de prétendre que j’ai fait exception à cette règle. J’ai mis du temps à m’habituer à l’idée, qui me paraissait dans le même temps évidente, de devoir renoncer à des responsabilités politiques qui avaient occupé quarante années de mon existence. En fait, je ne crois pas m’y être réellement préparé, tout en considérant, après mûre réflexion, qu’il n’y avait pas d’autre choix et que c’était bien ainsi.
Quoi qu’ils en disent, peu de chefs d’État organisent véritablement leur succession, ce qui ne les empêche pas d’avoir leurs préférences ni éventuellement de les exprimer. Je n’étais pas le seul à penser qu’Alain Juppé possédait toutes les qualités requises pour assumer la fonction présidentielle. Mais les circonstances en ont décidé autrement. Après lui se sont ouvertes diverses hypothèses, entre lesquelles il ne m’appartenait pas de trancher. Chacun connaissait la qualité de mes relations avec Dominique de Villepin et nul n’ignorait les différences d’analyse qui m’avaient parfois distingué de Nicolas Sarkozy, ce dont lui-même ne se cachait guère au demeurant, en affichant son désir de « rupture ». Cependant tous deux avaient en commun de dépendre de la même formation politique. C’est elle seule, en définitive, qui serait habilitée à choisir son candidat.
Le 16 janvier 2007, je prends acte de l’investiture de Nicolas Sarkozy comme candidat de l’UMP à l’élection présidentielle. Le 21 mars, soit dix jours après avoir fait connaître ma propre décision, j’annonce, lors d’une intervention télévisée, que j’apporterai « tout naturellement mon vote et mon soutien » à sa candidature du fait même qu’elle s’inscrit dans le cadre de la majorité présidentielle. Je donne aussitôt après comme consigne au secrétaire général de l’Élysée, Frédéric Salat-Baroux, de veiller scrupuleusement à ce que rien ne puisse venir gêner, en quoi que ce soit, la campagne du représentant de l’UMP et à ce que chacun de ses collaborateurs fasse les efforts nécessaires en ce sens. Frédéric Salat-Baroux s’y emploiera avec toute la détermination que j’attendais de lui, en faisant preuve jusqu’au bout d’une loyauté et d’une fidélité exemplaires. Le 26 mars, le gouvernement est remanié de manière à éviter toute confusion entre le statut ministériel de Nicolas Sarkozy et sa position de candidat

à l’élection présidentielle. Je prends alors la décision, en accord avec Dominique de Villepin, de nommer au ministère de l’Intérieur François Baroin, en qui j’ai toute confiance.
C’est au cours des dernières semaines passées à l’Élysée que j’ai commencé à réfléchir à la meilleure façon de poursuivre, en dehors du pouvoir, mon combat en faveur des grandes causes internationales qui me tiennent le plus à cœur : celles du développement, de la prévention des conflits, de la sauvegarde des langues et des cultures, de la défense de l’environnement. Très vite, l’idée de créer une fondation s’est imposée, dont il restait, une fois ses objectifs définis, à prévoir l’organisation et définir les moyens de financement.
Le modèle des fondations est, pour ce qui concerne les anciens responsables publics, assez largement répandu dans le monde. Bill Clinton, aux États-Unis, Nelson Mandela, en Afrique du Sud, ont ainsi poursuivi efficacement leur engagement, sous cette autre forme. C’est ce que j’ai appelé, en quittant l’Élysée, « servir autrement ».
Dans cette nouvelle vie qui s’amorce, une vie dénuée de tout mandat électif, je veux pouvoir être encore utile. Cette nouvelle vie, il me faudra l’inventer avec cette fondation, au-delà de ma participation de droit aux séances du Conseil constitutionnel.
Le 6 mai 2007, Nicolas Sarkozy est élu président de la République. Nous sommes réunis à l’Élysée ce soir-là avec Bernadette, mon petit-fils Martin, ainsi que l’ensemble de mes collaborateurs, pour entendre la première déclaration du futur chef de l’État. Chacun de nous écoute avec la plus grande attention chaque phrase, chaque mot qu’il prononce, guettant secrètement le moment où il citera sans doute le nom de celui auquel il s’apprête à succéder, ou même le remerciera du soutien qu’il lui a apporté. Mais ce moment ne viendra jamais. Pour ma part, je m’abstiens de manifester la moindre réaction. Mais au fond de moi je suis touché, et je sais désormais à quoi m’en tenir.
Le 15 mai, je m’adresse au peuple français pour la dernière fois, et mets l’accent, dans cette ultime allocution présidentielle, sur la nécessité de préserver à l’avenir ce qui a toujours fait notre force aux heures les plus glorieuses comme les plus tragiques de notre histoire nationale.

Une nation, c’est une famille. Ce lien qui nous unit est notre bien le plus précieux. Il nous rassemble. Il nous protège. Il nous permet d’aller de l’avant. Il nous donne les forces nécessaires pour imprimer notre marque dans le monde d’aujourd’hui.
Restez toujours unis et solidaires. Bien sûr, nous sommes profondément divers. Bien sûr, il peut y avoir des différences de conception, des divergences de vues.

Mais nous devons, dans le dialogue, dans la concorde, nous retrouver sur l'essentiel. C'est comme cela que nous continuerons à avancer. Dans l'union, dans le respect de notre diversité et de nos valeurs, dans le rassemblement, nous pouvons nourrir toutes les ambitions.
Ce soir, je veux vous dire la force du lien qui, du plus profond de mon cœur, m'unit à chacune et à chacun d'entre vous. Ce lien, c'est celui du respect, c'est celui de l'admiration, c'est celui de l'affection pour vous, pour le peuple de France, et je veux vous dire à quel point j'ai confiance en vous, à quel point j'ai confiance en la France.

Le lendemain matin, je repense avec émotion à ces quarante années passées à servir les Français. Je suis heureux et fier du chemin que nous avons parcouru ensemble. Je suis fier de ce que j'ai pu accomplir au nom d'une certaine idée de l'homme et de mon pays. Je pense aussi à tout ce que je n'aurai pas réussi à faire. Je pense à ces Français qui souffrent, qui demeurent dans la difficulté. Je pense à la fracture sociale que j'aurai essayé de résorber, et qui réapparaît sans cesse, sous de nouvelles formes.
Je pense à eux. Je pense à la France. Je pense à tous les défis que nous devrons, encore, relever. Cet engagement au service de mon pays, l'Histoire le jugera.
Quelques heures plus tard, après notre passation des pouvoirs, Nicolas Sarkozy me raccompagnera jusqu'à ma voiture, dans la cour de l'Élysée, et je repartirai aussi tranquillement, si j'ose dire, que je suis arrivé douze ans auparavant. Ce départ, je ne l'ai pas ressenti comme une déchirure, ni comme un événement exceptionnel. Il m'est apparu simplement dans la nature des choses. Il y a une vie après le pouvoir.
****

1 International Thermonuclear Experimental Reactor, prototype d'un réacteur nucléaire à fusion pour vérifier la faisabilité scientifique et technique de la fusion nucléaire comme nouvelle source d'énergie. (N.d.E.)
2 Réacteur pressurisé européen de troisième génération conçu et développé par AREVA. (N.d.E.)

UN TESTAMENT POLITIQUE

Au terme de ce voyage de mémoire, je ne me livrerai pas à une analyse de la situation institutionnelle, économique et sociale du pays. C'est à ceux qui sont en charge aujourd'hui de son destin de le faire. Mais je ressens le besoin de vous dire les trois ou quatre choses essentielles que je retiens d'une vie mise au service d'une singulière et dévorante passion pour la France.

Je veux vous parler de la question de notre temps : l'avenir de la France dans la mondialisation.

Notre pays, plus je l'ai arpenté, plus il m'a émerveillé. Seul un continent pourrait offrir autant de beautés et de diversité. Des côtes occidentales où se couche le soleil européen aux lumières de la Méditerranée, des plateaux et forêts de la Corrèze aux horizons sans fin du Bassin parisien, des contreforts d'Alsace aux vallées des Alpes et des Pyrénées, des terres profondes du Nord aux couleurs chatoyantes d'outre-mer, la France a mille visages.

Les Français aussi ont mille visages et je ne peux penser à eux sans que le sourire me vienne et l'émotion m'envahisse. Ils sont infiniment plus divers que les clichés que l'on en donne. Le Français, c'est, bien sûr, le joueur de cartes insouciant et parlant fort du Marius de Pagnol ; c'est également le paysan taiseux qui sait, comme son père, qu'à tout instant la nature peut détruire la récolte mais aussi qu'une partie de son avenir se joue désormais sur les marchés internationaux ; c'est l'ouvrier dur au mal et passionnément attaché à son outil de travail ; c'est ce fils d'immigré, médecin urgentiste, qui ne compte ni son temps ni sa fatigue mais qui se dit qu'il doit toujours en faire plus pour ce pays qui lui a donné sa chance ; c'est l'intellectuel ou le chercheur qui va consacrer une vie d'étude aux travaux les plus exigeants ; ce sont ces femmes, fonctionnaires, salariées, cadres qui veulent réussir leur vie professionnelle, leur vie de mère, de femme et qui courent toute la journée contre le temps, sans jamais s'écouter ; ce sont ces artisans, ces commerçants qui perpétuent, de génération en génération, ces savoir-faire exceptionnels qui font la France ; c'est ce chef d'entreprise qui croit en l'avenir du tissu industriel de sa région et qui ne cesse d'inventer pour relever le défi de la concurrence mondiale. Les Français, ce sont ceux-là et tant d'autres : si différents, imaginatifs, généreux, passionnés par les idées nouvelles, les débats, la justice ; avec aussi ces excès, que j'aime tant, qui font qu'en une fraction de seconde on peut se « prendre au col » comme se tomber dans les bras.

Et pourtant la France est une. Patiemment rassemblée par l'autorité royale et ses instruments : le glaive, la langue et le droit, elle a acquis une dimension spirituelle particulière avec les valeurs universelles de la Révolution, incarnées dans la République. Où que l'on se trouve dans ce pays-continent, on est toujours en France quand d'un même regard on embrasse le clocher de l'église, la façade de l'école et la devise républicaine frappée au fronton de la mairie.

La France est aussi le résultat d'une histoire faite d'ambitions récompensées et d'échecs cruels. Patrie de Philippe Auguste et des campagnes d'Italie, triomphante sous le soleil de Louis XIV ou sous celui d'Austerlitz, elle est aussi la fille de grandes souffrances et d'effondrements : de la défaite d'Azincourt, aux guerres de Religion et aux crimes de Vichy. Elle sait que si elle est capable du meilleur, son histoire porte également la marque du pire. Mais le dernier mot reste toujours à la grandeur et à la lumière : par-delà le renoncement de la capitulation de 1940, le 18 Juin, c'est l'appel d'un général de Gaulle alors inconnu qui a recouvert d'un manteau de courage et d'honneur la trahison d'une partie des élites françaises.

Notre caractère porte la marque de notre diversité et de notre histoire. Prompts à la division et à l'affrontement, nous sommes capables, dans le même temps, de penser l'universel et de donner corps aux rêves les plus fous : de la Déclaration des droits de l'homme des révolutionnaires de 1789 à la construction européenne de Jean Monnet. Parce que notre histoire nous a placés au premier rang, nous ne créons, nous ne bâtissons qu'avec l'idée d'être les meilleurs. Nos positions dominantes dans l'énergie, l'aéronautique, l'espace, l'environnement, les transports mais aussi dans les mathématiques fondamentales et appliquées ou, aux frontières de l'art et de l'industrie, le design portent la marque de cette ambition qui nous paraît aller de soi. Dans le même temps, nous sommes perméables à la tentation du repli sur soi et du conservatisme. L'exception française a deux faces : la capacité à surprendre et à éclairer le monde mais également une aptitude à l'arrogance comme paravent de notre incapacité parfois à nous remettre en question et à nous dépasser pour continuer à avancer.

C'est peu dire que cette France de toujours entre dans un monde nouveau. En quelques années à peine, des repères qui nous semblaient acquis ont été bouleversés. Il nous faut apprendre à penser le monde autrement. Fini le temps de la domination sans partage de l'Occident ! Par un singulier mouvement de l'histoire, la planète s'organise désormais autour de puissances concurrentes et d'importance comparable : les États-Unis, l'Europe, le Japon, la Chine, l'Inde, et

demain le Brésil. Chacune forte de sa culture et de son identité propres mais lancée à grande vitesse dans une course sans merci à la primauté technologique. Ce qui se joue est bien plus qu'une question de pouvoir et de suprématie, ce sont nos emplois, le pouvoir d'achat, la pérennité de notre modèle social. Nous sommes confrontés aussi à des défis majeurs et contradictoires. Les centaines de millions de personnes des pays les plus pauvres, qui aspirent à accéder à la prospérité par la production et par l'échange, vont s'en donner les moyens. Mais comment pourront-ils le faire sans mettre en danger l'équilibre écologique de la planète déjà menacé par le réchauffement climatique ? La solution ne réside certainement pas dans la « décroissance » ou la « croissance douce », qui sont des illusions de peuples repus et vieillissants ! Elle est dans l'invention d'un modèle de production et de croissance : rien de moins qu'une nouvelle révolution industrielle qui sera celle de l'après-pétrole. La troisième révolution que nous vivons est celle des conditions de circulation de l'information et des idées. Un nouveau continent est apparu sous nos yeux, celui de l'Internet et du numérique : fini les frontières idéologiques et les maîtres à penser. Chaque opinion compte et a droit de cité dans ces nouvelles steppes de la liberté. Le meilleur peut en sortir : des mouvements démocratiques, qui balayent les dictatures fondées sur la peur et l'argent, comme de nouvelles formes de création et de partage des idées, qui font progresser ces valeurs essentielles que sont l'humanisme, le respect et la tolérance. Le pire est possible aussi si la toile mondiale devient le réceptacle et la caisse de résonance de tous les extrémismes.

Face à un monde en plein bouleversement, je comprends que l'on puisse être saisi par le doute ou l'inquiétude. Mais la solution n'est pas dans le repli sur soi. Si la France s'enferre dans de fausses certitudes et l'illusion de nouvelles lignes Maginot, elle finira au mieux en « pays musée », amer, égoïste et figé et au pire sombrera dans une de ces crises qui, chez nous, naissent toujours du renoncement. Ce nouveau monde, il faut l'affronter avec ambition et humilité. Même si la concurrence est rude, nous avons tous les moyens de nous y imposer. Dans le même temps, il nous faut changer notre regard sur les autres. Rien n'est plus stérile et dangereux que de penser qu'il existerait des hiérarchies entre les civilisations et de se convaincre qu'elles auraient vocation à s'affronter. Nous avons, tout au contraire, tant à apprendre de ceux qui pensent autrement et nous devons nous préparer à relever le défi concurrentiel qu'ils nous lancent. Sur le plan culturel et religieux, gardons-nous des idées empoisonnées selon lesquelles certaines cultures ou certaines religions seraient, par essence, rétrogrades ou incompatibles avec les valeurs humanistes et démocratiques. L'histoire montre le contraire, et l'avenir, j'en ai la profonde conviction, le prouvera d'une manière

éclatante.

Mon premier message est qu'il faut relever le défi de la mondialisation, non pas en imitant les autres, mais en assumant notre identité.

Ce qui nous rassemble n'est ni un territoire, ni une « race », ni une religion, ni la soif de possession. Ce qui nous rassemble c'est un sentiment d'appartenance à des valeurs – l'égalité, la fraternité, la liberté d'entreprendre et de penser – et cette conviction que nous avons des devoirs particuliers les uns envers les autres et vis-à-vis du monde. Si vous me demandez de définir ce qu'est l'identité de la France, je vous dirai que notre pays n'a probablement jamais été autant lui-même que lors de la Première Guerre mondiale. En ces temps tragiques, le paysan, l'ouvrier, l'instituteur, le notable et l'intellectuel se sont rassemblés en une nation pour défendre leurs terres, leurs biens, leurs familles mais aussi les valeurs de la République : le droit de vivre libre et de pouvoir s'élever et réussir par l'étude, le mérite et le travail. Ma conviction est que le pays, dans ses profondeurs, n'a pas tant changé que cela. Certes, la montée de l'individualisme, un système de solidarité vécu comme allant de soi, et une soif de consommation, qui est la marque de notre temps, ont conduit à ce que, trop souvent, la revendication de droits prenne le pas sur l'exigence d'assumer d'abord ses devoirs. La population française aussi a changé, en quelques décennies. Notre pays a toujours été une terre d'immigration. Mais, à partir des années 1960, il a connu un mouvement sans précédent dans son histoire, un mouvement marqué par l'arrivée d'immigrés nouveaux et par l'émergence de la religion musulmane dans une communauté nationale laïque mais façonnée de culture chrétienne. La crise économique et le chômage ont agi comme des ferments d'une crise identitaire, sur laquelle a pu renaître ce vieil ennemi de l'intérieur : le rejet de l'autre, le racisme et l'affirmation, crue et vulgaire, qu'il serait bien légitime de céder à l'égoïsme.

Ce chemin n'est pas le nôtre. Dans notre histoire, des guerres de Religion à Vichy, il nous a toujours conduits aux pires catastrophes, à l'abaissement et à la servitude. Méfions-nous des multiples masques de l'extrême droite. N'oublions jamais qu'elle a su prendre hier celui d'un très vieux maréchal de France au regard bleu azur et qu'elle peut prendre demain d'autres formes rassurantes. Mais l'extrême droite ne changera jamais. Elle n'est pas un populisme cocardier mâtiné de gros bon sens et de « respect des traditions ». C'est une machine de guerre contre la raison, une idéologie de combat fondée sur le rejet des valeurs démocratiques, le refus du progrès économique et la haine des différences,

qu’elles soient ethniques ou culturelles. Il n’y a pas et il n’y aura jamais de dialogue ou de compromis possible avec l’extrême droite. Tous ceux qui s’y sont essayés, pensant jouer au plus fin ont trouvé sur leur chemin plus forts et plus cyniques qu’eux. Ils ont fini submergés et vaincus.

Faut-il pour autant nier les tensions identitaires qui nous traversent ? Non ! Il faut leur apporter des réponses fortes, mais des réponses qui nous ressemblent. Nous devons nous rassembler dans un double refus : celui du racisme et celui du communautarisme. Le racisme, la xénophobie sont des injures au cœur et à la raison. Ils abaissent ceux qui les éprouvent et blessent irrémédiablement ceux qui en sont victimes. On ne peut pas construire une communauté nationale sur l’acceptation voire l’indulgence vis-à-vis de ces sentiments et de leur traduction : les discriminations. Que l’on remplace le mot musulman par le mot juif dans certaines déclarations et l’on pourra mesurer que le poison des années 1930 peut couler à nouveau dans nos veines. Dans le même temps, il ne saurait être question qu’à l’école, dans les cantines, dans les hôpitaux, dans les services publics, au travail on segmente, on fractionne les Français, les femmes, les hommes, pour permettre la coexistence de règles différentes. Sous couvert de libertés religieuses, c’est une autre forme d’idéologie antidémocratique et rétrograde qui est à l’œuvre. Par ses objectifs et ses méthodes de provocation identitaire, l’idéologie communautariste n’est pas si éloignée de celle de l’extrême droite.

Cet équilibre qui doit être le nôtre est tout entier résumé dans la phrase du général de Gaulle : « Je ne connais que deux catégories de Français, ceux qui font leur devoir et ceux qui ne le font pas. » Refus du racisme, primauté des devoirs sur les droits. Respect absolu de la loi. Tout est dit et éclaire le chemin du modèle de vie en commun qu’il nous faut continuer à bâtir pour être forts dans la mondialisation.

C’est dans la mondialisation aussi qu’il nous faut penser la question migratoire. Qui peut croire, s’il regarde les choses avec un minimum d’humanité, que l’on laisse derrière soi son pays, ses proches, son histoire pour aller chercher ailleurs le bénéfice d’« allocations sans travailler » ? C’est le dénuement, la désespérance ou la tyrannie qui poussent tant d’hommes, de femmes, d’enfants sur les routes angoissantes et incertaines de l’immigration. Le dernier mot, bien sûr, doit rester à la loi : le laxisme, les frontières qui n’en sont pas, les régularisations de masse sont autant de fautes qui ne peuvent qu’aviver les tensions que nous connaissons. Mais la réponse fondamentale est dans un

changement radical des instruments d'aide au développement. Seuls des financements innovants, comme ceux que nous avons lancés, avec le président Lula, pour donner aux plus pauvres la possibilité de lutter contre le sida, le paludisme et la tuberculose, sont à la mesure des enjeux. La France et l'Europe doivent agir afin d'imposer, au plan mondial, une contribution sur des transactions financières pour aider fortement les pays les plus pauvres à se développer. Ces nouveaux instruments d'action doivent aller de pair, bien plus qu'aujourd'hui, avec une exigence de réformes démocratiques et de lutte contre la corruption. Il n'est ici question ni d'utopie ni de bons sentiments. Une contribution de type « taxe Tobin » est parfaitement possible à mettre en place dans le cadre de nouvelles et indispensables mesures visant à réguler les marchés financiers mondiaux. Quand le développement économique est au rendez-vous, les flux migratoires s'inversent. Souvenons-nous qu'il y a quelques décennies l'Irlande, l'Espagne ou le Portugal étaient des pays d'émigration massive avant que les effets de l'intégration européenne ne changent totalement les choses. Pourquoi en serait-il autrement des pays du Sud, si on les aide à prendre toute leur place dans l'économie mondiale ?

Mon deuxième message, c'est qu'il nous faut relever le défi technologique, qui est au cœur de la mondialisation. Face à l'émergence de puissances de masse comme la Chine ou l'Inde, qui déjà se mesurent aux États-Unis et au Japon, il est légitime de se poser la question de notre capacité à rivaliser avec ces immenses ensembles. Quand, malgré tous ses efforts, on est enfermé dans le chômage, quand on est un couple qui travaille dur et à qui il ne reste rien à la fin du mois sinon des découverts, la tentation peut naître de voir comme une solution la fermeture des frontières et de l'un de ses avatars économiques : la sortie de l'euro. Ne nous laissons pas abuser par ces sirènes du passé. Ce serait un choix à la fois suicidaire et injustifié et les plus modestes, les plus vulnérables en seraient les premières victimes. Le protectionnisme ne mène qu'à la régression économique et sociale. Spirale destructrice, il a conduit, par le passé, à l'aggravation de la crise de 1929 et à la guerre. Nous avons toutes les capacités pour nous imposer dans les vastes mouvements du monde. À condition, bien sûr, de prendre des décisions claires et de nous en donner les moyens. Il nous faut faire le choix de l'éducation, de la recherche, de l'industrie et pas celui de la finance et des services qui lui sont associés. La croissance est dans les laboratoires, dans les universités, dans les usines, pas sur les marchés financiers. Le capitalisme a deux réalités : l'esprit d'entreprise, d'innovation qui fait bouger le monde et, de proche en proche, bénéficie à tous ; mais il se manifeste aussi sous une forme dégradée, celle de l'appât du gain, qui peut prendre des

dimensions ravageuses jusqu'à menacer l'économie mondiale tout entière. N'oublions pas que c'est la folie spéculative qui s'est emparée du secteur financier qui a conduit à la crise de 2007 et que les États ont dû peser de tout leur poids, au risque d'en sortir ruinés, pour sauver le système. Depuis, pourtant, trop peu a été fait. Les banques continuent à jouer pour leur compte avec les dépôts de ceux qui travaillent et de leurs familles, la course aux bonus et aux profits a poursuivi une fuite en avant que rien n'arrête, ni la raison ni les désastres sociaux qui en sont le prix à payer pour la collectivité. La France doit sortir du faux-semblant des G20 de façade pour que l'Europe s'investisse pleinement dans une réforme de la finance mondiale comparable à celle qui est sortie de la crise de 1929. Gardons-nous des lâchetés et des compromissions. L'économie mondiale ne se remettra pas d'une réplique comparable au séisme de 2007, car les États, désormais endettés comme jamais dans l'histoire – et qui mettront une décennie au moins à s'en sortir – n'auront pas les moyens de sauver le système une seconde fois.

Faire le choix de l'industrie, c'est inscrire cette exigence au cœur de nos politiques et de notre engagement européen. Le rôle de l'État est de veiller au financement des PME pour leur donner les moyens de se projeter dans la concurrence mondiale. Il faut réinventer aussi la mission de l'État actionnaire. Il doit contribuer à l'émergence de champions industriel, dans les secteurs prioritaires. L'énergie est évidemment de ceux-là. Avec EDF, GDF SUEZ, AREVA, TOTAL, nous avons quatre leaders mondiaux. Dans trois d'entre eux l'État est l'actionnaire majoritaire ou principal. Il peut et doit agir. Une nouvelle industrie va naître au cours du processus de transition entre le couple formé par les hydrocarbures et le nucléaire et celui qui va émerger et associera énergies renouvelables et énergies nouvelles. Il nous faut bâtir un géant industriel français dans le secteur des énergies renouvelables (hydrauliques, solaires, éoliennes, marémotrices…) à partir de nos grandes entreprises actuelles. Dans le même temps, il convient d'aborder avec raison la question du nucléaire. Il serait tout aussi fou de vouloir sortir aujourd'hui du nucléaire que de considérer qu'elle est la seule énergie d'avenir. Puisque désormais nous savons que l'accident nucléaire n'est pas impossible dans un pays maîtrisant les technologies les plus complexes, il nous faut réaffirmer la priorité aux questions de sûreté, comme nous l'avons fait avec l'EPR et investir massivement dans les énergies de l'après-nucléaire. L'avenir n'est pas à une source d'énergie dominante, il est à ce que l'on appelle, dans le jargon des initiés, un mix énergétique reposant sur des technologies de pointe capables de répondre au défi majeur du réchauffement climatique.

De même, portons-nous à la pointe de la révolution agricole mondiale. L'agriculture, ce n'est pas la France d'hier. Elle est, tout au contraire, à la confluence de défis majeurs d'aujourd'hui : nourrir une population mondiale en croissance rapide, le faire en respectant l'environnement et le principe de précaution. Ouvrons les yeux, des grandes nations industrielles – et qui n'ont pas nos atouts en ce domaine – comme l'Allemagne sont en train de nous rattraper, voire de nous distancer, tant dans la production que dans la transformation. La France du XXI e siècle se doit d'exploiter ses immenses ressources agricoles et de s'imposer comme un acteur majeur de l'industrie agroalimentaire.

Ce choix stratégique, comme dans d'autres domaines industriels, il nous faut l'inscrire aussi à l'échelle européenne. L'Europe, c'est la paix et c'est notre chance dans la mondialisation. La construction de l'Europe a commencé avec des projets concrets : le charbon et l'acier, l'agriculture. Elle a pris un tournant économique global avec le marché unique et l'euro, puis une dimension plus politique et symbolique avec l'élargissement. Sa nouvelle frontière, comme un retour à sa vocation originelle, est probablement industrielle. L'Europe doit favoriser l'émergence d'acteurs mondiaux dans tous les secteurs, revoir ses règles de concurrence pour y contribuer et mettre en place une fiscalité adaptée à ces défis. La fiscalité doit favoriser ceux qui travaillent, pas les spéculateurs et les héritiers. Elle doit aussi rééquilibrer les conditions du commerce mondial qui avantagent les pays à faible protection sociale et peu préoccupés de l'environnement. La question de la mise en place d'une fiscalité en Europe qui réponde à cet enjeu est prioritaire. Elle peut nous permettre de concilier, dans le monde de demain, compétitivité et haut niveau de protection sociale.

Nous avons hérité du Conseil national de la résistance et du général de Gaulle d'un système de protection sociale qui constitue le meilleur rempart contre les accidents de la vie et notre tentation de l'individualisme et du chacun pour soi. Mon troisième message est qu'il ne faut, à aucun prix, brader cet héritage qui est le ciment de notre cohésion sociale. Deux dangers le menacent. Le premier d'entre eux est l'absence de réforme et l'irresponsabilité individuelle. On se doit de tenir compte des effets de l'accroissement de l'espérance de vie sur les droits à la protection sociale et son financement. Nos retraites, nos soins, l'aide aux familles, la dépendance, on ne peut pas les payer à crédit, en empruntant, comme aujourd'hui, pour assurer les fins de mois de la Sécurité sociale. La protection sociale n'est pas un bien gratuit, une sorte de droit qui n'exigerait en contrepartie aucun devoir, aucun esprit de responsabilité. Elle est notre bien commun. Elle

exige d’être utilisée au plus près et au plus juste des besoins. Dépenser, gaspiller sans conscience, c’est aller à la perte de cet acquis social fondamental. Le second danger, corollaire du premier, c’est l’ouverture aux assurances privées de notre système de protection sociale, par exemple, en utilisant comme un cheval de Troie le financement de la prise en charge de la dépendance. Le recours à l’assurance privée porte en lui la destruction du système de Sécurité sociale unitaire et égalitaire que nous avons bâti. Quels que soient les engagements qui pourraient être pris aujourd’hui, il ne peut conduire qu’à des droits et à une médecine à deux vitesses, à la sélection des risques et à l’explosion des coûts de gestion. Bref à une immense régression sociale.

Mon dernier message s’adresse à la jeunesse et aux créateurs, à tous ceux qui seront les acteurs du rayonnement de la France.

N’acceptez jamais que s’impose à vous une chape de plomb conservatrice et pessimiste, fondée sur le postulat que ce qui a été fait, bâti, créé hier serait nécessairement meilleur que ce qui pourrait être fait, bâti, créé demain. La France est le pays de la querelle des Anciens et des Modernes. Elle a vocation à bousculer les idées, les mœurs, les habitudes, les prétendues certitudes. Dans le monde qui s’ouvre à vous, plus que jamais tout est possible. En quelques années à peine, une entreprise peut devenir leader mondial dans le secteur des nouvelles technologies. Là où il fallait des années pour diffuser des idées nouvelles, en quelques minutes, elles font le tour du monde et des consciences. Ce monde, ses beautés, ses opportunités, sont à votre portée. Ne laissez pas ceux d’hier vous dicter votre loi.

Vous avez tant de continents nouveaux à découvrir, tant de Bastilles à prendre, tant à construire d’une manière plus juste et plus ambitieuse que nous n’avons su le faire.

Alors, Français : Rêvez ! Osez !

LA FONDATION CHIRAC

fondation
Chirac

agir au service de la paix

www.fondationchirac.eu

À l'issue de ses mandats, en 2007, le président Jacques Chirac déclarait son intention de « servir autrement ». Ses engagements, bâtis sur une vision particulière de l'Homme et du monde, se prolongent aujourd'hui à travers la Fondation qu'il a créée en 2008.

C'est le même homme qui s'est opposé, en mars 2003, à une intervention militaire unilatérale en Irak, qui agit pour la paix, à travers le prix de la fondation Chirac pour la prévention des conflits. Ce prix récompense des femmes et des hommes qui, dans l'ombre, œuvrent discrètement pour empêcher les conflits d'éclater ou de dégénérer.

C'est aussi le même homme qui a proposé au sommet de la Terre de Johannesburg, en 2002, une Alliance mondiale pour le développement durable et, à Paris en 2005, la création d'une Organisation des Nations unies pour l'environnement, lors de la Conférence internationale sur la biodiversité. C'est ce souci constant de la préservation de notre planète qui a présidé à l'élaboration du programme de Lutte contre la déforestation et la désertification.

Parce que l'accès à l'eau n'est pas encore une évidence pour des millions d'êtres humains, Jacques Chirac en a fait une des priorités du sommet du G8 d'Évian en juin 2003. Aujourd'hui l'accès à l'eau et à l'assainissement donne lieu à un programme spécifique de la fondation.

Autre objectif : assurer l'universalité de l'accès à une santé et à des médicaments de qualité. La contribution de solidarité sur les billets d'avion, initiée par Jacques Chirac et le président Lula Da Silva, a favorisé, depuis sa création en septembre 2006, l'extension de l'accès au traitement pour le VIH/sida, le paludisme et la tuberculose. Mais si UNITAID permet de soigner davantage d'hommes, de femmes, d'enfants, touchés par la maladie, il est un autre fléau contre lequel la fondation Chirac s'engage : le trafic des faux médicaments.

En octobre 2003, devant la 32e session de la Conférence générale de l'Unesco, Jacques Chirac proposait l'adoption d'une convention internationale pour ancrer dans le droit les principes de la diversité culturelle. Avec le soutien à l'Association pour la sauvegarde des langues menacées « Sorosoro », le

président Chirac poursuit aujourd'hui ce combat, si nécessaire, en faveur du respect, de la tolérance et de l'écoute de l'autre.
La fondation Chirac rassemble des femmes et des hommes de tous les continents, décidés à agir aux côtés du président Chirac et au service de la paix.
La fondation Chirac encourage des actions pionnières et concrètes pour favoriser un développement durable et prévenir les conflits.
Découvrez l'action de la fondation Chirac et les moyens de participer à son action sur son site :
www.fondationchirac.eu
fondation Chirac
14, rue d'Anjou
75008 Paris
contact@fondationchirac.eu

Le 17 mai 1995, à l'Élysée. À l'issue de la passation des pouvoirs, je raccompagne et salue le président François Mitterrand.

Remontée des Champs-Élysées dans la Citroën « SM Opéra » décapotable, commandée par le président Pompidou. En saluant les Français présents à cet instant, je prends toute la mesure de l'ampleur et du caractère exaltant de la mission qui est désormais la mienne. Je suis responsable de leur destin et de celui de la France.

© Éric Lefeuvre

Je suis touché par la gentillesse avec laquelle les Français m'ont toujours accueilli.

© Service photo Élysée

Le 28 avril 2005, j'assiste à Toulouse au vol inaugural de l'Airbus A380. Je félicite le pilote Claude Lelaie et son équipage et salue, devant tous les salariés du groupe, « la réussite et le symbole de ce que les Européens peuvent faire ensemble ».

© Éric Lefeuvre

À l'exception de 1979, en raison d'un accident de voiture, je n'ai jamais manqué un Salon de l'agriculture. C'est pour moi l'occasion de rendre au monde paysan l'hommage qu'il mérite.

Le 12 juillet 1998, alors que l'équipe de France vient de remporter la Coupe du monde de football, je suis, comme tous les Français, fier et heureux.

25 novembre 1997 : déplacement en Guyane.

Le 14 juin 1995, à l'occasion du sommet du G7 à Halifax, au Canada.

À l'Élysée, avec le président russe Boris Eltsine.

La sépulture de l'homme qui m'a enseigné le russe lorsque j'étais jeune : M. Belanovitch.

J'ai tenu à ce que les accords de Dayton soient signés par les présidents serbe Slobodan Milošević, croate Franjo Tudjman, et bosniaque Alija Izetbegović, à Paris, le 14 décembre 1995, à l'occasion de la conférence de paix sur l'ex-Yougoslavie.

Avec le chancelier allemand Helmut Kohl, que je connais depuis bien longtemps et auquel l'Allemagne doit tant.

J'ai la plus grande estime pour l'abbé Pierre, qui a consacré sa vie aux plus démunis. Il était une véritable conscience qui a fait bouger la politique.

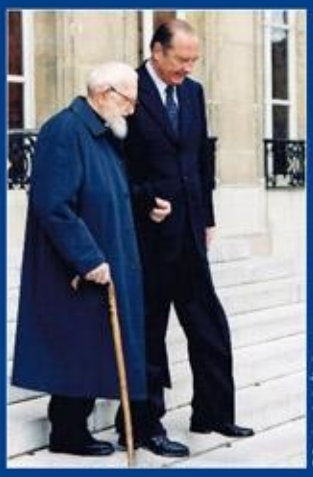

© Service photo Elysée

© Service photo Elysée

Dans le respect des valeurs de la République et du principe de laïcité, j'ai entretenu avec toutes les autorités religieuses un dialogue constructif et apaisé.

© Service photo Elysée

J'aimais, chez sœur Emmanuelle, son énergie et son optimisme. Je n'ai jamais vu une telle foi en l'humanité.

© Service photo Elysée

Le 3 avril 2007, quelques semaines avant de quitter la présidence de la République, je tiens, en tant que chef des armées, à saluer nos soldats et à rendre hommage à leur engagement au service de la France.

En 1999, je mesure sur le terrain les ravages causés par la grande tempête.

© Service photo Elysée

16 juillet 1995 : discours du Vél'd'Hiv'.

27 janvier 2005 : 60e anniversaire de la libération du camp d'Auschwitz.

© Service photo Élysée

Avec le Premier ministre britannique Tony Blair, dans les jardins de l'Élysée.

Avec le président Bill Clinton, j'entretenais des relations franches, amicales et de confiance mutuelle.

© Service photo Élysée

© Service photo Élysée

Le président Abdou Diouf a beaucoup fait pour le Sénégal et l'Afrique. Il incarne désormais le rayonnement de la francophonie, si essentielle à mes yeux pour que vivent, dans le monde, les valeurs communes de ceux qui ont le français en partage.

© Service photo Élysée

J'ai en commun avec le président brésilien Lula la même vision d'un monde plus solidaire et plus humain. C'est ensemble que nous avons imaginé des financements innovants pour le développement, dont la première réalisation a été la taxe sur les billets d'avion au bénéfice de la lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme.

© Witt / Sipa Press

À Ramallah, avec Yasser Arafat, en octobre 1996.

Devant le mur des Lamentations à Jérusalem, en octobre 1996.

© Lemoine / Sipa Press

Survol en hélicoptère du site de « Ground Zero » à New York, deux jours après le 11 septembre 2001.

Avec le président américain George W. Bush, à l'Élysée.

© Service photo Élysée

Avec la chancelière d'Allemagne, Angela Merkel, et le président russe Vladimir Poutine lors d'un sommet franco-germano-russe à Compiègne, en 2006.

Avec le chancelier allemand Gerhard Schröder, au Mémorial de la paix à Caen, le 6 juin 2004. Soixante ans après le Débarquement, j'ai pensé nécessaire d'associer l'Allemagne à la commémoration de ce jour de liberté pour le continent européen.

© Éric Lefeuvre

© Service photo Élysée

J'accueille le Premier ministre indien, Manmohan Singh, à l'Élysée, en 2006.

© Service photo Élysée

À Pékin, pour le 40e anniversaire de l'établissement des relations diplomatiques franco-chinoises, Hu Jintao, le président, et son épouse nous invitent à célébrer l'année de la France en Chine devant la Cité interdite mise aux couleurs de nos deux pays.

© Éric Lefeuvre

Au Palais impérial à Tokyo, avec l'empereur du Japon Akihito, en 2005.

Je suis le plus heureux des grands-pères !

Alors que le pape Jean-Paul II est à Paris en 1997 pour les Journées mondiales de la jeunesse, j'ai le plaisir de lui présenter mon petit-fils Martin.

Le jour du mariage de ma fille Claude avec Frédéric Salat-Baroux, en compagnie de nos amis les plus chers : Maryvonne et François Pinault.

Bernadette est la femme de ma vie. Nous avons tant accompli ensemble.

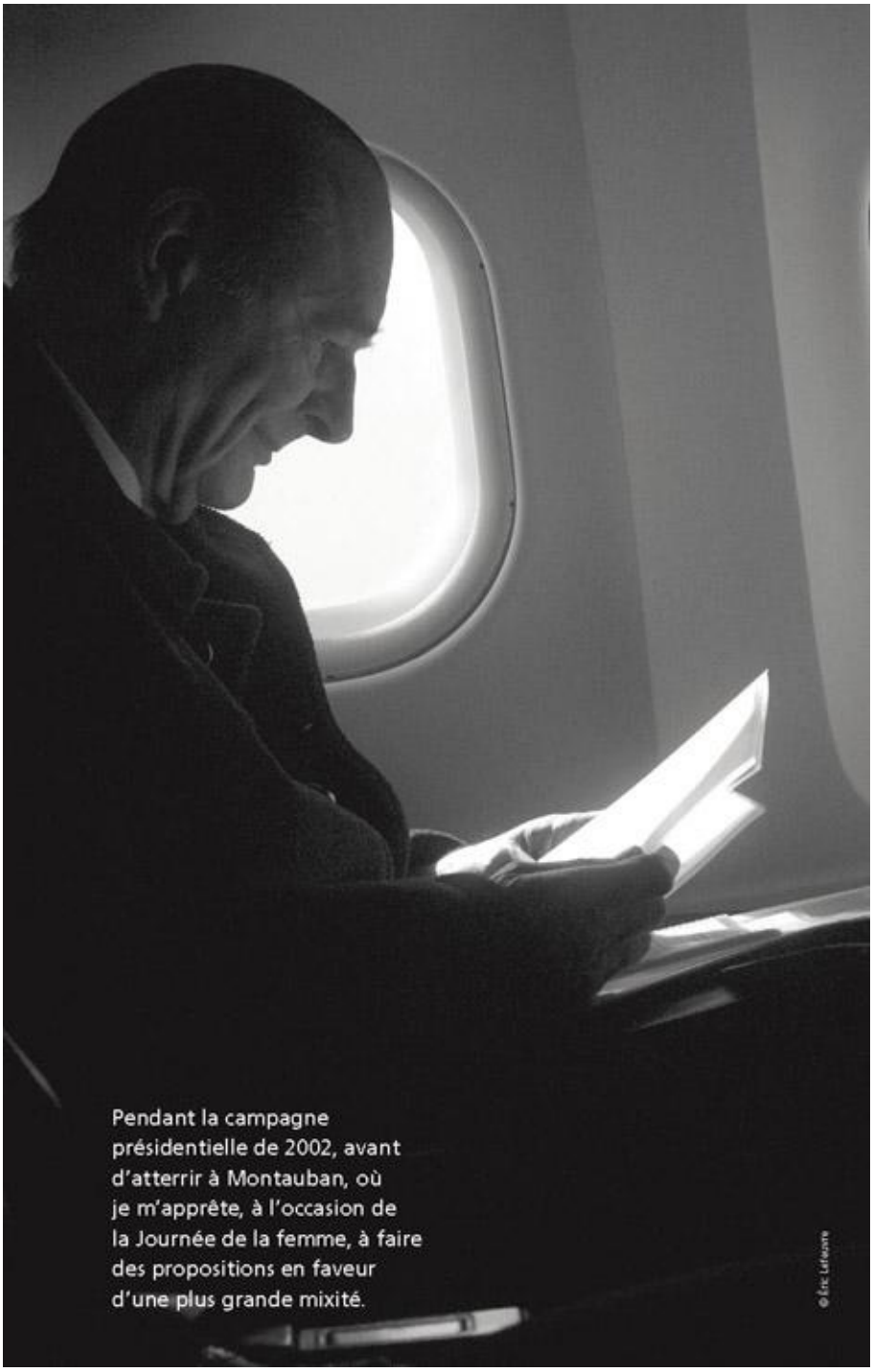

Pendant la campagne présidentielle de 2002, avant d'atterrir à Montauban, où je m'apprête, à l'occasion de la Journée de la femme, à faire des propositions en faveur d'une plus grande mixité.

© Éric Lefeuvre

Le 21 avril 2002, 20 heures. Devant la gravité du moment, je ressens le besoin de m'isoler pour préparer la déclaration que je vais faire aux Français, dans quelques minutes.

Place de la République le 5 mai 2002, au soir du second tour de l'élection présidentielle.

© Meignaux / Spa Press

Mon équipe à l'Élysée, dont la loyauté et la compétence m'ont permis d'exercer ma fonction au service des Français jusqu'au dernier jour.

En pleine crise irakienne, je donne mes dernières instructions à mon équipe diplomatique, avant de me rendre à Bruxelles pour un conseil européen.

© Service photo Élysée

Avec Mahmoud Abbas, président de l'Autorité palestinienne.

© Service photo Élysée

En hommage à mon ami Rafic Hariri, Premier ministre du Liban, sauvagement assassiné à Beyrouth le 14 février 2005.

© Rémy de la Mauvinière / AP / Sipa Press

Avec Shimon Peres, alors vice-Premier ministre de l'État d'Israël.

© Service photo Élysée

Avec Mohammed VI, roi du Maroc.

© Service photo Élysée

J'accueille à l'Élysée le nouveau président afghan Hamid Karzai.

© Éric Lafourie

© Éric Lafourie

Sommet des chefs d'État sur la conservation des écosystèmes forestiers du bassin du Congo à Brazzaville, les 4 et 5 février 2005.

Avec le président Lula et aux côtés de Bill Clinton, nous lançons officiellement Unitaid, qui facilite l'accès aux médicaments des malades atteints du sida, du paludisme ou de la tuberculose, en particulier dans les pays en voie de développement. Siège des Nations Unies, septembre 2006.

© Service photo Elysée

© Service photo Elysée

À Johannesburg, pendant le sommet de la Terre en 2002, nous nous entretenons avec Nicolas Hulot et le président Nelson Mandela.

En décidant de commémorer l'abolition de l'esclavage, j'ai voulu que la mémoire de l'esclavage soit restituée et son abolition célébrée. La première journée commémorative s'est tenue à Paris le 10 mai 2006, dans les Jardins du Luxembourg.

© Gysenbergh / Paris Match / Scoop

Chacun sait l'estime et la profonde affection que je porte à Alain Juppé. Homme d'État, guidé par le seul intérêt général, il aura été un excellent Premier ministre.

© Service photo Élysée

Avec Lionel Jospin, même si la cohabitation n'est jamais un exercice facile, nous aurons été motivés l'un et l'autre par l'exigence du service du pays.

© Service photo Élysée

Jean-Pierre Raffarin connaît bien la France. De manière subtile et intelligente, il a conduit l'action du gouvernement avec pour seule ambition de moderniser et réformer notre pays.

© Service photo Élysée

J'ai toujours pu compter sur Dominique de Villepin. J'aime le panache avec lequel il défend sans relâche l'idée qu'il a de la France et de la place qu'elle doit occuper dans le monde.

Jean-Louis Debré est mon ami. Il est l'un de mes plus fidèles compagnons. J'ai toujours apprécié son soutien, son sens politique et la haute idée qu'il a de nos institutions.

© Witt / Sipa Press

Peu d'hommes ont aussi bien incarné la République que Philippe Séguin. Grand serviteur de l'État, il aimait la France.

© Service photo Élysée

© Éric Lefeuvre

Aux Nations Unies, lors du sommet du millénaire, je porte la voix de la France afin que les « objectifs du millénaire pour le développement » soient aussi précis et ambitieux que possible.

En 2005, le président Abdoulaye Wade et les Sénégalais me réservent un accueil très chaleureux à mon arrivée à Dakar.

© Service photo Élysée

© Éric Lafforgue

Avec José Manuel Barroso, président de la Commission européenne, avec lequel j'ai travaillé de longues années au service d'une Europe plus forte et plus juste.

Dans les dunes de Tombouctou, mon ami Amadou Toumani Touré, président du Mali, m'invite à déjeuner sous la tente.

© Service photo Elysée

© Service photo Elysée

L'honneur de la politique, c'est d'essayer d'améliorer le quotidien de celles et ceux qui souffrent. C'est tout le sens du Plan cancer que j'ai initié en 2002 : mobiliser tous les acteurs de la prévention, du dépistage, de la recherche et des soins pour vaincre la maladie.

Mon amie Line Renaud m'a très tôt sensibilisé à la lutte contre le sida. Grâce aux chercheurs, aux médecins, aux associations, nous parviendrons, j'en suis sûr, à éradiquer un jour ce terrible fléau.

© Service photo Elysée

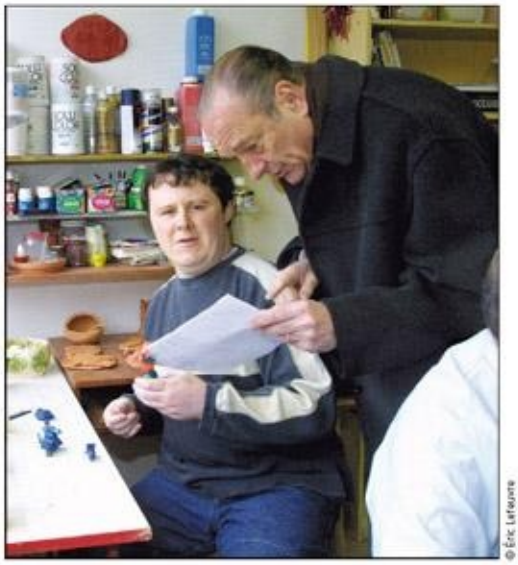

© Éric Lefeuvre

Avec Marc Lavoine, qui œuvre avec cœur auprès de jeunes autistes grâce au journal *Le Papotin*.

L'amélioration de la situation des personnes handicapées fait partie des combats de toute ma vie. Auprès d'elles, on apprend à être plus tolérant, et accepter la différence. C'est tout naturellement que j'ai fait de cette question l'un des chantiers prioritaires de mon quinquennat.

© Eric Lefeuvre

© Service photo Élysée

Chine, Chengdu, présentation de statues et masques de bronze. 8 octobre 2004.

En décidant la création du Musée du quai Branly, j'ai souhaité que soit édifié un lieu célébrant la diversité et l'égale dignité des cultures du monde. Les peuples dits premiers sont dépositaires de sagesses ancestrales. Ma conviction, c'est qu'aucun peuple, aucune nation, aucune civilisation n'épuise ni ne résume le génie humain.

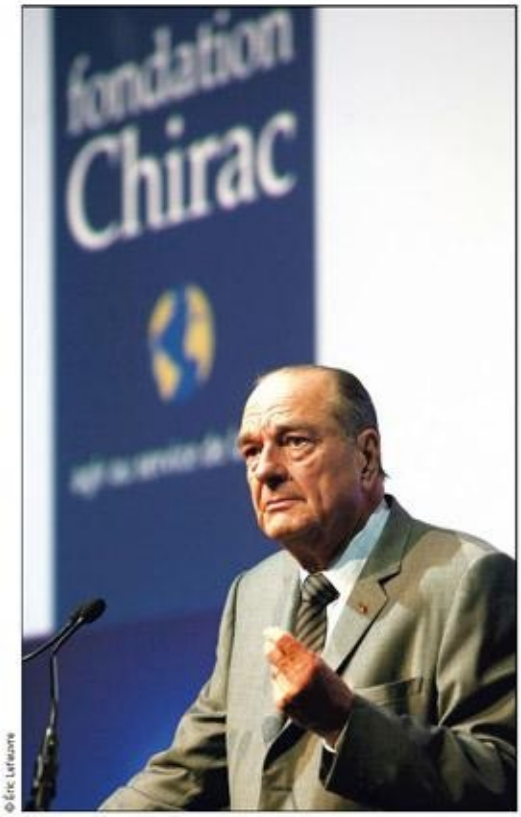

Depuis 2007, je poursuis mon engagement au service de la paix, du développement et de la tolérance grâce à la fondation que j'ai lancée le 9 juin 2008 avec, à mes côtés, de grandes figures comme Rigoberta Menchu Tum ou Kofi Annan.

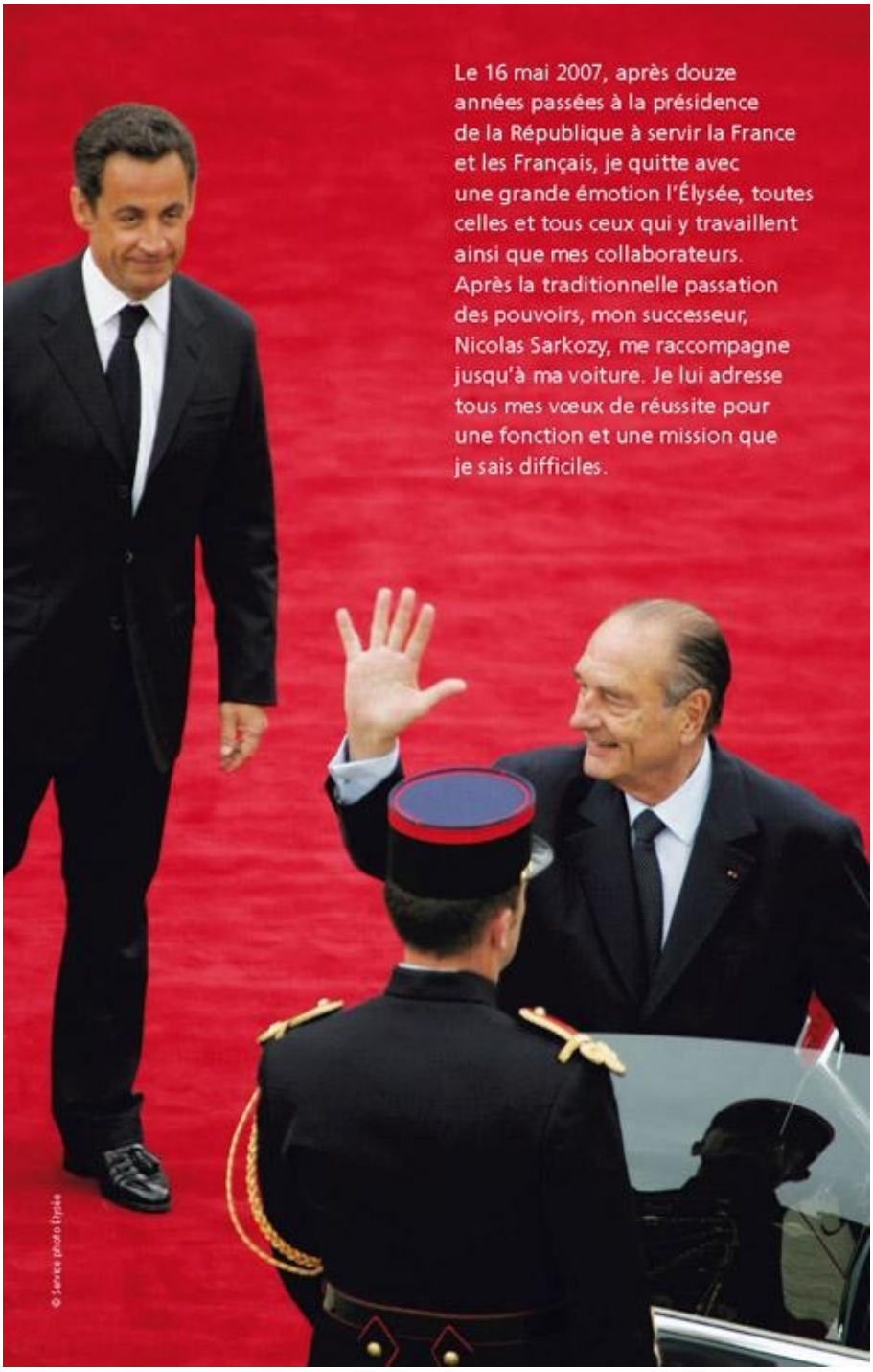

Le 16 mai 2007, après douze années passées à la présidence de la République à servir la France et les Français, je quitte avec une grande émotion l'Élysée, toutes celles et tous ceux qui y travaillent ainsi que mes collaborateurs. Après la traditionnelle passation des pouvoirs, mon successeur, Nicolas Sarkozy, me raccompagne jusqu'à ma voiture. Je lui adresse tous mes vœux de réussite pour une fonction et une mission que je sais difficiles.

© Service photo Élysée